

UNIVERSITÉ DE LIMOGES

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

FACULTÉ DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES

Équipe de recherche : Centre de Recherches Sémiotiques (CeReS)

Thèse N°

Thèse pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Limoges
Discipline / Spécialité : Linguistique
Présentée et soutenue par
Pei-Ying CHEN
Le 25 septembre 2010

***LA NÉGATION DE L'INFINITIF
EN FRANÇAIS CLASSIQUE***

Étude de morpho-syntaxe variationnelle

Thèse dirigée par Monsieur le Professeur Philippe CARON

[TOME I. Étude]

Composition du JURY

Monsieur Philippe CARON, Professeur à l'Université de Poitiers
Monsieur Bernard COMBETTES, rapporteur, Professeur à l'Université de Nancy II
Monsieur Douglas KIBBEE, Professeur à l'Université d'Illinois à Urbana-Champaign
Monsieur Pierre LARRIVÉE, Professeur à l'Université d'Aston-Birmingham
Monsieur Jean-Pierre LEVET, codirecteur, Professeur à l'Université de Limoges
Monsieur Gilles SIOUFFI, rapporteur, Professeur à l'Université de Montpellier III

Cette thèse a été rédigée avec le soutien du Conseil Régional du Limousin.

Remerciements



E tiens tout d'abord à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de recherches, Monsieur Philippe Caron, qui m'a fait découvrir un nouvel horizon scientifique à travers l'étude de la langue française classique et m'a guidée pour l'explorer. Son enthousiasme et sa générosité ont été pour moi un facteur essentiel à la rédaction de cette thèse. De tout cœur, je le remercie pour sa disponibilité et les conseils judicieux qu'il m'a prodigués tout au long de ces années et qui m'ont permis de mener à bien ce travail.

Je souhaiterais remercier également mon co-directeur de recherches, Monsieur Jean-Pierre Levet, et Madame Florence Levet, dont le soutien autant moral que scientifique ont été, tout au long de ces six années, particulièrement important, et sans qui la genèse de ce travail eut été bien plus difficile.

Je tiens à remercier Aliénor Dupuis, au-delà de cette thèse, pour son amitié infinie et sa patience pendant mon séjour en France voici neuf ans, et sans qui bien des choses dans ma réussite à l'université auraient été impossibles.

Je remercie aussi Aliénor Leconet et Pierre Ventenat pour leur aide dans l'ultime préparation de cette thèse en parvenant à solutionner certaines difficultés dans mon travail grâce à leurs points de vue « singuliers ».

Pour leur aide ponctuelle, et néanmoins très précieuse, j'adresse à Pei-Hsin Liu, Teng-Chieh Chu, Hsin-Wei Tseng, Kuang-Jung Wu, Yu-Hui Tseng, Tzyy-shiuan Yang, Huang-ju Chen, et Marraine Sylviane Dutrey mes plus sincères remerciements. Leurs vérifications et autres relectures m'ont allégé la masse de travail, notamment avec mon corpus.

Enfin, je voudrais remercier tous mes proches et mes amis, de près, de loin et même de très loin, ils m'ont, chacun à leur manière, apporté un soutien moral considérable, surtout ma marraine, mon parrain et mes parents à Taïwan. Le travail est une chose fondamentale mais qui sans le soutien des proches nous mène parfois dans des impasses.

Sommaire du Tome I

<i>Remerciements</i>	3
<i>Abréviations</i>	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
PREMIÈRE PARTIE PROLÉGOMÈNES	13
Chapitre 1. L’infinitif français au XVII^e siècle	15
1.1. Tendances générales de l’infinitif des langues romanes	15
1.2. État de l’infinitif français au XVII ^e siècle : substantivation et verbalité	18
Chapitre 2. Aux origines de la négation française à deux termes	32
2.1. Approche générale : la négation verbale du français comparée à celle des langues romanes	33
2.2. Interprétations de la double négation du français à travers le regard diachronique.....	36
2.3. Le déplacement du poids sémantique dans la négation à double terme en français	51
DEUXIÈME PARTIE : DÉLIMITATION ET DESCRIPTION DU CORPUS	55
Chapitre 3. Qu’est-ce qu’un corpus adéquat en histoire du changement linguistique ?	57
Chapitre 4. Constitution du corpus de base	62
4.1. Récit de voyage.....	62
4.2. De l’homogénéisation des extraits choisis.....	72
4.3. Présentation de la collecte définitive de textes du corpus.....	79
4.4. Contexte des auteurs des ouvrages étudiés	83
TROISIÈME PARTIE : EXPLOITATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	85
Chapitre 5. Hypothèses et présentation du protocole	89
5.1. Hypothèses	89
5.2. Choix des occurrences	90
5.3. Tableaux de collecte	94
Chapitre 6. Analyse des données	99
6.1. La variation morphologique.....	99
6.2. La variation syntaxique.....	171
Chapitre 7. Les interprétations sociolinguistiques	209
7.1. Facteur temporel	210
7.2. Facteur géographique.....	228

7.3. Contexte social individuel.....	233
CONCLUSION GÉNÉRALE	247
BIBLIOGRAPHIE	253
INDEX	277

Abréviations

AF : Ancien français

Anté : Antéposé

Auxi : Auxiliaire

Clit : Clitique

FC : Français classique

Forclu : Forclusif

Inf : Infinitif

MF : Moyen français

N1 : La première partie de la négation

N2 : La deuxième partie de la négation

Nég : Négation

Post : Postposé

P.P. : Participe passé

S. : Siècle

V : Verbe

INTRODUCTION GÉNÉRALE



A langue française est belle et riche, et surtout connue pour ses subtilités. Considérée comme une des langues actuelles les plus difficiles à apprendre, elle est bien complexe pour ceux qui l'étudient en tant que langue étrangère, d'autant plus pour les étudiants sinophones qui possèdent une langue maternelle idéographique. En effet, en chinois, la conjugaison, le genre, et le nombre n'existent pas, contrairement aux langues de type alphabétique. De surcroît, par rapport à la première langue étrangère qu'ils expérimentent et qui est en général "la langue de Shakespeare", "la langue de Molière" fait augmenter encore plus le niveau de difficultés en tout genre pendant l'apprentissage. Ce qui effraie les novices dans le français, c'est le fait qu'il existe une multitude de règles de grammaire exigeantes, tant au niveau de la morphologie qu'au niveau de la syntaxe.

Le système de la négation verbale du français peut matérialiser exactement cette complexité. Sa négation comportant deux éléments tels que *ne...pas*, peut paraître à première vue morphologiquement bien étrange, en comparaison de celle de l'anglais qui n'a qu'un seul élément, *not*, et qui se place après le verbe auxiliaire et devant le verbe à sens plein (ex. *They don't (do not) sleep* ; *He is not sleeping*). L'utilisation d'une seule négation simple ne serait pas troublante pour les étudiants sinophones, puisque leur langue maternelle possède également une seule particule, en principe, *bù* (ou *bú*)¹, antéposée au groupe verbal pour nier (ex. *Tā bù shuō huà*² ; *Tā bù xiǎng chī fàn*³). En gardant ce fait présent à l'esprit, nous comprenons alors mieux pourquoi la division en deux éléments distincts de la négation verbale du français peut être un si grand dilemme pour les apprenants sinophones.

¹ La négation chinoise *bù* ou *bú* est en concurrence avec *méi yǒu* qui est souvent réduit à *méi*.

² *Il ne parle pas.*

³ *Il ne veut pas manger.*

De plus, une autre difficulté vient s'ajouter : celle de la syntaxe. En effet, comment savoir où placer ces deux éléments par rapport au verbe, sachant que celui-ci peut présenter une forme simple ou composée, voire surcomposée (ex. *Je termine mon travail, j'ai terminé mon travail, mon travail a été terminé*). La règle leur apprend qu'il faut encadrer le verbe ou le verbe auxiliaire, sauf dans le cas d'un verbe à l'infinitif. Cette exception constitue donc une règle supplémentaire à appliquer : *ne* et *pas* doivent se placer ensemble en un seul bloc devant l'infinitif, sinon la phrase est jugée agrammaticale. Ce fait peut paraître bien évident pour les locuteurs natifs, pour lesquels cette norme relève plutôt de l'automatisme, tandis que pour les étrangers, ce cas particulier peut paraître bien paradoxal, entraînant une appréhension à l'apprentissage de la langue française.

Les nombreuses premières hypothèses, ou questions, qui se sont dégagées au début de l'étude sont les suivantes : pourquoi devons-nous utiliser une syntaxe différente à l'infinitif, alors que nous employons les mêmes morphèmes négatifs ? L'infinitif faisant partie des six modes verbaux de la langue, pourquoi alors existe-t-il deux règles : une spécialement pour le mode infinitif, et une autre pour les autres modes ? S'agit-il juste d'une simple règle fixe et inexplicable ? Par ailleurs, s'il s'agit bien d'une règle spécifique à la syntaxe de la négation de l'infinitif, pourquoi alors existe-t-il encore des exceptions à cette règle, particulièrement avec certains verbes pouvant s'écrire soit avec la règle de la négation de l'infinitif, soit avec celle des verbes conjugués (ex. *J'ai bien fait de ne pas l'avoir pris ; de ne l'avoir pas pris*) ? Faut-il se contenter de la réponse dérisoire que les exceptions possèdent elles-mêmes parfois leurs propres exceptions ? En général dans les livres de grammaire, quand on parle de la négation de l'infinitif, c'est toujours une sous-partie insérée dans la partie de la négation générale pour les verbes. L'infinitif ne serait-il pas en fait un cas exceptionnel du verbe que l'on ne parviendrait pas à expliquer ? ou alors, s'agit-il en fait d'une autre règle complètement différente, associée aux verbes conjugués par erreur ? Les grammairiens ne sont-ils pas confus à force de traiter l'infinitif comme un cas de verbe semblable à un autre ?

Pour tenter de répondre à toutes ces interrogations, il apparaît intéressant de remonter dans le temps en nous penchant sur le passé de la langue française. Tout d'abord, deux optiques différentes sont possibles et il nous faut effectuer un choix parmi ces deux possibilités. En premier lieu, il semblerait logique de prendre l'ensemble de l'histoire de la langue comme période d'étude. Cependant, ce point de vue diachronique a une étendue trop vaste pour tenir entièrement dans une seule étude. De plus, les périodes les plus proches des origines sont peu documentées, et celles qui sont les plus récentes n'apportent pas beaucoup d'indications. Il nous apparaît plus judicieux de préférer une seconde optique qui consiste à se focaliser sur une période précise, tout en gardant à l'esprit ce qui l'entoure. Il se pose cependant un autre problème, celui du choix de la période. Nous avons choisi le français pré-classique et classique car c'est au cours de cette période que se généralise la morpho-syntaxe à deux termes qui constitue encore aujourd'hui la norme du français écrit.

Comme nous le savons bien, cette époque est considérée comme "le Grand Siècle" dans l'histoire de la langue française, et durant cette même époque, deux épisodes des plus marquants dans l'histoire de la langue ont vu le jour, la création de l'Académie française en 1635, et la parution des premiers grands dictionnaires monolingues. En effet, dans l'intention du fondateur de cette institution, le cardinal de Richelieu, la tâche de l'Académie, qui consistait à promouvoir le « bon usage », était de travailler avec tout le soin et la diligence possibles à donner à la langue des règles précises, afin de la rendre pure et compréhensible pour tous.

Nous nous pencherons donc sur le cas de la négation de l'infinitif, et nous venons d'établir la période que nous embrasserons. Toutefois, afin de mieux cerner notre champ d'investigation, il nous faut apporter d'autres précisions. En effet, de nombreuses façons de nier un verbe existent en français, et elles ne peuvent pas figurer toutes dans notre étude. D'après Gaatone (1971), deux catégories se distinguent : les mots présentant un sémantisme négatif et les morphèmes autonomes. Pour notre étude, nous limiterons les procédés négatifs à la deuxième catégorie, c'est-à-dire à ce qu'on appelle généralement les *adverbes de négation*. Ainsi, nous n'évoquerons donc pas les préfixes, qui permettent d'inverser le sens du verbe, comme *in-*, *im-*, *dé-*, *anti-*, etc. (ex.

insensibiliser, détacher, déconseiller, antidater, etc.) ou à plus forte raison, les mots présentant un sémantisme négatif, tels que *refuser*, par rapport à *accepter*.

Afin d'asseoir nos hypothèses sur une base solide, il nous faut au préalable présenter les travaux d'illustres prédécesseurs. Le début de notre étude leur sera donc consacré.

La seconde partie traitera de l'élaboration du corpus. Nous décrirons les textes sur lesquels nous allons nous appuyer et le genre auquel ils appartiennent. Nous nous pencherons surtout sur la manière dont nous l'avons établi. En effet, de la bonne constitution de ce corpus dépendra la qualité des résultats.

Enfin, une fois tous ces éléments mis en place, nous pourrons procéder à l'étude proprement dite, qui devrait apporter des éléments de réponse à nos attentes.

PREMIÈRE PARTIE
PROLÉGOMÈNES



POUR cerner parfaitement le cœur de notre étude, il nous semble bien nécessaire de consacrer cette première partie à une étude préliminaire, qui se voudra comme un rappel général des constructions de l’infinitif français et du système de négation de cette dernière langue, même si concernant le premier, nous verrons des aspects consécutifs à la situation du XVII^e siècle. Ce travail nous permettra aussi de mettre en lumière certains points qui peuvent paraître évidents, mais qui pourtant demandent à être analysés plus spécifiquement.

Étant donné que notre développement a pour thème la négation et l’infinitif, il convient dans un premier temps de les présenter individuellement. Nous commencerons donc par effectuer une présentation générale des théories concernant l’infinitif français lui-même dans son utilisation courante, tout en gardant présent à l’esprit que notre sujet concerne principalement le XVII^e siècle. Par la suite, une connaissance globale de la négation dans son ensemble s’imposera pour éviter un regard trop étroit. À cet égard, nous développerons une perspective chronologique plus large des deux notions, en faisant référence tant à la langue actuelle qu’à son origine latine tout en tenant compte des parallèles possibles avec les autres langues de la même famille.

De ce fait, il nous semble pertinent de réaliser une présentation globale de la thématique qui va être détaillée ultérieurement de manière plus complète dans un souci de clarté et de compréhension.

* * *

Chapitre 1.

L’infinitif français au XVII^e siècle

1.1. Tendances générales de l’infinitif des langues romanes

L’infinitif, reconnu comme verbe, fait partie des trois⁴ modes verbaux dits *impersonnels* en langue française contemporaine; c’est une forme qui, sans exception, ne porte pas d’indication de personne ni de temps. Étant une forme non conjuguée du verbe, l’infinitif sert de base au classement⁵ des conjugaisons et d’entrée des verbes dans les dictionnaires. L’infinitif est verbe par certains traits morphologiques et syntaxiques : premièrement, sa morphologie prend en charge deux caractères verbaux qui sont l’expression de l’aspect et de la diathèse. En effet, l’infinitif, qui ne varie pas sur le plan temporel, mais sur le plan aspectuel, oppose une forme simple, l’infinitif présent (ex. *aimer* ; *sortir*), qui exprime « *l’aspect tensif* » (Bonnard 1975 : 2676), à une forme composée (ex. *avoir aimé* ; *être sorti*), l’infinitif passé, qui exprime « *l’aspect extensif ou accompli* » (*idem.*). La diathèse de l’infinitif, quant à elle, peut correspondre tantôt à la voix active, tantôt à la voix passive, mais seulement avec les verbes transitifs directs (ex. *être aimé* ; *avoir été aimé*). Pour les caractères syntaxiques, l’infinitif admet, dans son syntagme verbal, comme les autres modes conjugués, les attributs (si le verbe est *être* ou un verbe d’état), les compléments d’objet, les compléments circonstanciels et leurs équivalents de formes en pronoms personnels. De

⁴ Selon la vulgate grammaticale actuelle, les trois modes impersonnels du verbe de la langue française sont l’infinitif, le gérondif et le participe.

⁵ Les verbes français sont classés en trois groupes selon leur terminaison à l’infinitif : 1^{er} groupe, l’infinitif se termine par *-er* ; 2^e groupe, l’infinitif se termine par *-ir* et a un participe présent en *-issant* ; 3^e groupe, toutes les autres formes.

même, il entre dans des constructions comprenant des adverbes pour préciser le moment, le lieu, la manière ou la quantité, ainsi que les morphèmes adverbiaux du verbe pour exprimer la négation. Exemples :

- Il m’a proposé de *prendre ce livre*. / de *dire un bonjour à Paul*.
- Il m’a proposé de *le prendre*. / de *lui dire un bonjour*.
- Elle veut toujours *rester élégante*.
- Je vous promets d’*aller en Espagne*.
- Je vous promets d’y *aller*.
- Elle le prie de *parler doucement* / à *l’extérieur* / *encore une fois*.
- Il a demandé de *ne pas fermer la porte*.

En effet, l’état de l’infinitif français actuel reflète une des principales tendances⁶ évolutives de l’infinitif indo-européen évoquées par Marek Gawelko (2005 : 133-151) : il s’agit d’une tendance à la *verbalité* de l’infinitif, ce dernier provenant à l’origine d’une forme nominale figée qui s’est appropriée, au cours de son développement, les caractères verbaux. Gawelko signale que cette tendance se manifeste dans la grande majorité des langues appartenant à la famille indo-européenne. Parmi les langues romanes, seule la langue portugaise possède un infinitif, dit *personnel*, qui peut exceptionnellement se conjuguer aux différentes personnes comme un temps quelconque des modes personnels (Cantel 1962 : 122) lorsque le sujet de l’infinitif diffère de celui du verbe principal. Cet emploi réduit davantage le risque d’équivoque.

- Langue espagnole :
 - Prometió *pagar* los gastos [Il a promis de payer les frais]. (Héliès 2000 : 107)
 - He visto *pasar* a un niño [J’ai vu passer un enfant]. (*ibid.*)
- Langue italienne :

⁶ Selon Gawelko, les trois tendances les plus importantes de l’infinitif sont la *verbalité*, la *grammaticalisation* et l’*accroissement de sa vitalité*.

- Penso di *andare* al cinema [Je pense aller au cinéma]. (Barou-Lachkar 2004)
- Me ha pregato di *entrare* [Il m’a prié d’entrer]. (Merger Leandri 1996 : 110)
- Langue portugaise :
 - Infinitif impersonnel : O meu primo acabou de *chegar* [Mon cousin vient d’arriver]. (Cantel 1962 : 122)
 - Infinitif personnel : Deixava os olhos *vagarem* incertos pela cena [Il laissait ses yeux errer incertains sur la scène]. (Alencar-Minas I., 91) (Teyssier 2002 : 237)

Toutefois, malgré cette évolution vers la *verbalité*, l’infinitif des langues comme l’espagnol (Héliès 2000 : 107), l’italien (Barou-Lachkar 2004 : 204 ; Merger Leandri 1996 : 110), et même le portugais (Cantel 1962 : 121-122) conserve aussi des distributions nettement nominales : tous les infinitifs peuvent non seulement être librement substantivés et précédés d’un déterminant, mais aussi accepter les fonctions nominales comme un véritable nom. De ce fait, si on connaît un verbe en ignorant le nom qui lui correspond, on peut légitimement substantiver le verbe. Or, ce n’est pas du tout le cas pour la langue française: il ne reste que « *quelques emplois figés et lexicalisés : le souvenir, le boire et le manger, etc.* » pour la substantivation (Ménard 1988 : 159) et cet usage « *ne se produit plus guère aujourd’hui que dans le discours philosophique* » (Riegel 1999 : 339).

1.2. État de l’infinitif français au XVII^e siècle : substantivation et verbalité

D’après ce que nous venons de présenter, l’état verbal de l’infinitif français d’aujourd’hui est en fait le produit d’une longue évolution de l’infinitif à partir d’une forme nominale figée. Avec la diminution de la substantivation de l’infinitif, qui survit à peine dans la langue française moderne, il est fréquent, aujourd’hui, que l’on ignore totalement l’origine et la nature de cette mutation. Voyons au juste ce qu’il en était au XVII^e siècle : l’infinitif substantivé était-il plus fréquent ?

1.2.1. *La substantivation en perte de vitesse*

Dans un premier temps, si nous remontons plus avant vers l’ancienne langue, nous nous trouvons confrontés à une situation totalement inverse de celle du français actuel. En ancien et en moyen français, l’usage de la substantivation était un procédé « *très vivant* » d’après Riegel (1999 : 339), « *extrêmement vivant* » pour Martin et Wilmet (1980 : 213). Jusqu’à la fin du XVI^e siècle (Ménard 1988 : 159), l’infinitif substantivé a toujours fait l’objet d’un usage courant. Pour cette même époque, Nathalie Fournier à son tour (2002 : 274, §388) souligne que cet emploi est « *en grande faveur* » au XVI^e siècle. Néanmoins, le terrain propice à la substantivation de l’infinitif ne se prolonge pas au cours du siècle suivant. Selon Alfons Haase, l’infinitif substantivé connaît une nette régression en français classique, son usage « *devient de plus en plus rare au XVII^e siècle* ». De plus, les substantifs sont « *sensiblement les mêmes que ceux dont la langue actuelle se sert encore : à côté de ceux qui sont tout à fait courants comme le souvenir, le lever, le coucher, le boire, le manger, etc., quelques-uns qui sont d’un usage plus rare comme le marcher, le dormir, le penser, le mourir, le pleurer, le vivre, le vouloir, etc.* » (1965 : 197, §85). Nathalie Fournier complète son constat en ces termes :

[...] la faveur des infinitifs substantivés ira en déclinant tout au long du siècle : encore fréquents et variés chez Malherbe, d’Urfé, Balzac, ils ne se maintiendront guère au-delà de 1650 que dans des genres (burlesque, apologétique religieuse) et chez des auteurs (La Fontaine, Pascal, Saint-Simon) archaisants. (2002 : 274, §388)

En français classique, non seulement la fréquence de l’infinitif substantivé diminue, mais l’on remarque également des restrictions de l’emploi en ce qui concerne la morphosyntaxe. Les critères morphosyntaxiques sont en effet beaucoup moins libres par rapport aux époques précédentes. Les limitations (Haase 1965 : 198, §85 ; Fournier 2002 : 274, §389) se remarquent à plusieurs niveaux : il s’agit du choix des déterminants, de l’emploi du nombre, des fonctions assurées, ainsi que des restrictions de l’infinitif dans les régimes.

1.2.1.1. Au niveau du choix des déterminants, de l’emploi du nombre et des fonctions assurées

Entrant pleinement dans la catégorie du nom, l’infinitif substantivé précédé d’un déterminant, fonctionne comme un nom véritable. Avant le XVII^e siècle, la substantivation de l’infinitif accepte la variété des déterminations du substantif : l’article défini, l’adjectif possessif, démonstratif, et l’adjectif indéfini ou interrogatif. Selon Buridant (2000 : 315), les infinitifs de l’ancien français admettent « *toutes les déterminations du substantif* ». La même liberté continue en moyen français, le choix reste très libre et multiple comme en ancien français (Martin et Wilmet 1980 : 213). Du fait de cette grande liberté dans l’emploi des déterminants, l’infinitif substantivé peut aussi, au même titre que le nom, évoluer en fonction du nombre. Il peut très bien varier en nombre, recevant ainsi la marque morphologique "s" pour le pluriel, l’infinitif devenant comptable. Par exemple, il est fréquent de voir des phrases comme celles-ci en ancien français :

- Li reis ne laissast **sun chacier**. (*Equitan*, 27) (Ménard 1988 : 159)

- En **l’esgarder** de la pucele Li saut au cuer une estincele. (*Amadas et Ydoine*, 243) (*ibid.*)
- De **noz aveirs** ferons granz departies. (Alexis, 523) (Buridant 2000 : 315)
- Mieux vaut bons **taires** que fous **parlers**. (Proverbes, 1254) (Ménard 1988 : 159)

Et comme ce qui suit en moyen français :

- [...] et que **le demourer** seoit sa mort [...]. (Artois, 87, 108) (Martin et Wilmet 1980 : 213)
- [...] et de **ce poindre** mesmez en abaty deux tout de route qui venoient pour rescoure leur maistre ; [...]. (Artois, 91, 43) (Martin et Wilmet 1980 : 214)
- [...] il y a à dire de ceulx qui les voient et vont aprez et concevent à l’œil **leur aller et leur marcher** [...]. (Jouvencel, I, 200) (*ibid.*)
- [...] Je ne sçay **quel dire** [...]. (Pathelin, 793-795) (*ibid.*)
- [...] **plusieurs allers** et **plusieurs revenirs**, [...]. (Chastellain, 87) (*ibid.*)

Toutefois, la variété des déterminants utilisés va diminuer. En français classique, les infinitifs sont rarement accompagnés par n’importe quel déterminant. Haase (1965 : 198) et Fournier (2002 : 274) précisent bien que le choix du déterminant est limité, il se cantonne plutôt à l’article défini. Ils constatent également qu’ayant connu une restriction de l’emploi du nombre, la substantivation de l’infinitif se trouve très exceptionnellement au pluriel. Par ailleurs, les infinitifs substantivés n’assument plus toutes les fonctions nominales, nous ne pouvons les rencontrer que dans le rôle de sujet ou encore de complément direct (Fournier : *idem.*), alors qu’« au XVI^e siècle, considérés comme de véritables substantifs, ils pouvaient en remplir toutes les fonctions » (Haase *idem.*). Voici des exemples de l’infinitif classique en fonction sujet ou complément direct :

- Ainsi **le rire** [...] sera, dans la scène, le plaisir des laquais et du menu peuple : **le pleurer**, celui des honnêtes gens. (Psych., 424) – 1669 (*ibid.*)
- Et le Financier se plaignait, / Que les soins de la Providence / N’eussent pas au marché fait vendre **le dormir**, / Comme **le manger** et **le boire**. (La Fontaine, *F.*, VIII, 2) – 1678 (*ibid.*)

- **Le vouloir** est en eux ce que **le mouvoir** est dans la matière. (Fénelon, Lettre sur la religion, cit. Haase, §85 A) - + 1715 (*ibid.*)
- Partageons **le parler**, au moins, ou je m’en vais. (Molière, Dép. am., 750) – 1656 (*ibid.*)

Pourtant, il est toujours possible de trouver, à part dans le cas de l’article défini, des traces de substantivation de l’infinitif avec d’autres déterminants, ou encore avec le nombre au pluriel chez certains auteurs archaïsants. Mais cela reste rare :

- **Ton temporiser** / Me fait agoniser. (Scarron, Poés., Cit. Grevisse, §196) – 1654 (Fournier 2002 : 274)
- **Son manger** croissait sur le bord de quelque fontaine. (La Fontaine, Psych., 437) – 1669 (*ibid.*)
- La diversité est si ample que tous les tons de voix, tous **les marchers, toussers, mouchers, éternuers** [sont différents]. (Pascal, P., 465) – 1658 (*ibid.*)

1.2.1.2. Autres restrictions dans les régimes

À part les limites précédemment évoquées, la morphosyntaxe de l’infinitif substantivé du français classique se caractérise encore, par rapport à la norme des époques antérieures, par une perte de la capacité de rection (Fournier 2002 : 274-275) : dans un premier temps, la restriction nominale concernant les adjectifs et les compléments du nom, puis, la restriction verbale à propos des compléments d’objet régis par l’infinitif.

Avant l’époque classique, les infinitifs substantivés, tout comme les noms, peuvent régir toutes sortes de compléments (Buridant 2000 : 315 ; Martin et Wilmet 1980 : 215). Ils peuvent librement être qualifiés par des adjectifs épithètes, et recevoir des propositions relatives ou des compléments déterminatifs. Ainsi, nous pouvons trouver, en ancien français, des phrases du genre de celles-ci :

- Li amiralz est mult de **grant savoir**. (Roland, 3279) (Buridant 2000 : 315)
- Lors s’estent del grant duel qu’il ot, et a **l’estendre qu’il fist** li escrive sa plaie. (Mort Artu, 40, 21) (Moignet 1973 : 195)

Et en moyen français :

- que ta jouvent a fait **un povre venir**, un povre commencement d’arrivée, [...]. (Chastellain, 54) (Martin et Wilmet 1980 : 215)
- [...] et, **au tourner qu’ilz feront**, trouveront leurs ennemis voullentiers meslez parmy leurs gens. (Jouvencel, I, 161) (*ibid.*)
- Le povre martir estant soubz le lit, a peu s’il s’osoit tirer de la, doubtant **le retourner de son adversaire**, [...]. (Cent nouvelles, 52,118) (*ibid.*)

De plus, l’infinitif peut régir un complément d’objet au sein de la substantivation en gardant le statut de verbe. C’est donc l’ensemble de la construction que constitue l’infinitif avec sa rection verbale, qui est substantivé ; ce que Martin et Wilmet (1980 : 215) nomment la « *substantivation du syntagme infinitif* ». Pour illustrer cela, nous pourrions citer en ancien français les exemples suivants :

- Mes quant ce vint **au resgarder les renges** de l’espee, si n’i ot nus qui ne s’en merveillast. (Queste, 205, 14) (Moignet 1973 : 195)
- Et puis metre, se je vuel, un serjant en le grange pour garder le mieue chose, jusques a tant qu’ele est batue [...] et **au battre le disme quemune** je metrai deus bateurs [...]. (ChartesO, 27) (Buridant 2000 : 315)

Et quant au moyen français :

- A **l’ouvrir la chambre**, le cleric la vit armée. (Cent nouvelles, 279, 55) (Martin et Wilmet 1980 : 215)
- [...] anchois, **au sonner trompettez et clairons**, fist advancier sa bataille [...]. (Artois, 92, 97) (*ibid.*)

Même la substantivation peut admettre des adverbes pour préciser l’infinitif :

- Elle, qui jeune estoit et en bon point, et qui point n’avoit de faulte des biens de Dieu, fors seulement de la presence de son mary, fut contraincte par **son trop demourer** de prendre ung lieutenant, [...]. (Artois, 140, 90) (*ibid.*)
- [...] et par **son bien faire le conte d’Artois** l’eut en grace tellement que [...]. (Artois, 111, 152) (*ibid.*)

Quant au français classique, les restrictions s’accroissent encore pour l’infinitif substantivé, comme Fournier nous le constate : « *S’il est déjà rare qu’il ait une rection nominale [...], il est exceptionnel qu’il conserve une rection verbale et régisse notamment un complément direct* » (2002 : 274-275).

- N’écoutez plus **ce penser suborneur** / Qui ne sert qu’à ma peine. (Corneille, *Cid*, 339-340) – 1637 (Fournier 2002 : 274)
- Comme quand un faucon soutenu de ses ailes / Découvre **le voler des faibles colombelles**. (Montchrestien, *Hect.*, 2137-2138) – 1604 (*ibid.*)
- Et l’âme aventureuse [...] / Pense que **le cesser d’employer sa valeur** / Lui tient lieu de reproche ou d’extrême malheur. (Montchrestien, *Hect.*, 1040-1044) – 1604 (Fournier 2002 : 275)

Pour compléter notre étude de l’infinitif, nous faisons une vérification sur la Base FRANTEXT. Nous pensons donc que l’évolution se passe en trois temps pour ce qui est de l’infinitif pleinement substantivé :

- au départ, nous pouvons virtuellement substantiver n’importe quel infinitif et la distribution est très vaste (en termes de déterminants, d’expansions qualificatives, de nombre).
- vers le début du XVII^e siècle, la liste devient restreinte et les possibilités distributionnelles aussi.
- vers 1680, en grand nombre les infinitifs nominalisés semblent disparaître.

Ainsi, avec les restrictions morphosyntaxiques dont nous avons parlé ci-dessus, nous pouvons conclure qu’en français classique, il ne reste principalement que la construction de l’article défini "le" introduisant un infinitif substantivé au singulier. Enfin, avec le déclin de l’usage général, l’infinitif substantivé, depuis le XVII^e siècle, n’est plus considéré que comme « *une élégance de certains stylistes* » (Bonnard 1975 : 2683) et n’est employé que chez certains auteurs archaïsants (Fournier 2002 : 274). L’époque classique marque donc bien la fin de l’apogée de la substantivation de l’infinitif.

1.2.2. Constance des distributions verbales

En revanche, l’infinitif du XVII^e siècle manifeste, à l’intérieur de son syntagme, les caractéristiques morphologiques et syntaxiques du comportement verbal :

- C’est n’**avoir** pas **perdu** tout votre temps à Rome, / Que vous **savoir** ainsi défendre en galant homme. (Corneille, *Nic.*, 1031-1032) - 1651 (Fournier 2002 : 276)
- Nous disons en Français, *Mecenas*, mais nos Poètes, [...] disent d’ordinaire, Mécène. On n’oserait pourtant l’**avoir dit** en prose. (Vaugelas, *Rem.*, 70) – 1647 (*ibid.*)
- On la croyait incapable ni de **tromper** ni d’**être trompée**. (Bossuet, *Or. Fun. A. de Gonz.*, 265) – 1685 (Fournier 2002 : 277)

Comme on peut le constater, l’infinitif accepte, en tant que verbe, la variation en aspect et en diathèse, d’ailleurs, sans aucune distinction (Martin et Wilmet 1980 : 206) par rapport à la langue moderne depuis le moyen français⁷.

Par ailleurs, l’infinitif peut être le centre verbal d’une proposition, ou le pivot d’un syntagme dans une proposition.

1.2.2.1. L’infinitif, centre verbal d’une proposition

Au XVII^e siècle, l’infinitif peut jouer un rôle de prédicat dans une proposition indépendante ou une proposition dépendante. Comme Fournier (2002 : 281) l’a souligné, cet emploi n’a pas connu de mutation « *du français classique au français moderne* ».

⁷ Les pronoms clitiques rattachés au groupe verbal infinitif se trouvent, au début, devant le verbe qui le régissent, puis graduellement ils vont "descendre" en se rapprochant de l’infinitif. À ce propos, Yvette Galet (1971) a fourni un travail statistique portant sur la place du pronom critique de l’infinitif en français classique. Puis, France Martineau (1989) a traité le même sujet, mais pour la période antérieure, en moyen français.

L’infinitif dit « *prédicatif* » (Fournier 2002 : 281) se manifeste, premièrement, dans plusieurs types de propositions indépendantes :

- en proposition interrogatives

Où **courir** ? Où ne pas **courir** ? (Molière, *Av.*, IV, 7) – 1668 (Fournier 2002 : 281)

L’homme eut peur : mais comment **esquiver** ; et que **faire** ? (La Fontaine, *F.*, VIII, 10) – 1678 (*ibid.*)

- en proposition exclamative

La quitter ! Vous, Seigneur ? (*Bér.*, 715) – 1670 (Fournier 2002 : 281)

- en proposition « *déclarative* » (Riegel 1999 : 334)

Et Grenouilles **de se plaindre** ; / Et Jupin **de leur dire** [...]. (La Fontaine) (Riegel 1999 : 334)

Grenouilles aussitôt **de sauter** dans les ondes (La Fontaine, *F.*, II, 14) – 1668 (Fournier 2002 : 281)

Et mon Chat **de crier**, et le Rat **d’accourir**. (*F.*, VIII, 22) (*ibid.*)

Ce dernier emploi de l’infinitif est aussi dit *de narration*. Il s’est développé au XVI^e siècle, et est jugé comme « *familier* » pour l’époque classique. Pourtant aujourd’hui, il passe plutôt pour « *élégant* » et « *recherché* » (Grevisse 1993 : §871).

Deuxièmement, l’infinitif peut être le verbe d’une proposition subordonnée : une *percontative*, une *intégrative*, ou une *relative* (Fournier 2002 : 281). Le sujet de l’infinitif n’est pas exprimé, mais est en corrélation avec le sujet du verbe principal.

- M. De Clèves ne savait que **penser**. (Lafayette, *Clèves*, 368) – 1678 (Fournier 2002 : 281)
- Pour garder votre cœur, je n’ai pas où le **mettre**. (Corneille, *Nic.*, 132) – 1651 (*ibid.*)
- Est-ce qu’il n’y a pas une antichambre où se **tenir**. (Molière, *Escarb.*, I, 2) – 1671 (*ibid.*)

1.2.2.2. L’infinitif, pivot d’un syntagme dans une proposition

En dehors des cas précédents, l’infinitif est le plus souvent, en français classique comme en français moderne, le pivot d’un syntagme dans une proposition. En même temps, ce groupe verbal infinitif exerce à l’intérieur de la proposition une des fonctions du syntagme nominal : fonction de sujet, d’attribut, d’apposition, de complément du verbe, de complément du nom, de complément de l’adjectif, ou de complément circonstanciel. Le comportement syntaxique participe donc à la fois du verbe et du nom, comme Fournier l’a expliqué (2002 : 273) : « *il est verbe par son sémantisme (il dénote un procès qui importe des actants), et par sa puissance nodale (il régit tous les compléments du verbe, sauf le sujet) ; il est nom par ses fonctions.* ». De ce fait, l’infinitif reçoit l’appellation de « *mode mixte* »⁸ et aussi de « *mode nominal du verbe* ».

Dans la phrase, le syntagme infinitif peut être construit tantôt directement, tantôt indirectement au moyen d’une préposition, *de*, *à*, *pour*, etc. Parmi ces prépositions, il est plus souvent précédé de "*de*", ce qui a, par ailleurs, été beaucoup discuté : Jacques Damourette et Édouard Pichon (1911-1940 : §1053) le considèrent comme un « *article de l’infinitif* »⁹, point de vue partagé par Togeby (1957) dans son article ; Fournier parle d’un « *indice d’infinitif* » (2002 : 280)¹⁰, qui est analogue au *to* en langue anglaise. On remarque aussi la même utilisation pour le *zu* de l’allemand, le *te* du néerlandais, le *at*

⁸ Fournier explique que « *Les modes impersonnels du verbe sont des modes mixtes, qui participent à la fois de la catégorie du verbe, en tant que catégorie régissante, et d’une autre catégorie, en tant que catégorie régie : l’infinitif, verbe et nom, est le mode nominal du verbe ; le gérondif, verbe et adverbe, le mode adverbe du verbe ; le participe, verbe et adjectif, le mode adjectival du verbe.* » (2002 : 273).

⁹ Damourette et Pichon précisent que : « *le tour sans "de" présente le fait dans toute sa généralité abstraite ; aussi le nommerons-nous présentation abstraite. Quand au tour avec "de", il présente le fait sous sa forme particulière, avec les variétés que comporte chacune des réalisations phénoménales appartenant à l’espèce envisagée. C’est pourquoi nous donnerons à ce tour le nom de présentation concrète* » (1911-1940 : §1053).

¹⁰ Suivant ces avis, elle ajoute que « *l’indice "de" qu’on peut considérer comme un article de l’infinitif* » est « *dérivé de la préposition "de"* » (2002 : 280).

dans les langues scandinaves, et le *da* de l’italien (Jespersen 1971 : 95). Ces morphèmes signalent la fonction nominale de l’infinitif¹¹. En français classique, la présence ou non de la préposition, ainsi que le choix de cette dernière, sont sujets à variation (Fournier 2002 : 280 ; *HLF*, IV, 1017-1019). L’infinitif a donc pu se former dans son histoire en acceptant ces différentes variables qui alternent dans les différentes fonctions nominales distinctes :

- Infinitif sujet (∅ Vinf / de Vinf)

De voir cela si familièrement dans ma chambre me donna un extrême étonnement. (Sévigné, 1. 779, II, 994) – 30/06/1680 (Fournier 2002 : 280)

Raisonner est l’emploi de toute ma maison, / Et le raisonnement en bannit la raison. (F.S., 597-598) – 1672 (*ibid.*)

- Infinitif attribut (∅ Vinf / de Vinf)¹²

Le meilleur parti qu’on puisse prendre, c’est **de s’aller jeter dans l’eau la tête la première**. (G.D., III, 8) – 1668 (Fournier 2002 : 281)

Mais vous traiter ainsi, c’est **vous pousser à bout**. (F.S. 1148) – 1672 (*ibid.*)

¹¹ Effectivement, pour exprimer la valeur nominale, l’infinitif se rapproche plus morphologiquement du substantif en prenant un déterminant plutôt qu’une préposition. Néanmoins, l’emploi de la préposition ou d’un indice d’infinitif tend à prendre de plus en plus le relais du déterminant pour introduire l’infinitif : parallèlement à l’emploi de la substantivation de l’infinitif avec un déterminant, l’apparition de la préposition intervient au XIII^e siècle dans les constructions infinitives, d’abord devant l’infinitif sujet ou attribut, puis se développe graduellement (Ménard 1973 : 164-169). Selon Haase, « A partir du XVI^e siècle, la langue tend à construire l’infinitif faisant fonction de complément avec une préposition comme aujourd’hui, [...] » (1965 : 202 §87).

¹² Pour les époques précédant le siècle classique, à part les constructions avec ou sans *de* pour l’infinitif sujet et attribut, il est arrivé aussi, en ancien et moyen français, qu’il ait en fonction attribut la construction avec *à*, mais rarement. Par exemple, (AF) *Enuiz sereit a conter Toz cels ki abatu i furent*. (Eneas, 9412) « Ce serait un désagrément que d’énumérer tous ceux qui ont été abattus là. » (Ménard 1973 : 165) ; (MF) [...] *est pourffitable et bonne chose a oÿr lez plaisantez lectures dez anciennes histoires [...]*. (Artois, 1, 5) (Wilmet et Martin 1980 : 210). Par ailleurs, selon Wilmet et Martin, en moyen français, « la construction directe du syntagme infinitif sujet ou attribut est plus répandue que dans la langue actuelle » (1980 : 209).

Un autre point, selon Haase (1965 : 201), concernant la « *fonction sujet* » est le suivant: au XVII^e siècle, quand *c’est* est suivi d’une détermination attributive, l’infinitif qui est le sujet logique de *c’est*, est introduit par *que* sans l’indice *de*.

C’est une vie de lion ou de loup **que manger** sans un ami. (Malh., II, 336.) (Haase, 1965:201)

C’est crime **qu’**envers lui se **vouloir** excuser. (Corn., *Hor.*, V,2, 1541) (Haase, 1965:201)

- Infinitif complément de verbe impersonnel¹³ (∅ Vinf / de Vinf)¹⁴

Il me vaudrait bien mieux **d’être au diable que d’être à lui**. (Molière, *D.J.*, I, 1) – 1665 (Fournier 2002 : 280)

Il vaut mieux encore **être marié qu’être mort**. (*Fourb.*, I, 4) – 1671 (*ibid.*)

Quand il m’a dit ces mots, il m’a semblé **d’entendre** : / « Va vite ment [...] ». (*Dép. am.*, 1461-1462) – 1656 (*ibid.*)

Il m’a semblé **le voir en songe**. (Furetière, *Dic.*) – 1690 (*ibid.*)

Il me faudroit bien mieux **d’estre au diable, que d’estre à luy**. (ID., *D. Juan*, I, 1) (Grevisse :ch881)

- Infinitif complément du nom et de l’adjectif (à Vinf / de Vinf)

On la croyait **incapable ni de tromper ni d’être trompée**. (Bossuet, *Or. Fun. A. de Gonz.*, 265) – 1685 (Fournier 2002 : 277)

On n’est jamais si **facile à être surpris** que quand on songe trop à tromper les autres. (*ibid.*)

L’on eût dit que ce n’était pas le roi qu’ils voyaient, mais son corps **prêt à porter** en terre. (Vaugelas, *Q.C.*, X, 392) – 1653 : « à être porté » en langue actuelle¹⁵. (Fournier 2002 : 279)¹⁶

¹³ En tournure impersonnelle, « *L’infinitif sans préposition, sujet d’un verbe impersonnel, se construit au XVII^e siècle plus ou moins avec les mêmes verbes que dans la langue actuelle* » (Haase 1965 : 201), comme après *il faut, il vaut mieux (ou autant), mieux (ou autant) vaut, il (me) semble, il fait* + adjectif (Grevisse : §881).

¹⁴ Dans la langue moderne, *de* est au contraire obligatoire. Il existait en moyen français la construction avec *à*, qui restait rare. Par exemple, *En ne fait point ici à oublier que [...]*. (Jean Maupoint, § 160, p. 93) (Martin et Wilmet 1980 : 211)

En vous le produisant, je ne crains poin **le blâme / D’avoir admis** chez vous un profane, Madame (Molière, *F. S.*, 937-938) – 1672 (Fournier 2002 : 288)

- Infinitif complément du verbe¹⁷ (∅ Vinf / à Vinf / de Vinf)

La liste suivante, réalisée par Fournier (2002 : 64-72) nous montrera une vue globale de la langue classique, concernant les principales possibilités de constructions qui coexistent pour le complément infinitif des verbes. Pourtant, malgré cette liberté de la variation syntaxique, il est constaté au cours du XVII^e siècle, une transformation qui, selon Nathalie Fournier, entraîne les différentes constructions grammaticales, à coexister, mais de manière, d’après elle, régressive. Elle évoque même le fait que l’on évolue vers la fixation, « *bon nombre de verbes manifestent une tendance à se fixer dans un seul schéma (généralement celui qui a prévalu en français moderne).* » (Fournier 2002 : 73).

- L’infinitif complément direct

1. Verbes¹⁸ ayant une seule construction sans variation : ∅ Vinf

L’éloquence **peut se trouver** dans les entretiens et dans tout genre d’écrire. (La Bruyère, *Car.*, I, 55) -1688 (Fournier 2002 : 65)

2. Verbes admettant des constructions concurrentes :

¹⁵ Haase (1965 : 198) a expliqué que dans le même cas, contrairement à l’emploi de l’actif, la langue moderne emploie le passif à sa place.

¹⁶ L’infinitif complément du nom et de l’adjectif à forme active peut recevoir une interprétation passive, comme quand Henri Bonnard (1975 : 2678) parle d’une « *indifférence à la voix* » et ce que Nathalie Fournier (2002 : 277-278) définit comme une « *indétermination diathétique* ». D’après elle, au XVII^e siècle, l’usage était fréquent « *en particulier dans les constructions à adjectif opérateur, à condition que l’infinitif soit un verbe transitif employé sans complément direct* ».

¹⁷ En français classique, la situation de variations était plus fréquente et plus répandue, à savoir que « *la langue classique donnait à beaucoup de verbes une autre construction que celle qui est suivie ordinairement aujourd’hui* » (Grevisse : 1282 §874).

¹⁸ Ce sont les verbes modaux qui ont une seule construction depuis l’ancien français.

- Vinf / de Vinf

Elle s’en excuse [...] et leur **commande choisir** eux-mêmes (Corneille, D. S. Argument, II, 555) 1650, corrigé en « **commande de choisir** » en 1660. (*id.* : 66)

Vous **désirez apprendre** la langue française. (Maupas, Gramm., 150) 1618 / Pour **avoir désiré de me voir** votre époux (Molière, F. S., 1232) -1672 (*id.* : 67)

Je **promettais relâcher** le dit Sauvecanne (Malherbe, Instruc., I, 344) + 1628 / Je **promets de payer**. (Furetière, *Dic.*) -1690 (*id.* : 68)

- à Vinf / de Vinf

L’offense que nous **cherchons à venger** est une sœur séduite et enlevée d’un convent (D.J., III, 3) – 1665 (*id.* : 68)

J’ose espérer que vous [...] ne trouverez pas étrange que nous **cherchions d’en prendre** la vengeance. (D.J., III, 3) (*ibid.*)

[...] **hésiter à prendre** parti (Richelet, *Dic.*) – 1680 (*ibid.*)

Ils n’**hésitent pas de critiquer** des choses qui sont parfaites (Le Bruyère, Car., XI, 145) – 1689 (*ibid.*)

- Vinf / à Vinf / de Vinf

J’**aime** mieux **les souffrir**, que de les mériter. (Corneille, *Hor.*, 154) – 1640 (*ibid.*)

Puisqu’il **aime à périr**, je consens qu’il périsse. (*Pol*, 1684) – 1643 (*ibid.*)

Ce que je suis m’arrache à ce que j’**aimais d’être** ! (Hér., 823) – 1647 (*id.* : 70)

- L’infinitif complément indirect

1. Verbes ayant une seule construction sans variation : *V de Vinf*

Il ne **cesse de pleurer**. (Académie, *Dic.*) -1694 (*id.* : 66)

Je ne **refuse point de servir**. (Académie, *Dic.*) – 1694 (*ibid.*)

2. Verbes admettant des constructions concurrentes :

- (N) à Vinf / de Vinf

Il **forçait** tous les gens de bien à **détester** sa folle conduite. (Fénelon, Tél., II, 152) – 1699 (*id.* : 71)

Je vous conjure au moins de ne me point **forcer d’en épouser** un autre. (Molière, M. im., III, 14) – 1673 (*ibid.*)

- (N) Vinf / de Vinf

Je te venais **prier de** ne le point **haïr**. (Racine, ph., 696) – 1677 (*id.* : 72)

Je vous **prie assurer** M. de Valavez que je suis son servieur... (Malherbe, Lett., III, 366) (*ibid.*)

- Infinitif complément circonstanciel

Je t’en crois **sans jurer** avec tes incartades (Corneille, Ment., 225) (*id.* : 285)

Pour se condurie, enfin, n’a-t-il-pas ces aïent ? (Racine, Brit., 162) (*ibid.*)

Le français moderne impose que l’infinitif circonstanciel ait le même agent que les verbes dont il dépend. Or au XVII^e siècle, c’est libre. Il peut avoir un agent différent du verbe principal (cf. 2002 : 287-288).

* * *

Si nous essayons de décrire l’évolution de l’infinitif sur un mode graphique avec deux courbes, l’une représentant son état nominal, et l’autre, son état verbal, on constate que la courbe de l’infinitif substantivé chute à partir du XVII^e siècle, tandis que celle de la *verbalité* infinitive reste plutôt stable depuis le moyen français. L’infinitif du français classique suit cet état verbal "précoce", déjà déterminé à l’époque du moyen français et soumis aux mêmes règles, avec, certes, des changements mineurs, mais selon un schéma d’évolution général similaire. Notons que parmi les changements, le plus important concerne l’ordre des mots à l’intérieur du syntagme infinitif, notamment la place des pronoms critiques et des marqueurs négatifs par rapport à l’infinitif. Effectivement, cela est précisément le sujet de cette thèse. Nous y revenons plus tard.

Chapitre 2.

Aux origines de la négation française à deux termes

À présent que la présentation générale de l’infinitif français a été faite de façon diachronique tout en gardant le XVII^e siècle comme foyer de référence central, une étude semblable sur la négation en langue française d’un point de vue général¹⁹ fait l’objectif de ce présent chapitre. Néanmoins, il nous faut tout d’abord poser un préalable. Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué l’existence de deux pôles distributionnels concernant l’infinitif français, l’état substantif (se raréfiant donc au XVII^e siècle²⁰) et l’état verbal. Ce chapitre résumera l’état des connaissances sur la négation en général mais en ne prenant en compte que la distribution verbale qui fait le cœur de notre étude pour des raisons de quantité et de pertinence des occurrences. Nous ne prendrons donc en compte que la forme verbale et non la forme substantivée, car son emploi devient presque marginal. Or l’infinitif verbal possède les mêmes morphèmes négatifs que les verbes conjugués, ce qui nous amène à étudier de manière générale le système de la négation française.

Une structure aussi répandue actuellement en français que la double négation ne signifie pas qu’il en va de même pour les autres langues, voire pour celles qui sont issues d’une famille linguistique identique. Cette forme de négation est en effet le fruit d’une évolution qui s’est faite au fil du temps. Par ailleurs, même en français, la négation à deux termes n’a pas toujours été un usage en vigueur. Pour prendre une

¹⁹ Comme nous l’avons déjà indiqué précédemment, nous ne nous intéresserons pas encore précisément au XVII^e siècle.

²⁰ Nous y avons fait référence à la partie 1.2.1.

vision plus large, en nous appuyant sur les études faites sur cette question de la nécessité du deuxième élément négatif, et aussi pour connaître les tenants et aboutissants du changement évolutif général de la négation, nous nous appuyerons tout d'abord sur les travaux de Jespersen, linguiste diachronicien. Nous verrons ensuite en quoi la grammaticalisation, concept mis en lumière par Antoine Meillet, prise dans un contexte diachronique et devenue un des pivots centraux importants pour la linguistique, peut se révéler un élément déterminant pour l'étude de la négation du français. Enfin, après avoir présenté la négation à deux termes, nous regarderons les rôles des deux éléments, l'un par rapport à l'autre. La question du changement de la charge du poids sémantique de la négation actuelle sera ainsi abordée.

2.1. Approche générale : la négation verbale du français comparée à celle des langues romanes

En français contemporain, la négation pour les verbes est ordinairement répartie sur deux termes, et discontinue à la fois morphologiquement et syntaxiquement. Cette possession par la négation verbale de deux éléments est une particularité par rapport aux autres langues romanes (Marchello-Nizia 1999 : 113).

Pour commencer, nous allons résumer brièvement le système actuel de la négation pour obtenir une idée globale de l'état usuel : comme on le sait, pour marquer la négation des formes verbales dont l'infinitif fait partie, le français moderne connaît une négation typique « à double détente » (Tesnière 1959 : 223), c'est-à-dire l'adverbe *ne* employé pour exprimer la négation en association avec un deuxième élément (*ne...pas*, *ne...plus*, *ne...rien*, *ne...jamais*, etc.), qui est le plus souvent *pas*. Ces deux parties d'éléments sont respectivement désignées et interprétées de façons différentes par les grammairiens, par exemple : le « discordantiel »²¹ et le « forclusif »²² chez

²¹ *Ne* est appelé « discordantiel » par Damourette et Pichon (1911-1940 : § 115).

²² Damourette et Pichon (1911-1940) expliquent que « *Le second morceau de la négation française, constitué par des mots comme rien, jamais, aucun, personne, plus, guère, etc., s'applique aux faits que*

Jacques Damourette et Édouard Pichon (cf. 1911-1940 : §115-116) ; la « *négation immanente* » et la « *négation transcendante* » chez les Guillaumiens (cf. Muller 1991 : 209). Dans la proposition, les deux parties de la négation occupent une position fixe, et cette position dépend du mode du verbe (Grevisse 1993 : §980). Lorsque le verbe est à un autre mode que l’infinitif, la négation encadre le verbe conjugué ou le verbe auxiliaire selon qu’il s’agit d’un temps simple ou d’un temps composé, ainsi que les pronoms compléments, s’il y en a. En revanche, pour l’infinitif, les deux parties le précèdent généralement en formant un seul bloc²³. Comme l’usage à deux termes est standard, cette norme implique que la suppression ou l’omission de l’un ou de l’autre entraînera soit une faute grammaticale, soit un changement au niveau du registre de la langue : il est possible de supprimer le deuxième élément quand l’emploi de *ne* seul ne se fait que dans les registres de langue écrite soutenue, autrement dit dans quelques rares contextes en français littéraire et soigné avec certains verbes ou certaines constructions²⁴ ; au contraire, le premier élément *ne*, ne peut être effacé que dans le registre de langue parlée.

Le tableau ci-dessous, qui concerne les formes normales de l’usage standard dans les principales langues romanes actuelles, nous montre que le français est effectivement « *un cas à part* » (Muller 1991 : 213). Ce point de vue, selon Muller, s’accorde avec celui de Bourciez, qui considère également sa négation à deux termes comme « *une exception* » (1967 : 213).

le locuteur n’envisage pas comme faisant partie de la réalité. Ces faits sont en quelque sorte forclus, aussi donnons-nous à ce second morceau de la négation le nom de forclusif. » (§116). De plus, ils précisent que ces termes créent « *une atmosphère forclusive* » (§2243) qui « *ne procède en réalité pas de circonstances grammaticales, mais de motifs sémantiques d’ordre psychologique. On y est plongé toutes les fois qu’on gravite autour d’un fait présenté comme ne rentrant pas dans un envisagement facile de la réalité, la réalité devant s’entendre ici, comme on va le voir, sous le triple aspect de la probabilité, de la désirabilité et de l’attingibilité investigatoire.* » (§ 2244).

²³ Nous reprendrons ultérieurement dans le chapitre II les détails à propos de la place de la négation du verbe à l’infinitif.

²⁴ En français moderne, sauf dans certaines circonstances exceptionnelles où *ne* est employé obligatoirement ou facultativement seul (cf. Grevisse 1993 : §§ 984-985), « *Le plus souvent, cependant, on recourt à la fois à ne et à un auxiliaire, adverbe, déterminant ou pronom.* » (*idem.* : § 973).

Tableau²⁵ de la négation des langues romanes actuelles

Langues	Formes normaux
latin	non V
français	ne V pas
italien	non V
espagnol	no V
catalan	no V
portugais	não V
roumain	nu V
rhéto-roman (ladin)	nu(n) V
rhéto-roman (romanche)	V buc(a)
occitan	V pas

Comme nous pouvons le constater, la plupart des langues possèdent un seul élément négatif, et celui-ci est en général préverbal, sauf pour l'occitan et le romanche. D'après Muller, la disparition de la négation préverbale est récente. Actuellement, leurs négations restent marquées par la forme postverbale²⁶. En effet, la négation d'origine des langues romanes, issue du latin *non*, reste préverbale, et cette forme négative, elle-même, provient d'une ancienne « *particule autonome* » indo-européenne **ne* (Meillet et Vendryès²⁷ 1966 : 601), renforcée (**ne oinom*). Le fait que le français comporte une négation à deux termes amène à s'interroger sur le pourquoi de la particularité du résultat français, différent, malgré une origine commune des langues.

²⁵ Ce tableau est un extrait de la première colonne de celui illustré par Claude Muller, à la page 211 de son œuvre (1991).

²⁶ Pour plus de détails, cf. Muller 1991 : 212-213.

²⁷ D'après les auteurs (1966 : 601), la forme négative indo-européenne **ne* s'est conservée non seulement en latin, mais aussi en sanskrit *ná*, en slave *ne* et en baltique *ne*.

2.2. Interprétations de la double négation du français à travers le regard diachronique

Dans la partie précédente, nous avons pointé la particularité de la double négation en langue française par rapport aux autres langues romanes. Il convient donc à présent de s'intéresser aux causes de cet "accident" linguistique. En sachant que le point de départ est identique, il s'agit forcément d'une évolution différente. Afin d'obtenir un résultat optimum, nous allons nous fonder sur des études diachroniques.

Cette question à propos de la spécificité de la double négation française a depuis longtemps intéressé les linguistes diachroniciens : l'une des hypothèses qui est invoquée pour expliquer ce phénomène est celle du fameux *cycle de Jespersen*, selon laquelle l'appauvrissement phonétique de *ne* serait à la source de la double négation ; d'autre part, la pertinence du concept de « *grammaticalisation* » se situe, depuis Antoine Meillet en 1912, au centre de la question de la négation, pour illustrer le déclin du sens propre et le changement de catégorie grammaticale de la deuxième partie des particules négatives. Il s'agit en effet de deux approches différentes, mais se focalisant sur un besoin de renforcement pour la négation française.

2.2.1. *Le cycle de Jespersen*

Le linguiste diachronicien, Otto Jespersen (1924 : 479-482), illustre l'évolution des formes de la négation dans l'histoire des langues indo-européennes, par des cycles formés d'étapes d'affaiblissement, puis de renforcement. Selon lui, l'affaiblissement phonétique des morphèmes négatifs est la cause principale de l'évolution, et cela a conduit aux besoins de renforcement. Jespersen déduit ainsi que la négation préverbale de l'indo-européen **ne* a été soumise à cet affaiblissement et a presque disparu en latin :

la particule *ne*, trop « faible », a été renforcée « en lui ajoutant *oenum*²⁸, "une chose" » (*idem.* : 479), qui a donné *non* (*noenum* de **ne-oenum* = "pas une chose") en latin. Du latin au français, l'évolution de la négation s'est poursuivie, le cycle de la négation a recommencé en ancien français. À l'aube de l'ancien français, la négation a gardé la forme accentuée *non*²⁹ comme en latin. Pourtant, cette forme *non* s'affaiblissant phonétiquement à nouveau, elle a peu à peu perdu son accent³⁰, et a abouti à *nen*³¹, puis *ne* est apparu, qui est « pratiquement identique du point de vue phonétique à l'adverbe proto-indo-européen » (*ibid.*). Cet affaiblissement mène encore à la recherche de renforcements, « *non pas cette fois par coalescence morphologique, mais par adjonction d'un élément séparé du premier terme, [...]* » (Muller 2004 : 19). Pour renforcer l'aspect négatif, l'expression de la négation a donc eu recours à l'emploi de deux termes, tels que *ne...pas*, *ne...point*, etc., c'est de là que provient le système de la double négation qui se maintient en français classique et ensuite en français moderne.

Parallèlement au français, les autres langues romanes, qui ont également pour origine le latin, se fondaient au début sur la négation *non*. Elles ont cependant connu des développements assez dissemblables, chacune à des rythmes variables (cf. tableau, p. 37). Par exemple, les langues comme l'espagnol (*no*), le catalan (*no*) ou encore davantage l'italien (*non*) gardent une forme négative proche de l'origine latine, alors

²⁸ Le *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots* (1967 : 444) précise que *ne* a été renforcé « par l'addition du neutre de *unus*, ancien *oinos*, d'où *ne oinom*, encore reconnaissable dans les formes anciennes *noenum*, *noenu* ».

²⁹ Le *Dictionnaire étymologique Larousse* (1989) mentionne la date de 1080 pour l'apparition de *non* dans le texte de la *Chanson de Roland*. Marchello-Nizia (2003 : 63) cite une autre occurrence avec l'usage de *non* du texte des *serments de Strasbourg*, daté de 842 : *si io returnar non l'int pois, [...]*. « *si je ne peux l'en détourner* ».

³⁰ Willy Van Hoeske (2004 : 135) indique les formes phonétiques du changement successif de la perte de l'accent de *non* : /non/ > /nən/ > /nə/.

³¹ Selon Grevisse (1993 : § 973), en très ancien français, *nen* est employé devant voyelle. Par exemple : *Ço est une gent ki Deu nen amat unkes* (*Rol.*, 3261). Moignet (1973 : 276) est du même avis. Plus précisément, d'après Ménard (1988 : 346), « dans les textes du XII^e siècle la négation atone *ne* apparaît sous la forme *nen* devant voyelle pour éviter à la fois l'hiatus et l'élosion. Au XIII^e siècle *nen* disparaît ».

que les langues romanche (*buc(a)*) et occitane (*pas*) connaissaient non seulement l'adjonction du second élément comme le français, mais aussi la disparition du premier élément plus tard. Pourtant, cet effacement n'est pas encore complètement effectif en langue française, même si le français oral actuel a tendance à effacer *ne*, au profit du deuxième terme seul.

Le cycle de Jespersen³² peut ainsi se résumer par le traitement des marques latines et françaises suivant, qui est illustré par Willy Van Hoecke (2004 : 13) :

Le cycle de Jespersen

- Ne dico. ----- Latin primitif
- **Non** dico. ----- Latin classique (renforcement *ne* + *oenum*)
- **Nen** di³³. ----- Français primitif
- Joe **ne** di. ----- Ancien français
- Je **ne** dis **pas**. ----- Français
- Je dis **pas**. ----- Français actuel

³² Le phénomène évolutif n'est pas réservé qu'aux langues romanes. Jespersen (1924 : 480-481) s'est appuyé sur d'autres langues : par exemple, dans le cas de l'anglais, en vieil anglais, *ne*, le seul élément préverbal, est employé pour marquer la négation. Ensuite, un deuxième élément *not* a été ajouté en moyen anglais pour renforcer la négation, qui est une forme affaiblie de *nought*. Cette forme *not* ayant davantage porté la négation a finalement remplacé *ne* et a pris sa place devant le verbe. D'après l'auteur, les cinq étapes de l'évolution sont suivantes : Ic ne secge → I ne seye not → I say not → I do not say → I don't say.

³³ L'exemple employé est étrange, *nen* s'employant normalement avec un vocable en début du mot suivant.

Cependant, comme le précise Muller, les raisons de ce cycle de Jespersen et de sa vitesse d'accomplissement, semblent « *moins claires* », même si le séquençage est bon. En effet, une cause fondée principalement sur l'affaiblissement phonétique peut paraître « *insuffisante* » (cf. Muller 1991 : 206-207, 216-218). La linguistique générale et la typologie des langues tendent à prouver que la négation dans les langues SVO tend à passer derrière le verbe avec les compléments, les propositions et les adverbes.

2.2.2. La grammaticalisation des particules négatives

Comme nous l'avons vu avec le cycle de Jespersen, la négation latine *non* qui est antéposée au verbe, a perdu son accent propre et s'est affaiblie en *ne*. Ensuite, l'affaiblissement de ce dernier, *ne*, mène à l'appel de l'emploi d'éléments "auxiliaires" de renforcement, tels que les morphèmes *pas*, *point*, etc., qui se mettent le plus souvent derrière le verbe, d'où des morphèmes discontinus de la négation française, tels que "*ne+V+pas*", structure imposée en français contemporain. Au cours de leur utilisation, ces termes semblent traverser un long processus linguistique diachronique dit de *grammaticalisation*. Tous ont perdu leurs sens propres et leurs valeurs d'origine, et acquis une valeur négative qu'ils n'avaient pas du tout au départ, en devenant de simples adverbes grammaticaux pour marquer la négation. Dans cette partie, nous nous employons à retracer leur histoire, et à nous interroger sur leur évolution d'emploi dans toute leur étendue.

2.2.2.1. Théorie fondatrice selon Meillet en 1912

Depuis Antoine Meillet, le concept de grammaticalisation a été employé, chez les linguistes diachroniciens, pour le phénomène de la négation en français, pour expliquer l'évolution de ses particules. En effet, Meillet³⁴ a évoqué en premier le terme de « *grammaticalisation* » (p.131) dans son article intitulé *L'évolution des formes*

³⁴ Cet article a paru d'abord en 1912 dans la revue *Scientia*. Il a été repris dans *Linguistique historique et linguistique générale* en 1982.

grammaticales paru en 1912³⁵, et l'a défini comme « *le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical* » et « *l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome* » (*idem.*). Dans cet article fondateur, il en explique les phénomènes de l'évolution des langues indo-européennes en utilisant les trois phases successives, qu'il désigne sous les termes de « *mots principaux* », « *mots accessoires* » et « *éléments grammaticaux* » :

Les langues suivent ainsi une sorte de développement en spirale : elles ajoutent des mots accessoires pour obtenir une expression intense ; ces mots s'affaiblissent, se dégradent et tombent au niveau de simples outils grammaticaux ; on ajoute de nouveaux mots ou des mots différents en vue de l'expression ; l'affaiblissement recommence, et ainsi sans fin. (Meillet 1912 : 140)

C'est donc un mouvement cyclique perpétuel qui peut être retrouvé dans toutes les langues naturelles qui sont en évolution constante et qui se renouvellent continuellement. L'auteur a même justifié l'appauvrissement du sens du morphème ajouté comme étant à la fois la cause et la conséquence de la grammaticalisation :

L'affaiblissement du sens et l'affaiblissement de la forme des mots accessoires vont de pair ; quand l'un et l'autre sont assez avancés, le mot accessoire peut finir par ne plus être qu'un élément privé de son sens propre, joint à un mot principal pour en marquer le rôle grammatical. Le changement d'un mot en élément grammatical est accompli. (Meillet 1912 : 139)³⁶

³⁵ D'après Marchello-Nizia (2006 : 17), l'idée du processus linguistique a été déjà décrite et abordée par Condillac en 1746 dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Pour plus de détails sur l'historique de l'approche de la grammaticalisation, voir Heine, Claudi et Hünemeyer (1991 : 1-22), Hopper et Traugott (1993 : 18-20), Lehmann (1995 : 1-11), et aussi Marchello-Nizia (2006 : 17-19).

³⁶ Après Meillet, des auteurs dans des domaines différents ont développé abondamment cette approche de la grammaticalisation en l'intégrant dans leurs études spécialisées comme avec les travaux d'Edward Sapir, l'africaniste Carl Meinhot, les spécialistes de l'indo-européen Calvert Watkins et Jerzy Kurylowicz (1965), etc., d'après Walter de Mulder (2001 : 10). Par la suite, grâce à plusieurs travaux successifs de Traugott et Hopper (1993), Heine (1991), Lehmann (1982), Marchello-Nizia

Effectivement, l'application de la grammaticalisation à la négation du français constitue un exemple typique. Son évolution semble accréditer le point de vue de Meillet que, comme Walter de Mulder le souligne, « *la grammaticalisation s'explique essentiellement par un besoin d'expressivité de la part des locuteurs : ceux-ci ajoutent pas pour renforcer la négation ne, qui était atone et avait perdu de sa force expressive*³⁷ » (2001 : 11). Et au fur et à mesure, lorsque le sens du morphème grammaticalisé perd sa force à son tour, de nouvelles constructions vont se créer à nouveau pour une recherche d'expressivité. D'ailleurs, cela est confirmé par le cas de *pas* actuel, dont le sens semble avoir tendance à s'affaiblir, et qui conduit déjà à des structures telles que *pas du tout* (*ibid.*).

Retraçons maintenant l'évolution de la négation française en remontant vers l'ancienne langue, afin d'étudier précisément le processus de la grammaticalisation des morphèmes négatifs. Nous distinguerons deux cas différents, qui concernent l'un la négation *totale* et l'autre la négation *partielle*. Cette opposition est prise en charge différemment par les grammairiens : par exemple, en dehors de la dichotomie de Grevisse (1993 : §976-977), il existe aussi celle de Riegel (1994 : 411), qui remplace le terme « *absolue* » par « *totale* », « *relative* » par « *partielle* ». Pour distinguer ces deux types de négations, Grevisse (*ibid.*) donne les définitions suivantes : « *Lorsque la négation est absolue, c'est-à-dire lorsque le fait lui-même est nié, [...]* », et « *Lorsque la négation est relative, c'est-à-dire lorsqu'on limite la négation ou qu'on la fait porter seulement sur un aspect du fait [...]* », tandis que Riegel (*ibid.*) explique que la négation totale consiste à nier l'ensemble de la phrase, et que la négation partielle sert à nier un des constituants de la phrase.

(2006), cette théorie est devenue une sorte de pivot central important de la réflexion pour la linguistique générale (cf. Marchello-Nizia 2006 : 18).

³⁷ Ici apparaît cette notion de « *force expressive* » qui semble aujourd'hui bien vague. C'est une expression de l'intensité ou forme de superlatif.

2.2.2.2. Cas de la négation absolue avec *pas* et *point*

En ancien français, la simple négation *ne* qui niait pleinement était la négation essentielle du verbe. Mais très tôt, l'idée de *ne* a été renforcée, à cause du besoin d'expressivité, avec l'emploi des mots annexes variés qui existaient et ne désignaient que des quantités de valeur minime³⁸ : les substantifs *pas* (un pas), *point* (un point) et *mie* (une miette) ou d'autres termes ayant un sens positif à l'origine, *gote* (une goutte), *mot*, *nois*, *pois*, etc.³⁹, ont été choisis. On voit à cette ancienne époque la possibilité du morphème unique *ne* et celle du morphème double alterner (Marchello-Nizia 2003 : 63). Plusieurs textes en ancien français peuvent témoigner concrètement pour nous de ces traces d'utilisations de la négation renforcée (cf. Yvon 1948, 1959, 1960 ; Price 1962), d'abord avec les verbes à un mode personnel, « *en particulier dans les énoncés déclaratifs à l'indicatif* » (Andrieux-Reix 2000 : 125). De plus, cet usage semble apparaître déjà pour la première fois dans le texte de la *Chanson de Roland*⁴⁰ vers 1095 (Anglade 1965 : 225⁴¹) :

- Vos n'irez **pas** uan de mei si luign. (Vous n'irez pas maintenant loin de moi d'un seul pas.) (Roland, 250) (Muller 1991 : 223)
- Mais de s'espee **ne** volt **mie** guerpir. (Roland) (Grande Larousse 1963 : 3575)

Au début, les emplois de la négation renforcée étaient facultatifs, et n'étaient privilégiés que pour des verbes avec lesquels ces termes entretenaient une relation de

³⁸ Grevisse la précise « *une petite quantité, une petite étendue, une chose de valeur insignifiante* » (1993 : § 976).

³⁹ Pour la liste plus complète, cf. Grevisse (*ibid.*).

⁴⁰ On a trouvé dans le texte au total 4 occurrences avec *pas* et 34 avec *mie* (selon Price 1962, cité par Muller 1991 : 223). Cependant, elles étaient encore relativement rares par rapport à l'emploi simple de *ne* seul.

⁴¹ Joseph Anglade précise qu'on ne trouve pas de trace de *ne pas*, *ne point* et *ne mie* dans les textes antérieurs à la *Chanson de Roland* au moins jusqu'au texte de la *Vie de Saint Alexis* inclus entre le début et le milieu du XI^e siècle. Quant à *point*, son emploi de quantifieur était un peu plus tardif par rapport à *pas* et gardait plus son statut de substantif, *point de N* (Muller 1991 : 223).

signification propre (Moignet 1973 : 277 ; Marchello-Nizia 2006 : 121⁴²), par exemple : Il **ne** voit **point** / **gote** = il ne voit *même pas un point* / *même pas une goutte*. Foulet (1930 : 259) ajoute qu'« *il est bon de noter qu'on trouve souvent pas avec des verbes de mouvement* », et Price (1984) soutient également ce point de vue. Toutefois, *pas*, *point* et *mie* qui, parmi les autres termes dans cet emploi, n'ont pas de « *fonction emphatique et [servent] simplement à marquer la négation* » (Walter de Mulder 2001 : 10) étaient les plus utilisés. Ces termes s'employaient donc par la suite « *assez rapidement et de façon adverbiale, avec tout verbe* » (Muller 2004 : 20). L'usage s'installant, à force d'être associés à *ne* pour charger le contenu négatif, ils se sont progressivement vidés de leur propre sens positif, et ont fini par être grammaticalisés (Marchello-Nizia 2003 : 63) en se désémantisant totalement et en étant recatégorisés de la classe grammaticale de substantif à celle d'adverbe. Si les occurrences de l'emploi de *ne...mie* étaient au début les plus abondantes comme le prouve leur présence dans la plupart des premiers textes pendant la période de l'ancien français (Yvon 1948), elles étaient devenues rares en moyen français, et ont fini par disparaître⁴³ à la longue, à la fin du XIV^e siècle (Marchello-Nizia 1997 : 304). *Ne...pas* et *ne...point* continuent leur évolution, et progressent encore jusqu'au XVII^e siècle, avant de se généraliser tout au long de ce siècle.

À partir de cette théorie, Muller (1991 : 224-226 ; 2004 : 20-21) qui suit le même cheminement que Meillet (1912), décrit l'évolution de la grammaticalisation des particules *pas* et *point* en trois grandes étapes : ces deux termes sont passés d'abord du statut de « *quantifieurs indéterminés* » à celui de « *semi-négations* », et à la fin à celui d'« *opérateurs de négation* ». Selon l'auteur, ces trois étapes successives « *se chevauchent* ». Résumons la contribution de Muller :

⁴² Marchello-Nizia (2006 : 121) précise que *point* et *gote* ne se sont employés qu'avec un type de verbe comme *voir*.

⁴³ Grevisse (1993 : § 976) cite quelques exemples pour montrer la résurgence de l'emploi de *mie* chez certains auteurs de la littérature d'aujourd'hui : *Je ne le dirai mie* (Verl., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, VII), *L'averse dont elle semblait ne se soucier mie* (Gracq, *Balcon en forêt*, p. 45), etc. Malgré les réapparitions, *mie* reste d'un emploi bien archaïque.

I) La première étape se situe principalement au Moyen-âge. À cette période, les substantifs positifs *pas* et *point* permettaient, dans un contexte négatif, d'apporter une information complémentaire explicite sur la quantification liée au sens, qui renseigne sur le degré de négation du verbe pour savoir jusqu'à quel point le verbe concerné, est nié. De ce fait vient l'appellation de l'étape des « *quantifieurs indéterminés* » pour Muller. Avec ce statut, *pas* ou *point* à côté d'un verbe dans une phrase, sans l'accompagnement de la présence de *ne*, ne pouvaient pas encore en prendre la valeur négative d'eux-mêmes seuls, au contraire, ils ne pouvaient être interprétés que comme introduisant l'idée de "quelque peu" ou "en quelque façon" (Moignet 1973 : 270) :

- Car sachiez que mout li pesast Se cele robe **point** usast. (Guill. Lorris, 221) (Moignet 1973 : 271) (traduit par Muller : Sachez-le, il lui en coûterait Si elle utilisait **le moins du monde** cette robe.)
- [...] je n'ai nul ami si chier Vers cui je m'an fainsisse **pas**. (Erec, 6053) (Je n'ai pas d'ami, si cher soit-il, contre qui j'aurais refusé de combattre **le moins du monde**.) (Ménard 1988 : 347)

II) La deuxième étape voit s'opérer, d'après Muller, un glissement de la fonction de *pas* et de *point* vers le statut de « *semi-négations* ». Comme cette désignation nous l'indique, les deux termes conservaient encore les mêmes emplois positifs que dans l'étape précédente, mais en même temps ils ont pris de plus en plus en charge la négation en étant accompagnés de la particule *ne*. À ce nouveau stade, *pas* et *point* pouvaient « être cumulables avec les indéfinis négatifs comme *nul, jamais* » (1991 : 224), ce qui donnait donc une construction comme *ne...pas...jamais, ne...point...personne, etc.*

III) Enfin, dernière étape, cette évolution installe *pas* et *point* dans le rôle d'« opérateurs de négation » de façon généralisée. Ce statut est « une norme à la fin du XVI^e siècle » (1991 : 225). Ils ont pris cent pour cent en charge la négation, et même pouvaient être employés seuls. Pour ce dernier emploi, Muller relève des cas particuliers afin d'illustrer ce nouveau statut :

- Le premier est l'existence de textes du XVI^e siècle où l'on peut trouver, à côté du verbe, les premiers usages avec un sens négatif de *pas* et *point* sans l'adjonction de *ne*. Notons que cet emploi rappelle le français oral actuel. Cependant, cette observation est controversée, des occurrences sont déjà identifiées par Martin et Wilmet (1980 : 34), pour la période du moyen français.

- Le deuxième cas est celui qui concerne le changement de sens de *pas* ou de *point* seul dans la phrase interrogative. Selon Muller, leur sens dans cette construction a pris un tournant en moyen-français : au début, *pas* et *point* avaient des emplois non négatifs qui ne signifiaient que « *en quelque sorte, si peu que ce soit* » avec « *une valeur – ténue – d'indéfinis en contexte à polarité négative* » (2004 : 27). Pourtant, de plus en plus souvent, à partir du XVI^e siècle, nous trouvons peu cet emploi positif. En effet, leur sens a été différemment interprété comme dans une interro-négative, où *ne* est absent, et « *orienté vers une réponse négative, comme en français moderne avec un indéfini négatif : A-t-on jamais vu cela ? – On n'a jamais vu cela* » (1991 : 225). Muller a réussi à citer quelques rares exemples de l'usage ancien positif dans les *Essais* de Montaigne : par exemple :

Et moy, suis-je dans un bain ? suis je **pas** plus à mon aise que toy ? (Essais, III, 6)
(idem., d'après Schweighaeuser : 1851)

Muller tente d'avancer une explication :

Il est impossible de comprendre la phrase comme une interro-négative sans ne : il y aurait contresens. La phrase signifie : non « Ne suis-je pas plus à mon aise que toi ? », mais « suis-je si peu que ce soit plus à mon aise que toi ? ». (idem.)

- Pour le troisième cas, il faut souligner que *point* acquiert même la possibilité de servir de réponse négative.

Pas et *point* se sont donc grammaticalisés et sont devenus les marqueurs principaux de la négation qui nient pleinement. Cependant, au cours du français classique, avec une évolution qui allait « *conduire aux restrictions d'emploi actuelles* »

(*idem.*), non seulement *pas* et *point* ne pouvaient plus être associés avec d'autres mots négatifs, mais aussi leurs emplois seuls avec suppression de *ne* ont disparu dans les phrases assertives.

Malgré la grammaticalisation des deux termes, *pas* et *point*, l'état actuel du français montre qu'aujourd'hui la norme ne retient que *pas* comme morphème privilégié pour former la négation totale des verbes. En effet, il ne reste pratiquement que *ne pas* pour le français contemporain, alors que l'usage de *ne point* a plutôt une coloration archaïque (Grevisse 1993 : §976). Pourtant, des occurrences sporadiques de ce dernier emploi peuvent encore être trouvées dans des emplois avec un français recherché ou régional. Les raisons de la dominance de *pas* comme morphème négatif principal sont expliquées par les linguistes, comme Walter de Mulder (2001 : 10) le souligne, comme étant principalement d'ordre sociolinguistique. En effet, *pas* était la particule négative la plus utilisée à Paris, ainsi que dans le centre et à l'ouest de la France. L'influence du français de Paris se propageait par la suite de plus en plus dans le reste du pays. *Pas* a donc pris l'avantage en premier sur l'usage utilisé dans le nord et l'est de la France, où *mie* était bien courant, puis s'est imposé face aux usages de *goutte* et de *point*, qui restent toutefois possibles à présent encore dans quelques contextes.

2.2.2.3. Cas de la négation relative avec *personne*, *rien*, *jamais*, *plus* et analogues

À côté de la négation totale, les verbes peuvent également avoir recours à la particule *ne* en l'associant à des termes spécifiques pour exprimer la négation partielle qui implique une limite. La pratique de ces termes avec *ne* peut être avérée depuis l'époque reculée du Moyen-âge, d'abord à côté des verbes à l'indicatif. Au cours de l'histoire, leur statut, à la suite de leur emploi fréquent dans les phrases négatives suppose également une longue évolution de grammaticalisation dans la fonction relayée à l'expression de la négation. Au départ, *ne* ayant un sens plein, leur sens indéfini

virtualisant est en place. C'est lorsque *ne* décline dans l'expression de la négation que le sens négatif de ces indéfinis s'élabore.

En ancien français, toujours pour renforcer l'idée de la négation, ces termes qui étaient, eux aussi, de signification positive à l'origine, appartenaient à trois catégories grammaticales distinctes (Moignet 1973 : 277-278 ; Ménard 1988 : 253-255) : les adverbes qui peuvent indiquer des aspects différents temporels ou quantitatifs, les substantifs et les pronoms-adjectifs dits *indéfinis* qui servent à désigner, d'une manière imprécise et indéterminée, des êtres ou des choses dont l'idée est exprimée ou non exprimée dans le contexte. Parmi les adverbes, il y a *gaires*⁴⁴ (= beaucoup), *plus*⁴⁵ (= davantage) qui sont dans une perspective quantitative, et quelques anciens adverbes temporels tels que *ja* (au sens de *jamais* = un jour) pour le temps à venir, *onques* (*idem.*) pour le passé, ainsi que *mais* (au sens de *plus* et *jamais*) qui est un ancien emploi et qui reste cependant courant en ancien français en possédant les deux valeurs précédentes, quantitative et temporelle ; les substantifs contiennent *riens* (= chose) et les autres anciens usages rares *giens*, *gens* (= espèce) ; *aucun* (= quelque, quelqu'un) font partie de la catégorie des pronoms-adjectifs. Pour plus de clarté, nous pouvons citer les exemples suivants :

- Mes Erec **ne** le prise **guere**. (*Erec*, 825) (Ménard 1988 : 255)
- Et Galaad **ne** l'enchauc **plus**. « ne le presse pas davantage » (*Queste*, 43, 8) (Moignet 1973 : 278)
- A sa vie **Ne** sera **ja** autrui amie. « De sa vie elle n'aimera plus aucun homme. » (*Troie*, 13500) (Ménard 1988 : 253)
- Nenil nient ! **onques ne** l'en sovint. (*Auc.*, X, 8) (Moignet 1973 : 278)
- N'en parlez **mais**. « N'en parlez plus. » (*Roland*, 273) (Ménard 1988 : 254)
- Molt l'ai servi, si **ne** m'a **riens** doné. (*Char, Nîm.*, 421) (Moignet 1973 : 277)

⁴⁴ En ancien français, *guère* peut être écrit sous plusieurs formes, telles que *gaire*, *gaires*, *guere* ou *gueres* (Ménard 1988 : 255).

⁴⁵ D'après Moignet (1973 : 278), *ne...plus* en ancien français était plutôt quantitatif que temporel. Ménard (1988 : 255) confirme cette « valeur fondamentale » de quantité, mais complète l'information en précisant que « En ancien français *ne...plus* peut avoir une valeur temporelle et signifier parfois "*ne...pas plus longtemps*", "*ne...pas davantage de temps*" ». En français moderne, *ne...plus* peut désigner la valeur quantitative aussi bien que temporelle.

- Plus avint que la riviere sechad, kar **giens** de pluie **ne** vint en terre. (*Q.L.R.*, III, XVII, 7) (*ibid.*)

Parmi les pronoms-adjectifs, le morphème *nul* sert aussi pour renforcer la négation *ne*, à côté d'*aucun*. Mais, contrairement aux termes primitivement positifs précédemment cités, *nul* « a pour valeur étymologique une valeur négative (< *nullus*), qui reste sa valeur saillante en français ; [...] » (Fournier 2002 : 237).

- **Nuls** reis de France **n'**out unkes si vaillant. (Roland, 1168) (*ibid.*)

Aucun et *nul* sont tantôt des adjectifs, tantôt des pronoms comme leur appellation de catégorie nous l'indique. Ils peuvent s'employer, en adjonction de *ne*, comme déterminants adjectifs indéfinis quand ils sont situés devant un nom sous les formes de *ne...aucun / nul + N* ou *aucun / nul + N + ne* en remplissant donc dans la phrase la fonction de complément ou de sujet, et comme pronoms indéfinis pour, la plupart du temps, remplacer un nom qui est introduit par un adjectif indéfini ou pour désigner un référent dans l'absolu.

L'usage de ces emplois se poursuit et les termes de renforcement continuent d'être utilisés dans l'époque suivante. De plus, d'autres termes comme *jamais* (= un jour) et *personne* (= quelqu'un) qui ont, eux aussi, un sens positif viennent s'ajouter progressivement à la liste existante. D'après Martin et Wilmet (1980 : 29-30), *ne...jamais*, qui semble n'apparaître qu'à partir du moyen français, « se substitue à *ne...onques réservé, en AF, à l'alliance avec les temps du passé* », mais il reste encore fréquent avec *ne...ja* employé pour le verbe au futur. En revanche, l'emploi de *ne...mais* avait tendance à diminuer en cédant devant *ne...plus*. Et, par ailleurs, *ne...rien* avait, lui aussi, quelques concurrents dont le plus important était *ne...chose* :

- [...] **ne n'est chose** à eulx plus proffitable **ne mieulx** aidant. (*Jouvencel*, II, 54) (Martin et Wilmet 1980 : 29)

L'emploi de *personne* avec *ne* existait encore rarement en moyen français, les locuteurs lui préféraient plutôt l'emploi de *ne...homme* ou *ne...âme* dans des structures identiques (*ibid.*) :

- **Homme ne** vous peult secourir. (*Viel Testament*, I, 7052) (Martin et Wilmet 1980 : 29)
- [...] ung prestre **ne** doit / **ame** tuer. (*Cent nouvelles*, 62) (*id.* : 30)

Avec le temps, ces morphèmes, sauf *nul* ayant déjà un sens essentiellement négatif à l'origine, ne conservent plus leur propre sens positif en accompagnant *ne*. Ils se rapprochent ainsi de plus en plus d'une nouvelle signification négative, et deviennent des mots grammaticaux du système de la négation. Néanmoins, il semble que ces termes ne suivent pas exactement en parallèle de ce qui s'est passé pour le processus de grammaticalisation en comparant avec le cas de *pas* et *point*. Nous pouvons relever deux points d'aspects différents :

- ils ne se désémantisent pas radicalement, mais gardent une valeur avec un sémantisme inversé. Donc, *jamais* qui étend le sens de la négation à une vaste dimension temporelle, signifie "*en nul temps*"; *plus* présente une rupture d'une quantité ou d'une succession de temps, ce qui peut être traduit par "*pas davantage, pas plus longtemps*"; *guère*, "*pas beaucoup*", désigne une quantité insignifiante. *Rien* et *personne* donnent "*nulle chose*" et "*aucun être humain*"; *aucun* peut marquer « *une quantité nulle* » pour les êtres humains ou les choses (Fournier 2002 : 235). Tels sont les nouveaux sens auquel ces morphèmes restent généralement associés en français classique, et qui se maintiennent jusqu'en français actuel pour marquer la négation partielle.
- De même, il existe la même disparité dans la recatégorisation. En effet, ces morphèmes ne migrent pas totalement de leur classe grammaticale vers une autre complètement différente de celle d'origine : les adverbes, *jamais* et *plus*, conservent leur statut adverbial ; les pronoms-adjectifs, tels que *nul* et *aucun*, ne changent pas non plus de catégorie grammaticale ; les substantifs *rien* et *personne*, eux en revanche, sont devenus des pronoms indéfinis.

Martin illustre la grammaticalisation du morphème *rien*, en expliquant que « *Rien n'a acquis sa valeur de pronom indéfini négatif que par une lente évolution* » (1966 : 173). Selon l'auteur, le processus de son évolution se déroule également en trois étapes

principales (*idem.* : 174). La première étape consiste à l'utiliser comme s'il s'agissait d'un « *substantif féminin*, », *mais en ne lui apportant par d'article quand on l'emploie dans une proposition négative*. À ce stade, *rien* était encore un mot sémantiquement vide de sens négatif. Dans la deuxième étape, *rien* subit un changement qui le fait passer d'un substantif à un « *pronom indéfini* ». Il devient ainsi synonyme d'une chose prise parmi le paradigme des choses en général, et non pas d'une chose particulière. Enfin, lors du dernier stade, *rien* reste toujours un pronom indéfini, mais il prend à présent une valeur négative propre comme dans la langue moderne. Afin de mieux illustrer ce passage du changement de statut de *rien*, Martin utilise le même exemple décliné dans ces trois étapes (*ibid.*) :

- Étape I : ge **ne** vi **riens** = « ge **ne** vi **chose** »
- Étape II : ge **ne** vi **riens** = « **quelque chose, quelle qu'elle soit** » (passage à l'indéfinition positive)
- Étape III : ge **ne** vi **riens** = « je ne vis **aucune chose** » (passage à l'indéfinition négative)

Cependant, signalons que malgré une grammaticalisation commencée presque simultanément que *pas* et *point*, *rien* et certains autres termes analogues gardent encore dans bien des cas leur sens positif en français contemporain, mais seulement à la condition de l'absence de *ne*, ce qui n'est plus du tout le cas pour *pas* et *point* (cf. Grevisse 1993 : 981 ; Riegel 1999 : 420-421) :

- Comme si la raison pouvait mépriser **aucun** fait d'expérience ! (Barrès, *Colline insp.*, P. 189) (Grevisse 1993 : 981) : aucun = *un quelconque*
- Est-il **rien** de si beau ? (1999 : 421) : rien = *quelque chose*
- Il le sait mieux que **personne**. (Riegel : *id.*) : personne = *quiconque*
- Si **jamais** je l'attrape, gare à lui ! (*Rob. method.*) (Grevisse : *id.*) : jamais = un jour ; Je n'écoute plus rien, et **pour jamais**. (Riegel 1999 : 421) : *pour jamais* = *pour toujours*

En ayant donc étudié la grammaticalisation, nous constatons le pourquoi et le comment de l'existence de la double négation en français. L'affaiblissement de la première partie *ne* a entraîné la nécessité de créer des éléments secondaires négatifs à partir de mots positifs dans l'environnement de *ne*, morphème au sémantisme négatif. Cette seconde partie des morphèmes qui n'exprimait au début de façon facultative que l'étendue du contenu négatif, prend à la fin un sens négatif et se charge définitivement et simultanément de l'information négative avec *ne*. Toutefois, la négation semble être en transit au point de vue sémantique, bien qu'il s'agisse d'une double négation. Il nous appartiendra, dans la partie suivante, de vérifier l'importance de chaque élément.

2.3. Le déplacement du poids sémantique dans la négation à double terme en français

Afin de renforcer la particule négative *ne*, la langue française a fait appel à des mots déjà existants et connus pour qu'ils assument un nouveau rôle dans l'expression de la négation. Toutefois, ce rôle, au début pour un objectif auxiliaire, n'a-t-il pas introduit une tendance à remplacer, voire à supprimer, *ne* en transférant intégralement le poids sémantique de la négation ?

Comme il convient de le rappeler, pendant plusieurs siècles en ancien français, pour nier un énoncé en français, le morphème *ne* était la négation principale du verbe à mode personnel. Un exemple concret en ancien français cité par Ménard (1973 : 276) peut être trouvé dans la *chanson de Roland* :

Tu **n**'ies mes hom ne jo **ne** sui tis sire. (Roland, 318)

Ne suffisait à lui seul pour nier pleinement son contenu prédicatif. Mais, dans la traduction de Ménard juste en-dessous,

« Tu **n**'est **pas** mon vassal et je **ne** suis **pas** ton seigneur. »

ce même *ne* doit maintenant être systématiquement accompagné de *pas* pour nier totalement. Comme nous l'avons précisé dans la partie précédente sur la grammaticalisation, *ne* pour un besoin d'expressivité au départ, était renforcé par des morphèmes accessoires, et par la suite cet accompagnement est devenu un complément indispensable à l'expression négative comme dans l'emploi en français moderne. Ainsi, *ne* ne peut généralement plus nier seul, et ne signifie plus, tout seul, la marque de la négation de la proposition. Néanmoins, l'évolution de la négation entre, à l'heure actuelle, dans un nouveau stade, dans la mesure où *ne* est de plus en plus effacé. On peut ainsi facilement entendre :

Je sais **pas** ; il faut **rien** dire ; elle veut **plus** le voir ; il voit **personne**
dans la salle, etc.

La négation du français passe donc, comme l'évolution nous le montre, « *d'une forme simple antéposée au verbe, à une forme double (discontinue), puis d'une forme double à une forme simple* » (Marchello-Nizia 2003 : 64), mais uniquement dans sa version orale populaire pour le moment. Nous pouvons éventuellement penser que cette dernière forme simple⁴⁶ deviendrait peut-être, dans un avenir plus ou moins proche, la norme à l'écrit, ce qui conduira la négation en français à revenir à son état d'origine, c'est-à-dire une négation simple à un terme, mais dont la place serait postposée. Cependant, la présence régulière de *ne* est toujours maintenue dans la langue écrite. Le français actuel a encore besoin des deux marqueurs qui encadrent le verbe pour nier. Néanmoins, malgré cette présence permanente de *ne*, son poids sémantique dans

⁴⁶ L'absence actuelle à l'oral de *ne* a déjà été notée par plusieurs études : Bennett en voit des traces à l'oral dès le XVII^e siècle. Ashby affirme que l'accélération du processus est surtout le fait des dernières décennies du XX^e siècle. Cette omission de *ne*, comme le montrent ces études, est un « *phénomène relativement récent* » (Martineau et Déprez 2004 : 38). Ses deux études sont séparées de vingt ans, la première celle de 1976 et la deuxième en 1995, réalisées par Ashby (1981). Ashby prouve que l'absence de *ne* dépend de facteurs sociolinguistiques et linguistiques. Cependant, nous pouvons retrouver des traces d'occurrences de cet emploi à partir de l'ancien français, et qui n'ont fait que se multiplier au fil des siècles d'après les chiffres du tableau chronologique et comparatif entre l'emploi dans les phrases interrogatives de type oui/non et les phrases assertives (*idem.*).

l'expression de la négation semble se vider et se déplacer vers *pas*, ou d'autres mots négatifs. Le statut de *ne* ne semble t-il pas être modifié ?

Caron (2009) souligne lors d'une conférence à Cambridge que « *Tout se passe comme si, avec cet affaiblissement phonétique et prosodique, Neg+P commençait à perdre sa valeur positivement négative en moyen français. En clair, elle ne signifierait plus vraiment "j'affirme que ne pas", mais plutôt "je suis dans l'incertitude concernant P"* ». La fonction de *ne* semble se diriger vers une sorte de simple annonce d'une "incertitude" du locuteur concernant Caron développe son point de vue en donnant des exemples :

- a). X **n'**est **pas** en bonne santé.
- b). X **n'**est **jamais** en bonne santé.
- c). X **n'**est **plus** en bonne santé.

En effet, c'est comme si le processus de la négation se passait en deux temps. Dans ces trois énoncés, le rôle de la particule *ne*, comme un élément vidé de son vrai sens négatif, ne fait que manifester une perplexité de L en attendant que le deuxième élément ne confirme la négation. Ce dernier élément apporte une information précise sur la négation, pour définir la gradation du niveau négatif, montrant ainsi à quel point le verbe employé est nié. Donc, dans l'énoncé a.) *pas* se charge alors du contenu d'une négation absolue ; les adverbes *jamais* et *plus* qui figurent dans les énoncés b). et c). pratiquent une négation relative, tout comme les autres termes *rien*, *personne*, *aucun*, etc. Nous reprendrons la dénomination grammaticale commune de *forclusifs*.

Effectivement, ce manque de valeur négative de *ne* explique aussi certains de ses emplois particuliers, difficilement compréhensibles autrement, par exemple le fameux *ne* explétif du type *de peur qu'il ne vienne, avant qu'il ne vienne*. En effet, pour lui, le *ne* dans une phrase signale toujours la présence d'un problème dans l'énoncé. Cette théorie relativement récente trouve un écho assez ancien, déjà chez des chercheurs des époques antérieures. Cette remarque nous renvoie vers la théorie de Damourette et

Pichon (1928), exprimée dans l'article, *Sur la signification psychologique de la négation en français*, qui concerne cet emploi de *ne* seul. Dans leurs travaux, pour marquer cette discordance entre la principale et la subordonnée introduite par la particule *ne*, ils désignent pour la première fois ce *ne* sous le terme de « *discordantiel* ».

Le rôle de *ne* a fort diminué à travers l'histoire de la négation du français. En étant en quelque sorte vidé d'une partie de son rôle négatif d'origine, *ne* garde tout de même sa place syntaxique en français moderne, mais semble passer le relais à la deuxième partie de la négation. Avec cette accentuation du rôle négatif du second morphème typique français, le noyau du sens négatif est porté par ce dernier. En ce sens de la droite vers la gauche, comme Caron souligne, « *on peut dire que le français continue à mettre ce secteur en conformité avec le type syntaxique SVO qui est actuellement le standard argumental du français en phrase indépendante déclarative* » (*idem.*).

Et quant à la présence de la particule *ne* à l'écrit bien qu'"inutile", ce serait peut-être une sorte d'habitude rituelle conditionnée par l'apprentissage et par une sorte de distinction de l'écrit par rapport à l'oral.

Après avoir cerné de façon globale la négation et l'infinitif, nous avons opté finalement pour une présentation pas à pas de la littérature scientifique concernant la négation de l'infinitif au XVII^e siècle à mesure que nous abordons notre propre enquête en troisième partie. En y apportant nos chiffres et les constats de manière plus détaillée, nous y décrirons et examinerons plus particulièrement les théories portant sur la morphologie des termes de la négation du XVII^e siècle, utilisés pour l'infinitif, et nous nous intéresserons par la suite à leur place au niveau syntaxique, au sein de la phrase, pour la même période. Nous allons donc pouvoir nous recentrer plus précisément sur le sujet exact de notre étude. Ainsi, peut apparaître tout à la fois l'avis des prédécesseurs et l'apport critique qu'apporte notre enquête. Nous évitons ainsi la redondance à distance.

DEUXIÈME PARTIE :
DÉLIMITATION ET
DESCRIPTION DU CORPUS



DANS le numéro inaugural de la revue *Corpus*, Mellet (2002 : 5-13) constate que le corpus autour des années 2000 est devenu « *une médiation consciente* », sans doute indispensable, « *entre le chercheur et le fait linguistique* » (p.9). Cette remarque récente nous incite à réfléchir sur le corpus lui-même, révélant de nouveau l'importance de son rôle. Face à cette mise au point générale sur la notion de corpus, il est nécessaire, après la partie précédente sur les prolégomènes, de consacrer cette deuxième partie au travail de constitution du corpus. Un ensemble de textes sélectionnés et rassemblés pour cerner un même objet d'étude sera ainsi mis en évidence.

Dans cette partie, le premier chapitre s'intéresse à la question afférente aux exigences et caractéristiques de la constitution d'un corpus adapté en général pour les recherches des changements linguistiques.

Le chapitre suivant est consacré entièrement à l'élaboration de notre propre corpus en elle-même afin de vérifier à chaque moment que nous utilisons bien le métalangage à bon escient. Le processus en sera évoqué soigneusement. Le corpus de base sera constitué à la fin de tout ou partie de vingt-neuf textes à partir d'une liste déjà recensée à l'origine.

Enfin, dans le dernier chapitre, nos auteurs-témoins seront présentés de façon plus détaillée.

* * *

Chapitre 3.

Qu'est-ce qu'un corpus adéquat en histoire du changement linguistique ?

Etymologiquement, le mot *corpus* provient du latin et signifie "corps". Un corpus n'est pas un texte, ni tout simplement une masse de textes, mais un ensemble organisé et délimité d'observables⁴⁷ relatif à un même domaine ou concernant une optique précise. En français, la singularité du mot *corpus* ne peut pas nous cacher la pluralité des réalités qu'il désigne. Il n'existe évidemment pas en linguistique un seul type de corpus mais plusieurs. Le dictionnaire, *Le grand Robert*, utilise les mots « *recueil de pièces* »⁴⁸ pour sa définition. En effet, le corpus peut bien être constitué non seulement d'ouvrages intégraux, mais aussi d'extraits de textes courts ou longs, d'énoncés, de mots, de témoignages oraux (Bommier-Pincemin 1999 : 26-36)⁴⁹, etc.

Le corpus en tant qu'intermédiaire entre le chercheur et le fait linguistique est « *le lieu de confrontation* » entre le modèle théorique et les faits empiriques, mais qui « *n'appartient exclusivement ni au théoricien ni au descriptiviste pour être plus précisément un point de rencontre au moment de leur élaboration sur la base d'hypothèses de travail et de leur description sur la foi de l'observation* » (Damon

⁴⁷ Damon Mayaffre (2002) précise que « *si tout le monde conçoit que le corpus est un observable, deux approches se font face pour peut-être se compléter. Pour les uns, le corpus est un observatoire d'une théorie à priori, c'est un outil qui permet de rendre compte d'une réalité transcendante et déjà-là. Pour les autres, le corpus est un observé qui permet l'élaboration de modèles a posteriori, c'est un objet d'étude en tant que tel, digne d'intérêt dans son immanence.* ».

⁴⁸ Dictionnaire, *Le grand Robert de langue française*. 2001, Tome 2, p. 623.

⁴⁹ Plus précisément, on peut distinguer de manière hiérarchique, selon Bommier-Pincemin, trois grands niveaux de corpus du point de vue linguistique : les corpus lexicographiques, les corpus phrastiques et les corpus textuels.

Mayaffre : 2002). D'ailleurs, tout corpus doit normalement être motivé. Autrement dit, si un corpus n'est pas utile et ne correspond pas à un besoin intellectuel ou scientifique donné, ce corpus perd sa valeur et devient totalement obsolète.

Le corpus apparaît donc comme un objet construit. Il est un regroupement structuré qui n'est jamais aléatoire, et dont la constitution dépend de l'objectif projeté de la recherche. Tout corpus, selon François Rastier (2005 : 31-45) dans sa conférence sur *Linguistique de Corpus*, suppose une « *préconception des applications envisagées* » qui détermine le choix des textes et leur structure.

Ainsi, pour observer les changements linguistiques, à notre sens, la démarche consiste d'abord à définir une période, à l'étudier, par l'approche diachronique ou synchronique, puis à examiner un corpus de textes dans le cadre de cette période, qui correspondent bien aux besoins scientifiques et qui mettent en lumière certains changements très sensibles dans les zones de variations. Le but de ce travail sur les textes est de choisir un champ d'investigation adéquat. Cependant, lorsque le champ d'analyse semble être défini, il faut encore clairement le délimiter en utilisant des critères plus rigoureux qui seront expliqués ci-dessous.

Pour constituer un corpus en faisant une recherche sur un ou plusieurs phénomènes engagés dans un changement linguistique, la prise en compte du facteur "temps" est une priorité. En effet, si le temps joue toujours un rôle considérable dans une optique historique, cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne un changement linguistique. De ce fait, il nous faut régler le problème du choix et de la délimitation des textes du corpus, le grand nombre de productions littéraires variées risquant de faire apparaître de nombreux facteurs qui interféreraient avec le facteur temps. Ce questionnement paraît évident, mais il souligne le fait que ce facteur sera au centre de la construction du corpus. La solution la plus appropriée pour neutraliser les possibles facteurs concomitants, est d'essayer de sélectionner tous les textes avec une même base empirique de critères égaux et réguliers. Ainsi, la recherche d'homogénéité et la volonté de rendre comparables entre eux les textes sélectionnés resteront ainsi bien présentes :

- Au niveau générique des textes, le corpus adéquat doit être constitué de textes de genre homogène afin de garder le registre d'écriture le plus similaire possible, le scientifique s'autorisant plus difficilement à extraire des informations d'un corpus présentant des textes non-comparables, c'est-à-dire qui mélangent des genres et des registres différents. Il serait d'autant moins facile de discerner des changements linguistiques et de construire des théories que nous nous fonderions sur plusieurs genres et registres. Il est nécessaire, selon François Rastier, de classer les textes au moins selon plusieurs niveaux, en parlant du codage (2005 : 31-45) de variables globales des textes :

Pour documenter un en-tête, il faut au moins référencer le texte à trois niveaux. En bref : les discours (ex. juridique v.s. littéraire v.s. scientifique), le champ générique (ex. théâtre, poésie, genres narratifs), le genre proprement dit (ex. comédie, roman « sérieux », roman policier, nouvelle, conte, récit de voyage). Le sous-genre (ex. roman par lettres) constitue un niveau encore subordonné. [...].

Un champ générique est un groupe de genres qui contrastent voire rivalisent dans une pratique : par exemple, au sein du discours littéraire, à l'époque classique, le champ générique du théâtre se divisait en farce, comédie, comédie héroïque et tragédie

Rastier a également constaté que « le "bon" corpus est d'abord constitué des textes qui partagent le même genre » (*ibid.*). Donc, un corpus mélangeant des romans et des comédies ou des récits de voyage par exemple, ne permettrait pas de tirer des conclusions vraiment probantes.

- Pour délimiter correctement un corpus afin de travailler sur les changements linguistiques, les textes ne doivent bien évidemment concerner qu'une seule langue. Cependant, la même langue est exprimée par différents témoins dont les écritures attesteront des évolutions linguistiques et en témoigneront. D'où l'intérêt de savoir qui ils sont : dans un premier temps, nous sélectionnerons d'après le sexe. Sachant que l'écriture masculine est assez distincte de l'écriture féminine, la sélection d'auteurs d'un seul sexe est nécessaire. Ensuite, pour que le corpus prenne plus de valeur, il ne

faudra pas négliger la 'traçabilité' des auteurs des textes qui devra être la meilleure possible. Cela signifie qu'il faudra reconstruire et connaître le passé des auteurs, notamment leur provenance géographique et aussi leurs trajectoires personnelles.

Pourtant, même si nous avons toujours pour but de chercher l'homogénéité, notons qu'il est, en pratique, difficile, voire impossible, de sélectionner des auteurs ayant un parcours de vie identique : la même éducation pour apprendre la langue, la même région ou le même pays de naissance, etc. Par conséquent, nous ne pouvons pas être trop exigeants quant au choix des auteurs afin d'avoir des textes en nombre suffisant. Plus le critère sera sélectif, moins il y aura de textes adaptés au travail de recherche. En tout cas, il faut garder à l'esprit que la variable du passé des auteurs interfère avec la variable temps, mais il faut éviter que la variable du passé des auteurs interfère par trop avec la chronologie et le continuum de textes.

D'autre part, la taille de l'ensemble du corpus doit être conséquente, afin de garantir la fiabilité des traitements statistiques et de permettre d'avoir des résultats qui pourront être mieux pris en compte. En effet, il est plus difficile d'obtenir des résultats d'analyse fiables à partir d'un corpus ayant une taille trop petite.

En outre, en ce qui concerne la chronologie, les textes du corpus qui fourniront ultérieurement les données linguistiques devront couvrir le même laps de temps que la période étudiée. Ils y seront répartis harmonieusement et classés chronologiquement par date de parution afin de mieux observer le changement linguistique dans la continuité temporelle. Il est nécessaire d'avoir un continuum de textes échelonnés sur la période concernée de la recherche.

* * *

Comme le souligne Jean-Philippe Dalbera (2002 : 89-105), le corpus est conçu comme un « *échantillon représentatif* » des faits linguistiques. « *Le corpus n'est pas un simple sous-ensemble des données de la réalité mais [...] cet échantillon est déjà travaillé. Il reste que l'analyse ne vaut que ce que vaut le corpus* ». Ainsi la validité de l'analyse qui dépend de la représentativité du corpus est exclusivement du ressort du

chercheur. Le travail sur la constitution du corpus relève de sa responsabilité. Il se fonde sur le point de vue qu'il a choisi. Donc, nous pouvons conclure que plus le corpus est délimité et structuré, plus les résultats sont précis et fiables.

Chapitre 4.

Constitution du corpus de base

Des exigences générales ayant été précédemment mentionnées au sujet de la constitution d'un corpus adéquat pour l'étude des changements linguistiques, il nous faudra dans ce chapitre les concrétiser et les appliquer au corpus approprié à notre recherche.

Pour témoigner de la négation de l'infinitif du *Grand siècle* de la langue française, nous limiterons notre corpus de base à un seul genre. Plusieurs textes qui s'étendent plus précisément sur toute cette période classique seront présentés. Avant d'établir la liste définitive des textes à partir desquels un nombre maximal d'occurrences sur la négation de l'infinitif seront récoltées ultérieurement, le processus de réalisation du corpus sera construit à partir du choix du genre de textes, de leurs examens, puis enfin de l'homogénéité des extraits.

4.1. Récit de voyage

Le corpus de cette étude synchronique s'intéresse particulièrement au XVII^e siècle. Il repose sur un genre que nous avons voulu le plus homogène possible : le *récit de voyage*. Il s'agit d'un genre littéraire à part entière, désormais appelé littérature de voyage. Comme Claude Reichler⁵⁰ l'a défini, le récit de voyage est « *à la fois un sous-ensemble de la littérature de voyage et son principe constitutif*⁵¹ ».

⁵⁰ Récit de voyage - proposition de définition par Claude Reichler, sur le site de *Viatica. Programme VIATICA*. Programme VIATICA [en ligne]. [S.I.] Centre de Recherche sur la Littérature des Voyages, 2004. Disponible sur : <<http://viatica.sidosoft.com>>. (Consulté le 16.09.2006)

⁵¹ Le principe constitutif du récit de voyage selon Claude Reichler : « *A l'origine, il y a une expérience racontée. Un récit de voyage est fondé sur deux rencontres : la première avec un monde parcouru, la*

Il convient donc de s'interroger sur les raisons du choix de ce genre plutôt que d'un autre :

- Pour la représentativité

Peut-être moins populaire que les autres genres, il a, comme eux, sa propre évolution de l'époque de l'Antiquité à nos jours (cf. Gannier 2001 : 91-103)⁵². Cependant, c'est à l'époque classique que les récits de voyages connaissent un grand essor : d'après Roudant⁵³, « *On peut dater, environ, du milieu du XVII^e siècle la vogue du récit de voyage. [...] Dès 1650, du moins, le récit de voyage devient un genre à succès* » (2002 : 506-507) après la fameuse époque des Grandes Découvertes qui marque le monde occidental aux XV^e et XVI^e siècles. Ce genre de texte possède sa valeur et sa représentativité, comme Gannier (2001 : 10) le constate : « *les voyages occupent une place capitale dans l'histoire des sciences humaines ; longtemps ils ont été les seules sources de la réflexion sur l'homme* ».

Notre corpus s'intéresse en particulier à l'âge classique, et afin de discerner notre changement linguistique, le choix du genre du récit de voyage permettra de renforcer le résultat de l'étude. Ce genre littéraire étant vraiment représentatif de l'époque choisie, les textes de récits de voyages feront de bons témoignages. Effectivement, nous décrivons souvent le XVII^e siècle comme l'*époque de Molière*, mais pourquoi ne serait-elle pas l'*époque des voyageurs* ?

- Pour l'aspect scientifique

Afin de bien cerner le changement linguistique d'un point de vue historique, il est indispensable de s'intéresser à la rédaction des textes sélectionnés. Pour que le résultat

seconde avec des lecteurs intentionnés ou non [...]. Un récit de voyage comporte ainsi nécessairement quatre éléments : 1/ la narration (ou relation), 2/ d'un déplacement effectué, 3/ par un voyageur, 4/ adressée à un lecteur. [...] ».

⁵² L'auteur souligne que le lien qui unit les récits de voyage, de l'Antiquité au XX^e siècle, c'est en fin de compte la perception commune d'une altérité dans le visage de l'inconnu.

⁵³ *Encyclopédia Universalis*, Corpus 19, article *Récit de voyage* de Jean Roudant, Paris : 2002.

soit convaincant et véridique, nous avons besoin de savoir si les propriétés d'écriture sont chronologiquement fiables. Nous devons donc essayer de connaître les dates de rédaction et vérifier si celles-ci correspondent bien à l'époque de la publication.

Or, le récit de voyage est un genre datable. Il peut nous donner une information très importante : la trace du temps. Au début et à la fin du texte par exemple, nous pouvons très souvent trouver les dates du départ et du retour⁵⁴ du voyage. Voici deux exemples tirés de notre corpus :

Exemple 1 : dans *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre S.*, de Nicolas Bénard (1621) :

Aller - *Le Mercredi vingtiesme iour de Septembre mil six cens seize, moy Nicolas Benard aagé de vingt ans, ou enuiron, natif de la ville de Paris, [...], nous partismes de Paris sur les deux heures après midy dudit iour.* (p. 43)

Retour - [...] & mon retour à Paris escheu à semblable iour *Mercredy vingtiesme Septembre mil six cens dix-sept.* (p. 689)

Exemple 2 : dans *Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar*, de François Cauche (1651) :

Aller - *Estant à Dieppe au mois de Ianuier 1638. en l'âge de vingt-deux ans, porté par la curiosité naturelle à l'homme de voyager, [...].* (p. 1)

Retour - [...], & de là nous fusmes de compagnie avec quatre vaisseaux Hollandois iusques à Dieppe, où nous arriuasmes par la grace de Dieu *le vingt-vniesme Iuillet mil six cent quarante quatre.* (p. 315)

Ce sont deux indices de temps fondamentaux qui apparaissent comme des "preuves" scientifiques. Ils marquent non seulement la durée entière du voyage, mais mettent aussi sur la piste de la date de l'écriture qui pourrait ainsi être déterminée par déduction : il faut noter que le récit de voyage « propose, [...], souvent

⁵⁴ Parfois, il se peut que ni date du départ ni date du retour de voyage ne soit marquée.

postérieur[ement] au retour, le compte rendu d'un voyage » (Gannier 2001 : 06), et qu'« *il est rare qu'ils soient constitués par un journal tenu au jour le jour* » (Roudant 2002 : 507)⁵⁵. Le travail de la rédaction commence normalement donc après le retour du voyage. Par raisonnement, nous pouvons ainsi connaître la durée et deviner approximativement le moment de l'écriture. La temporalité se situe bien probablement entre la date du retour et celle de la première édition. De ce fait, il faut souligner que notre corpus ne se limite qu'aux récits de voyages réels, c'est-à-dire à l'exclusion des voyages imaginaires (cf. Agnès Lefillastre 2000)⁵⁶.

Du point de vue scientifique, le choix de l'étude du récit de voyage pourra nous amener à recueillir des témoignages réels datés de l'âge classique, l'époque étudiée, en garantissant la fiabilité du résultat.

- D'un point de vue subjectif

Par rapport à d'autres genres de textes comme le roman, la poésie ou le théâtre, le récit de voyage est moins connu. Pourtant, ce genre de texte témoigne avant tout d'un bouleversement de la pensée occidentale déclenché par l'expérience de ce qui est autre, et il est d'un intérêt certain aux yeux d'une étrangère asiatique qui est lectrice ainsi que voyageuse par procuration, et qui par ce biais, voit de quelle façon les voyageurs européens perçoivent les pays étrangers grâce à leurs témoignages de faits réels.

« *C'est donc par besoin ou par soif de connaissance, de s'instruire, que les récits de voyages sont lus par les lecteurs. [...] Le récit de voyage était un moyen d'apprentissage ou de formation. Le récit de voyage garde encore de nos jours sa place et reste aussi important.* » (Gannier 2001 : 91). Par conséquent, les récits de voyages vont nous offrir, ici, non seulement des aventures et des expériences nouvelles en nous mettant à la place du narrateur, mais aussi de précieux témoignages écrits de différents auteurs pour notre étude.

⁵⁵ *Encyclopédia Universalis, op. cit.*

⁵⁶ Agnès Lefillastre précise que le récit de voyage connaît, à partir de 1630, un essor considérable en divertissant par ses aventures de plus en plus romanesques ; il inspire le roman de voyage imaginaire.

4.1.1. *Récits de voyages examinés*

Avant de répertorier les textes définitifs du corpus de notre étude, nous avons examiné au total quarante-trois textes de récits de voyages au départ. La source de la liste de ces textes recensés provient du travail⁵⁷ de Sergueï Vlassov pour le Groupe d'Etude en Histoire de la Langue Française⁵⁸ en 1994-1995.

Les raisons pour lesquelles ce corpus retient notre attention sont pratiques : d'un point de vue global, les quarante-trois textes du genre sont homogènes et chronologiquement classés, du premier au dernier, selon la date d'édition par ordre croissant de l'année 1545 jusqu'à l'année 1717. La durée ainsi couverte correspond bien à la période classique étudiée, et la répartition des textes, dans le cadre de cette vaste période, est assez équilibrée, faisant ainsi l'objet d'une continuité temporelle satisfaisante. Tous les textes sont écrits dans la même langue, la langue française, et par des auteurs différents : quarante-trois auteurs, tous de sexe masculin⁵⁹ et de même nationalité. À l'exception de Jean Zuallart, qui est géographiquement belge, les autres auteurs sont tous français.

Mis à part tous les avantages recensés, nous tenons à préciser que cette première exploration nous a offert aussi une économie de temps : le travail de compilation ayant été effectué, nous pourrions consacrer plus de temps à observer attentivement les textes un par un. En effet, pour mieux cerner et renforcer le choix du genre à étudier dans notre corpus, il est nécessaire de lire et de regarder de plus près le contenu des quarante-trois textes, ainsi que de connaître les différentes formes et sous-genres du récit de voyage.

⁵⁷ Voir Annexe I, Liste des récits de voyages de Sergueï Vlassov.

⁵⁸ Le *G.E.H.L.F.*, abréviation du Groupe d'Etude en Histoire de la Langue Française, est implanté à l'Ecole normale supérieure de Paris.

⁵⁹ Toutefois, notons qu'à cette époque-là, les voyageuses féminines existent. Par exemple les religieuses qui partent en mission comme Mère Marie de l'Incarnation dans ce qui sera le Québec.

4.1.2. Structure hétérogène des récits de voyages consultés

« A la confluence de plusieurs genres, le récit de voyage s'est donc profondément renouvelé depuis son apparition » (Lefillastre 2000). Cette remarque reflète le propos principal de Jean Roudant au début de son article, à savoir que « *Le caractère essentiel du récit de voyage devrait être sa diversité* » (Roudant 2002 : 506)⁶⁰.

Les quarante-trois textes de récits de voyages sélectionnés par Sergueï Vlassov comprennent des sous-genres variés. En effet, le récit de voyage est un genre polymorphe. Il peut prendre des formes diverses qui s'inspirent et se nourrissent d'autres genres. D'après Agnès Lefillastre (2000), les six principales formes des sous-genres sont les suivantes. De plus, chaque forme recèle elle-même quelques variantes :

- *Les récits prescriptifs* contiennent le guide de pèlerinage, le tour pédagogique, l'art de voyager et le guide touristique.

- *Les rapports* sont sous-classés en cinq sortes, le récit diplomatique, le récit de voyage colonial, les lettres édifiantes de missionnaires, le récit scientifique et les enquêtes sociales.

- *Les récits autobiographiques* regroupent le journal et la lettre.

- *Les voyages imaginaires* ont deux sous-classes, le roman de voyage imaginaire et les fictions.

- *Les récits de voyages et poésies* qui comportent parfois des prosimètres et des poésies sur le voyage.

- *Les récits en images* sont composés de la photographie et du film du voyage.

⁶⁰ *Encyclopédia Universalis, op. cit.*

Dans les quarante-trois textes de récits de voyages étudiés, aucun ne fait partie de la rubrique des "*récits de voyage et poésies*" ni de "*voyages imaginaires*" ni de "*récits en images*". Ils sont tous regroupés sous la rubrique des "*rapports*", "*récits autobiographiques*" et "*récits prescriptifs*". Pour les "*rapports*", nous avons vingt-huit textes. Sept textes sont des "*récits autobiographiques*" : trois journaux et quatre lettres. Et pour les "*récits prescriptifs*" nous avons huit textes.

Rappelons que les récits de voyages sélectionnés dans le cadre de notre étude ne sont pas relatifs à des voyages imaginaires, autrement dit, tous les récits présentés correspondent à des voyages réels. Les auteurs racontent ce qu'ils ont vécu et vu dans d'autres pays qui sont : le Canada, la Grèce, l'Égypte, l'Arabie, le Brésil, la Nouvelle France, Jérusalem et la Palestine, l'Inde, l'île de Maragnon, l'Afrique, l'Asie, le Levant, Tunis, Alger, la Perse, sur le territoire des Hurons, l'île de la Martinique, Madagascar, l'Amérique occidentale, Cayenne, l'Amérique septentrionale, la Turquie, le Siam, le *Grand Emir*, la Chine, la Cochinchine, le Tonkin, le Grand Mogol, l'Hindoustan et le Cachemire. Le voyage est bien évidemment le thème central, et le contenu ouvert sur le monde extérieur est lié à l'inconnu, à l'étranger et à l'inédit. Dans le cadre d'une écriture objective et en même temps subjective⁶¹, les auteurs rendent compte, durant leur périple et leurs aventures, des événements, des peuples rencontrés, des émotions éprouvées, des explorations, des découvertes, et des choses vues, entendues et ressenties.

Les formes du récit de voyage « *se caractérisent par l'absence de contraintes internes* » (Lefillastre 2000). Le récit de voyage « *emprunte des traits aux autres genres, sans se soucier de son homogénéité* » (*ibid.*). Comme il n'y a pas de règles strictes, il se peut qu'un seul récit de voyage mêle divers genres littéraires : lettre, journal, histoire, récit, etc. Le récit de voyage est donc souvent considéré comme une

⁶¹ Pour décrire des réalités nouvelles, le locuteur fait souvent des rapprochements avec les réalités que lui et ses lecteurs connaissent. D'où l'utilisation courante de la comparaison. On ramène l'inconnu à du connu. Le discours du voyageur reconstruit, transforme en quelque sorte le monde dont il parle. Le voyageur voit le référent nouveau à travers le prisme de sa culture, de ses connaissances. Donc le récit de voyage ne peut pas être absolument objectif. Il comporte toujours une part de subjectivité.

sorte de "collage" (Jaton et Bouvier 2003). Parfois, certains auteurs insèrent en plus dans leurs œuvres des illustrations ou des documents annexes comme des tableaux, des cartes, des croquis, *etc.*

Évidemment, des exemples de collage de récit de voyage sont aussi présents dans nos textes. Deux exemples plus marquants, le récit de Paul Boyer (1654), *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer*, comporte un récit, trois journaux et des copies d'ordonnances. Et dans *Voyages de François Bernier, docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.*, François Bernier (1699) a inséré à part du récit de son voyage, des dessins, ainsi que plusieurs correspondances et ses réponses. Le récit de voyage « *rassemble donc une infinité de discours et s'accorde avec une esthétique du fragment et du discontinu* » (Jaton et Bouvier 2003). Malgré tout, « *les titres, les dates, les motifs récurrents jouent un rôle de liaison entre les différentes séquences du texte* » (*ibid.*).

4.1.3. Rappel des difficultés liées à la consultation des textes

Nous aimerions souligner le fait que nous n'avons eu recours qu'à la consultation manuelle pour examiner les textes et aussi pour répertorier les occurrences. À l'heure actuelle, les textes compilés Sergueï Vlassov n'ont malheureusement pas encore été informatisés. Les 43 textes⁶² de récits de voyages ont été consultés avec trois sortes de supports différents :

- des microformes⁶³, c'est-à-dire quinze microfiches et quatorze microfilms.

⁶² À la Bibliothèque Nationale de France et à la Bibliothèque Mazarine.

⁶³ Par ailleurs, nous pouvons aussi trouver, parmi ces quarante-trois textes, dix-sept déjà numérisés en accès libre sur le site d'internet de *Gallica*, qui sont identiques aux microformes.

- un imprimé, il s'agit, dans les deux premiers cas, de reproductions de livres originaux.

- Le troisième support concerne le contact direct avec treize originaux, dans le cas où les livres ne peuvent pas être reproduits à cause de leur mauvais état.

Pendant le processus de lecture manuelle, quelques contraintes matérielles ont été rencontrées : la qualité des microformes n'est pas toujours très bonne. Certaines, à force d'usure, sont jaunies par le temps, ce qui nous a causé des problèmes de clarté pour la lecture ; cependant la plupart sont lisibles. Comme les microformes ont été reproduites à partir de livres originaux ayant au moins trois cents ans, nous pouvons facilement trouver la couleur d'impression de certains passages de textes parfois trop pâle et floue. Il arrive souvent qu'il y ait des effacements ou des disparitions de mots et des taches noires d'encre ou des poussières au milieu du texte, qui empêchent de déchiffrer les mots et gênent pour la continuité de la lecture. De plus, le manque de certaines pages est aussi fréquent. Dans le texte de Jacques de Villamont, *Les voyages du Seigneur de Villamont*⁶⁴, il manque au total quarante et une pages⁶⁵. Cela fait que les textes ne sont pas entiers. Pour des raisons de sauvegarde évidentes, les consultations ne sont pas aisées en ce qui concerne les livres originaux dont l'accès est soumis à l'autorisation après demande motivée. Les livres sont dans un état de lisibilité moyenne. Et selon l'état du livre, le nombre de communications peut être limité. Par exemple le récit de voyage "*Voyage nouveau à la Terre Sainte, enrichi de plusieurs remarques particulières*" de Michel Nau n'a pu être consulté qu'une seule fois⁶⁶.

Selon la forme de récit de voyage et la durée du voyage, le volume des textes et le nombre de pages sont très variables. Parmi les quarante-trois textes examinés, la durée

⁶⁴ De l'édition de l'année 1595.

⁶⁵ De la page 136 à la page 176.

⁶⁶ Pour telle raison, la consultation du récit de Michel Nau n'a pas pu être terminée. Il ne fait pas parti du corpus à la fin. Par chance, il se trouve que tous les textes examinés dans le cadre du corpus sélectionné ont été accessibles.

de voyage varie de cinq mois⁶⁷ à vingt-six ans⁶⁸. En conséquence, le nombre de pages va, dans un ordre croissant, de 16 pages pour une lettre⁶⁹ de Charles Lallemand, à 759 pages pour le rapport de voyage pèlerin⁷⁰ de Nicolas Bénard. Pour toutes ces raisons, il n'est pas évident de faire manuellement un dépouillement d'un aussi grand nombre de textes, et *a fortiori* de recueillir plus tard les occurrences mot par mot, phrase par phrase, ce qui prend beaucoup de temps comparé à ce que cela aurait été si nous avions pu utiliser les outils informatiques qui permettent de lancer une recherche automatique et ensuite de recevoir les réponses dans un délai extrêmement réduit. Pourtant, il s'agit du seul moyen dans la mesure où aucun de ces récits de voyage n'est informatisé pour le moment.

Malgré les difficultés énumérées ci-dessus, nous pouvons, à travers cette lecture manuelle, garder une vue plus large du contexte : d'une part, comme nous avons souligné que le récit de voyage est souvent un collage, il se peut que certains passages de textes ne soient pas écrits par l'auteur lui-même, par exemple l'auteur peut très bien citer des paroles ou insérer des lettres de quelqu'un d'autre. Néanmoins, l'un de nos objectifs consiste à obtenir les témoignages syntaxiques à travers de "vraies" écritures appartenant aux auteurs et datées de l'époque classique. D'autre part, pour une analyse syntaxique, il est bien nécessaire de trouver les éléments essentiels de la phrase, comme sujet et verbe. Une seule phrase, à cette époque-là, peut être très longue, jusqu'à une dizaine de lignes. Le sujet de la phrase peut donc se trouver loin du verbe. Les outils informatiques ne permettent pas de les reconnaître et d'avoir le sens de la phrase, même si les outils informatiques sont puissants afin d'« éviter éventuellement des oublis dus aux erreurs humaines car la machine repère normalement toutes les réponses correspondant à la requête posée » (Liu 1999 : 115), cependant, ce qui est vrai, c'est que « les automates ne remplacent sans doute pas l'humain » (Liu 1999 : 116), comme

⁶⁷ Il s'agit du voyage de Paul Le Jeune.

⁶⁸ Il s'agit du voyage de Jean-Baptiste Tavernier.

⁶⁹ *Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.* De l'édition de l'année 1627.

⁷⁰ *Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.* De l'édition de l'année 1621.

l'a constaté Yu-Chang Liu en utilisant la base FRANTEXT⁷¹ pour sa recherche de thèse.

En outre, avec ce type de lecture, nous sommes physiquement encore plus proche des écritures du XVII^e siècle : de vrais livres, de vraies écritures avec les caractères imprimés de façon ancienne et de vrais témoignages syntaxiques. Tout cela nous fait remonter le temps à l'époque du récit et permet de réaliser que nous touchons et lisons les mêmes livres que les contemporains de l'œuvre, et il n'y a qu'avec des livres originaux que l'on peut faire cette expérience.

Nous allons voir dans les parties suivantes comment les récits de voyages sont choisis parmi la liste de départ, et comment les échantillons du corpus sont sélectionnés. Nous énoncerons donc la démarche employée, par la suite, pour permettre l'élimination, au fur et à mesure, de textes dans les prochaines étapes de cette étude.

4.2. De l'homogénéisation des extraits choisis

Nous avons déjà limité notre corpus de base au genre du récit de voyage. Face à la variété des formes et des sous-genres, et après avoir examiné les quarante-trois récits de voyages déjà évoqués, nous avons décidé de délimiter encore plus notre corpus en ne retenant que les parties narratives de ces textes. De plus, afin que la condition des témoignages d'écriture soit la meilleure possible, le choix de tous les textes dans la première édition sera une priorité. Ainsi nous aurons une vue plus proche du moment de l'écriture. Nous aborderons dans la partie présente ces deux critères principaux de l'homogénéité.

⁷¹ La base de données FRANTEXT est un projet réalisé par l'Institut National de la Langue Française.

4.2.1. *Les propriétés énonciatives communes*

Nous avons voulu ne retenir que les parties narratives dans les textes consultés pour que tous les textes soient choisis selon le même critère et relatent le processus de voyage à la fois de façon rétrospective⁷² et embrayée, dans un souci de comparaison adaptée. Les voyageurs racontent postérieurement au retour, dans le cadre d'une écriture rétrospective, leur voyage passé, dont ils sont les acteurs selon la linéarité du temps et de leurs voyages. « [...] ; leur aventure ne commence pas par une naissance mais par un départ, et ne se dénoue pas arbitrairement mais doit s'achever par un retour. » (Roudant 2002 : 507)⁷³, le récit de voyage est fréquemment marqué par « des épisodes symétriques à ceux du voyage aller <sic>, puis par le renvoi au point de départ » (*ibid.*). En faisant une structure en boucle, le récit commence par le départ et se termine par le retour.

Ainsi, pour être sûr que les parties de textes sont bien dans le cadre narratif, nous ne saisissons que les chapitres se situant en plein voyage entre la date du départ et celle du retour indiquées avec quelques caractéristiques d'écriture commune suivantes :

- Les embrayeurs⁷⁴ de personnes

Un des éléments principaux du récit de voyage est son caractère autobiographique. Les récits de voyages « entrent dans la catégorie de l'autobiographie. L'auteur, le narrateur et le voyageur sont la même personne » (Roudant 2002 : 507). Parfois, « on voyage à plusieurs et on parle au nom d'un groupe social » (*ibid.*). L'usage de la première personne est régulier dans les récits de voyages, que cette personne soit utilisée au singulier *je* ou au pluriel *nous*. Un moi ou un nous raconte son départ, son périple et son retour.

⁷² Rappelons que le travail de la rédaction commence normalement après le retour du voyage de l'auteur.

⁷³ *Encyclopédia Universalis, op. cit.*

⁷⁴ D'après Emile Benveniste, les embrayeurs « délimitent l'instance spatiale et temporelle coextensive et contemporaine de la présente instance de discours contenant je ». Voir *Problème de linguistique générale I*, p.253.

Le septiesme Iuin i'appris que quelques riches Anacandries alloient se retirer à la vallée d'Ambouille, encor qu'ils m'eussent presté serment & payé vne partie de leur amande. I'enuoiay promptement trente François apres eux leur couper chemin, ce qu'ils firent ; & de ce voyage emmenerent trois cens bœufs & vaches, [...]. (Flacourt 1661 : 322)

Donques nous partismes de S.Malo, à la faueur du vent de Nordest, pour commencer nostre voyage le 18. May 1601 [...]. (Pyrard 1611 : 07)

Il arrive cependant que des exceptions existent comme le prouve le récit de voyage de Pierre Biard (1616), *Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans*, où l'auteur utilise la troisième personne du singulier *il* pour se désigner. Le narrateur du récit dans ce cas n'est donc pas représenté comme tel.

Cependant que tout cecy se traffiquoit, le P. Biard ouyt, que le ieune du Pont estoit à terre avec les Sauvages, que l'année prochainement passée il auoit esté faict prisonnier par le sieur de Potrincourt, d'où s'estant euadé subtilement, il auoit esté contraince courir les bois en grande misere, & lors mesme il n'osoit aller à son nauire, de peur qu'il n'y fust saisi. Le P. Biard ouyant tous ces accidents, supplia le sieur de Potrincourt d'auoir esgard aux grands merites du sieur du Pont le pere, [...]. (Biard 1616 : 146)

- Les indications temporelles et spatiales

Dans les récits de voyages, la narration peut se distinguer par des indications temporelles et spatiales abondantes, qui se trouvent souvent au début d'un nouveau chapitre ou d'un paragraphe. Ces indications ne se définissent que par la situation.

En outre, le rapport de localisation s'exprime par des éléments qui sont des compléments de lieu, surtout avec des adverbes et des locutions adverbiales, comme *là*, *là-haut*, etc. Nous pouvons les trouver de la même façon : certains expriment la coïncidence, le moment présent, comme *ce jour-là*, *à ce moment-la*, *à cette heure-ci*, etc. ; d'autres expriment un rapport d'antériorité ou de postériorité par rapport au moment du locuteur, comme *lendemain*, *trois jours avant*, *depuis sept jours*, *l'an passé*, etc.

Nous partismes de Honfleur le 15. iour de Mars 1603. Cedit iour nous relaschames à la Rade du Haure de Grace, pour n'auoir le vent fauorable. Le Dimanche ensuyuant 16. iour dudict mois, nous mismes à la voile pour faire nostre route. Le 17. ensuiuant nous eusmes la veuë d'Orgny & Grenesey, qui sont des isles entre la coste de Normandie & Angleterre. Le 18. dudict mois eusmes la cognoissance de la coste de Bretagne. Le 19. nous faisons estat à 7. heures du soir estre le trauers de Ouessans. (Champlain 1603 : 01)

Grâce à ces indications, la narration présente les événements dans l'ordre chronologique. La logique du récit repose sur celle du voyage et c'est la chronologie du temps et de l'itinéraire du voyage qui lui donne une cohérence.

- Les verbes de mouvements.

Les événements se sont produits antérieurement à l'écriture. La narration se caractérise par l'emploi du système temporel du passé : passé simple.

Nous coürumes encore deux jours d'un vent assez frais, & le cinquième sur les huit heures du matin nous découvrimés l'Isle de Java, qui nous donna beaucoup de joye, ainsi que de nous trouver au vent du Détroit de Sonda ; nous fimés vent arriere terre à terre de l'Isle, & le septième ensuiuant nous nous trouvâmes entre l'Isle du Prince & celle de l'Empereur qui fait l'entrée du Détroit. (Chaumont 1686 : 14-15)

Corrélativement, nous ne prenons pas en compte les parties en dehors du récit, comme la partie des préfaces des auteurs, des tableaux, des illustrations et toutes les traces écrites qui n'appartiennent pas à l'auteur, comme des paroles citées et des lettres insérées reçues par l'auteur, ainsi que les à-côtés de la narration, c'est-à-dire les parties descriptives au présent de vérité générale.

Le "récit" de voyage comporte naturellement, comme d'autres genres de récits, une part de représentation d'actions et d'événements, qui est la narration, ainsi qu'une autre part de représentation d'objets et de personnages, qui concerne la description. Toutefois, contrairement à ce qui se produit dans les récits de fiction dans le cas du récit de voyage, c'est la narration qui suit un ordre chronologique et qui est au service

de la description. Si nous considérons la narration comme le squelette, la description est la chair. Le squelette est la base, mais c'est la chair qui donne tout le relief. Loin d'être secondaire comme dans le roman de fiction, cette dernière est plus importante, car le but premier du récit de voyage, c'est avant tout d'instruire, de donner des informations. Et cela passe surtout par la description. Mais étant donné la présence quasi systématique de description dans le récit, le choix de ne prendre que le récit narratif du voyage engendra un problème : comment garder ou éliminer les parties de textes descriptifs ?

Selon les différents auteurs et leurs différentes manières d'écrire, il existe dans les quarante-trois textes consultés plusieurs sortes d'utilisations de la narration et de la description. Nous rejeterons les parties descriptives au cas par cas. Les six principaux cas de figures répertoriés sont les suivants :

(1) *Description seule*..... 8 / 43 textes

Un récit de voyage peut être simplement descriptif comme les huit récits de voyages examinés sous la rubrique des "*récits prescriptifs*"⁷⁵. La description prend essentiellement toute la place et devient le seul mode de communication laissant le narrateur totalement passif et le faisant presque disparaître. Dans ce cas, nous ne ressentons pas le déroulement du voyage. Les auteurs rendent compte de toutes leurs observations tout le long du voyage, et transmettent du savoir aux lecteurs. Cette propension à la description se remarque d'ailleurs dès la lecture du titre, par exemple le texte de Pierre Belon, *Les observations de Plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte et autres pays estranges, rédigées en trois livres*, et celui de Nicolas Denys, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale*. Pour ces raisons, nous décidons de rejeter littéralement les huit récits de voyages entiers.

⁷⁵ Cf. 4.1.1.

Quant aux trente-cinq textes de récits de voyages restants, qui sont regroupés dans les rubriques⁷⁶ des "*rappports*" ou des "*autobiographies*", nous distinguons, par rapport au premier cas, les cinq autres cas ci-dessous comportant à la fois narration et description.

- (2) Récit narratif alterné de Descriptions 17/43 textes
- (3) Récit narratif suivi de Descriptions11/43 textes
- (4) Descriptions suivi de Récit narratif 2/43 textes
- (5) Descriptions encadrées de Récit narratif 4/43 textes
- (6) Récit narratif encadré de Descriptions 1/43 texte

Dans le cas de figure (2), dix-sept récits de voyages présentent en alternance des séquences narratives et des séquences descriptives : la narration montre les déplacements et les événements dans le temps alors que la description nous donne continuellement des informations sur des arrangements dans l'espace, comme les paysages, les coutumes, les objets, etc. À tour de rôle, la description interrompt ainsi le récit dans son déroulement, et souvent les passages du narratif au descriptif sont "abrupts", par exemple dans le texte une sorte de "rivalité" existe ainsi entre la narration et la description.

Les treize récits de voyages des cas de figures (3) et (4) comportent dans leur sommaire deux grandes parties relatives à la description et à la narration. Il est question de onze textes pour le cas (3) et de deux textes pour le cas (4). Au lieu de présenter la narration et la description par alternance, les auteurs les séparent en deux parties : l'une est consacrée entièrement à la narration, l'autre se concentre sur la description uniquement. La partie dédiée seulement à la description devient donc semblable au "*récit prescriptif*" du cas (1).

⁷⁶ Cf. 4.1.1.

Quant aux cas de figures (5) et (6), ils concernent soit un récit narratif avec une grande partie de descriptif incorporée, ou l'inverse, de telle sorte que le récit narratif principal est inséré entre deux grandes parties descriptives. Pour le premier cas, nous avons quatre textes ; pour l'autre, seulement un texte. Toutes ces parties descriptives seront, elles aussi, à mettre dans la même classification que les "*récits prescriptifs*" déjà mentionnés.

Mis à part le cas (2) où la description, alternant avec la narration, se trouve toujours dans le cadre narratif, les parties descriptives dans les cas (3), (4), (5) et (6) ne sont pas prises en compte en les rejetant de même que le cas (1) :

- (1) Description
- (2) **Récit narratif** <—> Description
- (3) **Récit narratif** | ~~Description~~
- (4) ~~Description~~ | **Récit narratif**
- (5) Récit narratif | ~~Description~~ | Récit narratif
- (6) ~~Description~~ | **Récit narratif** | ~~Description~~

Nous avons hésité à garder les trois journaux, *Journal des voyages de Monconys de Balthasar de Monconys* (1665), *Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes Orientales, par la Mer Noire et par la Colchide de Jean Chardin* (1686) et *Journal du voyage de Siam fait en M.D.C. LXXXV et M.D.C. LXXXVI. Par M.L.D.C. de François-Timoléon de Choisy* (1687), qui sont classés sous la rubrique des "autobiographiques", même s'ils font partie du cas de figure (2). Selon l'optique de Jean Roudaut dans le dictionnaire, Encyclopédia Universalis, « *il est rare qu'ils soient constitués par un journal tenu au jour le jour ; le journal sert seulement de soutien à une rédaction postérieure* »⁷⁷. Cependant, vu que dans les textes, les indications

⁷⁷ Encyclopédia Universalis, *op. cit.* p.507.

temporelles sont marquées de façon quotidienne, subsiste un doute que les journaux ne soient pas rédigés avec l'écriture rétrospective et embrayée, mais concomitante. Afin de garder la qualité de la situation d'énonciation homogène, nous décidons de rejeter ces trois journaux qui fausseraient peut-être les résultats de la recherche.

4.2.2. *L'édition princeps*

Pour la justesse et la fiabilité des données récoltées, les récits de voyages sont principalement consultés en édition princeps⁷⁸ dont les témoignages syntaxiques sont les plus proches du moment de l'écriture des auteurs, et exceptionnellement dans les premières rééditions dans le cas où l'édition princeps est introuvable ou n'est pas consultable. Cela pour garantir que l'enquête se tienne à l'écart des modifications ou des rectifications effectuées ultérieurement par des éditeurs mal avisés. Cependant, il ne nous est pas possible de savoir avec certitude si l'édition en notre possession est réellement la première à avoir été éditée, car cette information est inconnue.

Ainsi, tous les récits de voyages ont été consultés en édition princeps, sauf le texte de Jean de Léry, consulté en édition 1580 au lieu de 1578.

4.3. Présentation de la collecte définitive de textes du corpus

Notre corpus de base contient à la fin vingt-neuf⁷⁹ des quarante-trois textes retenus à l'origine :

⁷⁸ La première édition ou l'édition originale, initiale.

⁷⁹ Après avoir éliminé les trois récits de voyage sous forme de journaux, et les huit autres descriptifs, il nous reste encore 32 textes. Cependant, la consultation des textes de Jacques Cartier (1545), de Jean Zuallart (1608) et de Michel Nau (1679) n'ont pas été terminée à cause du nombre de pages considérable. Ces trois textes ne font plus partie du corpus final de la thèse, et seront gardés pour une future étude.

Nom d'auteur	Date de l'édition	Titre d'oeuvre
Nicolay, Nicolas de	1568	<i>Les quatres premiers livres des Navigations et Peregrinations orientales.</i>
Léry, Jean de	1580	<i>Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique.</i>
Villamont, Jacques de	1595	<i>Les voyages du Seigneur de Villamont.</i>
Champlain, Samuel de	1603	<i>Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.</i>
Pyrard, François	1611	<i>Discours du voyage des françois aux Indes orientales.</i>
Claude d'Abbeville	1614	<i>Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.</i>
Biard, Pierre	1616	<i>Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans.</i>
Mocquet, Jean	1617	<i>Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.</i>
Bénard, Nicolas	1621	<i>Le voyage de Hiervsaalem et autres lieux de la Terre S</i>
Des Hayes, Louis	1624	<i>Voiage de Levant fait en l'année 1621 par le Sr.</i>

		<i>D.C.</i>
Lallemant, Charles	1627	<i>Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.</i>
Brèves, François de	1628	<i>Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Saincte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.</i>
Pacifique de Provins, René	1631	<i>Relation du voyage de Perse.</i>
Le Jeune, Paul	1632	<i>Briève relation du voyage de la Nouvelle France fait au mois d'auril 1632.</i>
Brébeuf, Jean de	1636	<i>Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'années 1635, Enuoyée à Kebec au Pere le Jeune, par le Pere Brebeuf.</i>
Bouton, Jacques	1640	<i>Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique.</i>
Cauche, François	1651	<i>Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar.</i>
Boyer, Paul	1654	<i>Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer.</i>
Flacourt, Etienne de	1661	<i>Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655,</i>

		<i>1656 et 1657...</i>
Biet, Antoine	1664	<i>Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.</i>
Thévenot, Jean	1664	<i>Relation d'un voyage fait au Levant</i>
Pallu, François	1668	<i>Relation abrégée des missions et des voyages des evesques françois, envoyez aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam. Par Messire François Pallu, evesque d'Heliopolis.</i>
Tavernier, Jean-Baptiste	1676	<i>Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir...</i>
Chaumont, Alexandre	1686	<i>Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.</i>
Tachard, Guy	1686	<i>Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.</i>
Bernier, François	1699	<i>Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.</i>
Arvieux, Laurent d'	1717	<i>Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Émir.</i>

4.4. Contexte des auteurs des ouvrages étudiés

Nous avons à présent une vue détaillée et précise de nos textes. Cependant, les textes que nous avons choisis ont été écrits par des auteurs dont la personnalité et le contexte personnel joue sans doute sur les textes eux-mêmes. Il nous faut donc étudier même sommairement leur vie pour compléter notre description de corpus. Des biographies de chaque auteur seront ainsi présentées.

Les biographies des auteurs sont classées alphabétiquement selon le nom des auteurs pour faciliter les recherches et en améliorer la compréhension. Les informations proviennent principalement de trois ouvrages : la *Nouvelle Biographie Générale*, la *Biographie universelle ancienne et moderne* de Michaud, et le *Dictionnaire de biographie française*. Ces trois sources contiennent en fait des informations relativement semblables à quelques exceptions près. Pour des raisons de clarté et de compréhension, nous nous baserons principalement sur la *Nouvelle Biographie Générale* pour étayer notre propos en le complétant au besoin par des informations supplémentaires en note de bas de page quand elles ne se trouveront pas immédiatement à côté, et qui proviendront de la *Biographie universelle ancienne et moderne*, le *Dictionnaire de biographie française*, ou d'autres. Afin de respecter le texte original, nous avons décidé de ne pas résumer le contenu, et de garder les mêmes renseignements exacts en citant les phrases telles qu'elles apparaissent dans l'œuvre d'origine. Pour certains auteurs qui ont une biographie beaucoup plus longue, nous avons opéré en effectuant une sélection et en ne gardant que les passages qui nous semblent plus pertinents et utiles dans notre analyse : les parties qui pourraient être des facteurs importants pour la sociolinguistique et influents en ce qui concerne leur façon d'appréhender leur langage ; qui couvrent au moins les informations de sa naissance, et si possible, jusqu'à l'année ou l'œuvre choisie pour notre corpus fut éditée. Chaque biographie est composée de façon identique en trois parties distinctes : un bref état civil de l'auteur, leurs parcours de vie et les références des sources d'ouvrages des informations.

Cependant, en raison de la quantité d'informations relativement conséquente, nous avons jugé plus opportun de mettre les biographies des nos auteurs en annexe⁸⁰. Ceci a pour effet d'alléger le texte et de le rendre plus lisible tout en gardant la possibilité à tout moment de s'y référer.

* * *

Le corpus étant un élément aussi important que le sujet même d'une recherche il est primordial d'en cerner tous les aspects. Ainsi, notre méthodologie a-t-elle consisté en un tamisage progressif. Nous avons ainsi éliminé au fur et à mesure les textes qui nous semblaient moins pertinents pour notre analyse. Grâce à ce premier travail, notre analyse et ses résultats gagnent en rigueur scientifique en ne gardant que les objets les plus représentatifs.

Nous avons acquis un objet d'étude le plus représentatif du XVII^e siècle avec les éléments que nous avons au départ. Notre analyse vérifiera l'adéquation de notre corpus avec nos hypothèses de départ.

⁸⁰ Voir Annexe II. Biographie des auteurs.

TROISIÈME PARTIE :
EXPLOITATION ET ANALYSE
DES RÉSULTATS



POUR aborder la question de la négation de l'infinitif en français classique, si nous examinons tout d'abord rapidement quelques grammaires sur cette question, nous retrouvons la même situation qu'en français moderne. La partie qui lui est consacrée est en fait complètement amalgamée avec la négation générale du verbe, montrant ainsi que l'infinitif emploie parallèlement le même système que celui du verbe conjugué. Par ailleurs, si nous observons de plus près les descriptions, comme celles de Haase (1965⁸¹ : 248-266) et de Spillebout (2007⁸² : 366-378)⁸³, les emplois ne sont pas, dans la plupart des cas, définis clairement pour un type de verbe ou pour un autre, et les exemples fournis par les auteurs pour illustrer ces emplois de négation, sont entièrement mélangés. Ainsi, nous pouvons facilement rencontrer des formes de négation avec des verbes conjugués, mais également avec des formes impersonnelles, comme l'infinitif. Ce traitement identique donne fortement l'impression que l'infinitif évolue exactement de la même façon que les verbes conjugués à cette époque. En outre, lorsque Haase affirme, dans le début du chapitre de son ouvrage *Syntaxe française du XVII^e siècle*, que « les règles qui aujourd'hui encore gouvernent la négation s'établissent au XVII^e siècle » (1965 : 250), l'auteur sous-entend déjà que le système de la négation verbale au XVII^e siècle sera traité comme en français contemporain, autrement dit en assimilant l'infinitif à une sous-catégorie de verbe qu'il ne faut pas traiter à part. Toutefois, cette optique est-elle vraiment judicieuse?

A cet égard, nous pouvons nous poser une première série de questions : le résultat de l'évolution n'a-t-il pas faussé le regard des grammairiens historiques pour parler du XVII^e siècle en mettant ensemble sur le même plan ces deux formes de verbes ?

⁸¹ La première édition est datée de 1898.

⁸² La première édition est datée de 1985.

⁸³ Fournier, 2002 (1998), ne traite que du fonctionnement des forclusifs indéfinis (2002 : 221-243) et de la coordination *ni* (2002 : 29-30).

Nous pouvons poursuivre le questionnement ainsi : le XVII^e siècle est-il également une époque déterminante pour l'évolution de la négation de l'infinitif comme il l'est pour les verbes au mode personnel, ou faut-il chercher dans une autre période ses changements ? Si oui, son évolution se fait-elle réellement de manière parallèle à celle du verbe à mode personnel, ou suit-elle son propre chemin ? Comporte-t-elle des éléments particuliers, qui la différencient sur plusieurs plans, comme la syntaxe ou la vitesse par exemple ? Enfin, ce semblant de mimétisme n'est-il pas juste une question d'apparence ? De nombreux doutes apparaissent déjà.

Jusqu'à présent, la négation de l'infinitif n'avait toujours pas fait l'objet de chiffrages sur cette période entière. En revanche, une vague de recherches sur la syntaxe s'est développée à partir des années 90. Les linguistes se sont intéressés principalement au placement de la double négation par rapport à l'infinitif, surtout avec *ne...pas* et *ne...point*. Dans une recherche globale et successive dans le temps, nous pouvons faire mention des études de Pearce (1990, 1991, 1993), Martineau (1994), Hirschbühler et Labelle (1994, 1997), ou encore Gondret (1998), qui ont tous travaillé, de près ou de loin, sur le sujet qui nous intéresse. Ce dernier considérait au reste qu'il y avait là matière à une thèse.

Cependant, avant de commencer les analyses proprement dites, il nous faut effectuer quelques étapes préalables. En premier lieu, il est nécessaire d'établir des hypothèses de travail. Après cette première étape, le protocole de recherche devra être clairement établi. Enfin, nous pourrons passer à la collecte et à l'analyse même. Cette dernière sera divisée en deux pôles principaux. Le premier ne tiendra compte que des résultats bruts, tandis que le second tentera de faire intervenir des facteurs sociolinguistiques dans l'analyse plus fine des idiolectes.

Il convient de garder présent à l'esprit, comme le souligne à juste titre Claire Badiou-Monferran (2004 : 3), les trois grandes pistes majeures de la linguistique actuelle pour la réflexion sur la négation en français classique. Les deux premières, celle qui concerne la négation contemporaine et celle de la grammaticalisation, ayant déjà été traitées dans notre première partie, nous n'y reviendrons que partiellement ici.

En revanche, nous offrirons dans cette partie la dernière piste qui n'a pas encore été abordée, celle des grammairiens du XVII^e siècle. En effet, le milieu intellectuel de cette époque classique influe sur la réflexion grammaticale. C'est à cette époque que des penseurs de la langue, qui puisent leur inspiration dans le siècle précédent et dans les premières véritables grammaires⁸⁴, font paraître leurs ouvrages. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer *Grammaire et syntaxe françoise* de Maupas (1618), *Grammaire Françoise Rapportee av Langage dv Temps* d'Oudin (1632 et 1640), *Remarques sur la langve françoise* de Vaugelas⁸⁵ (1647⁸⁶) et *Essay d'une parfaicte grammaire de la langue françoise* de Chiflet (1659). Ce sont des ouvrages qui nous donneront une perspective chronologique de l'opinion que les grammairiens de l'époque pouvaient avoir sur la négation. En outre, dans une vue historique plus large, nous devons également prendre en compte les grammaires de l'ancien français (Moignet 1973 ; Ménard 1988), du moyen français (Martin et Wilmet 1980), et du français du XVI^e siècle (Gougenheim 1974).

* * *

⁸⁴ *Lesclaircissement de la langue francoyse* de Palsgrave, la *Grammatica latino-gallica* de Sylvius, *Le tretté de la grammere françoese* de Meigret, le *Traicté de la gramairre Françoise* d'Estienne, et la *Gramere* de Ramus.

⁸⁵ Nous tenons compte également des points de vue des autres grammairiens dans les *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas* (1970) (Genève : Slatkine Reprints).

⁸⁶ L'édition originale a été reproduite en fac-similé par Jeanne Streicher en 2000 (Genève : Slatkine Reprints).

Chapitre 5.

Hypothèses et présentation du protocole

Il convient donc de commencer par émettre nos hypothèses. Ce pré-requis nous permettra de cerner les éléments qui doivent attirer notre attention. Par la suite, pour préciser davantage notre corpus d'étude ainsi que ses limites, nous nous concentrerons sur le choix des occurrences qui serviront à l'analyse.

5.1. Hypothèses

La problématique historique du système de la négation de l'infinitif est double (Gondret 1998 : 50) : d'un côté sur le plan morphologique, la disparition de la négation initiale *non* au profit d'une double négation comme *ne...pas/point*, et de l'autre sur le plan syntaxique, une place différente attribuée à la négation selon que le verbe est conjugué, ou à l'infinitif.

Si nous étudions l'aspect morphologique, nous retrouvons, à date ancienne, le seul morphème *non* associé à l'infinitif dépendant⁸⁷, c'est-à-dire que ce dernier est le centre d'un système verbal dans une proposition (cf. 1.2.2.2.). En effet, il existait en ancien et en moyen français, deux grands systèmes distincts de négation : l'infinitif faisant partie des modes non personnels, avait sa propre négation, *non*, qui était disjointe du système utilisé pour le verbe à un mode personnel, *ne* en principe (Marchello-Nizia 1997 : 302-317).

⁸⁷ Moignet (1973 : 275) précise que l'infinitif pouvait être nié par *ne* comme les verbes à un mode personnel à la condition qu'il soit en fonction de prédicat dit *prohibitif*, c'est-à-dire qu'il soit le centre verbal d'une proposition. Par exemple, *Ne te tamer, tu avras enfant.* (Q.L.R, I, IV, 20) (Moignet 1973 : 276), *ne* est donc la négation de l'infinitif prédicat *se tamer*.

Ce changement linguistique nous fait nous poser une question : depuis quand la négation de l’infinitif a-t-elle commencé à utiliser les mêmes marqueurs que ceux employés pour le verbe conjugué ? Si, l’infinitif s’aligne sur le verbe conjugué, alors nous devrions trouver, à une période donnée, les mêmes morphèmes utilisés pour ces deux derniers. Et si les descriptions de Haase et Spillebout, précédemment évoquées, sont judicieuses, nous ne devrions plus rencontrer au XVII^e siècle d’emploi de *non* devant l’infinitif ou d’autres types de morphèmes incompatibles avec le verbe conjugué.

En outre, sur un plan syntaxique, avec l’arrivée de la double négation pour l’infinitif, un autre problème se pose, sa syntaxe. Comme nous avons déjà émis l’hypothèse suivant laquelle le verbe à l’infinitif s’alignait sur le verbe conjugué, cela implique aussi des conséquences au niveau syntaxique. En effet, l’infinitif ne devrait avoir qu’un seul placement de négation, c’est-à-dire utilisant l’encadrement du verbe conjugué avec par exemple, *ne Vinf pas*. Toute autre construction n’étant pas admise par le verbe conjugué, il devrait en être de même pour l’infinitif.

Partant de ces deux hypothèses, il nous semble cohérent de supposer que l’évolution syntaxique suit celle de la morphologie. Nous serons peut-être amenée par la suite à réorienter nos propos.

5.2. Choix des occurrences

L’éclaircissement apporté par les hypothèses que nous venons de formuler nous permet d’aborder notre corpus de façon plus pragmatique. Dans la partie précédente, nous l’avions clairement délimité dans son ensemble. Cependant, la sélection des occurrences à prendre en compte soulève la question de la place des adverbes négatifs par rapport à l’infinitif.

Avant l’application de critères restrictifs, qui ont en effet diminué de manière drastique le nombre d’occurrences disponibles par texte, il nous est apparu nécessaire

d'effectuer une pré-enquête⁸⁸ sur un échantillonnage de trois textes, celui de Champlain (1603), celui de Lallemant (1627), et enfin celui de Chaumont (1686). Ces trois textes ont été choisis parce qu'ils sont censés être des jalons chronologiques. Ce travail a pour but de recenser tous les cas de figures possibles dans les textes. Nous avons sélectionné toutes les phrases négatives contenant un infinitif, sans restriction, et avons été en présence de deux macro-structures principales: l'une dans laquelle l'infinitif et la négation sont dans la même proposition, mais à une distance plus ou moins éloignée :

- [...] : mais nous ne la peusmes **recongnoistre** pour l'espoisseur de la brume dont cesdites costes sont sujettes, [...]. (Champlain 1603 : 2)
- [...], & que lesdits faults ne sont point difficiles à **passer**, [...]. (Champlain 1603 : 26)
- Outre ces occupatiōs ie n'ay point manqué à mon tour d'**aller** les festes & Dimanches dire la Messe aux François, [...]. (Lallemant 1627 : 12)
- [...], ils n'eurent pas le temps d'en **faire** un grand nombre ; [...]. (Chaumont 1686 : 108)

et l'autre qui voit la présence des adverbes négatifs accolés directement au groupe verbal à l'infinitif :

- [...] : Voyans ne **pouuoir aduancer** d'auãtage, nous prinsmes nostre esquif, [...]. (Champlain 1603 : 20)
- Je vous supplie en vertu de ce que vous aimez mieux dans le Ciel, de ne vous **lasser point** de solliciter la diuine bonté [...]. (Lallemant 1627 : 16)
- [...], recompense qu'on puisse acquerir, pour n'**estre plus** fatigué en changeant si souvent de corps dans un autre ; [...]. (Chaumont 1686 : 136)

⁸⁸ Voir Annexe V.

Pour nous permettre d'effectuer une analyse, le choix des occurrences, et principalement la place, la portée de la négation dans la proposition, ont un rôle primordial. C'est effectivement cela qui nous amène à nous pencher sur la partie, sur ce qui est nié dans la phrase. Il s'avère que nous ne pouvons passer à côté de l'aspect sémantique, si nous souhaitons réaliser ce travail en toute logique. Toutefois une autre question se trouve désormais soulevée, sommes-nous sûre que ce sont les infinitifs qui nous intéressent qui sont bien niés ?

Tout d'abord, prenons un exemple tiré de la première construction citée ci-dessus, [...] : *mais nous ne la peusmes reconnoistre pour l'espoisseur de la brume dont cesdites costes sont sujettes, [...]*. La question de la portée de négation se pose : le morphème négatif est syntaxiquement absent à côté de l'infinitif, cela signifie-t-il que ce dernier n'est pas nié ? En effet, sémantiquement nous ne pouvons pas répondre avec certitude sur la portée de la négation. S'agit-il de nier uniquement le verbe prédicat *peusmes*, ou l'infinitif est-il lui aussi touché par son influence ? Ces interrogations nous poussent à schématiser ainsi nos possibilités : *[Nég V] Vinf*, ou *[Nég [V Vinf]]* ?

D'autre part on peut observer un développement de la portée de la négation, quand celle-ci est associée à des verbes, tel que *vouloir*. Par exemple, la phrase, [...] ; *mais comme ce Prince ne veut point avoir de guerre avec elle, [...]*. (Chaumont 1686 : 29), semble pouvoir être remplacée au niveau de la signification par : « ce Prince veut ne point avoir de guerre avec elle ». Nous avons l'impression que *ne point* a migré du groupe infinitif vers le prédicat dans un moment ascensionnel. Nous avons donc soit le cas de *[[Nég V] Vinf]*, soit *[Nég [V Vinf]]*, ou encore *[V [Nég Vinf]]*. Notre analyse peut nous orienter vers l'idée que la sémantique d'une phrase se fait en fonction du sens propre du verbe. En effet suivant les verbes choisis, et leurs fonctions, la négation portant ou non sur eux aura un rôle bien différent, et le sens de la phrase s'en verra, ou non, changé. Admettons que l'on choisit des verbes modaux, selon que la négation porte sur le verbe, ou sur l'infinitif qui le suit, le sens de la phrase s'en trouvera, suivant les cas, changé profondément, ou sensiblement. Par exemple entre *je ne veux pas la voir* et *je veux ne pas la voir* ; entre *je ne dois pas le faire* et *je dois ne pas le faire* ; entre *il ne pense pas y aller* et *il pense ne pas y aller*, etc., nous sommes toujours

amenée à nous demander si le déplacement de la négation entraîne ou non un profond changement sémantique.

Pour ce qui est de la seconde macro-structure où la négation est accolée à l'infinitif, le problème semble le même. En effet, si nous prenons un exemple tiré des phrases présentées ci-dessus : *Je vous supplie en vertu de ce que vous aimez mieux dans le Ciel, de ne vous laisser point de solliciter la diuine bonté [...]*, nous ne pouvons pas attester que, parce que la négation se trouve juste à côté de l'infinitif, c'est celui-ci qui est nié. On est dans le cas même cas de figure que pour la première macro-structure. L'aspect sémantique semble déborder sur celui de la syntaxe, et nous sommes tentés de nous demander ce qui est nié au juste ?

Ce rapport entre la syntaxe et la sémantique dans une phrase négative a en fait déjà été évoqué par Chomsky (1965). Il constate que la phrase, *Pierre n'aime pas Marie*, qui est désigné comme « *Pierre aime Marie + transformation négative* », peut être interprétée de différentes façons et correspondre à : *Pierre n'aime pas Marie* (il aime Suzanne) ; *Pierre n'aime pas Marie* (il l'adore) ; *Pierre n'aime pas Marie* (c'est Hector qui aime Marie). Ces suppositions sont d'égales valeurs d'un point de vue sémantique et semblent ne pouvoir être résolues que par le contexte. Cependant, pour se servir du contexte, quand ce dernier existe, l'interprétation est subjective. La subjectivité étant propre à chaque personne, chaque interprétation du contexte pour inclure ou exclure telle ou telle occurrence peut être sujette à caution de façon légitime.

Etant donné que le manque de clarté, induit par les différentes significations possibles, empêche une interprétation nette et ne permet pas d'assurer le même traitement au même type d'occurrences, il nous est apparu plus judicieux de ne pas tenir compte des questions de sémantique ni de la portée de la négation pour éviter de complexifier la problématique. De plus, pour privilégier le côté scientifique ainsi que l'homogénéisation générale, nous ne tiendrons compte que des occurrences où l'infinitif et la négation sont accolés. Nous n'étudierons pas ici les occurrences de la première macro-structure, malgré leurs nombres significatifs, et le fait que la véracité

de la négation pour l’infinitif est entièrement subordonnée au sémantisme. Les inclure risquerait de compromettre l’intégrité des résultats finaux.

5.3. Tableaux de collecte⁸⁹

Pour chacune des occurrences présentées à l’analyse, il nous a fallu la décomposer en éléments de comparaison pour homogénéiser l’étude. Pour coordonner nos données, nous avons décidé d’utiliser cinq paramètres d’analyses différents, tous ces éléments étant considérés comme pertinents, à différents degrés, pour l’analyse.

Le premier élément, le choix du ou des morphèmes utilisés, permet de préciser sa nature. La colonne suivant montre le verbe tel qu’il est écrit selon la graphie du XVII^e siècle, ce qui pourra principalement nous servir dans une prochaine analyse de ce même corpus. Un autre paramètre entre en jeu à savoir le type de verbe ; il est absolument nécessaire d’effectuer un tri parmi la multitude de verbes possibles, selon leur nature, pour mieux les distinguer. D’autre part, l’utilisation ou non d’un pronom, ajoute une variable non négligeable qui adjoint un nouvel élément dans le syntagme verbal. Enfin, le dernier point permet de démontrer la place du/des morphème(s) et du/des clitique(s), s’il y en a, par rapport au verbe à l’infinitif. Cette dernière colonne sert en quelques sortes de récapitulatif et de regroupement rapide.

Avant de poursuivre, nous aimerions revenir sur le cas de la colonne du type de verbes. En voulant trouver des dénominations, nous nous sommes heurtée à un problème. Nous ne pouvons pas assimiler dans un même groupement des verbes aussi différents comme par exemple les verbes *être* et *chanter*. Il nous faut, dans la masse des verbes possibles en français, trouver un classement logique afin de restituer la particularité de chaque groupement.

En premier lieu les travaux de Hirschbühler et Labelle (1997) apportent des éléments de réponse. Tout d’abord nous constatons qu’ils ont divisé leur corpus de

⁸⁹ Voir Annexe IV. Tableaux de collecte

verbes en 3 classes distinctes : verbes pleins, modaux, auxiliaire *être* et *avoir*. Sans chercher à rentrer dans les détails, cette division nous paraît fonctionnelle. La catégorie la plus simple est celle des auxiliaires. Elle précise tout de même que tous les exemples de *être* et *avoir* seront, sans distinction, inclus dans le groupement des auxiliaires. Cette catégorie correspond à nos besoins et donc nous la reprendrons telle quelle, en précisant que les formes du type « *avoir pris* » seront considérées comme faisant partie de ce groupement. Nous pouvons cependant critiquer l'étiquette choisie par ces deux linguistes. En effet, en prenant tous les exemples de *être* et *avoir* sans distinction, ils intègrent un grand nombre d'emplois où ces verbes ne sont pas des auxiliaires. Nous changerons donc ce point pour le renommer en "*être/avoir*", nomination plus neutre. En ce qui concerne la catégorie des modaux, Hirschbühler et Labelle établissent une liste de verbes qui se limite à « *pouvoir, devoir et vouloir* ». Ils nous laissent supposer que tous les autres verbes, à l'exception de *être* et *avoir*, se trouvent dans la catégorie des pleins. Or, leur liste restreinte de modaux implique que certains verbes, comme *oser*, sont qualifiés par d'autres grammairiens, de modaux. Leur définition, ainsi que leur regroupement, sont donc sujets à caution. En effet, de nombreux débats concernent le fait que tel ou tel verbe fait partie, ou pas, des modaux. Donc, ces deux catégories, verbes pleins et modaux, sont ambiguës et imprécises.

Afin de trouver des points de comparaison, et de créer deux autres catégories, tout aussi claires que celle de *être/avoir*, nous avons fait appel à un troisième grammairien, Gondret (1998). En effet, selon ses travaux, il existe également 3 catégories de verbes qui sont assez ressemblantes à celles des deux auteurs précédents, même si plusieurs différences apparaissent, notamment pour les deux catégories autres que *être* et *avoir*. Gondret élimine le problème lié à l'appellation verbe plein en la remplaçant par « *verbe sans caractère particulier* ». Cette nomination a l'avantage d'être neutre, même si elle n'est pas non plus précise. Pour la dernière catégorie, Gondret évite encore le piège des appellations sujettes à caution. Il la nomme « *infinitif régissant directement un autre Vinf* ». L'auteur précise sa liste : « *modaux : pouvoir, vouloir, devoir, et oser, espérer, venir, voir, etc* ». Tout d'abord, nous remarquons que comme Hirschbühler et Labelle il ne considère comme modaux que les verbes *pouvoir, vouloir et devoir*, mais ajoute

d'autres verbes, pas classés comme modaux, mais qui font partie de ce même groupe. Toutefois, une interrogation se pose, lorsque Gondret précise dans son étiquetage régissant « *directement* », veut-il dire que, quand le verbe *espérer*, dans la construction « *espère changer* », est comptabilisé dans le groupe « *infinitif régissant directement un autre vinf* », ce même *espérer*, dans « *espère d'aller* », serait lui comptabilisé dans le groupement des « *verbe sans caractère particulier* » ? Un doute persiste donc quant à la malléabilité des groupes et les restrictions précises qui leur sont appliquées.

Ne trouvant pas de groupement réellement adéquat à notre analyse, nous allons entreprendre la création des deux groupes qui nous manquent dans notre trio. Tout d'abord, il est clair que la liste des modaux selon Hirschbühler et Labelle est beaucoup trop restreinte au regard des modaux possibles, il nous faut donc prendre en compte un groupement moins limité. Cependant, celle de Gondret, bien que plus grande, n'est toujours pas satisfaisante. Le cas que nous avons présenté du verbe *espère*, avec sa variante *espérer de*, nous pousse à chercher la relation existante entre deux verbes infinitifs régis l'un par l'autre. En effet, dans le regroupement de Gondret, l'élément le plus sujet à caution est l'utilisation du mot « *directement* ». Si nous changeons son appellation « *régissant directement* » par "*rection infinitif*", nous éliminons la question de *espère* et *espère de*, puisque ce nom est bien plus neutre tout en étant toujours précis. De plus, le problème de la présence, de l'absence ou de la variété des prépositions au XVII^e siècle, comme nous l'avons précisé dans la partie I, est récurrent (cf. 1.2.2.2.). En effet, nous pouvons trouver indifféremment par exemple *désirer de* et *désirer* ou encore *aimer* et *aimer à*, et cela employé de façon indistincte. En outre, grâce à cette appellation, nous pouvons nommer les deux types de verbes en dehors de *être* et *avoir* de façon simple en les divisant selon qu'il y a *rection* ou pas. Nous entendons ce mot dans un sens vaste, incluant à la fois des syntagmes verbaux à verbes modaux comme des distributions transitives.

Nous avons donc nos trois groupes, le verbe *être/avoir*, le verbe *sans rection infinitif*, et le verbe *avec rection infinitif* qui constitueront la macro catégorie du type de verbe. À présent que le protocole des analyses tant morphologiques que syntaxiques a été décrit et expliqué, nous allons commencer à récolter nos données. Au départ, au vu

de la taille du corpus qui, rappelons-le, contient 29 textes, nous avons choisi, arbitrairement, de stopper l'analyse une fois que cent données pour chaque texte avaient été trouvées. Cependant, en raison de la faiblesse numérique des données, il nous a fallu agrandir l'extrait jusqu'à englober la totalité de la partie narrative. De plus, si nous prenons l'exemple du texte le plus volumineux de Bénard, qui contient 647 pages, il y a seulement au total 135 occurrences qui correspondent aux critères de notre analyse. Cela nous montre que trop peu de nos textes arrivent à obtenir une centaine de données malgré la longueur de certains d'entre eux.

Afin de rendre visible la collecte des occurrences, nous les avons regroupés dans un tableau récapitulatif qui permet de visualiser l'ensemble des données. Ce tableau permet de souligner à nouveau la faible présence d'objets d'étude dans la majorité des textes classés selon les dates d'édition.

Auteurs	Date d'édition	Nombre
Nicolay	1568	27
Léry	1580	56
Villamont	1595	156
Champlain	1603	7
Trigaut	1609	31
Pyrard	1611	51
Abbeville	1614	66
Biard	1616	30
Mocquet	1617	112
Bénard	1621	135
Deshayes	1624	46
Lallemant	1627	8
Brèves	1628	70
Pacifique	1631	22
Le Jeune	1632	6
Brébeuf	1636	17
Bouton	1640	19
Vimont	1641	42
Cauche	1651	19
Boyer	1654	43

Flacourt	1661	75
Biet	1664	183
Thévenot	1664	88
Tavernier	1676	63
Pallu	1668	12
Chaumont	1686	20
Tachard	1686	70
Bernier	1699	97
Arvieux	1717	34
TOTAL		1605

Tableau récapitulatif des nombres d'occurrences totaux

Pour éviter de perturber les comptages, chaque occurrence ne contiendra qu'un seul et unique groupe infinitif qui sera donc étudié comme un élément unique. Cependant, pour ne pas trop restreindre le contexte du verbe, et sa singularité au sein du texte, nous lui conserverons un contexte le plus élargi et logique possible.

Après toutes ces restrictions, le nombre d'occurrences a donc diminué fortement, mais a gagné en stabilité et en homogénéité. Les données à problème représentent, en effet, un pourcentage non négligeable des données totales : pour le texte de Champlain (1603), il s'agit de 41 occurrences, soit 87% des 47 occurrences totales ; pour le texte de Lallemant (1627), 23 occurrences, soit 74% des 31 totales ; pour celui de Chaumont (1686), 74 données, soit 78% des 94.

Notre choix des occurrences étant clairement délimité, nous pouvons nous consacrer sereinement à l'analyse. Effectivement, grâce aux restrictions strictes appliquées à l'objet de notre étude, comme nous le souhaitions, nous pouvons attendre une fiabilité accrue de résultats ainsi obtenus.

Chapitre 6.

Analyse des données

La méthodologie étant clairement établie, nous devons passer à l'analyse. Cependant, plusieurs études possibles se présentent à nous. Soit nous choisissons d'analyser les pratiques langagières seules en la sortant du contexte humain, soit, au contraire, nous tenons compte de ce paramètre humain pour déterminer l'influence qu'il opère sur l'évolution de la langue. Pour cerner parfaitement notre sujet, nous traiterons donc ces deux types de travaux, l'un après l'autre.

Tout d'abord, il paraît évident qu'il nous faut commencer par étudier la langue en elle-même, sans prendre en compte des éléments extérieurs, mis à part une chronologie qui lui sera propre. Ne nous intéressant qu'aux aspects linguistiques, dans un premier temps, nous aurons une vue plus objective de notre sujet, ce qui nous permettra de rester fixés sur notre étude lorsque nous ferons, ultérieurement, appel à d'autres disciplines. Cependant, l'aspect chronologique sera pris en compte, mais seulement dans une optique linguistique, en limitant ce dernier aux dates d'édition des ouvrages.

6.1. La variation morphologique

Commençons par un peu d'historique. Pendant plusieurs siècles⁹⁰, la négation de l'infinitif dépendant était ordinairement le morphème *non*. En ancien français, à côté de l'emploi de *ne*, qui était la négation essentielle du verbe à un mode personnel, *non* était, au contraire, la négation tonique « *de tout ce qui dans la phrase, n'est pas le verbe à un mode personnel* » (Moignet 1973 : 275 ; Ménard 1988 : 250) : des substantifs, des adjectifs, des participes, ainsi que des infinitifs, *etc.* Pourtant, il faut noter que le

⁹⁰ Grevisse (1993 : §973) précise que l'usage de *non* s'est maintenu longtemps devant l'infinitif et le participe présent, d'où proviennent les termes composés *nonchaloir*, *nonchalant*, *nonobstant*.

phénomène de la négation de l’infinitif n’est pas encore très courant en ancien français, et ne commence à apparaître que bien tardivement vers la fin de cette époque : les exemples des infinitifs niés sont considérés comme une “nouveau” de la langue française vers « *la deuxième moitié du 13^e siècle* », et restent peu usités « *jusque dans la première moitié du 15^e siècle* » (Hirschbühler et Labelle 1997 : 487, d’après Pearce 1991⁹¹). Le fait que ces premières occurrences soient tardives explique pourquoi Moignet (1965) estime que, pour l’ancien français, la norme semble « *éviter* » de nier l’infinitif. Martin et Wilmet rejoignent l’idée de ce dernier : « *Systématisant l’emploi de la négation prédicative, le MF l’étend aux modes nominaux, ce que l’AF évitait* » (1980 : 20).

De nombreux travaux montrent que cet emploi s’est maintenu en moyen français devant l’infinitif (Martin et Wilmet 1980 : 21 ; Marchello-Nizia 1997 : 314), et même encore au XVI^e siècle (Gougenheim 1974 : 239).

- Ancien français : Grant corage nos vint de **non revenir** en la cité. (Troie en proses, 144, 22) (Moignet 1973 : 275)
- Moyen français : toutesfois bien souvent faisoit semblant de **non le congnoistre**, [...]. (Arrêts d’amour, 11, 127) (Martin et Wilmet 1980 : 21)
- Français du XVI^e siècle : - Lesquelles, las, furent tant estonnées, Qu’eussent voulu alors **non estre nees**. (Scève, La Saulsaye, 1547, dans J. Aynard, Poètes lyonnais, 1924, p. 125) (Gougenheim 1974 : 240) / - Dont encoires, pour **non soustraire** l’honorificence de ton pays natal, je dy certainement, sans injure d’autrui, que tu es l’un des plus fructueux arbres qui de longtemps en ces parties septentrionalles ayt esté transplanté des *Allobroges, que nous disons maintenant *Piemont et *Savoie. (Lemaire de Belges Jean, La Concorde du genre humain, 1509, p. 50, Prologue) (FRANTEXT)

Si on remonte à nouveau dans la diachronie, la coexistence de *non* et *ne* peut être relevée devant l’infinitif à partir du moyen français, et depuis cette époque, « *ne commence à prendre la place de non [...]* », comme Gondret le remarque (1998 : 56).

⁹¹ Pearce (1990a : 251) considère qu’il n’existe pas d’infinitif nié en ancien français.

La même hypothèse est soutenue par le dénombrement⁹² de Hirschbühler et Labelle (1997 : 487) : il s'agit des emplois⁹³ de *non* et de *ne* avec les verbes infinitifs dans les vingt-neuf textes classés chronologiquement, qui vont de la deuxième moitié du XIII^e siècle jusqu'à la deuxième moitié du XVI^e siècle. Le tableau de dénombrement intégral est le suivant :

	NON	NE
Cassidorus (2e moitié 13e)	1	-
Helcanus (2e moitié 13e)	2	-
Troie en prose (2e moitié 13e)	4	-
La Tour Landry (1372)	-	2
*XV Joies (c. 1400)	-	1
Col (1401-1403)	1	4
Pisan (1401-3)	33	27
Quad Inv (1422)	1	1
Saintré (1456)	5	-
Artois (c. 1460)	1	-
Jouvencel (c. 1460)	-	2
Maupoint (c. 1460)	1	-
CNNA (1462)	12 (17) ³	- (3)
Arrêts (1460-6)	7	9
Cygne (1465-72)	-	2
F Jouhan (av. 1488)	-	1
Triumph (1492-7)	5	-
Jehan de Paris (1494-5)	-	1
Commynes (1495-8)	-	7
*Vigneulles CNNV (1505-15)	5	16
Briçonnet (1521-22) ⁴	-	47
Rabelais* (1530-)	5	51
Jeanne Flore (1537)	1	10
Des Périers (1540)	-	28
Heptaméron* (1549)	- (1)	163 (185)
Deffence et Illustration (1549)	-	14
La Boétie (1546, 1561) ✓	-	29
Monluc (1571-77) ✓	-	189
Alcriste (1575)	-	2

⁹² Le dénombrement se trouve dans la Table 1 à la page 487 de l'article, et a été construit à l'aide d'éléments trouvés par Pearce (1990a, 1990b, 1991) ainsi que d'ajouts apportés par Hirschbühler et Labelle, les auteurs de l'article.

⁹³ Les chiffres du comptage, concernant le nombre des emplois de *non* et de *ne*, comprennent leurs usages seuls et aussi ceux avec les mots, *pas*, *point*, *jamais*, *guères*, *mie*, etc.

Nous voyons bien, d’après cette enquête, que si les occurrences des infinitifs niés par *ne*⁹⁴ ne commencent à apparaître que dans le texte de *La Tour Landry* en 1372, cet usage, se montrant encore très rare⁹⁵ dans les premiers textes jusqu’au début du XV^e siècle, et devenant relativement plus fréquent au cours de ce même siècle, se multiplie dans les textes à partir du XVI^e siècle. Mais, comme les chiffres le prouvent, malgré un usage encore restreint⁹⁶ pendant tout le XV^e siècle, l’emploi de *non*, en concurrence avec celui de *ne* devant l’infinitif, garde toujours l’avantage. Le siècle suivant opère, quant à lui, un renversement considérable des usages de *non* vers *ne*, à savoir que sur les dix textes du XVI^e siècle, à côté de 571 fois *ne*, il ne reste que 12 fois *non*. De ce fait, Hirschbühler et Labelle concluent que, *non*, cette «*forme primitive*» de la négation de l’infinitif «*ne survit pas véritablement au-delà du 15^e siècle*» (1997 : 488).

Assez rapidement, des exemples prouvent que, parallèlement, *ne* s’emploie en adjonction avec un deuxième terme : au moins dès 1400, on aperçoit déjà la trace⁹⁷ de cette dualité de la négation à côté du verbe à l’infinitif. Voici quelques occurrences concrètes, qui témoignent de la pratique de la double négation débutante :

- [...] n’est pas de soy obligier a **ne** mengier **jamais** de char. (*Col*⁹⁸, p.69) (Gondret 1998 : 56)
- [...] et c’est ce qui doit donner bon couraige aux povres gentilshommes et à tous ceulx qui sieuvent la guerre, de **ne** soy **point** esbahir pour les premiers heurs ; [...]. (*Jouvencel*⁹⁹, I, 27) (Martin et Wilmet 1980 : 21)

⁹⁴ Les auteurs n’ont pas précisé que ces deux occurrences sont les emplois seuls ou avec les mots associés.

⁹⁵ Parmi les quatre premiers textes de l’enquête jusqu’au texte de *La Tour Landry* en 1372, *non* restait plus utilisé, bien qu’il existât en tout seulement 7 fois *non* contre 2 fois *ne* qui n’est apparu que dans le dernier texte indiqué.

⁹⁶ Au total, il n’y a que 71 fois *non* contre 58 fois *ne* dans les quinze textes du XV^e siècle de l’enquête.

⁹⁷ Dans le texte des *XV Joies* en 1400, Hirschbühler et Labelle (1997 : 492) ont relevé une occurrence de la double négation du type : *Ne (cl) V pas*. Pourtant, on ne connaît malheureusement pas la phrase exacte.

⁹⁸ Le texte est daté de l’année 1401-1403.

⁹⁹ Le texte est daté de l’année 1460.

- Car vous avez le choix de combattre ou de **ne** combattre **pas**. (*Jouvencel*, I, 184) (*id.* : 27)

Toutefois, notons que si *ne* est trouvé suivi d'un terme en moyen français, comme Gondret le précise, ce terme n'est pas encore un forclusif « *au sens où l'entendent Damourette et Pichon* » (1998 : 56). Ce même ajout de "pseudo-forclusif" affecte également le morphème *non*¹⁰⁰ pendant cette même période.

- C'est si grant pechié que de le **non point** paier. (*Cent nouvelles*, 218, 108) (Martin et Wilmet 1980 : 21)
- [...] crya mercy, et promist de **non plus** faire. (*Cent nouvelles*, 411, 143) (*ibid.*)
- [...] elle conclut en son leal courage de **non jamais** avoir repoz. (*Artois*, 101, 84) (*ibid.*)

Pour le siècle qui suit, le XVI^e siècle, une rivalité relative entre les emplois de *non*, ceux de *ne* seul, et ceux de la double négation, *ne pas* ou *ne point*, avec l'infinitif est soulignée par Gondret en exposant deux enquêtes sur FRANTEXT (1998 : 57-58). Leurs résultats contredisent le point de vue de Martin et Wilmet qui ont constaté qu'avec l'augmentation d'emploi de *ne*, corrélativement, il « *n'est pas rare de voir ne pas (point, mie) se substituer à non* » depuis déjà le moyen français (1980 : 21). Résumons donc ces deux résultats : pour le premier, les huit textes pour la période de l'année 1525 à l'année 1549 donnent au total 38 occurrences avec *ne* seul contre 13 avec *non* et juste 5 rares occurrences avec *ne point/pas* ; ensuite, l'examen des textes de Ronsard et de Du Bellay, pour une période postérieure, relève au total 14 occurrences pour *ne* seul, 7 pour *ne point/pas*, mais 2 seulement pour *non*. Ainsi, nous pouvons conclure grâce aux enquêtes de Gondret, que si la double négation est encore la moins fréquente à côté de l'infinitif pendant le deuxième quart du XVI^e siècle, elle finit par l'emporter sur *non* et par le laisser au dernier rang à la fin de ce siècle. Néanmoins, l'auteur (1998 : 58) défend un point de vue contraire à celui de Gougenheim. Selon ce dernier, il existe plus d'occurrences de *ne point/pas* que de *ne* seul. Pour comprendre de

¹⁰⁰Les auteurs n'incluent pas les occurrences dans le contexte d'opposition, comme l'exemple suivant : *non pas oster mais remuer la couronne* (La Boétie, Discours, p. 82) (Hirschbühler et Labelle 1997 : 488).

manière plus précise quel emploi l'emporte sur l'autre, il nous faut examiner plus précisément les différentes études et leurs résultats. Ce qui est sûr, c'est qu'avant le XVII^e siècle, la proportion de *non* devant l'infinitif est déjà devenue quasiment infinitésimale, de l'ordre de 2%.

À travers ce bref historique, nous avons constaté qu'il existe une forme d'alignement de la négation de *non* sur *ne*. Au départ, l'infinitif n'utilisait que le morphème seul *non*, et on aperçoit, aux dires des auteurs des époques successives, que la forme *ne*, voir la forme de la double négation, *ne pas/point* commence petit à petit à prendre le pas sur *non*. D'autre part, cette analyse met aussi en évidence le fait que l'évolution de la négation de l'infinitif suit le procédé des verbes conjugués. Au vu de cette évolution, et du fait que ce mode à l'origine nominale se met à suivre les principes des modes verbaux, cela nous montre qu'il y a bien une forme de verbalisation de l'infinitif.

6.1.1. Comptages arithmétiques

Avant de passer à l'analyse de l'évolution proprement dite, voyons quelle image en donne un contemporain :

« *Nostre Langue ioint ordinairement deux Aduerbes negatifs ensemble. Ne, est la premiere, qui se met deuant le Verbe, & après le verbe on met Pas, ou Point, ou Rien, ou quelque autre semblable mot de signification negative : comme ; ie ne veux pas estre ingrat. Je ne veux point souffrir cela. Je ne veux rien du vostre. Je n'en diray mot. Je ne vois goutte. Je n'en parleray jamais.* » (Chiflet 1659 : 112). Une telle description dans l'Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise de Chiflet pourrait donner l'impression que le système général de la négation de l'époque classique ressemble déjà à celui du français contemporain.

On va voir que nos chiffrages ne sont pas, sur ce point, aussi tranchés.

Nous avons effectué un comptage pour chaque texte en distinguant les emplois par le ou les morphèmes utilisés comme suit :

Auteurs	Date d'édition	non	non + X	ne seul	ne + X	X seul	Total	sans seul	sans + X	Total	TOTAL
Nicolay	1568	0	0	5	6	0	11	12	4	16	27
Léry	1580	0	0	6	9	1	16	30	10	40	56
Villamont	1595	0	0	16	38	2	56	72	28	100	156
Champlain	1603	0	0	2	1	0	3	3	1	4	7
Trigaut	1609	0	1	3	3	1	8	14	9	23	31
Pyrard	1611	0	0	10	7	1	18	24	9	33	51
Abbeville	1614	1	0	11	20	0	32	22	12	34	66
Biard	1616	0	0	6	16	0	22	7	1	8	30
Mocquet	1617	0	0	19	22	0	41	42	29	71	112
Bénard	1621	0	0	24	16	0	40	80	15	95	135
Deshayes	1624	0	0	3	18	1	22	21	3	24	46
Lallemant	1627	0	0	0	3	0	3	3	2	5	8
Brèves	1628	2	0	18	17	0	37	31	2	33	70
Pacifique	1631	0	0	1	2	0	3	16	3	19	22
Le Jeune	1632	0	0	0	4	0	4	2	0	2	6
Brébeuf	1636	0	0	1	1	0	2	12	3	15	17
Bouton	1640	0	1	6	3	2	12	5	2	7	19
Vimont	1641	0	0	2	14	0	16	21	5	26	42
Cauche	1651	0	0	1	0	0	1	12	6	18	19
Boyer	1654	0	0	1	15	1	17	16	10	26	43
Flacourt	1661	0	1	3	27	0	31	33	11	44	75
Biet	1664	0	0	4	91	2	97	55	31	86	183
Thévenot	1664	0	0	1	26	1	28	44	16	60	88
Tavernier	1676	0	0	2	18	0	20	40	3	43	63
Pallu	1668	0	0	1	6	0	7	5	0	5	12
Chaumont	1686	0	0	0	6	0	6	12	2	14	20
Tachard	1686	0	0	2	23	0	25	39	6	45	70
Bernier	1699	0	0	0	32	0	32	53	12	65	97
Arvieux	1717	0	0	1	10	0	11	16	7	23	34
		3	3	149	454	12	621	742	242	984	1605

À première vue, et contrairement à ce que nous avons déjà pensé, *ne* seul est plus présent que ne le signale Chiflet. Ce tableau nous permet de voir dans quel texte se trouve la concentration la plus élevée pour chaque négation différente, de montrer et de dégager certaines tendances. En outre, il permet aussi de trouver leur emplacement au sein des 29 textes.

6.1.2. Diversification du nombre de morphèmes ?

Utilisons l'appellation *X* dans notre tableau, il nous faut les préciser : *X* représente la deuxième partie de la négation, qu'il y est un, deux, trois, ou plus éléments négatifs. D'autre part, pour l'emploi de *X seul*, il s'agit de la deuxième partie de la négation utilisée sans premier morphème négatif.

En outre, certains emplois déclinent, alors que dans la même période d'autres augmentent. Nous commencerons donc à étudier en premier ceux qui diminuent afin de voir si les raisons de leur disparition sont communes ou si des spécificités apparaissent selon les morphèmes. Nous ferons de même pour les usages qui augmentent, afin de voir si ces augmentations sont toutes liées, ou parallèles, ou encore différentes. De plus, en dehors de ces deux cas de figures, il existe des catégories à part et qu'il nous faudra étudier de manière plus spécifique.

6.1.2.1. Usages concurrentiels : un net développement de la négation double ?

Rappelons qu'avant le XVII^e siècle, un terrain concurrentiel est en place entre *non*, *ne* seul, *ne pas/point*, comme nous l'avons déjà précisé (cf. 6.1.). Ces trois possibilités existent encore au XVI^e siècle, mais qu'en est-il au juste au XVII^e siècle?

a. Usages en perte de vitesse

Les emplois qui déclinent sont évidemment soit ceux dont les occurrences sont rares soit ceux dont les usages diminuent avec le temps.

- **Non**

Auteurs	Date d'édition	non	non + X
Nicolay	1568	0	0
Léry	1580	0	0
Villamont	1595	0	0
Champlain	1603	0	0
Trigaut	1609	0	1
Pyrard	1611	0	0
Abbeville	1614	1	0
Biard	1616	0	0
Mocquet	1617	0	0
Bénard	1621	0	0
Deshayes	1624	0	0
Lallemant	1627	0	0
Brèves	1628	2	0
Pacifique	1631	0	0
Le Jeune	1632	0	0
Brébeuf	1636	0	0
Bouton	1640	0	1
Vimont	1641	0	0
Cauche	1651	0	0
Boyer	1654	0	0
Flacourt	1661	0	1
Biet	1664	0	0
Thévenot	1664	0	0
Tavernier	1676	0	0
Pallu	1668	0	0
Chaumont	1686	0	0
Tachard	1686	0	0
Bernier	1699	0	0

Arvieux	1717	0	0
TOTAL		3	3

Tout d’abord, pour expliquer la présence de *non* dans les emplois qui diminuent, il faut garder présent à l’esprit que ce morphème était encore un peu utilisé au XVI^e siècle. Selon Haase (1965 : 248), les verbes à l’infinitif en français classique peuvent encore être niés par le morphème *non*, néanmoins de manière très sporadique, et il « *ne subsiste presque plus au XVII^e siècle* ». Il fournit un exemple chez Jean-Louis Guez de Balzac, *Pourquoi **non consentir** à un accommodement qui sera raisonnable ? (De la Cour, disc. VI)*, et le juge comme « *une véritable exception* » (*ibid.*).

Cette constatation effectuée par Haase se vérifie dans notre corpus. Tout comme lui, nous constatons une quasi-absence de cet emploi de *non*, même celui de *non + X*. En effet, sur 621 occurrences totales des adverbes de négation, seules 6 sont concernées, et se partagent pour moitié entre *non* et *non + X*. Ces deux types d’usage disparaissent aussi vite l’un que l’autre. Au vu de leur faible nombre, nous pouvons tous les citer :

- Toutefois Dieu a montré euidentement qu’il veut chastier l’Inde & **non pas** la perdre du tout. (Trigaut 1609 : 85)
- [...] n’est-il pas aussi, bien admirable, de voir vn enfât **non** mourir, mais naistre : [...]. (D’abbeville 1614 : 145)
- [...], & non de ceux qui pilloient les marchands suiets de son Prince : qu’à telles gens, conuenoit de restituer, & **non** dōner : que lors qu’il s’y disposeroient, il essayeroit de leur faire plaisir, [...]. (Brèves 1628 : 306)
- [...], sous laquelle il faut ployer par humilité, à yeux clos & testes baissée, **non** ceder par conseil, ou temeraire circonspection. (Brèves 1628 : 321-322)
- [...] : Je dis tesmoigner de l’affection, & **non pas** rendre de l’honneur ; [...]. (Bouton 1640 : 40)
- [...], qui estoit de reduire tout la nation de ce païs à la raison, & **non pas** les abandonner, [...]. (Flacourt 1661 : 363)

Cependant, si nous regardons plus près ces occurrences, elles ne sont pas vraiment des survivances à proprement parler, puisqu’elles correspondent à un patron

morpho-syntaxique encore utilisé aujourd’hui, qui est le cas de la correction dans le cadre de deux syntagmes infinitifs coordonnés. Toutefois, il s’agit tout de même de formes un peu vieilles.

Par ailleurs, parmi les possibilités avec le morphème *non*, il ne faut pas confondre ceux qui ont l’infinitif verbal et ceux qui possèdent l’infinitif substantivé. En effet, pour le français classique, *non* qui suit un déterminant, continue parallèlement d’être employé pour nier, comme dans les époques précédentes, les substantivations de l’infinitif comme les autres substantifs. Bien que celles-ci connaissent une chute d’emploi au début de cette période, ce qui a été évoqué (cf. 1.2.1.), nous pouvons toujours repérer quelques occurrences dans des textes spéculatifs et écrits par des auteurs âgés comme Dupleix :

- [...] mais les estimer quand on ne les a poinct, ou pource qu’elles sont à autruy, comme si la presence et le posseder ravaloit de leur valeur, et **le non avoir** leur accroissoit, [...]. (Charron Pierre, *De la sagesse : trois livres*, 1601, p. 40, *Livre 1 Chapitre 6*) (FRANTEXT)
- [...] car au reste c’est une vertu sans action et sans fruit, c’est une privation, **un non faire**, peine sans profit ; [...]. (Charron Pierre, *De la sagesse : trois livres*, 1601, p. 636, *Livre 3 Chapitre 41*) (*idem.*)
- Sert aussi beaucoup à la conservation de la veue, le tenir des pieds secs, moyennement chauds, nullement humides : comme de mesme utilité est, **le non-dormir** sur le jour, **le non-encliner** par trop la face en bas ; [...]. (SERRES Olivier de, *Le Théâtre d’agriculture et mesnage des champs : t. 2*, 1603, p. 400, *HUICTIESME LIEU DU THÉÂTRE D’AGRICULTURE ET MESNAGE DES CHAMPS, DE L’USAGE DES ALIMENS, CHAPITRE V, Remèdes aux Maladies pour les Personnes.*) (*idem.*)
- Pour le quatriesme, les privations des choses, comme Mort, Embracement, Ruine, Aveuglement, qui ne signifient point l’estre des choses, mais **le non estre** et privation d’icelles. (Dupleix Scipion, *La Logique ou l’Art de discourir et raisonner*, 1607, p. 109, *Livre III, chapitre 5*) (*idem.*)

Cependant, ce type d’emploi particulier n’entre pas dans l’objet de notre étude et nous n’avons donc pas de chiffres comparatifs pour effectuer des conclusions sur ce dernier emploi possible de *non*.

D'une certaine manière, quand on observe la place dominante que *non* avait à l'origine, et que l'on voit son évolution dans le temps, on s'aperçoit que le morphème perdure, mais perd considérablement de son importance. À l'époque actuelle, et ce depuis le XVII^e siècle, il ne cesse de régresser dans son emploi face à la montée de *ne*. On peut aisément supposer que d'ici quelques siècles, il aura, s'il continue cette « progression », disparu, ou du moins son emploi sera une forme d'archaïsme voulu.

- Ne seul

Auteurs	Date d'édition	ne seul
Nicolay	1568	5
Léry	1580	6
Villamont	1595	16
Champlain	1603	2
Trigaut	1609	3
Pyrard	1611	10
Abbeville	1614	11
Biard	1616	6
Mocquet	1617	19
Bénard	1621	24
Deshayes	1624	3
Lallemant	1627	0
Brèves	1628	18
Pacifique	1631	1
Le Jeune	1632	0
Brébeuf	1636	1
Bouton	1640	6
Vimont	1641	2
Cauche	1651	1
Boyer	1654	1
Flacourt	1661	3
Biet	1664	4
Thévenot	1664	1
Tavernier	1676	2

Pallu	1668	1
Chaumont	1686	0
Tachard	1686	2
Bernier	1699	0
Arvieux	1717	1
TOTAL		149

À première vue, l'emploi de *ne* seul ne peut pas vraiment être qualifié d'emploi déclinant. En effet, en comparant seulement les sommes des occurrences, nous arrivons à un chiffre de 149 de *ne* seul contre 454 de *ne* + *X*, ce qui est environ une proportion d'un quart. Cet emploi n'est donc pas rare.

Cependant, il faut signaler que parmi ces 149 usages, il existe des cas particuliers. En effet, nous avons trouvé dans notre corpus 3 cas de *ne* explétif.

Auteurs	Date d'édition	ne seul	ne explétif
Nicolay	1568	5	0
Léry	1580	6	0
Villamont	1595	16	0
Champlain	1603	2	0
Trigaut	1609	3	0
Pyrard	1611	10	0
Abbeville	1614	10	1
Biard	1616	5	1
Mocquet	1617	19	0
Bénard	1621	23	1
Deshayes	1624	3	0
Lallemant	1627	0	0
Brèves	1628	18	0
Pacifique	1631	1	0
Le Jeune	1632	0	0
Brébeuf	1636	1	0
Bouton	1640	6	0
Vimont	1641	2	0
Cauche	1651	1	0

Boyer	1654	1	0
Flacourt	1661	3	0
Biet	1664	4	0
Thévenot	1664	1	0
Tavernier	1676	2	0
Pallu	1668	1	0
Chaumont	1686	0	0
Tachard	1686	2	0
Bernier	1699	0	0
Arvieux	1717	1	0
TOTAL		146	3

- Et quoy que le Sieur de Rasilly en fust aduertý dés le matin, si ne voulut-il nous en parler, & fit aussi deffence aux Indiens & aux François qui en sçauoient quelque chose de ne nous en **dire** mot, [...]. (Abbeville 1614 : 133)
- Le P. Biard donc se resolut d'aller chercher ledit du Pont, se determinant de plustost passer la Baye Françoise dans un cauot, deuant que de ne se **servir** de ceste occasion de bien faire. (Biard 1616 : 154)
- Mais suiurons le fil de nostre discours & laissant à part vne infinité d'autres raisons pour diuertir & empescher les hommes de ne **hazarder** leur vie, [...]. (Bénard 1621 : 62)

Ces trois phrases présentent un *ne* dont le pouvoir négatif n'est pas réellement explicite. En effet, comme tout *ne* explicite, sa présence ou son absence ne change pas réellement le sens de la phrase. D'ailleurs, cet emploi particulier avait déjà été décrit par Haase pour notre période en expliquant que l'infinitif avec cet emploi est construit avec la préposition *de* (1965 : 262-263), et aussi par Martin et Wilmet pour la période du moyen français, qui précise que *ne* explétif cède parfois la place à *non* avec le verbe à l'infinitif et que *ne* explétif peut être accompagné d'un forclusif (1980 : 23). Nous gardons ces emplois de *ne* explétif dans notre comptage d'ensemble de *ne* puisque la

forme morphologique est la même, mais pour nos analyses concurrentielles, nous nous baserons sur le chiffre de *ne* réellement négatif que nous retrouvons 146 fois dans notre corpus.

En ce qui concerne ce dernier emploi de *ne*, il ne faut pas perdre de vue l'historique de la langue. Comme on a pu le constater auparavant (cf. 6.1.), l'emploi de *ne* seul entre déjà en compétition avec la double négation *ne...pas/point* dans les constructions verbales de l'infinitif pendant l'époque précédente. Cependant, au XVII^e siècle, ce dernier emploi n'a pas pris tout de suite le relais de *ne* seul, son maintien se rencontre toujours. Il sert encore à nier pleinement, en emploi seul, dans de plus nombreux contextes que ceux où l'on utilise ordinairement la double négation en français moderne :

- [...] ils le jettent en la main de l'autre, pour **ne le toucher**, [...]. (Pyrard 1611 : 150)
 [...], & que leur reception se commence par eux, par vn faux serment pour
n'entendre le latin, [...]. (Benard 1621 : 287)
 Le Page [...], l'accuse de lascheté de **n'auoir reparty** hautement à des paroles si
 outrageuses. (Boyer 1654 : 221)
 [...], nous avons eu en même temps le chagrin de **n'y pouvoir** remedier ; [...].
 (Tachard 1686 : 35)

Cependant, en regardant les chiffres de façon plus précise, nous découvrons une assez nette diminution des emplois entre deux périodes, avant et après le texte de l'année 1631. En effet, dans la première période, les emplois sont couramment supérieurs à 10 et peuvent aller jusqu'à 25 occurrences, alors que dans la période suivante, les occurrences sont souvent de 1 ou 2 avec un maximum de 6. Les emplois diminuent fortement entre ces deux périodes, et nous pouvons penser que *ne* va disparaître au même titre que *non* selon nos chiffres. Haase avait fait la même constatation de diminution générale de cet emploi, lorsqu'il écrit « *Jusqu'au XVI^e siècle ne exprimait à lui seul la négation sans que l'adjonction de pas ou point fût nécessaire comme dans la langue actuelle. Les règles qui aujourd'hui encore gouvernent la négation s'établissent au XVII^e siècle, et si, au début, les exceptions sont encore fréquentes, elles disparaissent à la fin du siècle, sauf dans les vers de Scarron et de La Fontaine, ou les exemples de l'ancien emploi foisonnent.* » (1965 : 250). Nos chiffres

nuancent nettement le mot « *exceptions* », puisqu'on ne peut pas dire qu'un quart d'occurrences soit de l'ordre de l'exception.

Cette hypothèse sur la disparition programmée de *ne* devant l'infinitif est aussi développée par Gondret (1998) dans son article. En effet, il souligne que d'après ses travaux sur FRANTEXT dans les périodes 1650-1655 et 1655-1660, la présence de *ne* seul est seulement de 3,60% pour la première et de 3,96% pour la deuxième. Ces chiffres semblent montrer une quasi-disparition de *ne* employé seul, environ vers le milieu du siècle. Cependant, en comparant avec notre corpus et en prenant des textes proches des périodes étudiées par Gondret, nous arrivons à des résultats différents : pour lui, cela donne une moyenne de 3,78% pour les deux périodes, alors que pour nous, sur une période allant de 1651 à 1661 qui correspond aux textes les plus proches de ceux de Gondret, nous obtenons 11% d'occurrences de *ne* seul. Notre résultat est très éloigné de celui du linguiste, puisque nous obtenons plus de 50% d'occurrences en plus. Nous ne pouvons pas réellement comparer nos différents corpus puisque Gondret ne rentre pas vraiment dans les détails sur le choix du texte, mais nous pouvons préciser que le nôtre contient 3 textes, avec 5 occurrences de *ne* seul. De même, il précise son analyse en indiquant que tous les usages de *ne* seul durant cette période, ne concernent que les modaux et les auxiliaires *avoir* et *être*. Nous avons tenu à vérifier cette affirmation dans notre corpus toujours en gardant les mêmes textes de la période 1650-1660. Or, cette analyse révèle que, sur les 5 utilisations de *ne* seul, une seule concerne un auxiliaire et aucune les modaux. Nous avons donc un résultat sensiblement différent de celui de Gondret.

Avant de continuer, il nous est indispensable de définir la manière dont Gondret met en place son étude. Dans cette étude, il divise son corpus en trois groupes distincts qu'il présente ainsi (1998 : 60-61) : le groupe A est constitué des verbes « *sans caractère particulier* » ; le groupe B ne contient que les auxiliaires *être* et *avoir* et le groupe C, « *des infinitifs régissant directement un autre infinitif* ».

Bien que nous ayons précédemment défini les caractéristiques de notre classement de verbes, il nous semble ici judicieux de revenir un peu sur la définition

que Gondret nous laisse entendre des modaux. Ce linguiste semble le seul avec qui nous puissions comparer les chiffres de notre étude vu que lui-même a déjà effectué une analyse numérique de la négation de l'infinif. Nous avons donc arrêté la liste des modaux pour cette analyse à ceux qui sont le plus considérés comme tels : *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*.

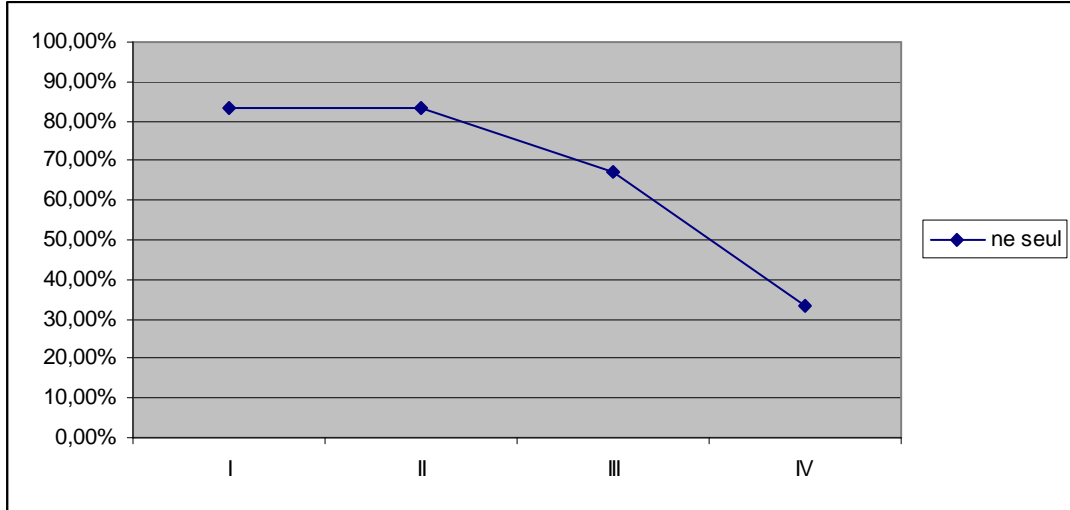
Nos chiffres peuvent être différents de ceux de Gondret à cause d'une différence entre sa liste de modaux et la nôtre. Cependant, sur un total de 146 occurrences de *ne* seul dans notre corpus, 18 concernent des modaux mais dans ces 18, 16 ont pour verbe *pouvoir*, 2 concernent d'autres verbes, *oser* et *vouloir*. Donc, sauf si Gondret a inclus un verbe de l'importance de *pouvoir* que nous n'avons pas inséré dans notre liste, nos chiffres ont une marge d'erreur assez faible.

Pour continuer, nous avons suivi Gondret (1998 : 63) dans son analyse lorsqu'il explique que « *dans le second quart du XVII^e siècle, ne pas et ne point vont devenir plus fréquents et ne employé sans forclusif devient rare sauf avec pouvoir et oser.* » Pour ce faire, nous avons également constitué un nouveau groupe de textes pour épouser cette nouvelle période qui va de 1624 à 1651. Nous constatons dans ces 9 textes une moyenne de 28,86% d'utilisation de *ne* seul. Dans notre corpus, *ne* seul ne devient pas vraiment « *rare* » puisqu'il constitue encore environ un cas sur 4. En outre, Gondret précise que l'utilisation de *ne* se cantonne principalement aux modaux, notamment *pouvoir*. Or dans nos textes, sur les 33 occurrences de *ne* seul, une seule concerne les modaux, 12 sont incidents à des auxiliaires, soit 36,36% et les 60,61% restant sont ce que lui a nommé « *des verbes sans caractère particulier* » et nous, « *des verbes sans rection infinitive* ». Nous obtenons donc toujours des résultats qui semblent fort distincts de ceux de Gondret.

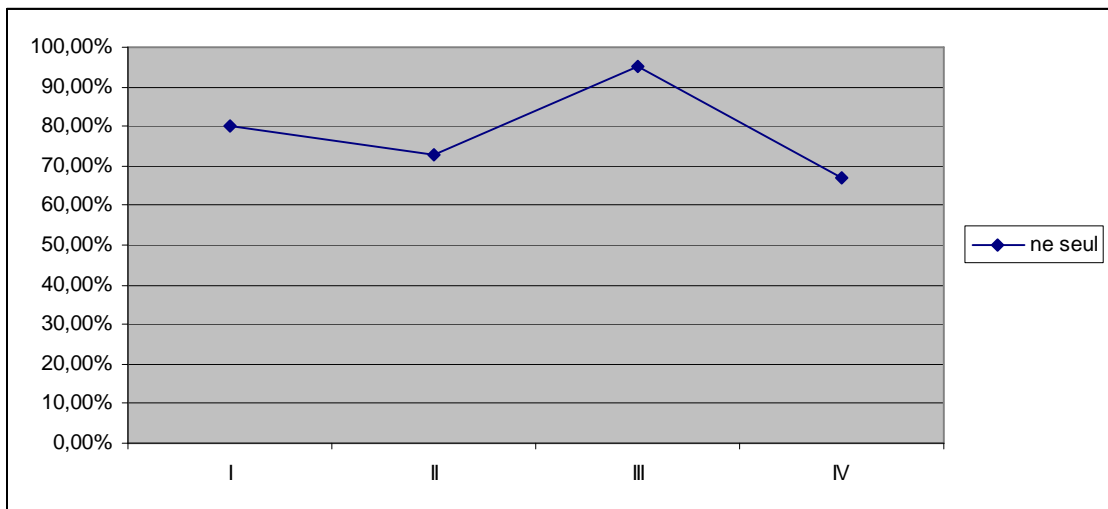
Ces contradictions nous poussent à poursuivre notre comparaison. Gondret base son étude de *ne* seul sur l'œuvre d'Urfé, l'*Astrée*. Ainsi, il nous semble intéressant de confronter cette étude avec certains de nos textes. Pour chaque texte d'Urfé, nous avons fait un groupement de 3 de nos textes afin d'avoir une moyenne à comparer. Nous obtenons ainsi deux courbes effectuées à partir du tableau suivant.

Date d'édition des ouvrages d'Urfée	Utilisation de ne seul dans les ouvrages de Urfé	Date d'édition des ouvrages correspondant et auteurs	Utilisation de ne seul pour tous types de verbes	Moyenne de ne seul pour nos groupement
1607	72,70%	1603 Champlain	66,66%	83,33%
		1609 Trigaut	100%	
		1611 Pyrad	83,33%	
1610	58,40%	1609 Trigaut	100%	83,33%
		1611 Pyrad	83,33%	
		1614 Abbeville	66,66%	
1619	51,64%	1617 Mocquet	76%	67%
		1621 Bénard	100%	
		1624 Deshayes	25%	
1627	34,90%	1624 Deshayes	25%	33,33%
		1627 Lallemand	0%	
		1628 Brèves	75%	

Tableau comparatif des usages de *ne seul* pour tous types de verbes entre Urfée et notre corpus



Courbe des usages de *ne seul* dans les textes choisis de notre corpus



Courbe des usages de *ne neul* dans les ouvrages d'Urfé

Nous remarquons deux différences nettes entre la courbe de Gondret et la nôtre, concernant l'emploi de *ne seul*. En effet, si dans l'écriture d'Urfé, Gondret constate une évolution anarchique de l'emploi de *ne* avec d'abord une diminution puis une augmentation forte, il n'en va pas de même dans nos textes qui eux voient une

diminution constante des usages ; si Urfé paraît plus moderne au début en utilisant moins de *ne* seul que nos groupements de textes, le troisième groupe manifeste une nette augmentation de cet usage bien supérieur à celui de nos textes. Malgré une forte diminution dans le dernier texte d’Urfée, son utilisation reste bien supérieure à celle constatée dans nos groupements. L’étrange évolution chaotique constatée pour *ne* seul dans l’*Astrée* ne reflète peut-être pas celle de son époque, puisque pour nos groupements elle est constante.

Nous pouvons émettre l’hypothèse que ces différences proviennent principalement du fait que Gondret s’est concentré sur un seul auteur, Urfé, qui peut être particulier et ne pas refléter vraiment son époque¹⁰¹. En effet, en prenant plusieurs auteurs nous avons des résultats bien plus proches de ce que nous pouvions penser. Nous pouvons penser aussi qu’en prenant pour cette même période plus de textes que ce que nous avons pris pour cette étude, nous aurions des résultats encore plus fins.

Notre corpus, sur cette question de l’utilisation de *ne* seul avec les différents types de verbe et notamment les modaux, nous donne cet autre tableau :

Date d'édition	Auteurs	Verbes sans rection infinitif	Verbes avec rection infinitif	Verbes avoir/être	Total
1568	Nicolay	1	1	3	5
1580	Léry	4	0	2	6
1595	Villamont	11	2	3	16
1603	Champlain	0	1	1	2
1609	Trigaut	2	0	1	3
1611	Pyrard	6	1	3	10
1614	Abbeville	7	2	1	10
1616	Biard	1	1	3	5
1617	Mocquet	10	4	5	19
1621	Bénard	15	0	8	23
1624	Deshayes	1	1	1	3
1627	Lallemant	0	0	0	0
1628	Brèves	12	0	6	18
1631	Pacifique	0	0	1	1
1632	Le Jeune	0	0	0	0
1636	Brébeuf	1	0	0	1

¹⁰¹ Il ne faut pas oublier que d’Urfé écrit dans un genre mondain, pour un public de dames principalement visé et pour un imprimeur à la mode .

1640	Bouton	1	1	4	6
1641	Vimont	2	0	0	2
1651	Cauche	0	1	0	1
1654	Boyer	0	0	1	1
1661	Flacourt	3	0	0	3
1664	Biet	1	2	1	4
1664	Thévenot	0	1	0	1
1668	Pallu	0	1	0	1
1676	Tavernier	0	1	1	2
1686	Chaumont	0	0	0	0
1686	Tachard	1	1	0	2
1699	Bernier	0	0	0	0
1717	Arvieux	0	1	0	1

Tableau des usages de *ne* seul selon le type de verbe

Dans notre tableau récapitulatif par types de verbes, nous ne constatons pas de réelle diminution ou augmentation. Par contre, nous pouvons signaler une période allant de 1627 à 1661 pendant laquelle pas un modal n'est utilisé avec *ne* seul et une autre période allant de 1668 à 1717 où ce sont les auxiliaires qui ne sont plus utilisés dans cette construction. Cependant, comme les modaux apparaissent à nouveau à partir de 1664 et sont toujours présents en 1717, nous pouvons penser qu'il en va de même pour les auxiliaires. Ces deux périodes constituent un creux dans les emplois.

Les utilisations des modaux et des auxiliaires semblent problématiques et cela même pour les grammairiens de l'époque. En suivant l'ordre chronologique, nous allons effectuer un résumé des principales théories des grammairiens sur ce sujet. Les verbes modaux les plus discutés sont *oser*, *cesser*, *pouvoir* et *savoir* :

	Savoir	pouvoir	cesser	oser
Maupas (1618 : 168)	<i>Savoir</i> , dans la signification de <i>pouvoir</i> , emploie <i>ne</i> seul.			
Oudin (1632 : 288/290 ; 1640 :	Les deux structures « <i>ne sçavoir ou ne sçavoir pas</i> » sont tout à fait possibles, de même que pour le verbe <i>pouvoir</i> . « <i>vne force differente entre la seule negatiue &</i>		Le ne cesse, qui signifie « <i>le fay d'ordinaire ou</i>	

286/289)	<i>les deux, Ie ne sçay ce que vous pensez, qui est vn doute, & ie ne sçay pas ce que vous pensez, qui nie absolument de sçauoir ».</i>		<i>tousiours » et ie ne cesse pas, qui est dans le sens de « Ie ne quitte pas mon action ».</i>	
Vaugelas (1647 : 408)	<i>« On y pourroit mettre pas, mais l'autre est beaucoup meilleur ».</i>	<i>« il est incomparablement meilleur & plus elegant sans pas ».</i>		<i>« Rarement il se dit avec pas, [...] ; car si l'on disoit & n'osant pas luy contredire, ce ne seroit pas si bien dit, [...] ».</i>
Chiflet (1659 : 115)	<i>« après Scaurois, ne le mettez jamais : comme, Ie ne sçauois vous refuser si peu de chose. »</i>	<i>« Après Pouuoir, les vns le mettent, les autres non : [...]. Après Sçauoir, pour Pouuoir, il seroit rude de mettre Pas ou Point : [...] »</i>	<i>« Après Cesser, ne mettez pas la Negatiue Pas, [...]. Mais on y peut bien mettre Point, ou Iamais : [...] ».</i>	<i>« Après Oser, ne les mettez jamais : [...] ».</i>
Le		<i>« ostant pas, il ne</i>		

Vayer (p. 703)		<i>reste rien d'incomparablement meilleur ».</i>		
Dupleix (p. 703)		<i>« [...] ces locutions sont meilleures avec pas : & c'est aussi mon sentiment. ».</i>		
Ménage (p. 704)		<i>La phrase de Malherbe : Ne peuvent pas n'estre surpris, en proposant qu'« Il faudroit, Ne peuvent pas n'estre pas surpris ».</i>		
Thomas Corneille (p. 707)	<i>« On supprime souvent pas avec le verbe sçavoir, non seulement quand il signifie pouvoir ; [...], mais aussi quand il signifie ignorer, [...]. [...] mais il faut mettre de la difference, entre ne sçavoir, qui signifie estre incertain & ne</i>	<i>« Je croy qu'il est élegant de supprimer pas devant les verbes pouvoir & oser, [...] ».</i>		

	<p>sçavoir pas, <i>qui signifie ignorer absolument. Quand il y a de l'incertitude, il est élegant de supprimer pas, [...]. Quand il y a une ignorance entiere, on ajoûte pas. »</i></p>			
--	---	--	--	--

Maupas (1618 : 168), dans la principale remarque concernant le verbe *savoir* utilisé dans la signification de *pouvoir*, mentionne l'emploi de *ne* seul. Sur ce point, Oudin ne partage pas le même avis. En effet, selon lui, les deux structures « *ne sçavoir ou ne sçavoir pas* » sont tout à fait possibles, de même que pour le verbe *pouvoir* (1632 : 290 ; 1640 : 289). Pour lui, l'utilisation d'une construction ou de l'autre dénote « *vne force differente entre la seule negatiue & les deux, Je ne sçay ce que vous pensez, qui est vn doute, & ie ne sçay pas ce que vous pensez, qui nie absolument de sçauoir* » (1632 : 288 ; 1640 : 286). De plus, il précise aussi une différence entre : *Je ne cesse*, qui signifie « *Je fay d'ordinaire ou tousiours* » et *ie ne cesse pas*, qui est dans le sens de « *Je ne quitte pas mon action* » (1640 : 286). Il signale en outre la présence possible de la deuxième particule *pas* et *point* dans des expressions du genre « *Je ne sçay quel, ie ne sçay qui, ie ne sçay quoy, ie ne sçay quand, ie ne sçay comment : qui peuuent aussi recevoir la seconde negative en d'autres occasions ; comme, Je ne sçay pas quel sujet vous auez, ie ne sçay pas comment, &c.* » (1632 : 289 ; 1640 : 288). Vaugelas (1647), quant à lui, tout en reconnaissant l'existence de la double négation pour les verbes modaux *pouvoir*, *savoir* et *oser* conseille l'utilisation de *ne* seul qu'il juge beaucoup plus appropriée. Ce point de vue est largement décrit dans la remarque de Vaugelas :

On les supprime d'ordinaire avec le verbe pouuoir, comme il ne le peut faire, il ne pouuoit mieux faire, il ne peut marcher. Ce n'est pas que l'on ne peust dire. Il ne le peut pas faire, il ne pouuoit pas mieux faire. Il ne

peut pas marcher. *Mais il est incomparablement meilleur & plus elegant sans pas.* (1647 : 408)

On les supprime encore avec le verbe sçavoir quand il signifie pouuoir, comme il ne sçauroit faire tant de chemin en vn jour, il n’eust sceu arriuer plustost. On y pourroit mettre pas, mais l’autre est beaucoup meilleur. (idem.)

Et avec le verbe oser, comme il n’oseroit auoir fait cela, il n’oseroit dire mot. Rarement il se dit avec pas, sur tout au participe, ou au gerondif, comme n’osant luy contredire en quoy que ce fust, mesme quand il y a vn autre gerondif deuant avec pas, comme ne voulant pas le flatter, & n’osant luy contredire ; car si l’on disoit & n’osant pas luy contredire, ce ne seroit pas si bien dit, il s’en faudroit beaucoup. (idem.)

Chiflet (1659) détaille davantage les différentes possibilités de l’usage pour la négation des modaux *oser*, *cesser*, *pouvoir* et *savoir*. Il décrit pour chaque verbe les constructions préférables selon lui :

Aprés Oser, ne les mettez jamais : comme, Je ne veux pas luy accorder sa demande : mais ie n’ose luy en faire le refus.

Aprés Cesser, ne mettez pas la Negatiue Pas, & dites par exemple, Il ne cesse de m’importuner. Mais on y peut bien mettre Point, ou Iamais : comme, Il ne cesse point de m’importuner. Il ne cesse jamais de se plaindre.

Aprés Pouuoir, les vns le mettrent, les autres non : comme, ie ne puis pas vous dire ce que i’en pense, ou bien, Je ne puis vous dire ce que i’en pense. Aprés Sçauoir, pour Pouuoir, il seroit rude de mettre Pas ou Point : dites dons, Il n’a sceu arriuer de jour à la ville.

Mais après Scaurois, ne le mettez jamais : comme, Je ne sçauois vous refuser si peu de chose. (1659 : 115)

De plus, pour les emplois figés de *savoir* en association avec *qui*, *que*, *quoi*, etc., Chiflet (1659 : 115) constate que la coutume préconise l’utilisation de *ne* seul, contrairement aux remarques d’Oudin.

Au XVII^e siècle la norme généralement acceptée voulait que l’on utilise majoritairement la double négation. Toutefois, pourquoi dans ce cas, trouvons-nous

autant de débats sur la forme *ne* seul accompagnée de verbes « *modaux* » ? À l'heure actuelle, nous ne pouvons que constater cet état de fait sans néanmoins pouvoir y apporter de réponse, mais simplement rappeler que la question est âprement discutée en cette époque de transition.

Il nous faut à présent un peu nous attarder sur Vaugelas et l'importance de son influence sur la grammaire du XVII^e siècle. En effet, son livre a suscité beaucoup de débats, il est important de le signaler et d'en rendre compte. Le point de vue sur la négation des verbes modaux que Vaugelas a exprimé a donc inspiré de nombreux commentaires, notamment à propos de la suppression de *pas* et *point* avec les verbes *pouvoir*, *savoir* et *oser* : d'après les *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas* (1970¹⁰² : 703-711), certains grammairiens ne partagent pas l'avis de Vaugelas qui considérait au contraire comme meilleure l'absence de *pas* avec le verbe *pouvoir* : Le Vayer a déclaré qu'« *il se trompe* » et a jugé qu'« *ostant pas, il ne reste rien d'incomparablement meilleur* » (p. 703) ; Dupleix s'est aussi prononcé dans un sens qui paraît soutenir l'avis contraire¹⁰³ à celui de Vaugelas, défendu par Le Vayer (*ibid.*) ;

Ici, une particularité intéressante doit être soulignée ; des auteurs comme Le Vayer ou Dupleix, dont le second est nettement plus âgé, semblent pourtant, par rapport à celui-ci, précurseurs dans l'usage de la double négation avec les verbes modaux tel qu'il est pratiqué de nos jours. Au contraire, Thomas Corneille, auteur postérieur à Vaugelas, qui aurait normalement dû suivre l'évolution de la double négation montre une vision archaïsante par son ralliement à la théorie de ce dernier :

¹⁰² Les points de vue de Le Vayer [1588], Dupleix [1569], Ménage [1613], Bouhours [1628], Thomas Corneille [1625], Cassagne [1636], Andry [1658], et Tallemant [1619] sont été rassemblés. Les dates entre crochets, [16..], correspondent aux dates de naissance des grammairiens, ce qui nous donne une idée du décalage de leurs générations par rapport à celle de Vaugelas qui est né en 1585 et dont le livre de ses remarques sort en 1647.

¹⁰³ Malgré ce point de vue contraire, Dupleix a encensé Vaugelas dans ces termes : « *Il y a si peu de personnes, mesmes des plus doctes, qui aient gardé iusqu'à present certaine regle, soit en parlant ou en escrivant pour la difference de l'vsage de ces deux particules negatives Pas & Point, que cete Remarque qui l'a iudicieusement distingué, est vne des plus vtiles de tout cet ouvrage* » (1970 : 703).

« *Je croy qu'il est élegant de supprimer pas devant les verbes pouvoir & oser, [...]. Je prefererois, il ne le peut faire ; il ne pouvoit mieux faire* » (p. 707). D'autre part, il complète l'avis de Vaugelas sur le verbe *savoir* :

On supprime souvent pas avec le verbe sçavoir, non seulement quand il signifie pouvoir ; je ne sçauois m'empescher de dire, mais aussi quand il signifie ignorer, & qu'il est suivi de si, ou de ce que. Je ne sçay si on m'accordera ce que je demande ; il ne sçait ce qu'il doit faire ? Il est vray qu'on dit fort bien, il ne sçavoit pas ce que ses Ennemis luy prepaioient, mais il faut mettre de la difference, entre ne sçavoir, qui signifie estre incertain & ne sçavoir pas, qui signifie ignorer absolument. Quand il y a de l'incertitude, il est élegant de supprimer pas, je ne sçay si je pourray aller chez vous aujourd'huy ; il ne sçavoit ce qu'il devoit esperer de son procès. Quand il y a une ignorance entiere, on ajoûte pas. Tu ne sçais pas ce que ton amy vient de faire. (ibid.)

Ce dernier point de vue de Corneille concernant la différence d'emploi du verbe *savoir* dans le sens d'*ignorer* avec *ne* seul et la double négation rejoint tout à fait l'avis d'Oudin que nous venons de voir. Comme Corneille qui, lui, s'est exprimé clairement en faveur de Vaugelas, d'autres auteurs comme Bouhours, Cassagne, Andry, Tallemant et l'Académie française ne sont pas non plus opposés à la théorie de Vaugelas. L'absence d'opposition semble marquer un accord tacite avec la négation simple *ne* à côté des verbes cités.

Nous sommes à présent en mesure de donner, grâce aux informations que les grammairiens nous ont fournies, une signification à ces multiples discussions sur l'emploi de *ne* seul, alors que tout le monde semble considérer comme préférable l'usage de la double négation. Dans le cas des modaux, on s'aperçoit que le débat est plus vaste, chacun a son opinion, mais les sentiments exprimés reflètent moins un usage qu'une préférence personnelle.

b. Usages en expansion : *ne pas* et *ne point*

Comme nous l'avons vu, l'emploi de *non* diminue, voire disparaît dans notre corpus, *ne* tend vers une diminution, pareillement, et si cette dynamique perdure, *ne pas*

et *ne point* devraient quant à eux logiquement progresser. Cet état de concurrence peut se retrouver si nous choisissons des extraits sur la base FRANTEXT :

Dans un même ouvrage de cette époque, ces trois formes de morphèmes négatifs peuvent souvent apparaître en même temps, à côté des verbes de la même nature, tels que *tomber, perdre, faire*, etc. :

- 1) Sa mere se fit dresser un lict en la mesme chambre pour **ne perdre point** de veuë celle qu'elle cherissoit plus que ses yeux, et qui estoit tout son tresor. (Camus Jean-Pierre, *Palombe ou la Femme honorable*, 1625, p. 126, Livre 2) (FRANTEXT)
- 2) Parce qu'en cet âge glissant si l'on n'est esclairé de prés il est mal-aisé (tant la pente du mal est precipitée) de **ne tomber** dans cet abysme où se perdent tant de gens : mais combien est inevitable la perte, si le pilote faict expressément bailler le vaisseau à travers des bancs, s'il le tourne vers les escueils, [...]. (*id.*, p. 300 Livre 2) (FRANTEXT)
- 3) [ces] diaboliques veulent circonvenir les filles et procurer la ruine de leur pudicité, ne leur recommandent rien tant que le secret, les supplians de **ne les deceler pas**, sur tout à leurs parens : d'autant que comme les oyseaux carnassiers et ravissans par un instinct particulier, fuyent au cry de la cresserelle, ainsi [...]. (*id.*, p. 445, Livre 5) (FRANTEXT)

De plus, ces différentes tournures de la négation peuvent également se trouver dans un ouvrage du même auteur avec le même verbe. Par exemple, chez Nicolas de Peiresc dans *les Lettres à sa Famille* en 1625 et chez Honoré d'Urfé dans *l'Astrée* en 1627, les trois possibilités d'expressions négatives alternent à côté du même verbe à l'infinif, *donner* :

- chez Nicolas de Peirese

- 4) Je rendis dez aussytost la lettre de monsieur mon oncle et celle de messieurs les consuls à *Monsr *Pacius, et le priay fort instamment de **ne donner poinct** de parole en *Allemagne ; [...]. (*Lettres* : t. 6, p. 20) (FRANTEXT)
- 5) J'avois parlé à *Mr *Viaz de la part dudict *Sr *D' *Oppede, mais ledict *Sr *D' *Oppede m'a dict à ce soir qu'il n'avoit pas d'envie d'estre allegué, tant pour ne le rendre suspect que pour **ne donner** de la jalousie au lieutenant

*Valbelle qui pretendroit le premier refus pour ses enfans. (*id.* p. 94)
(FRANTEXT)

- 6) [...] resolue neantmoins de faire ce qu'elle pourra pour ne sortir point du logis que Mr son filz ne soit venu, non pour envie qu'elle ayt d'y demeurer, mais pour **ne donner pas** ce plaisir à ce frippon d'y venir habiter, et pour tascher d'esviter qu'il n' ntre pas en jouissance dez gros gaiges de concierge que feu *Messrs *Du *Vair [...]. (*id.* p. 245) (FRANTEXT)

- chez Honoré d'Urfé

- 7) [...] *Leonode, au contraire, quand son oncle luy fit entendre la volonté de *Galathée, voulut bien luy obeir, pour **ne donner point** une trop claire cognoissance du mescontentement qu'elle y avoit receu, mais avec resolution de revoir les douces rives de *Lignon le plustost qu'il luy seroit possible, tant pour se desmesler de la [...]. (t. 4 : 4ème partie, Livre 1, p. 11) (FRANTEXT)
- 8) Et toutesfois, continua-t-elle, s'il vous plaist m'en donner le loisir, ma maistresse, dit-elle, se tournant à *Alexis, je m'habilleray pour **ne donner pas** la peine à *Silvandre de venir icy. (*id.*, Livre 5, p. 269) (FRANTEXT)
- 9) Et à ce mot, reprenant la plume, il se remit à brouiller le papier, cependant que *Circéne reprenant son promenoir le long de la chambre, pour **ne donner** soupçon à *Andronire de leur si long discours, de temps en temps venoit voir ce qu'il escrivoit, car *Belisard, de qui l'esprit est excellent, avoit la reputation de mettre (*id.*, Livre 9, p. 526) (FRANTEXT)

Dès lors, après avoir regardé les différentes possibilités trouvables sur FRANTEXT, il nous paraît indispensable d'effectuer un retour sur notre corpus. Nous avons regroupé le nombre des occurrences pour chaque auteur dans un tableau qui présente les usages de *ne* seul et ceux de *ne pas/point* :

Auteurs	Date d'édition	ne seul	ne pas/point
Nicolay	1568	5	0
Léry	1580	6	2
Villamont	1595	16	4
Champlain	1603	2	1
Trigaut	1609	3	0

Pyrard	1611	10	2
Abbeville	1614	10	5
Biard	1616	5	12
Mocquet	1617	19	6
Bénard	1621	23	0
Deshayes	1624	3	9
Lallemant	1627	0	1
Brèves	1628	18	6
Pacifique	1631	1	1
Le Jeune	1632	0	1
Brébeuf	1636	1	0
Bouton	1640	6	1
Vimont	1641	2	8
Cauche	1651	1	0
Boyer	1654	1	10
Flacourt	1661	3	12
Biet	1664	4	59
Thévenot	1664	1	22
Tavernier	1676	2	11
Pallu	1668	1	5
Chaumont	1686	0	4
Tachard	1686	2	15
Bernier	1699	0	16
Arvieux	1717	1	9
TOTAL		146	222

En effet, en regardant nos chiffres, nous constatons que les emplois cumulés de *ne pas/point* dans tous les textes représentent 222 occurrences contre 146 de *ne* seul, soit un pourcentage de 39,67% des utilisations pour *ne* seul et 60,32 % pour la double négation *ne pas/point*.

Si nous nous focalisons sur cette concurrence entre *ne* seul et *ne pas/point*, et plus particulièrement sur le témoignage de chaque auteur, nous pouvons effectuer plusieurs constatations. Tout d'abord, deux principaux groupes semblent se détacher assez nettement. Il s'agit des textes de Nicolay à Brèves qui utilisent principalement pour

négation totale *ne* seul (qui est utilisé à plus ou moins 50 % des occurrences totales). Le deuxième groupe est constitué des textes de Vimont à Arvieux qui ont principalement recours à la négation *ne pas/point* dans la même proportion que précédemment cité. On constate un basculement dans les quantités utilisées avant 1630 pour l'utilisation de *ne* seul et après 1640 pour l'utilisation de la double négation *ne pas/point*. Dans le groupe des textes entre 1568 et 1628, nous observons toutefois deux textes dont la quantité des emplois est différente des autres. Pour le texte de Biard, nous avons 6 emplois de *ne* et 13 de *ne pas/point*. De même, pour le texte de Deshayes, il y a 9 emplois de *ne pas / point* pour 3 de *ne* seuls. Ces deux auteurs semblent donc être des précurseurs pour leur époque en ce qui concerne la négation double. A l'inverse, pour ce groupement, le texte de Bénard est particulier puisque, malgré sa date de publication relativement récente, 1621, il ne contient pas du tout d'emploi de *ne pas/point*. Ce cas de figure est compréhensible pour les textes de Nicolay et de Trigaut, puisqu'ils datent de 1568 et 1609, mais cela semble un peu étrange pour un texte publié après 1620.

Cette étude nous permet de mettre en évidence un aspect intéressant. Malgré un basculement, il existe des préférences personnelles qui ne vont pas dans le sens général. Cette coexistence nous informe donc sur l'hésitation qui existe dans le choix de la négation, même à une époque avancée. Ceci prouve peut-être qu'il n'y a pas encore de norme dans l'emploi de la négation, même si l'évolution montre une ébauche de la pratique actuelle de la double négation.

Pour continuer dans notre étude de l'évolution de *ne pas/point*, nous allons nous appuyer sur les observations quantitatives effectuées par Gondret (1998) sur le sujet.

Ses travaux peuvent nous démontrer une approche, qu'il qualifie de « *grossière* », de cette évolution du nombre des marqueurs négatifs pour l'infinitif pendant l'époque classique. Pour représenter l'évolution du premier quart de l'époque, l'auteur (1998 : 61), a établi un dénombrement en se fondant sur les quatre premières parties de l'œuvre d'Urfé, *l'Astrée*, qui ont pour dates de rédaction dans l'ordre chronologique 1607, 1610, 1619 et 1627. La raison de ce choix est probablement qu'Urfé, qui était soucieux de la

langue, corrigeait sa grammaire en fonction de ce qui était préconisé pour chaque période en rédigeant les quatre volumes de son œuvre.

ASTREE :			
A	B	C	TOTAL
1°) NE Inf.:			
I 47 (74,44%)	19 (59,37%)	14 (100%)	80 (72,70%)
II 39 (55,71%)	24 (54,54%)	10 (90,90%)	73 (58,40%)
III 57 (49,56%)	20 (46,51%)	18 (69,23%)	95 (51,64%)
IV 31 (29,81%)	25 (36,23%)	11 (57,90%)	67 (34,90%)
→ 174 (49,30%)	88 (46,80%)	53 (75,70%)	315 (51,56%)
2°) NE Inf. PAS/POINT			
I 8 (12,50%)	13 (40,63%)	0	21 (19,10%)
II 25 (35,71%)	20 (45,45%)	1	46 (36,80%)
III 27 (23,48%)	23 (53,49%)	8	58 (31,52%)
IV 33 (31,73%)	44 (63,77%)	8	85 (44,27%)
93 (26,34%)	100 (53,20%)	17 (24,30%)	210 (34,36%)
(pas: 40, point:87)	(pas:24, point: 36)	(pas: 5, point: 11)	
3°) NE PAS/POINT Inf.:			
I 09 (14,06%) (point:9)	0	0	09 (08,20%)
II 06 (08,58%) (point:6)	0	0	06 (04,80%)
III 31 (26,96%) (point: 29, pas: 2)	0	0	31 (16,85%)
IV 40 (38,46%) (point: 38, pas: 2)	0	0	40 (20,83%)
86 (24,36%)			86 (14,20%)
Total de 1°, 2°, 3° :			
353	188	70	611

Dans son étude¹⁰⁴, il ajoute une autre distinction en précisant si les verbes sont utilisés avec *ne* seul ou s'ils sont utilisés avec *ne...pas/point*. Dans ce dernier cas, il forme même deux catégories supplémentaires en différenciant « *Ne Inf. Pas/Point* » et « *Ne Pas/Point Inf* ». Il distingue chaque volume dans ses différents résultats en n'omettant pas d'effectuer un calcul global.

Ce tableau est riche de nombreuses informations, nous n'en utiliserons pour le moment qu'une partie, mais nous y reviendrons plus avant dans notre étude pour aborder le point de vue syntaxique. Dans cette partie, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'interaction qui existe entre le bloc « (1) *Ne Inf* » par rapport aux blocs « (2) *Ne Inf. Pas/Point* » / « (3) *Ne Pas/Point Inf* », pour vérifier quantitativement le nombre d'usages de *ne* seul et de *ne pas/point*.

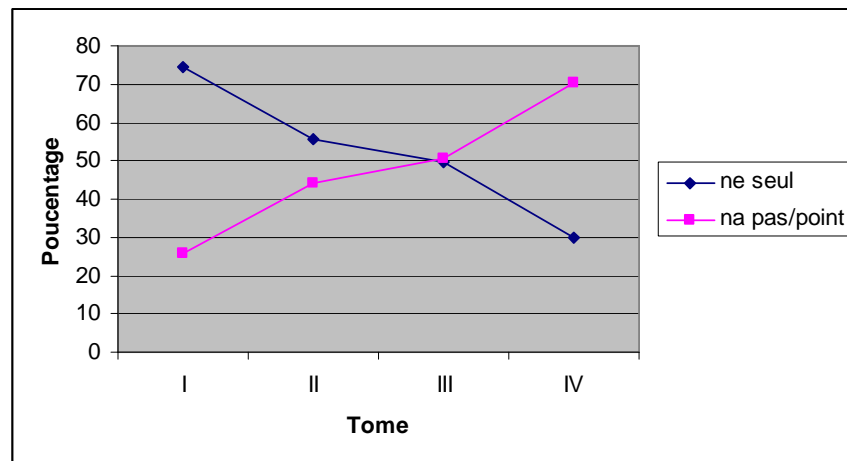
Pour des raisons de clarté et de visibilité, nous allons traduire les données du tableau de Gondret en courbes représentatives de l'évolution de chaque colonne A, B et C¹⁰⁵.

Courbe A.¹⁰⁶

¹⁰⁴ cf. page 110 de la thèse.

¹⁰⁵ Nous avons déjà évoqué la désignation de A, B, et C. cf page 110 de la thèse

¹⁰⁶ Les données qui ont servi pour cette courbe proviennent du tableau précédent (Gondret 1998 : 61).
Chaque terminologie de courbe correspond à une colonne.

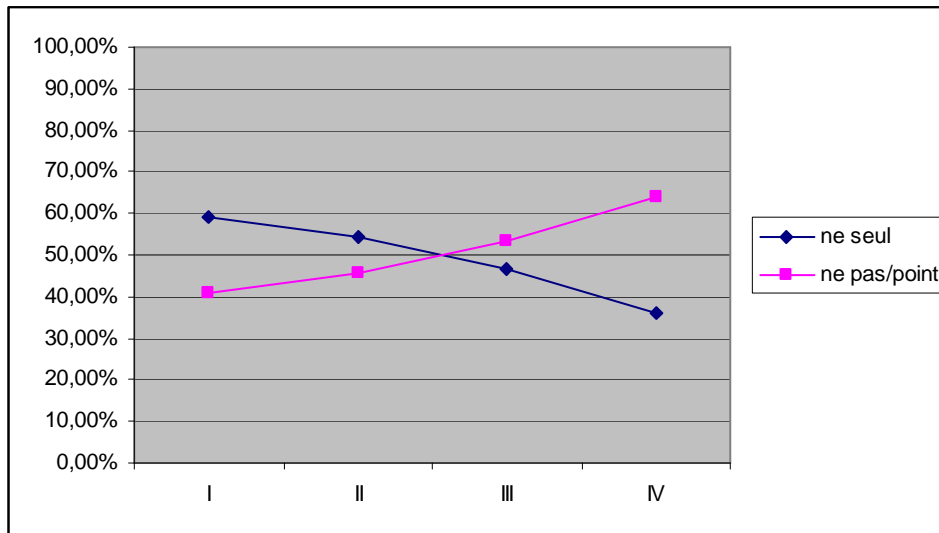


Courbe de l'emploi de ne seul et ne pas/point pour les verbes sans caractère particulier

Dans ce premier graphique qui montre l'usage pour les verbes dits « *sans caractère particulier* » (c'est cette catégorie que nous avons nommée « *verbes sans rection infinitive* »), nous pouvons effectuer plusieurs constatations. Tout d'abord, le plus évident est bien sûr cette idée de basculement entre l'emploi à un terme et celui à deux termes qui se situe approximativement dans le volume III, soit la date de 1619. Cela nous permet ainsi de voir le changement morphologique, effectué de façon significative, puisque la courbe de *ne* seul a un effondrement rapide, alors que celle de *ne...pas / point*, dans le même temps, augmente brutalement. L'emploi de *ne* seul se rencontre ainsi dans 74,44 % des cas de la partie I (1607) où cet usage est nettement plus important que la forme composée. Parallèlement, il n'est présenté que dans 29,81 % des cas dans la partie IV (1627). Pour l'emploi du double terme, nous partons de 26,53 % pour arriver à 70,19 %. Ces écarts sont nettement significatifs d'un déclin pour l'un, et d'un essor pour l'autre¹⁰⁷.

¹⁰⁷Gondret (1998 : 62-63) a élargi son corpus en comparant le résultat de chiffrages pour la même période 1600-1630 à l'aide de la base FRANTEXT : *ne* seul employé est plus fréquent dans l'ensemble de quatre parties de l'*Astrée*¹ que dans cet ensemble de textes de FRANTEXT, 51,56 % contre 38,35 %. L'auteur a aussi souligné que dans ce corpus de FRANTEXT, l'emploi de *ne* seul est « *abondant surtout entre 1600 et 1610* ».

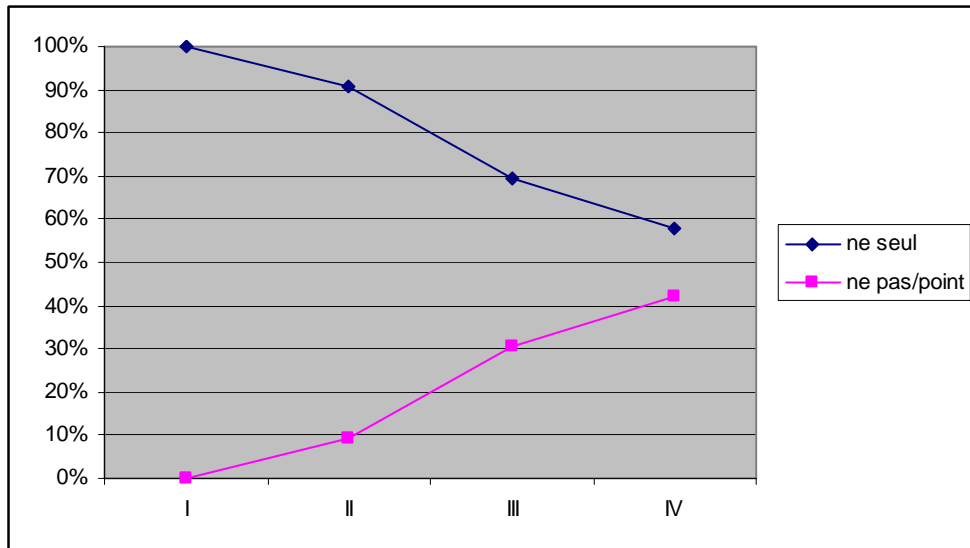
Nous passons ensuite au deuxième graphique pour observer les résultats des cas spécifiques aux verbes *être* et *avoir*.



Courbe des usages de ne seul et ne pas/point pour les verbes avoir/être

Ce graphique concerne donc deux verbes particuliers qui sont les auxiliaires *être* et *avoir*. Nous pouvons penser que s'agissant de deux cas à part, la courbe devrait être différente de celle de A. Or, les résultats sont relativement similaires à ceux obtenus pour les verbes dits « *sans caractère particulier* ». En effet, le même accroissement de la courbe pour *ne* seul et de la courbe pour *ne...pas/point*, est présent approximativement au même endroit, c'est-à-dire entre le tome II et le III. Pour l'emploi de *ne*, on observe au départ 59,37 %, et 36,23 % à l'arrivée, alors que pour *na...pas / point*, nous commençons avec 40,63 %, contre 63,77 %. pour le dernier résultat. Ainsi, la même évolution quantitative entre l'utilisation d'une structure à un terme et celle à deux termes, déjà décrite pour les verbes « *sans caractère particulier* », peut être mise en évidence. On reste donc dans la même dynamique, toutefois si on superposait les deux courbes, on verrait un basculement plus précoce en ce qui concerne les verbes « *sans caractère particulier* ».

Il nous faut maintenant étudier un cas tout aussi particulier que *avoir* et *être*, à savoir les infinitifs dits « *régissant directement un autre infinitif* », pour vérifier si le même phénomène est observable.



Courbe des usages de ne seul et ne pas/point pour les verbes régissant directement un autre infinitif

La courbe ci-dessus concerne des occurrences bien spécifiques où des infinitifs influent directement sur d'autres infinitifs. Elle est, à première vue, très différente des deux précédemment étudiées. En effet, les deux courbes de *ne* seul et de *ne...pas / point* ne se coupent pas. Cependant, nous observons tout de même une ascension régulière de la forme double associée à une régression, toute aussi régulière, de la forme simple. Malgré la régression de l'une et la progression de l'autre, dans une période donnée, elles restent parallèles. Les chiffres du tableau nous présentaient déjà cette situation avec pour *ne* 100 % du premier résultat et 57,90 % pour le dernier, et *ne...pas / point* partait d'un résultat de 0 % pour arriver à un résultat de 24,30 %. Il nous est possible de conclure que l'évolution de la catégorie reflète une certaine lenteur. Cela s'explique sans doute par le fait que cette catégorie de verbes est limitée aux verbes « *infinitifs régissant directement un autre infinitif* ». On peut supposer qu'à une époque

postérieure, les deux courbes finiront par se rejoindre, si elles continuent de suivre la même évolution.

Ces trois courbes mettent en évidence une évolution différente sur le plan de la rapidité en fonction de la nature des verbes utilisés, mais cette évolution est la même si on ne se fixe que sur la comparaison entre *ne* seul et *ne pas/point*. L'emploi de *ne pas/point* commence à prendre vraiment son importance au vu de ces trois courbes.

À présent, pour mieux comprendre la tendance qui a lieu pour l'infinitif, nous allons momentanément nous tourner vers les verbes conjugués. Nous pouvons ainsi citer Caron (2002 : 336) qui signale que pour 37 occurrences de *ne* seul, il y a 57 fois *ne pas* ou *ne point* qui ont été trouvés dans la traduction du *Bellum Catilinae* de Meigret en 1548. Il s'agit d'un dénombrement effectué par Andrés Colón (1983 : 230) qui prouve une importance significative de l'usage de la double négation. En outre, pour renforcer ce sentiment, Gougenheim (1974 : 240) informe qu'on a trouvé l'addition du forclusif *pas* dans l'édition de Montaigne de 1595 par rapport à l'édition de 1588. Cette situation présente au XVI^e siècle continue au XVII^e siècle.

On sait qu'en 1647, Vaugelas a recommandé, dans les *Remarques sur la langue française*, d'utiliser cet usage de la double négation, et a marqué son sentiment dans sa remarque sur les particules *Pas*, & *point* :

Ces particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou mises là où elles ne doivent pas estre, rendent une phrase fort vicieuse, par exemple si l'on dit pour ne vous ennuyer, je ne seray pas long, comme parlent & escrivent presque tous ceux de delà Loire, c'est tres-mal parler, il faut dire pour ne vous point ennuyer. (1647 : 405)

Pour être fort approximative, cette remarque de dialectologie géographique n'est pas sans intérêt, comme on le verra plus tard. Par ailleurs, la plupart des auteurs contemporains vont également dans ce sens. D'après les *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas* (cf. 1970 : 703-711), ce point de vue exprimé par Vaugelas semblait faire l'unanimité : les grammairiens comme Le Vayer, Dupleix, par exemple, et l'Académie française, n'ont pas émis de points de vue contraires à celui de Vaugelas.

Malherbe lui-même en 1600 « *blâme l'omission de pas et de point chez Desportes* » (cité par Haase 1862 : 285/312). De plus, Oudin en 1640, abonde dans son sens en précisant « *Pour ne soy estre exercez, est vne manière d'escrire antique ; il faut mettre, pour ne s'estre pas exercez.* » (1640 : 288), et Chiflet présente également cet usage comme ordinaire (Chiflet 1659 : 112). Tous tentent donc d'imposer comme une norme l'emploi de la double négation.

Cette tendance ne nous surprend pas, évidemment : à partir du XIV^e siècle, sauf certains contextes où la négation marquée par *ne* seul reste employée, ne s'accompagne avec une nette accélération d'un deuxième terme pour exprimer la négation de la plupart des verbes conjugués (Marchello-Nizia 1997 : 302-304). En moyen français, c'est déjà la double négation qui l'emporte sur l'emploi de *ne* seul et qui domine : « [...] *ce qui caractérise le moyen français est le fait que très vite ne + adverbe va devenir la marque la plus courante de la négation totale devant verbe conjugué. Nous voyons en effet apparaître ce changement dès le début du XIV^e siècle, [...].* » (id. : 302).

En se basant sur les constats que l'on vient de voir, nous pouvons supposer que l'ascendant que *ne point/pas* prend sur *ne* seul montre déjà des signes dès le moyen français. Cependant, comme nous l'avons vu, le basculement de la négation simple à la double négation, dans le cas de l'infinitif, ne se produit qu'à partir du XVII^e siècle. Ceci laisse entendre une certaine lenteur dans l'évolution de la négation de l'infinitif.

Si nous regardons plus en détail le cas de la double négation, *ne pas/point*, il se dégage des variations sur l'emploi du seconde membre de négation.

- Nuances et variations d'emplois

En français classique, entre l'emploi de *ne...pas* et celui de *ne...point*, il existe de légères nuances de choix selon le contexte. Les opinions exprimées par les grammairiens de l'époque nous permettent de cerner les subtilités de leurs emplois.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que toutes leurs interventions restent de l'ordre de l'opinion personnelle et non un usage unanime.

Pour mettre en avant ces nuances de choix, nous allons aborder les choses sur deux plans différents, le plan sémantique et le plan syntaxique :

- Du point de vue sémantique

Une majorité de grammairiens tels que Maupas, Vaugelas, ou encore Chiflet, voient dans l'utilisation différente de *pas* et *point* un moyen de donner plus de force de négation à l'un qu'à l'autre. D'après Vaugelas, l'élément *point* a un pouvoir sémantique de négation plus fort que *pas*. « *Il faut [...] se souuenir que point nie bien plus fortement que pas* » (1647 : 409). Le point de vue général des grammairiens du XVII^e siècle est bien résumé par Haase lorsqu'il constate que « *La seule différence qu'on puisse faire entre point et pas, c'est que point nie plus fortement.* » (1965 : 254).

Cette très légère nuance entre *pas* et *point* semble disparaître totalement au XVIII^e siècle comme tend à le prouver la citation de l'Abbé Girard en 1747 dans *Les vrais principes de la langue françoise*. En effet, selon lui, « *Les deux premieres (pas, point) nient absolument ; [...] : le juge ne doit pas vendre la justice : le sage ne se repait point de chimeres : il n'auroit pas refusé si on lui avoit offert.* » (p. 321), ce qui montre une égalité quasi parfaite entre ces deux usages.

- Du point de vue syntaxique

- Entre point + de + N-quantité & pas + \emptyset + N-qualité

Maupas rappelle la différence entre *pas* et *point* et définit leurs emplois en fonction de ce qui suit derrière le verbe. Il précise que « *Point convient mieux aux choses portant quantité. Je n'ay point d'argent, point de puissance, point d'esprit. [...] Pas, clost la negation simple, ou de qualité.* » (1618 : 168). Si le choix se porte plutôt vers *ne...point* que *ne...pas*, c'est dans les cas où le verbe admet un complément direct et où celui-ci concerne un groupe nominal. En effet, ce caractère contextuel peut être

repéré depuis le moyen français (Marchello-Nizia 1997 : 304-305) : *point* est spécialisé dans la construction ayant recours à l'article indéfini *de*, du type "*ne...point de N*". Oudin reconnaît encore cette distinction et recommande de ne pas confondre *pas* et *point* : « *Je n'ay point d'argent, & non, Je n'ay pas d'argent, ie n'ay point veu de personnes, ie ne l'ay pas veu : il n'a point de raison, il n'est pas raison : ie ne veux point de cela, ie ne veux pas cela.* » (1632 : 290).

- Entre *point* + *de* + N & *pas* + \emptyset + N

En revanche, Vaugelas par rapport aux grammairiens précédents, garde plutôt une position réservée dans sa Remarque sur *pas* & *point*, en expliquant qu'« [...] *il est tres-difficile de donner des reigles pour sçauoir quand il faut plustotst dire pas, que point, il le faut apprendre de l'Vsage, [...].* » (1647 : 409), mais il insiste sur l'emploi absolu de « *l'article indéfini de* » pour *point* qui introduit un nom. Ce remarqueur juge qu'il y a une faute quand on dit « *il n'a point de l'argent, avec l'article definy, au lieu de dire il n'y a point d'argent* », mais au contraire, dans le cas d'une phrase affirmative, c'est une autre faute de dire « *j'ay d'argent, pour dire j'ay de l'argent* » (*ibid.*). Ne retenant plus l'idée de la distinction entre la quantité pour *point* et la qualité pour *pas* comme ses deux prédécesseurs, Vaugelas accepte implicitement l'emploi de *pas* devant les noms qui portent quantité, pourtant de façon directe sans qu'il y ait un article indéfini au milieu : « *il y en a qui font vne autre faute toute contraire, & qui disent il n'y a point moyen pour dire il n'y a point de moyen, ou il n'y a pas moyen.* » (*ibid.*). Chiflet suivant ce même sentiment de Vaugelas, commente que « *il n'a pas d'argent ; il n'y a pas de remede &c. ne sont qu'une barbarie* » et de dire plutôt « *Il n'y a point de moyen : ou, il n'y a pas moyen* » (1659 : 113). Il blâme autant l'absence d'un article indéfini entre *point* et le nom comme « *vn mauvais langage* » (*ibid.*).

- Entre *pas* + Vinf & *point* + Vinf ; Entre *pas* + *pour* & *point* + *pour* ; Entre *pas* + *peu*, *moins*, *plus*, *mieux* & *point* + *peu*, *moins*, *plus*, *mieux* ; Entre *pas* + *pour tout*, *du tout* & *point* + *pour tout*, *du tout*

À la suite de la remarque de Vaugelas sur la différence de l'emploi de *pas* et *point*, Dupleix, en admettant ses distinctions, a ajouté des points de vue qui n'étaient pas

abordés auparavant. En se fondant sur le critère d'élégance et de meilleure utilité, il estime que *pas* est un meilleur choix que *point* dans certaines constructions de phrases, comme lorsqu'il se trouve après le verbe principal et devant un infinitif : « ie ne le veux pas faire, ie ne le veux pas voir, *est sans doute plus elegant que* ie ne le veux point faire, ie ne le veux point voir » (1970 : 703) ; ou alors lorsqu'il est suivi d'un complément circonstanciel de but introduit par une préposition *pour* : « comme *ce n'est pas pour vous : cela n'est pas pour les ignorans* » ; ou enfin dans les cas où il devance les quatre 'adverbes', *peu, moins, plus, et mieux* : par exemple, « *il n'a pas peu de moiens pour y parvenir : ie n'ay pas moins de puissance que de volonté : tu n'as pas plus de science que de vertu, tu n'as pas mieux étudié que ton frere* ». Pour ce dernier point de vue, Thomas Corneille de son avis exige l'emploi de *pas* au détriment de *point*. Il rajoute, par rapport à Dupleix, un autre adverbe de plus, *beaucoup* dans la liste : « *on met pas, & jamais point devant beaucoup, peu, mieux, plus, & moins.* » (1970 : 707-708). Cependant, Dupleix apporte des précisions concernant un emploi particulier de *point* : « *devant pour tout ou du tout, point est mieux placé que pas : comme il ne le peut point pour tout, ou il ne le veut point du tout.* ». Cassagne soutient cette même idée lorsqu'il précise que « *Il faut mettre pas il faut dire point du tout ; & jamais pas du tout* ». (1970 : 709). Dupleix pointe un autre paradoxe des emplois de *pas* et *point* en précisant qu'une question exprimée avec *pas* peut obtenir une réponse avec *point* comme dans son exemple : « *si on demande, ne veut-il pas me satisfaire ? on respondra fort bien, point : quoy que la demande soit faite avec pas.* » (1970 : 703-704).

Il serait intéressant de pousser plus loin l'étude de cette distinction à la fois sur le plan sémantique et syntaxique, mais au regard de notre sujet et des attentes que nous avons pour répondre à notre problématique, cette analyse ne semble pas de notre ressort. Toutefois, un point particulier dans cette nuance attire notre attention, la probable rivalité entre les deux types de négations.

- Concurrence entre ne pas et ne point

Malgré des usages divers et variés, une certaine tendance générale semble commencer déjà à se dégager au XVII^e siècle. En effet, un usage de *ne pas* en constante augmentation par rapport à *ne point* est visible au début du XVIII^e siècle avec les remarques de Régnier-Desmarais en 1706. Il commence par signaler qu'entre *pas* et *point*, « *La difference, quant à l'emploi, est que dans les phrases de pure negation & de pure prohibition, on se sert plus ordinairement de pas que de point* » (1706 : 560-561). *Pas*, selon lui, est d'usage courant, alors que *point* ne sert que dans les cas exceptionnels qu'il recense ainsi :

[...], c'est que dans le discours familier, pour répondre négativement à une interrogation, on peut se servir de point, ou de point du tout, à la place de non, comme par exemple, En est-il d'accord ? point, point du tout ; & que pas n'est alors de nul usage. On ne s'en sert aussi jamais dans certaines phrases proverbiales, comme Point d'argent, point de Suisses, qui se dit pour marquer qu'il ne faut pas esperer d'estre servi, si on ne paye ; & Point de nouvelles, qui se dit en différentes occasions, pour faire connoître qu'il n'y a rien à esperer, à attendre de quelqu'un. (1706 : 561)

L'auteur présente aussi un cas particulier où *pas* et *point* peuvent s'employer indifféremment. Il s'agit de « *certaines phrases, où ils regissent le Genitif, & où ils sont employez en quelque sorte comme un Nom, de mesme que nihil en Latin. Ainsi on peut dire également bien, c'est n'avoir pas de courage, ou c'est n'avoir point de courage ; [...].* » (*ibid.*).

Nous savons de manière certaine que l'emploi de *ne pas* prend le dessus sur *ne point* au final puisque c'est l'usage retenu en français moderne. De plus, le fait de l'emploi ordinaire de *ne pas* au début du XVIII^e siècle peut nous conduire à supposer qu'à l'époque du français classique une vraie concurrence entre *pas* et *point* s'est forcément établie. Cependant, nous ignorons encore dans quelle proportion ce basculement s'est effectué dans la période charnière du XVII^e siècle. Il est en effet important de savoir à partir de quand les quantités de *ne pas* sont devenues plus importantes que celles de *ne point* utilisé dans les structures du français classique. Pour connaître leur évolution, nous allons à présent nous concentrer sur les usages réels de

pas et de *point* en terme de quantité à travers différentes périodes temporelles au cours du XVII^e siècle.

Pour nous rendre compte de cette concurrence, nous utiliserons encore le recensement effectué par Gondret qui s'étale sur cette même période. Nous allons rassembler ses différentes données dans un tableau récapitulatif qui nous permettra d'avoir une vue d'ensemble :

Périodes Pas / point	Astrée 1607-1627	FRANTEXT 1650-1655	FRANTEXT 1655-1660	1700-1710
Nombre de <i>ne pas</i>	73 (25,25 %)	203 (75,74 %)	242 (62,21 %)	180 (73,77 %)
Nombre de <i>ne point</i>	216 (74,74 %)	65 (24,25 %)	147 (37,78%)	64 (26,62 %)

Selon les chiffres du tableau, nous constatons effectivement un basculement significatif de l'usage de *ne point* vers *ne pas* : le premier passe de 74,74 % à 26,62 %, alors que dans le même temps l'emploi de *ne pas* passe de 25,25 à 73,77 %, sur une période d'approximativement un siècle. Cependant, malgré une étude portant sur une longue période, il est regrettable de ne pas avoir d'étude de textes du temps où les deux formes s'employaient en quantité égale. Nous pouvons tout de même penser que ce croisement se situe entre l'année 1627 et l'année 1650 d'après les résultats de Gondret.

Maintenant, nous allons voir si nos propres résultats, sur des périodes similaires, sont identiques.

Périodes	1603-1627	1651-1654	1654-1661	1699-1717
Pas / point				
Nombre de <i>ne pas</i>	17 (47,22%)	7 (70 %)	11 (50 %)	19 (76%)
Nombre de <i>ne point</i>	19 (52,77 %)	3 (30 %)	11 (50 %)	6 (24 %)

A première vue, il ne semble pas se dégager une évolution, sauf pour les deux derniers chiffres, l'écart d'emploi entre *ne pas* et *ne point* est très restreint. Si on avait à représenter un graphique, la perte d'emploi de *ne point* serait toutefois assez significative dans la dernière période. Contrairement aux courbes de Gondret, les nôtres ne reflètent pas de basculement en faveur d'une forme ou d'une autre. C'est entre la première et la deuxième période, 1603-1627 et 1651-1654, que se produit un basculement, sinon, les deux courbes restent, malgré une progression ou une régression, majoritairement parallèles.

Dans une période relativement vaste, d'une dizaine années (1603-1627), le nombre d'occurrences de *ne point*, malgré sa faiblesse, est supérieur à celui de *ne pas* dans la même période. On retrouve le même phénomène de supériorité de *ne point* sur *ne pas* chez Gondret et également à la même époque. Ce point-là est d'autant plus intéressant qu'il atteste de ce que les grammairiens de l'époque ont développé sur la force supérieure de négation de *ne point* face à *ne pas*. Cependant, la domination de *ne point* ne dure pas, et rapidement *ne pas* prend l'ascendant. Toutefois, cette prédominance de *ne pas* n'est pas flagrante, contrairement à ce qu'on avait pu voir chez Gondret pour la même période. Il semble que nous soyons en présence d'une ébauche de ce que l'on peut connaître à l'heure actuelle dans le langage courant.

6.1.2.2. Les autres usages négatifs

En dehors des usages en concurrence, il existe de nombreuses autres possibilités. En effet, la négation dans son ensemble est pleine de variation. Cependant, contrairement aux usages précédemment analysés, il n’y a pas de réelle rivalité entre par exemple *ne...jamais* et *ne...rien*. Le nombre des occurrences reste donc relativement stable, en dehors des emplois archaïques qui disparaissent d’eux-mêmes.

Nous essayerons de regrouper les différentes possibilités afin de leur trouver une logique commune. Dans cette optique, nous commencerons par étudier ensemble les structures de *ne* avec un terme qui précise la négation, comme *jamais*. Quant à la construction de la négation dite *exceptive*, elle sera analysée à part, à cause de sa spécificité. Nous pourrons par la suite aborder plus facilement les structures cumulatives dans leurs variations, avec ou sans adjonction de *pas* ou *point*. Après ces structures complexes aux morphèmes multiples, nous évoquerons les premières manifestations des négations par forclusif seul. Enfin, la dernière partie sera consacrée à l’usage bien spécifique de *sans* qui fera l’objet d’une analyse particulière.

a. *Ne* accompagné d’un terme à valeur spécifiante

Au XVII^e siècle, l’usage de la négation relative au moyen des mots spécifiques associés à *ne* est également visible dans le cas du verbe à l’infinitif. En procédant à un inventaire des occurrences présentes dans les 29 textes de notre corpus, nous avons un résultat suivant avec leurs nombres d’emplois mentionnés :

jamais	plus	personne	rien	guère	aucun	aucunement	nullement	chose	mot
31	36	12	28	4	27	1	1	1	1

En effet, hérités des emplois des époques précédentes, ces morphèmes impliquent une limite, indiquant soit une valeur temporelle ou quantitative, soit une identification

non-précise, comme évoqué précédemment¹⁰⁸. En regardant leurs différents emplois, nous constatons que 3 groupes semblent se former. Le groupe des emplois majoritaire est constitué de *jamais* et *plus*, qui sont les seuls emplois à avoir plus de 30 occurrences cumulées. Ensuite, les emplois moyens se limitent à *rien* et *aucun* qui ont pratiquement 30 occurrences. Les autres emplois sont ceux minoritaires avec moins de 5 utilisations et concernent principalement les emplois archaïques ou appelés à disparaître dans la langue actuelle. Il y a cependant une exception. Il s'agit du morphème *personne* qui est le seul à ne rentrer dans aucun groupement. Peut-être que cette particularité est due au fait que le morphème en lui-même n'est pas rare ou majoritaire, mais sa limitation à la désignation d'êtres humains le rend moins malléable.

À propos de certains de ces morphèmes, quelques particularités peuvent être relevées. En français classique, le déterminant indéfini *aucun* a une liberté, relative à sa forme morphologique. Il peut s'employer au singulier ou au pluriel selon le nom qui le suit, et varie selon le genre du nom avec lequel il s'accorde. Concernant le déterminant *nul*, il peut avoir le même emploi, mais nous n'en avons aucune occurrence :

- [...], pour la rigoureuse defēce qu'il y a de **n'y** laisser aller **aucuns** estrangers, [...]. (Mocquet 1617 : 429)
- Il accueillit Monsieur de Breues, fort humainement, & luy promit de **n'espargner aucune** persuasion, [...]. (Brèves 1628 : 324)

Cependant, on n'emploie ces deux derniers qu'au singulier pour le français actuel, sauf si le nom qui les suit n'a pas de singulier et ne se met qu'au pluriel, par exemple : *aucuns* ou *nuls* frais / *aucunes* ou *nulles* funérailles.

Certaines occurrences des pronoms indéfinis, *ne...aucun*, avec les verbes à l'infinifit sont présentes dans notre corpus :

¹⁰⁸ cf. 2.2.2.3.

- Dieu nous fit la grace de **n'**avoir perdu **aucun** de nos hommes, [...]. (Flacourt 1661 : 239)

De plus, *aucun* peut également s'employer au pluriel comme forme adjectivale, alors qu'en français moderne il est devenu invariable, pourtant notre corpus ne contient pas ce dernier cas. L'absence totale de *nul* dans notre corpus suscite un doute sur la rareté de son pronom indéfini, même littéralement sur son existence. En vérifiant sur la base de FRANTEXT, aucune donnée de *nul* ou *nuls* n'est non plus visible dans la construction verbale infinitive. Or, ceci ne signifie pas pour autant que cet emploi n'existe pas du tout.

Si nous regardons plus précisément tous les emplois des morphèmes relevés en corrélation avec les distinctions des trois types de verbes utilisés,

Ne +	jamais	plus	personne	rien	guère	aucun	aucunement	nullement	Chose	mot
V sans rection infinitive	23	31	5	22	3	14	0	1	1	1
V avoir/être	7	2	2	5	1	8	0	0	0	0
V avec rection infinitive	1	3	5	1	0	5	1	0	0	0
TOTAL	31	36	12	28	4	27	1	1	1	1

nous remarquons que les emplois sont bien plus nombreux avec les verbes *sans rection infinitive* qu'avec les verbes *avoir/être*, et encore plus que ceux des verbes *avec rection infinitive*. En effet, dans les proportions d'utilisation entre les verbes *avoir/être* et *sans rection infinitive*, nous avons un usage de seulement 1 pour 4, et la proportion descend à 1 pour presque 6, si nous remplaçons les verbes *avoir/être* par les verbes *avec rection infinitive*. Comme dans le cas des emplois de *ne pas/point*, les verbes *sans rection infinitive* semblent prendre toujours plus facilement la double négation, contrairement aux verbes *avec rection infinitive*.

Parmi tous ces morphèmes utilisés, il est intéressant de mettre l'accent sur les emplois minoritaires, puisqu'ils n'ont pas vraiment de lien entre eux. Pour le cas de *chose* et de *mot*, il est simple à comprendre, puisqu'il s'agit de morphèmes anciens¹⁰⁹, dont les rares occurrences ne sont que des survivances. La seule trace d'usage *ne...chose* est trouvée chez Villamont en fin du XVI^e siècle, ce qui laisse entendre que cet emploi disparaît complètement au XVII^e siècle. Au contraire, l'usage de *ne...mot*, qui apparaît encore au début du siècle dans le texte de Mocquet semble avoir une résistance plus forte.

- Car c'est bien le meilleur d'y aller modestement habillé, & **ne** porter **chose** sur soy qui soit riche ou desirable, [...]. (Villamont 1595 : 100)
- [...] lequel fut bien aise d'en auoir sa part, & **n**'en dire **mot**, [...]. (Mocquet 1617 : 241)

Pour le morphème *guère*, ses emplois sont très rares avec seulement 4 occurrences et cantonnés aux verbes *sans rection infinitive*, *avoir/être*, de même que *chose* et *mot*. Ce petit nombre d'emplois et l'absence d'occurrences pour les verbes *avec rection infinitive*, seraient-ils un indice de sa future disparition des emplois ?

- [...] : toutesfois, pour **n**'en estre la chair **guere** bonne, les mariniers n'en mangent qu'à la necessité, [...]. (Léry 1580 : 28)
- [...], nous estions pour **n**'auancer **gueres** plus que les Reuerends Peres Recolets en 10. ans. (Lallemant 1627 : 12)

Dans le cas de *aucunement* et *nullement*, dérivations adverbiales d'*aucun* et *nul*, avec seulement une occurrence pour chacun, leurs emplois se font pour les verbes *avec* et *sans rection infinitive*.

¹⁰⁹ Cf. 2.2.2.3.

- Mais neautmoins il se faut sçauoir accommoder à toutes les coustumes du pays où l'on est, ou bien **n'y aller nullement**. (Villamont 1595 : 299)
- [...], qui en est tout ioignant infecte l'air de son exhalation, pour **ne pouuoir aucunement** s'esuacuer : [...]. (Villamont 1595 : 105)

En français actuel, les emplois de *ne...aucunement* et *ne...nullement* sont analysés comme des négations totales qui, de plus, « *nient plus fortement que pas* », pourtant leurs emplois sont plutôt rares (Grevisse 1993 : § 976).

b. La négation *exceptive* : *ne que*

La double négation, *ne...que*, sert à marquer une négation à restriction : *ne* suivi de la conjonction *que* aboutit à une valeur d'affirmation. Avant de parler de son emploi avec le verbe à l'infinitif, nous nous intéressons d'abord aux différentes appellations distribuées par les grammairiens et leurs définitions concernant cette notion : Damourette et Pichon considèrent *que* comme « *l'adverbe uniceptif* » en expliquant que « *L'élément phrastique introduit par que est présenté comme seul excepté de la forclusion, comme revalidé, si l'on peut ainsi parler, vis-à-vis du fait principal.* » (1911-1940 : §2276). Moignet, avec le même avis que les auteurs précédents, souligne que « *Après un premier élément nié, c'est-à-dire exprimant un mouvement vers la négativité dont ne est le signe, que joue le rôle d'inverseur et introduit un élément positif.* » (1959 : 51). En effet, cette locution, n'ayant pas une interprétation négative, équivaut au sens "*seulement, rien de plus que*" et s'applique à une exclusion, d'où l'appellation de « *la restriction exclusive* » chez Wagner et Pinchon (1991 : 426-427). Par ailleurs, Pierre Le Goffic (1993 : §285) nomme cette négation « *tour exceptif* » ; Marc Wilmet (1997 : §636) la désigne comme « *la négation exceptive* », et il précise ainsi que, « *l'auxiliaire exceptif que arrête ne [...] au seuil de la prédication négative et relance la prédication positive* » (2003 : 560). Autrement dit, on ne valide dans la phrase que le segment sur lequel *que* porte, mais on exclut toutes les autres possibilités du même champ de ce segment. Donc, avec l'occurrence « *Mon œil ne pense voir que*

des calamités » (Montchrestien¹¹⁰, 1601), le locuteur à la fois affirme que son œil pense voir des calamités, et nie la perception de choses autres que des calamités.

Ne...que nie dans la construction verbale le sous-ensemble des éléments complémentaires de son syntagme dépendant qui peut être un syntagme nominal, adjectival, adverbial, propositionnel, etc. Le constituant sur lequel porte la restriction est posé comme valide.

Dans notre corpus, les utilisations de cette construction sont assez élevées, soit un total de 42 occurrences. Plus précisément, 32 pour les verbes *sans rection infinitive*, 7 pour *avoir/être*, et 3 pour les verbes *avec rection infinitive*. Une même situation perdure : il existe toujours plus d'occurrences avec les verbes *sans rection infinitive* et moins avec les deux autres.

Par ailleurs, chez les auteurs classiques, il n'est pas rare d'apercevoir la locution *ne...que* s'adjoindre encore à un adverbe, *seulement*. L'emploi de cette tournure *ne...seulement...que*, qui s'est poursuivi au-delà de l'ancienne langue (Grevisse 1993 : § 978), est aujourd'hui considéré, au contraire, comme un pléonasme en français contemporain : *Lisander ne gagna seulement que deux batailles navales* (Montaigne, II, 32) (Grevisse 1993 : §978). Cependant, nous n'avons pas trouvé ce cas de pléonasme dans nos récits de voyage.

c. L'emploi avec plus de deux termes

En dehors des emplois à un terme et à deux termes, les trois éléments, ou plus peuvent être aperçus dans la même construction verbale infinitive. À l'époque classique, les morphèmes de la deuxième partie de la négation que nous venons d'examiner, peuvent se combiner entre eux avec la particule *ne*. Deux phénomènes vont être abordés.

¹¹⁰ La référence exacte de FRANTEXT : MONTCHRESTIEN Antoine de, *Les Lacènes ou la constance* (1601), 1601, p. 92, ACTE II.

- Cumul des négations

Les morphèmes peuvent se combiner soit pour renforcer le sens négatif, soit pour l'annuler complètement. Le phénomène de cette polysémie induite par le cumul des négations, mettant en évidence le rôle charnière de la négation simple et double, présente une situation proche de celle du français moderne. Pour ne pas alourdir la lecture, nous n'allons donner que quelques exemples¹¹¹ tirés du total de 31 dans notre corpus :

- Mais c'estoit **n'**avoir **rien** fait **que** celà, [...]. (Trigaut 1609 : 93)
- [...], de **n'**aller **iamais** voir **personne** sans luy faire quelque present. (DesHayes 1624 : 340)
- [...], & s'il arriue qu'aucune d'elles face protestation & promesse au grand Penitencier, de **ne plus iamais** retourner en son peché & que doresnauant abiurant sa mauuaise vie passée, elle veut viure en fême de bien, [...]. (Bénard 1621 : 507)
- [...], laquelle le menaçoit, s'il le faisoit, de **ne luy plus rien** donner de ses prises, [...]. (Brèves 1628 : 338)
- [...], Dian Panolahé [...], promettant de **n'**avoir **iamais aucun** ressentiment de la mort de son pere, & de son frere, de **n'**avoir **iamais** la pensée d'en tirer aucune vengeance sur **aucun** François, & de **n'**esperer **plus** en **aucune** façon à la domination de la terre [...]. (Flacourt 1628 : 326)

¹¹¹Dans chaque exemple, la combinaison négative se trouve normalement dans un syntagme infinitif dépendant de la phrase si possible. Si aucun exemple de ce cas n'est trouvé sur FRANTEXT, on prendra la phrase avec un verbe à un mode personnel à la place.

- Cumul particulier

Un trait particulier qui caractérise la négation verbale du français classique est l'emploi de la négation "à trois termes": *pas* et *point* peuvent venir en accompagnement pour exprimer la négation relative, ou aussi la négation exceptive avec des expressions telles que *ne...pas/point...jamais*, *rien*, *aucun*, *nul* (plus rarement, d'après Haase 1965 : 256), etc.

Cette adjonction n'est en fait pas nouvelle au XVII^e siècle. Comme un recensement historique nous le montre, ce phénomène à trois termes négatifs est mentionné par plusieurs grammairiens de toutes les périodes du français jusqu'à l'époque classique : Buridant (2000 : 74) explique que les emplois sont déjà « occasionnels en ancien français » ; Martin et Wilmet soulignent que le moyen français admet « l'alliance possible de tous ces éléments nominaux ou adverbiaux à valeur négative avec *pas*, *point* ou *mie*, sans modification du signe de l'énoncé » (1980 : 30) ; Gougenheim (1974 : 241) offre des occurrences pour le français du XVI^e siècle ; Haase (1965 : 256-257), Fournier (2002 : 238-243) pour le français classique relèvent encore les mêmes traces de l'emploi :

- Ancien français : **Nuls ne puet pas** por lui an champ mesler Por combatre vers moi s'il ne vuet vilener. (Saisnes, 7435) (Martineau 2004 : 36)

Moyen français : - **Nul n'est pas** saige qui s'i fie. (Arrêts d'amour, 220, 20) (Robert et Wilmet 1980 : 30). / - Elle **ne** dortit **pas gueres** la nuyt, [...]. (Cent nouvelles, 179, 529) (*ibid.*).

Français du XVI^e siècle : – Et **n'en** avoit **point** encores veu **nul** qui en feist grand semblant (Marguerite de Navarre, Heptaméron, 10 ; éd. M. François, p. 58) (Gougenheim 1974 : 241). / – Je **n'ay pas rien** à faire (Bonaventure des Periers, nouvelle 74 ; t. II, p. 45) (*ibid.*).

Français classique : – Vous **ne** pouvez **pas** tirer **aucun** avantage de l'opinion de Vasquez. (Pascal, Prov. XIII) (Grevisse 1993 : § 979). / – Je **ne** pense **pas** aller **jamais** à *Troyes, si ce n'est que préalablement, *Dieu nous envoie une profonde paix, dans les délices de laquelle je prenne résolution de m'aller réjouyr chez mes amis ; [...]. (PATIN Guy, *Lettres : t. I : 1630-1649*, 1649, p.

153, 1639) (FRANTEXT). / – Le désir d’engendrer des enfans à Dieu **n’est point** véritable **que** dans le mariage, [...]. (Pasc., *Pens.*, II, 123) (Haase 1965 : 257)

Cette accumulation au XVII^e siècle, héritée de ses époques précédentes, est en effet une variation du même emploi avec celui à deux termes sans *pas* et *point*. Donc, la coexistence et l’alternance des emplois, par exemple entre *ne...pas/point...jamais* et *ne...jamais* ou celles entre *ne...pas/point...que* et *ne...que*, ne témoigne d’aucune signification différente. En faisant une rapide vérification sur la base FRANTEXT, à cette même époque, il n’est pas rare d’apercevoir le même phénomène à côté du verbe à l’infinitif, pour les cas de sa négation partielle mais aussi pour le cas de sa négation exceptive :

- Négation partielle :

Un autre s'arrestant par foiblesse à my chemin, sous couleur de **ne** vouloir **pas** importuner **personne** de notre robe, sera dit victorieux et courtois ensemble. (GOURNAY Marie de, *Grief des Dames*, 1626, p. 64) (FRANTEXT)

[...] seulement je vous diray que, si jusques icy vous n’avez eu aucune cognoissance du ressentiment que j’ay des faveurs et des graces que vous m’avez faites, ç’ a esté parce que vous ne m’en avez point demandé, mais à un certain *Lydias, que je proteste devant tous les dieux **ne** sçavoir **point** d’ avoir **jamais** veu. (URFÉ Honoré d’, *L’Astrée : t. 4 : 4ème partie : livres 1 à 12*, 1627, p. 695, *LIVRE 11*) (*ibid.*)

Auprès de cet objet mon sort est assez doux, Pour **ne pas** consentir à **rien** prendre sur vous ; [...]. (MOLIÈRE, *Mélicerte*, 1673, p. 183, *ACTE II, SCÈNE VI.*) (*ibid.*)

- négation exceptive

C'est ce qui me fait dire que ces grandes ames ne se soucient non plus de **n'estre pas** aimées **que** de l'estre, si ce n'est de ceux qui peuvent contribuer à leur salut ; [...]. (ARNAULD D'ANDILLY Robert, *Le Chemin de la perfection [trad.]*, 1659, p. 498, *CHAPITRE 6*) (FRANTEXT)

Si nous essayons de récapituler cette partie de la négation à termes cumulés du français classique, le tableau ci-dessous peut constituer un résumé en montrant l'état complet des cas possibles, celui-ci est inspiré du tableau de Muller (1991 : 269) effectué pour l'usage du français moderne. Mais, par rapport à ce dernier, le nôtre est simplifié, mais il possède une colonne de plus qui concerne l'adjonction de *pas* ou *point*. Toutes les formes rencontrées dans ce tableau sont sans doute toutes plus ou moins attestées, mais ne se trouvant pas présentes dans notre corpus ou dans la base FRANTEXT, nous ne sommes pas en mesure de les considérer comme combinables.

Neg ₁	Neg ₂	Plus	personne/ rien/ aucun/ nul	Jamais	guère	que	nullement/ aucunement
	pas / point	+	+	+	+	+	-
	plus	-	+	+	+	+	-
	jamais	+	+	-	+	+	-
	guère	-	+	-	-	+	-
	que	-	-	-	-	-	-
	nullement / aucunement	-	-	-	-	-	-

Dans le tableau, les éléments de la colonne verticale (Nég1) correspondent, dans la phrase, au premier forclusif après *ne* ; les morphèmes de la colonne horizontale (Neg2) sont des cumuls combinables (+) ou non-combinables (-) par rapport à ceux de la colonne verticale. Enfin, les éléments de cette dernière colonne sont classés selon l'ordre des possibilités combinatoires, le premier élément possible étant situé le plus à gauche et le dernier le plus à droite.

Cependant, notre corpus nous montre une situation inverse. Nous sommes surpris par l'absence quasi-totale de cet emploi de la triple négation. Seulement 3 cas ont été relevés parmi nos 29 textes :

- [...] : & sur tout **ne** porter **point** à Venise **d'aucunes** mōnoyes, [...]. (Villamont 1595 : 73)
- Luy, pour **n'auoir pas** eu **aucune** connoissance ni des coups qui auoient esté donnez, ni de l'espée qu'on auoit rompuë, fut tout estonné de cette procedure. (Boyer 1654 : 7)
- Quelque temps après ce mesme Pere luy fit bien paroistre qu'il auoit raison d'apprehender les Heretiques, pour **n'auoir point** sujet d'auoir **rien** à démesler avec eux. (Biet 1664 : 315)

De nos jours, pour le même usage, *pas* et *point* ne peuvent plus du tout être combinables, et ces derniers morphèmes suffissent avec *ne*. Même si nous pouvons remarquer dans certains cas les mêmes constructions avec *pas* et *point*, telles que les tournures *ne...pas...que*, *ne...pas...rien*, il faut noter que, malgré une structure exactement identique, leurs emplois ne sont plus pareils. En effet, en français classique, *ne...pas...que* par exemple, n'est pas encore tout à fait passé dans l'usage d'aujourd'hui où la restriction exprimée est niée par *pas* en double négation dans le sens de "*ne...pas...seulement*". Elle est considérée encore tout simplement comme une variation de *ne...que*. Cette différence d'interprétation peut être expliquée à différents niveaux du processus de la grammaticalisation¹¹² des particules négatives, d'un côté *pas/point*, et d'un autre les troisièmes éléments.

Les constructions de ce cumul particulier ne sont plus tolérées aux yeux des grammairiens de l'époque classique. Le premier à examiner cette question est Maupas qui dit brièvement que lorsque des termes suffisamment négatifs en eux-mêmes sont

¹¹² Voir 6.1.3. La question du poids sémantique.

employés tels que *Rien, Jamais, Nul, Nullement, Gueres, Onc, Aucun, Quelconque*, ils « *emplissent la negation* » à eux seuls (1618 : 168). Oudin continue dans la même voie que Maupas, mais exprime sa pensée en donnant une explication plus précise. En effet, pour justifier sa liste de termes, *aucun, aucunement, autre, celui, iamais, rien, nul, nullement, personne, goutte, & mot*, il explique que ces termes dénotent un aspect de « *privation* » qui rend l'utilisation de *pas* et *point* incorrecte (1632 : 288 ; 1640 : 286-287). L'auteur ajoute ensuite deux paragraphes sur un point qui lui semble épineux. Il s'agit de l'emploi de *rien* et de *pas*. Selon lui, il ne faut jamais trouver dans la même construction ces deux morphème ensemble. Il explique que lorsque le nom neutre *rien* est utilisé, il faut automatiquement le faire précéder d'un article qui signale son appartenance au substantif (1632 : 290 ; 1640 : 290). Oudin précise ensuite qu'il ne faut pas confondre les exemples de *rien* et de *pas*, surtout ne pas employer *rien* à la place de *pas*. Il souligne l'inadéquation entre l'emploi de *rien* « *avec les verbes qui ne regissent point d'accusatif : par exemple, nous ne disons pas, ie n'ay rien parlé, pour, ie n'ay pas parlé : il n'a rien trauaillé, au lieu de, il n'a pas trauaillé* » (1640 : 290).

De même, Vaugelas (1647 : 406) s'interroge également à propos de cette triple négation. Il commence par énoncer ce qui, selon lui, est le bon usage en niant l'ajout de *pas* et *point* avec *jamais, plus, aucun, nul* et *rien*. Ensuite, il donne une explication de cette absence d'emploi en exprimant que les termes *ny, jamais, rien, nul, aucun* sont suffisamment négatifs pour être utilisés seuls, et définit l'emploi de *plus* comme ayant « *encore plus de vertu que pas, ny que point, en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas vne chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le passé* » (1647 : 407). Toutefois, il y a un paradoxe dans son explication car il nous montre un état de fait et parallèlement nous donne des exemples, dont nous en citerons un, qui dénote le contraire de son explication :

Tant il étoit religieux à **ne point** user d'**aucun** terme qui ne fût en usage. (Vaugel. Rem., II, 320) (Haase 1965 : 256)

Douze ans plus tard, Chiflet (1659 : 113-114) reprend à son compte cette question déjà débattue. Il donne, lui aussi, une liste de termes avec lesquels on doit supprimer

pas et *point*. Cette liste pour lui est « *Rien, Jamais, Personne, & leurs equivallans* » comme dans les exemples qu’il utilise « *Je ne croy rien de tout cela. Je ne trompe jamais au jeu. Je ne trouue personne qui me veuille aider. Je ne le verray plus* ». La rareté de nos trois occurrences pourrait-elle nous indiquer que le sens de *pas* et *point* est devenu quasi-entièrement négatif alors que le processus de la grammaticalisation des morphèmes *pas* et *point* semblerait s’achever à travers notre corpus ?

d. La conjonction de coordination *ni*

Le verbe à l’infinitif peut s’employer avec la conjonction *ni*, mot invariable, pour exprimer la négation dans une énumération. Au XVII^e siècle, l’emploi de *ni*¹¹³ ressemble globalement à celui du français d’aujourd’hui (Haase 1965 : 384) sauf dans quelques constructions encore instables qui donnent lieu à des variations de celles-ci.

Dans la négation de l’infinitif, la conjonction *ni* peut servir à établir un rapport de coordination entre les éléments (deux ou davantage) qui font partie en général de la même catégorie ainsi que la même fonction syntaxique (Grevisse 1993 : §974, §1033) en permettant d’éviter les répétitions qui pourraient alourdir inutilement le texte ; par exemple, [...], *qu’il est marry de ne pouvoir croire ny l’un ny l’autre*¹¹⁴, au lieu de "qu’il est marry de ne pouvoir croire l’un et ne pouvoir croire l’autre". Ces éléments peuvent être des mots ou des groupes de mots (nominal, adjectival, adverbial ou prépositionnel) régis par un seul groupe verbal infinitif dans une relation de dépendance. Le verbe est normalement précédé d’un *ne* seul, et la conjonction *ni*, employée en corrélation avec cette particule *ne*, se répète derrière le verbe et devant chaque élément nié qu’elle coordonne. Habituellement, elle est utilisée en double, *ni...ni*, comme on peut le constater dans les exemples suivants de notre corpus :

¹¹³ *Ni* conserve, en français classique, encore son ancienne forme, *ny*.

¹¹⁴ GARASSE Le Père François, *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, 1623, p. 159, LIVRE 2 SECTION 9 (consulté sur la base FRANTEXT)

- [...], qui est au dessous, fort grand & bien habité, sans rection infinitif de belles maisons, & palais bien bastiz, chacun avec sa cisterne : pour **n’**auoir là **ny** au chasteau, puis **ny** fontaines. (Nicolay 1568 : 27)
- [...], pour **ne** pouuoir prendre hauteur **ny** au Soleil **ny** aux Estoiles. (Monque 1617 : 207)
- [...] ; laquelle pour ses colonnes & riches peintures à la Mosaique dont ce temple est orné, rait l'oeil d'esbloüissement & l'esprit d'admiration pour **n'auoir ny** le loisir **ny** la liberte, [...]. (Bénard 1621 : 159)

L'emploi de *ni* peut également s'employer dans une relation de coordination de deux groupes verbaux à l'infinitif :

- [...], pour a quoy paruenir il fit expres commandement sur peine de la vie de **ne** labourer **ny** fermer la terre l'espace de deux ou trois ans : [...]. (Mocquet 1617 : 333)
- [...], pour **n’**auoir veu **ny** ouy dire depuis son semblable. (Mocquet 1617 : 273)
- [...], par l'ame de ses ayeuls & bisayeuls de **ne** contrarier **ny** contreuenir à ce qui est porté par le susdict traicté de paix & capitulation tant que l'Empereur de France sera constant & ferme à la conseruation de son amitié, [...]. (Bénard 1621 : 342)

De plus, l'emploi de *ni* est compatible avec les termes spécifiques de la négation relative, *jamais*, *rien*, *personne*, etc. ou encore *pas* et *point* :

- [...], sur peine de cent bastonnades, & signamment de **ne** blasphemer **point** le nom de Dieu, **ny** commettre le crime detestable de sodomie, [...]. (Villamont 1595 : 104)

- [...], comme aussi il deffendit à tous ses mariniers & matolots de **ne rien** desrober **ny** de faire **aucun** ennuy à ceux du vaisseau, **ny** de commettre **aucun** peché sur peine de grande punition :[...]. (Bénard 1621 : 68)
- Quelques-vns de leurs Capitaines sont venus prier les François de **ne plus** traitter d'eau de vie, **ny** de vin, disans qu'ils seroient cause de la mort de leurs gens. (Le Jeune 1632 : 45)

Ni, une des formes de *ne* issue du latin *nec* permet de coordonner deux négations. En ancien français, deux éléments positifs en contexte virtuel sont coordonnés par *ne*. On traduira le morphème en français moderne par "et" ou "ou". L'adverbe de coordination négatif sera remplacé par *ni*, afin de le distinguer de la négation simple. Cependant, nous pouvons encore trouver l'ancienne trace de l'ancien français au XVII^e siècle. Les grammairiens de l'époque, comme Maupas juge cette vieille forme archaïque (voir Annexe III sur l'emploi de *ni*). Dans notre corpus, nous ne trouvons qu'une rare trace dans le récit de Villamont à la fin du XVI^e siècle.

- [...], contenant entre autres choses qu'ils fussent prompts & obeissans à faire leur deuoir, leur deffendant expressement **ne** desrober **ne** faire aucun ennuy à ceux de la naue, [...]. (Villamont 1595 : 104)

D'après Haase (1965 : 384), entre *et* et *ni*, on peut soulever une question d'emploi à cause de leur relation étroite et semblable sémantiquement. Par exemple, la construction, [...] *et de l'autre de ne les contredire pas, ny ne les rejeter pas comme fausses [...]*, peut être remplacée par "de l'autre de ne les contredire pas, **et** ne les rejeter pas comme fausses". En effet, étant donné que les conjonctions *ni* et *et* marquent toute les deux une valeur d'addition, la coordination de deux groupes verbaux peut être assurée dans ce cas au moyen de *ni* qui « *sert souvent, à la place de et* » dans l'usage classique comme cet dernier auteur le souligne. Toutefois, nous n'avons pas rencontré cette hésitation de l'emploi entre ces deux conjonctions.

e. L'emploi avec l'omission de *ne*

En français classique, un autre emploi particulier se rencontre pour marquer la négation de l'infinif. Il s'agit bien de l'emploi de la négation à un terme. Les forclusifs *pas*, *point* ou les autres morphèmes peuvent, à force d'être associés à *ne*, figurer seuls sans l'accompagnement de *ne* comme dans la langue familière d'aujourd'hui. En se grammaticalisant¹¹⁵, ils ont fini par adopter par eux-mêmes une valeur négative. Chez les auteurs classiques, leurs emplois avec l'omission de *ne* peuvent être repérés non seulement dans les phrases nominales¹¹⁶, mais aussi dans les phrases verbales (Grevisse 1993 : §982).

Durant les premières décennies du siècle, un témoignage inestimable nous offre une preuve concrète de l'usage de la négation avec l'effacement de *ne*. Il s'agit des propos de l'enfant dauphin Louis XIII notés dans le *Journal* tenu par son médecin, Jean Héroard (Foisil 1989). De nombreux exemples avec l'absence de *ne* constatée dans les paroles du petit Louis, ont été relevés phonétiquement par Héroard. Entre trois et huit ans, « *ne tombe même plus régulièrement dans les années 1606-1609 que dans les années 1604-1605* » (*id.* : t.1, 200). Plus le dauphin grandit, plus il maîtrise cet usage seul du second élément :

– fait **pa** beau saboté (19 mars 1604). / – che (= c'est) **pa** du potage (15 mai 1604).
 / – vou avé **pa** été la hau (6 juillet 1604). / – ie li donerai **que** du pain (1^{er} décembre 1604). / – je veu **poin** de cela (15 janvier 1605). / – je l'aime **poin** (7 janvier 1605).
 / – je l'aimeray **jamai** (2 avril 1606). / – j'ay **rien** faict (8 octobre 1608) (*ibid.*)

Nous pouvons éventuellement nous poser la question de savoir si ce manque de *ne* n'est pas juste un caractère du langage enfantin. Or, cette suppression de *ne* n'appartient pas qu'à l'enfant Louis. Elle a été également remarquée dans l'oral chez les adultes de son entourage, y compris le Médecin Héroard lui-même : « *Mr dis-je il fault pas fraper (6 octobre 1605)* » (*ibid.*) ; deux autres exemples concernant Madame

¹¹⁵ cf. 2.2.2. La grammaticalisation des particules négatives.

¹¹⁶ Par exemple : - **Pas** un seul petit morceau / *De mouche ou de vermisseau*. (La F., F., I, 1) ; - *On dit aussi intentionné, et jamais intentionner*. (Vaugelas, p. 346) (Grevisse 1993 : §982).

de Monglat, gouvernante du dauphin, marquent aussi la présence de cet usage de forclusif seul (*Journal de Jean Héroard*, cit. Marchello-Nizia 2003 : 64) :

- ha jhesu monsieu j fau **pa** faire cela, on vou recognetré **pa** pour le fi du Roy seulement [...]. « Ah, Jésus, Monsieur il faut pas faire cela, on vous reconnaîtrait pas pour le fils du Roi ! ». (*ibid.*)
- ha monsieu j fau **pas** dire cela, i fau **pas** palé ainsi au gouvernante...cela n'e **pa** beau monsieu. « Ah, Monsieur, il faut pas dire cela, il faut pas parler ainsi aux gouvernantes... Cela n'est pas beau, Monsieur ». (*ibid.*)

Le journal de Jean Héroard témoigne donc bien pour nous de ce phénomène avec une fréquence de l'usage seul qui semble caractéristique de la langue orale et familière d'aujourd'hui. Malgré tout, la fiabilité et la rigueur de ce journal sont souvent mises en doute, comme Siouffi (2007 : 600) le souligne, parce qu'il est la « *seule source, ou quasiment* » pour l'étude de la langue française du début du XVII^e siècle, même si il « *n'en demeure pas moins riche d'enseignements* » et « *manifeste néanmoins une sensibilité étonnante au caractère "parlé" de la langue* » (*id.* : 604).

De ce fait, la présence de ces emplois à l'indicatif nous pousse à nous interroger sur l'éventuelle existence d'une structure identique pour les verbes à l'infinitif du XVII^e siècle. Dans un premier temps, l'apparition des exemples dans les périodes antérieures nous conforte dans notre hypothèse : en moyen français, l'infinitif peut déjà être nié avec l'usage des forclusifs seuls. Par ailleurs, ce qui est étonnant, c'est que paradoxalement l'utilisation de cette construction est jugée « *beaucoup plus courante* » que celle du verbe conjugué (Martin et Wilmet 1980 : 34) :

- - Quel veu ? dit l'un. - Le veu que vous feistes au partir, dit elle, de **point** coucher avec vostre femme. (*Cent nouvelles*, 204, 105) (*ibid.*)
- [...] au pardehors avoit maniere et semblant de **rien** savoir et percevoir le gouvernement de sa femme, [...].(*ibid.*, 310, 26) (*ibid.*)
- [...] voyant qu'il avoit despendu tous ses jours et ans a **rien** aultre choses faire que cuillir et accroistre sa richesse, [...]. (*ibid.*, 554, 17) (*ibid.*)

Cet usage de négation continue au XVI^e siècle, comme le prouve Gougenheim (1974 : 242) :

- Combien que, selon la raison, elle estoit deliberée de **jamays plus** l’aymer. (Marguerite de Navarre, Heptaméron, 10, éd. M. François, p. 75) (*ibid.*)
- **Poinct** soupper (respondit Pantagruel) seroit le meilleur. (Rabelais, III, 13) (*ibid.*)

Dans notre corpus, 3 occurrences ont été relevées dans les textes de Léry et de Villamont à la fin de cette dernière époque et 9 emplois sporadiques pendant le XVII^e siècle, comme le tableau ci-dessous et quelques exemples suivants nous le montrent :

Auteurs	Date d'édition	Forclusif seul
Nicolay	1568	0
Léry	1580	1
Villamont	1595	2
Champlain	1603	0
Trigaut	1609	1
Pyrard	1611	1
Abbeville	1614	0
Biard	1616	0
Mocquet	1617	0
Bénard	1621	0
Deshayes	1624	1
Lallemant	1627	0
Brèves	1628	0
Pacifique	1631	0
Le Jeune	1632	0
Brébeuf	1636	0
Bouton	1640	2
Vimont	1641	0
Cauche	1651	0
Boyer	1654	1
Flacourt	1661	0
Biet	1664	2
Thévenot	1664	1
Tavernier	1676	0
Pallu	1668	0
Chaumont	1686	0
Tachard	1686	0
Bernier	1699	0
Arvieux	1717	0
TOTAL		12

- Dauantage ayans tous vn cours de vêtre, & tel desuoyement d'estomach, qu'impossible estoit de **rien** retenir dans le corps, n'eust esté vne certaine recepte qu'on nous enseigna : [...]. (Léry 1580 : 375)
- C'est aussi vne maxime generale qu'il faut aussi se donner garde, de prēdre **rien** en ceste chappelle, si on ne veut tōber en grandes maladies. (Villamont 1595 : 71)
- [...], où il faut bien prendre garde de **rien** precipiter, & n'accorder si tost à quelques-vns ce qu'ils nous tesmoignent desirer. (Bouton 1640 : 134-135)
- Pour vne Colonie en déroute qui estoit dans l'impuissance de se pouoir **iamais** remettre ? (Biet 1664 : 305)

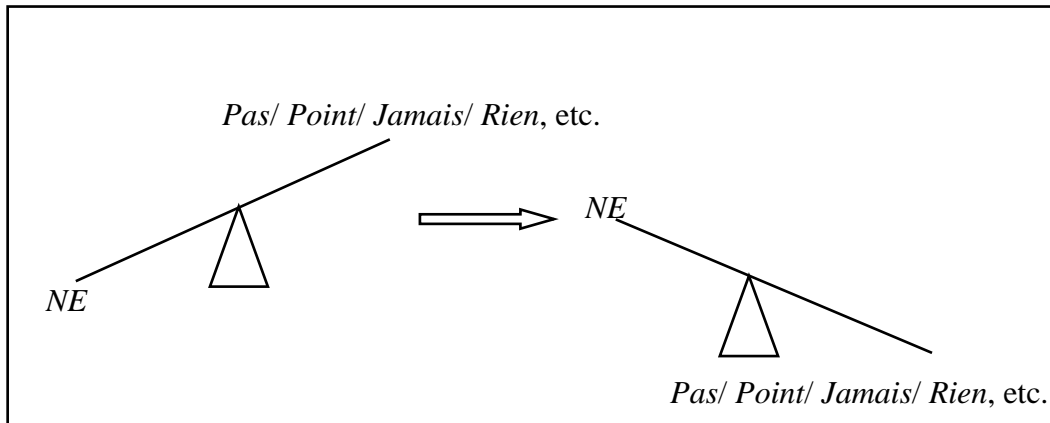
Cet usage du forclusif seul au XVII^e siècle, malgré son existence, n'a pas remplacé celui de la double négation. La situation reste stable depuis quatre siècles. Il existe encore aujourd'hui des survivances de cet usage. Toutefois, en français moderne, les occurrences ne sont jugées correctes qu'à l'oral, et constituent une faute grammaticale à l'écrit. Serait-il possible que dans quelques siècles cet usage avec l'omission de *ne* redevienne en vigueur à l'écrit ?

6.1.3. La question du poids sémantique

Au XVII^e siècle, le phénomène de la variation touche non seulement le nombre d'unités morphologiques négatives, mais aussi la valeur sémantique appliquée à ces derniers. En effet, la variation sémantique et le poids des morphèmes laissent apparaître différents cas de figures.

Rappelons que nous avons déjà évoqué que le poids sémantique de la double négation en français moderne a été transféré du pôle se situant à gauche du verbe, *ne*, à

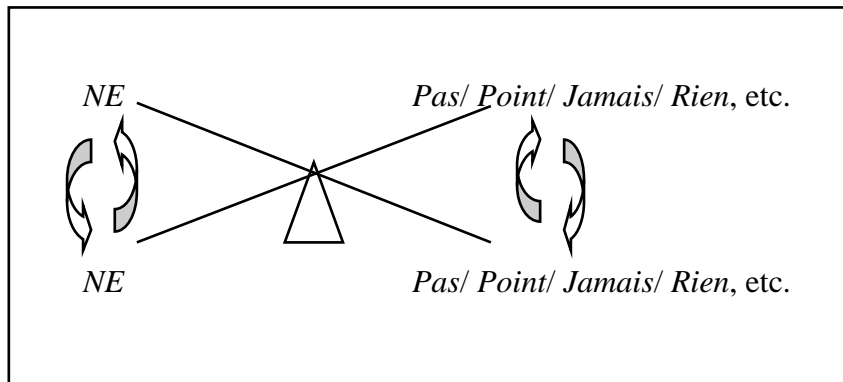
celui se trouvant à sa droite¹¹⁷. Et si nous essayons d'illustrer cette norme sous forme de balance, le basculement de poids de *ne* vers les éléments forclusifs peut être montré dans le schéma suivant :



Le résultat de cette évolution de la négation peut nous faire croire à première vue que le poids sémantique est passé d'un élément à un autre, sans hésitation et sans difficulté. Mais au contraire, comme ce que nous avons expliqué, qu'il a fallu des siècles et des siècles pour que le processus de la grammaticalisation des éléments forclusifs atteigne l'étape finale.

Or, au XVII^e siècle, un même résultat avec une pente à forte inclinaison de la balance vers la gauche est douteux, malgré une troublante apparence similaire de la structure dans la double négation. Le poids sémantique des morphèmes au bout des deux côtés de la balance ne semble pas encore être fixé de la même manière entre le français moderne et le français classique, ce qui fait que l'image de la balance oscille sans cesse :

¹¹⁷ cf. 2.3. Le déplacement du poids sémantique dans la négation à double terme en français.



Cette oscillation nous mène donc à nous interroger sur le degré du poids sémantique négatif relatif de ce *ne* par rapport au forclusif qui lui est associé. Tout d'abord, un paradoxe est visible au premier abord en ce qui concerne l'élément *ne* : comme présenté précédemment, au XVII^e siècle, à côté des cas où cet élément est accompagné, dans la plupart des constructions, d'un deuxième élément pour nier, il existe encore l'emploi de *ne* seul qui se suffit à lui-même pour nier pleinement dans certains contextes. En outre, la même problématique se pose également pour le côté forclusif avec la découverte de cet autre paradoxe.

En effet, avec toute la perspective diachronique gardée, les termes de forclusifs peuvent opposer deux valeurs disjointes : une valeur étymologiquement positive, « *singularité indéterminée* », et une autre valeur négative, « *quantification nulle* » (Fournier 2002 : 233). Nous pouvons ainsi repérer en français classique des emplois positifs de certains indéfinis tels que *aucun, personne, rien, nul, pas un, jamais*, et même *nul*, dans des contextes où ils ne sont pas accompagnés de la particule *ne* et où ils signifient dans l'ensemble "quelque" ou "quelqu'un" (Haase 1965 : 106-110 ; Fournier 2002 : 232-240) :

Plusieurs avoient la tête trop menue, **Aucuns**¹¹⁸ trop grosse, **aucuns** même cornue.
(La Font., *Fabl.*, XI, 6, 9.) (Haase 1965 : 106) : *aucuns* = *quelques uns*

¹¹⁸ Haase (1965 : 106) souligne qu'au XVII^e siècle le pronom indéfini *aucun* au sens positif s'emploie au pluriel, *aucuns*, ou « *souvent avec le de partitif* », *d'aucuns*, et que cet usage est plutôt limité dans la langue populaire classique dans le sens de "*quelques-uns, plusieurs ou certains*". De plus, l'emploi

Celui-ci [...] fit une loi qui défendait, aur peine de la vie, à **aucun** philosophe d'enseigner dans les écoles. (La Bruyère, *Car., Disc. Th.*, 8) – 1688 (Fournier 2002 : 234) : *aucun = quelque*.

Il n'y a bien souvent que deux qui en sachent **rien**¹¹⁹. (Malh., II, 60.) (Haase 1965 : 109) : *rien = quelque chose*.

N'est-il pas mieux de voir s'il vient **personne** ? (Molière., *Amph.*, 1862) - 1668 (Fournier 2002 : 235) : *personne = quelqu'un*.

Cependant si **jamais** tu repasses l'histoire De ma fidelle amour par devant ta memoire, Il te ressouviendra que j'ay fait jusque aux Cieux Voller par mes soupirs la gloire de tes yeux. (BERTAUT Jean, *Recueil de quelques vers amoureux*, 1606, p. 183, *XLVIII ELEGIE*) (FRANTEXT) : *jamais = un jour*.

Gardons bien que, par **nulle** autre voie, elle en apprenne jamais rien. (Molière, *Am. Magn.*, I, 1) – 1670 (Fournier 2002 : 237) : *nulle = quelque*.

Effectivement, ils peuvent se trouver au XVII^e siècle à la fois dans une structure en corrélation avec *ne*, dont la valeur résultante est négative, mais aussi dans une structure toute seule qui opère une pleine valeur négative comme nous venons de le voir. Ces emplois possibles nous montrent des degrés différents de poids sémantique des forclusifs, ce qui nous amène encore à douter de la réelle similitude entre la double négation du français classique et celle de français moderne. Ces emplois très différents des mêmes éléments sont en fait le résultat d'une période trouble où cohabitent simultanément différents degrés du processus de la grammaticalisation du même terme.

Cette ambiguïté de poids sémantique a notamment été décelée par Fournier dans son ouvrage de grammaire (2002 : 232-238). Elle précise en outre que déjà des grammairiens de l'âge classique avaient notifié les possibles emplois positifs de

existe même avec un article défini chez La Fontaine : *Ils tombèrent enfin Sur ce qu'on dit de la vertu secrète De certains mots, caractères, Dont les aucuns ont de très bons effets*. (La Font., *Contes*, II, 5, 38). En général, l'emploi positif au singulier, *aucun*, est rare, mais fréquent chez certains auteurs classiques, comme Scarron, Molière, et La Fontaine (*ibid.*). Toutefois, il ne reste que l'emploi positif de *d'aucuns* qui a perduré jusqu'à nos jours.

¹¹⁹ Au XVII^e siècle, *rien* semble garder rarement son sens positif primitif (Haase 1965 : 108-109).

certaines morphèmes, comme *aucun* ou *rien*, qui peuvent être remplacés dans ces emplois par quelque ou quelqu'un. Selon elle, la principale difficulté est de hiérarchiser l'emploi positif ou négatif d'un même morphème. Elle précise que la majorité des grammairiens classiques divisent ces deux emplois en précisant que la valeur positive est étymologique mais rare, alors que celle négative est majoritaire. Encore, cette évolution du positif vers le négatif se serait faite dans le XVII^e siècle où l'utilisation positive serait déjà une marque archaïque. Elle explique en outre que le morphème *nul* aurait subi l'évolution inverse en étant contaminé par la valeur positive des autres morphèmes. Fournier présente la théorie concurrente qui considère les morphèmes comme ayant une valeur d'origine qui serait infléchie par le contexte vers un pôle positif ou négatif. Ce point de vue est partagé par exemple par Damourette et Pinchon. Elle ajoute que même Maupas, pourtant d'une période très antérieure, semble en accord avec cette dernière théorie puisqu'il prend en compte le contexte des emplois contrairement aux grammairiens contemporains. Elle distingue enfin selon elle 3 emplois différents des morphèmes en fonction de leur contexte : « a) en atmosphère forclusive, avec une valeur positive inférant invalidation probable, b) avec le discordantiel ne et valeur résultante négative, c) comme premier introducteur de forclusion avec pleine valeur négative. » (2002 : 234).

A côté des morphèmes employés avec une valeur négative comme précédemment présentés, dans notre corpus, plusieurs exemples d'emploi positif des indéfinis peuvent être relevés :

- [...], finalement à combattre valeureusement sous ce glorieux Estendart, & plustost mille fois mourir que de **iamais** permettre que cete sainte Croix fust arrachée de là, [...]. (Abbeville 1614 : 88)
- [...], que sãs luy il estoit impossible d'auoir **aucune** chose, [...]. (*id.* : 84)
- [...], il avoit esté contrainct d'en cõgedier **aucuns** pour s'en aller avec les Sauuages, viure avec eux : [...]. (Biard 1616 : 143)

- [...], puis qu'on m'y prioit de la consolation d'y recevoir **aucune** visite de mes amis. (Biet 1664 : 298)
- [...], mais les raisons que j'ay dites cy-devant empêchent la plûpart des Nations Etrangeres d'y venir & d'y **rien** porter. (Chaumont 1686 : 167)

Ainsi, la négation "à triple terme" est pour cette question du sens, constitue une vraie preuve et un réel exemple pour illustrer que le poids sémantique est en transit, entre positif et négatif.

6.1.4. *La préposition sans*

En nous souvenant de notre tableau de collecte¹²⁰, nous constatons l'existence du morphème de *sans* qui pose problème. En effet, notre hypothèse de départ, qui voulait que l'infinitif suive strictement le verbe conjugué, est infirmée de part la présence de ce même morphème.

Si nous essayons, tout d'abord, de retracer l'étymologie¹²¹ de *sans*, nous découvrons que son histoire commence assez tardivement vers la deuxième moitié du X^e siècle devant des noms ou des pronoms pour exprimer la privation, l'absence et l'exclusion, et que c'est vers la fin du XII^e siècle que nous trouvons dans le texte témoin des *Lais de Marie de France* les traces débutantes de la pratique de *sans* devant un infinitif. Pour exprimer la négation de ce dernier, l'emploi de *sans* semble être utilisé plus tôt avec presque un siècle d'avance sur celui de *non*, qui, rappelons-nous, n'apparaît que vers la deuxième moitié du XIII^e siècle¹²².

Comme nous avons émis dans l'hypothèse de départ que l'infinitif au XVII^e siècle prenait uniquement les morphèmes du verbe conjugué, nous ne devrions pas

¹²⁰ Cf. 6.1.1. Comptages arithmétiques.

¹²¹ Définition de *ssne* fournie par le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. (CNRTL 2009) <http://www.cnrtl.fr/definition/sans>.

¹²² Cf. 6.1. La variation morphologique.

trouver de constructions avec *sans*, et logiquement cet emploi doit avoir disparu comme *non*. Toutefois, la situation est différente, voire inverse.

Reprenons notre tableau de comptage en regroupant tous les usages de *sans* :

Auteurs	Date d'édition	Tous les usages de <i>sans</i>
Nicolay	1568	16
Léry	1580	40
Villamont	1595	100
Champlain	1603	4
Trigaut	1609	23
Pyrard	1611	33
Abbeville	1614	34
Biard	1616	8
Mocquet	1617	71
Bénard	1621	95
Deshayes	1624	24
Lallemant	1627	5
Brèves	1628	33
Pacifique	1631	19
Le Jeune	1632	2
Brébeuf	1636	15
Bouton	1640	7
Vimont	1641	26
Cauche	1651	18
Boyer	1654	26
Flacourt	1661	44
Biet	1664	86
Thévenot	1664	60
Tavernier	1676	43
Pallu	1668	5
Chaumont	1686	14
Tachard	1686	45
Bernier	1699	65
Arvieux	1717	23
TOTAL		984

Selon nos chiffres, nous avons obtenu en tout 984 occurrences de *sans*, ce qui correspond à une utilisation de plus de 50% pour la préposition *sans* vis-à-vis de l'adverbe de négation qui a 621 fois d'usages. L'emploi de *sans* est bien plus utilisé dans la négation de l'infinitif que les adverbes. Cette présence massive d'occurrences avec *sans* nous montre une particularité propre à l'infinitif et ne peut donc être nié. De

plus, comme cette négation est particulière à l’infinitif puisqu’elle ne peut pas servir à nier un verbe à mode personnel, elle nous intéresse au plus haut point.

En approfondissant, on peut voir deux sous-catégories, *sans* seul et *sans + X*. *sans* seul est majoritaire face à *sans + X*¹²³ avec un usage de 742 contre 242, soit presque 3 fois plus pour *sans* seul face à *sans* accompagné :

Auteurs	Date d'édition	sans seul	sans + X
Nicolay	1568	12	4
Léry	1580	30	10
Villamont	1595	72	28
Champlain	1603	3	1
Trigaut	1609	14	9
Pyrard	1611	24	9
Abbeville	1614	22	12
Biard	1616	7	1
Mocquet	1617	42	29
Bénard	1621	80	15
Deshayes	1624	21	3
Lallemant	1627	3	2
Brèves	1628	31	2
Pacifique	1631	16	3
Le Jeune	1632	2	0
Brébeuf	1636	12	3
Bouton	1640	5	2
Vimont	1641	21	5
Cauche	1651	12	6
Boyer	1654	16	10
Flacourt	1661	33	11
Biet	1664	54	32
Thévenot	1664	44	16
Tavernier	1676	40	3
Pallu	1668	5	0
Chaumont	1686	12	2
Tachard	1686	39	6
Bernier	1699	53	12
Arvieux	1717	16	7
TOTAL		742	242

De plus, dans tous les textes, il y a au moins 2 usages au minimum de *sans*. En outre, nous remarquons que l’utilisation de *sans* seul est proportionnelle au nombre

¹²³ Comme pour les adverbes, *X* représente toujours la deuxième partie de la négation, qu’il y est un, deux, trois, ou plus éléments négatifs.

total¹²⁴ de négations et reste régulière tout au long de la période. Par exemple, nous pouvons citer le texte de Pacifique de 1631 avec 22 négations au totale dont 16 de *sans* seul, et le texte de Chaumont de 1686 avec 20 négations au totale dont 12 de *sans* seul. L'utilisation moyenne de *sans* seul reste constante pendant tout le siècle malgré quelques rares exceptions.

Avec le verbe à l'infinitif, *sans* peut comme pour le cas de *ne*, s'allier aux forclusifs. Un inventaire des morphèmes utilisés a été effectué :

jamais	plus	personne	rien	aucun	aucunement	nul
10	3	6	64	57	12	1
pas vne	mot	ame	que	ni	cas cumuls	nulle part
2	9	1	14	36	29	3

- Et **sans** faire **aucune** reflexion sur ce qu'ils doiuent à Dieu & à leurs semblables ; ny mesme sur les comptes qu'ils auront vn iour à rendre [...], ils ne laissent pas de fonder leur felicité sur la misere d'autruy, & de s'acquerir par des trauaux si maudits vn malheur bien plus éternel que la durée des siecles ne le sçauroit pas estre. (Boyer 1654 : 25-26)

- [...], ils vont tous les matins se presenter devant la porte ou balon des personnes qu'ils connoissent, & se tiennent-là un moment avec une grande modestie sans rien dire, [...]. (Chaumont 1686 : 135)

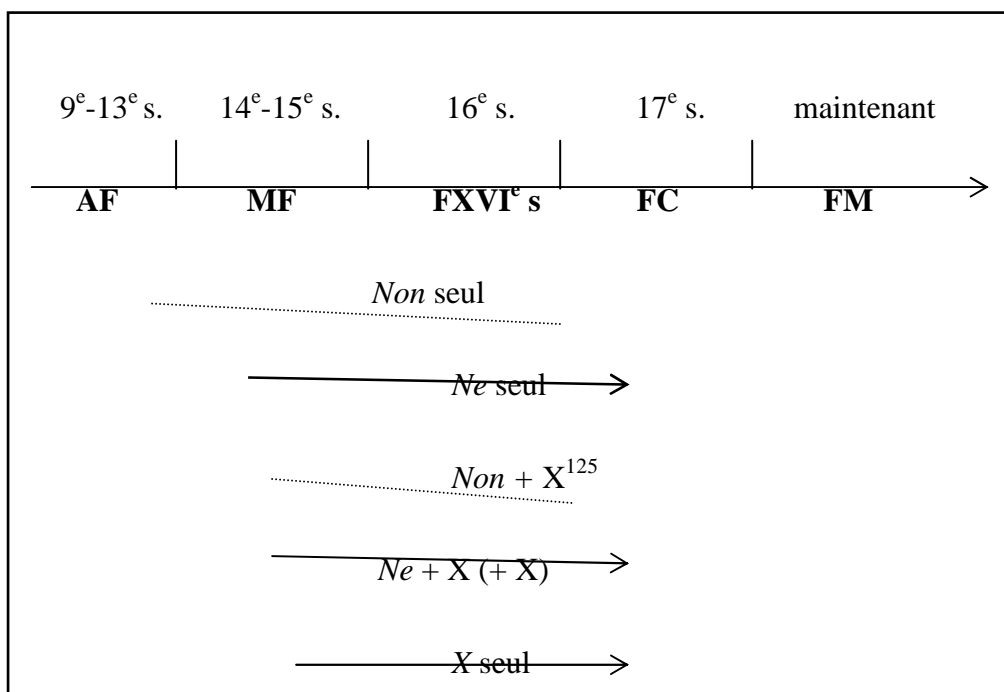
- [...], qu'ils font tres-cruelle les vns aux autres, sans iamais auoir de reconciliation. (Biet 1664 : 148)

- [...] qu'Aureng-Zebe se tiendroit dans Daulet-Abad, comme Gouverneur du païs seulement, sans se mêler aucunement de la guerre, ny pretendre de gouverner l'Armée : [...]. (Bernier 1699 : 31)

* * *

¹²⁴ La somme de tous les usages des adverbes de négation et tous les usages de *sans*.

Nous pouvons constater que plus la période étudiée est proche du français classique, plus l'usage avec *non* diminue, et plus, corrélativement, les usages avec *ne* et *ne point / pas*, dont l'importance s'accroît pendant le XVI^e siècle, sont déjà devenus, avant le XVII^e siècle, dominants devant l'infinitif. Ainsi, de toutes les analyses que nous avons pu faire de cet aspect morphologique, deux points principaux s'offrent à nous. Tout d'abord, il nous est possible de conclure que le XVII^e siècle est une période charnière dans l'évolution grammaticale de la négation de l'infinitif. Nous avons observé une diminution de l'emploi de *ne* seul au profit d'un développement réel de la double négation.



Ce tableau nous montre toutes les possibilités des morphèmes négatifs de la négation infinitive mettant ainsi en avant les différentes variations morphologiques. D'autre part, dans une perspective où le morphème *sans* est censé suivre l'évolution des autres morphèmes négatifs, toujours sur le plan morphologique, on est amené à se demander si son évolution est du même ordre pour l'aspect syntaxique.

¹²⁵ X représente ici les mots associés : *pas, point, jamais, mie*, etc.

L'évolution que connaît la négation de l'infinitif n'est pas sans rappeler l'état actuel et nous pousse à nous demander si le XVII^e siècle n'en est pas l'origine malgré les diverses transformations qui restent à se produire. Les grammairiens de l'époque poursuivent déjà l'idéal de la grammaire par excellence, de la description unique et absolue, de la perfection. Repensons à Chiflet et à son *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Et pourtant elle évolue.

6.2. La variation syntaxique

Nous venons de voir notre hypothèse de départ partiellement remise en cause. En effet, si les morphèmes adverbiaux sont bien identiques à ceux du verbe à mode conjugué, *sans* est une exception. Nous pouvons donc penser que nous devons aussi revoir notre hypothèse pour la syntaxe. Comme elle devait être similaire à celle du verbe conjugué, nous ne devrions trouver qu'une syntaxe semblable à celle des verbes conjugués. Cette hypothèse reste valide pour les morphèmes adverbiaux. En effet, avec la généralisation de la double négation au XVII^e siècle comme nous l'avons examiné dans la partie analytique précédente, la question du placement semble se poser. Cependant, pour *sans* avec un forclusif, la question reste entière. Effectivement, nous ne pouvons pas savoir, même théoriquement, si sa syntaxe va s'aligner sur celle du verbe conjugué comme notre hypothèse de départ le laisse supposer, ou si sa syntaxe sera particulière parce qu'il s'agit d'un morphème utilisé en principe pour les noms.

6.2.1. Résultats de comptages arithmétiques

Tout d'abord, il nous faut nous intéresser au cas de la négation simple avec *ne*, *non* et *sans* seuls. En effet, ces éléments font partie de notre analyse, mais leur placement dans la phrase est toujours antéposé quel que soit le mot avec lequel ils ont une interaction. Nous avons donc choisi de n'étudier que les forclusifs puisque seul ce type d'élément varie. Donc, seules les constructions du genre *ne* + *X* ou *sans* + *X* seront étudiées. En ce qui concerne le cas de *non* + *X*, qui se résume en fait dans notre

corpus à *non pas*, nous l'avons déjà expliqué dans la partie morphologique à partir d'un patron morpho-syntaxique¹²⁶. Cet emploi n'est donc pas à étudier.

En étudiant de plus près notre corpus, nous nous sommes aperçue qu'il y avait plusieurs constructions à problèmes sur les éléments de X. Tout d'abord, la première observation concerne le cas de *ni* et de *que*. En effet, ces deux éléments associés à la première partie de la négation se trouvent toujours placés après le verbe, comme présenté dans l'analyse morphologique¹²⁷. En outre, en effectuant une première analyse visant à resserrer nos données, nous avons remarqué parmi nos forclusifs que d'autres ne varient pas non plus dans leur placement. Il s'agit de *personne*, *aucun*, *nul*, *aucunement*, *nullement*, qui sont invariablement mis après le verbe infinitif. Pour ne pas fausser notre analyse, nous les avons encore enlevés. Enfin, le dernier point concernant les données et leur prise en compte est le cas du cumul des négations multiples. Dans les cas comme *ne point aucun*, ou *ne plus que*, par exemple, qui voient en fait l'adjonction d'un élément qui ne varie pas et que nous avons déjà retiré, nous considérerons la négation sans cet élément. Ainsi un *ne point aucun* sera considéré comme un *ne pas* ou un *ne plus que* comme un *ne plus*. *A contrario*, un *ne plus jamais* sera considéré comme tel puisque *ni jamais ni plus* sont invariables. Nos 29 textes nous montrent que parmi les possibilités de forclusifs, les éléments avec *pas*, *point*, *plus*, *jamais*, *rien*, *guère* soulèvent cette fameuse question de position. Tous ces éléments étant clairement exposés, nous pouvons passer à l'analyse à proprement parler.

Reprenons notre hypothèse de départ, la syntaxe de la négation du verbe à l'infinitif au XVII^e siècle devrait être très simple en ayant la double négation encadrant le verbe comme le cas du verbe à mode personnel. D'après Muller, la séparation de la double négation par le verbe « *ne tient pas à négation elle-même* », qui « *semble plutôt le produit de l'évolution de l'ordre des mots en termes de recteur et de régi : la négation d'origine reste préverbale, alors que le renforcement adopte la position devenue habituelle des compléments, postverbale* » (2004 : 19). Nous avons donc

¹²⁶ Cf. 6.1.2.1.a.

¹²⁷ Cf. 6.1.2.2.b et 6.1.2.2.d.

commencé par faire un tableau général de toutes les négations pour opérer une sorte d'état des lieux de la syntaxe dans notre corpus :

Position identique au verbe conjugué	Position autre
207	239

Un compte a été effectué ne contenant que deux colonnes, une pour toutes les négations encadrées (*ne/sans Vinf Neg2*), et l'autre pour les exceptions supposées. Or, selon notre chiffre, nous constatons que la construction que nous avons nommée *exceptions* n'est pas si rare que cela. En effet, avec ses 53,58% d'occurrences elle n'est pas négligeable. Donc, syntaxiquement, le verbe infinitif ne suit pas réellement le verbe conjugué. Notre hypothèse de départ est au moins partiellement fautive, tout comme pour l'analyse morphologique.

Il nous faut à présent essayer de détailler davantage les emplois contenus dans l'appellation générique *position autre* de façon théorique. Nous remarquons que tous ces cas peuvent en fait être désignés comme position antéposée. Il y a donc deux grandes positions variables avec d'un côté la postposition similaire aux verbes conjugués et de l'autre la position antéposée. Comme Attal le souligne (2002 : 63), « *jusqu'au XVII^e siècle et même au début du XVIII^e siècle* », la place du deuxième terme était bien variable, parfois avant et d'autres fois après l'infinitif. En outre, nous observons que deux constructions possibles sont dans chaque position : pour la première, antéposée, la construction est forcément de type : *ne/sans neg2 Vinf* lorsque la négation est double. La deuxième construction concerne la négation de forclusif seul et est de type : *neg2 Vinf* ; pour la position postposée, la construction *Vinf neg2*, ne présente pas vraiment de variation réelle par rapport à celle de la négation à deux termes.

Comme nous l'avons prouvé dans la partie morphologique, *sans* est un morphème particulier qu'il faut bien distinguer de *ne* dans notre analyse, afin de voir si cette particularité morphologique se retrouve dans la partie syntaxique.

6.2.2. Problématique du type de verbes et conséquence

Nous avons déjà observé pour la morphologie que les types de verbes avaient un rôle important, nous pouvons penser à juste titre qu'il en va de même pour la syntaxe. En effet, Hirschbühler et Labelle (1994_b) soulignent dans leur article que « *Since the 15th century, negative infinitives in French have undergone a change from ne V pas to ne pas V. This change takes place at different times, depending on the nature of the verb* ». Cela nous conforte dans l'idée qu'il faut diviser l'emploi des différentes positions de la négation en classant différents types de verbes. Ces nouveaux chiffres sont rassemblés dans le tableau suivant :

Date d'édition	Auteurs	Verbes sans rection infinitive		Verbes avoir/être		Verbes avec rection infinitive	
		Position post	Position anté	Position post	Position anté	Position post	Position anté
1568	Nicolay	2	1	0	0	0	0
1580	Léry	2	2	4	0	1	0
1595	Villamont	15	1	2	0	2	0
1603	Champlain	0	0	1	0	0	0
1609	Trigaut	1	0	1	0	0	0
1611	Pyrard	3	0	3	0	0	0
1614	Abbeville	5	7	2	0	1	0
1616	Biard	2	10	2	1	0	0
1617	Mocquet	13	0	4	0	0	0
1621	Bénard	0	5	0	0	0	0
1624	Deshayes	3	8	2	0	1	0
1627	Lallemant	2	0	0	0	1	0
1628	Brèves	1	9	1	1	0	0
1631	Pacifique	0	2	0	0	0	0
1632	Le Jeune	2	1	1	0	0	0
1636	Brébeuf	0	0	0	0	0	0
1640	Bouton	1	1	0	0	0	0
1641	Vimont	0	7	2	0	0	0
1651	Cauche	0	0	0	0	0	0
1654	Boyer	1	6	5	1	1	0
1661	Flacourt	9	4	6	0	3	0

1664	Biet	2	44	22	1	7	5
1664	Thévenot	3	12	9	0	1	0
1668	Pallu	1	3	0	0	0	1
1676	Tavernier	1	9	3	0	1	0
1686	Chaumont	2	1	2	0	0	0
1686	Tachard	0	16	2	0	0	0
1699	Bernier	10	4	6	0	2	1
1717	Arvieux	0	6	3	0	0	1
TOTAL		81	159	83	4	21	8

Tableau récapitulatif du positionnement selon les types de verbes

Nous constatons en premier et de façon logique que, comme le veut la morphologie, le verbe *sans rection infinitive* est plus utilisé que *avoir/être* et que les verbes *avec rection infinitive*. Cependant, nous observons une répartition des usages très différente notamment en terme de position.

Pour le verbe *sans rection infinitive*, c'est la position antéposée qui est la plus courante de façon indiscutable. En effet, cette position est plus utilisée de plus de 50%. Sur les 240 usages totaux, seulement 81 sont postposés, les deux tiers sont donc antéposés. Nous remarquons donc une syntaxe prédominante contraire à celle du verbe conjugué déjà avérée pour le verbe *sans rection infinitive*.

Pour les verbes *avoir/être*, nous constatons une baisse importante des occurrences qui passe de 240 pour le verbe *sans rection infinitive* à 87 pour les verbes *avoir/être*, soit une division par environ 3. En outre, nous observons également un renversement total de la position majoritairement utilisée : il n'y a que 4 positions antéposées pour *avoir/être*. La position antéposée est véritablement une rareté. Ce type de verbe à l'infinitif suit donc plus le verbe à mode conjugué que le verbe *sans rection infinitive*.

Enfin, pour les verbes *avec rection infinitive*, les occurrences sont encore plus rares, avec seulement 29 au total, ce qui divise encore le nombre de présences par 3 par rapport aux verbes *avoir/être*. Pour cette catégorie de verbes encore, c'est la position postposée qui est largement majoritaire. En effet, la position antéposée ne se rencontre

que dans un cas sur 3, environ. Signalons tout de même qu’avec 8 occurrences de la position antéposée pour 29 occurrences totales, cette position se rencontre plus avec les verbes *avec rection infinitif* qu’avec les verbes *avoir/être* qui, eux aussi, ont 4 occurrences antéposées, mais cette fois-ci sur 87 au total. Donc le verbe *avec rection infinitive* suivrait davantage le verbe à mode conjugué que le verbe *sans rection infinitive* et que les verbes *avoir/être*.

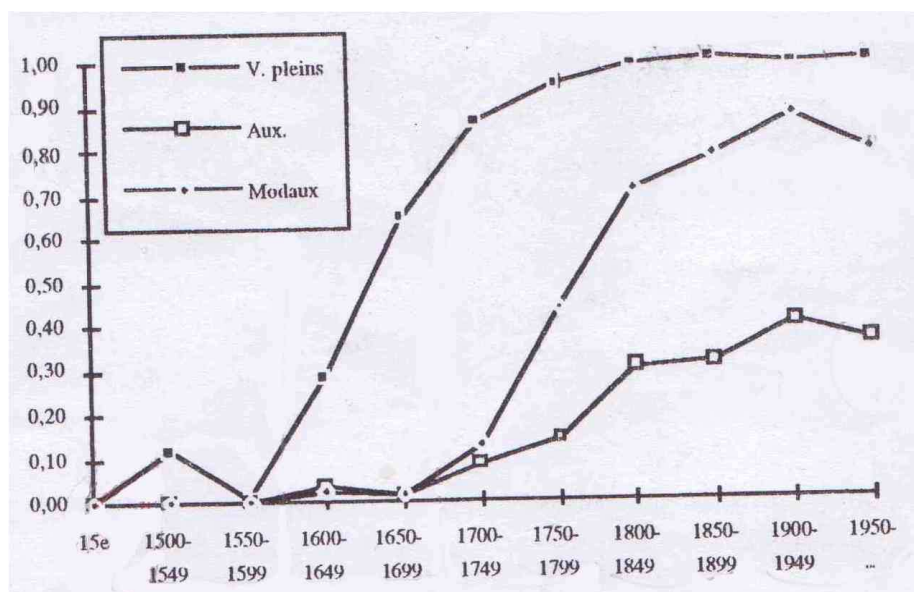
En étudiant plus précisément les chiffres des verbes *sans rection infinitive* plus nombreux, nous constatons qu’il n’y a pas de réelle continuité des usages. En revanche, à partir de Biet, la position majoritaire semble se dessiner, puisque nous observons à partir de ce point que la position antéposée est toujours majoritaire dans nos textes. En outre, pour tenter d’expliquer les quelques positions antéposées des deux autres types de verbes, nous pouvons comparer leur utilisation de la position antéposée pour le verbe *sans rection infinitive*. En effet, nous observons qu’à chaque utilisation antéposée pour les verbes *avoir/être* correspond une majorité d’utilisation antéposée du verbe *sans rection infinitive*, comme le tableau ci-dessous nous le montre. Donc, ces quelques positions antéposées de *avoir/être* correspondraient plus à une sorte d’habitude des auteurs eux-mêmes qu’à une réelle recherche syntaxique.

Date d'édition	Auteurs	Verbes sans rection infinitive		Verbes avoir/être		Verbes avec rection infinitive	
		Position post	Position anté	Position post	Position anté	Position post	Position anté
1616	Biard	2	10	2	1	0	0
1628	Brèves	1	9	1	1	0	0
1654	Boyer	1	6	5	1	1	0
1664	Biet	3	46	22	1	7	2
1668	Pallu	1	3	0	0	0	1
1717	Arvieux	0	6	3	0	0	1

Tableau recensant les emplois antéposés des verbes avoir/être et avec rection infinitive en corrélation avec ceux des verbes sans rection infinitive.

Cependant, la corrélation entre usage antéposé du verbe *sans rection infinitive* et usage antéposé des autres verbes n'est pas systématique. Le fait que l'utilisation de la position antéposée pour les verbes *avec rection infinitive* et *avoir/être* suppose une utilisation majoritaire d'antépositions pour les verbes *sans rection infinitive*, mais que l'inverse soit faux, nous amène à faire des suppositions. En effet, cela tendrait à prouver que les verbes *avec rection infinitive* et *avoir/être* ne seraient pas influencés par l'utilisation des verbes *sans rection infinitive*. En revanche, si un auteur utilise l'antéposition pour les verbes autres que ceux *sans rection infinitive*, cet usage se transmet au dernier type de verbe. Cette sorte de résistance des verbes *avec rection infinitive* et *avoir/être* serait-elle un indice d'une force verbale plus solide ?

En outre, si la position antéposée des verbes *sans rection infinitive* est visible dès le début de notre corpus c'est-à-dire en 1568, en ce qui concerne les verbes *avoir/être*, elle n'apparaît qu'en 1616, alors que le verbe *avec rection infinitive* n'apparaît qu'en 1664. Cela semble nous montrer un décalage entre les différents usages des types de verbe. D'ailleurs, ce décalage pour la période du XVII^e siècle a été souligné par les travaux de Hirschbühler et Labelle en 1994.

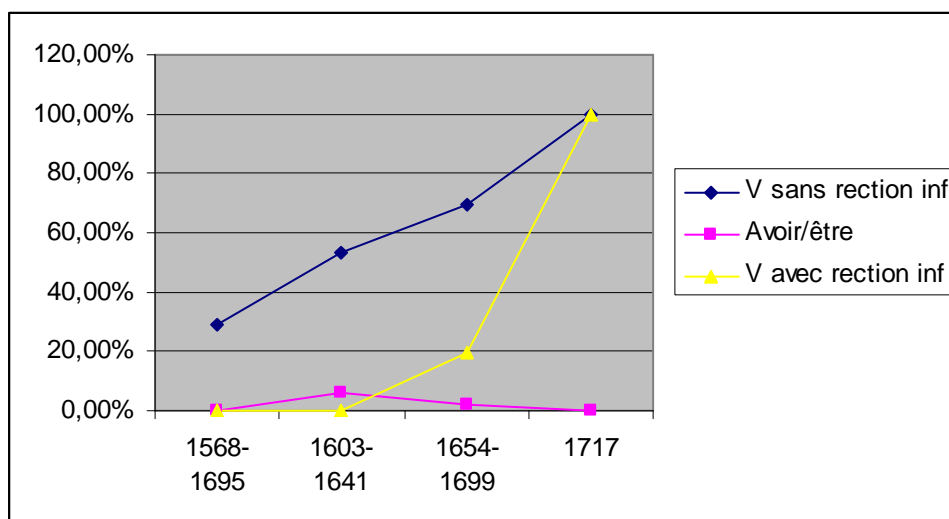


*Courbe de l'évolution des usages de ne Vinf pas à ne pas Vinf
selon les types de verbes*

Les auteurs constatent que la structure *ne pas Vinf* prend le pas sur la structure *ne Vinf pas* pour les trois types de verbes classés selon leurs critères, mais pas selon la même chronologie. L'emploi très faible de la structure *ne pas Vinf* a été opéré en premier pour les verbes pleins vers le moyen français, mais a été particulièrement augmenté à la période du XVII^e siècle. En revanche, pour les verbes *pouvoir*, *vouloir* et *devoir*, et les verbes auxiliaires, *avoir* et *être*, un emploi peu significatif de *ne pas Vinf* a commencé d'être effectué seulement après la deuxième moitié du XVI^e siècle. Et il faut attendre jusqu'au XVIII^e pour constater un développement plus important. En observant ce schéma, nous constatons une croissance rapide et parallèle pour les verbes pleins, et les verbes modaux avec environ un siècle de décalage. On remarque aussi une certaine stagnation, après l'obtention du stade d'un emploi répandu. En revanche, en ce qui concerne la courbe des auxiliaires, on aperçoit une croissance faible, mais régulière, qui contraste avec la rapidité d'acquisition des emplois de la structure *ne pas Vinf* pour les deux autres catégories de verbes.

En resserrant notre analyse plus précisément sur le XVII^e siècle, nous pouvons faire plusieurs observations. Tout d'abord, en ce qui concerne les verbes pleins, on remarque immédiatement que cette catégorie de verbes avait déjà entamé le basculement de la structure de *ne Vinf pas* à *ne pas Vinf*, et qu'à la fin de cette période, ce grand changement est pratiquement achevé. En effet, pour l'année 1600, l'usage était de 0,30 et pour l'année 1700 il passe à 0,90. En revanche, pour les deux autres catégories de verbes, les verbes modaux et les auxiliaires, dans cette même période, leurs courbes suivent une évolution quasi-parallèle et très lente. Toujours pour la période vers 1600, l'usage était à peine supérieur à 0,00. Et pour les environs de 1700, on passe à peu près à 0,10. L'évolution particulière des verbes pleins prouve bien que le XVII^e est réellement une période charnière, malgré un décalage des deux autres groupes.

Cependant, afin de comparer nos résultats avec ceux obtenus par les auteurs précédemment cités, il nous faut effectuer une conversion de nos chiffres afin qu'il soient comparables. Tout d'abord, afin d'obtenir une courbe, il nous faut faire des regroupements d'auteurs afin d'obtenir une moyenne. En effet, nos chiffres s'étalent sur un siècle, nous ne pouvons pas prendre la moyenne globale et, comme chaque auteur peut avoir des particularités, il nous faut gommer ces dernières. Objectivement, nous avons divisé notre corpus sur le XVII^e siècle en prenant un écart de 50 ans. Nous obtenons donc 2 groupes auxquels il faut ajouter les textes précédents qui seront dans un premier groupe, ainsi que les textes qui se situent après le XVII^e siècle qui constitueront un groupement à eux seuls. En outre, dans notre comptage, nous avons éliminé les textes de Brébeuf et de Cauche, puisqu'ils ne contiennent aucune occurrence antéposée et postposée, que ce soit pour les verbes *sans rection infinitive* et *avoir/être* ou pour les verbes *avec rection infinitive*. Grâce à ces moyennes, nous serons en mesure de faire une courbe suffisamment générale pour être comparée avec celle de Hirschbühler et Labelle.



Tout d'abord, nous constatons que, bien que notre courbe de verbes *sans rection infinitive* semble parallèle à celle de Labelle pour les deux premiers points, elle accuse ensuite un retard d'augmentation significative. En effet, celle de Hirschbühler et Labelle montre une accélération violente entre 1600 et 1749 avec un état définitif pratiquement atteint à cette date. La nôtre a une augmentation plus régulière et

constante et passe en dessous de celle de ces deux auteurs pour le point de 1650-1699. Nos verbes *sans rection infinitive* semblent moins avancés, ou tout du moins le seront-ils plus tard. En ce qui concerne les verbes *avec rection infinitive*, nous faisons la remarque inverse, c'est-à-dire que l'usage de nos verbes *avec rection infinitive* devient plus significatif plus tôt que ceux de Labelle. Ainsi nous remarquons une quantité d'usages à peu près égale pour la période de 1650 à 1699, alors que cette même quantité pour Labelle se trouve de 1700 à 1749. Cependant, le dernier point qui nous montre un usage de 100% est un peu trompeur puisque dans notre dernier groupement il n'y a qu'un texte. Nous pouvons seulement supposer que l'évolution serait parallèle à celle de Labelle avec un décalage de 50 ans si notre dernier groupement avait été plus fourni. En revanche, en ce qui concerne les verbes *avoir* et *être*, notre courbe et celle de Labelle sont étonnamment similaires. En effet, nous voyons le même pic d'utilisation entre 1600 et 1649 avant de constater une régression entre 1650 et 1699. Cependant, nous ne pouvons pas observer la même augmentation légère pour la période de 1700 à 1749 à cause de notre groupement trop faible. Pourtant, si nos courbes sont différentes pour les deux autres types de verbes, cela peut venir d'une différence dans la délimitation de nos verbes *sans rection infinitive* et des verbes pleins de Hirschbühler et Labelle et de nos verbes *avec rection infinitive* et leurs modaux. En effet, s'ils ont pris comme nous tous les emplois de *être* et *avoir*, il n'est pas possible de savoir quelles sont leurs limitations pour les modaux. En outre, il nous faut signaler un point important dans la différence de ces groupements de courbes qui est que ces deux auteurs n'ont pris que l'usage de *pas* alors que nos courbes à nous concernent tous les usages possibles sans exception. Donc, le problème du morphème serait peut-être à l'origine des disparités constatées.

En effet, il n'y a pas que les types de verbes qui peuvent être divisés en sous-groupes. La deuxième partie de négation est sujette, elle aussi, à variation.

6.2.3. Choix du morphème et changement de positionnement

Nous avons déjà signalé que les possibilités de forclusifs étaient *pas*, *point*, *plus*, *jamais*, *rien* et *guère*. Comme pour les verbes, il est nécessaire d'effectuer un comptage pour en dégager les tendances fortes.

	pas	point	jamais	plus	rien	guère
Postposé	66	40	40	19	16	4
Antéposé	67	59	4	21	22	3
TOTAL	133	99	44	40	38	7

Dans ce tableau, nous remarquons plusieurs faits notables. Pour le morphème *pas*, nous observons une répartition par moitié des positions postposées et antéposées. De même, pour *plus*, la répartition est pratiquement égalitaire aussi. En revanche, en ce qui concerne *point*, nous remarquons une tendance à l'antéposition, supérieure à la postposition de près de 50%. Le même fait est observé pour *rien* pour environ 20% d'usage de plus pour l'antéposition. Le fait contraire est observé pour *jamais* qui ne se trouve que dans un cas sur 10 en position antéposée. Pour la particule *guère* qui a pratiquement disparu, la répartition se fait elle aussi par moitié.

Comme nous venons de le voir, les usages divergent énormément d'un morphème à un autre. Le type de morphèmes a donc son importance quant au positionnement. Il nous faut étudier séparément chaque morphème associé à chaque type de verbe. Dans un souci de logique, nous le ferons dans l'ordre quantitatif des morphèmes.

- Pas

PAS	V sans rection inf	Avoir/être	V avec rection inf	TOTAL
Postposé	18	39	9	66
Antéposé	61	2	4	67
TOTAL	79	41	13	133

Pour *pas*, sans surprise, l'utilisation majoritaire est le verbe *sans rection infinitive*. Sur le tableau de ce même type de verbe, nous constatons une présence sporadique de la position postposée, environ un tiers dans le siècle, alors que la position antéposée est majoritairement présente en fin de siècle où elle devient coutumière. Pour les verbes *avoir* et *être*, la situation est rigoureusement inversée. Ainsi avec seulement deux occurrences la position antéposée est une rareté présente uniquement après le milieu du siècle. Pour les verbes *avec rection infinitive*, les occurrences sont extrêmement rares et uniquement en fin de siècle, que cela soit pour la position antéposée ou postposée. Nous remarquons cependant que la position postposée est utilisée dans plus de 50% de plus de cas que l'antéposition. Seul le verbe *sans rection infinitive* privilégie la position antéposée.

- Point

POINT	V sans rection inf	Avoir/être	V avec rection inf	TOTAL
Postposé	18	20	2	40
Antéposé	57	2	0	59
TOTAL	75	22	2	99

La situation de *point* pour le verbe plein est pratiquement identique à celle de *pas*. En effet, la proportion de position antéposée est supérieure de pratiquement 300 %. En outre, comme nous l'avons signalé pour *pas*, la position *post* se trouve répartie dans le siècle, alors que la position antéposée est regroupée principalement au milieu et à la fin du siècle. De même, pour les verbes *avoir* et *être*, la position *ante* est tout aussi rare que pour *pas* même si elle se situe plutôt au milieu du siècle. Signalons encore que la proportion d'occurrences avec *avoir* et *être* pour *point* est moitié moins importante que celle de *pas*. En outre, pour les verbes avec rection infinitive, les occurrences générales sont très rares puisqu'il n'y en a que 2. Elles sont toutes postposées. La principale différence entre *pas* et *point* et la prise de position majoritaire de *point* face à l'ambivalence de *pas* se situent donc dans l'utilisation plus précoce des verbes *avoir* et *être* avec *pas*.

- Jamais

JAMAIS	V sans rection inf	Avoir/être	V avec rection inf	TOTAL
Postposé	25	12	3	40
Antéposé	4	0	0	4
TOTAL	29	12	3	44

Le morphème *jamais* présente une résistance à la position antéposée pour le verbe sans rection infinitif qui ne se présente que dans environ un cas sur 6. En outre, nous remarquons que cette position n'est présente qu'au début du siècle et que 3 occurrences sur 4 sont présentes dans le même texte. En outre, cette position déjà rare pour le verbe plein disparaît complètement pour les 2 autres sortes de verbes. Par rapport à *point*, le nombre d'occurrences de *jamais* est de moins de la moitié au total. Cependant, on observe la même quantité de postpositions pour *jamais* et pour *point*, alors que nous aurions pu nous attendre à une majorité d'antépositions au regard du résultat de *point*.

- Plus

PLUS	V sans rection inf	Avoir/être	V avec rection inf	TOTAL
Postposé	13	3	3	19
Antéposé	21	0	0	21
TOTAL	34	3	3	40

Pour le morphème *plus* qui est pratiquement aussi utilisé que *jamais*, on observe un renversement des positions. En effet, il est majoritairement antéposé. Cependant, on observe des occurrences de postpositions présentes de façon rare, mais constante tout au long du siècle. La situation est identique pour l'antéposition tout en n'étant pas comparable à celle de *pas* et *point*. Le nombre total d'occurrences de *plus* est très proche de celui de *jamais* comme nous venons de le dire. Cependant, les emplois avec les verbes *avoir* et *être* ont pratiquement disparu pour arriver au même stade de rareté

que ceux qui accompagnent les modaux. La même absence d'antéposition est observée pour ces deux types de verbes comme pour *jamais*.

- Rien

RIEN	V sans rection inf	Avoir/être	V avec rection inf	TOTAL
Postposé	8	7	1	16
Antéposé	22	0	0	22
TOTAL	30	7	1	38

Pour *rien*, le verbe sans rection infinitive voit sa position majoritaire comme étant antéposée. Nous remarquons en outre qu'à partir de Brèves en 1628 il n'y a plus aucune occurrence postposée qui passe, donc tout est antéposé. Signalons tout de même une exception notable en la personne de Biet qui est le seul après 1628 à utiliser la position postposée pour *rien* dans le verbe sans rection infinitive. Pour les verbes *avoir* et *être*, l'utilisation est rare et toujours postposée. Signalons encore le cas exceptionnel de Biet qui est le seul à utiliser un verbe régissant avec *rien*. Son cas est d'ailleurs très intéressant puisqu'il n'a déjà plus aucune position postposée pour *pas* et *point*, qui sont donc toujours antéposés. Il utilise aussi majoritairement cette position pour *plus* et pour *rien*. Pour *jamais*, il utilise uniquement la position postposée. Cet auteur utilise donc toujours la position majoritaire pour chaque morphème.

- Guère

GUÈRE	V sans rection inf	Avoir/être	V avec rection inf	TOTAL
Postposé	3	1	0	4
Antéposé	3	0	0	3
TOTAL	6	1	0	7

L'utilisation de *guère* est très rare et ne se fait quasiment que pour les verbes sans rection infinitive. La seule autre occurrence, avec un verbe *avoir* ou *être*, se situe au

début du siècle. Les apparitions de ce morphème se cantonnent au tout début du milieu du siècle et cessent complètement après.

En effet, cette problématique de placement est toujours d'actualité, mais depuis longtemps, de nombreuses théories ont été échafaudées et formulées par des linguistes pour montrer et interpréter ce changement syntaxique en essayant de trouver une explication à ce changement de position ou à cette hésitation entre antéposition et postposition selon les morphèmes.

Martineau (1990), Pearce (1991 et 1993), et Hirschbühler et Labelle (1994 et 1997) fondent successivement leurs théories sur la grammaire généraliste. Cependant, cet aspect précis de leurs études ne sera pas réellement abordé ici, nous tiendrons compte plutôt de leur point de vue important sur l'existence d'une question sémantique liée au problème syntaxique de l'infinitif. En ce qui concerne leurs théories qui partent d'une relation existant entre l'affaiblissement du poids sémantique et le changement syntaxique, nous pouvons, tout d'abord, en remontant dans l'histoire, en trouver déjà la trace théorique chez Brunot dans son *Histoire de la langue française* (1966). Nous commencerons donc par en exposer la base théorique avant d'en détailler les développements récents.

Dans son ouvrage, Brunot a émis une hypothèse de départ en déclarant que l'existence d'un lien, entre l'évolution des morphèmes négatifs, et le mouvement de leur place dans le syntagme verbal infinitif, pouvait être démontrée. En effet, il note la présence d'une corrélation entre d'une part le passage¹²⁸ de *pas* et *point* de simples *quantificateurs* à des *opérateurs négatifs*, et de l'autre le rapprochement syntaxique de ces morphèmes de *ne*. À partir de ces constatations, des linguistes ont construit plusieurs théories. En effet, de nombreuses études existent sur cette question du placement syntaxique, qui peuvent être regroupées en trois grandes catégories. La première concerne les théories qui voient dans ce changement un mouvement du verbe infinitif lui-même. La seconde est axée plutôt sur le forclusif et considère que c'est ce

¹²⁸ Cf. §2.2.2.1. sur la grammaticalisation de *pas* et *point* décrite par Muller.

dernier qui monte vers *ne*. Enfin, la dernière fait un assemblage des deux groupes de théories précédemment citées.

Une des partisans du déplacement du verbe pour expliquer le passage de *ne Vinf pas/point* à *ne pas/point Vinf* est Martineau (1990). Dans cette première théorie, c'est donc le verbe qui recule et non le morphème qui avance. Cependant, cette première théorie a été critiquée par Hirschbühler et Labelle (1994 et 1997) qui, eux, défendent le point de vue opposé, lequel consiste à dire que c'est bien le morphème qui bouge et non le verbe. À partir de ces deux théories opposées est apparue une troisième théorie qui combine les deux. En effet, selon Pearce (1991 et 1993) et Martineau (1993) dans son article plus récent, c'est un mouvement simultané des deux parties, le morphème et le verbe, qui a abouti à la structure finale.

Ce point précis, c'est-à-dire la question de savoir quel élément a subi en premier le mouvement, est assez délicat dans l'état actuel des recherches. Cependant, nous pouvons noter qu'il existe un consensus sur la base de la théorie. En effet, tout le monde s'accorde à dire que c'est l'affaiblissement de *ne* qui a généré le changement de structure. Rappelons que, comme cela a été précisé dans la partie portant sur la grammaticalisation des morphèmes négatifs, c'est à cause de l'affaiblissement de *ne* que l'adjonction de *pas / point* existe, puis devient nécessaire. C'est en gagnant du poids sémantique que *pas / point* devient obligatoire. La valeur négative négligeable de *ne* exercerait une force attractive sur les morphèmes passés de terme de polarité négative à des négatifs pleins, ce qui engendrerait un mouvement. Un indice de ce rapport de cause à effet entre l'affaiblissement de *ne* et le développement de la structure *ne pas/point Vinf* est visible dans l'accroissement de l'utilisation de cette structure précise et la régression puis la disparition simultanée de la construction avec *ne* seul.

Ces différentes théories que nous venons de présenter, bien qu'il y ait désaccord sur l'élément en mouvement, s'accordent sur un point, qui est le statut particulier de l'infinitif au sein du groupe verbal. Cependant, il n'est pas précisé en quoi ce mode précis est différent des autres.

6.2.4. Influence des clitiques

L'existence du pronom clitique, constituant un des satellites qui gravite autour du noyau verbal à l'infinitif, peut multiplier les cas de figures syntaxiques. Nous allons donc regarder la relation entre les différents types de verbes et structures différentes induites par la présence ou l'absence de clitique.

6.2.4.1. Le cas des verbes sans rection infinitive

Le verbe *sans rection infinitive* est un parfait exemple de l'emploi majoritaire que nous venons de rappeler. Son changement syntaxique peut faire remonter le début de l'histoire de l'évolution à l'époque du moyen français.

Pour avoir une vue d'ensemble des emplois syntaxiques utilisés avant l'époque classique, un tableau récapitulatif de Hirschbühler et Labelle (1997 : 492) nous donnera une idée générale de l'utilisation réelle des verbes sans rection infinitive où l'infinitif est nié par les éléments négatifs *ne pas* ou *ne point*. Les auteurs se sont appuyés au total sur treize textes du XV^e jusqu'à la fin du XVI^e siècle, plus précisément de l'année 1400 à 1590 :

	Ne (cl) V pas	Ne pas V	Ne cl pas V	Ne pas cl V
15^e				
XV Joies [c. 1400]	1			
CNNA [1462]	1		1	
16^e				
Vigneulles (1505-15)	1		3	
Rabelais (1534, 41)	4			
Jeanne Flore [1537]	2			
DesPériers (1540)	7			
LaBoétie (D,P) (1546, 61)	9			1
Des Masures, (1566)	6			
Heptaméron (1549)	34	1	1	
Monluc (1571-9)	41			1
J.de la Taille [1573]	3			
Habanc [1585]	1			
Brantôme [1590]	9			
Totaux	117	1	4	2

Dans ce tableau, on constate, à première vue, de nombreuses possibilités de positionnement, relatives à la négation double et à l'infinitif, et un emploi très net et général de la construction *ne (cl) V pas*¹²⁹ avec ou sans emploi de pronom clitique. Les constructions contenant le deuxième élément à gauche du verbe infinitif, sont donc très rares. En effet, il y a au total 119 utilisations¹³⁰ pour cette deuxième partie de la négation, se situant à droite du verbe, alors que si l'on rassemble les trois autres structures, nous arrivons seulement à un total de 8¹³¹. Cela dénote un usage généralisé de la première forme et un recours rare aux autres. Observant de près ces trois structures marginales, ayant *pas* à gauche de l'infinitif, nous pouvons ainsi remarquer qu'elles varient selon la présence ou non de l'emploi du pronom clitique : une avec l'absence du *clit* ayant *ne pas* devant *vinf* directement, et deux autres avec la présence du *clit*, avec l'une où *ne pas* encadre *clit*, et l'autre où *ne pas* se trouve devant *clit* et *Vinf*. Comme nous le savons bien, ce sont les constructions *ne pas clit Vinf* et *ne pas vinf*, qui seront plus tard retenues par la langue actuelle comme usages courants de nos

¹²⁹ Pour les auteurs ; *pas* représente *pas* et *point*.

¹³⁰ Les auteurs ne comptabilisent pas dans leurs calculs les occurrences du XV^e siècle présentes dans ce tableau, ce que nous ferons dans notre dénombrement.

¹³¹ Le même problème se pose pour ce résultat comme il s'est déjà posé pour le résultat précédent.

jours. Pourtant, la situation pendant les XV^e et XVI^e siècles, est encore très loin de cela, ayant seulement trois occurrences repérées avec ces deux dernières constructions, plus précisément avec une occurrence dans le texte de La Boétie (1546, 61), une de Monluc (1571-9), et une dans l'*Heptaméron* (1549). Pourtant, leurs nombres sont encore bien faibles à côté de leurs occurrences avec *ne (clit) Vinf pas*, respectivement 9 fois pour le premier auteur, 41 pour le deuxième, et 34 pour le troisième. La construction *ne (clit) Vinf forclu* semble bien se répandre le plus.

Néanmoins, dans le tableau, nous pouvons observer qu'une exception notable est présente dans le cas de Philippe de Vigneulles au début du XVI^e siècle : on rencontre 3 fois l'emploi de *ne clit pas Vinf*, à côté d'1 fois de la structure générale *ne (clit) Vinf pas*, du XVI^e siècle. Pour nous rendre compte plus précisément de ce constat, nous allons citer ces trois exemples dans leur ensemble :

1. car par ainsi pourrés estre quicte de **n'en point** donner. (CNNV 52, 115) (Hirschbühler et Labelle 1997 : 491)
2. et ainsi aurez excuse de **n'en point** donner. (CNNV 52, 95) (*idem.*)
3. mais il faindoit de **n'en point** savoir et aussi la marchande n'en sçavoit rien ; non faisoit son amy [...]. (CNNV 38, 16) (*idem.*)

Par ailleurs, Vigneulles n'est pas le seul qui ait un usage particulier. Un autre cas « *idiolectal* » est pointé par Gondret (1998 : 58) pour la période du mi-XVI^e siècle. Il s'agit de Calvin dont les six œuvres dans la base de Frantext contiennent au total 90 fois¹³² l'emploi de "*ne pas/point Vinf*" contre une quarantaine d'occurrences de "*ne Vinf pas/point*". Les deux auteurs montrent un usage qui leur est propre, et qui est étonnamment "moderne" par rapport à ceux des autres auteurs de la même époque. Une étude concernant les usages linguistiques particuliers serait utile et nécessaire pour savoir si cette "bizarrerie saillante" est juste une préférence personnelle ou plutôt un usage « *précoce* », comme jugé par Pearce (1991) (Hirschbühler et Labelle 1997 : 491).

Effectivement, les cas individuels spéciaux des deux auteurs précédents ne devraient pas fausser la vue générale de l'époque préclassique. Comme Gougenheim

¹³² Plus précisément, 87 fois *ne point Vinf* et 3 fois *ne pas Vinf*.

l'explique, pour la langue de la Renaissance, « *la construction la plus habituelle est de placer pas après l'infinitif* » (1974 : 242). Cette structure prédominante de *ne (clit) Vinf forclu* n'est pas, en fait, sans rappeler celle de *ne clit V-conjugué forclu*. Le verbe à infinitif n'est déjà plus totalement considéré comme un substantif qui n'est nié que par *non*. En revanche, il commence à présent à être vu davantage comme un verbe, au même titre que ceux qui sont à un mode personnel, non seulement par la diminution de sa négation initiale *non*, mais aussi par la syntaxe de la double négation qui l'encadre. Ce dernier usage ne s'est d'ailleurs pas encore réellement imposé face à celui à un terme¹³³, qui concerne les emplois de *ne* et *non*¹³⁴. En effet, les occurrences de la négation à double terme, avant le XVII^e siècle, sont encore relativement rares par rapport à celles qui attestent l'emploi à un seul terme, comme cela a été précédemment évoqué, particulièrement au XV^e siècle, même si une légère augmentation peut être observée dans le siècle suivant. De ce fait, il faut noter que la domination de la construction où les éléments négatifs encadrent l'infinitif ne se situe que dans les concurrences entre les constructions où *pas* et *point* se trouvent à gauche de l'infinitif, et non pas entre toutes les constructions de négation possibles.

Après avoir clairement établi une vue globale syntaxique de la négation de l'infinitif pour les verbes *sans rection infinitif* pendant la période pré-XVII^e siècle, nous pourrions maintenant revenir à notre époque classique.

En effet, avec 159 occurrences de position antéposée contre seulement 81 de postposée, nous voyons bien qu'il y a deux fois moins de constructions d'encadrement que pour les autres. En outre, si nous prenons en compte l'existence des clitiques, nous constatons qu'il y a en fait pas moins de cinq constructions possibles pour les verbes *sans rection infinitive*.

- ***ne vinf neg2*** : Maintenant afin de **n'oublier rien** de ce que vous desirez sçavoir, feray courir ma plume par toutes les prouinces des Indes. (Trigaut 1609 : 60)

¹³³ Rappelons qu'il existe une discordance concernant le poids réel de *ne pas* face à *ne* et *non* pour l'infinitif (cf. 3.1.1.).

¹³⁴ Cf. 3.1.1.

- *ne neg2 vinf* : Il est vray qu’elles promirent de **ne pas passer** aux frais de la Compagnie, [...]. (Biet 1664 : 20)
- *ne clit vinf neg2* : [...] ; tous avec resolution de **n’en demeurer pas** là, & de reuenir avec plus grandes forces pour chasser les François : [...]. (Bouton 1640 : 38)
- *ne clit neg2 vinf* : [...], mais Monsieur le Consul, [...], donna ordre aux Capitaine de ces vaisseaux de faire ce qu’ils pourroient pour **ne le pas prendre**, [...]. (Thévenot 1664 : 421-422)
- *ne neg2 clit vinf* : [...] ; ce feroit détruire son ouvrage que de **ne pas le recevoir**, & de le remettre entre les mains des infidelles : [...]. (Arvieux 1717 : 51)

Nous avons commencé par effectuer un comptage global pour chaque construction possible que nous allons rassembler dans un tableau :

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
TOTAL	81	41	40	159	100	50	9

Tout d’abord, si nous comparons les deux cas sans clitique, nous constatons là encore que l’emploi est majoritairement antéposé. Il y a encore un rapport entre une seconde partie de négation antéposée et une postposée, qui montre la nette majorité de l’une : 1 postposée pour 2 antépositions environ. Cependant, pour les cas avec clitique, la tendance est moins nette. En effet, mis à part la structure identique à celle du français moderne, qui n’a que 9 occurrences, les deux autres sont assez proches. La structure antéposée est plus nombreuse, avec ces 50 occurrences, mais celle avec postposition n’est pas tellement moins utilisée avec 40 usages.

Le schéma récapitulatif de De Kok, ci-dessous (1985 : 335), condense les caractères les plus visibles de l'évolution de l'ordre syntaxique de la négation de l'infinitif, avec l'emploi du pronom clitique, et montre également bien que la construction moderne ne devient le placement des mots prédominants qu'à partir du XIX^e siècle. Pendant l'époque classique, on est dans le cas de la construction de *ne clit forclu Vinf*, qui l'emporte sur celle de *ne clit Vinf forclu*, la plus utilisée aux époques antérieures :

avant le XVII ^e siècle :	XVII ^e et XVIII ^e siècle :	XIX ^e et XX ^e siècle :
ne PRC1 VINF	ne PRC1	ne ADVNEG
→ ADVNEG	→ ADVNEG VINF	PRC1 VINF →
(ne le voir pas)	(ne le pas voir)	(ne pas le voir)

Cependant, contrairement à De Kok, nous ne constatons pas une majorité nette d'emplois de la position antéposée avec clitique par rapport à celle que caractérise une postposition. En effet, dans notre corpus, comme nous venons de le dire, les deux emplois sont relativement proches, même si l'antéposition est plus nombreuse. Nous pouvons davantage dire, selon nos chiffres, que les emplois sont hésitants moitié pour moitié, avec un très léger avantage pour l'antéposition. L'emploi majoritaire n'est pas encore clairement défini.

Après avoir regardé les chiffres des moyennes, il nous semble intéressant d'analyser les données spécifiques à chaque auteur :

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
Nicolay	2	2	0	1	1	0	0
Léry	2	0	2	2	2	0	0
Villamont	15	6	9	1	1	0	0
Champlain	0	0	0	0	0	0	0
Trigaut	1	1	0	0	0	0	0

Pyrard	3	1	2	0	0	0	0
Abbeville	5	2	3	7	6	1	0
Biard	2	2	0	10	5	5	0
Mocquet	13	6	7	0	0	0	0
Bénard	0	0	0	5	5	0	0
Deshayes	3	3	0	8	5	3	0
Lallemant	2	2	0	0	0	0	0
Brèves	1	1	0	9	7	2	0
Pacifique	0	0	0	2	1	1	0
Le Jeune	2	2	0	1	1	0	0
Brébeuf	0	0	0	0	0	0	0
Bouton	1	0	1	1	1	0	0
Vimont	0	0	0	7	4	2	1
Cauche	0	0	0	0	0	0	0
Boyer	1	1	0	6	4	2	0
Flacourt	9	4	5	4	1	2	1
Biet	2	0	2	44	25	17	2
Thévenot	3	2	1	12	7	4	1
Pallu	1	0	1	3	2	1	0
Tavernier	1	0	1	9	6	3	0
Chaumont	2	2	0	1	0	1	0
Tachard	0	0	0	16	9	5	2
Bernier	10	4	6	4	3	1	0
Arvieux	0	0	0	6	4	0	2

À première vue, aucune réelle tendance ne semble se dégager. En essayant de regarder les cas sans clitique associé, nous nous attendions à remarquer un net déclin, au fil du temps, de la position postposée et une augmentation identique pour la position antéposée. Or, nous constatons en fait que la position postposée est employée de façon plus ou moins rare tout au long du siècle, quand elle est employée. Ces emplois vont de 6 occurrences pour les plus nombreux, à 1 ou 0 pour le plus bas. Les emplois semblent donc anarchiques. Pour la position antéposée, la situation est la même jusqu'à la moitié du siècle. Après le milieu du siècle, tous les auteurs emploient au moins 2 occurrences avec antéposition, à l'exception notable de Chaumont. Il semble donc que cette

construction devienne plus utilisée après le milieu du siècle. La position postposée serait-elle un cas exceptionnel, ce qui expliquerait son emploi chaotique.

Pour les emplois avec clitiques, les tendances sont aussi assez difficiles à discerner. Dans le cas d'une postposition, nous remarquons que les occurrences sont aussi anarchiques que ce qui était le cas en postposition sans clitique. D'ailleurs, il ne se trouve que 4 auteurs pour lesquels l'emploi est supérieur ou égal à 5 occurrences, il s'agit de Villament, Moquet, Flacourt et Bernier. Ils sont répartis tout au long du siècle, hormis dans le milieu de la période classique. A cause de ces derniers auteurs, nous ne pouvons pas dire que l'emploi décline en fin de siècle.

Pour l'emploi concurrent, c'est-à-dire l'emploi avec clitique antéposé, à l'exception d'un emploi identique à celui du français moderne, nous voyons clairement que les emplois sont absents au début du siècle et ne commencent qu'à partir de 1615 environ. La fréquence de cet emploi semble s'accélérer nettement en fin de siècle puisque l'on remarque qu'à partir du milieu du siècle environ, tous les textes contiennent au moins une occurrence de cette construction, à l'exception notable d'Arvieux. La dernière construction syntaxique avec clitique, est celle que nous pouvons rencontrer en français moderne. C'est aussi naturellement la plus rare au XVII^e siècle, puisqu'il n'y en a que 9. La première construction antéposée avec clitique s'est faite avec Abbeville en 1614. Vimont en 1641 est le premier auteur qui commence à utiliser la syntaxe moderne. Cet auteur présente encore une syntaxe sans clitique archaïque, avec 4 usages en position postposée contre 2 en position antéposée. L'auteur suivant, Biet, est le premier à utiliser 2 occurrences de structures modernes, mais c'est aussi celui qui a le plus d'occurrences en général dans notre corpus. Thévenot, quant à lui, n'utilise déjà presque plus de position postposée, ce qui va parfaitement avec son modernisme, il fait correspondre ses occurrences avec celles du français moderne. Enfin, les deux derniers textes utilisent 2 occurrences modernes. Il s'agit des textes de Tachard et d'Arvieux. Ces deux auteurs sont définitivement modernes puisqu'ils n'utilisent plus aucune occurrence postposée.

Toutes ces constatations ont été faites sur notre corpus mais sur la base d'un petit nombre d'occurrences par auteur. Nous ne pouvons donc pas savoir dans certains cas s'il s'agit de phénomènes exceptionnellement rares ou si le petit nombre d'occurrences n'est dû qu'à une faible représentation de la normalité. Nous avons donc eu l'idée de regarder l'auteur de notre corpus qui a le plus d'occurrences globales pour comparer nos observations avec son utilisation. Bien sûr, il se peut aussi que cet auteur soit particulier. C'est le cas de Biet, qui a publié son livre en 1664. Nous remarquons qu'il n'utilise plus aucune occurrence de postposition sans clitique, alors qu'il en a 25 pour le cas antéposé. De même, pour les constatations avec clitique, nous remarquons que sa préférence va très nettement vers la construction antéposée du XVII^e siècle, face à celle postposée. En outre, il utilise même 2 occurrences du type du français moderne, comme nous l'avons indiqué. Donc, si nous devons résumer ses préférences, on pourrait les classer ainsi, d'abord antéposition sans clitique, puis antéposition avec clitique, ensuite postposition avec clitique et enfin antéposition avec clitique moderne. Son utilisation reflète bien ce que nous avons constaté avec les usages globaux.

La syntaxe de la négation de l'infinitif a été également un sujet de discussion parmi certains remarqueurs et grammairiens du XVII^e siècle. Entre les possibilités de solutions syntaxiques avec ou sans utilisation de pronom clitique, ils ont essayé plus ou moins de proposer le meilleur emploi possible.

Il semble que le premier grammairien à s'être interrogé sur cette problématique soit Oudin, dans son édition de 1640. En effet, cette remarque est un ajout par rapport à celle de 1632. Il explique (1640 : 287) que les deux morphèmes négatifs se mettent généralement ensemble et principalement devant l'infinitif. Il donne pour exemple *pour ne pas donner à connoistre*. Cependant, il précise que lorsqu'on ajoute un pronom clitique, celui-ci provoque un changement, en s'intercalant entre ces deux négations, comme dans l'exemple *pour ne voir pas*. Ensuite, la préférence de Vaugelas se porte sur la structure de *ne pas Vinf* qu'il juge meilleure, comme il s'exprime ainsi :

Il est à noter qu'avec les infinitifs, pas & point, ont beaucoup meilleure grace estant mis deuant qu'apres, par exemple pour ne pas tomber dans

les inconueniens, ou pour ne point tomber dans les inconuenients, est bien plus elegant que de dire pour ne tomber pas, ou pour ne tomber point dans les inconuenients. (1647 : 409)

Comme nous venons juste de le voir, la syntaxe de la négation avec ces deux catégories de verbes à l’infinitif se montre, par rapport aux verbes *sans rection infinitive*, beaucoup moins évolutive pendant le XVII^e siècle. Toutefois, l’alternance de différents emplois syntaxiques est visible chez les auteurs de l’époque, et n’est pas exclue.

Ces deux autres catégories prennent en compte, comme nous avons pu le signifier, les auxiliaires *avoir* et *être*, ainsi que les verbes avec rection infinitive. Elles ont toutes deux au moins une particularité qui les empêche de se conformer aux lois générales régissant la catégorie dominante. Ce qui fait la différence entre ces deux catégories et celle des verbes sans rection infinitive, est leur sémantisme qui ne se réduit qu’à une indication grammaticale. Comme nous l’avons déjà évoqué en introduction de ce point syntaxique, en suivant l’ordre des sujets à étudier, en fonction de la quantité d’occurrences de chacune de ces deux catégories, il nous faut commencer par aborder les verbes avec rection infinitive, pour terminer par les auxiliaires. Cependant nous avons décidé de suivre la même logique que pour l’aspect morphologique, et, de ce fait, nous continuerons cette partie avec la catégorie la plus faible, à savoir les auxiliaires *avoir* et *être*.

6.2.4.2. Les verbes *avoir* et *être*

Pour les verbes *avoir/être*, nous avons commencé logiquement par reprendre la même méthodologie que pour les verbes sans rection infinitif. Nous avons donc divisé notre corpus en 5 constructions comme précédemment :

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
TOTAL	83	65	18	4	3	1	0

Nous remarquons immédiatement que la tendance s'inverse par rapport aux verbes *sans rection infinitive*. En effet, la position postposée est très largement majoritaire, alors que la position antéposée fait figure de cas exceptionnels avec seulement 4 occurrences. En outre, il semble que le cas avec clitique soit plutôt évité dans la position postposée. En effet, il n'y a qu'environ un quart d'utilisations de clitique dans la position postposée. Dans la position antéposée, nous remarquons la même tendance puisqu'il y a qu'un seul cas avec clitique. D'ailleurs la structure du français moderne n'est pas du tout utilisée dans tout le siècle contrairement à ce qui a été constaté pour le verbe *sans rection infinitive*. Il n'y a donc en fait que quatre structures viables pour *avoir* et *être*.

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit
Nicolay	0	0	0	0	0	0
Léry	4	3	1	0	0	0
Villamont	2	1	1	0	0	0
Champlain	1	1	0	0	0	0
Trigaut	1	1	0	0	0	0
Pyrard	3	1	2	0	0	0
Abbeville	2	1	1	0	0	0
Biard	2	2	0	1	1	0
Mocquet	4	2	2	0	0	0
Bénard	0	0	0	0	0	0
Deshayes	2	2	0	0	0	0
Lallemant	0	0	0	0	0	0
Brèves	1	1	0	1	1	0
Pacifique	0	0	0	0	0	0
Le Jeune	1	1	0	0	0	0
Brébeuf	0	0	0	0	0	0
Bouton	0	0	0	0	0	0
Vimont	2	2	0	0	0	0

Cauche	0	0	0	0	0	0
Boyer	5	5	0	1	1	0
Flacourt	6	5	1	0	0	0
Biet	22	17	5	1	0	1
Thévenot	9	5	4	0	0	0
Pallu	0	0	0	0	0	0
Tavernier	3	3	0	0	0	0
Chaumont	2	2	0	0	0	0
Tachard	2	1	1	0	0	0
Bernier	6	6	0	0	0	0
Arvieux	3	3	0	0	0	0

L'écrasante majorité d'occurrences de la structure postposée empêche de les comparer de façon intéressante avec celles de la structure antéposée. En effet, 65 occurrences fait face à 3. Nous ne relevons d'ailleurs aucune diminution ni augmentation réellement significative dans un usage ou dans un autre. Les cas antéposés sont si rares que nous pouvons tous les citer :

- [...], qu'en Canada, il faut semer auant que moyssonner, & planter auant que recueillir, & **ne point tant estre** ou auare, ou impatient, [...]. (Biard 1616 : 304)
- [...], afin que ceste honnesteté les obligeast, sinon à fauoriser ses desseins, au moins à **ne point estre** contraires aux affaires qu'il auoit à traicter en leur pays. (Brèves 1628 : 285)
- Mais pour ne pas iuger du salut de nostre prochain, Et pour **ne pas estre mesuré** de la mesme mesure que nous mesurerons les autres, disons que les sauuages, n'estoient pas fort contans de se voir à la veille de seruir d'acteurs en de si horribles tragedies que les nostres. (Boyer 1654 : 211)

Nous remarquons seulement que la première structure antéposée apparaît presque au premier quart du siècle dans notre corpus et que celle avec clitique apparaît à la moitié bien dépassée. En outre, si nous reprenons notre texte témoins, Biet, qui a toujours le plus grand nombre d'occurrences, nous remarquons sans surprise qu'il

utilise très majoritairement la structure postposée sans clitique avec quelques occurrences avec clitique mais une seule antéposée. Le fait le plus étrange est que cette seule construction antéposée soit celle avec clitique. Nous pouvons donc penser qu'avec plus d'occurrences, nous aurions davantage de constructions antéposées avec clitique. Cependant, cette même réflexion nous amènerait aussi à penser que la construction antéposée sans clitique n'existe pas puisque Biet n'en a pas. Il faut donc nous méfier de la particularité de notre texte témoin.

Avec le petit nombre d'occurrences qui nous empêche de réellement vérifier nos hypothèses, nous avons décidé de faire un état de lieux sur la base FRANTEXT de ces mêmes constructions.

Sur les 537 textes du XVII^e siècle de FRANTEXT, nous constatons que notre conclusion relative à l'emploi majoritaire du cas postposé sans clitique est bel et bien vérifiée. En outre, nous constatons avec surprise que dans cette même construction postposée mais avec clitique, le nombre d'occurrences trouvées est relativement proche du nôtre. En effet, il est très étonnant que sur 537 textes, nous trouvions juste une occurrence de plus par rapport à nos 29 textes. Cette construction est peut-être moins courante que nous ne le pensions ou peut-être est-elle plus facilement utilisée dans notre genre littéraire de récits de voyages. Pour les positions antéposées, nous constatons qu'elles sont bien inférieures à la position postposée sans clitique. En revanche, contrairement à notre corpus, le cas antéposé sans clitique mais aussi le cas antéposé avec clitique sont supérieurs tous les deux en nombre aux cas postposés avec clitique. Si nous ne prenons pas en compte la structure antéposée moderne, la structure la moins employée de toutes est la postposition avec clitique. En outre, avec seulement 2 occurrences parmi tous les textes de Frantext, la construction moderne avec clitique est bel et bien un cas exceptionnel utilise rarement et par très peu d'auteurs. Il semblerait au vu des résultats obtenus avec Frantext que le genre littéraire de notre corpus, ou un autre élément rendent nos résultats pour *avoir* et *être* non standard pour tous les écrits du XVII^e siècle.

6.2.4.3. Les verbes avec rection infinitive

Tout comme dans les deux parties précédentes, nous appliquerons encore la même méthodologie à cinq structures.

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
TOTAL	21	14	7	8	3	3	2

Nous remarquons immédiatement que le nombre de données a encore chuté de façon drastique. En effet, nous n'avons plus que 29 données au total. Le plus grand nombre est encore pour la position postposée sans clitique. La deuxième préférence concerne la construction postposée avec clitique. Dans la construction antéposée, nous remarquons que malgré le petit nombre d'occurrences les trois constructions existent. Cependant, il y a une très légère préférence pour la construction avec clitique, mais non moderne.

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
Nicolay	0	0	0	0	0	0	0
Léry	1	1	0	0	0	0	0
Villamont	2	1	1	0	0	0	0
Champlain	0	0	0	0	0	0	0
Trigaut	0	0	0	0	0	0	0
Pyrard	0	0	0	0	0	0	0
Abbeville	1	1	0	0	0	0	0
Biard	0	0	0	0	0	0	0
Mocquet	0	0	0	0	0	0	0
Bénard	0	0	0	0	0	0	0
Deshayes	1	1	0	0	0	0	0
Lallemant	1	0	1	0	0	0	0
Brèves	0	0	0	0	0	0	0
Pacifique	0	0	0	0	0	0	0
Le Jeune	0	0	0	0	0	0	0
Brébeuf	0	0	0	0	0	0	0
Bouton	0	0	0	0	0	0	0
Vimont	0	0	0	0	0	0	0

Cauche	0	0	0	0	0	0	0
Boyer	1	1	0	0	0	0	0
Flacourt	3	2	1	0	0	0	0
Biet	7	5	2	5	2	2	1
Thévenot	1	0	1	0	0	0	0
Pallu	0	0	0	1	1	0	0
Tavernier	1	1	0	0	0	0	0
Chaumont	0	0	0	0	0	0	0
Tachard	0	0	0	0	0	0	0
Bernier	2	1	1	1	0	1	0
Arvieux	0	0	0	1	0	0	1

Nous sommes en mesure de signaler que le nombre de toutes les utilisations possibles se trouve, très majoritairement, à partir du texte de Boyer, soit en 1654, à l'exception de deux occurrences de postpositions sans clitique pour Abbeville et Deshayes. La négation de l'infinitif des verbes avec rection infinitive à double négation, serait donc relativement tardive. Comme nous l'avons vu dans la partie sur les morphèmes, la préférence pour la négation simple et notamment *ne*, pour les verbes avec rection infinitive est clairement démontrée. De plus, les seules occurrences antéposées sans clitique et antéposées avec clitique de type moderne ne se trouvent, elles-aussi, qu'en toute fin de siècle. Signalons encore que le cas antéposé avec clitique, que nous avons présenté comme majoritaire pour les usages globaux, ne se trouve lui aussi que dans un seul texte. En outre, il s'agit de Biet, celui qui contient le plus d'occurrences dans toutes sortes de verbes. Or, même si pour lui aussi la préférence va nettement pour un positionnement postposé des verbes avec rection infinitive comme pour les usages globaux, nous avons déjà signalé la raison d'une telle particularité. D'autre part il nous semble impossible de déterminer si le cas antéposé avec clitique, mais non moderne, est ou non un cas exceptionnel. En effet, avec aussi peu d'occurrences la présence d'un texte ou même d'une phrase exceptionnelle change entièrement les résultats.

6.2.5. Syntaxe avec la préposition sans

Nous avons présenté la syntaxe de l’infinitif mais en nous concentrant que sur les adverbes comme dans les autres analyses déjà effectuées par plusieurs autres grammairiens. Cependant, comme nous l’avons signalé dans notre étude se focalisant sur l’aspect morphologique, c’est bien dans l’utilisation du morphème *sans* que se niche la particularité de la négation de l’infinitif. Il nous faut donc aussi étudier la syntaxe de ce morphème typique au verbe à mode infinitif. En outre, pour cette étude nous n’avons pas d’hypothèse puisque nous ne savons pas si la syntaxe avec *sans* doit suivre celle du verbe conjugué du fait de l’utilisation de l’infinitif ou si elle doit s’aligner sur celle des substantif du fait de l’utilisation de *sans*.

Tout d’abord précisons que comme pour les adverbes nous n’étudierons que la double négation avec *sans*. En effet, tout comme *ne* seul, le placement de *sans* seul ne varie pas. Il est toujours devant le verbe infinitif. C’est uniquement le second élément qui peut migrer. Nous enlèverons donc toutes les occurrences de *sans* seul dans notre corpus, ce qui diminue de façon drastique nos données. En effet, nous passons de 984 à 242 données prises en compte. De plus, comme expliqué dans notre introduction de la partie syntaxe, nous éliminerons aussi les *aucun* et *personne* ainsi que les *que*. En fait, nous utiliserons exactement la même méthodologie que pour les adverbes. Au final, seul 90 données seront prises en compte.

Nous commencerons par regarder dans un premier tend le corpus de données de *sans* en général.

Postposition	Antéposition
24	66

La première constatation qui nous paraît évidente est l’emploi majoritaire de la position antéposée. Ce premier constat va à la rencontre de notre hypothèse qui veut que si le verbe à l’infinitif s’aligne sur le verbe conjugué, ce premier doit utiliser la

construction postposée comme syntaxe de base. Cependant, comme l'utilisation même de ce morphème contredit l'hypothèse émise, il est presque normal que sa syntaxe le fasse aussi.

Nous allons essayer de distinguer les différents emplois que dissimule cet amalgame de données, même si le petit nombre de position antéposée nous pousse à croire que tous ces emplois sont identiques. La première distinction est celle que nous avons déjà appliquée tout au long de notre analyse, il s'agit du type de verbe. Nous passerons, après cette première distinction, à celle entre la syntaxe simple sans clitique et celle avec ajout de clitique.

Pour la distinction du type de verbe, nous commencerons bien évidemment par le verbe *sans rection infinitif*. En effet, comme dans toutes nos autres analyses, il s'agit du groupe le plus nombreux.

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
Nicolay	0	0	0	2	2	0	0
Léry	0	0	0	3	0	3	0
Villamont	0	0	0	1	0	1	0
Champlain	0	0	0	0	0	0	0
Trigaut	0	0	0	4	4	0	0
Pyrard	1	1	0	2	1	1	0
Abbeville	0	0	0	3	1	2	0
Biard	0	0	0	0	0	0	0
Mocquet	5	2	3	4	4	0	0
Bénard	0	0	0	1	1	0	0
Deshayes	0	0	0	2	2	0	0
Lallemant	0	0	0	1	1	0	0
Brèves	0	0	0	1	1	0	0
Pacifique	0	0	0	1	0	1	0
Le Jeune	0	0	0	0	0	0	0
Brébeuf	0	0	0	3	3	0	0
Bouton	0	0	0	0	0	0	0
Vimont	0	0	0	3	1	2	0

Cauche	0	0	0	2	2	0	0
Boyer	0	0	0	4	3	1	0
Flacourt	1	0	1	3	3	0	0
Biet	1	0	1	9	7	2	0
Thévenot	0	0	0	4	4	0	0
Pallu	0	0	0	0	0	0	0
Tavernier	0	0	0	0	0	0	0
Chaumont	0	0	0	1	1	0	0
Tachard	0	0	0	1	1	0	0
Bernier	0	0	0	2	2	0	0
Arvieux	0	0	0	5	4	1	0
	8	3	5	62	48	14	0

Nous remarquons comme nous pouvions nous y attendre à une grande majorité de position antéposée, et à une structure postposée cantonnée à quelques cas rare. Ils se limitent à 8 données dont une grande majorité, soit 5. En effet, sans le texte de Mocquet, nos données en seraient plus que 3. Nous pouvons penser que cet auteurs est très particulier dans son utilisation de *sans*. En outre, il est le seul de tout notre corpus à utiliser plus ou autant de construction postposée que antéposée. Donc, nos données devraient être encore plus faibles qu'elles ne le sont. Le faible nombre de données ne nous permet pas non plus de discerner une évolution ou une régression dans l'emploi.

À cause du faible nombre de données, nous avons décidé de vérifier nos conclusions avec une brève analyse sur la base FRANTEXT. Notre méthodologie a consisté à reprendre la même période du XVII^e siècle que notre corpus, c'est-à-dire de 1603 à 1699. Ensuite, comme nous sommes obligée de choisir les verbes de la recherche, notre liste c'est limité à dire manger boire parler marcher et chanter de façon arbitraire puisqu'un choix doit être effectué. Pour la sélection du deuxième élément de la négation notre liste est *pas, rien, jamais, point, plus, guère*. Avec ces différents paramètres, nous avons lancé une recherche. Les résultats sont de 6 positions postposées pour 78 antéposées. Cette recherche, même limitée, confirme que les

conclusions de notre corpus sont bonnes malgré le peu d'occurrences. Le morphème *sans* impose une syntaxe plus nominal au verbe *sans rection infinitif*.

Le second type de verbe est celui *avec rection infinitif*.

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
Nicolay	0	0	0	0	0	0	0
Léry	1	0	1	1	1	0	0
Villamont	0	0	0	0	0	0	0
Champlain	0	0	0	0	0	0	0
Trigaut	0	0	0	1	1	0	0
Pyrard	0	0	0	0	0	0	0
Abbeville	0	0	0	1	0	1	0
Biard	0	0	0	0	0	0	0
Mocquet	6	2	4	0	0	0	0
Bénard	0	0	0	0	0	0	0
Deshayes	0	0	0	0	0	0	0
Lallemant	0	0	0	0	0	0	0
Brèves	0	0	0	0	0	0	0
Pacifique	0	0	0	0	0	0	0
Le Jeune	0	0	0	0	0	0	0
Brébeuf	0	0	0	0	0	0	0
Bouton	0	0	0	0	0	0	0
Vimont	0	0	0	0	0	0	0
Cauche	0	0	0	0	0	0	0
Boyer	2	1	1	0	0	0	0
Flacourt	0	0	0	0	0	0	0
Biet	0	0	0	0	0	0	0
Thévenot	1	1	0	0	0	0	0
Pallu	0	0	0	0	0	0	0
Tavernier	0	0	0	0	0	0	0
Chaumont	0	0	0	0	0	0	0
Tachard	0	0	0	0	0	0	0
Bernier	0	0	0	0	0	0	0
Arvieux	0	0	0	0	0	0	0
	10	4	6	3	2	1	0

Le premier constat est bien évidemment le manque évident de données. En effet, au total, il n’y a que 13 données pour les verbes *avec rection infinitive*. Il est donc très difficile d’effectuer des déductions à partir d’un si petit nombre. Cependant, nous remarquons que la majorité de ces données sont postposées, ce qui est contraire à notre précédente observation. Il nous faut encore signaler le cas du texte de Mocquet qui contient la moitié des données pour ce type de verbe. En nombre de texte, il y a trois textes qui utilisent la position antéposée et quatre pour l’autre. En outre, si pour le type de verbe précédent, les deux constructions cohabitaient toujours si la position postposée était utilisée, ici il n’y a qu’un seul texte qui utilise les deux. Il semble que les auteurs choisissent une structure ou l’autre. Cependant, avec notre faible nombre de données, nos résultats sont très relatifs.

Pour vérifier la véracité de ces conclusions, nous avons encore effectué une recherche sur la base de FRANTEXT. Nous avons repris le même protocole de recherche que pour les verbes *sans rection infinitive*, sauf que, bien sûr, nous avons changé la liste de verbe, que nous avons remplacé par *pouvoir, oser, devoir, et vouloir*. Les résultats sont 11 positions antéposées et 43 postposées. Nos données sur FRANTEXT ne sont pas très élevées non plus parce que nous avons choisi de ne prendre que des verbes avec rection infinitive qui ne sont pas sujets à caution, mais leur nombre est tout de même bien plus élevé que celui de notre corpus. Nous voyons bien que la tendance pour la postposition se dégage bien nettement. Notre corpus reflète donc bien les emplois de la période du XVII^e siècle. Nous pouvons ainsi poser l’hypothèse que les verbes avec rection infinitive induise une syntaxe plus verbale et ce même avec un morphème plutôt nominal.

Il nous faut vérifier la syntaxe majoritaire du type de verbe suivant qui est aussi le dernier.

Auteurs	Position postposée	Cas sans clit	Cas avec clit	Position antéposée	Cas sans clit	Encadrer le clit	Devent clit et inf
Nicolay	0	0	0	0	0	0	0
Léry	0	0	0	0	0	0	0
Villamont	1	1	0	0	0	0	0

Champlain	0	0	0	0	0	0	0
Trigaut	3	2	1	0	0	0	0
Pyrard	0	0	0	0	0	0	0
Abbeville	0	0	0	0	0	0	0
Biard	0	0	0	0	0	0	0
Mocquet	0	0	0	0	0	0	0
Bénard	0	0	0	0	0	0	0
Deshayes	0	0	0	0	0	0	0
Lallemant	0	0	0	0	0	0	0
Brèves	0	0	0	0	0	0	0
Pacifique	0	0	0	0	0	0	0
Le Jeune	0	0	0	0	0	0	0
Brébeuf	0	0	0	0	0	0	0
Bouton	0	0	0	0	0	0	0
Vimont	0	0	0	0	0	0	0
Cauche	0	0	0	0	0	0	0
Boyer	0	0	0	0	0	0	0
Flacourt	0	0	0	0	0	0	0
Biet	0	0	0	1	1	0	0
Thévenot	0	0	0	0	0	0	0
Pallu	0	0	0	0	0	0	0
Tavernier	1	1	0	0	0	0	0
Chaumont	0	0	0	0	0	0	0
Tachard	1	1	0	0	0	0	0
Bernier	0	0	0	0	0	0	0
Arvieux	0	0	0	0	0	0	0
	6	5	1	1	1	0	0

Dans ce dernier groupement nos données sont encore plus limitées. Nous n'avons en effet que 7 données en tout. Nous constatons qu'une seule de ces occurrences est antéposée alors que toutes les autres sont postposées. Cependant, la seule antéposée se trouve dans le texte de Biet, celui qui a le plus de données toutes analyse confondues, nous pourrions donc supposer qu'il devrait y avoir plus de données avec plus de texte. Cependant, le fait que ce même texte ne contienne aucun verbe avec rection infinitive avec sans nous pousse à ne pas généraliser outre mesure le texte de Biet. Nous pouvons

simplement dire que notre corpus a plus de données postposées avec les verbes *avoir* et *être*.

Avec aussi peu d'occurrences, la vérification avec la base de FRANTEXT est encore plus obligatoire pour le verbe *avoir* et *être*. Nous avons encore repris la même méthodologie mais en limitant notre liste de verbe à *avoir* et *être*. Les chiffres obtenus sont de 25 antéposées pour 75 postposées. Les résultats sont encore clairs et confirment ceux obtenus avec notre petits nombre d'occurrence dans notre corpus. Donc ce dernier groupe de verbe voit encore la syntaxe plus verbale s'imposer.

Nous avons remarqué que les emplois de *sans* varient énormément selon le type de verbes, ces variations ne sont pas aussi tranchées pour les emplois avec *ne*. En quoi le type de verbe influence plus *sans* que *ne*? Ces questions restent sans réponse principalement parce que *sans*, contrairement à *ne*, n'a pas été étudié et qu'il n'y a pas de recherche ou de théorie à son sujet. C'est fort dommage car comme nous l'avons montré dans la partie morphologie c'est principalement ces emplois qui remettent en question notre hypothèse de départ, et qui par la même occasion différencient l'infinitif des verbes à mode conjugué.

* * *

À coté de la variation morphologique des éléments négatifs, la négation de l'infinitif relève encore un autre changement important sur le plan syntaxique. Contrairement au verbe à un mode personnel, c'est la syntaxe de ses marqueurs avec l'infinitif en français classique qui reste la plus variationnelle. La langue classique constitue, une fois de plus, une période charnière pour le changement linguistique. On a pu observer au cours de notre étude, que la langue n'attribue la place d'encadrement aux éléments négatifs que dans le cas d'un verbe conjugué et conserve uniquement pour l'infinitif la place où les deux parties de la négation se positionnent devant la forme verbale. La syntaxe de nos jours en ayant les deux éléments négatifs regroupés devant l'infinitif est en fait le fruit d'une longue évolution.

Chapitre 7.

Les interprétations sociolinguistiques

Notre précédente analyse nous à permis d'avoir une vue objective de langue et ainsi de pouvoir étudier la négation de l'infinif sans aucunes interférences. Cependant, la langue n'est qu'un des aspects d'un ensemble plus grand et plus complexe. En effet, elle est une partie intégrée à la société dans laquelle elle évolue. Elle entre donc en relation avec les autres aspects qui composent la société, en les influençant et en étant influencée par eux. Pour parfaitement compléter notre analyse de l'infinif, et donc de la langue, il nous faut donc observer les relations dont nous venons de parler.

Pour notre étude, il nous faut essayer de comprendre quel aspect de la société il faut mettre en relation avec la langue pour la comparer. Tout d'abord, il nous faut établir une échelle de temps avant de faire d'autres études plus subjectives. L'aspect suivant est en toute logique l'espace qu'il nous faudra par contre diviser après avoir tenté d'établir des hypothèses de travail. Il en sera de même pour le contexte social individuel qui nous permettra de comprendre et surtout de nuancer les particularités de chaque auteur. Enfin, après nous être concentré sur chaque unité de notre corpus, il nous faudra analyser les influences plus globales qu'il a pu subir en nous penchant sur le contexte social général de l'époque du XVII^e siècle.

Cependant, nous ne pouvons pas analyser tous les aspects de la langue mis en lumière dans l'analyse hors contexte. En effet, il ne s'agit ici que d'une analyse complémentaire qui doit ajouter une vision supplémentaire pour enrichir nos savoirs, et non devenir un pôle aussi important que l'analyse de la langue pour elle-même. En conséquence, il nous a fallu effectuer des choix pour optimiser notre analyse en contexte sans l'alourdir inutilement. Nous avons commencé dans un premier temps par reprendre la division morphologie d'un côté et syntaxe de l'autre. Ensuite, dans l'aspect morphologique nous n'avons pris que l'opposition négation simple contre négation

double, en ne regardant que *ne* seul contre *ne pas/point* et en complétant cela par l'opposition *ne pas* contre *ne point*. Il s'agit en effet des contrastes les plus forts et les plus marqués, ils permettent donc de tirer les conclusions les plus significatives. Pour la syntaxe, nous reprendrons donc la restriction morphologique précédemment citée pour étudier les constructions plus simples sans clitiques, et celles plus complexes avec clitiques. Ajoutons à cela que pour *ne pas* et *ne point*, contrairement à toutes les autres analyses où nous resterons cantonné aux verbes pleins, nous prendrons tous les types de verbes pour renforcer le nombre d'occurrences, et ainsi leur pertinence.

Tout cela, nous apportera une vue comparative qui mettra en lumière, et apportera un regard neuf sur l'analyse précédente plus neutre.

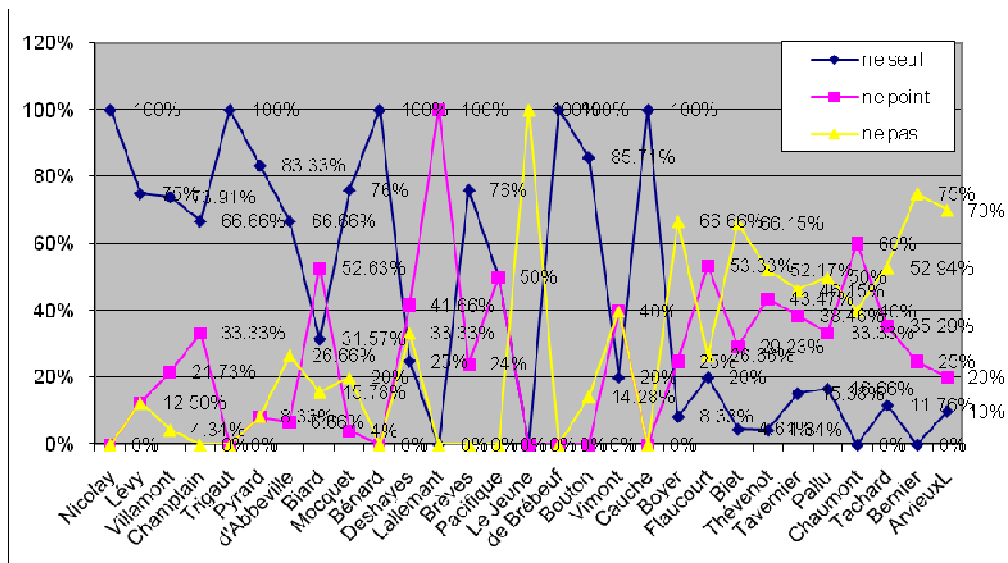
7.1. Facteur temporel

Le premier facteur à prendre en compte dans une évolution diachronique est bien évidemment le temps, même si cette notion recouvre de nombreuses significations. En effet le premier temps qui nous vient spontanément à l'esprit est le temps qui passe, c'est-à-dire le fait que l'année 1610 est sans aucun doute après l'année 1600. Cependant, si nous prenons en compte la durée de vie humaine, il faut ajouter un autre critère de temps plus subjectif, lié directement aux générations humaines. Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus de compter objectivement le temps grâce à des unités objectives, mais d'effectuer un regroupement générationnel en liant les êtres humains entre eux selon leurs expériences vécues au même moment et au même âge.

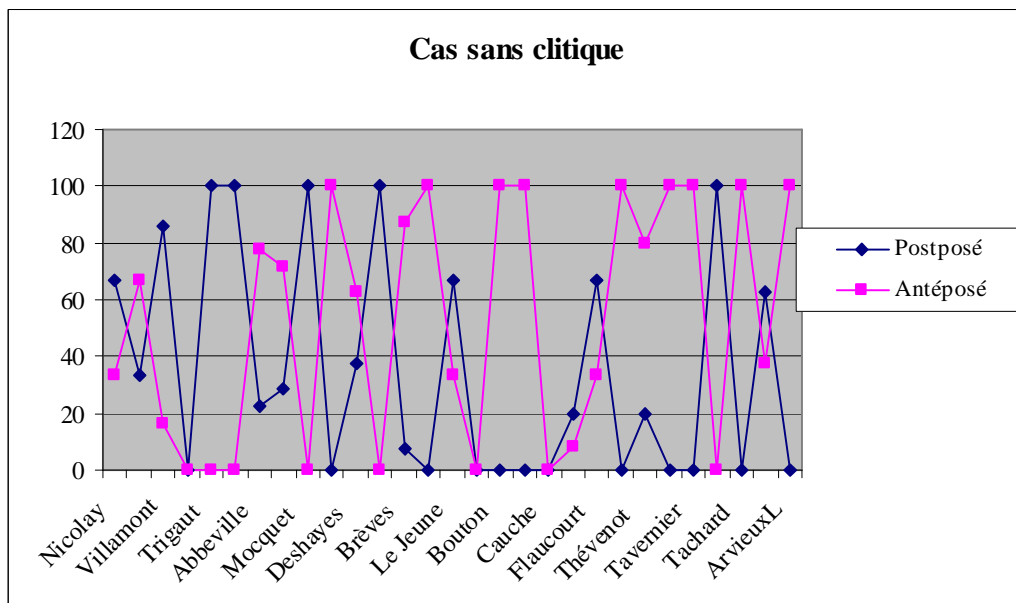
Idéalement, il nous aurait fallu des groupements d'auteurs nés la même année, qui auraient été eux-mêmes espacés d'une vingtaine d'années, ce qui correspond environ à une génération humaine. Cependant, les textes correspondant à nos restrictions de corpus n'étant pas très nombreux cela ne nous a pas été possible. De plus, en créant des générations humaines homogènes, des espaces de temps de la période du XVII^e siècle n'auraient pas été couverts. Par exemple, si nous avons créé la génération de 1600, la prochaine aurait été dans les environs de l'année 1620, donc la période entre ces deux

dates n’aurait pas été couverte et le risque de manquer un espace de temps important pour la langue d’autant plus grand.

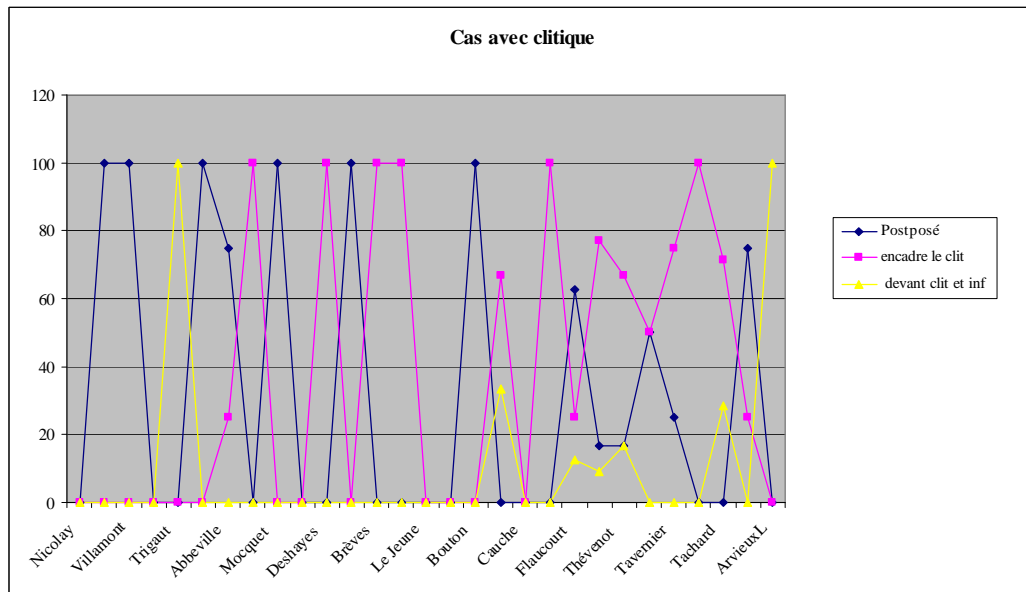
Nous avons donc plusieurs auteurs répartis tout au long du siècle. Sans regroupement précis, nous obtenons un graphique impossible à analyser et qui reste imperméable à toutes hypothèses.



Graphiques des usages morphologiques par auteur.



Graphique des usages syntaxiques simples par auteur.



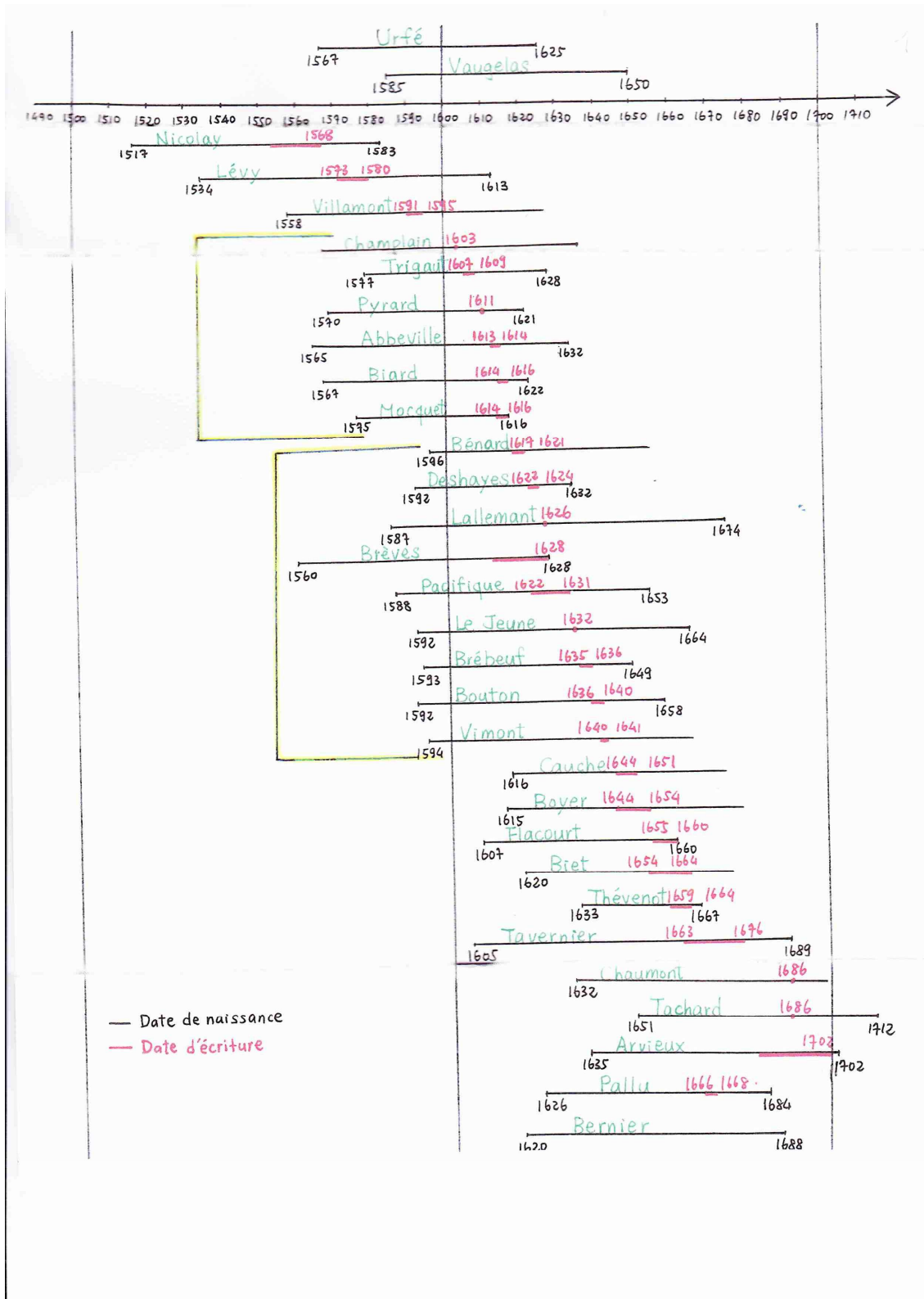
Graphique des usages syntaxiques complexes par auteur.

Pour toutes ces raisons, nous avons donc dû chercher des groupements plus en adéquation avec la langue et notre corpus.

7.1.1. Réflexion sur le manque d'occurrences : cumul par génération

Pour pallier la faiblesse des occurrences de la négation de l'infinitif, il faut raisonner sur plus d'auteurs ensemble et les regrouper.

Pour cette étude du regroupement, quelques dates importantes sont à rappeler : non seulement la date de l'édition originale des textes, mais aussi la date de naissance des auteurs, et bien sûr, la date du voyage et de l'écriture. Quelques uns de ces éléments sont regroupés dans le tableau suivant :



Chronologie et regroupement des auteurs.

Ce tableau fonctionne sur deux axes, de haut en bas et de gauche à droite. Sur l'axe dans le sens vertical, nous pouvons lire en rouge les dates d'écriture classées chronologiquement, de la plus ancienne à la plus récente. Sur l'axe horizontal, se trouve, selon le même classement, les dates de naissance des auteurs : à gauche, ils sont plus éloignés de notre époque ; à droite, ils sont plus proches. Ce classement montre une progression homogène des dates de naissance et des dates d'écriture. Cependant, ce graphique souligne également la présence d'auteurs qui montrent des signes particuliers qui ne rentrent pas dans l'évolution normale, par exemple Brèves et Tavernier. Pour voir le changement linguistique, la date de naissance et la date d'écriture seront adoptées comme nos éléments fondateurs. Pourtant, c'est plutôt la date de naissance qui aura une importance plus grande et qui est adoptée comme critère-guide. En effet, comme nous venons de l'expliquer, des contemporains devraient présenter des idiolectes assez similaires. Et la date d'écriture sera alors prise comme critère adjuvant, car un auteur peut évoluer sur plusieurs décennies en raison des accidents sociolinguistiques qui affectent les pratiques langagières à certains moments cruciaux de l'histoire.

Dans un article bien connu, Wendy Bennett (2007)¹³⁵ nous fournit des arguments pour ce type de regroupement puisqu'elle rappelle que Vaugelas avait une conscience assez aiguë de ces générations d'écrivains, à commencer par celle du traducteur de Plutarque, Amyot. Nous inspirant de sa nomenclature, nous sommes arrivés à la création de quatre groupes :

- un groupe témoin, très faible numériquement, qui illustre un état de langue plus ancien que notre période de référence. Nous n'osons ici parler de génération Amyot

¹³⁵ 'Vaugelas's Literary Sources: Anciens, Modernes and Demi-Modernes', *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 117:3 (2007), 225-38.

puisqu'il s'agit simplement d'individualités dispersées sur le XVI^e siècle. Nous parlerons souvent de groupe 0 à l'avenir.

- une génération 'Urfé' regroupe les auteurs nés aux alentours de cet auteur prestigieux que nous prenons comme bannière même si sa pratique n'est pas vraiment représentative des textes que nous étudions. De plus, Gondret a choisi son œuvre pour sujet d'analyse afin d'observer l'évolution de la négation de l'infinitif au début du XVII^e siècle comme évoqué précédemment. Cela nous permet à l'occasion de comparer nos résultats avec les siens. Désormais appelé Groupe 1, ce regroupement va de Champlain à Mocquet.

- une génération 'Vaugelas' d'auteurs nés aux alentours de 1585, et qui sont censés accélérer sérieusement le changement linguistique. Désormais appelé Groupe 2, ce groupe va de Bénard à Vimont.

- un groupe témoin ultérieur, très conséquent qui va de Cauche (1651) à Arvieux (1717) devenant donc le Groupe 3.

À présent que nous avons trouvé une solution pour pallier en quelque sorte le manque de données, nous pouvons regarder de façon plus efficace les répercussions du facteur temps sur l'évolution de la morphologie et de la syntaxe de l'infinitif de la négation.

7.1.2. Tendances par génération

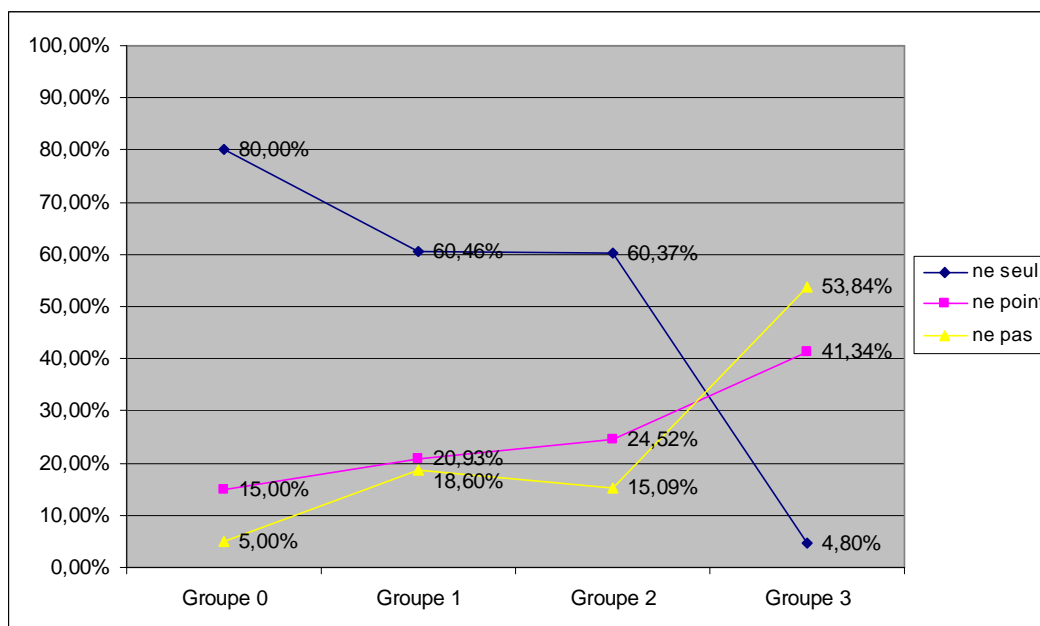
7.1.2.1. Analyse morphologique

Date d'édition	Date de naissance	Auteurs	Vb sans rection infinitive	Utilisation de <i>ne</i> seul
		Groupe 0	16	80,00%

1568	1517	Nicolay	1	100%
1580	1534	Léry	4	80%
1595	1558	Villamont	11	78,57%
		Groupe 1	26	60,46%
1603	1567	Champlain	0	0%
1609	1577	Trigaut	2	100%
1611	1570	Pyrard	6	85,71%
1614	1565	Abbeville	7	70%
1616	1567	Biard	1	9,09%
1617	1575	Mocquet	10	76,92%
		Groupe 2	32	60,37%
1621	1596	Bénard	15	100%
1624	1592	Deshayes	1	12,50%
1627	1587	Lallemant	0	0%
1628	1560	Brèves	12	70,58%
1631	1588	Pacifique	0	0%
1632	1592	Le Jeune	0	0%
1636	1593	Brébeuf	1	100%
1640	1592	Bouton	1	50%
1641	1594	Vimont	2	25%
		Groupe 3	5	4,80%
1651	1616	Cauche	0	0%
1654	1615	Boyer	0	0%
1661	1607	Flacourt	3	33,33%
1664	1620	Biet	1	3,12%
1664	1633	Thévenot	0	0%
1676	1605	Tavernier	0	0%
1668	1626	Pallu	0	0%
1686	1632	Chaumont	0	0%
1686	1651	Tachard	1	6,66%
1699	1620	Bernier	0	0%
1717	1635	ArvieuxL	0	0%

*Tableau récapitulatif des usages de ne seul par auteurs pour des verbes sans
rection infinitive.*

Dans ces tableaux, les deux premières colonnes permettent de mettre en relation la date de naissance des auteurs et les dates de publication des ouvrages. Les colonnes suivantes permettent de distinguer les types de verbes. Dans une optique de faciliter la lecture, nous avons traduit les résultats de ces tableaux en graphiques et courbes en prenant en compte uniquement les résultats par générations.



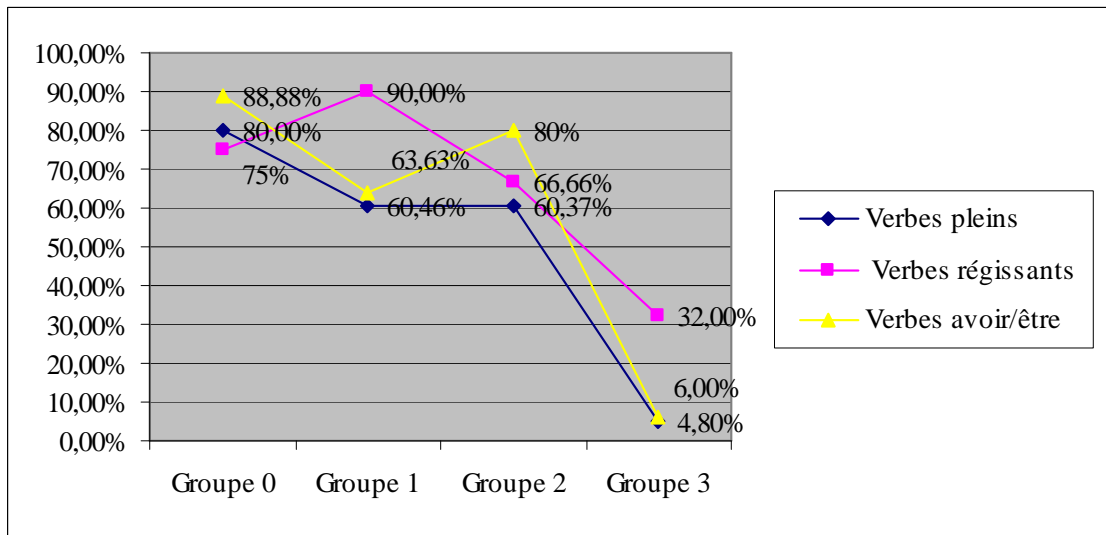
Courbes pour *ne seul*, *ne point* et *ne pas*.

Ces courbes montrent clairement qu’au début du siècle l’usage général est *ne seul* avec 80% et que les autres usages sont encore minoritaires avec seulement 15% pour *point* et 5% pour *pas*. Cet état de fait reste en vigueur jusqu’à la fin du Groupe 2, alors que la courbe de *ne* croise celle de *ne point* et de *ne pas* entre le Groupe 2 et 3 pour devenir l’usage minoritaire dans le Groupe 3.

En ce qui concerne le basculement pour *pas* et *point*, il s’effectue entre le Groupe 2 et le Groupe 3. De plus, on remarque également qu’une période relativement stable et longue précède ce basculement qui a été rapide et soudain.

Ce graphique est cependant relativement général, il nous faut en créer de nouveaux plus spécifiques pour cerner toutes les subtilités de l’évolution de l’infinitif.

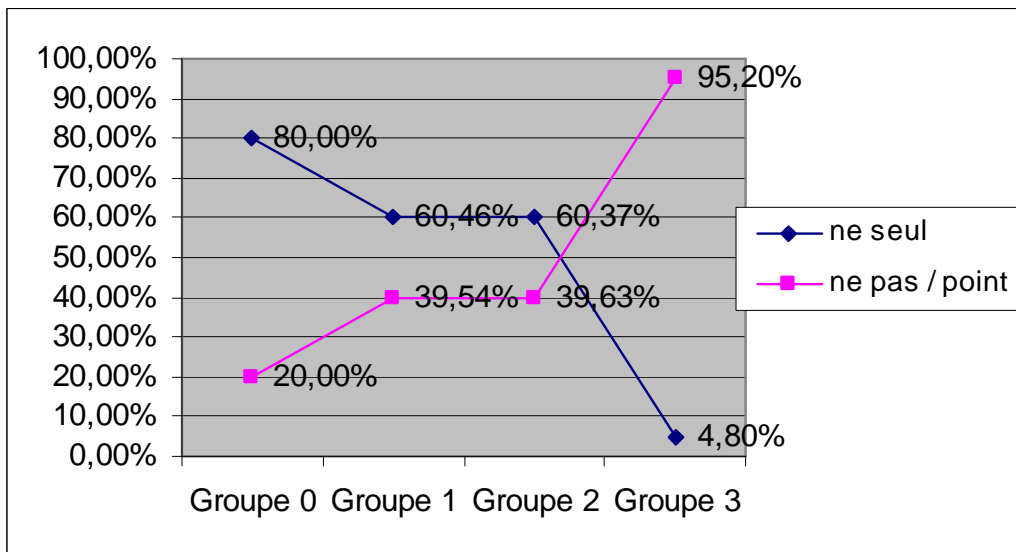
La première distinction à effectuer est celle qui concerne le type de verbe. En effet, comme nous l'avons déjà signalé, chaque type de verbe a son propre rythme d'évolution.



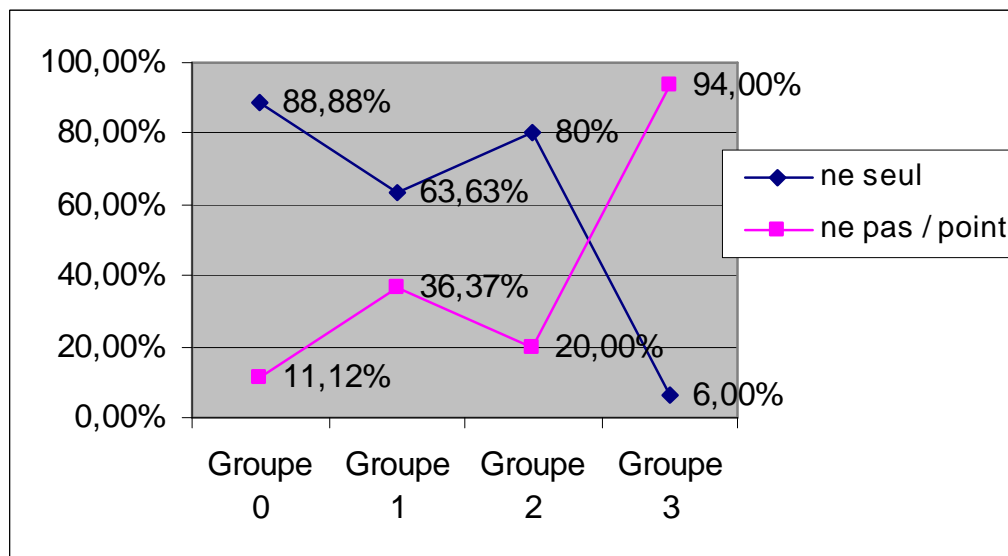
Courbes des usages ne seul par type de verbe.

C'est lors du passage au Groupe 3 à partir de 1650 que *ne seul*, avec chacun des trois types de verbes, décline de façon nette pour pratiquement disparaître à l'exception notable des verbes régissants qui se maintiennent tout de même à 32%.

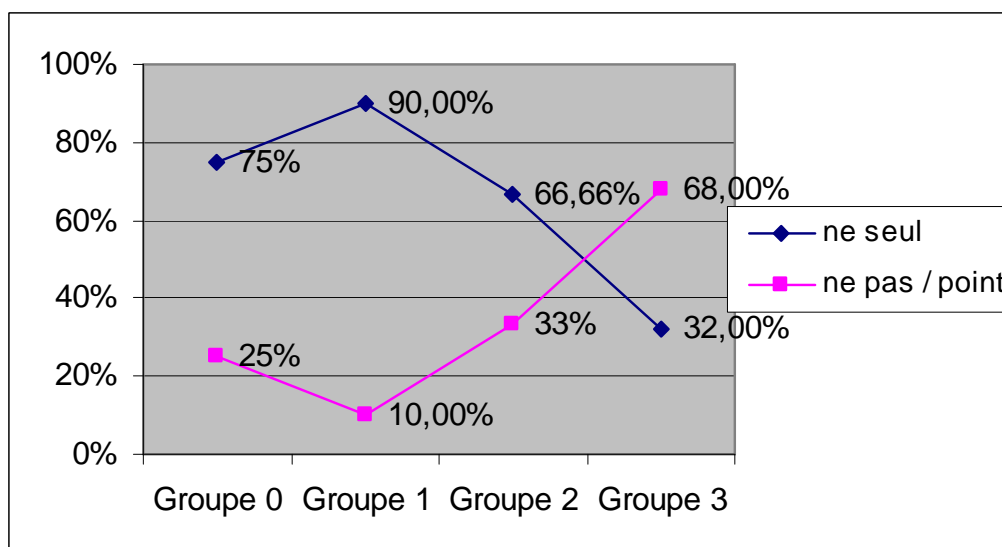
Pour visualiser plus précisément la période charnière pour chacun des verbes, nous avons créé les trois graphiques qui correspondent aux usages de *ne seul*, *ne pas/point* pour chaque verbe afin de rendre le croisement plus net.



Courbes des usages de ne seul-ne pas/point pour les verbes sans rection infinitive.



Courbes des usages ne seul-ne pas/point pour les verbes être et avoir.



Courbes des usages ne seul-ne pas/point pour les verbes avec rection infinitive

Grace a ces graphiques, nous voyons bien que la période charnière se fait d'abord pour les verbes sans rection infinitive juste avant la fin du Groupe 2, suivie de près par les verbes avoir/être, plus proches de la fin du Groupe 2, puis plus tard, soit au tout début du Groupe 3, pour les verbes régissants. Nous avons donc une résistance plus ou moins forte au changement linguistique selon le type de construction.

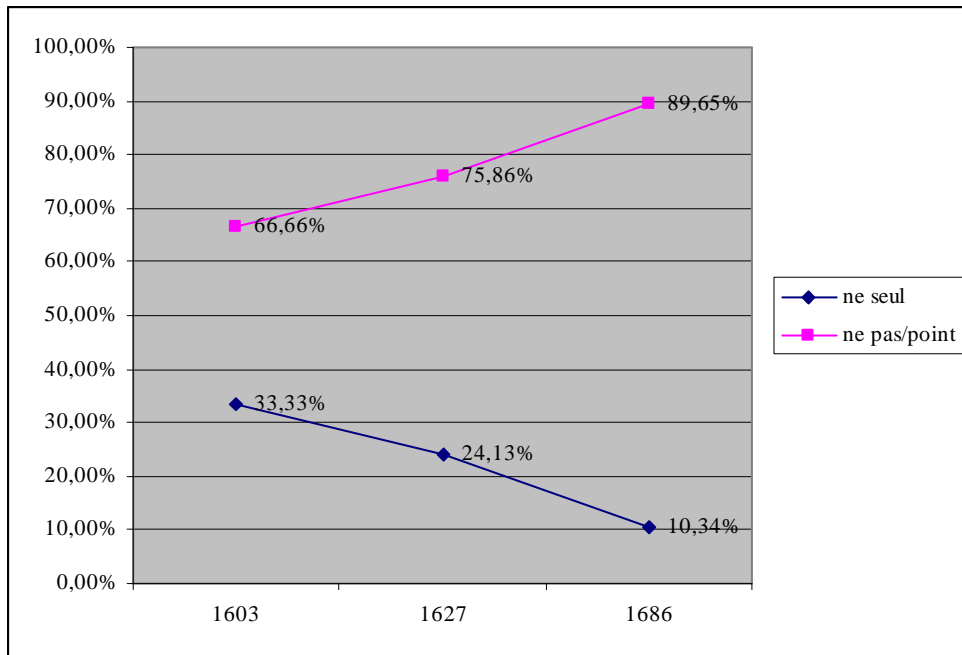
Ce même résultat est obtenu par Gondret dans son étude de l'œuvre d'Urfé. Cependant, les croisements observés sont beaucoup plus précoces. Urfé serait donc un précurseur dont l'écriture serait en avance sur son temps.

7.1.2.2. Comparaison avec les verbes à un mode personnel

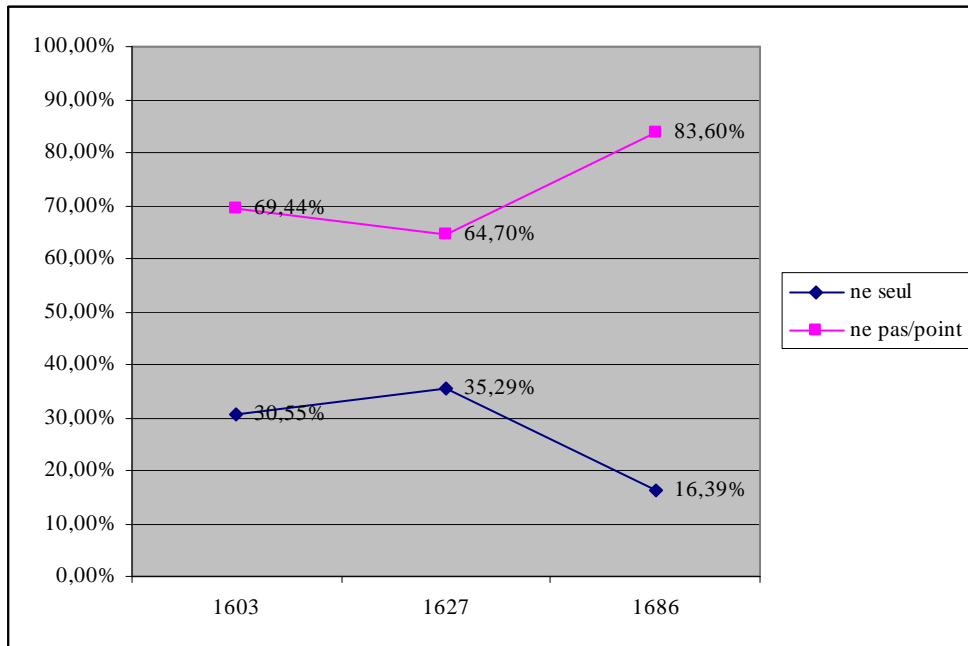
Afin d'apporter une vision complémentaire à notre étude morphologique de la négation de l'infinitif, il nous a semblé intéressant de la compléter et de la comparer avec une analyse de la négation du verbe conjugué. Cette analyse complète se limitera à seulement 3 textes puisque ce n'est qu'une comparaison et non pas le sujet réel de notre étude. Il s'agit de Champlain, Lallemand, et Chaumont. Nous avons fait en sorte de

prendre des textes qui nous permettent de couvrir en grande partie tout le siècle. Nous avons ainsi un texte de 1603, un de 1627, et un de 1686.

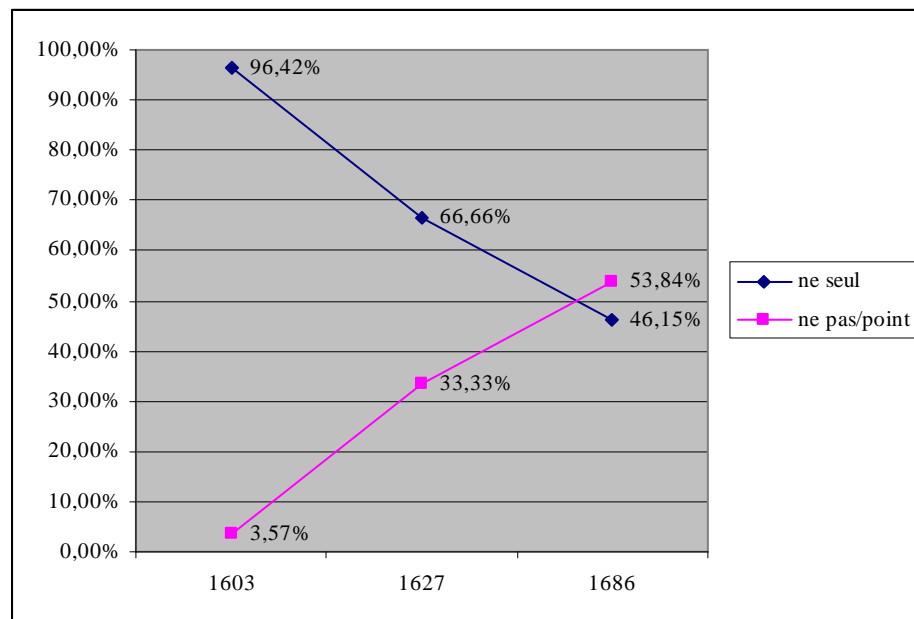
Comme pour notre analyse de la négation de l’infinitif, nous avons regroupé nos chiffres dans trois graphiques, un pour chaque type de distribution verbale.



Graphique des usages concurrentiels de ne vs ne pas/point pour les verbes non régissants.



Graphique des usages concurrentiels de *ne* vs *ne pas/point* dans les verbes être et avoir conjugués.



Graphique des usages concurrentiels de *ne* contre *ne pas/point* dans les verbes conjugués avec rection infinitive.

Nous remarquons tout d'abord, que pour les verbes non régissants, le choix de l'emploi majoritaire est déjà effectif dès le début du XVII^e siècle. En effet, l'usage de la double négation est déjà bien implanté et les usages de *ne* seul déjà minoritaires en début de siècle ne sont plus que des exceptions à la fin. Les résultats sont bien plus mitigés pour le graphique de *être* et *avoir*. En effet, le début de la courbe devrait montrer en toute logique le croisement des usages, comme pour l'infinitif. Or, nous observons des usages de la double négation déjà bien en place au début du siècle, et un affaiblissement de *ne* seul. Les verbes *être* et *avoir* seraient donc bien plus en avance que les verbes pleins, mais aussi que leurs homologues de l'infinitif. Nous ne pouvons pas vérifier si cette anomalie est due à nos textes, qui seraient en avance pour les constructions avec *avoir* et *être*, ou si ces verbes subissent une évolution particulièrement avancée. Pour les verbes régissants, les courbes nous paraissent conformes à ce que nous avons observé pour les verbes sans recions infinitive. Les verbes avec rection infinitive semblent suivre la même évolution mais décalée d'environ un siècle, puisque nous supposons que le croisement pour les verbes sans rection infinitive se situe en fin de XVI^e siècle. Pour les verbes *avoir* et *être*, le décalage est moins important, environ un quart de siècle à peine, enfin si nous ne tenons pas compte de l'aspect étrange du début de notre courbe avec ces pourcentages se rapprochant puis s'éloignant.

En comparaison avec l'infinitif, les courbes des verbes conjugués présentent donc plusieurs disparités. Tout d'abord, nous constatons que toutes les courbes des verbes conjugués sont en avance par rapport à celles des verbes infinitifs, à l'exception notable des verbes *avoir* et *être*. Pour les verbes sans rection infiniive il y a un retard de plus ou moins un siècle. En effet, nous ne pouvons pas réellement fixer le temps puisque le croisement entre négation simple et double n'est pas présent sur la courbe des verbes conjugué pleins. Pour les verbes régissants, l'écart est très faible et difficile à estimer sur une période aussi étendue qu'un siècle. Le changement entre simple négation et double négation a dû se faire presque en même temps mais toujours plus tôt pour le verbe conjugué. Le cas des verbes *avoir* et *être* est très étonnant. En effet, nous constatons une forme de courbe relativement semblable, avec une diminution avant une

nouvelle augmentation. Cependant, elle est strictement inversée, puisque la double négation s'est déjà imposée. Il est étonnant de constater que l'utilisation du verbe *avoir* ou *être* dans la conjugaison semble imposer la double négation très tôt et très vite, alors que dans l'infinitif ces mêmes verbes ne sont pas plus modernes que les autres.

Nous avons une vision assez nette de l'évolution morphologique en prenant en compte l'aspect générationnel. Cependant, comme nous l'avons dit il reste des exceptions inexplicables avec ce seul critère. Il nous faudra donc trouver d'autres aspects à analyser. Avant cela, il nous faut étudier la syntaxe puisqu'il s'agit de l'autre grande question de la linguistique.

7.1.2.3. Partie syntaxique

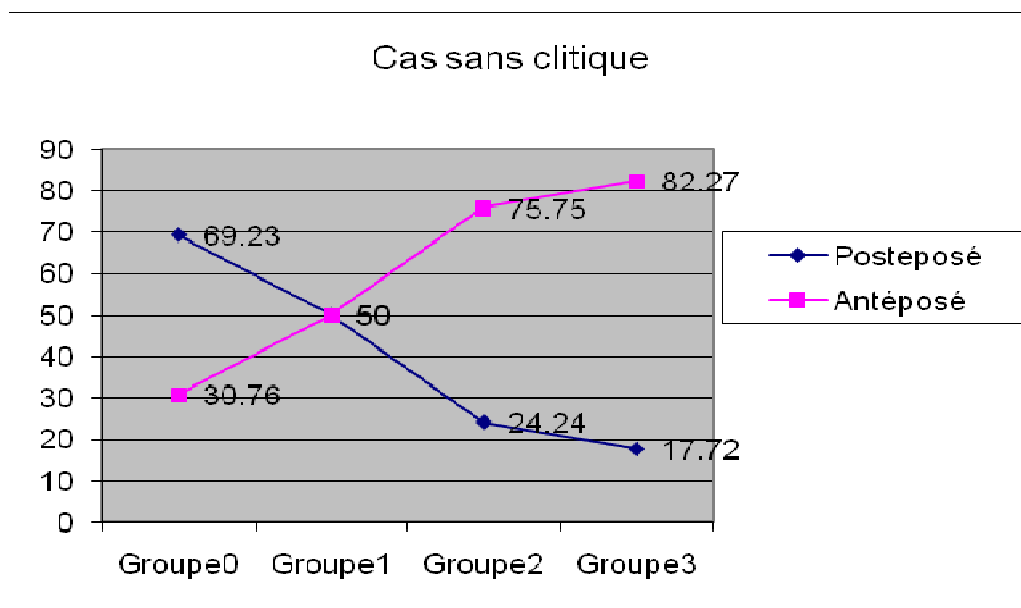
a/ syntaxe des deux marqueurs, sans clitiques

Date d'édition	Auteurs	Construction postposée	Construction antéposée
	Groupe 0	69,23%	30,76
1568	Nicolay	66,66	33,33
1580	Léry	33,33	66,66
1595	Villamont	85,71	16,66
	Groupe 1	50	50
1609	Trigaut	100	0
1611	Pyrard	100	0
1614	Abbeville	22,22	77,77
1616	Biard	28,57	71,42
1617	Mocquet	100	0
	Groupe 2	24,24	75,75
1621	Bénard	0	100
1624	Deshayes	37,5	62,5
1627	Lallemant	100	0
1628	Brèves	7,81	87,5
1631	Pacifique	0	100

1632	Le Jeune	66,66	33,33
1640	Bouton	0	100
1641	Vimont	0	100
	Groupe 3	17,72	82,27
1654	Boyer	20	80
1661	Flacourt	66,66	33,33
1664	Biet	0	100
1664	Thévenot	20	80
1668	Pallu	0	100
1676	Tavernier	0	100
1686	Chaumont	100	0
1686	Tachard	0	100
1699	Bernier	62,5	37,5
1717	ArvieuxL	0	100

Tableau récapitulatif des positionnements syntaxiques simples.

Ce qui frappe, c'est, malgré le caractère parfois erratique des idiolectes, une tendance générale à adopter l'antéposition moderne, surtout à partir du groupe Vaugelas qui semble bien la charnière. Pour réellement rendre nos chiffres pertinents, la représentation graphique semble encore la solution la plus adéquate :



*Courbes représentatives des constructions syntaxiques postposées et antéposées
simples.*

b/ Les syntaxes complexes :

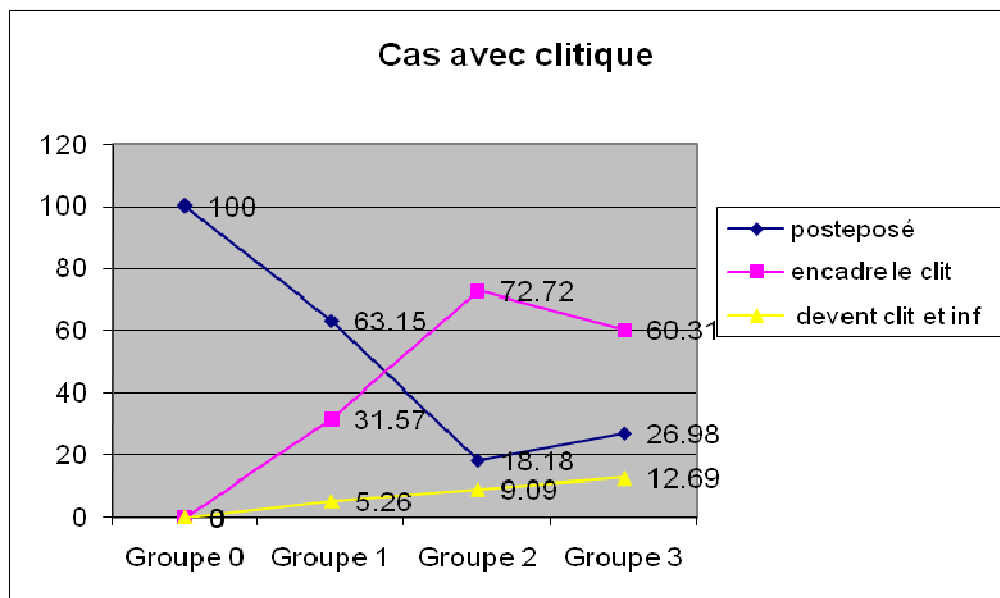
Voyons à présent ce qu'il en est des syntaxes où interfère un clitique antéposé directement à l'infinitif. Nous avons retiré un auteur lorsqu'il ne présente pas d'occurrence.

Date d'édition	Auteurs	Ne Clit Vinf Neg2 (%)	Ne Clit Neg2 Vinf (%)	Ne Neg2 Clit Vinf (%)
	Groupe 0	100	0	0
1580	Léry	100	0	0
1595	Villamont	100	0	0
	Groupe 1	63,15	31,57	5,26
1609	Trigaut	0	0	100
1611	Pyrard	100	0	0
1614	Abbeville	75	25	0
1616	Biard	0	100	0
1617	Mocquet	100	0	0
	Groupe 2	18,18	72,72	9,09
1624	Deshayes	0	100	0
1627	Lallemant	100	0	0
1628	Brèves	0	100	0
1631	Pacifique	0	100	0
1640	Bouton	100	0	0
1641	Vimont	0	66,66	33,33
	Groupe 3	26,98	60,31	12,69
1654	Boyer	0	100	0
1661	Flacourt	62,5	25	12,5
1664	Biet	16,63	77,27	9,09
1664	Thévenot	16,66	66,66	16,66
1668	Pallu	50	50	0
1676	Tavernier	25	75	0
1686	Chaumont	0	100	0

1686	Tachard	0	71,42	28,57
1699	Bernier	75	25	0
1717	Arvieux	0	0	100

Pourcentage des usages syntaxiques avec clitiques.

Dans le Groupe 0, il n'y a qu'un seul type de construction complexe utilisée, il s'agit sans surprise de celle qui est la plus archaïque. Le Groupe 1 voit l'apparition des deux autres structures. Le Groupe 2 présente une hésitation plus grande entre la construction archaïque et celle presque moderne. Enfin, le dernier groupe voit les emplois exclusifs d'un seul type de syntaxe complexe se marginaliser. En effet, ce groupe montre plutôt une hésitation et une combinaison des possibilités. C'est toutefois le patron '*ne le vouloir pas*' qui pour le XVII^e siècle semble bien s'imposer. Il s'agit en somme d'une syntaxe semblable à celle d'un verbe à un mode personnel. Mais on voit pointer nettement une syntaxe plus spécifique qui sera la nôtre. Les courbes le montrent bien :



Courbes des usages moyens des constructions syntaxiques complexes.

La courbe concernant les usages archaïques diminue constamment. Dans le même temps la construction presque moderne, soit la courbes rose, présente une augmentation constante. Nous ne pouvons pas vraiment interpréter sérieusement les légères inversions de tendances qui peuvent tenir au hasard des textes et au peu d'occurrences.

La structure identique à la langue française actuelle augmente très peu pendant le XVII^e siècle. Elle ne passe que de 0% à 12,69% en toute fin de siècle. Cependant, son augmentation est régulière, preuve qu'elle s'installe progressivement dans la langue.

Ces tendances générales, nous ne sommes pas sans le savoir, cachent des usages très contradictoires. D'où la tentation légitime de chercher si ces disparités procédaient de caractéristiques socio-linguistiques. Nous avons conscience que le maniement de celles-ci, s'agissant d'auteurs si peu connus, donc mal identifiés dans leur trajectoire, est tout à fait sujet à caution. Toutefois il fallait au moins essayer de faire fonctionner deux critères : l'origine géographique et le type d'emploi social embrassés.

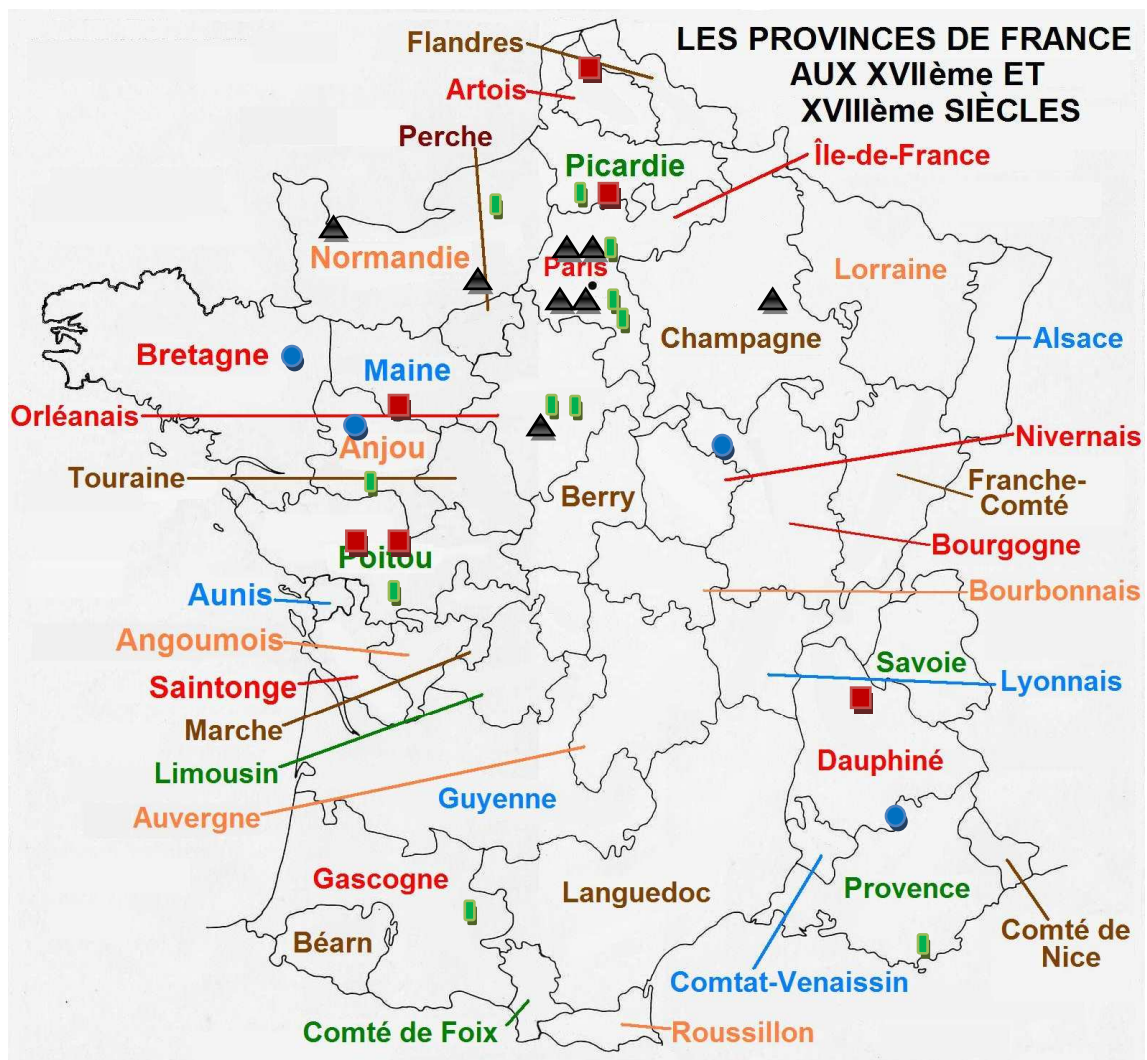
7.2. Facteur géographique

7.2.1. Répartition géographique des lieux de naissance

Nous allons, dans cette partie, nous concentrer sur l'espace, après avoir vu l'aspect temporel ou pour mieux dire générationnel. En effet, il paraît évident que le lieu où une personne acquiert et développe son langage est aussi important que l'époque concernée. Mais c'est surtout la variable Paris/Province que nous prendrons en compte car nous savons, depuis les travaux stimulants de Lodge (2004), que la capitale est le "melting pot" dialectal où, par les phénomènes de nivèlement et d'accommodation, s'élaborent, avant leur vulgarisation, les nouveaux usages. Cela dit, la biographie des auteurs ne nous permet pas toujours de savoir s'ils ont réellement vécu à Paris. Ce que nous pouvons tout au plus prendre en compte, c'est leur lieu de

naissance qui nous est plus souvent connu. Il y a donc, dans cette partie exploratoire de l'enquête socio-linguistique, des facteurs qui nous échappent et nous échapperont probablement toujours puisque nous n'arriverons sans doute jamais à reconstituer la trajectoire biographique de certains auteurs, trop obscurs pour qu'on connaisse le détail de leur existence.

Pour avoir une vue d'ensemble, nous avons commencé par faire une représentation géographique du lieu de naissance de nos auteurs sur une carte de la France en les différenciant par génération.



- = Groupe 0
- = Groupe 1
- ▲ = Groupe 1

- = Groupe 2
- = Groupe 3

Source de l'image :

http://www.lamarrebourget.ca/Images_Illustrations/CarteFrance%28originalII%29.jpg

7.2.2. Interaction avec le facteur générationnel

Seuls deux groupes générationnels contiennent suffisamment de Parisiens et de provinciaux de naissance pour faire des comparaisons probantes, nous nous pencherons plus particulièrement sur ces derniers avant de revenir aux autres.

7.2.2.1. Morphologie : l'utilisation de *ne* seul

Date d'édition	Auteurs nés en région parisienne	Auteurs nés en province	Utilisation de <i>ne</i> seul
1621	Bénard		100%
1624		Deshayes	25%
1627	Lallemant		0%
1628	Brèves		75%
1631	Pacifique		50
1632		Le Jeune	0%
1636		Brébeuf	100%
1640		Bouton	85%
1641		Vimont	20%
Groupe 2	56,25 %	46 %	

*Tableau des utilisations de *ne* seul du groupe 2 selon la localisation*

Date d'édition	Auteurs nés en région parisienne	Auteurs nés en province	Utilisation de <i>ne</i> seul
1651		Cauche	100
1654		Boyer	9,09%
1661		Flacourt	20%
1664		Biet	6,34%
1664	Thévenot		4,34
1668		Pallu	16,66
1676	Tavernier		15,38
1686	Chaumont		0%

1686		Tachard	11,76
1699		Bernier	0%
1717		Arvieux	10
Groupe 3	6,57 %	21,73 %	

Ce qu'un regard un peu appuyé sur ces deux tableaux produit, c'est une perplexité totale : en ne tenant compte que du lieu de naissance (qui n'est qu'un faible indice du lieu où s'effectue la véritable formation linguistique), l'opposition Paris/Province ne fonctionne pas comme critère susceptible d'expliquer des idiolectes plus ou moins avancés. Cette variable, pour notre corpus, peine sérieusement à élucider les aberrations individuelles. Ainsi le jeune Bénard, originaire de Paris, est-il très conservateur dans son maniement des morphèmes négatifs. Un écart de 10% sur des nombres aussi faibles n'est pas interprétable. D'autre part les idiolectes de Bénard (dont on sait la singularité) et de Cauche infléchissent à eux seuls des proportions d'une façon qui ne milite pas dans le sens de la fiabilité des résultats. Pour réduire les risques afférents à la surreprésentation d'idiolectes atypiques, nous avons effectué des pourcentages pour les deux groupes ensemble et nous trouvons 31,06% de ne seul pour les provinciaux et 34,96% pour les parisiens. L'écart est donc négligeable.

Sauf à vouloir jouer sur l'auteur réel du texte (est-ce un autre qui a écrit ce récit ou l'a-t-il révisé ?), chose invérifiable, il faut bien reconnaître que nous sommes momentanément à l'arrêt.

7.2.2.2. La syntaxe

Nous ne prendrons ici qu'une seule variable, pour une pure vérification : la proportion de la syntaxe '*ne + Vinf+ Nég 2*'

Date d'édition	Auteurs nés en région parisienne	Auteurs nés en province	Utilisation de <i>ne Vinf Neg2</i>
1621	Bénard		0%
1624		Deshayes	37,50%
1627	Lallemant		100%

1628	Brèves		12,50%
1631	Pacifique		0%
1632		Le Jeune	66,33%
1640		Bouton	0%
1641		Vimont	0%
Groupe 2	28,12 %	25,95 %	

Usage de la syntaxe ne Vinf Neg2 selon la localisation dans le Groupe 2.

Date d'édition	Auteurs nés en région parisienne	Auteurs nés en province	Utilisation de ne Vinf Neg2
1654		Boyer	20%
1661		Flacourt	66,66%
1664		Biet	0%
1664	Thévenot		20%
1668		Pallu	0%
1676	Tavernier		0%
1686	Chaumont		100%
1686		Tachard	0%
1699		Bernier	62,50%
1717		Arvieux	0%
Groupe 3	40 %	29,83 %	

Usage de la syntaxe ne Vinf Neg2 selon la localisation dans le Groupe 3.

Le moins que l'on puisse dire au regard de ces deux tableaux, c'est que la lecture en est opaque : là encore le critère du lieu de naissance n'apporte pas d'indication nette. Comme pour les deux tableaux précédents, nous avons groupé les deux générations afin d'éviter la surreprésentation de quelques cas extrêmes sur des chiffres numériquement faibles et nous obtenons alors des totaux beaucoup plus proches. Il semble bien par conséquent que l'on ne puisse rien tirer de bien probant du lieu de naissance pour expliquer la variabilité des idiolectes. Pour nécessaire qu'elle ait été, cette tentative se solde par un constat de non pertinence.

7.3. Contexte social individuel

Nous avons cherché d'autres facteurs pouvant influencer les pratiques linguistiques de nos auteurs. Nous nous sommes naturellement tournée vers leur histoire individuelle et notamment vers ce que nous pourrions qualifier de 'professions' de nos jours, que l'on appelait souvent des *états* au XVII^e siècle. Il semble tout à fait logique qu'un aspect ayant autant d'implication sur tous les éléments de la vie, tel que le niveau de richesse ou le type de fréquentation, ait aussi une incidence sur le langage. Mais nous ne savons pratiquement rien des réseaux de sociabilité. On verra qu'il reste peut-être un critère discriminatoire que nous manierons avec précaution

7.3.1. Tableau des 'états'

Nous allons commencer par rassembler les différents éléments épars sur la vie de nos auteurs dans un tableau récapitulatif qui présente les traits importants qui peuvent être dégagés de la description plus générale présente dans l'annexe. La mention 'voyageur' indique que nous ne savons pas grand-chose sur l'état civil, hormis le fait que l'intéressé n'est pas ecclésiastique

Auteurs	Date/lieu de naissance	Repères	Date d'édition
Nicolay, Nicolas de	1517	voyageur	1568
Léry, Jean de	1534	Pasteur à Belleville, reçu bourgeois de Genève	1580
Villamont, Jacques de	1558	voyageur	1595
Champlain, Samuel de	dernière moitié du seizième siècle	Militaire, géographe et hydrographe	1603
Trigaut, Nicolas	1577	Jésuite né à Douai, missionnaire	1609
Pryard, François	1570	voyageur qui a fréquenté les milieux parisiens	1611

Claude, d'Abbeville	15(65)	historien et missionnaire Capucins	1614
Biard, Pierre	1567	missionnaire et théologien appartenant à la société des Jésuites, fils de notaire	1616
Mocquet, Jean	1575	Voyageur, apothicaire du roi	1617
Bénard, Nicolas	1596	inconnu	1621
Deshayes de Courmenin, Louis	1571-1576	Attaché à la monarchie, diplomate	1624
Lallemant, Charles	1587	Famille de lieutenant de la ville de Paris, missionnaire de la Compagnie de Jésus	1627
Brèves, François Savary	1560	Noble, célèbre diplomate, conseiller d'Etat	1628
Pacifique, de Provins	1588?	missionnaire capucin	1631
Le Jeune, Paul	1592	missionnaire de la Société de Jésus	1632
Jean, de Brébeuf	1593	jésuite	1636
Bouton, Jacques	1592	théologien et missionnaire jésuite de la Compagnie de Jésus	1640
Vimont, Barthélemy	1594	missionnaire de la Compagnie de Jésus	1641
Cauche, Français	1616	Voyageur, venu d'une famille pauvre. Le récit n'est pas de lui mais de Marisot	1651
Boyer, Paul	vers 1615	Militaire, polygraphe, bien acculturé	1654
Flacourt, Étienne de	1607	Grand administrateur colonial et voyageur	1661
Biet, Antoine	vers 1620	Prêtre missionnaire	1664
Thévenot, Jean	1633	Voyageur, après des études au collège de Navarre	1664
Tavernier, Jean-Baptiste	1605	L'un des plus célèbres voyageurs du XVIIe siècle	1676
Chaumont, Alexandre	avant 1632	Cadet de famille noble, Voyageur et diplomate français qui entre dans l'ordre de Malte, est nommé lieutenant 1669, puis capitaine de vaisseau en 1671 et major de l'armée navale du Levant en 1672.	1686
Tachard, Guy	1651	missionnaire de la Compagnie de Jésus	1686
Arvieux, Laurent d'*	1635	Cadet de noblesse voyageur	1717

Pallu, François	1625	Famille de Robe, prêtre missionnaire et fondateur du séminaire des missions étrangères a Paris en 1663	1668
Bernier, François	1620	Etudes à Paris, puis Montpellier médecin et voyageur Bien introduit dans les milieux parisiens	1699

Tableau récapitulatif des repérages sociaux principaux par auteur.

7.3.2. *Limites de ce repérage social*

Tout d’abord, le premier obstacle rencontré dans l’établissement du parcours de vie des auteurs est le manque d’information et l’impossibilité de vérifier la véracité de cette dernière. Dans les dictionnaires bio-bibliographiques, il est souvent fait état de formules de doute comme « [...], *semble-t-il, avait été élevé comme page dans la maison de Henri IV, était devenu maître d’hôtel de Louis XIII et avait été nommé gouverneur de Montargis.* »¹³⁶ (DBF t.10 : 1380). En outre, pour certain auteurs, notamment pour Bénard, les informations sont rares, voire inexistantes. Dans ce cas, il est très difficile d’établir la moindre hypothèse viable.

De plus, lorsqu’il n’y a pas de doute, il est aussi possible qu’un auteur fasse partie de plusieurs groupements possibles. Par exemple, dans quel groupement mettre un prêtre noble et riche ? Dans l’idéal, nous devons avoir dans des proportions égales des représentants du Tiers-État lettrés, des nobles, et du clergé. Comme notre époque d’étude est le XVII^e siècle, le simple fait de savoir lire et écrire exclut les pauvres. Par exemple, Cauche est présenté comme pauvre a été en fait écrit par un autre.

Nous nous trouvons donc avec des descripteurs hétérogènes dont il est difficile de tirer des classes cohérentes : voyageur, géographe, ou diplomate recouvrent des réalités différentes. La présence importante du clergé qui concerne la moitié des auteurs nous a amené à nous poser la question de savoir s’il y avait une différence de pratique selon

¹³⁶ L’extrait de la biographie de Deshayes. Cf. Annexe II.

que l'on était ecclésiastique ou pas, avec l'hypothèse que les ecclésiastiques ont une acculturation à l'écrit plus importante, même si elle s'exerce essentiellement en latin.

Cela dit, même si les ecclésiastiques constituent un type d'activité à part, présentant une certaine homogénéité, cela cache en réalité des différences très considérables. Ainsi les chanoines, prêtres de paroisse menant une vie commune moins strictement réglée sont-ils différents, dans leur formations intellectuelle, de cloîtrés comme les Capucins ou de religieux à très longue formation intellectuelle comme les prêtres de la Compagnie de Jésus. Le rôle de ces derniers était principalement tourné vers l'enseignement et la formation de missionnaires. Les Jésuites se répandent en Extrême-Orient, dans les Amériques, au Japon dès 1542, en Chine dès 1582. Ils font même construire une Maison Professe à Paris pour y accueillir des scientifiques, notamment des théologiens. C'était le vœu de leur fondateur, Ignace de Loyola, que les Jésuites aient un bon niveau de culture générale. C'est ainsi que vers la fin du XVIII^e siècle ils avaient construit près de 650 collèges dans toute l'Europe. Enfin nous avons conscience que la formation d'un pasteur comme Jean de Léry est encore fort différente des prêtres de l'Eglise catholique romaine.

Nous avons donc voulu vérifier si la variable générale ecclésiastique/civil pouvait avoir une certaine validité dans l'explication de la grande variété des idiolectes. Cette opposition, nous en avons parfaitement conscience, n'est pas pleinement satisfaisante car la formation des ecclésiastiques se fait essentiellement en latin et on peut se demander à bon droit si cette acculturation est de nature à influencer sur le comportement linguistique des clercs en français. Notre tentative est donc essentiellement heuristique. Ces précisions étant données, nous pouvons passer à l'analyse proprement dite, toujours en gardant le même découpage générationnel.

7.3.3. Contexte social individuel et répercussions sur le langage

7.3.3.1. Morphologie

Comme dans les précédentes analyses, nous allons détailler génération par génération, mais cette fois-ci en distinguant d'un côté les ecclésiastiques et de l'autre les civils.

Tout d'abord, pour la génération 0, nous n'avons que 3 auteurs, dont un seul religieux. Nous obtenons une moyenne de 80% d'utilisation de *ne* seul pour les religieux et 59,52% pour les autres. Ces chiffres ne sont pas très parlants par manque d'occurrences.

La génération 1 compte plus de textes, également répartis entre ecclésiastiques et civils. Après avoir calculé les moyennes, nous obtenons 59,69% pour les religieux et 81,31% pour les autres. Cependant le groupement n'est pas encore très étendu.

Nous pouvons supposer que ces résultats ne sont pas très fiables à cause du trop petit nombre de textes. Pour remédier à ce problème, nous avons créé le macro-groupe 0 + 1 :

Date d'édition	Auteurs ecclésiastiques	Auteurs non ecclésiastiques	Utilisation de <i>ne</i> seul
1568		Nicolay	100%
1580	Léry		80%
1595		Villamont	78,57%
1603		Champlain	0%
1609	Trigaut		100%
1611		Pyrard	85,71%
1614	Abbeville		70%
1616	Biard		9,09%
1617		Mocquet	76,92%
Groupe 0-1	64,77 %	68,24 %	

Tableau des usages de *ne* seul chez les religieux du Groupe 0-1.

Date d'édition	Auteurs ecclésiastiques	Auteurs non ecclésiastiques	Utilisation de <i>ne</i> seul
1621		Bénard	100%
1624		Deshayes	12,50%
1627	Lallemant		0%
1628		Brèves	70,58%
1631	Pacifique		0%
1632	Le Jeune		0%
1636	Brébeuf		100%
1640	Bouton		50%
1641	Vimont		25%
Groupe 2	29,16 %	61,02 %	

Tableau des usages de *ne* seul pour le Groupe 2.

Date d'édition	Auteurs ecclésiastiques	Auteurs non ecclésiastiques	Utilisation de <i>ne</i> seul
1651		Cauche	0%
1654		Boyer	0%
1661		Flacourt	33,33%
1664	Biet		3,12%
1664		Thévenot	0%
1668	Pallu		0%
1676		Tavernier	0%
1686		Chaumont	0%
1686	Tachard		6,66%
1699		Bernier	0%
1717		Arvieux	0%
Groupe 3	3,26 %	4,76 %	

Tableau des usages de *ne* seul pour le Groupe 3.

Ces pourcentages, là encore, sont éloquentes : ni pour le Groupe 0+1 ni pour le Groupe 3 la variable 'ecclésiastique/civil' ne permet de comprendre la diversité des idiolectes. Dans le Groupe 2, le cas de Bénard, dont on sait le caractère singulier et extrême, fausse les chiffres des non-ecclésiastiques, déjà peu nombreux. Trois Jésuites en revanche ont une pratique linguistique sans *ne* seul. Il semble donc que, jusqu'à preuve du contraire, on ne puisse pas vraiment apporter à la variété des pratiques langagières des explications sociales, du moins avec cet instrument de classement dont

nous convenons qu'il ne nous dit pas grand-chose sur le lieu d'apprentissage linguistique du sujet.

Tous ces premiers résultats ne sont valables que pour la morphologie, il nous faut comme à notre habitude les vérifier pour l'aspect syntaxique.

7.3.3.2. Syntaxe

a/ Syntaxe simple

Date d'édition	Auteurs ecclésiastiques	Auteurs non ecclésiastiques	Utilisation de <i>ne Vinf Neg2</i>
1568		Nicolay	66,66%
1580	Léry		33,33%
1595		Villamont	85,71%
1609	Trigaut		100%
1611		Pyrard	100%
1614	Abbeville		22,22%
1616	Biard		28,57%
1617		Mocquet	100%
Groupe 0-1	46,03 %	88,09 %	

Tableau des usages de *ne Vinf Neg2* chez les religieux du Groupe 0-1.

Date d'édition	Auteurs ecclésiastiques	Auteurs non ecclésiastiques	Utilisation de <i>ne Vinf Neg2</i>
1621		Bénard	0%
1624		Deshayes	37,50%
1627	Lallemant		100%
1628		Brèves	12,50%
1631	Pacifique		0%
1632	Le Jeune		66,33%
1640	Bouton		0%
1641	Vimont		0%
Groupe 2	33,26 %	16,66 %	

Tableau des usages de *ne Vinf Neg2* chez les religieux du Groupe 2.

Date d'édition	Auteurs ecclésiastiques	Auteurs non ecclésiastiques	Utilisation de <i>ne Vinf Neg2</i>
----------------	-------------------------	-----------------------------	------------------------------------

1654		Boyer	20%
1661		Flacourt	66,66%
1664	Biet		0%
1664		Thévenot	20%
1668	Pallu		0%
1676		Tavernier	0%
1686		Chaumont	100%
1686	Tachard		0%
1699		Bernier	62,50%
1717		Arvieux	0%
Groupe 3	0%	17,72%	

Tableau des usages de *ne Vinf Neg2* chez les religieux du Groupe 3.

b/ Syntaxe complexe

Contre expertise : synopse entre provenance géographique et état sur la syntaxe complexe des clitiques et de la négation.

Date édit	parisiens	Non parisiens	ne Clit Vinf Neg 2	religieux	non religieux	ne Clit Neg2 Vinf	religieux	non religieux	ne Neg2 Clit Vinf
1624		Deshayes	0%		Deshayes	100%		Deshayes	0%
1627	Lallemant		100%	Lallemant		0%	Lallemant		0%
1628	Brèves		0%	Brèves		100%	Brèves		0%
1631	Pacifique		0%	Pacifique		100%	Pacifique		0%
1640		Bouton	100%		Bouton	0%		Bouton	0%
1641		Vimont	0%		Vimont	66,66%		Vimont	33,33%
G2	33,33%	33,33%		66,66%	55,55%		0%	11,11%	

Usage de la syntaxe avec clitique selon la localisation dans le Groupe 2.

Date édit	parisiens	Non parisiens	ne Clit Vinf Neg2	religieux	non religieux	ne Clit Neg2 Vinf	religieux	non religieux	ne Neg2 Clit Vinf
1654		Boyer	0%		Boyer	100%		Boyer	0%
1661		Flacourt	62,50 %		Flacourt	25%		Flacourt	12,58 %
1664		Biet	13,63 %		Biet	77,27 %		Biet	9,09 %
1664	Thévenot		16,66 %	Thévenot		66,66 %	Thévenot		16,66 %
1668		Pallu	50%		Pallu	50%		Pallu	0%
1676	Tavernier		25%	Tavernier		75%	Tavernier		0%
1686	Chaumont		0%	Chaumont		100%	Chaumont		0%
1686		Tachard	0%		Tachard	71,42 %		Tachard	28,57 %
1699		Bernier	75%		Bernier	25%		Bernier	0%
1717		Arvieux	0%		Arvieux	0%		Arvieux	100%
G 3	13,88%	28,73%		80,55%	49,81%		5,55%	21,46 %	

Usage de la syntaxe avec clitique selon la localisation dans le Groupe 3.

Force est de constater qu'en prenant des locuteurs ayant la même situation au regard des deux critères sociolinguistiques que nous avons employé, il semble impossible de découvrir des configurations vraiment probantes. Il semble bien que ces grilles interprétatives ne soient pas les bonnes ou encore qu'elles ne soient pas assez précises. Comme le dit William Labov, le défi du diachronicien consiste à faire le meilleur usage possible de mauvaises données. À ce stade de l'enquête, il semble bien que nos grilles explicatives ne soient pas assez fines ni assez puissantes pour expliquer les disparités idiolectales.

7.3.4. Etude des auteurs d’Eglise et de leurs ordres

Dans notre analyse globale, nous avons regroupé indifféremment les ecclésiastiques. Cependant, comme nous l’avons dit en tout début de partie, il existe d’importantes différences entre les ordres religieux. Il nous apparaît donc intéressant de les comparer dans la génération où cela est possible. La comparaison la plus intéressante se situe entre les Jésuites plutôt riches et les Capucins ayant fait vœux de pauvreté. En effet, les Capucins étant des moines mendiants, on peut penser légitimement que leurs niveaux de langue cesse d’augmenter à leurs sortie de séminaire, les riches et les nobles n’aimant pas se mêler aux pauvres. Tout d’abord, nous avons remarqué une grande présence de l’ordre des Jésuites tout au long du siècle ce qui se justifie par la grande vigueur missionnaire de cette ordre dans cette époque. Nous avons donc pensé que nous pourrions comparer les Jésuites dans chaque génération avec les autres groupements présents dans cette même génération.

7.3.4.1. Morphologie

Date d’édition	Auteurs Jésuites	Autres religieux	Utilisation de <i>ne</i> seul
1609	Trigaut		100%
1614		Abbeville	70%
1616	Biard		9,09%
Groupe 1	54,95%	70%	
1631		Pacifique	0%
1636	Brébeuf		100
1640	Bouton		50%
Groupe 2	75%	0%	
1668		Pallu	0%
1686	Tachard		6,66%
Groupe 3	6,66%	0%	

Tableau comparatif des religieux entre eux de l’utilisation de *ne* seul.

Une première remarque s'impose, si les Jésuites sont souvent plusieurs par génération, les autres ordres ne sont représentés que par un seul autre par génération quand ils sont présents. Ce point doit être gardé présent à l'esprit car il signifie que la moyenne obtenue dépend de la particulière du texte.

Pour la première génération, nous remarquons que les Jésuites sont plus en avance que le Capucin, ce qui est normal puisque ce dernier ordre est plus proche des pauvres et donc nous pouvons supposer qu'ils sont moins à la pointe de l'avancement grammatical. Cependant, dans la génération 2, l'unique Capucin est bien plus avancé que la moyenne des Jésuites. Ceci est très étonnant, puisqu'il est entré dans l'ordre des frères mineurs, donc proche des pauvres. En outre, il a quitté la France à 10 ans avant de publier son livre. Nous pouvons penser que ces éléments sont plutôt favorables à un archaïsme plutôt qu'à un modernisme. Enfin, la dernière génération voit encore le représentant des ordres non jésuites encore plus avancé que ces derniers. Cependant, les chanoines étaient majoritairement composés de bourgeois, nous pouvons les mettre dans la catégorie des riches, ce qui est confirmé par le fait qu'il est fils d'avocat. Son statut de riche le place donc dans la catégorie des gens probablement très éduqués. Au vu de ce comparatif, les Jésuites ne semblent pas si avancés que cela en comparaison des autres ordres religieux. En effet nous avons vu que certains Jésuites étaient clairement archaïques.

Il manque encore à notre analyse pour qu'elle soit complète sur les religieux une partie consacrée à l'utilisation de *ne pas* en comparant leur ordre religieux.

Date d'édition	Auteurs Jésuites	Auteurs religieux	Utilisation de <i>ne pas</i>
1614		Abbeville	80%
1616	Biard		25%
Groupe 1	25%	80%	
1631		Pacifique	0%
1636	Brébeuf		0%
1640	Bouton		100%
Groupe 2	50%	0%	
1668		Pallu	60%

1686	Tachard		60%
Groupe 3	60%	60%	60%

Tableau récapitulatif des usages de religieux entre de ne pas.

Nous remarquons étrangement que pour le Groupe 1 l'unique Capucin semble plus avancé que le Jésuite. Cependant, il faut nuancer notre propos, puisqu'il peut très bien s'agir de deux textes particuliers. Pour le groupement 2, la tendance s'inverse, puisque le Capucin de ce groupe n'utilise aucun *ne pas*. En fin dans le Groupe 3 le Chanoine utilise la même proportion la structure moderne que le Jésuite. Ces résultats ne sont pas concluants par manque de textes pour créer une moyenne qui permettait d'atténuer les particularités des textes.

7.3.4.2. Syntaxe

Date d'édition	Auteurs Jésuites	Auteurs religieux	Utilisation de <i>ne Vinf Neg2</i>
1609	Trigaut		100%
1614		Abbeville	22,22%
1616	Biard		28,57%
Groupe 1	64,28%	22,22%	
1627	Lallemant		100%
1631		Pacifique	0%
1640	Bouton		0%
Groupe 2	50%	0%	
1668		Pallu	0%
1686	Tachard		0%
Groupe 3	0%	0%	

Tableaux des utilisations de la syntaxe *ne Vinf Neg2* chez les différents religieux.

Date d'édition	Auteurs Jésuites	Auteurs religieux x	Ne Clit Vinf Neg2	Auteurs Jésuites	Auteurs religieux x	Ne Clit Neg2 Vinf	Auteurs Jésuites	Auteurs religieux x	Ne Neg2 Clit Vinf
----------------	------------------	------------------------	-------------------	------------------	------------------------	-------------------	------------------	------------------------	-------------------

1609	Trigaut		0%	Trigaut		0%	Trigaut		100%
1614		Abbevill e	75%		Abbevi lle	25%		Abbevi lle	0%
1616	Biard		0%	Biard		100%	Biard		
Groupe 1	0%	75%		50%	25%		50%	0%	
1627	Lallema nt		100%	Lallema nt		0%	Lallem ant		0%
1631		Pacifiqu e	0%		Pacifiq ue	100%		Pacifiq ue	0%
1640	Bouton		100%	Bouton		0%	Bouton		0%
Groupe 2	100%	0%		0%	100%		0%	0%	
1668		Pallu	50%		Pallu	50%		Pallu	0%
1686	Tachard		0%	Tachard		71,42 %	Tachar d		28,57 %
Groupe 3	0%	50%		55,55%	50%		28,57 %	0%	

Tableaux des utilisations de la syntaxe avec clitique chez les différents religieux.

Autant le critère des générations nous a permis d'apporter plus d'intelligibilité à nos données, autant les autres descripteurs pré-sociologiques que nous avons essayé de mettre en œuvre semblent ne pas rendre compte des fluctuations inter-idiolectales à l'intérieur d'une génération d'écrivains. Il faudrait un maillage social beaucoup plus fin. Ce qu'on peut malgré tout signaler, c'est que la langue de nos voyageurs est, par rapport à l'usage d'un d'Urfé, qui écrit pour un public de mondains, notamment de femmes, plus lentes à entrer dans le nouveau diasystème de la négation. Le genre y est sans doute pour quelque chose, il génère une écriture moins subtile que les romans à la mode. Mais dans le détail, la perplexité demeure. Il faudrait donc corrélérer les pratiques langagières de la négation avec d'autres variables pour voir se dessiner un paysage variationnel intra-idiolectal plus complexe d'une part, et mettre ce tableau de bord en relation avec des indicateurs de proximité sociale beaucoup plus fins. Les pratiques langagières parisiennes, à cette époque, varient considérablement selon qu'on est un robin versé exclusivement dans la jurisprudence ou qu'on fréquente des cercles qui, de

proche en proche, ont contact avec la Cour et les salons où se joue une partie du dialecte dominant.

C'est ce que cette partie n'a pu réaliser, principalement parce que l'enquête sociologique, s'agissant d'une pléiade d'écrivains s'échelonnant sur plus de 100 ans, serait une thèse à elle seule. À supposer même qu'on y consacre tout son temps, il n'est pas dit que les données historico-biographiques recueillies soient d'une fiabilité et d'une finesse telle que l'on puisse, selon les modèles sociolinguistiques actuellement en vigueur, situer l'auteur dans le microcosme social où il se trouve.

Il faudrait donc une enquête beaucoup plus fouillée sur le plan sociologique pour réussir, dans certains cas, à corréler des pratiques langagières et des appartenances sociales détaillées. Enfin, et surtout, il faudrait élucider de façon beaucoup plus certaine si la langue qui nous est présentée dans ces récits est bien de l'auteur ou d'un autre. Dans certains cas, nous avons pu le savoir mais il reste des marges d'hésitation sérieuses pour certains autres.

CONCLUSION GÉNÉRALE



A langue n'est pas un objet isolé. Il faut, pour en comprendre la complexité, l'analyser avec son contexte élargi qui donne une partie des clefs de sa spécificité ainsi que des éléments de réponse quant aux causes de son évolution particulière. Nous avons donc mieux compris le pourquoi de l'évolution de l'infinitif qui se trouve pris dans un mouvement plus global. Cependant cet élément particulier que représente ce mode du verbe subit des tensions qui lui sont propres et qui font toute son originalité.

En effet, la négation de l'infinitif semble, à partir du moyen-français, s'aligner morphologiquement sur le système du verbe conjugué dont les marqueurs, qui ne sont pas présents dès le début dans les structures infinitives dépendantes, coexistent depuis lors avec l'emploi négatif ordinaire de l'infinitif, *non*. Après quelques siècles de concurrence, la diminution, puis la disparition de ce dernier au XVII^e siècle marque à nouveau, pour la morphologie de la négation de l'infinitif, une nouvelle page historique. Effectivement, cette piste du changement morphologique de la négation pourrait être un indicateur intéressant qui permettrait d'avoir une vision différente et nouvelle sur l'évolution de l'infinitif français : sa négation primitive par *non* dans un contexte où l'infinitif régit des compléments essentiels typiquement verbaux comme dans l'énoncé a. ci-dessous, serait-elle l'indice d'une orientation plus nominale de l'infinitif, en attendant que le relais définitif par *ne* n'infléchisse l'infinitif dans un sens encore plus verbal comme l'énoncé b. nous le montre ?

a. Grant corage nos vint de **non** revenir en la cité. (Troie en Prose, 144, 22)
(Moignet 1973 : 275)

b. Je (l')ai fait...pour **ne** tomber en des répétitions. (Malh., I, 464.) (Haase 1965 : 251)

En français classique le fait que *ne* et *ne + X* s'impose pour la négation du verbe à l'infinitif aux dépens de *non* explique que l'évolution de l'infinitif prend un vrai tournant en s'approchant d'autant plus d'un statut verbal. Cela reflète parfaitement

l'explication de Moignet (1965 : 64) concernant cette « *extension* » de *ne qui est destinée* « *aux formes nominales du verbe, infinitif et forme en -ant, qui à mesure qu'on avance dans l'histoire du français, s'éloignent de plus en plus du système du nom et s'intègrent de plus en plus étroitement au système du verbe, en conformant leur système à celui des modes personnels [...]* ». Donc, à partir du XVII^e siècle, avec la disparition de *non*, le système de la négation du verbe à l'infinitif suit définitivement et formellement les traces du verbe au mode personnel, d'où proviendra la généralisation de la double négation plus tard pour la langue d'aujourd'hui.

Morphologiquement, le XVII^e siècle est donc un siècle déterminant qui transforme l'infinitif du statut de substantif à celui de verbe, comme le prouve son changement de morphème. En outre, en plus de la disparition de *non*, puis de *ne* seul, nous remarquons que l'infinitif prend, petit à petit, les mêmes morphèmes que le prédicat. En effet, il peut être nié par *pas*, *point*, mais aussi des morphèmes comme *jamais* ou *rien*.

Cependant, l'apparition de la double négation dans ce mode pendant cette même période rend son statut réel instable. En effet, si dans la première partie du siècle, le statut verbal de l'infinitif nouvellement acquis n'est pas remis en question syntaxiquement puisqu'il prend majoritairement la même construction que le verbe prédicat, il n'en va pas de même dans tout le siècle. Nous avons remarqué un glissement progressif de la structure purement verbale *ne Vinf neg2* vers une construction qui peut apparaître comme non verbale *ne neg2 Vinf*. Nous pouvons voir dans ce changement de position effectif un indice d'ambivalence. Cependant, il serait peut-être un peu prématuré de considérer cette période comme automatiquement synonyme d'un retour à une forme clairement nominale. En effet, en regardant le positionnement des clitiques nous observons que la position moderne *ne Neg2 clit Vinf* n'est pas clairement adoptée au XVII^e siècle même si c'est dans ce siècle qu'elle commence réellement à être utilisée de façon moins exceptionnelle. Le passage de la position *ne clit Vinf neg2*, à *ne clit neg 2 Vinf* pour enfin arriver à *ne neg2 clit Vinf* nous indique au contraire une certaine résistance syntaxique et donc un retour à un statut nominal plutôt incertain. Nous pouvons penser que ce refus du statut nominal

syntaxique est dû à une trop profonde verbalisation morphologique. La productivité substantive de l'infinitif se restreint considérablement au XVII^e siècle et le comportement de la négation, de plus en plus verbale, va dans ce sens.

Cependant, des indices de ce rapport conflictuel avec le statut purement verbal syntaxique se retrouvent dans la construction particulière de verbes comme ceux que nous avons classés comme verbes avec réaction infinitive. En effet, pour cette catégorie, même de nos jours, l'hésitation entre ambivalence et pure verbalité existe :

- ne pouvoir pas faire
- ne pas pouvoir faire

Nous pouvons voir dans la coexistence de ces deux formes une survivance du passé de l'infinitif qui a pu arriver jusqu'au français moderne grâce à l'évolution lente de ces verbes particuliers comme nous l'avons vu déjà pour le XVII^e siècle.

Cependant, l'infinitif ne fait pas que copier le verbe prédicat. Notre analyse a mis en lumière son emploi spécifique de *sans*. En effet, il est dommage que cette relation n'ait pas fait l'objet de davantage de recherches, car c'est bien dans ces emplois spécifiques que se cachent des indices, ou des confirmations, sur la vraie nature de l'infinitif. Nous avons souligné l'omniprésence de *sans* pour nier l'infinitif. Il est d'ailleurs curieux que, bien que ce morphème ne puisse être employé avec un prédicat, il existe, dans son emploi avec l'infinitif dans la langue classique comme dans la langue actuelle, des structures qui se rapprochent de celles du verbe conjugué.

- sans manger rien
- sans rien manger

Donc même en utilisant un morphème réservé au nom, l'infinitif arrive à combiner en sus une structure purement verbale. Cependant, nous avons remarqué que avec le morphème *sans* la syntaxe est très majoritairement celle associée au nom, c'est-à-dire une construction antéposée.

L'infinitif serait donc un cas particulier, plus tout à fait un prédicat mais pas vraiment un substantif. Il oscillerait entre ces deux genres sans réellement opter pour l'un ou pour l'autre. Cette particularité viendrait du fait que des règles propres au nom et au verbe lui sont appliquées à la fois, métaphoriquement nous pouvons dire que l'ambivalence du statut de l'infinitif nous amène à imaginer un jeu de tir à la corde entre le verbe et le nom. Ainsi, comme pour le nom, la négation est principalement placée devant, mais, comme pour le verbe, elle est principalement double. Les exceptions que nous avons trouvées, et que les locuteurs désireux d'apprendre le français découvriront, proviennent de situations où l'infinitif doit être nettement caractérisé.

Ainsi, dans les situations où il est clairement plus verbal, comme avec l'utilisation d'un auxiliaire, qui le font ressembler à un temps composé ou lorsque qu'un verbe *avec rection infinitive* est utilisé qui, avec son poids sémantique, opère une sorte d'amalgame entre *je ne peux pas faire* et *ne pouvoir pas faire*, le fragile équilibre entre règle morphologique verbale et syntaxe nominale est rompu, et les deux structures cohabitent : celle qui relève de la pratique morphologique verbale et de la syntaxe nominale et celle qui dépend de la règle morphologique verbale et de la syntaxe verbale.

Cette ambivalence qui n'apparaît que dans des cas particuliers pour les constructions en *ne neg2* est aussi vue pour l'utilisation en *sans Neg2*. En effet, avec un morphème plus nominal, la syntaxe devient elle aussi clairement plus nominale. Nous avons d'ailleurs constaté que la cohabitation entre le morphème nominal *sans* et la syntaxe verbale était très rare, voire exceptionnelle. Elle est d'ailleurs très légèrement plus présente quand on y adjoint un élément plus verbal comme l'utilisation d'un auxiliaire ou d'un verbe à dépendance. Donc il suffit qu'un élément, verbal ou nominal, soit ajouté à l'infinitif pour le faire pencher vers un statut ou un autre.

Toutes ces conclusions nous permettent d'entrevoir une réponse à notre première problématique quant à la place de l'infinitif au sein du système de la langue française. Son statut ambivalent ne permet pas de le classer de façon optimale dans la catégorie des verbes à côté des modes, et encore moins dans celle des noms. Il ne fait pas partie des exceptions d'un groupe plus large, les mécaniques de son fonctionnement, mis en

lumière grâce à l'étude de sa négation, sont bien trop différentes de celles des modes de verbes, mais elles ont leurs explications et leur cohérence propre. Il serait donc plus judicieux d'en faire une catégorie à part, distincte des modes du verbe, ce qui aurait l'avantage de pouvoir nous permettre d'en présenter les règles générales non plus comme des exceptions au sein des verbes conjugués, mais comme de nouvelles règles. Ainsi les exceptions des verbes à l'infinitif ne seraient plus des « exceptions d'exception » comme les étudiants qui apprennent la langue française l'entendent bien trop souvent. Ce classement à part rendrait parfaitement compte du statut très particulier de l'infinitif et permettrait, en le faisant plus ressortir dans les grammaires, de rendre justice à sa singularité.

Cependant, toutes nos conclusions ne se fondent que sur l'étude d'un corpus précis. Bien qu'il soit relativement étendu avec ces 29 textes, nous ne pouvons exclure le fait que certains soient probablement exceptionnels et non représentatifs. Il faudrait sans doute vérifier nos conclusions sur un autre corpus tout aussi large, si ce n'est plus. D'autre part, il serait intéressant de confronter nos conclusions avec celles obtenues à partir d'autres genres littéraires, comme d'autres types de romans ou encore le théâtre pour son rapport à l'oralité, afin de voir si les particularités inhérentes à un genre littéraire comme le roman de voyage ne faussent pas les résultats ou si ces derniers sont généralisables à l'ensemble des écrits du XVII^e siècle.

Qu'il nous soit permis enfin de conclure sur une remarque générale : on tend à parler de *français pré-classique* pour une partie de notre période. Cette appellation rétrospective présente à tort cet état de langue comme les enfances turbulentes du classicisme. De notre point de vue, il est beaucoup plus juste d'y voir les dernières décennies du moyen français, puisque la négation de l'infinitif rejoint ici un nombre important de variables morphologiques et syntaxiques qui connaissent vers 1630 un net infléchissement quantitatif. Le français moderne, en somme, commencerait plus légitimement vers 1630, avec sa sous-périodisation classique.

BIBLIOGRAPHIE

• Corpus d'étude

Abbeville, Claude d'. 1614. Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines. Paris : F. Huby.

Arvieux, Laurent d'. 1717. Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Émir... Paris : A. Cailleau.

Bénard, Nicolas. 1621. Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S. Paris : D. Moreau.

Bernier, François. 1699. Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc. Amsterdam.

Biard, Pierre. 1616. Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans. Lyon : L. Muguet.

Biet, Antoine. 1664. Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652. Paris : F. Clouzier.

Bouton, Jacques. 1640. Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique. Paris : S. Cramoisy.

- Boyer, Paul. 1654. Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer. Paris : P. Rocolet.
- Brébeuf, Jean de. 1636. Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635, Enuoyée à Kebec au Pere le Jeune, par le Pere Brebeuf. Paris : S. Cramoisy.
- Brèves, François de. 1628. Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger. Paris : N. Gasse.
- Cauche, François. 1651. Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar. Paris : A. Courbé.
- Champlain, Samuel de. 1603. Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois. Paris : Cl. de Monstr'oeil.
- Chaumont, Alexandre. 1686. Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam. Paris : A. Senbuze et D. Horthemels.
- Des Hayes, Louis. 1624. Voiage de Levant fait en l'année 1621 par le Sr. D.C. Paris : A. Taupinart.
- Flacourt, Etienne de. 1661. Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657... Paris : N. Oudon – G. Clouzier.
- Lallemant, Charles. 1627. Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frere, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages. Paris : J. Boucher.
- Le Jeune, Paul. 1632. Brieve relation dv voyage de la Nouvelle France, fait au mois d'Auril dernier par le P. Paul le Jeune de la Compagnie de Iesvs, Enuoyée au R.P.

- Barthelemy Iacquetin Prouincial de la mesme Compagnie en la Prouince de France. Paris : S. Cramoisy.
- Léry, Jean de. 1580. Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique. Genève : A. Chuppin.
- Mocquet, Jean. 1617. Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales. Paris : J. de Heuqueville.
- Nicolay, Nicolas de. 1568. Les quatre premiers livres des Navigations et Peregrinations orientales. Lyon : G. Roville, 1568. Anvers : G. Silvius.
- Pacifique de Provins, René. 1631. Relation du voyage de Perse. Paris : N. et J. de la Coste.
- Pallu, François. 1668. Relation abrégée des missions et des voyages des evesques françois, envoyez aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam. Par Messire François Pallu, evesque d'Heliopolis. Paris : D. Bechet.
- Pyrard, François. 1611. Discours du voyage des françois aux Indes orientales. Paris : D. Le Clerc.
- Tachard, Guy. 1686. Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine. Paris : A. Seneuze et D. Horthemels.
- Tavernier, Jean-Baptiste. 1676. Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir... Paris : G. Clouzier et C. Barbin.
- Thévenot, Jean. 1664. Relation d'un voyage fait au Levant. Paris : L. Bilaine.
- Trigaut, Nicolas. 1609. Coppie de la lettre du R.P. Nicolas Trigaut Dovysien de la Copag. de Jesus. Escrite au R.P. François Fleuron... dattée de Goa en l'Inde Orientale, la veille de Noël 1607. Paris : Cl. Chappelet.

Villamont, Jacques de. 1595. Les voyages du Seigneur de Villamont. Paris : C. de Monstr'oeil et J. Richer.

Vimont, Barthélemy. 1641. Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640. Paris : S. Cramoisy.

• **Ouvrages et articles sur le récit de voyage**

Adam, Jean-Michel. 1984 *Le Récit*. Paris : Presses universitaires de France.

Adam, Jean-Michel. 1994. *Le texte narratif : traité d'analyse pragmatique et textuelle*, Paris : Nathan, 1985 (nouv. éd. rev. et complétée)

Bommier-Pincemin, Bénédicte. 1999. Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative, pp.26-36 *in Corpus et traitement automatique des langues : pour une réflexion méthodologique*, A. Condamines et al. (éd.) Cargèse, Actes de l'atelier thématique TALN.

Dalbera, Jean-Philippe. 2002. Le corpus entre données, analyse et théorie. *Corpus*, N°1, p.89-105.

Gannier, Odile. 2001. *La littérature de voyage*. Paris : Edition Ellipses, coll. Thèmes et études.

Jaton, Anne-Marie ; Bouvier Nicolas. 2003. *Parole du monde, du secret et de l'ambre*. Presses Polytechniques Romandes.

Lefillastre, Agnès. 2000. Le récit de voyage : par monts et par mots. *TDC*, N°794, pp.03-37.

- Liu, Yu-Chang. 1999. Du français classique au français contemporain : permanence et évolution dans la systématique des temps verbaux de l'indicatif. Le cas de la littérature épistolaire. Thèse de doctorat. L'Université de Limoges.
- Mellet, Sylvie. 2002. Corpus et recherches linguistiques : Introduction. *Corpus*, N°1, pp.05-13.
- Rastier, François. 2005. Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. p. 31-45, *in La linguistique de Corpus, Rennes, Presses Universitaires de Rennes*. Geoffrey Williams (éd.). Le texte est issu d'une conférence aux deuxièmes Journées de Linguistique de Corpus, Lorient, septembre 2002. [En ligne sur *Texto* (http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html)]
- Roudant, Jean. article Récit de voyage, *in Encyclopédia Universalis*. Paris : 2002.

• **Ouvrages et articles linguistiques et grammaticaux critiques**

- Akin, Salih. 2004. Le fonctionnement méditatif de la préposition *sans*, pp.207-216 *in La médiation : marquages en langue et en discours*, Actes du Colloque international. Publications de l'Université de Rouen.
- Andrieux-Reix, Nelly ; Croizy-Naquet, Catherine et *al.* 2000. *Petit traité de langue française médiévale*. Paris : Puf.
- Anglade, Joseph. 1965. *Grammaire élémentaire de l'ancien français*. Paris : Armand Colin, Coll. U.
- Arrivé, Michel ; Gadet, Françoise ; Galmiche, Michel. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Librairie Flammarion.

- Ashby, William J. 1976. The loss of the negative particle *ne* in Parisian French. *Language*, vol. 57, p.674-687.
- Attal, Pierre et Muller, Claude. 1984. Deux niveaux de négation. *Langue française*, N.62, pp. 4-11.
- Attal, Pierre. 1971. Négation de phrase et négation de constituant. *Langue française*, N.12, pp. 98-111.
- Attal, Pierre. 1979. Négation et quantificateurs. Thèse de doctorat. Université de Paris VIII.
- Attal, Pierre. 1994. La négation. Actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 Novembre 1992 Centre de Recherches Linguistiques (CRL), Université Paris X-Nanterre.
- Attal, Pierre. 2002. L'infinif et la négation, pp.63-74 in *Le signe et la lettre : en hommage à Michel Arrivé*. Textes réunis par Jacques Anis, André Eskénazi et Jean-François Jeandillou. Paris : L'Harmattan.
- Ayres-Bennett, Wendy. 2007. Vaugelas's Literary Sources : Anciens, Modernes and Demi-Modernes. *Zeitschrift für französische Sprache und Literature*. pp.225-238.
- Ayres-Bennett, Wendy. 1994. Negative evidence : Or another look at the non-use of negative *ne* in seventeenth-century French. *French Studies*, vol. 48. pp. 63-85.
- Bacinschi, Ilie. 1946. L'infinif et les moyens de son remplacement : étude de syntaxe historique et comparée. Bucarest : I.E. Toroutiu.
- Badiou-Monferran, Claire, 2004. Négation et coordination en français classique : le morphème *ni* dans tous les états. *LANGUE FRANÇAISE* 143, pp. 69-92.
- Balandier, Myriam. 1995. La négation syntaxique : recueil d'activités orales et écrites. Molinghem : L'Ortho.

- Balesdent, R. et Marotte, N. 1976. Grammaire méthodique de l'espagnol moderne. Paris : Ophrys.
- Barou-Lachkar, Flora. 2004. Cours particulier de grammaire italienne. Paris : Ellipses.
- Basset, L ; Berrendonner, A ; J. Blanchon, *al.* 1998. Infinitif. Paris : PUL. Collection Linguistique et sémiologie.
- Béchade, Hervé-D. 1994. Grammaire française. Paris : Presses Universitaires de France.
- Blanche-Benveniste Claire, et *al.* 2003. Le grand livre de la langue française. Paris : Seuil.
- Bonnard, Henri et Régnier, Claude. 1993. Petite grammaire de l'ancien français. Paris : Magnard.
- Bonnard, Henri. 1986. Articles sur *Infinitif*, in Grand Larousse de la Langue Française. Tome N4.
- Bonneau, A. et Cardoso, E. 1972. La langue portugaise par l'exemple. Paris : Roudil, Coll. Les études par l'exemple.
- Brachet, Auguste et Dussouchet, J.. 1888. Grammaire française complète. Paris : Librairie Hachette et Cie.
- Brunot, Ferdinand et Bruneau, Charles. (1949.) 1969. Précis de grammaire historique de la langue française. Paris : Masson & Cie. .
- Brunot, Ferdinand. 1905-1953. Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome VII. Paris : Armand Colin.
- Brunot, Ferdinand. 1932. Observations sur la Grammaire de l'Académie française. Droz.
- Brunot, Ferdinand. 1966. Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tomes II, III, et IV. Paris : Colin.

- Buridant, Claude. 2000. Grammaire nouvelle de l'ancien français. Paris : SEDES.
- Callebaut, Bruno. 1991. La négation en français contemporain : une analyse pragmatique et discursive. Université, Copie de l'exemplaire l'Université de Californie Numérisé le 28 fév 2007.
- Cantel, Raymond. 1962. Précis de grammaire portugaise. Poitiers ? Paris : Vuivert. 144p.
- Caron, Philippe. 2002. Vers la notion de chronolecte, Quelques jalons à propos du français préclassique, pp.329-352 in *Interpreting the history of French : A festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*. Edité par Rodney Sampson et Wendy Ayres-Bennett. Amsterdam - New York : Rodopi.
- Cerquiglini, Bernard. 1993. La naissance du français. Que sais-je, 2e éd. N° 2576.
- Chaurand, Jacques, et *al.* 1999a. Nouvelle histoire de la langue française. Paris : Seuil.
- Chaurand, Jacques. 1969. Histoire de la langue française. Paris : PUF.
- Chevalier, Blanche-Benveniste et Arrivé, Peytard. 1964. Grammaire Larousse du Français Contemporain. Paris : Larousse.
- Chevalier, Jean-Claude ; Arrivé, Michel ; BLANCHE-BENVENISTE, Claire et PEYTARD, Jean. 1964. Grammaire Larousse du français contemporain. Paris : Larousse.
- Chevalier, Jean-Claude. 1968. Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750). Genève : Droz.
- Chevalier, Jean-Claude. 1978. « Grammaire latine et grammaire française : le problème de la syntaxe », dans Jean Collart et al. 1978, Varron. Grammaire antique et stylistique latine. Paris : Société d'édition "Les Belles Lettres", pp. 135-147.

- Chevalier, Jean-Claude. 1994. Histoire de la grammaire française. Paris : Presses Universitaires de France. Coll. Que sais-je ?
- Chomsky, Noam. 1969. Structures syntaxique [traduit de l'anglais par Michel Braudeau à partir de la 1^e édition : Syntactic structures, Mouton The Hague], Paris : Editions du Seuil.
- Chomsky, Noam. 1971. Aspects de la théorie syntaxique. Traduit de l'anglais par Jean-Claude Milner. Paris : Seuil.
- Cledat, Léon. 1896a. Grammaire raisonnée de la langue française [avec préface de Gaston Paris]. 5^e édition. Paris : Librairie H. Le Sourdier.
- Cledat, Léon. 1896b. Grammaire classique de la langue française. Paris : Librairie H. Le Sourdier.
- Combettes, Bernard. 2003. Évolution et variation en français préclassique : Études de syntaxe. Paris : Honoré Champion.
- Damourette, Jacques et Pichon, Edouard. 1911-1933. Des mots a la pensée : Essai de grammaire de la langue française. Paris : D'Artrey.
- Damourette, Jacques et Pichon, Edouard. 1930-1950. Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de Langue Française. 7 vol., Paris : Editions d'Artrey.
- Danell, Karl Johan. 1979. Remarques sur la construction dite causative : faire, laisser, voir, entendre, sentir + infinitif. Stockholm : Almqvist och Wiksell.
- Darmesteter, Arsène. 1934. Cours de Grammaire historique de la langue française. Deuxième partie : Morphologie [publiée par les soins de Léopold Sudre], 14^e édit. Paris : Librairie Delagrave.
- Dauzat, Albert. 1947. Grammaire raisonnée de la langue française. Lyon : IAC

- De Kok, Ans. 1985. La place du pronom personnel régime conjoint en français : une étude diachronique. Rodopi. 639 pages.
- De Mulder, Walter. 2001. La linguistique diachronique, les études sur la grammaicalisation et sémantique du prototype : présentation. *Langue française* 130, pp. 8-32.
- De Villers, Marie-Éva et al. 2003a. La nouvelle grammaire en tableaux. Montréal : Québec Amérique.
- Denis, Delphine et Sancier-Château, Anne. 1994. Grammaire du français. Paris : Librairie générale française.
- Dubois, Jean et Dubois-Charlier, Françoise. 1970. *Eléments de linguistique française : Syntaxe*. Paris : Larousse.
- Dubois, Jean et Lagane, René. 1973. *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse.
- Dubois, Jean. 1967. *Grammaire structurale du français : le verbe*. Paris : Larousse, Coll. Langue et langage.
- Englebert, Annick. 1998a. *L'infinifit dit de narration*. Paris : Bruxelles : Duculot.
- Flaux, Nelly. 1993. *La grammaire*. Paris : Presses Universitaires de France, Coll. Que sais-je ?
- Florici Franck. 2007. *La Negation Dans Les Langues Romanes*. Collaborateur Franck Florici. John Benjamins Publishing Company.
- Forest, Robert. 1987. *Structures élémentaires de la négation : avec exemples tirés de diverses langues*. Thèse de Linguistique générale. Poitiers : 1987.

- Foulet, Lucien. 1930. Petite syntaxe de l'ancien français. Paris : Champion.
- GALICHET, Georges, 1970 (19692, 19681), Grammaire structurale du français moderne. 3eédition. revue et corrigée. Paris : Hatier.
- Fournier, Nathalie. 2002. Grammaire du français classique. Paris : Belin, Coll. Belin Sup-Lettres.
- Fournier, Nathalier. 2004. Approches théoriques, valeur en langue et emplois du *ne* dit explétif en français classique. *Langue française* 143, pp.33-47.
- Fragonard, Marie-Madeleine et Kotler, Éliane. 1994a. Introduction à la langue du XVIIe siècle. Paris : Nathan, Coll. Lettres 128.
- Gaatone, David. 1971. Étude descriptive du système de la négation en français contemporain Genève : Droz.
- Gaatone, David. 1971. Etude descriptive du système de la négation en français contemporain. Genève : Droz.
- Gaatone, David.1998. Le passif en français. De Boeck Université. 299 pages.
- Gadet, Françoise. 2003. La variation : le français dans l'espace social, régional et international, pp. 91-152 in *Le grand livre de la langue française*. Sous la direction de Marina Yaguello. Paris : Seuil.
- Galet, Yvette. 1971. L'Évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700 : la place du pronom personnel complément d'un infinitif régime. Paris : PUF.
- Gardes-Tamine, Joëlle. 1988? 1990a. La grammaire: 2 / Syntaxe. Paris : Armand Colin, Coll. Cursus.

- Gawelko, Marek. 2005. Sur la vitalité de l'infinifitif roman, pp.133-151 in Alfa : Revista de lingüística. Numéro 2. 01 juillet 2005. Brésil : Alfa (Araraquara) ou Estudos de linguagem.
- Gondret, Pierre. 1998. La place des éléments négatifs avec l'infinifitif du XVIe s. au XVIIIe s, pp. 49-75 in Problème de cohésion syntaxique de 1550 à 1720. Janine Baudry et Philippe Caron (éd.). Limoges : PULIM.
- Gougenheim, Georges. 1938. Système grammatical de la langue française. Paris : d'Artray.
- Gougenheim, Georges. 1984. Grammaire de la langue française du seizième siècle. Paris : Picard. 2^e éd.
- Grevisse, Maurice et Goosse, André. (1939) 1995. Nouvelle grammaire française. Troisième édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck Université.
- Grevisse, Maurice. (1936) 1993. Le Bon Usage. Treizième édition par André Goosse, Paris ?? Louvain-la-Neuve : De Boeck Duculot.
- Grevisse, Maurice. 1969. Le bon usage : Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui. Neuvième édition. Paris : J. Duculot.
- Grevisse, Maurice. 2007. Le petit Grevisse : Grammaire française. Bruxelles : De Boeck.
- Guillaume, Gustave. 1929. Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps. Paris : Champion [1965, 1970, Réimprimé suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques, avant-propos de Roch Valin, Paris : Champion].
- Haase, Alfons. 1965. Syntaxe française du XVIIe siècle. Nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert. 5^eme édition. Paris : Delagrave.

- Héliès, Claude, Vergnes Robert. 2000. 100 fiches de grammaire espagnole. Paris : Bréal. 256p.
- Herman, Jozsef. 1967. Précis d'histoire de la langue française. Budapest.
- Hirschbühler, Paul et Labelle, Marie. 1994. L'évolution des propositions infinitives négatives en français (Evolution of negative infinitives in French), pp. 59-90, in ...Univ. Ottawa, Canada. Congrès La négation. Colloque, Nanterre FRANCE (12/11/1992) 1994, NS (390p.), [Notes: notes dissem.], [Note(s) : 375 [33 p.]]
- Hirschbühler, Paul et Labelle, Marie. 1997. La syntaxe de position dans les infinitives négatives en moyen français, pp. 483-506 in Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe colloque international sur le moyen français – Nancy, 5-7 sept. 1994 – Publié par B. Combettes et S. Monsonège. Paris : Didier. pp. 483-506.
- Hirschbühler, Paul ; Martineau France et al. 1997. Negation and polarity : syntax and semantics. In Colloque Negation : syntax and semantics. Ottawa, 11-13 may 1995. Amsterdam ; Philadelphia (Pa.) : J. Benjamins, cop.
- Huchon, Mireille. 1988 2e éd.. Le français de la Renaissance. Paris : PUF, Coll. Que-sais-je ?, N° 2389.
- Huchon, Mireille. 1988. Le français à la Renaissance. PUF, Que sais-je ?, N 2389.
- Jerpersen, Otto. (1924) 1971. La philosophie de la grammaire. Traduit de l'anglais par Anne-Marie Léonard. Paris : Les éditions de Minuit.
- Jerpersen, Otto. (1937) 1971. La syntaxe analytique. Traduit de l'anglais par Anne-Marie Léonard. Paris : Les éditions de Minuit.
- Joly, André & STEFANINI, Jean, (éds). 1977. La grammaire générale. Des modistes aux idéologues. Lille, Presses Universitaires de Lille.

- Joly, Geneviève. 1998. Précis d'ancien français. Paris : Armand Colin. (Collection U).
- Kukenheim, Louis. 1968, Grammaire historique de la langue française. Les syntagmes, Universitaire pers. Leiden.
- Lamiroy Beatrice. 1983. Les verbes de mouvement en français et en espagnol: étude comparée de leurs infinitives. Pays-Bas : J. Benjamins.
- Lamiroy, Beatrice. 1983. Les verbes de mouvement en français et en espagnol: étude comparée de leurs infinitives. J. Benjamins.
- Larrivée, Pierre. 2001. L'interprétation des séquences négatives : portée et foyer des négations en français. Paris : De Boeck Université.
- Larrivée, Pierre. 2004. L'association négative : depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation. Genève-Paris : Droz.
- Le Bidois, Georges et Le Bidois, Robert. 1967. Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques. Tome Premier. Paris : Edit. A. et J. Picard & Cie.
- Le Goffic, Pierre. 1993a. Grammaire de la phrase française. Paris : Hachette, Coll. Langue Française.
- Leeman-Bouix, Danielle. 1994. Grammaire du verbe français. Des formes au sens. Paris, Nathan. Coll. Fac. Linguistique, Série "Linguistique".
- Livet, Charles.-Louis. 1859. La grammaire française et les grammairiens du VXIe siècle [Réimpression de 1967. Genève, Slatkine Reprints].
- Loiseau, Arthur. 1875. Histoire des progrès de la grammaire en France, depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours. Paris [réimp. Genève : Slatkine, 1967].

- Maingueneau, Dominique. 1999. Syntaxe du français. Paris : Hachette, Coll. Les Fondamentaux.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1995. L'évolution du français. Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1997a. La langue française aux XIV^e et XV^e siècles. Paris : Nathan, Coll. Fac.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1999. Le français en diachronie : douze siècles d'évolution. Ophrys. 170 pages.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2001. Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux. *Langue Française* 130, pp. 33-41.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2003. Le français dans l'histoire, pp. 11-90 in *Le grand livre de la langue française*. Sous la direction de Marina Yaguello. Paris : Seuil.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2006. Grammaticalisation et changement linguistique. Paris : De Boeck Université.
- Martineau France. 1990. La montée du clitique en moyen français : une étude de la syntaxe des constructions infinitives. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- Martineau France. 1994. Mouvement of negative adverbs in French infinitival clauses, *Journal of French Language Studies*, Vol.4, N.1, pp. 55-73. Cambridge University Press.
- Martineau, France ; Déprez Viviane. 2004. *Pas rien/ pas aucun* en français classique : variation dialectale et historique. *Langue française* 143, pp.33-47.
- Marty-Laveaux, Charles. 1968 [réimpression de l'édition de Paris, 1901], Etudes de langue française (XVI et XVIIe siècles). Genève : Slatkine Reprints.

- Matin, Rober et Wilmet, Marc. 1980. Manuel du français du Moyen Age, 2. Syntaxe du moyen français. Bordeaux : Sobodi.
- Martin Robert. 1966. Le mot *rien* et ses concurrents en français. Paris : Klincksieck.
- Meillet, Antoine et Vendryès, Joseph. (1924) 1966. Traité de grammaire comparée des langues classiques. 4e édition. Paris : Honoré Champion.
- Ménard, Philippe. 1988.1994b. Manuel du français du moyen âge. 1. Syntaxe de l'ancien français. Quatrième édition. Bordeaux : Bière.
- Merger Leandri, Marie-France. 1996 (1987a). Grammaire italienne. Paris : Bordas. P.191.
- Moignet, Gérard. 1959. Les signes de l'exception dans l'histoire du français. Genève : Droz.
- Moignet, Gérard. 1965. L'opposition non/ne en ancien français, pp. 41-65 in *Travaux de linguistique et de littérature 3*. Strasbourg : Centre de Philologie et de Littératures Romanes.
- Moignet, Gérard. 1973. Grammaire de l'ancien français : Morphologie, syntaxe. Paris : Klincksieck.
- Moignet, Gérard. 1981. Systématique de la langue française. Paris : Klincksieck.
- Morel, Mary-Annick. 1996. La concession en français. Ophrys.
- Muller, Claude. 1991. La négation en français : Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes. Genève : Droz.
- Muller, Claude. 2004. Sur quelques emplois particuliers de *pas* et *point*. *Langue française* 143, pp. 19-32.

- Nyrop, Kristopher. 1899-1930. Grammaire historique de la langue française. 6 volumes. Copenhague. Paris. réimpression. 1967.
- Orlandini, Anna. 2001. Négation et argumentation en latin. Paris : Peeters Publishers.
- Pearce, Elizabeth. 1990a. Parameters in Old French syntax. Infinitival complements. Kluwer : Dordrecht.
- Pearce, Elizabeth. 1991. Tense and Negation : Competing Analyses in Middle French. CLS 27, Parasession on Negation.
- Picoche, Jacqueline et Marchello-Nizia, Christiane. 1991. Histoire de la langue française. Paris : Nathan, Coll. Nathan université.
- Pruvost, Jean. 2002. Les dictionnaires de la langues Français. Que sais-je, 1er éd. N°3622.
- Queffélec, Ambroise. 1985. Étude du système de la négation dans la langue française des origines au 16e siècle. Thèse de doctorat. Paris-IV.
- Revol, Thierry. 2000. Introduction à l'ancien français. Paris : Nathan, Coll. Lettres Sup.
- Rey, Alain ; Duval Frédéric ; Siouffi Gilles. 2007. Mille ans de langue française, histoire d'une passion. Paris : Perrin.
- Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe ; Rioul, René. (1994) 1999. Grammaire méthodique du français. Paris : PUF.
- Ruwet, Nicolas. 1972. Théorie syntaxique et syntaxe du français. Paris : Seuil.
- Sancier-Chateau, Anne. 1993. Introduction à la langue du XVIIe siècle. Tome 1, Vocabulaire ; Tome 2, Syntaxe. Paris : Nathan, Coll. Lettres 128.
- Sancier-Chateau, Anne. 1995. Une esthétique nouvelle: Honoré d'Urfé, correcteur de l'Astrée (1607-1625). Publié par Droz.

- Sandfeld, Kristian. (1943a) 1978 3e éd. *Syntaxe du français contemporain : l'infinif. Genève : Droz.*
- Sandfeld, Kristian. 1965. *Syntaxe du français contemporain.* H. Champion.
- Seguin, Jean-Pierre. 1972. *La langue française au XVIIIe siècle.* Paris : Bordas.
- Siouffi, Gilles et Raemdonck, Dan Van. 1999. *100 fiches pour comprendre la linguistique.* Paris : Bréal.
- Slatkine, Michel-E.. 1971. *Grammairiens et théoriciens français de la Renaissance à la fin de l'époque classique.* Genève : Slatkine Reprints.
- Sneyders de Vogel, Kornelis. 1919. *Syntaxe historique du français.* J.B. Wolters.
- Spillebout, Gabriel. (1974? 1985) 2007. *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle.* Paris : Eurédit.
- Swiggers, Pierre (dir.). 1984a. La méthode dans la grammaire française du dix-septième siècle, pp. 9-34 in *Pierre Swiggers, Grammaire et méthode au XVIIe siècle* [avec la collaboration de Michel Le Guern, Odile Le Guern-Forel, Frans-Jozef Mertens et Jean Stéfanini], Leuven : Peeters.
- Swiggers, Pierre et Van Hoecke, Willy. 1989. *La langue française au XVIe siècle : Usage, enseignement et approches descriptives.* Louvain : Leuven University Press et Peeters Louvain-Paris.
- Tesnière, Lucien. 1965. *Eléments de syntaxe structurale.* 2e éd. rev. et corr. [préface de Jean Fourquet]. Paris : C. Klincksieck.
- Tesnière, Lucien. 1966. *Élément de syntaxe structurale.* Paris : Klincksieck.
- Teyssier, Paul. 2002 (1976a). *Manuel de langue portugaise.* Paris : Klincksieck.

- Togebly, Knud. 1974. Précis historique de grammaire française. Akademisk Forlag, DBK.
- Togebly, Knud. 1974. Précis historique de grammaire française. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Togebly, Knud. 1982. Grammaire française. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Touratier, Christian. 1996. Le système verbal français. Paris : Armand Colin.
- Touratier, Christian. 1996. Le système verbal français. Paris : Masson & Armand Colin, Coll. U série Linguistique.
- Touratier, Christian. 1998. Les grammaires universitaires du français de ces dix dernières années, Le Français Moderne.
- Tritter, Jean-Louis. 2003a. Initiation à l'histoire de la langue française. Paris : Ellipses.
- Van Heche, Tine. 2007. La négation de la modalité déontique en français, italien et roumain, pp.161-176 in *La Negation Dans Les Langues Romanes*. Sous la rédaction de Franck Floricic. John Benjamins Publishing Company.
- Van Hoecke, Willy. 2004. Problèmes de traducteurs. La négation "partielle" du latin au français, pp. 130-146 in *Pratiques de traduction au Moyen Age*. Actes du colloque de l'Université de Copenhague le 25 et 26 octobre 2002. Publié par Peter Andersen. Copenhague : Museum Tusculanum Press.
- Vendryès, Joseph. 1910. Sur l'emploi de l'infinitif au génitif dans quelques langues indo-européennes. Paris.
- Vendryès, Joseph. 1968. Le langage : Introduction linguistique à l'histoire. Paris : Albin Michel.

- Vernier, Léon. 1970. Etude sur Voltaire grammairien et la grammaire au XVIIIe siècle. Genève : Slatkine Reprints.
- Wagner, Robert-Léon et Pinchon, Jacqueline. 1962 (1967 2). Grammaire du français classique et moderne. Paris : Hachette.
- Wilhelm, Meyer-Lübke. 1974. Grammaire des langues romanes. III, Syntaxe. Traduit par Eugène Rabet, Auguste Doutrepoint et Georges Doutrepoint. Genève : Slatkine.
- Wilmet, Marc. 1976. Etudes de morpho-syntaxe verbale. Paris. Klincksieck.
- Wilmet, Marc. 2003. Grammaire critique du français. 3e edi. Paris : Duculot.
- Yaguello, Marina. 2003. La grammaire, pp. 153-258 in Le grand livre de la langue française. Sous la direction de Marina Yaguello. Paris : Seuil.
- Yvon, H. 1948. Pas et point dans les propositions négatives. Le Français moderne. Tome XVI. Janvier 1948.
- Zink, Gaston. 1990a. La moyen français (XIVe et XVe siècles). Paris : Puf, Coll. Que sais-je ?.

• Ouvrages grammaticaux parus aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles et dictionnaires

- Andry de Boisregard, Nicolas. 1689. Réflexions sur l'usage present de la langue françoise. Paris : Laurent d'Houry. Genève. Slatkine reprints, 1973.
- Andry de Boisregard, Nicolas. 1693. Suite des reflexions critiques sur l'usage present de la langue françoise. Paris : Laurent d'Houry. Genève, Slatkine reprints, 1973.

- Arnauld, Antoine et Lancelot, Claude. 1676 (1660). Grammaire générale et raisonnée. Nouvelle impression en facsimilé de la troisième édition de 1676. Paris : Allia, 1997.
- Bouhours, Dominique. 1671. Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène, à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du roy [édition réimprimée par Max Lecler et Cie, 1962].
- Buffier, Claude. 1754. Grammaire française sur un plan nouveau, avec un traité de la prononciation des e, & un abrégé des règles de la poésie française Nicolas Le Clerc. Paris : M. Bordelet.
- Chiflet, Laurent. 1659. Essay d'une grammaire parfaite de la langue française. A Anvers, chez Jacques van Meyer. Genève : Slatkine reprints, 1973.
- Chiflet, Laurent. 1659. Essay d'une parfaite grammaire de la langue française, Jacques van Meurs. Anvers, Réimpression. Genève : Slatkine, 1973.
- Commentaires sur les Remarques de Vaugelas. Edition et introduction par Jeanne Streicher, Paris : Droz. 2 Tomes.
- Dictionnaire de l'Académie française, seconde édition, revue et corrigée [...]. Paris : chez la veuve de Jean Baptiste Coignard et Jean Baptiste Coignard [fils].
- Du Bellay, Joachim. 2001. La Deffence, et illustration de la langue française. éd. Par Jean-Charles Monferran. Genève : Droz.
- Estienne, Robert. 1532. La manière de tourner en langue française les verbes. Réimpression de l'édition de Paris 1532. Genève : Slatkine Reprints, 1972.
- Estienne, Robert. 1557. Traicté de la grammaire française. Genève : Slatkine Reprints, 1972.

- Girard, Abbé Gabriel. 1747. *Les vrais principes de la langue françoise*. Genève-Paris : Droz, 1982.
- La Touche, Pierre de. 1696. *L'Art de bien parler françois, qui comprend tout ce qui regarde la Grammaire & façons de parler douteuses*. Amsterdam, chez Henri Desbordes. Genève : Slatkine reprints, 1973.
- Maupas, Charles. (1607) 1618. *Grammaire et syntaxe françoise*. Olivier Boynard, Orléans, Deuxième édition. Certaines éditions tardives seraient dues à Charles Maupas fils. Réimpression. Genève : Slatkine Reprints, 1973.
- Maupas, Charles. 1618 (1607). *Grammaire et syntaxe françoise, contenant reigles bien exactes & certaines de la prononciation, orthographe, construction & usage de notre langue, en faveur des estrangiers qui en sont désireux, Seconde Edition*, Orléans, chez Oliuier Boynard. Genève : Slatkine reprints, 1973.
- Meigret, Louis. *Le Traité de la Grammaire française - Le menteur de Lucien*, Narr, Tübingen, 1980. *Lingua et traditio*, vol. 5.
- Ménage, Gilles. 1675. *Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise*. Deuxième édition. Paris : Claude Barbin. Genève : Slatkine Reprints, 1972.
- Oudin, Antoine. 1632 et 1640. *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*. Réimpression des deux éditions en un volume. Genève : Slatkine, 1972.
- Oudin, Antoine. 1632. *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*. Paris, chez Pierre Billaine [Genève : Slatkine Reprints, 1972].
- Palsgrave, John. 1530. *L'éclaircissement de la langue française*. Texte anglais original avec traduction et notes de Susan Baddeley. Paris : Honoré Champion, 2003.
- Ramus, Petrus [Pierre de La Ramée]. 1555. *Grammaire*. Genève : Slatkine Reprints, 1972.

Régnier-Desmarais, François-Séraphin. 1706. *Traité de la grammaire française*.
Genève : Slatkine Reprints, 1973.

Tallemant, Louis. 1698. *Remarques et décisions de l'Académie française*. Paris : Jean-Baptiste Coignard.

Vaugelas, Claude Favre de. 1647. *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Réimpression. Slatkine : Genève, 1970.

• Dictionnaires

Balteau, Jules ; Roman d'Amat, Jean-Charles ; Prevost, Michel et *al.* *Dictionnaire de biographie française*. 1959. 19 tomes. Paris : Letouzey et Ané.

Cayrou, Gaston. 2000. *Dictionnaire du Français classique [1924]*. Paris : LGF.

Dubois, Jean ; Lagane, René ; Lerond Alain. *Dictionnaire du français classique [1971]*. Paris : Larousse. 1992. XXIX-511 p.

Dubois, Jean ; Lagane, René ; Lerond Alain. *Dictionnaire du français classique*. Larousse.

Furetière, Antoine. 1690. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...([Reprod.])*. ??Tomes. La Haye : A. et R. Leers.

Grand Dictionnaire Larousse de la Langue Française. 1971-1979.

Hatzfeld, Adolphe & Darmesteter, Arsène. 1926. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un Traité de formation de la langue...*, tome I, 8^e édition. Paris : Librairie Delagrave.

Hoefler, Ferdinand et Firmin-Didot. Nouvelle biographie générale : depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-1860. 1852-1866. Publ. par Mm. Firmin Didot frères ; sous la dir. de M. Le Dr Hoefler. 23 vol. Paris : Firmin-Didot frères.

La Curne de Sainte-Palaye, Jean-Baptiste de. 1875-1882. Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue française : depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV. 8 Tomes. Niort : H. Champion.

Littré, Émile. 1956-1958. Dictionnaire de la Langue Française. 7 vol. Paris : Gallimard.

Michaud, Louis-Gabriel et Michaud, Joseph-François. Biographie universelle ancienne et moderne.

Rey, Alain. 1992. Dictionnaire historique de la langue française. 3 vols. Paris : Le Robert.

Trésor de la Langue Française (T.L.F.). CNRS, Gallimard. 1971-1994.

INDEX

Index des auteurs

A

Abbeville : 97, 105, 107, 110, 111, 112, 128, 254
Andrieux-Reix : 42
Andry : 124, 125
Anglade : 42
Arvieux : 98, 105, 108, 111, 112, 128, 129, 257

B

Bénard : 64, 71, 97, 105, 107, 110, 111, 112, 128, 129, 255
Benveniste : 73
Bernier : 69, 98, 105, 107, 111, 112, 128, 256
Biard : 74, 97, 105, 107, 110, 111, 112, 128, 129, 254
Biet : 98, 105, 107, 111, 112, 128, 256
Bommier-Pincemin : 57
Bonnard : 15, 23, 29
Bouhours : 124, 125
Bourciez : 35
Bouton : 97, 105, 107, 108, 110, 112, 128, 255
Boyer : 69, 97, 105, 107, 111, 112, 113, 128, 256
Brébeuf : 97, 105, 107, 110, 112, 128, 255
Brèves : 97, 105, 107, 108, 110, 111, 128, 129, 255
Buridant : 19, 20, 21, 22

C

Cantel : 16, 17
Caron : 53, 54, 136
Cassagne : 124, 125, 140
Cauche : 64, 97, 105, 107, 110, 112, 128, 256
Champlain : 75, 91, 97, 98, 105, 107, 110, 111, 128, 254
Chaumont : 75, 91, 92, 98, 105, 107, 111, 112, 128, 170, 256
Chiflet : 104, 106, 120, 123, 124, 136, 137, 138, 139, 172
Chomsky : 93
Colón : 136
Corneille Thomas : 121, 124, 125, 140

D

Dalbera : 60
Damourette : 26, 33, 34, 53, 103, 166
Deshayes : 97, 105, 107, 110, 111, 128, 129
Dupleix : 109, 121, 124, 125, 136, 139, 140

F

Flacourt : 74, 98, 105, 107, 108, 111, 112, 128, 256
Foulet : 43
Fournier : 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 48, 49, 165, 166

G

Gaatonne : 11
Galet : 24
Gannier : 63, 65
Gawelko : 16
Gondret : 89, 95, 96, 100, 102, 103, 114, 115, 116, 118, 129, 132, 133, 142, 143
Gougenheim : 100, 103, 136, 160
Grevisse : 21, 25, 28, 29, 34, 37, 41, 42, 43, 46, 50, 99, 159

H

Héliès : 16, 17
Hirschbühler : 94, 95, 96, 100, 101, 102, 103

J

Jespersen : 27, 33, 36, 38, 39

L

Labelle : 94, 95, 96, 100, 101, 102, 103
Lallemant : 71, 91, 97, 98, 105, 107, 110, 111, 128, 255
Le Jeune : 71, 97, 105, 107, 110, 112, 128, 255
Le Vayer : 121, 124, 125, 136
Lefillastre : 65, 67, 68
Lévy : 97, 105, 107, 110, 111, 128

M

Marchello-Nizia : 33, 37, 40, 41, 42, 43, 52, 89, 100, 138, 160
Martin : 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 45, 48, 49, 50, 100, 102, 103, 113, 160
Martineau : 24, 52
Maupas : 30, 119, 122, 138, 166
Maupoint : 28
Meillet : 33, 35, 36, 39, 40, 41, 43
Mellet : 56

Ménage : 121, 124
Ménard : 17, 18, 19, 20, 37, 44, 47, 51, 99
Merger Leandri : 17
Mocquet : 97, 105, 107, 110, 111, 128, 255
Mulder de : 40, 41, 43
Muller : 34, 35, 37, 39, 42, 43, 44, 45

N

Nicolay : 97, 105, 107, 110, 111, 128, 129, 254

O

Oudin : 120, 122, 124, 125, 136, 139

P

Pacifique : 97, 105, 107, 110, 111, 128, 170, 255
Pallu : 98, 105, 107, 111, 112, 128, 256
Pearce : 100, 101
Pichon : 26, 33, 34, 54, 103
Pinchon : 166
Pyrard : 74, 97, 105, 107, 110, 111, 113, 128, 254

R

Rastier : 58, 59
Régnier-Desmarais : 141
Reichler : 62
Riegel : 17, 18, 25, 41, 50
Roudant : 63, 65, 67, 73

S

Siouffi : 160

T

Tachard : 98, 105, 107, 111, 112, 113, 128, 256
Tallemand : 124, 125
Tavernier : 71, 98, 105, 107, 111, 112, 128, 256
Tesnière : 33
Thévenot : 98, 105, 107, 111, 112, 128, 256
Togebly : 26
Trigaut : 97, 105, 107, 108, 110, 111, 128, 129, 254

U

Urfé : 19, 116, 118, 126, 127, 130

V

Van Hoecke : 37, 38
Vaugelas : 24, 28, 120, 122, 123, 124, 125, 136, 138,
139, 159
Vendryès : 35
Villamont : 70, 97, 105, 107, 110, 111, 128, 254
Vimont : 97, 105, 107, 110, 112, 128, 129, 255
Vlassov : 66, 67, 69

W

Wilmet : 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 45, 48, 49, 100,
102, 103, 113, 160

Y

Yvon : 42, 43

Index thématique

A

Adverbe de négation : 11, 108
 Âge classique : 63, 65
 Ancien français : 19, 21, 22, 29, 37, 42, 43, 47, 51, 52, 99, 100
 Appellation : 26, 44, 48, 95, 96, 106
 Aspect : 14, 15, 24, 34, 37, 41, 47, 49, 63, 84, 89, 92, 93, 99, 129
Aucun : 33, 47, 48, 49, 50, 53, 68, 71, 166
 Auxiliaires : 39, 95, 114, 115, 119, 134

C

Catégorie : 11, 19, 26, 36, 47, 48, 49, 73, 95, 96, 133, 135
 Changement linguistique : 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63
Chose : 22, 27, 37, 42, 47, 48, 49, 50, 112, 120, 123
 Chronologie : 60, 75, 99
 Chronologique : 14, 52, 75, 99, 119, 130
 Comportement verbal : 24
 Corpus : 12, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 70, 72, 79, 83, 84, 89, 90, 94, 97, 108, 111, 113, 114, 115, 118, 126, 127, 133, 166
Cumul des négations : 150

D

Diachronique : 11, 32, 33, 36, 39, 58
 Diathèse : 15, 24
Discordantiel : 33, 54
 Double négation : 32, 36, 37, 51, 89, 102, 103, 104, 113, 123, 124, 125, 129, 136, 137, 162, 163

E

Éléments grammaticaux : 40
 Embrayeur : 73
 Évolution : 17, 18, 23, 31, 32, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 49, 52, 63, 99, 104, 110, 125, 129, 130, 132, 134, 135, 137, 141, 143
 Évolutives : 16
 Expressivité : 41, 42, 52

F

Fixation : 29
 Fonction
 fonction de complément : 27, 48

 fonction de sujet : 26
Forclusif : 33, 53, 103, 113, 115, 136, 159, 160, 162, 163
 Forme infinitive
 forme composée : 15, 133
 forme simple : 10, 15, 52, 135
 Français classique : 18, 19, 20, 21, 23, 24, 26, 27, 29, 31, 37, 45, 49, 86, 108, 109, 137, 141, 159, 163, 171
 Français contemporain : 33, 39, 46, 50, 104
 Français moderne : 24, 26, 29, 31, 33, 34, 37, 45, 47, 52, 54, 86, 113, 141, 162, 163

G

Gote : 42, 43
 Grammaticalisation : 16, 36, 39, 40, 41, 43, 46, 49, 50
 Grammaticalisé : 41
Guère : 17, 19, 33, 47, 49

H

Histoire : 11, 27, 36, 37, 39, 46, 54, 57, 63, 68
 Homogène : 59, 62, 79
 Homogénéité : 58, 60, 62, 68, 72, 98

I

Indéfinitif
 adjectif indéfinitif : 19, 48
 Indéfinitif : 45
 Indéfinitif : 46
 Indéfinitif : 49
 Indéfinitif : 50
 Indéfinitif : 50
 Indéfinitif : 138
 Indéfinitif : 139
 Indéfinitif : 139
 Indéfinitif : 139
 Indo-européen : 16, 35, 36, 37, 40
 Infinitif : 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 54, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 108, 109, 112, 113, 114, 115, 126, 130, 134, 135, 136, 137, 140, 160, 167, 169, 171
 Infinitif attribut : 27
 Infinitif complément : 28, 29, 31
 Infinitif présent : 15
 Infinitif substantivé : 18, 19, 21, 23, 31, 109

Infinitif sujet : 27
 Interro-négative : 45

J

Ja : 47
Jamais : 28, 33, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 58, 101, 102, 103, 104, 120, 123, 140, 141, 159
 Journaux : 68, 69, 78, 79

L

Langue
 Catalan : 35, 37
 Espagnol : 17, 35, 37
 français : 9, 11, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 57, 66, 86, 94, 100, 104, 108, 109, 113, 137, 141, 159, 162, 163, 171
 Italien : 17, 27, 35, 38
 Langue espagnole : 16
 Langue française : 9, 10, 11, 15, 17, 18, 30, 32, 36, 38, 51, 57, 62, 66, 100, 160
 Langue italienne : 16
 Langue portugaise : 17
 Langues romanche : 38
 Langues romanes : 16, 33, 34, 35, 36, 37, 38
 Le poids sémantique : 162, 163
 Linguistique : 32, 33, 36, 39, 40, 41, 56, 57, 73, 99
 Littérature de voyage : 62

M

Mais : 14, 15, 17, 19, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 57, 58, 60, 63, 64, 65, 73, 76, 79, 91, 92, 95, 96, 98, 99, 103, 108, 109, 110, 113, 114, 115, 120, 121, 123, 125, 126, 127, 129, 132, 135, 139, 140, 159, 166
Mie : 42, 43, 101, 103
 Modaux : 95, 96, 114, 115, 118, 119, 123, 124, 125
 Mode : 10, 26, 31, 34, 42, 51, 76, 89, 99, 104, 118, 169
 Mode mixte : 26
 Mode nominal : 26
 Modes
 modes conjugués : 15
 modes personnels : 16
 modes verbaux : 10, 15, 104
 Morphèmes : 10, 11, 16, 27, 32, 36, 39, 41, 49, 51, 52, 94, 105, 106, 126, 159, 162, 163, 167
 Morphèmes négatifs : 10, 32, 36, 41, 126
 Morphologie : 9, 15, 54
 Morphologiquement : 9, 27, 33
 Morpho-syntaxe : 11

Mot : 11, 12, 28, 31, 33, 37, 40, 42, 46, 49, 50, 51, 53, 57, 70, 71, 96, 101, 102, 104, 112, 114, 123, 127, 144

Mots accessoires : 40
 Mots principaux : 40
 moyen français : 18, 19, 20, 22, 24, 27, 28, 31, 43, 45, 48, 53, 89, 100, 103, 113, 137, 138, 160
 Mutation : 18, 24

N

Narrateur : 65, 73, 74, 76
 Narratif : 73, 76, 77, 78
Ne : 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 28, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 83, 84, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 148, 159, 162, 163, 167, 168, 169, 171
Ne explétif : 53, 111, 113
Ne pas/point : 104, 106, 127, 128, 129, 132, 136, 137
Ne...chose : 48
Ne...ja : 33, 48
Ne...mais : 48
Ne...mie : 43
Ne...pas : 43
Ne...pas...jamais : 44
Ne...plus : 33, 47, 48
Ne...point : 43, 44, 137, 138
Ne...point...personne : 44
Ne...rien : 33, 48
Ne...âme : 48
Ne...homme : 48
Ne...onques : 48
Ne...pas : 9, 126, 140
Ne...point : 37, 126
 Négatif : 11, 12, 33, 35, 37, 43, 44, 45, 49, 51, 53, 54, 92, 106
 Négation : 9, 10, 11, 14, 16, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 62, 86, 89, 91, 92, 93, 94, 99, 100, 102, 104, 106, 113, 114, 115, 123, 124, 125, 126, 129, 137, 138, 143, 144, 148, 159, 160, 163, 168, 169, 170
 Négation absolue : 42, 53
 Négation de l'infinitif : 10, 11, 54, 62, 86, 89, 99, 100, 102, 104, 115, 137, 168
 Négation exceptive : 148
 Négation immanente : 34
 Négation partielle : 41, 46, 49
 Négation relative : 46, 53
 Négation simple : 9, 52, 125, 137
 Négation totale : 41, 46, 129
 Négation transcendante : 34

Nier : 9, 11, 41, 51, 52, 92, 100, 109, 113, 169
 Non : 15, 17, 19, 27, 35, 37, 38, 39, 45, 46, 47, 49, 50,
 52, 57, 59, 63, 64, 65, 89, 92, 93, 94, 95, 98, 99,
 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109,
 110, 113, 120, 121, 123, 125, 126, 127, 137, 139,
 141, 159, 168, 171
 Nul : 44, 48, 49, 141, 166
 Nullement : 109

O

Onques : 47
 Opérateurs de négation : 43, 44

P

Particule : 9, 35, 37, 44, 46, 51, 53, 54, 122
 Parties narratives : 72, 73
 Pas : 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 20, 24, 25, 28, 32, 33,
 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49,
 50, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 63, 68, 69, 70,
 71, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 83, 89, 91, 92, 93, 94,
 95, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 108, 109,
 110, 111, 112, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 121,
 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 132, 133, 134,
 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 159,
 160, 162, 163, 167, 169, 171
 Période : 11, 24, 43, 44, 45, 54, 58, 60, 62, 66, 103,
 106, 109, 112, 113, 114, 115, 119, 130, 133, 135,
 141, 142, 143, 170, 171
 Période antérieure : 24
 Personne : 15, 33, 46, 48, 49, 50, 52, 53, 73, 74, 93
 Phonétique : 36, 37, 39, 53
 Pivot : 24, 26, 41
 Plan aspectuel : 15
 Plan temporel : 15
 Plus : 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 26, 27,
 28, 29, 31, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45,
 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60,
 61, 62, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 76, 79, 83, 84,
 90, 91, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104,
 106, 108, 109, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 122,
 123, 124, 125, 126, 129, 132, 133, 134, 136, 137,
 138, 139, 140, 141, 143, 149, 159, 160, 161, 168,
 169, 171
 Poésies : 67, 68
 Poids sémantique : 33, 51, 52, 162, 163
 Point : 11, 22, 26, 28, 32, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43,
 44, 45, 46, 49, 50, 51, 53, 56, 57, 61, 63, 65, 66,
 73, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 101, 102, 103, 104, 109,
 113, 115, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 132,
 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142,
 143, 159, 160, 166, 169, 171
 Pré-classique : 11
 Pronom indéfini : 48, 49
 Pronom personnel : 15
 Proposition
 proposition dépendante : 24

proposition exclamative : 25
 proposition indépendante : 24
 proposition interrogatives : 25
 proposition subordonnée : 25
 Pseudo-forclusif : 103

Q

Quantifieurs indéterminés : 43, 44

R

Recatégorisation : 49
 Récit de voyage
rapports : 67, 68, 77
récits autobiographiques : 67, 68
récits en images : 67, 68
récits prescriptifs : 67, 68, 76, 78
voyages imaginaires : 65, 67, 68
 Registre : 34, 59
 Renforcement : 36, 38, 39, 48
 Rien : 33, 46, 49, 50, 52, 53, 104, 121, 126, 141, 159,
 160, 166

S

Sans : 15, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 40, 44, 45, 56, 68,
 71, 83, 91, 92, 95, 96, 99, 100, 105, 106, 109, 113,
 114, 115, 120, 123, 124, 133, 134, 135, 136, 139,
 140, 159, 163, 167, 168, 169, 170
 Sémantique : 51, 92, 93, 138, 140, 162
 Semi-négations : 43, 44
 Sens négatif : 45, 47, 50, 51, 53, 54
 Sens plein : 9, 46
 Sens positif : 42, 43, 48, 49, 50
 Substantivation : 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 27
 Syntagme : 15, 22, 24, 26, 27, 31, 94
 Syntagme infinitif : 22, 26, 27, 31
 Syntagme verbal : 15, 94
 Syntaxe : 9, 10, 93

T

Temps
 temps composé : 34
 temps simple : 34
 Tendance : 16, 29, 38, 41, 48, 51, 136, 141

V

Valeur négative : 39, 44, 48, 50, 53, 159
 Valeur positive : 53, 166
 Variation morphologique : 99
 Variation syntaxique : 29
 Verbal : 9, 18, 24, 26, 31, 32, 89, 91, 109
 Verbale : 9, 21, 22, 23, 32, 33
 Verbalité : 16, 17, 18, 31

Verbe : 9, 10, 11, 15, 16, 17, 22, 24, 25, 26, 28, 29,
31, 32, 33, 34, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 51,
52, 53, 71, 75, 89, 92, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 102,
104, 108, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 121, 122,
123, 124, 125, 126, 132, 133, 134, 135, 136, 138,
140, 160, 162, 167, 169
Verbe auxiliaire : 9, 10, 34
Verbe conjugué : 10, 32, 104, 136
Verbe de mouvement : 75
Verbe impersonnel : 28
Verbe modal : 29, 92, 119, 123, 124, 125
Verbe principal : 16, 25, 31, 140
Voix
 voix active : 15

voix passive : 15

X

XIV^e siècle : 43
XV^e siècle : 102
XVI^e siècle : 18, 20, 25, 27, 44, 45, 63, 100, 101, 102,
103, 106, 108, 113, 136, 160, 171
XVII^e siècle : 14, 15, 18, 19, 23, 24, 28, 29, 31, 32, 43,
54, 62, 63, 72, 84, 94, 96, 104, 106, 108, 110, 113,
114, 115, 124, 136, 138, 141, 142, 160, 161, 163,
171, 172

Table des matières

<i>Remerciements</i>	3
<i>Abréviations</i>	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
PREMIÈRE PARTIE PROLÉGOMÈNES	13
Chapitre 1. L’infinitif français au XVII^e siècle	15
1.1. Tendance générale de l’infinitif des langues romanes	15
1.2. État de l’infinitif français au XVII ^e siècle : substantivation et verbalité	18
1.2.1. La substantivation en perte de vitesse.....	18
1.2.1.1. Au niveau du choix des déterminants, de l’emploi du nombre et des fonctions assurées	19
1.2.1.2. Autres restrictions dans les régimes.....	21
1.2.2. Constance des distributions verbales	24
1.2.2.1. L’infinitif, centre verbal d’une proposition	24
1.2.2.2. L’infinitif, pivot d’un syntagme dans une proposition	26
Chapitre 2. Aux origines de la négation française à deux termes	32
2.1. Approche générale : la négation verbale du français comparée à celle des langues romanes.....	33
2.2. Interprétations de la double négation du français à travers le regard diachronique.....	36
2.2.1. Le cycle de Jespersen.....	36
2.2.2. La grammaticalisation des particules négatives.....	39
2.2.2.1. Théorie fondatrice selon Meillet en 1912	39
2.2.2.2. Cas de la négation absolue avec <i>pas</i> et <i>point</i>	42
2.2.2.3. Cas de la négation relative avec <i>personne</i> , <i>rien</i> , <i>jamais</i> , <i>plus</i> et analogues.....	46
2.3. Le déplacement du poids sémantique dans la négation à double terme en français	51
DEUXIÈME PARTIE : DÉLIMITATION ET DESCRIPTION DU CORPUS	55
Chapitre 3. Qu’est-ce qu’un corpus adéquat en histoire du changement linguistique ?	57
Chapitre 4. Constitution du corpus de base	62

4.1. Récit de voyage.....	62
4.1.1. Récits de voyages examinés.....	66
4.1.2. Structure hétérogène des récits de voyages consultés	67
4.1.3. Rappel des difficultés liées à la consultation des textes	69
4.2. De l'homogénéisation des extraits choisis.....	72
4.2.1. Les propriétés énonciatives communes	73
4.2.2. L'édition princeps	79
4.3. Présentation de la collecte définitive de textes du corpus.....	79
4.4. Contexte des auteurs des ouvrages étudiés	83
TROISIÈME PARTIE : EXPLOITATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	85
Chapitre 5. Hypothèses et présentation du protocole.....	89
5.1. Hypothèses	89
5.2. Choix des occurrences	90
5.3. Tableaux de collecte	94
Chapitre 6. Analyse des données	99
6.1. La variation morphologique.....	99
6.1.1. Comptages arithmétiques.....	104
6.1.2. Diversification du nombre de morphèmes ?	106
6.1.2.1. Usages concurrentiels : un net développement de la négation double ?	106
a. Usages en perte de vitesse.....	107
b. Usages en expansion : <i>ne pas</i> et <i>ne point</i>	125
6.1.2.2. Les autres usages négatifs.....	143
a. <i>Ne</i> accompagné d'un terme à valeur spécifiante.....	143
b. La négation <i>exceptive</i> : <i>ne que</i>	147
c. L'emploi avec plus de deux termes.....	148
d. La conjonction de coordination <i>ni</i>	155
e. L'emploi avec l'omission de <i>ne</i>	158
6.1.3. La question du poids sémantique	161
6.1.4. La préposition sans	166
6.2. La variation syntaxique.....	171
6.2.1. Résultats de comptages arithmétiques	171
6.2.2. Problématique du type de verbes et conséquence.....	174
6.2.3. Choix du morphème et changement de positionnement	181
6.2.4. Influence des clitiques.....	187
6.2.4.1. Le cas des verbes sans rection infinitive.....	187
6.2.4.2. Les verbes <i>avoir</i> et <i>être</i>	196
6.2.4.3. Les verbes avec rection infinitive	200
6.2.5. Syntaxe avec la préposition sans.....	202
Chapitre 7. Les interprétations sociolinguistiques.....	209
7.1. Facteur temporel	210
7.1.1. Réflexion sur le manque d'occurrences : cumul par génération.....	212
7.1.2. Tendance par génération	215
7.1.2.1. Analyse morphologique	215

7.1.2.2. Comparaison avec les verbes à un mode personnel.....	220
7.1.2.3. Partie syntaxique.....	224
7.2. Facteur géographique.....	228
7.2.1. Répartition géographique des lieux de naissance.....	228
7.2.2. Interaction avec le facteur générationnel.....	230
7.2.2.1. Morphologie : l'utilisation de <i>ne</i> seul.....	230
7.2.2.2. La syntaxe.....	231
7.3. Contexte social individuel.....	233
7.3.1. Tableau des 'états'.....	233
7.3.2. Limites de ce repérage social.....	235
7.3.3. Contexte social individuel et répercussions sur le langage.....	237
7.3.3.1. Morphologie.....	237
7.3.3.2. Syntaxe.....	239
7.3.4. Etude des auteurs d'Eglise et de leurs ordres.....	242
7.3.4.1. Morphologie.....	242
7.3.4.2. Syntaxe.....	244
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	247
BIBLIOGRAPHIE.....	253
Corpus de thèse.....	253
Ouvrages et articles sur le récit de voyage.....	256
Ouvrages linguistiques et grammaticaux critiques.....	257
Ouvrages grammaticaux parus aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles et dictionnaires.....	272
Dictionnaires.....	275
INDEX.....	277

[ANNEXES FIGURANT DANS LE TOME II]

UNIVERSITÉ DE LIMOGES
FACULTÉ DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES

ÉCOLE DOCTORALE
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
Département Sciences du Langage
Thèse N°

***LA NÉGATION DE L'INFINITIF
EN FRANÇAIS CLASSIQUE***
Étude de morpho-syntaxe variationnelle

Thèse pour obtenir
le grade de Docteur de l'Université de Limoges

Présentée et soutenue par Pei-Ying CHEN
Le 25 septembre 2010

Thèse dirigée par Monsieur le Professeur Philippe CARON

[TOME II. Annexes]

Composition du JURY

Monsieur Philippe CARON, Professeur à l'Université de Poitiers
Monsieur Bernard COMBETTES, rapporteur, Professeur à l'Université de Nancy II
Monsieur Douglas KIBBEE, Professeur à l'Université d'Illinois à Urbana-Champaign
Monsieur Pierre LARRIVÉE, Professeur à l'Université d'Aston-Birmingham
Monsieur Jean-Pierre LEVET, codirecteur, Professeur à l'Université de Limoges
Monsieur Gilles SIOUFFI, rapporteur, Professeur à l'Université de Montpellier III

Sommaire du Tome II

ANNEXE I. LISTE ORIGINALE DES RÉCITS DE VOYAGES DE SERGUEI VLASOV	3
ANNEXE II. BIOGRAPHIE DES AUTEURS	9
ANNEXE III. RÉFÉRENCES DES REMARQUEURS ET GRAMMAIRIENS PRÉCLASSIQUES ET CLASSIQUES SUR LES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE SUR LES EMPLOIS DE LA NEGATION	49
ANNEXE IV. TABLEAUX DE COLLECTE	66
ANNEXE V. PRÉ-ENQUÊTE	249
ANNEXE VI. CORPUS ÉLARGI	258

ANNEXE I.
LISTE ORIGINALE DES RÉCITS DE
VOYAGES DE SERGUEI VLASOV

1. Cartier, Jacques. Brief recit et succinte narration de la navigation faicte es ysls de Canada, Hochelage et Saguenay et autres. Paris, P. Roffet dict Faucheur et Antoine le Clerc frères, 1545 8°-48 ff. [Bibl. Mazarine Rés. 51757 ; Rouen, Bibl. Municip., Inc. P. 55, ex. Montbret, P 545. BN : Rouen, 1598. Rés. LK 12-717].

2. Belon, Pierre. Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estranges, rédigées en trois livres. Paris, G.. Corrozet, 1553. In-4°, XII-212 ff., fig.

3. Thevet, André. Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amerique : et de plusieurs Terres et Isles decouuertes de nostre temps. Paris, les heritiers de M. de la Porte, 1558 in-4° VIII-166 ff. + 2 ff. B.U. de Limoges (fac-sim. Paris, Le Temps, 1982).

4. Nicolay, Nicolas de. Les quatres premiers livres des Navigations et Peregrinations orientales. Lyon, G. Roville, 1568. Anvers, G. Silvius, 1576. [BN Microfiche 5797] 4 microfiches de 98 images (4°, XXII-305-[25] p.) : Les Navigations Peregrinations et Voyages, faicts en la Turquie, par Nicolas de Nicolay Daulphinois Seigneur d'Arfeville, valet de chambre et Geographe ordinaire du Roy de France.

5. Léry, Jean de. Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique. Genève, A. Chuppin, 1578 [BN Rés. Oy 136]. Genève, A. Chuppin, 1580 (reproduction en fac-similie : Genève, Droz, 1975 [BN 8-R-67203 (9)] 8° XXVIII-[42]-463p. Genève, J. Vignon, 1611 (5-e et dernière édition du vivant de l'auteur)).

6. Villamont, Jacques de. Les voyages du Seigneur de Villamont. Paris, C. de Monstr'oeil et J. Richer, 1595 in 8° 54-312 ff. Rééditions : 1596, 1598, 1600, 1602, (2), 1604, 1605, 1606, (2), 1607 (2), 1609. [BN : Paris, 1595. G. 30008. Paris, 1596. G. 30009. Paris, 1600 - microfiche 5798 - 8 microfiches de 98 images. [XIV] p. -347 ff]

7. Champlain, Samuel de. Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois. Paris, Cl. de Monstr'oeil, [1603] 8° IV-36 ff. [BN Microfilm M-9956]

8. Zuallart, Jean. Le très-devot voyage de Hierusalem. Anvers, 1604 (1608,1626, 1632). BM de Limoges, cote H 119 bis : Anvers, G. Van Tongheren, 1626 – 11 ff + 191 + 235 + 230 ff. BN : Anvers, 1608. [Rés. 4° O2f. 64]. Traduction par l'auteur de

son ouvrage italien : *Il devotissimo viaggio di Gerusalemme*. Roma, 1587. [BN Rés. 4 O2f. 52].

9. Lescarbot, Marc. *Histoire de la Nouvelle-France*. Paris, J. Millot, 1609 (1611). in-8°, pièces liminaires, 888p. (877p). Paris, A. Perier, 1617. [BN Rés. LK12-724(1) ; 8° LK12-724A(1)]

10. Trigaut, Nicolas. *Coppie de la lettre du R.P. Nicolas Trigaut Dovysien de la Copag. de Jesus. Escrite au R.P. François Fleuron... dattée de Goa en l'Inde Orientale, la veille de Noël 1607*. Paris, Cl. Chappelet, 1609. -108p. [Mazar. 42929].

11. Pyrard, François. *Discours du voyage des françois aux Indes orientales*. Paris, D. Le Clerc, 1611. 8°, 371p. [BN Microfiche M-13231].

12. Claude d'Abbeville. *Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines*. Paris, F. Huby, 1614. [14] p. – 395 f. – 35p. [BN Microfiche M-17726]. Fac-simile : Graz : Akademische Druck-und Verlagsanstalt, 1963.

13. Yves d'Evreux. *Suite de l'histoire des choses plus mémorables advenues en Maragnan ès années 1613 et 1614*. Paris, F. Huby, 1615, petit in-8° ; voir éd. Précédente, fol. 382 -86. [BN Rés. LK12-882].

14. Biard, Pierre. *Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans*. Lyon, L. Muguet, 1616. In-12. XII-338-34p. [BN LK12-728]. Réimpr. dans les *Relations des Jésuites*. Québec, 1858, T. I.

15. Mocquet, Jean. *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales*. Paris, J. de Heuqueville, 1617. 8°, VIII-442. [BN Microfiche M-156].

16. Bénard, Nicolas. *Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.* Paris, D. Moreau, 1621. 8°, 759p. [BN Microfilm M-5508].

17. Des Hayes, Louis. *Voiage de Levant fait en l'année 1621 par le Sr. D.C.* Paris, A. Taupinart 1624, 4°, VI-404p. [BN Microfiche M-5801]. Paris, 1632, 1639, 1645. [BM de Limoges : Paris : A. Taupinart, 1632. 495p. Cote H-111].

18. Lallemand, Charles. *Lettre dv Pere Charles l'Allemant, ...envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages*. Paris, J. Boucher, 1627. 8°, 16p. *Mercure de France* (1626-1627), t. XIII, p.12. Réimprimé dans les *Relations des Jésuites*, Québec, 1858, 3 vol., au t.I.

19. Brèves, François de. Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger. Le tout recueilly par le S.D.C. [Jacques Du Castel]. Paris, N. Gasse, 1628. 4, 5 part. 383p. + 34 + 47 + 26 + 47p. + Table a-i. [BN G. 5555].

20. Bergeron, Pierre. Traicté de la navigation et des voyages de descouverte et conquete moderne, et principalement des François. Paris, J. de Heuqueville et H. Soly, 1629. 8°, 303p. [BN Rés. G 2643].

21. Pacifique de Provins, René. Relation du voyage de Perse. Paris, N. et J. de la Coste, 1631. 4° VII – 416 – XIVp. [BN 4° O2h. 5].

22. Le Jeune, Paul. Briève relation du voyage de la Nouvelle France fait au mois d'auril 1632. Paris, S. Cramoisy, 1632. 8°, 68p. [BN Rés. LK12-935] Réimprimé dans les Relations des Jésuites, Québec, 1858, 3 vol. au t.I.

23. Brébeuf, Jean de. Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'années 1635, Enuoyée à Kebec au Pere le Jeune, par le Pere Brebeuf. p.113-206 de Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1635. Par le R.P. Paul le Jeune. Paris, S. Cramoisy, 1636, 8°. Réimprimé dans les Relations des Jésuites, Québec, 1858, 3 vol., au t.I.

24. Bouton, Jacques. Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique. Paris, S. Cramoisy, 1640. 8°, 141p. [BN LK12-99].

25. Vimont, Barthélemy. Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640. Paris, S. Cramoisy, 1641. 8° Réimprimé dans les Relation des Jésuites, Québec, 1858, 3 vol. au t.I.

26. Cauche, François. Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar. Dans : Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil. Paris, A. Courbé, 1651, p.1-193. [BN Microfiche 4-LK11-59].

27. Boyer, Paul. Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer. Paris, P. Rocolet, 1654. [BN Microfilm M-6416] 8°, XXVI – 464p.

28. Flacourt, Etienne de. Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Auec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et

1657... Troyes; Paris, N. Oudon – G. Clouzier, 1661. In – 4°, pièces liminaires, 471p., pl. et cartes. [BN 4° LK 11, 60A, Microfilm M-3963].

29. Biet, Antoine. Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652. Paris, F. Clouzier, 1664. 4°, XXIV – 432p. [BN 4° LK 12 788].

30. Thévenot, Melchisédec. Relations de divers voyages curieux, qui n'ont point esté publiées ou qui ont esté traduites d'Hacluyt, de Pourchas et d'autres voyageurs... Paris, J. Langlois, S. Cramoisy et S. Mabre – Cramoisy, 1663-1672. Fol., 4 vol. [BN G. 1458-1461].

31. Thévenot, Jean. Relation d'un voyage fait au Levant. Paris, L. Bilaine, 1664. 4°, 576p. [BN Microfiche M-5803] [BM de Limoges H 103 : Voyages de Mr Thévenot. Paris, C. Barbin, 1684. 4°, 338p.].

32. Monconys, Balthasar de. Journal des voyages de Monconys. Lyon, H. Boissat et G. Remeus, 1665. 4°, vol. I-3, IV-13, 491 ; 503, VIII-XVIII p. ; 6 + 60 + 56 + 44 + 96p. [BM de Limoges H-100]

33. Denys, Nicolas. Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale. Paris, C. Barbin, 1672. 2 vol. [BN 8° p.46].

34. Tavernier, Jean-Baptiste. Nouvelle relation de l'intérieur du serrail du Grand Seigneur. Paris, O. de Varennes, 1675. 4°, XVIII-277p. [BN Microfiche m. 5806].

35. Tavernier, Jean-Baptiste. Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir... Paris, G. Clouzier et C. Barbin, 1676 (1677). T. I-II. [BM de Limoges H-12].

36. Nau, Michel. Voyage nouveau à la Terre Sainte, enrichi de plusieurs remarques particulières. Paris, A. Pralard, 1679. 8°, pièces liminaires, 672p. [BN 8° O2 f. 91]

37. Chardin, Jean. Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes Orientales, par la Mer Noire et par la Colchide. Amsterdam ; Paris, D. Horthemels, 1686. 6p. + 12 + 432 + 7p. [BM de Limoges H-123].

38. Chaumont, Alexandre. Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam. Paris, A. Senbuze et D. Horthemels, 1686. 12°,

231-29 p. Réimprimé dans : Cimber et Danjeu, Archives curieuses de l'histoire de France, II, vol. X, p. 299-414.

39. Tachard, Guy. Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine. Paris, A. Seneuze et D. Horthemels, 1686, 4°, 424p. [BM de Limoges H-31 (133)].

40. Choisy, François-Timoléon de. Journal du voyage de Siam fait en M.D.C. LXXXV et M.D.C. LXXXVI. Par M.L.D.C. Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1687. – I + 416p. [BM de Limoges H-31 (H-133)]

41. Arvieux, Laurent d'. Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Émir... Paris, A. Cailleau, 1717. In-18 [BN Microfiche M-5869].

42. Pallu, François. Relation abrégée des missions et des voyages des evesques françois, envoyez aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam. Par Messire François Pallu, eversque d'Heliopolis. Paris, D. Bechet, 1668. In-8°, pièces limin., 148p. [BM de Limoges H-129].

43. Bernier, François. Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc. Amsterdam, P. Maret, 1724 (1-réédition : Amsterdam, 1699, 2 vol. In-12°) [BM de Limoges H 118 vol. I-2]

ANNEXE II.
BIOGRAPHIE DES AUTEURS

Ces notices ont été compilées d'après des sources dont le lexique date. Nous n'avons pas toujours pris la peine de mettre entre guillemets des expressions tributaires des idéologies de leurs auteurs. Nous n'avons pas pu nous plonger dans des vérifications détaillées qui auraient sans doute infirmé certaines positions prises par les auteurs des dictionnaires consultés.

Liste des auteurs

ABBEVILLE, CLAUDE D'	12
ARVIEUX, LAURENT D'	13
BÉNARD, NICOLAS	14
BERNIER, FRANÇOIS	15
BIARD, PIERRE	17
BIET, ANTOINE	19
BOUTON, JACQUES	20
BOYER, PAUL	21
BRÉBEUF, JEAN DE	22
BRÈVES, FRANÇOIS DE	23
CAUCHE, FRANÇOIS	25
CHAMPLAIN, SAMUEL DE	27
CHAUMONT, ALEXANDRE DE	29
DES HAYES, LOUIS	31
LALLEMANT, CHARLES	34
LE JEUNE, PAUL	36
LERY, JEAN DE	37
MOCQUET, JEAN	38
NICOLAY, NICOLAS DE	39
PACIFIQUE, PROVINS DE	40
PALLU, FRANÇOIS	41
PYRARD, FRANÇOIS	42
TACHARD, GUY	43
TAVERNIER, JEAN-BAPTISTE	44
THEVENOT, JEAN DE	45
TRIGAUT, NICOLAS	46
VILLAMONT, JACQUES DE	47
VIMONT, BATHELEMY	48

ABBEVILLE, CLAUDE D'

15(??) - 1632

Claude d'Abbeville, « de l'ordre des Capucins, mort à Paris, en 1632 », est « missionnaire et historien français » (*NBG* t.10 : 695).

Parcours de vie :

Firmin Foullon, selon le *Dictionnaire de biographie française* (t.8 : 1380) ou Clément Foullon, selon la *Nouvelle Biographie Générale* (t.10 : 695). Selon Michaud, son nom de famille était Silvère (*BU* t.8 : 630). D'après R. Limouzin-Lamothe, c'est un tout autre personnage (*DBF* t.8 : 1380)

« Originaire d'Abbeville, il fit construire un couvent de capucins, dont il était gardien en 1606. Il fut envoyé comme missionnaire au Brésil, avec quelques confrères, en mars 1612, à l'époque où Razilly cherchait à y faire un établissement français. Revenu en France l'année suivante, il ramena six brésiliens qui furent l'objet d'une grande curiosité, et raconta son voyage dans un livre intitulé *Histoire de la mission des PP. capucins à l'île de Maragnan et terres circonvoisines, où il est traité des singularités admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens*. 1614. » (*ibid.*).

« L'auteur se montre assez bon observateur, mais très crédule ; il attribue au démon toutes les contrariétés que l'expédition a éprouvées. Tout ce qu'il rapporte du climat et des productions de l'île de Maragnan est exact et judicieux. Buffon et Bernardin de Saint-Pierre le citent avec confiance. Le livre est terminé par des lettres écrites depuis le départ de la flotte, par des missionnaires, et par un laïque resté dans le pays. Elles donnent des détails sur l'état de cette colonie jusqu'au milieu de 1613. » (*BU* t.8 : 630).

« On lui a attribué à tort une *Histoire chronologique de la bienheureuse Colette, vierge, de l'ordre de Sainte-Claire*, 1619, qui est en réalité de son compatriote et confrère le P. Silvère d'Abbeville, avec qui on l'a parfois confondu. » (*DBF* t.8 : 1380)

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 10 / col. 695-696
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 8 / p. 630
- Dictionnaire de biographie française - t. 8 / col. 1380

ARVIEUX, LAURENT D'

1635 - 1702

Chevalier Laurent d'Arvieux, « né à Marseille, le 21 juin 1635, mort le 3 octobre 1702 », est « célèbre voyageur ». (*NBG* t.3 : 404)

Parcours de vie :

« D'une famille originaire de Toscane » (*DBF* t.3 : 1229), « A huit ans, il fut mis au collège de Marseille et s'y fit remarquer. Il n'avait guère que dix-huit ans quand Battandier nommé consul de France à Séide l'emmena avec lui. Il y fit du commerce, parcourut le pays en divers sens et y fit de nombreuses observations [...]. » (*DBF* t.3 : 1229-1230). Il y « séjourna douze ans (1653-1665) » (*NBG* t.3 : 404). « La facilité que Laurent d'Arvieux avait pour étudier la langue et dont il profita pour apprendre l'arabe, le persan, le syriaque, l'hébreu, lui permit de s'assimiler le turc de telle façon que, quand il s'habillait à la turque, ce qu'il faisait ordinairement pour ses voyages, les Turcs mêmes le prenaient pour un des leurs. [...] Après douze années de séjour au Levant, Arvieux revint à Marseille (1665). De là il se rendit à Paris où, grâce à des recommandations, il put s'attacher à la fameuse Louise de Prie, duchesse de La Mothe Joudancourt et gouvernante des enfants de France. Il put ainsi avoir accès dans les cercles de la cour, où il fut bien reçu et où son bagout amusa les dames. Il sut aussi se faire apprécier de Colbert et gagna la faveur d'Hugues de Lionne. » (*DBF* t.3 : 1230). « Il négocia en 1668, avec le dey de Tunis, un traité qui donna la liberté à trois cent quatre-vingt esclaves français ; passa, 4 ans après, à Constantinople, où la facilité avec laquelle il parlait le turc émerveilla le divan, et facilita la signature du traité que M. de Nointel était chargé de conclure avec la Porte. Chevalier de Saint-Lazare et pourvu de 1,000 fr. de pension sur l'évêché d'Apt, il fut, plus tard, envoyé, avec le titre de consul, à Alger et à Alep. Innocent XI lui offrit, mais Arvieux refusa, le titre d'évêque de Babylone. Les dernières années de sa vie se passèrent à Marseille dans une solitude pieuse. » (*NBG* t.3 : 404).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 3 / col. 404-405
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 2 / pp. 559
- Dictionnaire de biographie française - t. 3 / col. 1229-123

BÉNARD, NICOLAS

1596 – 16(??)

(Aucune information)

BERNIER, FRANÇOIS

1620 - 1688

François Bernier, « né à Joué-Etiau¹ (Maine-et Loire), le 26 sept. 1620 » (*DBF* t.6 : 111), mort à Paris le 22 septembre 1688 », est « médecin et voyageur » (*NBG* t.5 : 625)

Parcours de vie :

Bernier, « né de Pierre, l'un des fermiers du chapitre d'Angers, et d'Andrée Grimault, orphelin à quatre ans, confié à un oncle curé et destiné par lui à l'Eglise, il vint faire ses études à Paris. Chapelle, son camarade, le présenta à Gassendi, qui le prit comme *famulus* et dont il suivit les cours au Collège royal, tout en fréquentant savants et philosophes. Au printemps 1648, il quitta Paris avec le vicomte d'Arpajon, ambassadeur extraordinaire en Pologne, passa par la Hollande, séjourna à Dantzic, assista en juill. 1648 à l'élection du roi de Pologne. Abandonnant son chef, il visita ensuite l'Allemagne du Sud, l'Italie, rejoignit Gassendi à Toulon en févr. En 1650, il assista à ses expériences sur le vide et intervint dans la guerre de libelles qui était engagée entre son maître et l'astrologue J. -B. Morin. Il publia contre ce dernier *Anatomia ridiculi muris*, puis en 1653 *Favilla ridiculi muris*. Entre temps il s'était rendu en Italie. Le 5 mai 1652, il se faisait immatriculer à la faculté de médecine de Montpellier, passait sa licence le 3 août suivant, son doctorat treize jours plus tard. Il se rendit alors à Digne auprès de Gassendi qu'il amena à Paris en 1653 et auprès duquel il vécut jusqu'à sa mort, le 24 oct. 1655. En 1656 Bernier s'embarqua pour l'Orient, sans doute avec le projet d'y exercer la médecine. Il visita la Palestine, la Syrie, l'Egypte, fila sur l'Inde par Suez, Djedda, Moka et Surate. Il se rendit à la cour du Grand Mogol à Agra, se fit agréer comme médecin par le schah Djilan, assista à la révolte de ses fils et à l'avènement d'Aureng-Zeb, à la personne duquel il s'attacha en 1659. Avec lui il visita Delhi, Labore, le Kashmir, en 1664, entrevit l'Himalaya, se renseigna sur le Thibet, séjourna au Bengale, observant tout, les races, les mœurs, les monuments, interrogeant les voyageurs, les philosophes, les savants, les prêtres de diverses religions. En 1667 il quitta la cour, revient à côte, à Surate, où il rencontra Chardin et Caron auquel il remit un *Mémoire sur l'établissement du commerce dans l'Inde* (aux Arch. Des Colonies), puis une *Lettre* sur le même sujet (éditée par Castonnet des Fossés), qui fut transmise à Colbert et reçut son approbation. Prenant la

¹ Selon *NBG*, l'auteur est natif d'Angers (t.5 : 625).

mer, il débarqua à Bender-Abbas, visita la Perse, revint à Surate et quitta définitivement l'Inde au début de 1669. A son retour à Paris, il remit à Colbert une *Lettre sur l'étendue de l'Indoustan*, publia son *Hist. de la dernière révolution des Etats du Grand Mogol* et, l'année suivante, *Suite des Mémoires du Sr Bernier sur l'empire du Grand Mogol*. Le récit de ses aventures, qu'il avait su rendre attachant, le mit à la mode : on le surnomma Bernier-Mogol. Il fréquenta Boileau, Racine, Molière, Tournefort, se lia intimement avec Mme de La Sablière, chez laquelle il vécut sept à huit ans, à la Folie-Rambouillet, en compagnie de La Fontaine sur le génie duquel il eut une profonde influence. Il collabora à l'*Arrêt* burlesque de Boileau. Ses loisirs lui permirent de rendre hommage au maître de sa jeunesse, en publiant, en 1674, un *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, qu'il devait réviser, en 1682, par des *Doutes* sur quelques-uns des principaux chapitres de son *Abrégé*. Il y montre quelque scepticisme, ce qui l'a fait passer pour athée. Durant ses dernières années, il voyagea encore Provence, en Languedoc, où il s'intéressa au canal du Midi. En 1685 il alla voir Saint-Evremond et la duchesse de Mazarin en Angleterre, revint par Hollande où il fit la connaissance de Pierre Bayles. Ses dernières œuvres furent composées pour Mme de la Sablière : *Introduction à la lettre de Confucius* ; *Description des races humaines*. Il mourut d'apoplexie, place Dauphine, le 22 sept. 1688. » (*DBF* t.6: 111-112).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 5 / col. 625-627
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 4 / pp.304-306
- Dictionnaire de biographie française - t. 6 / col. 111-112

BIARD, PIERRE**1567 – 1622**

Pierre Biard, « naquit à Grenoble en 1567² » (*DBF* t.6 : 390) et « mourut a Avignon le 19 novembre 1622 », est « missionnaire et théologien français » (*NBG* t.5 : 927).

Parcours de vie :

Fils « de Jean, notaire et Châtelain de Gières, et de Jeanne Du Cluzel » (*DBF* t.6 : 390), il « entra chez les jésuites en 1580 » et « professait³ la théologie à Lyon depuis neuf ans, lorsqu'il fut désigné, en 1608, pour aller prêcher l'Évangile aux sauvages du Canada : son départ suscita de nombreuses difficultés, et ne put avoir lieu qu'en 1611. Il débarqua avec le P. Ennemond Masse à Port-Royal, le 12 juin 1611. Ce sont les deux premiers missionnaires que la société des Jésuites envoya dans le Canada. Ils furent « bien accueillis par les sauvages » ; mais lorsqu'en 1613 les Anglais vinrent détruire les établissements français fondés sur les rives du Saint-Laurent, ils se saisirent du P. Biard, le retinrent prisonnier, le maltraitèrent, et le forcèrent à assister à la dévastation de Port-Royal. Le vaisseau sur lequel il était détenu, battu par la tempête, fut obligé de retourner en Angleterre. C'est alors que, sur les instances de l'ambassadeur de France, le P. Biard recouvra sa liberté, dont il profita pour revenir dans sa patrie. » (*NBG* t.5 : 927).

« Le P. Biard, qui avait vécu, dit-on, caché à fond de cale, débarqua à Milfore en févr. 1614, fut ramené en France et nommé professeur aux collèges d'Amiens, puis de Pontoise (1615), chargé de prédication à Castres, à Embrun, à Carpentras, à Die (1618), enfin à Lyon (1619). Nommé aumônier des troupes royales, il mourut à Avignon le 19 novembre 1622. On a publié cinq lettres de lui à ses supérieurs (21 janv. 1611-26 mai 1614). Lui-même a fait imprimer à Lyon, en 1616, *une Relation de la Nouvelle France*. [...] Plus tard, le P. Biard se lança dans la controverse contre les calvinistes [...] et publia à Lyon, en 1619, *L'autorité de notre S. Père le pape efficacement et clairement vérifié* (contre Jean Martinet, ministre de Saillans) » (*DBF* t.6 : 391).

² En 1567, aussi selon la notice biographique de Bibliothèque nationale de France, mais en 1565 d'après la *Nouvelle Biographie Générale* (t.5 : 927).

³ Pourtant, d'après la *Dictionnaire de biographie française*, il « fit profession chez les Jésuites en 1604, enseigna aux collèges de Billom, de Tournon, d'Avignon et enfin à Lyon. » (t.6 : 390).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 5 / col. 927
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 4 / p. 455
- Dictionnaire de biographie française - t. 6 / col. 390-391

BIET, ANTOINE

1620 – ?

Antoine Biet, « Missionnaire français, né dans le diocèse de Senlis vers 1620 » (*NBG* t.6 : 41).

Parcours de vie :

« Il fut curé de Ste-Geneviève de cette ville (Senlis), puis embarqué pour Cayenne le 18 mai 1652 comme aumônier des 500 ou 600 colons, débauchés ou aventuriers sans ressources, que Royville emmenait avec lui en Guyane. Royville, qui traitait ses colons avec rudesse, fut assassiné par eux et jeté à la mer. Les Français débarquèrent cependant à Cayenne le 29 sept. Mal vus du gouverneur, divisés entre eux, ils souffrirent autant de l'hostilité des « sauvages » que du manque de vivres. Une épidémie se déclara ; la plupart des médecins périrent et Biet demeura seul pour soigner tout le monde. Les derniers colons réussirent, le 26 déc. 1653, à se faire conduire à la Barbade et Biet se rendit à la Martinique, à la fin avril de l'année suivante, pour traiter de leur rapatriement, mais il ne put débarquer, ayant été signalé au gouverneur comme espion anglais. Il lui fallut poursuivre sa mission à la Guadeloupe, où il fut, par contre, bien reçu et ramené en Normandie par le gouverneur Houel, le 25 août 1654. Il rapportait des notes, qui lui servirent à rédiger le *Voyage de la France équinoxiale en l'île de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652. 1664 [...]*. » (*DBF* t.6 : 421). « Cet ouvrage est terminé par un *dictionnaire de la langue galibi* ; il est écrit avec simplicité, et se lit avec intérêt. Mais le séjour que Biet avait fait aux Antilles avait été trop court pour qu'il pût parler de ces îles avec toute l'exactitude désirable. Son ouvrage a été réfuté par le P. Dutertre. » (*NBG* t.6 : 41)

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 6 / col. 41
- Dictionnaire de biographie française - t. 6 / col. 421-422

BOUTON, JACQUES

1592 – 1658

Jacques Bouton, né en 1592⁴, « mort en 1658 », est « théologien français et jésuite » (*NBG* t.7 : 139).

Parcours de vie :

Missionnaire de la Compagnie de Jésus⁵, il est « auteur d'une *Relation de l'établissement des Français dans l'île de la Martinique, depuis l'an 1635* ; Paris, 1640, in-8. » (*ibid.*).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 7 / col. 139
- Index Biographique Français – t. 1 / p. 603

⁴ D'après la notice biographique de BNF.

⁵ D'après la notice biographique de BNF.

BOYER, PAUL

1615 – 16(??)

Paul Boyer du Petit-Puy, « né dans Condomois vers 1615 », est « polygraphe français » (*NBG* t.7 : 185).

Parcours de vie :

« Il partit pour la Guyane avec de Brétigny, qui était chargé d'assurer cette possession à la France, quand les « sauvages », en 1644, eurent assassiné le chef de cette expédition et détruit la colonie française. Boyer, de retour à Paris, chercha vainement à obtenir un emploi. » (*ibid.*).

« Il est possible qu'il soit né dans la région de Condom, vers 1615, comme le veut la Biographie de Michaud, car il devait être jeune encore lorsqu'il s'engagea comme simple soldat dans les troupes que Brétigny leva en 1643 pour son expédition en Guyane. Parti le 21 août de Dieppe, Boyer demeura en Amérique jusqu'en 1644, s'intéressant à tout, même à la langue des indigènes, dont il a donné un lexique. Revenu en France après la mort de son chef Brétigny, assassiné par les sauvages, il s'engagea en 1647 comme lieutenant des gardes de baron de Dormelles, qui se rendait aux Indes occidentales. Il fut promu capitaine en avril 1648 et assista, en juin, aux Antilles, à la déconfiture de l'expédition. En 1649 il était rentré à Paris et publiait un *Dictionnaire servant de bibliothèque universelle*, qui préfigurait les encyclopédies. Pendant la Fronde, il semble bien, quoi qu'on en ait dit, avoir tenu le parti de la régente et de Mazarin, comme en font foi *Le véritable secret de la paix*, 1651 et *L'horoscope du roy*, 1652. En 1654, d'ailleurs, il se déclarait protégé par Colbert, auquel il dédiait la *Véritable Relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale* (Paris, 1654, in-8). Sans doute rendit-il d'autres services, car Mazarin l'inscrivit dans son testament, en 1660, pour un legs de 600 livres. » (*DBF* t.7 : 104-105).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 7 / col. 185
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 5 / p. 425
- Dictionnaire de biographie française - t. 7 / col. 104-105

BRÉBEUF, JEAN DE

1593 – 1649

Jean de Brébeuf, « jésuite normand, né en 1593 », mort en 1649 (*BU* t. 5 : 516).

Parcours de vie :

« Il entra chez les jésuites, à Rouen, le 8 novembre 1617 » (*DBF* t.7 : 187). Il « fut un des premiers missionnaires qui se rendirent au Canada ; il partit, en 1625, sur le même bâtiment que Champlain. A peine arrivé, il quitta Québec, qui n'était pas encore une ville, ni même un village, puisqu'on n'y voyait alors qu'une seule habitation, et alla se fixer chez les Hurons. Il apprit la langue de ces sauvages, gagna leur confiance, et exerça sur eux une influence toute paternelle. Mais il fut victime de la haine implacable qui existait entre les Hurons et les Iroquois. En 1649, dans un combat où les Hurons attaqués à l'improviste eurent le désavantage, le P. Brébeuf, alors âgé de cinquante-cinq ans, tomba dans les mains des Iroquois, qui le firent mourir dans les tourments affreux qu'ils infligent ordinairement à leurs prisonniers de guerre. A la suite de ses *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada* (Paris, 1632, in-4), Champlain a fait imprimer le *Catéchisme traduit dans la langue des Hurons*, par le P. Brébeuf. C'est le premier spécimen connu de l'idiome des « sauvages » du Canada. » (*NBG* t.7 : 289-290).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 7 / col. 289-290
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 5 / pp. 516
- Dictionnaire de biographie française - t. 7 / col. 187-188

BRÈVES, FRANÇOIS DE

1560 - 1628

François Savary, comte de Brèves, « né en 1560, mort à Paris en 1628 » est un « célèbre diplomate français ». (NBG t.7 : 354)

Parcours de vie :

« Il accompagna, en 1580, son oncle Jacques de Savary Lancosme, envoyé par Henri III à Constantinople en qualité d'ambassadeur ; et à sa mort, arrivée en 1591, il lui succéda. Il occupa ce poste jusqu'en 1606, sous les sultans Amurath III, Mahomet III et Achmet Ier. » (*ibid.*). Il « fut un des plus habiles négociateurs des règnes d'Henri IV et de Louis XIII » (*BU t.5 : 566*). « [...] Il visita la terre sainte, l'Égypte, les îles de l'Archipel, une partie des côtes de l'Asie et de l'Afrique, et débarqua à Marseille le 19 novembre 1606, après un séjour de vingt-deux ans en Orient. Aucun ambassadeur n'a été entouré de plus de considération à Constantinople, sans excepter même le marquis de Nointel, qui représenta si dignement Louis XIV, mais dont les manières impérieuses finirent par indisposer la Porte Ottomane. En 1607, de Brèves devint conseiller d'Etat et gentilhomme de la chambre. L'année suivante, il partit pour l'ambassade de Rome. Pendant les six années qu'il résida auprès de la cour pontificale, il s'appliqua à y maintenir l'équilibre entre l'influence française et l'influence espagnole ; il s'occupa en outre, avec beaucoup d'activité, des négociations relatives aux successions de Clèves et de Montoue. Après la mort d'Henri IV, de Brèves fut rappelé en France, et nommé, par la reine-mère, gouverneur de Gascon, frère du roi. Son attachement pour Marie de Médicis lui fit du tort auprès du connétable de Luynes, qui ne tarda pas à devenir tout-puissant, et qui fit donner au comte de Lude la charge de gouverneur de Gascon. Lorsque Marie de Médicis eut repris son ascendant sur l'esprit du roi, de Brèves fut nommé écuyer de la reine ; sa terre de Brèves fut érigée en comté, et il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il mourut à Paris, peu de temps après avoir obtenu l'entrée au conseil des dépêches. » (*NBG t.7 : 354-356*).

« Le comte de Brèves était fort instruit, et il a laissé plusieurs écrits qui ne sont pas sans mérite. On a de lui, à la Bibliothèque impériale, des lettres et pièces manuscrites relatives à ses négociations à Rome, dont il existe d'excellentes notices publiées par Gaillard. On trouve à la suite des ses *voyages*, [...], les deux écrits suivants : *Discours abrégé des asseurez moyens de ruiner la monarchie des princes ottomans*, [...]; *Discours sur l'alliance qu'a le Roi avec le grand Seigneur*. » (*NBG t.7 : 356*). Selon Michaud, on a publié en 1628 une Relation de ses voyages (*Relation des voyages de*

M. de Brèves, tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Alger), « qui paraît écrite d'après ses mémoires par Jacques du Castel, un de ses secrétaires, [...] ». » (*BU t.5* : 568).

« [...] De Brèves rapporta du Levant plus de cent volumes turcs et persans, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Il fit graver à Rome des caractères orientaux d'une incomparable beauté, et qui ont été acquis pour le compte du roi de France par l'imprimeur Vitré. » (*NBG t.7* : 356).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 7 / pp. 354-356

- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 5/ pp. 566-569

CAUCHE, FRANÇOIS

1616(?)-1

François Cauche, Voyageur français, né à Rouen vers 1616.

Parcours de vie :

« Il publia en 1651 une des premières relations qui parurent sur l'île de Madagascar, où il avait séjourné quelque temps. Cauche descendait d'une famille pauvre, et n'avait pas fait d'études ; mais la simplicité de son récit inspire de la confiance.

Se trouvant à Dieppe à l'âge de vingt-deux ans, il s'embarqua, comme soldat, en janvier 1638 sur le S. Alexis, flûte de 500 tonnes, sous la conduite du capitaine Alonse Goubert, qui se proposait d'aller dans la mer Rouge et de fonder un comptoir de l'île de France. Ayant trouvé cette île occupée par les Hollandais, l'expédition dut se replier sur Madagascar, où elle mouilla, et où Cauche resta avec un petit nombre de Français. Il voulut ensuite revenir en France et s'embarqua sur un autre bâtiment, qui commença par exercer la piraterie dans la mer Rouge. A son retour (en 1644) les récits qu'il fit à diverses personnes excitèrent la curiosité et furent recueillis par Marisot de Dijon qui les publia dans un livre intitulé : Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar, et du Brésil. Paris, Augustin Courbé ; 1651, in-4.

La relation de Cauche est réunie à quelques autres voyages, entre autres à celui de Roulon Baro au Brésil, à celui de Moreau dans le même pays, et à ceux de Lambert et d'Abère en Egypte. Cauche raconte ce qu'il a vu, et, malgré son peu d'éducation, il ne paraît pas donner dans le merveilleux. Flacourt, qui succéda à Pronis dans la direction des établissements français à Madagascar, et qui a publié une relation de son voyage, dix ans après celle de Cauche, dit beaucoup de mal de ce dernier. Flacourt prétend que Cauche “ n'a pas bougé de Madagascar”, et que ses excursions dans cette île aussi bien que son voyage dans la mer Rouge ne sont que des fables; que Cauche s'est trompé dans le dialogue qu'il a fait imprimer en langue madécasse, “qu'il n'y a point de nègre de l'île que le puisse entendre”. La vérité est que Flacourt, homme de distinction, ne se sentait que du dédain pour Cauche, voyageur obscur et de basse extraction, qui toutefois, de son aveu même, parle assez raisonnablement de Carcanossi, ville madécasse où il avait résidé. Quoi qu'il en soit, la relation de Cauche est importante sous plusieurs rapports; elle donne une bien meilleure idée des habitants de Madagascar que celle de Flacourt » (*BU t.7 : 425-426*).

Référence :

- Nouvelle Biographie Generale - t. 9 / col. 240-241
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 7 / pp.425-426
- Dictionnaire de biographie française - t. 7 / col. 1433-1434

CHAMPLAIN, SAMUEL DE

1567 - 1635

Samuel de Champlain, « géographe et hydrographe français, né à Brouag en 1567, dans la dernière moitié du seizième siècle, mort à Québec, en décembre 1635 » (NBG t.9 : 639).

Parcours de vie :

« Fondateur de Québec et gouverneur de la Nouvelle-France (aujourd'hui Bas-Canada) » (NBG t.9 : 639). Sous-officier en Bretagne au service du roi Henri IV jusqu'en 1598, date de la pacification complète de cette province. En 1598/1600 il fit un premier voyage en Amérique sur un navire espagnol et fut un des premiers à suggérer le percement de l'isthme de Panama. Revenu en France en 1601, il fut adjoint comme géographe à l'expédition d'Aymar de Chaste, qui venait d'être nommé gouverneur de la Nouvelle-France. Parti d'Honfleur le 15 mars 1603 sur le vaisseau de Pont-Gravé, marin très expérimenté de Saint-Malo, après une traversée de neuf semaines (mars à mai 1603), Champlain arriva heureusement au petit havre de Tadoussac, situé dans le fleuve Saint-Laurent, à 80 lieues de son embouchure, au confluent du Saguenay. De là Champlain et Pont-Gravé remontèrent le Saint-Laurent avec cinq matelots, dans une petite barque, et poussèrent jusqu'au saut Saint-Louis où Cartier s'était arrêté dans son second voyage.

Champlain, après avoir visité les rives de Saint-Laurent, revint en France, et présenta à Henri IV le récit de son voyage. La narration en a été immédiatement publiée sous ce titre: *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois*, Paris, C. de Monstr'oeil, s.d. [1603]- In-88, IV-36 ff.

En 1604, Champlain revint au Canada avec de Monts, qui avait succédé à Aymar de Chaste; il explora les côtes qui devaient devenir celles du Maine et de la Nouvelle Angleterre. Rentré en France en 1607, il repartit dès l'année suivante et fonda la ville de Québec (3 juillet 1608).

Il noua des relations avec les Algonkins et les Hurons, participa à leurs luttes contre les Iroquois et fit, vers l'intérieur, des incursions qui lui permirent de découvrir le lac qui porte son nom (juillet 1609). Après deux nouveaux voyages en France, il repartit en mars 1611, puis en 1613, mais cette fois comme gouverneur au nom du vice-roi de la nouvelle-France, le prince Henri de Condé.

Croyant parvenir à la “mer du Nord” (la baie d’Hudson), il remonta l’Ottawa en 1614, et en 1615 découvrit le lac Huron et le lac Ontario et fut légèrement blessé aux côtés de ses amis hurons, dans une bataille contre les Iroquois. Il consacra le reste de sa vie à la mise en valeur de la colonie de Québec.

Inquiet du petit nombre des colons, il entra dans la Compagnie des Cent-Associés (fondée par Richelieu en 1627 pour le développement du Canada) dont il devint le mandataire au Canada. Attaqué par les Anglais, Champlain dut leur abandonner Québec (19 juillet 1629), mais la colonie fut restituée à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye (1632) et Champlain reprit le gouvernement du Canada en 1633. Québec, qui jusque là n’avait été qu’une bourgade, prit l’importance d’une ville. Champlain mourut à Québec, au mois de décembre 1635, peu de temps après y avoir assisté à la fondation d’un collège destiné à élever les enfants du pays dans la religion chrétienne et à les familiariser avec les habitudes et la langue de la France » (*NBG* t.9 : 639-644).

Référence :

- Nouvelle Biographie Generale - t. 9 / col. 639-644
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 8 / pp. 28-32
- Dictionnaire de biographie française - t. 8 / col. 343-345

CHAUMONT, ALEXANDRE DE

1632(?) - 1710

Alexandre, Le chevalier de Chaumont, « voyageur et diplomate français » (*NBG* t.10 : 143), « naquit au château d'Arthieul bien avant 1632⁶, date indiquée communément » et « mourut à Paris le 28 janvier 1710⁷ » (*DBF* t.8 : 872).

Parcours de vie :

« Il appartient à la branche des seigneurs d'Arthieul, qui descendit de Louis, oncle d'Antoine (père d'Abdias et de Jean I^{er}), et qui ne semble pas avoir été calviniste. Louis, fils de ce Louis, époux d'Isabeau Du Breuil, eut deux fils : Jean, sieur de Boisgarnier, et Alexandre I^{er} qui épousa, le 22 mai 1618, Isabelle du bois des Cours. Ce dernier eut aussi deux fils : Hugues, réputé à tort maréchal de camp, mort en 1698, et *Alexandre II*. [...]. Celui-ci [...] entra dans l'ordre de Malte, passa dans la marine royale, fut nommé lieutenant des anciens garde-marine le 29 décembre 1669, capitaine de vaisseau le 30 décembre 1671 et major de l'armée navale du Levant le 19 jan. 1672. [...] En 1682 il abandonnait pourtant sa charge de major et, en mai 1684, commandait une troupe à pied lors du débarquement à Gênes. [...] Il fut désigné comme ambassadeur au Siam en déc. 1684. Il partit de Brest sur l'*Oiseau* avec une suite importante dont faisait partie l'abbé de Choisy, sur la *Maligne*. Arrivé au Siam le 23 sep., il fut reçu avec honneur par Constance Phaulcon et par le roi, et signa à Louvo, le 10 déc. 1685, le traité qui accordait à la France des privilèges commerciaux et, aux missionnaires, l'entrée au Siam. Il revint à Brest le 18 juin 1686 et présenta à Louis XIV, à Versailles, le 24, les ambassadeurs Siamois. Alexandre quitta peu après le service, épousa, le 3 janv. 1689, Jeanne de la Guérinière [...] » (*DBF* t.8 : 872).

« Le chevalier de Chaumont avait avec lui dans ce voyage le P. Tachard, jésuite, et l'abbé de Choisy, qui tous deux en ont publié la relation. Celle que le chevalier de Chaumont a écrite et qui a été imprimée à Paris, 1686, in-12, et traduite en hollandais et en allemand, est moins étendue que la première et beaucoup plus sérieuse que la seconde, mais elle contient des détails intéressants qui ne se trouvent pas dans les deux autres. » (*BU* t.8 : 303).

Référence :

- Nouvelle Biographie Generale - t. 10 / col. 143

⁶ D'après *NBG*, c'est aussi vers 1640 où l'auteur est né.

⁷ D'après *NBG*, « L'époque de la mort du chevalier de Chaumont est ignorée. »

- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 8 / pp. 303-304
- Dictionnaire de Biographie française t. 8 / col. 872-873

DES HAYES, LOUIS

1571(?) - 1637

Louis Des Hayes⁸, originaire d'Orléans, mort le 30 mai 1637 (*DBF* t.10 : 1380-1381), est « diplomate français » (*NBG* t.23 : 661).

Parcours de vie :

Il « [...], semble-t-il, avait été élevé comme page dans la maison de Henri IV, était devenu maître d'hôtel de Louis XIII et avait été nommé gouverneur de Montargis. Le 15 avril 1621, il fut envoyé par le roi en ambassade en Orient. Il était alors déjà âgé. Il passa par Vienne, la Hongrie pour arriver à Constantinople. Il devait faire rendre la garde des Lieux saints aux Cordeliers nonobstant les réclamations des Arméniens, établir un consul de France à Jérusalem et offrir au Saint Sépulcre une très belle chapelle en argent, ce qu'il fit. Il devait en outre passer en Perse et rétablir les relations commerciales entre la France et cette contrée, mais il fut arrêté sur le Bosphore par le mauvais vouloir des Turcs et ne put remplir cette mission. Il publia la relation de cette ambassade : *Voyage de Levant*, 1624, rééditée en 1632. Il revint à Paris au début de 1632. Des Hayes père eut à intervenir dans le drame qui se termina par la mort de son fils en 1632. En 1633, il fut envoyé en ambassade auprès de la duchesse de Savoie et reçut, à son départ de Turin, dit *La Gazette de France*, un diamant de 1000 écus. La même *Gazette* annonce sa mort le 30 mai 1637. ». (*DBF* t.10 : 1380-1381)

« Dans ce livre, il est toujours question de Deshayes à la troisième personne. L'auteur, dont on ignore le nom, mais qui était secrétaire de Deshayes, avait accompagné ce voyage dans trois voyages au Levant, tous faits, jusqu'à Constantinople par la Grèce. » (*BU* t.11 : 183).

Référence :

⁸ « Des Hayes (Louis), Baron de Courmenin (Loir-et-Cher). Il est de tradition de lui attribuer le prénom de Louis ou de Louis-Marie, mais il n'y a sur ce point aucune certitude. On s'est avisé tardivement en effet qu'il n'y a avait pas un seul Des Hayes, baron de Courmenin, mais deux personnages, le père et le fils. L'un d'entre eux se prénomme Louis. Autre difficulté, le dossier Des Hayes de Courmenin, qui semble bien avoir existé, a disparu des Dossiers généalogiques du roi aux Mss de la Bibl. nat. On est ainsi mal placé pour rectifier les erreurs et compléter les notices. » (*DBF* t.10 : 1380).

- Nouvelle Biographie Générale - t. 23 / col. 661-662
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 11 / pp. 182-183
- Dictionnaire de biographie française - t. 10 / col. 1380-1381

FLACOURT, ETIENNE DE

1607 - 1660

Etienne de Flacourt, « né à Orléans, en 1607, mort en mer, le 10 juin 1660 », est « administrateur et voyageur français » (*NBG* t.17 : 811).

Parcours de vie :

« Nommé commandant des troupes du roi au Fort-Dauphin dans l'île de Madagascar, il y passa en 1648. » (*NBG* t.17 : 811). Il trouva la colonie dans le plus triste état par suite de la mauvaise administration de Pronis, son prédécesseur à ce poste, les rigueurs qu'il fut obligé d'exercer pour parer au désordre lui aliénèrent les indigènes et amenèrent la révolte parmi ses soldats ; il passa six années au milieu des plus grandes difficultés et sans aucune nouvelle de France ; c'est pendant ce séjour qu' « il prit possession de l'île Mascareignes, à laquelle il donna le nom de l'île Bourbon, en 1649 » (*NBG* t.17 : 811). Enfin, deux vaisseaux du roi arrivèrent apportant des secours et des lettres du duc de la Meilleray, nouveau concessionnaire de la colonie de la France orientale, qui laissait à Flacourt le choix de rester à Madagascar ou de revenir en France ; il préféra le dernier parti et remit ses pouvoirs à Pronis, récemment revenu, et quitta l'île en 1655. Trois ans après, il fut nommé directeur de la Compagnie de la France orientale et repartit aussitôt, mais il périt pendant la traversée.

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 17 / col. 811-813
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 15 / pp. 4-5
- Dictionnaire de Biographie française t. 13 / col. 1434-1435

LALLEMANT, CHARLES

1587 - 1674

Charles Lallemant (ou L'Allemant ou Lalemant), né à Paris le 17 novembre 1587, et mort le 18 novembre 1674, missionnaire de la Compagnie de Jésus au Canada (*DBF* t.19 : 418).

Parcours de vie :

« Fils d'un lieutenant criminel de Paris, [...] Il entre au noviciat de Rouen le 29 juill. 1607, enseigne la grammaire à Nevers (1612-1615), étudie la théologie à La Flèche (1615-1619), enseigne la logique et la physique à Bourges (1620-1622) et devient principal du pensionnat du collège de Clermont en oct. 1622. Le P. Lallemant est chargé d'établir une mission de la Compagnie au Canada en mars 1625. Il débarque en juin à Québec, y trouve une situation économique difficile et des colons hostiles. Les difficultés s'amoncellent au point qu'il décide à l'automne 1627 de repartir pour la France afin d'exposer directement à la Cour les obstacles rencontrés et les besoins de la mission des jésuites de la Nouvelle France. Sur le chemin du retour, il fait trois fois naufrages, si bien qu'il est toujours en France lorsque Québec tombe entre les mains des Anglais. Il ne pourra retourner en Nouvelle France qu'en 1634, deux ans après la signature du traité de S.-Germain qui avait rendu la colonie à la France. Il s'installe dans la résidence même qu'il avait fait construire pour les besoins de la mission pendant son premier séjour. Comme le montre sa correspondance, il s'est beaucoup intéressé aux mœurs et coutumes de la population aborigène et a évalué avec beaucoup de lucidité les difficultés de l'apostolat missionnaire [...]. Il prend aussi grand soin de la population française de Québec à laquelle il laissera un si bon souvenir, qu'en 1650, 12 ans après son départ, la Communauté des habitants le proposera comme premier évêque de Québec. Estimant que c'est de France qu'il pourra le mieux servir la colonie, il rentre en 1638 pour y exercer à Paris les fonctions de procureur de la mission de la Nouvelle France. C'est ainsi, par exemple, qu'il aura l'occasion de jouer un rôle décisif dans la fondation de Montréal. Il cesse ses fonctions en 1650. Vice-provincial en 1652, il enseigne encore la philosophie, dirige les collèges de Rouen et de Paris et devient enfin supérieur de la maison professe de Paris. Le P. Lallemant entretenait avec son frère Jérôme une correspondance riche et suivie. La plupart des lettres ont été perdues. A la lecture de celles qui ont été conservées, c'est probablement bien dommage : ainsi cette *Lettre du Père Charles L'Allemant... Envoyée au P. Hierosme L'Allemant son frere... Où sont*

contenus les mœurs et facons de vivre des Sauvages habitans de ce pais la : et comme ils se comportent avec les Chrestiens Francois qui y demeurent. Ensemble la description des villes de ceste contree, 1627, lettre reproduite dans les Relations des Jésuites..., Québec, 1858, I, sous le titre Relation de ce qui s'est passe en la Nouvelle France... » (DBG t.19 : 418-419).

Référence :

- Dictionnaire de biographie française - t. 19 / col. 418-419
- C. Sommervogel. Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, t. IV, p. 1386-1387

LE JEUNE, PAUL

1592 - 1641

Paul Le Jeune, « né en 1592, mort le 7 août 1664 », est « missionnaire français » (NBG t.30 : 518).

Parcours de vie :

« Il entra dans la Société de Jésus, et fut envoyé propager la foi catholique au Canada. Durant dix-sept années qu'il demeura dans cette contrée, il déploya beaucoup de zèle ; mais le succès ne répondit pas à ses espérances, et il compta peu de prosélytes parmi les Indiens. Il revint en France vers 1632, et publia aussitôt sa *Brève Relation du Voyage de la Nouvelle France* ; Paris, 1632, in-8. Le P. Lejeune retourna au Canada en 1634, et n'en revint que cinq ans plus tard ; il fit paraître alors *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France depuis l'an 1634 jusqu'en l'an 1639* ; Paris, 1640, 7 vol. in-12. Les ouvrages du P. Lejeune sont les premiers et les plus complets qui apprirent aux Européens les mœurs des sauvages de l'Amérique de Nord. Ils sont encore fort intéressants ; une grand partie des peuplades dont il parle ayant disparu et le reste diminuant chaque jour. » (NBG t.30 : 518-519)

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t.30 / col. 518-519
- Biographie universelle ancienne et moderne - t.24 / p.9

LÉRY, JEAN DE

1534 - 1611

Jean de Léry, « voyageur, né en 1534, à Léry⁹, près de La Margelle (Bourgogne), mort à Berne, en 1611 » (*NBG* t.30 : 900).

Parcours de vie :

« D'après Senebier, Jean de Léry aurait rempli les fonctions de ministre de l'Église de Genève dès 1555, et il aurait été envoyé, en 1556, par cette église, à Villegagnon, qui lui avait demandé un ecclésiastique pour établir la religion réformée au Brésil. D'après Poupard, Léry faisait seulement ses études à l'époque où Villegagnon l'emmena avec lui dans son expédition. » (*NBG* t.30 : 900). « Au moment de partir pour le Brésil, à 22 ans, il est apparemment 'écolier de théologie'. Lui-même, dans un ajout à sa préface, en 1611, nie avoir jamais été un 'mécannique' [...] ; à 18 ans, il suit l'enseignement et la prédication de Calvin. ».

« Léry revint en France avec le ministre Pierre Richer. Aussitôt débarqué, il retourna à Genève, où il fut reçu bourgeois en 1560. Quelque temps après il fut envoyé comme Pasteur à Belleville. Lorsque cette ville fut prise par les huguenots, en 1562, il fit tous ses efforts pour préserver les églises catholiques ; mais il n'y put réussir. Léry retourna à Genève, sans doute après la conclusion de la paix. Au mois de novembre 1564, il fut chargé de desservir l'église de Nevers. En 1572, il était à la Charité, assista au synode de Nîmes, et se trouvait lors de la Saint-Barthélémy près de son troupeau, qui perdit vingt-deux personnes. Léry se retira ensuite à Sancerre, et vit le second siège de cette ville, dont il a laissé une relation. Suivant Poupard, Léry sortit de Sancerre le 25 août, et se retira à Blet, sous la protection d'une escorte que lui donna le chef des assiégeants ; de là il gagna Berne. » (*id.* : 900-901).

D'après Michaud, « la première édition est en année 1578. Fig. en bois à Rouen, et en même année, une édition revue et corrigée par l'auteur à la Rochelle. » (*BU* t.24 : 251).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 30 / col. 900-901
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 24 / pp. 251-252

⁹ D'après Michaud (t.24 : 251), il est né « à la Margelle, près Saint-Seyne en Bourgogne, [...] ».

MOCQUET, JEAN

1575 – 1616(?)

Jean Mocquet, « voyageur français, né dans les environs de Vienne, en 1575 » (*BU* t.29 : 193), et mort vers 1616 (d'après la notice biographique BNF).

Parcours de vie :

« Lorsque Henri IV fut parvenu à la couronne, Mocquet, dont les parents avaient beaucoup souffert pour la cause de ce prince, fut apothicaire de la cour. Le désir de voyager lui fit demander la permission d'aller dans les pays étrangers ; l'ayant obtenue, il fut chargé de recueillir des raretés pour le cabinet du Roi. Il partit le 1^{er} octobre 1601, et jusqu'en juillet 1612, fit cinq voyages : le premier à la côte occidentale d'Afrique, le second en Guyane et à Cumana, le troisième au Maroc, le quatrième à Goa, le cinquième en Terre Sainte. Chaque fois qu'il revenait, il déposait dans le cabinet du roi, aux Tuileries, les singuliers objets qu'il avait rapportés. “Le roi,” dit-il, “prenait plaisir aux discours que je lui faisais de mes voyages”. Il eut le titre de garde du cabinet des *singularités*, avec 600 francs de gages. Le repos ne lui convenait pas. En 1614, il résolut de faire le tour du monde, et il partit pour l'Espagne, où on lui refusa la faculté de s'embarquer pour l'Amérique et où il eut beaucoup à souffrir. Alors il revint à Paris, et y remplit tranquillement son emploi. Sa relation est intitulée *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, divisés en six livres et enrichis de figures*. Paris, 1617, I vol. in-12 ; Rouen, 1645 ; *ibid.*, 1665. Il en existe une traduction hollandaise, Dordrecht, 1656, in-4, et une allemande, 1668, in-4., qui est fort mauvaise. Mocquet est un voyageur assez recommandable ; il donne des détails curieux sur les sauvages et sur l'histoire naturelle de l'Amérique méridionale. [...] Il connut, à Goa, le voyageur Pyrard, qui lui raconta beaucoup de particularités sur les Maldives. Quand Mocquet revint de la Palestine, le roi fit placer dans son jardin du Louvre les plantes qu'il avait recueillies au Mont Liban. » (*BU* t.29 : 193-194).

Référence :

- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 29 / pp. 193-194

NICOLAY, NICOLAS DE

1517 - 1583

Nicolas de Nicolay, « sieur d'Arfeuille et de Bel-Air, né en 1517, à La Grave d'Oisans (Dauphiné), et mort à Paris¹⁰, le 25 juin 1583 » (*NBG* t.37 : 1016) est « voyageur dauphinois » (*BU* t.31 : 248).

Parcours de vie :

« Il suivit d'abord la carrière militaire. En tant qu'homme de guerre, il assista en 1542 au siège de Perpignan. Il passa ensuite au service de diverses puissances dans les armées, et durant seize années parcourut l'Allemagne, le Danemark, La Suède, la Prusse, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Espagne. De retour en France, Henri II l'attacha à sa personne comme valet de chambre et géographe ordinaire. En mai 1551, il suivit Gabriel d'Aramon dans son ambassade à Constantinople, visita Alger, Tripoli, une partie de l'archipel grec et revint par l'Italie¹¹. Il était commissaire d'artillerie et travaillait à la description générale du royaume de France lorsqu'il mourut. Il fut enterré à Saint-Sulpice. » (*NBG* t.37 : 1016-1017).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 37 / col. 1016-1017
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 31 / pp. 248-250

¹⁰ Selon Michaud (t.31 : 248), il est mort à Soissons.

¹¹ Michaud complète que « De retour en France, il fit un séjour assez long au château royal de Moulins, [...]. » (*ibid.*).

PACIFIQUE, PROVINS DE

? - 1653

Provins de Pacifique, « né à Provins, mort à Paris en 1653 », est « missionnaire capucin » (*BU* t.32 : 340).

Parcours de vie :

« Il entra dans l'ordre des Frères mineurs, et fut envoyé en 1622 prêcher la foi dans le Levant. Il fonda un couvent à Alep ; un autre dans l'île de Chypre. Après de courts séjours en France et en Italie, il repartit en 1628 pour la Perse. Il fut bien reçu de Schah-Abbas, qui lui permit d'établir des congrégations catholiques à Ispahan et à Bagdad. De retour en France, il fut nommé supérieur préfet des missions de son ordre en Amérique ; mais il ne dépassa pas les Antilles. » (*NBG* t.39 : 18).

D'après Michaud, « il revint à Paris, où il mourut en 1653 » (t.32 :341).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 39 / col. 18

- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 32 / pp. 340-341

PALLU, FRANÇOIS

1625 - 1684

François Pallu, « né en 1625, à Tours » (*NBG* t.39 : 105), mort « le 29 octobre 1684 à Mogany, province de Fo-Kien » (*BU* t.42 : 43), est « prêtre missionnaire et fondateur du séminaire des missions étrangères à Paris en 1663. » (D'après la notice¹² biographique de la bibliothèque Mazarine).

Parcours de vie :

« Fils d'Etienne Pallu », qui est « conseiller au présidial de Tours, avocat du roi au même siège en 1613, et maire en 1629 » (*NBG* t.39 : 105). François Pallu « fut d'abord chanoine de la collégiale de Saint-Martin » (*BU* t.42 : 43) ; puis y « résigna un canonicat pour se consacrer à l'œuvre des missions étrangères. Nommé évêque d'Héliopolis, puis vicaire apostolique de la province de Fo-Kien en Chine, il eut à lutter dans ses travaux contre l'influence toute puissante des Jésuites, qui le forcèrent deux fois à se rembarquer pour l'Europe. Il vit néanmoins sa conduite approuvée par la cour de Rome, et il venait de retourner en Chine avec le titre d'administrateur général des missions lorsqu'il succomba aux suites de ses fatigues, le 29 octobre 1684. Il a laissé une *Relation abrégée des missions et des voyages des évêques français envoyés aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonkin et Siam* (Paris, 1682, in-8). » (*ibid.*).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 39 / col. 105

¹² Numéro de notice : 027900339.

PYRARD, FRANÇOIS

1570(?) - 1621

François Pyrard, « né à Laval, vers 1570, mort à Paris, en 1621 », est « voyageur français » (NBG t.41 : 230).

Parcours de vie :

« Il avait fait plusieurs voyages au long cours lorsqu'il s'intéressa à une expédition que des marchands de Laval, de Vitré et de Saint-Malo équipaient pour les Indes. Deux bâtiments, *Le Corbin* et *Le Croissant* furent armés à cet effet, et Pyrard prit place sur *Le Corbin* comme subrécargue. Il partit de Saint-Malo le 18 mai 1601, et relâcha successivement aux îles d'Annobon, de Madagascar, de Comores. Ayant fait naufrage dans les Maldives, le 2 juillet 1602, il devint esclave du roi de Malé, dont il reçut les meilleurs traitements¹³. Cinq ans plus tard les Maldives furent subjuguées par une flotte bengalaise (février 1607), et Pyrard suivit la fortune des vainqueurs, qui ayant égard à sa qualité de Français lui rendirent la liberté. Il visita Chartican, Montingue, Cananor, Calicut (février 1608). Avec deux de ses compagnons, il se mit en route pour Cochin ; mais, arrêtés par les Portugais, ils furent traînés à Goa et incorporés de force dans les troupes portugaises. Ils firent plusieurs expéditions aux îles de Ceylan, de Malacca, de Sumatra, de Java, à Ormuz, à Cambaye, etc. Pyrard ne fut rendu à la liberté que le 30 janvier 1610, et ne revit sa ville natale que le 16 février 1611. » (NBG t.41 : 230-231).

« Il alla bientôt à Paris, et le récit de ses aventures lui valut la protection de personnages puissants. Le président Jeannin lui conseilla de publier la relation de ses voyages. Elle parut sous ce titre : *Discours du voyage des français aux Indes orientales, ensemble des divers accidents, aventures et dangers de l'auteur en plusieurs royaumes des Indes*, etc. [...], Paris, 1611, in-8. » (BU t.36 : 349-350).

« Le récit de Pyrard se distingue par une grande sincérité ; tous les voyageurs modernes l'ont confirmé ; le style en est clair, simple sans rudesse. » (NBG t.41 : 231).

Référence :

- Nouvelle Biographie Generale - t. 41 / col. 230-231
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 36 / pp. 348-350

¹³ « Pyrard fut ensuite conduit a Male, résidence du roi, qui le traita fort bien, parce qu'il parlait facilement la langue du pays. », d'après Michaud (t.36 : 348).

TACHARD, GUY

1651 - 1712

Guy Tachard, « né le 7 avril 1651¹⁴ à Angoulême, mort au Bengale, en 1712 », est « missionnaire français » (Sommervogel t. 7 : 1828).

Parcours de vie :

À 17 ans, « il entra dans la Compagnie de Jésus, et après avoir fait des études sérieuses, il demanda à suivre la carrière des missions. En 1676, il accompagna le vice-amiral d'Estrées dans ses expéditions contre quelques-unes des îles de l'Amérique méridionale. Il se préparait à partir pour la Chine, lorsqu'arriva l'ambassade siamoise chargée de solliciter l'alliance de Louis XIV. Ces avances décidèrent le roi à envoyer le chevalier de Chaumont à Siam, en le faisant accompagner de six jésuites, qui devaient recueillir sur ce pays toutes les observations utiles au commerce, à la politique et à la religion. Outre P. Tachard, ces jésuites étaient les PP. Fontaney, Videlou, Bouvet, Lecomte et Gerbillon. Partie de Brest le 3 mars 1685, l'ambassade, qui avait l'abbé de Choisy pour historiographe, arriva à Siam le 22 septembre suivant. Le roi de Siam reçut l'ambassade française avec les plus grands honneurs, et permit aux ecclésiastiques, sans se convertir lui-même, de prêcher librement leur croyance. Tachard fut choisi pour aller chercher en Europe des missionnaires, qui, à l'exemple de ceux de la Chine, introduisirent l'Évangile par la science des mathématiques et de l'astronomie. Il se rembarqua avec M. de Chaumont, et fut de retour dans les premiers jours d'octobre 1687, [...]» (NBG t.44 : 762-763).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 44 / col. 762-764
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 44 / pp. 361-363
- C. Sommervogel. Bibliothèque de la Compagnie de Jésus - t. 7 / p. 1828.

¹⁴ La date indiquée de NBG est moins claire, « né vers 1650 ».

TAVERNIER, JEAN-BAPTISTE

1605 - 1689

Jean-Baptiste Tavernier, « L'un des plus célèbres voyageurs du XVIIe siècle. Né à Paris en 1605, mort à Copenhague (et non à Moscou, comme on l'a répété souvent) en 1689 » (*BU* t.45 : 70).

Parcours de vie :

« Il était fils d'un marchand de cartes géographiques d'Anvers, zélé protestant, et que les troubles des Pays-Bas avaient forcé de chercher un asile en France » (*ibid.*).

« Dans les voyages qu'il entreprit successivement en 1638, 1643, 1651, et 1663, il parcourut la Perse, le Mogol, la plus grande partie des Indes jusqu'aux frontières de la Chine, et visita les îles Célèbes, Sumatra et la colonie hollandaise de Batavia. [...] Au retour de son sixième voyage Tavernier avait la fortune et la célébrité. Le 6 décembre 1668, Louis XVI lui avait acheté pour trois millions de diamants, et Boileau avait mis au bas de son portrait des vers flatteurs » (*NBG* 936) où Tavernier est représenté vêtu d'un riche caftans qui lui avait été donné par le roi de Perse. Il était reçu à la cour, et le roi lui fit expédier des lettres de noblesse (février 1669) en récompense des services qu'il avait rendus au commerce français dans l'Inde. » (*NBG* t. 44 : 936)

« Ses notes, rédigées par Chappuzeau parurent sous le titre : *Les Six voyages de J.B. Tavernier, qu'il a faits en Turquie, en Perse et aux Indes* ; Paris, 1676-77, 2 vol.in-4. En 1679 parut le t. III, rédigé par la Chapelle, secrétaire de Lamoignon, et comprenant avec des considérations générales sur le commerce des Indes, une *Nouvelle Relation de l'intérieur de Séraïl du grand Seigneur*, déjà publiée séparément (Paris, 1675, in-40) ; une *Histoire du Japon*, et un *Mémoire sur la conduite des Hollandais dans les Indes*, qui le brouilla avec Jurieu. » Les Voyages de Tavernier ont été réimprimés 7 ou 8 fois et traduits en anglais, en allemand et en Hollandais. » (*NBG* t. 44 : 937).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 44 / col. 935-937
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 45/ pp. 70-73

THEVENOT, JEAN DE

1633 - 1667

Jean de Thévenot est « voyageur, neveu de Melchisédec Thevenot, né le 6 juin 1633 à Paris, mort le 28 novembre 1667, à Miana, en Arménie. ». (*NBG t.45 : 126*)

Parcours de vie :

« Il eut, comme son oncle, de très bonne heure le goût des voyages, et sa fortune indépendante lui permit de le satisfaire. Il avait quitté depuis peu le collège de Navarre lorsqu'il commença, en 1652, à visiter l'Europe. Après avoir parcouru l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, il partit, le 2 juin 1655, de Civita-Vecchia, s'arrêta en Sicile et à Malte, et fit voile pour Constantinople. Après avoir traversé l'Anatolie, il se rendit en Egypte et résida au Caire, d'où il fit plusieurs excursions, aux pyramides, le long du Nil et sur les rives de la mer Rouge ; il s'embarqua ensuite pour la France, s'arrêta à Tunis, traversa l'Italie, et rentra dans sa patrie après sept ans d'absence. Les nombreuses curiosités qu'il avait vues, les dangers auxquels il avait été exposé de la part des brigands et des pirates, n'avaient pas éteint son amour de l'inconnu, et il s'embarqua de nouveau à Marseille, le 24 janvier 1664. Il visita les villes du Levant, descendit le Tigre et séjourna à Ispahan, puis à Bassora. De là il fit voile pour Surate, et y arriva au commencement de 1666. Il passa toute l'année à visiter Masulipatan, Berampour, Aurengabad, Golconde, et reprit la mer au commencement de 1667. » (*NBG t.45 : 126-127*). « Il comptait retourner en Europe par l'Arménie et l'Asie Mineure, mais ses longues fatigues avaient altéré sa santé. En partant de Com, il était déjà malade ; cependant il continua de décrire sa route jusqu'au bourg de Farsank ; les douleurs qu'il ressentait l'obligèrent de quitter la plume dans ce lieu. Néanmoins il avança encore 30 lieues au-delà jusqu'à Miana. [...] Ce fut là qu'il expira le 28 novembre 1667. » (*BU t.45 : 384*).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 45 / col. 126-127
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 45 / pp. 383-385

TRIGAUT, NICOLAS

1577 - 1628

Nicolas Trigaut, « né à Douai, en 1577, mort à Nankin, le 14 novembre 1628, est « missionnaire français » (*NBG t.45 : 636*).

Parcours de vie :

« A l'âge de 17 ans, il embrassa la règle de St-Ignace, et après avoir professé les humanités à Gand, il se disposa, par l'étude des sciences et des langues orientales, à la carrière des missions. Il se rendit, en 1606, à Lisbonne, et en attendant le départ du bâtiment qui devait le transporter aux Indes, il traça le portrait du parfait missionnaire de St-François Xavier. S'étant embarqué le 5 février 1607, il arriva le 10 octobre suivant à Goa. La délicatesse de sa santé, que la mer avait encore affaiblie, l'obligea de s'arrêter dans cette ville. Il n'en partit qu'en 1610 pour Macao, d'où il aborda enfin à la Chine » (*BU t. 46 : 521*), « où il arriva en 1611, accompagné des jésuites Schall et Spire. » (*NBG t.45 : 636*).

« Il dut revenir en Europe pour recruter de nouveaux propagateurs. Arrivé dans l'Inde en 1613, et privé de moyens de transport, il conçut et exécuta l'étonnant et périlleux projet de faire ce long voyage à pied, et par terre. Il traversa ainsi l'Inde, la Perse, l'Arabie et une partie de l'Egypte, à travers mille dangers et privations. Du Caire, enfin, il put parvenir à Rome sur un bâtiment marchand. Le pape Paul V l'accueillit honorablement. Il alla ensuite visiter son pays natal, où il recruta quarante-quatre nouveaux missionnaires pour l'accompagner dans son nouveau voyage. A partir de 1620, époque de son retour en Chine, il y fut chargé de l'administration spirituelle de trois provinces, et établit à Nankin sa résidence. » (*ibid.*).

Référence :

- Nouvelle Biographie Générale - t. 45 / col. 636-637
- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 46 / pp. 521-52

VILLAMONT, JACQUES DE

1558 – 1628 ?

Jacques de Villamont, né en 1558 (d'après la notice biographique BNF¹⁵) en Anjou¹⁶, mort « vers 1628 ou peut être au commencement de 1629, âgé donc de 70 ans » (Serge Sauneron 1571 : 159) est voyageur.

Parcours de vie :

Villamont « parcourut d'abord l'Italie. Il était à Rome le 14 septembre 1588, et il alla jusqu'à Naples, puis s'embarqua à Venise, le 19 avril 1589. Après avoir relâché à l'île de Chypre, il débarqua à Jaffa, visita Jérusalem, Bethléem et la mer Morte. Le 13 juin il quitta les saints lieux, et étant repassé à Jaffa, vit la Syrie jusqu'à Damas. De Tripoli, il gagna Damiette par mer, satisfit sa curiosité au Caire et au mont Sinäi, et revint par Alexandrie à Venise. Il fit encore diverses excursions en Italie, et rentra dans ses foyers en 1590. [...] Le voyageur décrit avec soin les moments des pays qu'il a vus: il ne néglige pas non plus les mœurs des habitants; mais il s'occupe plus de la forme du gouvernement que de l'aspect physique des diverses contrées. Il a donné un petit vocabulaire turc et français » (*BU* t.48 : 499-500).

Référence :

- Biographie universelle ancienne et moderne - t. 48 / pp. 499-500
- Serge Sauneron. Introduction *in* : Voyages en Egypte des années 1589, 1590 et 1591. Le Caire, 1571, p.159

¹⁵ Bibliothèque nationale de France.

¹⁶ Une ancienne province, correspond à l'actuel département de Maine-et-Loire.

VIMONT, BATHELEMY

1594 - 1667

Bathélémy Vimont, missionnaire de la Compagnie de Jésus au Canada. Né à Lisieux, le 1er janvier 1594. Il mourut à Vannes, le 13 juillet 1667.

Parcours de vie :

« Entré à la Compagnie de Jésus le 1er novembre 1613, ou le 16 novembre 1614. Il enseigna la grammaire et fut 12 ans prédicateur. Il était recteur de Vannes, quand il fut envoyé dans les missions du Canada et y fut supérieur de 1639 à 1644. La faiblesse de sa santé le força de revenir en France en 1659. » (C. Sommervogel, t.VIII, 818-819).

Référence :

- C. Sommervogel, t.VIII, 818-819
- Dictionnaire Biographie du Canada en ligne

***ANNEXE III.
RÉFÉRENCES DES REMARQUEURS ET
GRAMMAIRIENS PRÉCLASSIQUES ET
CLASSIQUES SUR LES DIFFÉRENTS
POINTS DE VUE SUR LES EMPLOIS DE
LA NEGATION***

Les ouvrages contiennent, selon les dates de publications, la Grammaire et syntaxe françoise de Maupas (1618), la Grammaire Françoise Rapportee au Langage du Temps d'Oudin (1632 et 1640), les Remerqves sur la langve françoise de Vaugelas (1647), l'Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise de chiflet (1659), la Grammaire générale et raisonnée d'Arnauld et Lancelot (1660), et les Commentaires sur les Remarques de Vaugelas (1670), le Traité de la grammaire françoise de Régnier-Desmarais (1706), et Les vrais principes de la langue françoise de Abbé Girard (1747).

I. Infinitif substantivé

- Maupas, (1607) 1618, 2^e édition, Grammaire et syntaxe françoise

« Nos infinitifs nous servent ordinairement de noms substantifs masc. au singulier, leur appliquant toutes sortes d'articles & prepositions. *Couchez vostre dire par escrit. Ne vous arrestez au parler du monde. Tout mon pouvoir ne sçauroit acquitter mon devoir envers vous.* Et quelquefois au pluriel. *Je connois assez les estres de ce logis. Les vivres sont à me diocre prix. Les pensers des hommes ressemblent à l'air, aux vens & aux saisons, &c.* » (p. 155)

II. La double négation

- Vaugelas, 1647, Remerqves sur la langve françoise

« Ces particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou mises là où elles ne doivent pas estre, rendent une phrase fort vicieuse, par exemple si l'on dit *pour ne vous ennuyer, ie ne seray pas long*, comme parlent & escrivent presque tous ceux de delà Loire, c'est tres-mal parler, il faut dire *pour ne vous point ennuyer*". » (p. 405)

- Chiflet, 1659, Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise

« Nostre Langue ioint ordinairement deux Aduerbes negatifs ensemble. *Ne*, est la premiere, qui se met deuant le Verbe, & après le verbe on met *Pas*, ou *Point*, ou *Rien*, ou quelque autre semblable mot de signification negative : comme ; *ie ne veux pas estre ingrat. Je ne veux point souffrir cela. Je ne veux rien du vostre. Je n'en diray mot. Je ne vois goutte. Je n'en parleray jamais.* » (p. 112)

III. Ne seul sans forclusif avec certains verbes modaux

- Maupas, (1607) 1618, 2^e édition, Grammaire et syntaxe françoise

« Finalement usans du verbe *Sçavoir* pour *Pouvoir*. *Je ne sçauois veiller*. Le surplus s'apprendra par observation & routine. » (p. 168)

- Oudin, 1632 et 1640, 1^{ère} et 2^e édition, Grammaire Françoise Rapportee av Langage dv Temps

« Ces phrases monstrent vne force differente entre la seule negative & les deux, *Je ne sçay ce que vous pensez*, qui est vn doubte, & *ie ne sçay pas ce que vous pensez*, qui nie absolument de sçavoir. » (1632 : 288 ; 1640 : 286)

« *Je ne cesse*, I. Je fay d'ordinaire ou tousiours : & *ie ne cesse pas*, I. Je ne quitte pas nom action. » (1640 : 286)

« De plus en ces autres phrases, *Je ne sçay quel*, *ie ne sçay qui*, *ie ne sçay quoy*, *ie ne sçay quand*, *ie ne sçay comment* : qui peuuent aussi receuoir la seconde negative en d'autres occasions ; comme, *Je ne sçay pas quel sujet vous auez*, *ie ne sçay pas comment*, &c. » (1632 : 289 ; 1640 : 288)

« On les (*pas* et *point*) peut obmettre apres la particule *ne*, quand ces mots se rencontrent, *bouger*, *gueres*, *pouuoir*, *sçavoir*, ou les y mettre à discretion, v.g. *ne bouger*, *ne bouger point*, ou *pas*, *ne sçavoir*, ou *ne sçavoir pas*, &c. » (1632 : 290 ; 1640 : 289)

- Vaugelas, 1647, Remerqves sur la langve françoise

« On les supprime d'ordinaire avec le verbe *pouuoir*, comme *il ne le peut faire*, *il ne pouuoit mieux faire*, *il ne peut marcher*. Ce n'est pas que l'on ne peust dire. *Il ne le peut pas faire*, *il ne pouuoit pas mieux faire*. *Il ne peut pas marcher*. Mais il est incomparablement meilleur & plus elegant sans *pas*.

On les supprime encore avec le verbe *sçavoir* quand il signifie *pouuoir*, comme *il ne sçauoit faire tant de chemin en vn jour*, *il n'eust sceu arriuer plustost*. On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oser*, comme *il n'oseroit auoir fait cela, il n'soeroit dire mot*. Rarement il se dit avec *pas*, sur tout au participe, ou au gerondif, comme *n'osant luy contredire en quoy que ce fust*, mesme quand il y a vn autre gerondif deuant avec *pas*, comme *ne voulant pas le flatter, & n'osant luy contredire* ; car si l'on disoit & *n'osant pas luy contredire*, ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup. » (p. 408)

- Chiflet, 1659, Essay d'une parfaite grammaire de la langue française

« Après la Negatiue *Ne*, l'on doit supprimer *Pas & Point*, [...] : 9. Après ces verbes, *Oser Cesser, Pouuoir* ; & *Sçauoir*, pris en la signification de Pouuoir : quand ils sont precedez par la Negatiue *Ne*, les autres Negatiues *Pas & Point*, se mesnagent en cette sorte. Après *Oser*, ne les mettez jamais : comme, *Je ne veux pas luy accorder sa demande : mais ie n'ose luy en faire le refus*. Après *Cesser*, ne mettez pas la Negatiue *Pas*, & dites par exemple, *Il ne cesse de m'importuner*. Mais on y peut bien mettre *Point*, ou *Iamais* : comme, *Il ne cesse point de m'importuner. Il ne cesse jamais de se plaindre*. Après *Pouuoir*, les vns le mettent, les autres non : comme, *ie ne puis pas vous dire ce que i'en pense*, ou bien, *Je ne puis vous dire ce que i'en pense*. Après *Sçauoir*, pour *Pouuoir*, il seroit rude de mettre *Pas* ou *Point* : dites dons, *Il n'a sceu arriuer de jour à la ville*. Mais après *Scaurois*, ne le mettez jamais : comme, *Je ne sçauois vous refuser si peu de chose*. 10. On peut dire, *Je ne me soucie de vos menaces* : ou, *Je ne me soucie pas. Ne vous bougez* : ou, *Ne vous bougez pas*. 11. On a coustume aussi de dire, sans y ajouter *Pas* ; *Je ne sçay qui, de qui &c. que, quoy, à quoy, pourquoy &c. Je ne sçay où, comment, quand, quel, si &c.* (p. 115)

- Le Vayer, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« Il se trompe apres auoir fait de fort bonnes obseruations. On dit tres-bien *il ne le peut pas faire, & il ne pouuoit pas mieux faire*, de sorte qu'ostant *pas*, il ne reste rien d'incomparablement meilleur, comme il pretend. » (p. 703)

- Dupleix, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« Il y a si peu de personnes, mesmes des plus doctes, qui aient gardé iusqu'à present certaine regle, soit en parlant ou en escrivant pour la difference de l'vsage de ces deux particules negatives *Pas & Point*, que cete Remarque qui l'a iudicieusement distingué, est vne des plus vtiles de tout cet ouvrage. C'est pourquoy ie ne puis que l'approuver & louer en tous ses chefs, excepté en vn seul, où il est deit qu'on les supprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir* [...]. Son Antagoniste soustient au contraire que ces locutions sont meilleures avec *pas* : & c'est aussi mon sentiment. (p. 703)

- Ménage, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« *Ne peuvent pas n'estre surpris*. Il faudroit, *Ne peuvent pas n'estre pas surpris*. » (Obs. Sur Malh., 2^e éd., p.307.) (p. 704)

- Corneille, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« Je croy qu'il est élegant de supprimer *pas* devant les verbes pouvoir & oser, (quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer soûtienne qu'en l'ôtant devant *pouvoir*, il ne reste rien d'incomparablement meilleur, comme le pretend Monsieur de Vaugelas.) *Il ne le peut pas faire ; il ne pouvoit pas mieux faire*. Je prefererois, *il ne le peut faire ; il ne pouvoit mieux faire*. On supprime souvent *pas* avec le verbe *sçavoir*, non seulement quand il signifie *pouvoir* ; *je ne sçauois m'empescehr de dire*, mais aussi quand il signifie *ignorer*, & qu'il est suivi de *si*, ou de *ce que*. *Je ne sçay si on m'accordera ce que je demande ; il ne sçait ce qu'il doit faire ?* Il est vray qu'on dit fort bien, *il ne sçavoit pas ce que ses Ennemis luy prepaioient*, mais il faut mettre de la difference, entre *ne sçavoir*, qui signifie *estre incertain* & *ne sçavoir pas*, qui signifie *ignorer absolument*. Quand il y a de l'incertitude, il est élegant de supprimer *pas*, *je ne sçay si je pourray aller chez vous aujourd'huy ; il ne sçavoit ce qu'il devoit esperer de son procès*. Quand il y a une ignorance entiere, on ajoûte *pas*. *Tu ne sçais pas ce que ton amy vient de faire*. (p. 707)

IV. Pas et Point

- **Maupas, (1607) 1618, 2^e édition, Grammaire et syntaxe françoise**

« *Pas & point*, ne sont que remplissage de negation. Et ne different gueres, *Point* convient mieux aux choses portans quantité. *Je n'ay point d'argent, point de puissance, point d'esprit*. Et nous sert souvent de negation absoluë. *Pas*, clost la negation simple, ou de qualité. Et ne nous sert jamias de negation absoluë, hormis ce dernier point, on les confond souvent. » (p.168)

- **Oudin, 1632 et 1640, 1^{ère} et 2^e édition, Grammaire Françoise Rapportee av Langage dv Temps**

« Beaucoup de personnes confondent *pas & point*, mais il y a pourtant de la difference, car *point* se rapporte aux choses qui portent quantité, & *pas* conclud vne negation simple, ou de qualité : Par exemple : *Je n'ay point d'argent*, & non, *Je n'ay pas d'argent* : *ie n'ay point veu de personnes*, *ie ne l'ay pas veu* : *il n'a point de raison*, *il n'est pas raison* : *ie ne veux point de cela*, *ie ne veux pas cela*. Et cependant on met souuent l'vn pour l'autre. » (1632 : 290 ; 1640 : 288-289)

- **Vaugelas, 1647, Remerqves sur la langve françoise**

« Au reste il est tres-difficile de donner des reigles pour sçauoir quand il faut plustotst dire *pas*, que *point*, il le faut apprendre de l'Vsage, & se souuenir que *point* nie bien plus fortement que *pas*. » (p. 409)

« Il y a encore cette difference entre *pas & point*, que *point* ne se met iamais deuant les noms, qu'il ne soit suiuy de l'article indefiny *de*, comme *il n'y a point d'argent, il n'a point d'honneur*, C'est vne faute ordinaire à ceux de delà Loire, de dire *il n'a point de l'argent*, avec l'article definy, au lieu de dire *il n'y point d'argent* ; comme ils disent aussi *j'ay d'argent*, pour dire *j'ay de l'argent*. Mais parmy ceux qui parlent le mieux, mesme à la Cour & à Paris, il y en a qui font vne autre faute toute contraire, & qui disent *il n'y a point moyen* pour dire *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen*. » (p.409)

- Chiflet, 1659, Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise

« *Pas*, & *Point*, signifient le mesme : hormis que *Point*, nie plus absolument que *Pas*, qui n'est qu'une simple negation. Car *Point*, signifie *Point du tout*. Vous le voyez en ces phrases. *Il ne va pas à l'Eglise. Il ne va point à l'Eglise*. Aussi en certaines occasions, où *Pas*, est bien employé ; *Point*, n'y conviendroit pas : comme ; *Vous n'avez pas grand faim*. » (p.113)

« *Point*, deuant les Noms, veut l'Article Indefini du Genitif. *Je n'ay point de mal* : & non pas, *du mal. Je n'ay point d'argent*, & non pas, *de l'argent*. Ainsi ; *Il n'a pas d'argent ; Il n'y a pas de remede &c.* ne sont qu'une barbarie. Dites donc ; *Il n'y a point de moyen* : ou, *il n'y a pas moyen*. Et non pas, *Il n'y a point moyen*. Car c'est un mauvais langage, [...]. » (p.113)

- Dupleix, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« [...] j'y adiousteray quatre articles touchant la difference de l'employ de ces deux petits mots, que l'Auteur (Vaugelas) n'a pas touchés. La I. Que *pas* ne s'employe iamais suel, si fait bien *point*, Par exemple, si on demande, *ne veut-il pas me satisfaire ?* on respondra fort bien, *point* : quoy que la demande soit faite avec *pas*. II. Au contraire *pas* s'employe plus elegamment deuant l'infinitif des verbes, que *point* : comme *ie ne le veux pas faire, ie ne le veux pas voir*, est sans doute plus elegant que *ie ne le veux point faire, ie ne le veux point voir*. III. *Pas* est pareillement plus vsité & meilleur que *point* deuant *pour* : comme *ce n'est pas pour vous : cela n'est pas pour les ignorans*. Toutefois deuant *pour tout* ou *du tout*, *point* est mieux placé que *pas* : comme *il ne le peut point pour tout, ou il ne le veut point du tout*. IV. *Pas* est encore plus en vsage que *point*, deuant ces quatre mots monosyllabes, *peu, moins, plus, & mieux*. Par exemple, *il n'a pas peu de moiens pour y parvenir : ie n'ay pas moins de puissance que de volonté : tu n'as pas plus de science que de vertu, tu n'as pas mieux estudié que ton frere*. » (pp.703-704)

- Corneille, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« Monsieur de Vaugelas a eu raison de dire qu'il n'y a que l'usage seul qui puisse apprendre, quand il faut plutôt dire *pas* que *point*. J'ay observé qu'on met *pas*, & *jamais point* deuant *beaucoup, peu, mieux, plus, & moins*. Il n'y

auoit pas beaucoup de monde au Sermon. On n'est pas peu embarrassé à le contenter. Il n'a pas mieux parlé que les autres. Il n'a pas moins de bien que vostre amy. » (pp.707-708)

- Cassagne, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« *Point* a quelquefois la signification de *jamias*, ou du moins une signification aprochante : *Il y a mille ans qu'on ne vous a vû ; Ne viendrez-vous point nous voir aujourd'huy ?* Par cette raison : *Ne cesserez-vous point de me persecuter,* est mieux dit, que s'il y avoit ; *ne cesserez-vous pas,* &c. parce qu'il veut dire, *ne cesserez-vous jamais.*

Il faut mettre *pas* aux choses qu'on ne fait qu'une fois, par exemple : *Il n'a pas esté baptisé ; il faut dire point du tout ; & jamais pas du tout. Il ne la quitte pas d'un pas. Le Medecin m'avoit promis de voir aujourd'huy deux fois ce malade, à midi, & à quatre heures après midi, il n'est pas venu ; c'est à dire, il n'est venu ni à midi, ni à quatre heures après midi ; mais il faudroit dire : Il n'est pas venu à midi, ni à quatre heures. Il n'a pas même regardé. Il ne m'a pas seulement regardé. Il n'est pas sulement sage,* en parlant du Roy, mais il est brave. *Vous ne souffrirez pas davantage ; vous ne souffrirez pas plus que vous avez fait. Qui fut fort riche, & point auare. Il n'est pas ou point difficile ; Ce n'est point aux rives d'un Fleuve ; Telle n'est point la Cytherée. N'en a pas qui veut ; Il n'y a point de fin ou pas. »* (p. 709)

- Andry, 1970, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« [...] la particule *point* emporte un sens exclusif. Si vous disiez, par exemple : *toutes ces terres ne sont pas à moy,* ce qu'on entendroit d'abord, seroit qu'il y a seulement quelques-unes de ces terres qui ne sont pas à vous : mais si vous disiez, *toutes ces terres ne sont point à moy,* alors on entendoit que aucune de ces terres ne vous appartiendroit... » (p. 710)

- Régnier-Desmarais, 1706, Traité de la grammaire française

« La difference, quant à l'emploi, est que dans les phrases de pure negation & de pure prohibition, on se sert plus ordinairement de *pas* que de *point* ; comme

Il ne veut pas, Il ne prétend pas, je ne sçay pas ce qui en est, Il ne faut pas luy en parler, N'allez pas luy dire que je vous l'ai dit, Il n'est pas possible de l'y resoudre, On ne peut pas en douter, Il n'est pas facile d'y aller, Il n'est pas temps de commencer, Il n'a pas le courage d'y aller. Car encore que dans toutes ces phrases on puisse, sans pecher contre la Grammaire, mettre *point* à la place de *pas* ; cependant il est de l'Usage que dans ces phrases, & dans toutes celles de mesme nature, on se serve plustost de *pas* que de *point*. » (pp. 560-561)

« Une autre difference, quant à l'emploi, c'est que dans le discours familier, pour respondre negativement à une interrogation, on peut se servir de *point*, ou de *point du tout*, à la place de *non*, comme par exemple, *En est-il d'accord ? point, point du tout* ; & que *pas* n'est alors de nul usage. On ne s'en sert aussi jamais dans certaines phrases proverbiales, comme *Point d'argent, point de Suisses*, qui se dit pour marquer qu'il ne faut pas esperer d'estre servi, si on ne paye ; & *Point de nouvelles*, qui se dit en differentes occasions, pour faire connoistre qu'il n'y a rien à esperer, à attendre de quelqu'un.

Mais on peut se servir indifferemment de *pas* ou de *point* en certaines phrases, où ils regissent le Genitif, & où ils sont employez en quelque sorte comme un Nom, de mesme que *nihil* en Latin. Ainsi on peut dire également bien, *c'est n'avoir pas de courage*, ou *c'est n'avoir point de courage* ; *Il n'y a pas de difficulté à cela*, ou *il n'y a point de difficulté à cela* ; *Il n'y a pas de doute*, ou *il n'y a point de doute* ; *Il n'aura pas de peine à y reüssir*, ou *il n'aura point de peine à y réüssir* ; *Il n'a pas d'argent*, ou *il n'a point d'argent* ; *Vne terre qui ne porte pas de bled*, ou *qui ne porte point de bled*. » (p. 561)

- Abbé Girard, 1747, Les vrais principes de la langue françoise

« Les deux premieres (*pas, point*) nient absolument ; [...] : *le juge ne doit pas vendre la justice : le sage ne se repait point de chimeres : il n'auroit pas refusé si on lui avoit offert.* » (p. 321)

V. *Ne avec la suppression de Pas et Point devant les autres forclusifs*

- **Maupas, (1607) 1618, 2^e édition, Grammaire et syntaxe françoise**

« Item quand le propos contient desja quelque terme portant de soy negation tels que sont *Rien, Jamais, Nul, Nullement, Guerres, Onc, Aucun, Quelconque*, lesquels emplissent la negation. *Je ne demande rien. Je ne vous connu onc.* »

- **Oudin, 1632 et 1640, 1^{ère} et 2^e édition, Grammaire Françoise Rapportee av Langage dv Temps**

« On ne met iamais *pas*, ou *point*, lors que quelque diction de sens priuatif entre en construction, comme, *aucun, aucunement, autre, celuy, iamais, rien, nul, nullement, personne, goutte, & mot* pour priuation d'oüye, de lumiere, & de parole : *ame qui viue, homme du monde, homme qui viue* : plus aduerbe de diminution, *quelconque* : Par exemple. *Je ne veux rien : je n'ay iamais pensé : il n'y a personne : il n'y a plus que cela : il n'est nullement beau : il ne voit goutte : il ne le sçait d'homme qui viue, il ne le sçait d'autre personne que de luy : il n'y a celuy qui ne veuillé & en ces deux deniers, celuy & autre*, ont le sens de *personne*. » (1632 : 288 ; 1640 : 286-287)

« *Pas*, & *rien*, ne se doiuent iamais construire ensemble ; car on ne dit pas proprement, *cela n'est pas rien*, encore que *rien* serue de suiet : car autrement il y faut mettre vn article entre deux qui le face connoistre pour nom neutre, ou priuation de substance : par exemple, *Je ne me contente pas de rien* : ou bien quelque autre particule, comme, *Ce ne peut pas estre moins que rien* : *Rien, n'est pas suffisant*. » (1632 : 290 ; 1640 : 290)

« Il faut aussi prendre garde de ne pas mettre la diction priuatiue *rien*, en la place des negatiues *pas & point*, avec les verbes qui ne regissent point d'accusaitf : par exemple, nous ne disons pas, *ie n'ay rien parlé*, pour, *ie n'ay pas parlé* : *il n'a rien trauaillé*, au lieu de, *il n'a pas trauaillé*. » (1640 : 290)

- Vaugelas, 1647, Remerqves sur la langve françoise

« On ne les (pas et point) met point encore deuant *jamais*, comme *il ne sera iamais si meschant qu'il a esté*. Ny deuant *plus* comme *je ne feray plus comme i'ay fait*. [...] On ne les (pas et point) met point aussi deuant *aucun*, ou *nul*, comme *il ne fait aucun mal, il ne fait nul mal*, ny deurant *rien*, comme *il ne peut rien faire, il ne veut rien faire*. » (p. 406)

« [...] ny, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, nient assez d'eux-mesmes sans y ajoûter ny *pas*, ny *point*, [...], ny deuant *plus* aussi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas*, ny que *point*, en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas vne chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le passé. » (p. 407)

- Chiflet, 1659, Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise

« Après la Negatiue *Ne*, l'on doit supprimer *Pas & Point*, [...], 2. Deuant les autres particules negatiues : comme, *Rien*, *Iamais*, *Personne*, & leurs equipollans. *Je croy rien de tout cela. Je ne trompe jamais au jeu. Je ne trouue personne qui me veuille aider. Je ne le verray plus*. Ce *plus* est vn Aduerbe Negatif, qui signifie le mesme que *Iamais*, quant au temps à venir : & tout ensemble, quant au passé, il donne à entendre qu'on a fait autrefois ce qu'on ne fera plus desormais. » (pp. 113-114)

- Corneille, 1970, les Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« Monsieur Chapelain est du sentiment de Monsieur de Vaugelas, & dit que deux *ny*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, portent leur negative avec eux, sans avoir besoin de *pas* à leur suite pour la marquer. Il y faut ajoûter *personne*. On dit, *personne n'ignore que &c. Il ne fait amitié avec personne*. Quoy que Monsieur de Vaugelas condamne *pas* avec *aucun*, il ne laisse pas de les joindre ensemble en beaucoup d'endroits de ses remarques. Il dit dans celle qui a pour titre, si *particule conditionnelle*, *l'i ne se mange point deuant aucune des cinq voyelles*, il faut assurément dire, *l'i ne se mange deuant aucune des cinq voyelles*. » (pp. 705-706)

- Tallemant, 1970, les Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« *Ne connoissés-vous point aucune personne.* C'est un vice dans la Langue François de mettre trois negatives dans la mesme Phrase, il n'y a qu'à dire, *ne connoissés-vous aucune personne*, la Phrase est droite, grammaticale, & il est inutile d'y mettre *point*. Cependant plusieurs ont trouvé les trois negatives bonnes, & en ont apporté d'autres exemples, *ne vous souvenés-vous point d'aucun endroit de Virgile, où, &c.* Il est constant qu'il est plus correct de supprimer une negative dans ces Phrases, & qu'on doit dire *ne connoissés-vous aucune personne*, ou *ne connoissés-vous point quelque personne*, & ainsi des autres Phrases pareilles, mais dans le discours familier, on ne peut nier que la troisième negative ne s'y glisse quelques-fois pourveu toutesfois que ce soit en interrogeant, car ailleurs il seroit malaisé d'en trouver des Exemples. » (pp. 710-711)

VI. Les indéfinis

- Oudin, 1632 et 1640, 1ère et 2^e édition, Grammaire Françoise Rapportée au Langage du Temps

« *Aucun* en son singulier est toujours negatif ; *d'aucun amy, d'aucune parente*, c'est à dire, de *nul & nulle*. Au pluriel il est affirmatif : *aucuns disent, aucuns croient*, c'est à dire, *quelques-vns* : & quelquefois aussi negatif : *d'aucun enfans, d'aucunes personnes*. I. de *nuls*, & de *nulles*. Pour moy ie me serviray plustost de *quelques-vns*, & *quelques-vnes*, en sens affirmatif, & de *quelques* deuant vn substantif : v.g. *il y a quelques personnes*, plustost que de dire, *il y a d'aucunes personnes*. » (Oudin 1632 : 109 ; 1640 : 136)

« Cét autre ne sert qu'au singulier, & denote vne priuation contraire à la signification du substantif féminin *personne* : on le construit indifferemment deuant ou apres les verbes & les autres particules, & iamais immediatement avec vn substantif : par exemple, *personne ne me donne* : *ie ne croy personne* : *personne du monde* : *personne qui viue*. Quelquefois au lieu de ces derniers, nous disons, *homme du monde, homme qui viue, ame qui viue*. » (Oudin 1632 : 113 ; 1640 : 139)

« *Nul* a la mesme estenduë que *pas vn*, mais on ne s'en sert queres pour le present, horsmis en ces façons de parler : *vostre raison est nulle, vostre*

argument est nul. Au lieu de nul & de nulle on prend les deux precedents, *personne & pas vn* : pas exemple, *cognoissez-vous quelqu'vn en cette Ville ?* Il faut respondre, *personne*, plustost que *nul.* » (Oudin 1632 : 113 ; 1640 : 140)

VII. La syntaxe de la négation de l'infinitif

- Oudin, 1640, 2^e édition, Grammaire Françoise Rapportee av Langage dv Temps

« Quelquefois, les negatiues, *ne & pas*, se mettent ensemble & principalement deuant l'infinitif : v.g. *pour ne pas donner à connoistre* : ou bien on y met le pronom personnel entre deux, *pour ne vous pas*, &c. » (p. 287)

« *Pour ne soy estre exercez*, est vne maniere d'escire antique ; il faut mettre, *pour ne s'estre pas exercez.* » (p. 288)

- Vaugelas, 1647, Remerqves sur la langve françoise

« Il est à noter qu'avec les infinitifs, *pas & point*, ont beaucoup meilleure grace estant mis deuant qu'apres, par exemple *pour ne pas tomber dans les inconueniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconuenients*, est bien plus elegant que de dire *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconuenients.* » (p. 409)

- Chiflet, 1659, Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise

« Que si le Verbe est à l'infinitif, vous mettrez deuant luy *Pas, Point Rien, Nullement, Autrement & c.* comme ; *Je ne veux pas oüyr cela. Je ne pense pas faire tort à vostre reputation, Il ne veut rien manger. Pour ne vous pas ennuyer. Il ne veut point obëyr. Je ne luy voudrois nullement déplaire.* » (p. 113)

- Andry, 1970, les Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« *Pas, point, plus*. C'est une petite question parmi ceux qui se picquent de politesse, si l'on doit mettre ces mots-là après ou devant le verbe ; par exemple, si l'on doit dire ; *je vous prie de n'y aller pas*, ou, de *n'y pas aller*. Je connois plusieurs personnes qui croient que cela est indifferent ; mais il y en a d'autres qui prétendent que ces monosyllabes sont plus agreables à la fin ; & Mademoiselle de Scudery, qui parle avec tant de grace, ne les place presque jamais ailleurs ; en voicy quelques exemples tirés de sa Morale du Monde. *Ces Dames leurs faisoient signe de temps en temps, de ne les suivre pas. Quoy que je ne des-approuve pas ce que vous me proposez, ces Dames me feroient un grand plaisir de ne nous bannir pas*. [...] » (p. 709-710)

- Régnier-Desmarais, 1706, Traité de la grammaire française

« Il ne est à peu près de mesme des Adverbes de Negation *point* & *pas*, à la reserve que ce n'est jamais qu'avec un Infinitif, qu'on peut les placer ou devant ou derriere, selon qu'on le juge à propos, comme *Pour ne pas mourir, pour ne mourir pas* ; *C'est ne point souffrir, c'est ne souffrir point*. » (p. 560)

VIII. Ne et ni (ny)

- Maupas, (1607) 1618, 2^e édition, Grammaire et syntaxe françoise

« *Ne* & *ni* s'appliquent indifferemment apres une negation precedente pour la reïterer. *Je ne crain ni vous ni les vostres*, ou *ne vous ne les vostres*. *Je ne voy ne rime ne raison, ou ni rime ni raison en vostre dire*. » (p. 169)

- Oudin, 1632 et 1640, 1^{ère} et 2^e édition, Grammaire Françoise Rapportee av Langage dv Temps

« *Ne*, ceste particule ne se doit iamais construire au lieu de *ny*, on ne dit point, *ne l'vn ne l'autre*. » (1632 : 287)

« *Ne*, ceste particule ne se deuroit iamais construire au lieu de *ny*, *ne l'vn ne l'autre* estant vn peu antique. » (1640 : 285)

« Il est indifferent de repeter la particule *ny* apres vne negatiue : v.g. *Je ne puis manger ny boire* ; ou bien, *ie ne puis ny manger ny boire*. Remarquez aussi que necessairement elle sert de copulatiue à soy-mesme, & que iamais on ne met la diction & apres, car l'on ne dira pas *ie ne puis ny dormir & veiller*, mais *ny veiller*. » (*idem.*)

« La negatiue ne se redouble point deuant *ny* : *il n'y a ny maistre ny maistresse*. » (1632 : 289 ; 1640 : 288)

- Vaugelas, 1647, Remerqves sur la langve françoise

« On ne met iamais *ny pas, ny point* deuant les deux *ny*, par exemple on dit *il ne faut estre ny auare ny prodigue*, & non pas, *il ne faut pas estre*, ou *il ne faut point estre ny auare, ny prodigue*. » (p. 405)

- Chiflet, 1659, Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise

« Après la Negatiue *Ne*, l'on doit supprimer *Pas & Point*, [...]. Premièrement deuant la Negatiue *Ny*, redoublée. *Je n'ay ny enore ny papier*. » (pp. 113-114)

- Bouhours, 1670, les Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« *Je ne l'aime, ni ne l'estime*. C'est ainsi qu'on parle. Ce seroit mal parler que de dire, *je ne l'aime pas, ni ne l'estime pas* ; ou *je ne l'aime, ni ne l'estime point*. On dit cependant, *je ne l'aime pas, je ne l'estime pas* ; & ce seroit mal dit, *je ne l'ame, & ne l'estime* ; le *ni* est cause qu'on retranche le *pas* élegamment, non seulement en cette phrase, mais aussi en d'autres.

Voyez les oyseaux du ciel, dit l'Auteur de l'Histoire sainte du nouveau testament, *ils ne sement, ni ne moissonnent : considerez les lys des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent, ni ne filent*. Si on ne mettoit ni entre les verbes, il faudroit mettre *point* à chaque verbe, sans conjonction entre deux, comme fait un autre Traducteur : *Considerez les oyseaux du ciel, ils ne sement point, ils ne moissonnent point : considerez comment croissent le lys des*

champs, ils ne travaillent point, ils ne filent point. (Rem. Nouv., p. 62) » (p. 705)

- Corneille, 1970, les Commentaires sur les Remarques de Vaugelas

« Beaucoup mettent *point* devant deux *ny*. J'ay lû dans un bon livre imprimé depuis peu de tmeys, *la resolution que je fais ne sera point ébranlée ny par les efforts du demon ny par la tentation d'aucun plaisir.* Le *point* estoit inutile en cét endroit, & il falloit dire simplement, *ne sera ébranlée ny par &c.* » (p. 706)

ANNEXE IV.
TABLEAUX DE COLLECTE

Les 29 tableaux de collectes sont classés chronologiquement selon les dates d'édition des textes correspondants, auteur par auteur. Dans la mesure du possible, le graphisme est respecté à l'exception de jeu calligraphique du « f ».

Nicolay, Nicolas de. 1568.

Les quatre premiers livres des Navigations et Peregrinations orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Novs estans rembarquez en noz galleres pour suiure nostre voyage, se leua vn vent si contraire, que toute celle nuyct ne fismes gueres que parer au vent, <u>sans pouuoir faire</u> long chemin. p.12	sans	pouuoir faire	avec rection infinitive	/	N vinf
[...], leur promettant en outre qu'en leur presence Erasme seroit mis à la chaine, <u>sans en bouger</u> iusques à Cōstantinople. p.16	sans	bouger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'ils y feussent cachez : & avec telle opinion s'en allerent pour ceste fois, <u>sans</u> toutesfois auoir oublié l'argent qu'on leur auoit donné en secret. p.16	sans	auoir oublié	avoir/être	/	N auxi pp
Cependant, nostre aigade fut renouuelée de certaines cisternes, & sur le soir reuindrent la garde & le Trompette, <u>sans auoir entendu aucunes</u> nouuelles de noz esclaves, [...]. p.24	sans aucunes	auoir entendu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
Lequel voyant la derniere calamité luy estre preparée, pour <u>ne veoir</u> en sa presence honnir & violier sa femme, & ses deux filles & les emmener en vituperable seruitude, [...]. p.26	ne	veoir honnir/violier	avec rection infinitive	/	N vinf
Et par ce auant que passer plus outre, m'a semblé <u>n'estre</u> hors de propos, [...]. p.27	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
[...], qui est au dessous, fort grand & bien habité, sans rection infinitive de belles maisons, & palais bien bastiz, chacun avec sa cisterne : pour <u>n'auoir</u> là <u>ny</u> au chasteau, puis <u>ny</u> fontaines. p.27	ne ny ny	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2 N3
Mais pour euter les dāgers de la nuict, [...], & pour <u>n'entrer</u> à heure indeue en l'armée des Turcs, ayans amené les voilles, (nous) ne feismes que temporiser iusques à la Diane du lendemain, [...]. p.29	ne	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf

Nicolay, Nicolas de. 1568.

Les quatre premiers livres des Navigations et Peregrinations orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], que les Cheualiers ayans iuré à la reddition de Rhodes, de <u>ne porter</u> iamais armes contre la nation Turquesque, non seulement contre leur serment auoyent aidé & fauorisé à toutes les entreprinses de l'Empereur, [...]. p.29	ne iamais	porter	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], que lors (nous) apperceusmes l'ignorance de noz Pillotes, lesquels pour <u>n'auoir prins</u> garde à la courante, [...], nous nous trouuasmes eslongnez d'environ trente mille de nostre droict chemin : [...]. p.29	ne	auoir prins	avoir/être	/	N auxi pp
[...], ils auoyent conduites d'environ trois mille, iusques enuiron quatre cens pas de la cité, non <u>sans auoir esté</u> par ceux du chasteau grandement endommagés, [...]. p.30	sans	auoir esté	avoir/être	/	N auxi pp
En ces entrefaictes le Bascha feit prier l'Ambassadeur de <u>ne laisser descendre</u> <u>personne</u> des siens, [...]. p.33	ne personne	laisser descendre	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2
La batterie continua iusques enuiron le Midy, mais non <u>sans receuoir</u> grand dommage des assiegez qui tiroyent incessamment dans les tranchées, [...]. p.33	sans	receuoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : pour raison que le gouuerneur [...], & les autres de son party, [...], se trouuât defailly de cueur & de fortune & desemparé de souldats : <u>sans considerer</u> plus auant, consentit qu'on leuast vne banniere blanche sur la maraille pour appeler leurs ennemis à parlementer. p.34	sans	considerer	sans rection infinitive	/	N vinf

Nicolay, Nicolas de. 1568.

Les quatre premiers livres des Navigations et Peregrinations orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], auquel des lors de la reddition de Rhodes ils auoyent iuré de ne porter <u>iamais</u> les armes contre les Turcs. p.37	ne iamais	porter	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : qu'ils receurent avec telle allegresse, que <u>sans</u> plus longuement songer , <u>ny</u> considerer le malheur si prochain, [...]. p.37	sans plus ny	songer/ considerer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 vinf
Mais ce ne fut <u>sans</u> faire bon present à celui qui la luy apporta & à plusieurs autres officiers du Bascha, [...]. p.40	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il le pourroit faire, feust de iour ou de nuict, <u>sans</u> autrement le saluer . [...]. p.41	sans	saluer	sans rection infinitive	le	N vinf
Ce que bien remarquable Ambassadeur, & pour n'en estre ingrat, luy enuoya par son lieutenant & autres siens gentilshommes reciproque visitation : [...]. p.44	ne	estre	avoir/être	en	N clit vinf
Ce que venu à la notice du Prouediteur, craignant qu'il feust mort de peste, fait incontinent defendre à tous les siens & aux insulaires de <u>ne plus</u> frequenter avec nous, & de ne nous apporter aucuns viures. p.46	ne plus	frequenter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Ce que venu à la notice du Prouediteur, craignant qu'il feust mort de peste, fait incontinent defendre à tous les siens & aux insulaires de ne plus frequenter avec nous, & de <u>ne</u> nous apporter <u>aucuns</u> viures. p.46	ne aucuns	apporter	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
Ayant renuoyé ce bon homme dans son nauire, <u>sans</u> nous donner peine de ses nouuelles, recommençasmes à poursuiure nostre route droit à l'isle de Chio : [...]. p.47	sans	donner	sans rection infinitive	nous	N clit vinf

Nicolay, Nicolas de. 1568.

Les quatre premiers livres des Navigations et Peregrinations orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Quât aux femmes & filles, ie ne pense point, <u>sans nulles</u> autres offenser , qu'en toutes les parties d'Orient s'en puissent trouver de plus accöplies en beauté, bõne grace & amoureuse courtoisie. p.51	sans nulles	offenser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : pour ce que nommément ils ont egard, qu'en temps suspect de peste, aucun nauire ou autre vaisseau estrâger n'entre dans leur port, <u>sans</u> premier leur monstrer bonne certification <u>que</u> le lieu, [...]. p.53	sans que	monstrer	sans rection infinitive	leur	N1 clit vinf N2
Mais ie ne passeray plus outre, <u>sans faire</u> premierement vne briefue description de l'Isle de Metelin, tant en ensuyuant les anciens, & modernes Geographes, que ce que i'en ay peu apprendre des mariniers, & habitans du païs. p.54	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], que ce n'estoit la coustume des Ambassadeurs, de passer par ce destroit, <u>sans faire</u> quelque present au Chastellain, [...]. p.57	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
Nous nous reposasmes là vne nuict, <u>sans</u> toutesfois descendre en terre, [...]. p.59	sans	descendre	sans rection infinitive	/	N vinf

Léry, Jean de. 1580.

Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Partant, <u>sans</u> amplifier icy ce propos plus auant, [...]. p.10	sans	amplifier	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] qu'il y a long temps qu'à cause des tempestes & calmes <u>sans</u> pouuoir aborder terre <u>ny</u> port, [...]. p.11	sans ny	pouuoir aborder	avec rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : vne autre va gue tout soudain venant à l'opposite <u>sans</u> renuerser ladite caque, [...]. p.16	sans	renuerser	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], à fin de mieux iouer son rolle & de <u>n'</u> estre descouuert il s'en alla bien loin deuant nos nauires. [...]. p.18	ne	estre descouuert	avoir/être	/	N auxi pp
[...], voire si fort basse que tant que nostre veue se pouuoit estêdre, <u>sans</u> voir aucunes montagnes <u>ni</u> autres obiets, [...]. p.18	sans aucunes ni	voir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
[...], & d'autre part la mer à l'opposite <u>sans</u> estre lors autrement esmeue , [...]. p.18	sans	estre esmeue	avoir/être	/	N vinf
[...], pour quelques respects on les laissa aller <u>sans</u> leur <u>rien</u> oster . p.20	sans rien	oster	sans rection infinitive	leur	N1 clit N2 vinf
[...] ainsi qu'õ dit cõmunément que sont les chats <u>sans</u> mouiller leurs pattes [...]. p.24	sans	mouiller	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] que les pescheurs en puissent apporter <u>sans</u> estre gastez & corrompus . [...]. p.25	sans	estre gastez/ corrompus	avoir/être	/	N auxi pp
[...] : toutesfois, pour <u>n'</u> en estre la chair <u>guere</u> bonne, les mariniers n'en mangent qu'à la necessité, [...]. p.28	ne guere	estre	avoir/être	en	N1 clit vinf N2
Au reste parce qu'il s'en trouua de petits dans le ventre de quelques vns de ceux que nous prismes [...] <u>sans</u> m' arrester à ce que d'autres pourroyent auoir escrit au contraire, [...]. p.28	sans	arrester	sans rection infinitive	me	N clit vinf

Léry, Jean de. 1580.

Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et <u>sans</u> faire plus long discours là dessus, [...], ie diray qu'entre autres vne qui fut prinse au nauire de nostre Vice-Admiral estoit de telle grosseur, [...]. p.30	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
Qui si là dessus quelqu'un dit, si <u>sã</u> imiter Tantalus mourã ainsi de soif au milieu des eaux, il ne seroit pas possible en ceste extremité de boire, [...]. p.32	sã	imiter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], mais aussi sur peine de mourir de faim, & <u>sans</u> en <u>rien</u> ietter , nous auillions autant de vers (dont il estoit à demi que nous faisons de miettes. p.33	sans rien	ietter	sans rection infinitive	en	N1 clit N2 vinf
[...] : mais bien requerroy-ie, que, <u>sans</u> tant s' arrester à l'opinion de qui que ce fust, [...]. p.35	sans	arrester	sans rection infinitive	se	N vinf
[...], c'est à dite, sous la Zone Torride, <u>sans</u> pouuoir outrepasser l'Equateur, [...]. p.35	sans	pouuoir outrepasser	avec rection infinitive	/	N vif
[...], que <u>sans</u> prendre port nous branslions & flotions sur mer, [...]. p.39	sans	prendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : si tost que quelques vns, qui s'approcherent le plus pres qu'ils peurent, l'eurent entendu, eux <u>sans</u> se faire autrement prier , avec d'autres en allerent querir en grande diligence. p.41	sans	faire prier	avec rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
[...] nommément à fin que d'autres François qui <u>sans</u> y penser arriuan là en eussent peu porter la peine [...]. p.43	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], quand ce vint à s'asseoir en la barque [...] à fin de <u>ne</u> les gaster en les troussant iusques au nombril, [...]. p.44	ne	gaster	sans rection infinitive	les	N clit vinf
Le Margaiat, Cara-ia, ou Tououpinambaoult, [...] ou autres sauuages de ce pays-la, <u>sans</u> se fier ni approcher du Ouetaca, [...]. p.47	sans ni	fier/ approcher	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf1 N2 vinf2

Léry, Jean de. 1580.

Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] qu'ils acconsuyent vn cerf, & courent tout vn iour <u>sans</u> se reposer : [...]. p.48	sans	reposer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] : nostre vaisseau ainsi tourmêté & agité des ondes, poussé qu'il estoit du costé du riuage, estant venu à <u>n'auoir</u> <u>que</u> deux braffes & demie d'eau [...]. P.50	ne que	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...] : mais aussi, pour <u>n'auoir</u> <u>pas</u> accoustumé de voir des hommes, ils estoyent si prieuz, [...]. p.51	ne pas	auoir accoustumé	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp.
[...] desquelles choses & de leurs proprieté, à fin de <u>n'interrompre</u> ici mon propos, ie reserue à parler ailleurs [...]. p.56	ne	interrompre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ie les ay ici insereés de mot à mot, <u>sans</u> y changer vne seule lettre. p.60	sans	changer	sans rection infinitive	y	N clit vinf
Par ainsi plaise toy par le merite de tó Fils Iesus <u>ne</u> nous imputer <u>point</u> nos fautes, [...]. pp.63-64	ne point	imputer	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
Toutesfois Villegagnon faisant tousiours bonne mine, & protestant <u>ne</u> desirer <u>rien</u> plus que d' estre droitement enseigné , renuoya en France Chartier ministre, [...]. p.68	ne rien	desirer estre enseigné	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2 vinf3
[...] : tellement que <u>sans</u> sauoir le moyen comment cela se faisoit, ils vouloyêt neantmoins non seulement grossieremêt, plustost que spirituellement, [...]. p.68	sans	sauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
L'adiousteray le conseil que vous m'avez donné par vos lettres, m'efforçant de tout mon pouuoir de <u>ne</u> m'en desuoyer tant peu que ce soit. p.69	ne	desuoyer	sans rection infinitive	me/en	N clit vinf
S V R Q V O Y aussi à fin de <u>ne</u> taire non plus ce qui estoit louable que vituperable en Villegagnõ, [...]. p.71	ne	taire	sans rection infinitive	/	N vinf

Léry, Jean de. 1580.

Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], pour empescher que les sauuages à nostre occasion ne se ruassent sur luy, & le missent à mort (ainsi que contre verité il a osé escrire) <u>sans</u> di-ie repaistre le monde de telles balliuernes, [...].	sans	repaistre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] qu'il disoit autrefois auoir euë de Caluin : <u>sans</u> attendre sa response, qu'il auoit enuoyé querir en France par le ministre Chartier, dit que c'estoit vn meschant heretique desuoyé de la foy : [sans	attendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ainsi qu'un nommé Iean Gardien & moy fusmes vn iour de retour de terre ferme [...] luy feignant <u>ne rien</u> sauoir du congé, [...]. pp.80-81	ne rien	sauoir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], nous aimasmes mieux en obtemperant à Villegagnon & <u>sans</u> contester dauantage, luy quitter la place. p.84	sans	cotester/quitter	sans rection infinitive	luy	N vinf1 clit vinf2
[...] (lesquels sans comparaison nous furent plus humains que celui lequel <u>sans</u> luy auoir mesfait ne nous peut souffrir avec luy) [...]. p.84	sans	auoir mesfait	avoir/être	luy	N1 clit auxi pp
[...] (lors que tous estendus sur le tillac <u>sans</u> pouuoir presque remuer bras <u>ni</u> iambes nous n'en pouuions plus) [...]. p.371	sans ni	pouuoir remuer	avec rection infinitive	/	N1 vinf N2
127. [...] : ayans vent assez mal propre pour abandonner la terre, comme il falloit, <u>sans</u> la costoyer , à fin d'euter ce danger nous fusmes presque contraints de relascher. p.343	sans	costoyer	sans rection infinitive	la	N clit vinf
[...], durant lesquelles l'eau entra en aussi grande abondance dans nostre vaisseau, que <u>sans</u> cesser vne seule minute, nous l'en peusmes tirer avec lesdites deux pompes : [...]. p.344	sans	cesser	sans rection infinitive	/	N vinf
141. Parquoy, <u>sans</u> faire plus long discours là dessus, [...], ie laisse à iuger à chacū de l'extreme & vehemete chaleur que nous endurions lors. p.351	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf

Léry, Jean de. 1580.

Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], quand ils furent remontez ver nous sur le tillac, <u>sans</u> nous pouuoir autremēt declarer le fait, [...]. p.354	sans	pouuoir declarer	avec rection infinitive	nous	N clit vinf1 vinf2
[...] : car outre cela, comme i'ay dit ailleurs, le pilote pour <u>n'auoir</u> bien obserué sa route, se trouua tellement deceu, [...]. p.361	ne	auoir obserué	avoir/être	/	N auxi pp
[...] : toutefois, <u>sans</u> nous endommager , il passa en vn instant. p.364	sans	endommager	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], en les mangeant disoit <u>n'auoir</u> <u>iamais</u> tasté d'aisles de perdrix plus sauouereuses. p.366	ne iamais	auoir tasté	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp.
Mais sur mer, au voyage dont ie parle, ayans esté reduits à ceste extremité de <u>n'auoir</u> <u>plus que</u> du Bresil, [...]. p.368	ne plus que	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2 N3
[...], à peine pouuions nous parler l'vn à l'autre <u>sans</u> nous fascher : [...]. pp.369-370	sans	fascher	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
169. [...], attendu le long temps qu'il y auoit que <u>sans</u> voir terre nous brãlions sur mer nous deuions estre en vn nouveau deluge, [...]. p.370	sans	voir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : voire qui pis estoit (& Dieu nous le vueille pardonner) <u>sans</u> nous ietter des œillades & regards de trauers, [...]. p.370	sans	ietter	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], ie tins cinq ou six iours caché <u>sans</u> luy pouuoir <u>rien</u> bailler à manger, [...]. p.370	sans rien	pouuoir bailler	avec rection infinitive	luy	N1 clit vinf1 N2 vinf2
[...], <u>sans</u> nous particulariser ici ton Perroquet, [...], nous tiendras-tu tousiours en suspens touchant vos langueurs ? p.371	sans	particulariser	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...] : mais deux de nostre compagnie, [...], protesterent de <u>n'y</u> mettre <u>iamais</u> le pied : [...]. p.372	ne iamais	mettre	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2

Léry, Jean de. 1580.

Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], comme quelques vns ont fait en telle destresse, mais <u>sans</u> dire mot, d'en tuer vn d'entre nous pour seruir de nourriture aux autres : [...]. p.372	sans mot	dire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : dés le mesme iour vingtsixiesme de May, <u>sans plus</u> tarder de prendre terre, nous entrasmes dans le beau & spacieux haure de Blauet pays de Bretagne : [...]. p.373	sans plus	tarder prendre	avec rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], qu'ils pensoyent à l'heure estre tous saccagez : toutesfois, <u>sans</u> leur <u>rien</u> prendre <u>que</u> de gré à gré, n'ayans trouué, de ce que nous cherchions, sinon quelques quartiers de pqin noir, [...]. p.373	sans rien que	prendre	sans rection infinitive	leur	N1 clit N2 vinf
Dauantage ayans tous vn cours de vêtre, & tel desuoyement d'estomach, qu'impossible estoit de <u>rien</u> retenir dans le corps, n'eust esté vne certaine recepte qu'on nous enseigna : [...]. p.375	rien	retenir	sans rection infinitive	/	N1 vinf
[...], qu'ils furent plus d'un mois <u>sans</u> en pouuoir sentir , moins gouster [...]. p.378	sans	pouuoir sentir	avec rection infinitive	en	N clit vinf1 vinf2

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et à ceste fin Dieu a empraint en l'ame de l'homme vn desir naturel d'apprendre, & de <u>ne</u> s'en lasser <u>iamais</u> iusques au tombeau, [...]. p.1	ne iamais	lasser	sans rection infinitive	se/en	N1 clit1 clit2 vinf N2
Car auant que s'acheminer ils en seront instruits à fin de <u>n'y</u> tomber par inaduertance ; [...]. p.2	ne	tomber	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], <u>sans</u> autrement parler des lieux & prouinces que i'ay trauerisé es pour y paruenir, [...]. p.2	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], laquelle se sentant toucher d'vn choc si violent, se retire à quartier, pour <u>n'</u> empescher son cours, [...]. pp.3-4	ne	empescher	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], soit à Paris ou à Lion : & <u>ne</u> s' oublier <u>point</u> de faire inserer en la lettre de change, [...]. p.3	ne point	oublier faire	avec rection infinitive	se	N1 clit vinf1 N2 vinf2
[...], pource qu'il en aduient quelquesfois inconuenient, & estre aduisé de <u>ne</u> porter <u>point</u> d'or, [...]. pp.3	ne point	porter	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : la coustume estant telle par toute l'Italie, de <u>ne</u> nourrir les voituriers, [...]. p.4	ne	nourrir	sans rection infinitive	/	N vinf
Les huguenots, ayant pris Vienne, & voyant <u>ne</u> pouuoir auoir le chasteau à leur deuotion, [...]. p.4	ne	pouuoir auoir	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], que quatre de la nostre, font cinq de la leur, & estre aduisé de <u>ne</u> porter de leur monnoye, [...]. p.5	ne	porter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], où ils labourēt la terre à coups de main, à bien vne lieuë de hauteur, <u>sās</u> craindre le dāger de tōber ez precipices. [...]. p.6	sās	craindre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], facilement on peut tomber dedās, & estre assuré <u>n'</u> en releuer <u>iamais</u> . [...]. p.7	ne iamais	releuer	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], où ie croy <u>n'</u> auoir <u>iamais</u> enduré froid plus violent, <u>ny</u> passé si perilleux passage : [...]. p.8	ne iamais ny	auoir enduré /passé	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp.

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] on y peut se pourmener, & faire ses negoces, <u>sans estre</u> incommodé de la pluye, [...]. p.16	sans	estre incommodé	avoir/être	/	N1 auxi PP.
[...], afin de <u>ne nuire</u> au faucheur quand il voudra faucher son pré. p.17	ne	nuire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : car leur coustume est telle de <u>iamais n'appeller</u> leurs ennemis au cōbat en duël, [...]. p.18	iamais ne	appeler	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] ils passeront outre leur chemin <u>sans</u> autrement se reconoistre . p.18	sans	reconoistre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], de sorte qu'ils n'oseroient aller par pays <u>sans estre</u> bien armez , [...]. p.18	sans	estre armez	avoir/être	/	N1 auxi PP.
[...], <u>sans sentir aucun</u> mal <u>ny</u> douleur. [...]. p.22	sans aucun ny	sentir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
[...], estât ceste coustume aussi bien aux grâdes hosteleries qu'aux petites, de <u>ne bailler iamais</u> de linceux blancs, [...]. p.23	ne iamais	bailler	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], qui alecta Remus & Romules fōdateurs de Rome, <u>sās oublier</u> celle de Iullius Cæsar, [...]. pp.24 -25	sās	oublier	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], lequel ils pensoient <u>ne deuoir iamais prendre</u> fin, [...]. p.29	ne iamais	deuoir prendre	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], & grād nombre d'autres reliques, desquelles pour <u>ne m'en estre enquis</u> , ie ne sçay le nom. p.33	ne	estre enquis	avoir/être	me/en	N clit1 clit2 auxi pp
[...], d'où il sortit miraculeusement <u>sans auoir senty aucun</u> mal.	sans aucun	auoir senty	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], & tous les Cardinaux se disent l'vn à l'autre le <i>Confiteor</i> , <u>sans se mouuoir</u> de leurs sieges, [...]. pp. 37-38	sans	mouuoir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Il est vestu & despouillé publiquement de ses habits Pontificaux <u>sans sortir</u> de son siege, [...]. p.38	sans	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], il commence la Messe <u>sans</u> bouger de son siege, [...]. p.39	sans	bouger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], lesquels honteux de cest outrage, se partirent de Rome, <u>sans</u> autrement estre congneus . p.40	sans	estre congneus	avoir/être	/	N1 auxi PP.
[...], le feist ietter dās le Tybre, disant <u>n'estre</u> raisonnable garder si soigneusement le corps d'vne infidelle, [...]. p.44	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
[...], de maniere qu'elle sembloit <u>ne faire que</u> dormir sur vne table de marbre, [...]. p.44	ne que	faire dormir	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], il seroit bien en danger de <u>n'en</u> sortir <u>iamais</u> . [...]. p.51	ne iamais	sortir	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], afin de <u>n'auoir</u> l'incōmodité d'aller par mer, <u>ny</u> moins de faire le tour par terre. [...]. p.51	ne ny	auoir/faire	avoir/être	/	N1 vinf1 N2 vinf2
Si quelqu'vn estoit si temeraire d'y entrer <u>sās</u> porter lumiere, [...]. p.51	sans	porter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], lesquels nous laisserent continuer nostre chemin, <u>sans</u> nous interroger <u>aucunement</u> . p.56	sans aucunement	interroger	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
[...], lesquels estans arriuez à ceste fosse, furent aduertis par moy de <u>n'entrer</u> dedans. p.57	ne	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
Ce que voyant ie les y laissay entrer <u>sans</u> vouloir aller en leur compagnie, [...]. p.57	sans	vouloir aller	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], le chastelain en feist mille difficultez, disant luy auoir esté deffendu de <u>n'y</u> laisser entrer <u>personne</u> , [...]. p.58	ne personne	laisser entrer	avec rection infinitive	y	N1 clit vinf1 vinf2 N2
[...] : mais il se faut resoudre auant partir de Naples de <u>ne</u> porter <u>que</u> vingt cinq escus, [...]. p.59	ne que	porter	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], aux villes duquel se paye vu Iulle pour valise, <u>sans regarder ny prendre</u> cognoissance de ce qui est dedans. p.60	sans ny	regarder/ prendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], il ne se fait aucune chose en Rome, mais le lundy, courent les cheuaux Barbes <u>sans estre sellez</u> , [...]. p.61	sans	estre sellez	avoir/être	/	N1 auxi PP.
[...], fus obombree du Saint Esprit <u>sans faire</u> lesion <u>aucune</u> à ma virginité perpetuelle : [...]. p.67	sans aucune	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : à la quelle s'estant voué, avec promesses de <u>n'entrer</u> en sa sainte maison sinon apres auoir esté confessé, [...]. p.71	ne	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
C'est aussi vne maxime generale qu'il faut aussi se donner garde, de <u>prēdre rien</u> en ceste chappelle, si on ne veut tōber en grandes maladies. p.71	rien	prēdre	sans rection infinitive	/	vinf N
[...] : & sur tout <u>ne porter point</u> à Venise <u>d'aucunes</u> mōnoyes, [...]. p.73	ne point d'aucunes	porter	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
[...], le circuit de Venise contient neuf mille de tour, <u>sans y cōprendre</u> la Zudecca, [...]. p.80	sans	cōprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...] : tellement que <u>sans aprehender</u> la mort, <u>ny estre bandé</u> <u>aucunement</u> , [...]. p.80	sans ny aucunement	aprehender/ estre bandé	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 auxi pp N3
[...], de sorte qu'on se peut pourmener par la cité & autres lieux <u>sans estre cogneu</u> de <u>personne</u> , <u>ny</u> qu'aucun ose [...]. p.80	sans personne ny	estre congneu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2 N3
[...], par lequel on peut entrer auedans du palais par six grandes portes qui y sont, non <u>sans admirer</u> la beauté dudit logis qui a trois estages de haut de quarante croisees chacune, sans conter les prisons qui sont au dessous de tout le plais, [...]. pp. 85-86	sans	admirer	sans rection infinitive	/	N vinf

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], par lequel on peut entrer auedans du palais par six grandes portes qui y sont, non sans admirer la beauté dudit logis qui a trois estages de haut de quarante croisees chacune, <u>sans conter</u> les prisons qui sont au dessous de tout le plais, [...]. pp. 85-86	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], elles ont tousiours esté florissantes <u>sans auoir esté inquietees & troublees</u> de guerres ciuiles. p.86	sans	auoir esté inquietees/ troublees	avoir/être	/	N auxi pp
[...], d'autât qu'il y a vnze cents quatre vingts ans qu'elle cōmence à regner, <u>sans auoir esté iamais prise</u> encore qu'elle eust bien des enuieux, [...]. p.86	sans iamais	auoir esté prise	avoir/être	/	N1 auxi PP. N2 pp.
Ce qui m'occasionna <u>ne me fier plus</u> en ses promesse, [...]. p.98	ne plus	fier	sans rection infinitive	me	N1 clit vinf N2
[...], que depuis que l'escriuain y est entré on fait voile incontinent <u>sans attendre aucune personne</u> . p.99	sans aucune personne	attendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
Il faut aussi être aduisé de <u>n'y porter point</u> de verd, [...]. p.100	ne point	porter	sans rection infinitive	y	N1 vinf N2
[...] qui a la propriété de <u>ne s'amonceler iamais</u> ensemble, [...]. pp.100-101	ne iamais	amonceler	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...], sinó ceux qui sont descēdus de la lignce de leur faux prophete Mahomet, & sur tout garder soigneusement son argent, & <u>ne le communiquer à personne</u> , [...]. pp. 100-101	ne personne	communiquer	sans rection infinitive	le	N1 clit vinf N2
Car c'est bien le meilleur d'y aller modestement habillé, & <u>ne porter chose</u> sur soy qui soit riche ou desirable, [...]. p.100	ne chose	porter	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & de tout ce qui ne sera arriué faisant mō voyage, <u>sans y adiouster ou diminuer aucune chose</u> , [...]. p.103	sans aucune	adiouster/ diminuer	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf1 vinf2 N2

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], sur peine de cent bastonnades, & signamment de <u>ne blasphemer point</u> le nom de Dieu, <u>ny commettre</u> le crime detestable de sodomie, [...]. p.104	ne point ny	blasphemer/ commettre	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 N3 vinf2
[...], contenant entre autres choses qu'ils fussent prompts & obeissans à faire leur deuoir, leur deffendant expressement <u>ne desrober ne faire aucun</u> ennuy à ceux de la naue, [...]. p.104	ne ne aucun	desrober/faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2 N3
[...], qui en est tout ioignant infecte l'air de son exhalation, pour <u>ne pouuoir aucunement</u> s' <u>esuacuer</u> : [...]. p.105	ne aucunement	pouuoir esuacuer	avec rection infinitive	se	N1 vinf1 N2 clit vinf2
[...], les habitans de laquelle vivent honnestement des bleds & vins qu'ils cueillent en l'isle, <u>sans</u> autrement employer leurs voisins à les ayder & secourir, [...]. p.105	sans	employer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] afin d'auoir le moyen de se visiter les vns les autres <u>sans passer</u> par bateau. [...]. p.106	sans	passer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], soufflant plus fort que de coustume, <u>sans</u> toutesfois faire aucune tourmente. p.107	sans aucune	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], sans remission ils sont tous faicts mourir, parce que le grand Turc leur en a donné permission, disant <u>n'auoir</u> pour agreable telles pilleries & larcins. p.108	ne	auoir	auoir/être	/	N vinf
[...], <u>sans</u> autrement les faire mourir , [...]. p.108	sans	faire mourir	avec rection infinitive	les	N clit vinf1 vinf2
[...] où les sept dormans dormirent trois cents tant d'annees <u>sans se resueiller</u> , [...]. pp. 118-119	sans	resueiller	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], & la moitié de l'arbre de son trinquet furèt emportez, <u>sans</u> toutesfois tuer aucun , [...]. p.119	sans aucun	tuer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], les suppliant <u>ne</u> leur faire <u>aucun</u> ennuy, [...]. p.120	ne aucun	faire	sans rection infinitive	leur	N1 clit vinf N2
[...], & de n'en retourner iusques à ce que la cloche eust sonné le midy, [...]. p.121	ne	retourner	sans rection infinitive	en	N clit vinf
[...] qui estoient dedans, <u>sans</u> auoir du depuis permis qu'aucun y feist sa demeure, [...]. p.121	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], vous passerez facilement le reste de la iournee <u>sans</u> boire <u>ne manger</u> , [...]. p.123	sans ne	boire/manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], si est ce toutesfois qu'ils en boient outre mesure <u>sans</u> en faire <u>aucune</u> difficulté. p.125	sans aucune	faire	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
Nostre religieux Grec qui m'auoit conduit par l'isle de Chipre entendant que'a peste estoit ceffee à Famagouste louë incontinent vn asne, & <u>sans</u> nous dire à Dieu s'en alla en sa maison. p.129	sans	dire	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
Quant aux Maltois nous esperions qu'ils nous laisseroient aller <u>sans</u> nous faire dommage pour l'amour de la nation Françoisse : [...]. p.131	sans	faire	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...] elles soit apportee en vn flacon <u>sans</u> passer sous <u>aucune</u> maison en voute, [...]. p.133	sans aucune	passer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], <u>sans</u> pouoir trouuer aucun qui ait voulu entreprendre passer en Perse pour apporter de ceste eau, [...]. p.133	sans	pouoir trouuer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], ne voulurent iamais s'en aller <u>sans</u> emporter la courtoisie, [...]. p.134	sans	emporter	sans rection infinitive	/	N vinf

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & chacun desirant de mettre pied à terre pour se rafraischir feusmes aduertis du patron de <u>ne nous esloigner pas</u> en terre ferme, [...]. p.176	ne pas	esloigner	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
[...], mais que celles qui ont merité l'enfer, sont en lieux obscurs & tenebreux, <u>sans auoir</u> autre vision <u>que</u> de malings esprits. p.178	sans que	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], ils entrent en la Sainte cité l'enseigne desployee, & <u>sans payer aucun</u> tribut. p.184	sans aucun	payer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], pour <u>ne se communiquer</u> aux Chrestiens Occidentaux le moins qu'ils peuuent, [...]. p.186	ne	communiquer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], <u>sans me vouloir donner</u> le loisir de visiter comme eux ce que ma maladie auoit empesché de faire. [...]. p.196	sans	vouloir donner	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2
[...] : car les Arrabes pour <u>ne voir & vser que</u> fort rarement du pain par entr'eux, [...]. p.198	ne que	voir/vser	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2
[...], car le poil commence à <u>ne tenir plus</u> à la racine, [...]. p.207	ne plus	tenir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], qu'on ne peut regarder <u>sans l'admirer</u> grandement, [...]. p.208	sans	admirer	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], iadis & du temps de Iosephe elle estoit (<u>sans y comprendre</u> le mont de Sion) de trente & trois stades, [...]. p.211	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], <u>sans iamais se destourner</u> de ceste sainte vnion & liaison spirituelle, [...]. p.312	sans iamais	destourner	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf
[...], les Arrabes disoient <u>n'auoir aucune</u> association avec les autres, [...]. pp.216-	ne aucune	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Dõt pour <u>ne le rendre</u> pariure aymasmes mieux satisfaire à sa demande, [...]. p.217	ne	rendre	sans rection infinitive	le	N clit vinf

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], l'vn desquels iura de <u>n'en sortir</u> <u>iamais</u> s'il n'auoit de nous chacun vn maidin. p.217	ne iamais	sortir	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], qui fut que n'apperceuant point les sepulchres des Turcs, continuans tousiours nostre chemin <u>sans descendre</u> à terre, [...]. p.217	sans	descendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] où le Prophete Helie pria Dieu enuoyer la pluye sur la terre, apres auoir esté trois ans & demy <u>sans pleuuoir</u> : [...]. p.218	sans	pleuuoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], chacun regardoit son compaignon <u>sans luy pouuoir dire</u> vne seule parole consolatoire, [...]. p.221	sans	pouuoir dire	avec rection infinitive	luy	N clit vinf1 vinf2
Ce Cam ou carabaca est vne maison destinee pour loger à couuert tout les passans, mais de <u>trouuer</u> dedãs <u>aucune</u> personne qui vous reçoioie, [...]. p.223	aucune	trouuer	sans rection infinitive	/	vinf N
[...],ains faut que ceux qui les veulent prendre en mariage les acheptent a beaux deniers, leur baillant des accoustremens, & le père les liure, [...] ne se souciant beaucoup de <u>ne</u> les <u>reuoir plus</u> , [...]. p.233	ne plus	reuoir	sans rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
[...], de sorte que l'on s'y peut pourmener <u>sans craindre</u> l'ardeur du Soleil, [...]. p.225	sans	craindre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : Ce que voyant l'esclau en tra <u>sans dire mot</u> en sa chambre, [...] p.232	sans mot	dire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], ils l'emmeinent avec eux, contre tout droict & l'ordonnance mesme du tribut, <u>sans auoir</u> compassion de voir le pauvre père, [...] p.234	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], leur paye estant suffisante pour les nourrir <u>sans traouiller</u> : [...] p.238	sans	traouiller	sans rection infinitive	/	N vinf

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ne s'ennuyans d'estre trois ou quatre ans <u>sans</u> reuoir leur patrie, [...]. p.238	sans	reuoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : ce qui rend l'armee du Turc a plus de sept cents milles cheuaux, <u>sans</u> mettre en compte les Iannissaires, [...]. p.240	sans	mettre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : & pour <u>ne s'estre iamais</u> alliez par mariage avec autre nation que la leur. p.241	ne iamais	estre alliez	avoir/être	se	N1 clit auxi N2 pp.
[...], comme le façon qu'ils ont de se brusler les membres <u>sans</u> en prendre conseil du medecin, [...]. p.241	sans	prendre	sans rection infinitive	en	N clit vinf
[...], dessus laquelle le brandilleur est debout, & en se repliant soy mesme se donne tel bransle, <u>sans</u> estre poussé , [...]. p.241	sans	estre poussé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], d'autant qu'ils les accoustument dés leur ieunesse à <u>ne manger & boire qu'</u> vne seule fois en vingt& quatre heures, [...].	ne que	manger/boire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : ils prēnent autant de femmes qu'ils veulent, <u>sans</u> en repudier pas vne , [...]. p.242	sans pas vne	repudier	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2 N3
[...], avant les deux Euesques à ses costez qui luy aidoint à la dire, <u>sans</u> estre vestus d'autres ornemens <u>que</u> de leurs longues robes & turbans : [...]. p.243	sans que	estre vestus	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], qui se monte enuiron trois mil ans, <u>sans</u> comprendre l'aage [...]. p.245	sans	comprendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], mais s'il arriue que <u>sans</u> y penser ils touchent leur mouchoir qui leur sert de mosquee, [...]. p.247	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...] : mais le Vice-consul luy respondist qu'elle ne pouuoit parler <u>sans</u> auoir ame , [...]. p.247	sans ame	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], qui fut trouué mort & enfermé en vne boutique <u>sans</u> pouuoir estre reconnu , [...]. p.249	sans	pouuoir/estre recongnu	avec rection infinitive	/	N vinf1 auxi pp

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & tous les Mahometans le ieusnent <u>sans</u> boire ny manger depuis Soleil leuant iusques à Soleil couchant, [...]. pp. 251-252	sans ny	boire/manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], qui sont poussez d’vne telle enuie & inimitié contre leur prochain qu’ils seront quelques fois vn an entier <u>sans</u> parler avec luy. p.253	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & le pis fut que nul ne pouuoit descendre à terre <u>sans</u> se mettre en l’eau isques au haut des cuisses, [...]. p.255	sans	mettre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], & s’il aduient que la pointe du bois passe outre <u>sans</u> offencer les parties nobles, [...]. p.257	sans	offencer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & le sont encore à present plus que iamais, <u>sans</u> auoir peu trouuer moyen de les reconcilier. [...]. p.259	sans	auoir peu/ trouuoirr	avoir/être	/	N auxi pp vinf
[...], i’entens parler du Caire nouveau, <u>sans</u> y comprendre le vieuil Caire de Babylone, [...]. p.260	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], & par dessus l’eau y a vne clisse ou on marche <u>sans</u> aucunemêt se mouiller. p.260	sans aucunemêt	mouiller	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf
[...], estant tres-difficile d’y pouuoir passer <u>sans</u> estre poussé ou heurté de quelqu’vn, [...]. p.261	sans	estre poussé/ heurté	avoir/être	/	N auxi pp1 pp2
Je me laissay dire que les habitants du port de Boulacque les enchantent pour les surprendre plus facilemêt <u>sans</u> prendre la peine de leur preparer vne fosse pour les faire tomber dedans. [...]. p.265	sans	prendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], elle a de hauteur quatre vingts douze pieds, <u>sans</u> y comprendre la coulonne qui la supporte, [...]. p.268	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], où le Calix [...] <u>sans</u> estre contraints aller descendre à Rosette pour y aller par mer. [...]. p.271	sans	estre contraints	avoir/être	/	N auxi pp

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : Et croy que ce qu'ils en font, est pour n' auoir aucune chose qui leur empesche le mouuement du corps. p.272	ne aucune	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Si la dame les ayât apperceus faire ce signe se tiët debout <u>sãs</u> se mouuoir , [...]. p.273	sãs	mouuoir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], ce qui est cause que leurs cheuaux, seront cinq mois <u>sans</u> deferrer , [...]. p.277	sans	deferrer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ausquels ils passent leur temps, <u>sans</u> auoir aucús procez ou chicaneries par entr'eux, [...]. pp. 277-278	sans aucús	auoir	avoir/être	/	N auxi pp
[...], comme aussi les concombres, sucrons, angouries & autres fruicts, <u>sans</u> estre malades. [...]. p.279	sans	estre	avoir/être	/	N vinf
[...], où ils dorment le plus souuent sans linceux, ny <u>sans</u> se despouiller , [...]. p.280	sans	despouiller	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], ie croy qu'elle demeureroit <u>sans</u> estre aucunemët habitee , [...]. p.280	sans aucunemët	estre habitee	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], & nul vaisseau ne peut entrer au port, <u>sans</u> passer entre leurs murailles. pp.281-	sans	passer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], toutesfois ie ne voulois en ce du tout suyure ma propre volunt é, <u>sans</u> en auoir communiqué à nostre Vice-Consul & autres Italiës, [...]. p.282	sans	auoir commiqué	avoir/être	en	N clit auxi pp
[...] : On dit que nul Turc ou infidele ne se peut seoir dessus <u>sans</u> endurer quelque tourmët, [...]. p.283	sans	endurer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], aux iours maigres ne mangiõs que des febues cuictes en l'eau <u>sans</u> auoir amandement : [...]. p.285	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Voilà pourquoy estions en grãde perplexité, voyãt <u>ne pouuoir eüter</u> vn peril si eminent à raison du vent qui nous empeschoit la sortie du port, [...]. p.286	ne	pouuoir eüter	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Ce que voyant le patron delibera <u>ne prendre</u> port en aucun lieu, <u>n'y</u> aussi rafraichissement, [...]. p.287	ne ne	prendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], mais la necessité de la vie nous faisoit boire & manger de ce que nous trouuions, <u>sans</u> autrement <u>auoir</u> esgard aux choses qui se trouuoient dedans. [...]. p.287	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...],laquelle faisant voile à souhait paruinlines grãces à Dieu aux fortereffes de Venise septiesme iour du mois de Iuillet apres auoir esté sur mer cent huict iours, <u>sans mettre</u> pied à terre, [...]. p. 288	sans	mettre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il n'est raisonnable de les obmettre en arriere, <u>sans</u> premierement <u>parler</u> de leurs confins & grandeurs. [...]. p. 289	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & consommé leur temps, <u>sans pouuoir dire en auoir tiré aucune</u> recompense digne des moindres de leurs labeurs : [...]. p.290	sans aucune	pouuoir/dire /auoir tiré	avec rection infinitive	en	N1 vinf1 vinf2 clit auxi pp N2
[...], pour <u>ne tomber</u> par apres en tel deshonneur : [...]. p.293	ne	tomber	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui est par an quatre cents trente & huict mille escus, <u>sans conter</u> ce qu'il donne, [...]. p.293	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] qu'il faisoit chacun iour en sa maison, <u>sans auoir</u> vn seul denier d'intrade, [...] p. 293	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], il est besoin de se gouverner sagement, & <u>ne prendre</u> querelle contre <u>personne</u> . p.296	ne personne	prendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & qui plus est on ne chemine point le iour, <u>sans</u> porter quelque cuirassine ou iacque de maille, [...]. p.296	sans	porter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], bien est vray qu'ils ont vne coustume de ne louër leurs cheuaux qu'à la iournee seulement, & de <u>ne</u> bailler <u>aucun</u> voicturier pour les ramener, [...]. pp.298	ne aucun	bailler	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], bien est vray qu'ils ont vne coustume de <u>ne</u> louër leurs cheuaux <u>qu'</u> à la iournee seulement, & de ne bailler aucun voicturier pour les ramener, [...]. pp.298	ne que	louër	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Car il est estroictement defendu de <u>n'</u> en porter <u>aucun</u> sur le Duché de Mantouë, <u>ny</u> mesme l'espee par la cité d'icelle, [...]. p.299	ne aucun ny	porter	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2 N3
Mais neautmentmoins il se faut sçauoir accommoder à toutes les coustumes du pays où l'on est, où bien <u>n'y</u> aller <u>nullement</u> . p.299	ne nullement	aller	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2
[...], sous laquelle chacun peut aller de la cité aux faux-bourgs, <u>sans</u> estre incommodé de la pluye <u>aucunement</u> , [...]. p.299	sans aucunement	estre incommodé	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], <u>sans</u> oublier de prendre la bulette mentionnee cy dessus pour sortir de la cité, [...]. p.303	sans	oublier prendre	avec rection infinitive	/	N vinf
[...], de sorte que nul n'en peut nullement approcher <u>sans</u> estre descouuert de la garnison Espagnolle qui est dedans ledit chasteau, [...]. p.304	sans	estre descouuert	avoir/être	/	N auxi pp
[...], <u>sans</u> me faire perdre le temps en fouillant & reuisitant ma valize. p.304	sans	faire perdre	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2
[...], ie diray toutefois ce que i'y auray veu de plus signallé & remarquable, <u>sans</u> mentionner le surplus. [...]. p.305	sans	mentionner	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui ne fut <u>sans</u> encourir de grandes risques de l'vn & de l'autre party, [...]. p.310	sans	encourir	sans rection infinitive	/	N vinf

Villamont, Jacques de. 1595.

Les voyages du Seigneur de Villamont.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe à Inf dans la phrase	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], <u>sans</u> compter plusieurs petits voyages de cinq ou six lieuës que i'ay faicts pour aller voir diuerses choses curieuses, & aussi sans cõprendre les voltes & bords que l'on faict sur la mer, [...].	sans	compter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], sans compter plusieurs petits voyages de cinq ou six lieuës que i'ay faicts pour aller voir diuerses choses curieuses, & aussi <u>sans</u> cõ prendre les voltes & bords que l'on faict sur la mer, [...]. p.311	sans	cõprendre	sans rection infinitive	/	N vinf

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	le(s) quel(s)	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] nous relaschames à la Rade du Haure de Grace, pour <u>n'auoir</u> le vent faorable. p.1	ne	auoir	avoir/être	/	N vinf
Ils passerent plus outre, <u>sans faire</u> estat de ce que Dieu leur auoit dit, [...]. p.9	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
Il demeura <u>sans passer</u> plus outre, & Dieu luy donna de la viande, & en mangea [...]. p.10	sans	passer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'ils attachent à leurs pieds, & vont ainsi dans les neiges <u>sans enfoncer</u> , [...]. p.12	sans	enfoncer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ils passent huict autres sauts, & puis vont vne iournee <u>sans en trouuer aucun</u> , [...]. p.13	sans aucun	trouuer	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...] : Voyans <u>ne pouuoir aduancer</u> d'auãtage, nous prinsmes nostre esquif, [...]. p.20	ne	pouuoir aduancer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent <u>n'auoir point beu</u> de l'eau salee. p.28	ne point	auoir beu	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp.

Trigaut, Nicolas. 1609.

Coppie de la lettre du R.P. Nicolas Trigaut Dovysien de la Copag. de Jesus. Escrite au R.P. François Fleuron... dattée de Goa en l'Inde Orientale, la veille de Noël 1607.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
En chasque vaisseau il y auoit iusques à cinq cents bouches, ausquelles on bailloit tous les iours aux despens du Roy, l'eau, le vin, le pain, la chair & le vinaigre, <u>sās</u> conter leur sol de qu'on leur paye contant deuant que partir. p.5	sās	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous arriuasmes iusques au 38. & gagnasmes au commancemēt du mois de May la teste du Promontoire <u>sans</u> le voir , pour plus grande seureté. pp.11-12	sans	voir	sans rection infinitive	le	N clit vinf
Ces oyseaux sont comme des sentinelles que Dieu a posé en ces lieux là pour <u>sans iamais</u> faillir saluër les passans : [...]. p.12	sans iamais	faillir saluër	avec rection infinitive	/	N1 N2 vinf1 vinf2
[...], & apres auoir esté trois iours <u>sans</u> comparoistre nous cinglasmes droict an Mosambic, estimant qu'elle auroit donné deuât. p.14	sans	comparoistre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & le plus dangereux à cause des torrents & cruës d'eau qui emportent les nauires <u>sans y</u> penser en de tres-profōds precipices. p.14	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], que personne ne passe par là <u>sans</u> auoir vne extrême crainte. p.14	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
La triste & déplorable face de l'isle monstroit aisément son malheur, car il me sēbloit voir nos villages du païs bas, desolez par la fureur de la guerre, dautāt qu'vn moys deuât que nous vienssi ōs, huit Nauires Hollandoises, <u>sans</u> auoir peu riē faire apres auoir tenu la citadelle assiegee l'espace de deux mois, [...].	sans riē	auoir peu faire	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], qu'ils furent contrains de s'en retourner comme ils y estoient venus <u>sans rien</u> faire . p.27	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Trigaut, Nicolas. 1609.

Coppie de la lettre du R.P. Nicolas Trigaut Dovysien de la Copag. de Jesus. Escrite au R.P. François Fleuron... dattée de Goa en l'Inde Orientale, la veille de Noël 1607.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
I'ay biē voulu racōter toutes ces choses ensemble, afin de <u>n'estre</u> contraint d'interrōpre le fil & le cours de nostre narration par cy apres, [...]. p.36	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
Estans donc en attente enuirō le 10. ou 12. d'Aoust, voila que <u>sans y penser</u> & tout d'vn coup la flotte des Hollandois, la mesme que deuāt apparoist sur mer. p.40	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
Mais i'en doute fort, pour <u>n'auoir aucun</u> fidele garand de cela, [...]. p.41	ne aucun	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Le mesme iour sur le vespre, nous moüillions l'anchre afin de <u>n'entrer</u> dans le port pendant la nuict. p.49-50	ne	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & apres auoir fait semblant encore vn coup de combatre, <u>sans aller</u> plus auant, tirerent au midy vers Malaca, cōme l'on dit. p.59	sans	aller	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], quāt au nauire ils le bruslerēt apres l'auoir volé, & s'ē reuindrēt vers nous : allās ainsi, & venans <u>sans rien exploiter</u> , [...]. p.59	sans rien	exploiter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Maintenant afin de <u>n'oublier rien</u> de ce que vous desirez sç auoir, feray courir ma plume par toutes les prouinces des Indes.	ne rien	oublier	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Toute ceste contree de l'Inde Orientale est diuisee en deux Prouinces, <u>sans conter</u> la Chine & Iapon. p.60	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il y a trois maisons de nostre cōpagnie, la maisō des Profez, le College de Saint Paul, & le Nouitiat ; <u>sans faire</u> mention de l'hospital, qui est sous la conduite de nos Peres.	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf

Trigaut, Nicolas. 1609.

Coppie de la lettre du R.P. Nicolas Trigaut Dovysien de la Copag. de Jesus. Escrite au R.P. François Fleuron... dattée de Goa en l'Inde Orientale, la veille de Noël 1607.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
C'est vne chose si ordinaire & si vulgaire, qu'ẽ ce temps là on les peut entendre de tous les endroits de l'isle, car ils sont expandus çà & là par toute l'isle, <u>sans</u> auoir autrement des villages cõme en Europe. p.64	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
De façon que maintenant en vertu de ces lettres ils portẽt & reçoient les nostres <u>sans rien</u> payer . p.75	sans rien	payer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Toutefois Dieu a monstré euidemment qu'il veut chastier l'Inde & <u>non pas</u> la perdre du tout. p.85	non pas	perdre	sans rection infinitive	la	N1 N2 clit vinf
En en ceste maniere apres auoir tenu la ville & la Citadelle assiegee 3. mois & 19. iours, <u>sans auoir riẽ</u> fait qui fust remarquable, [...]. p.90	sans riẽ	auoir fait	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp.
Mais c'estoit <u>n'auoir rien fait</u> que celà, [...]. p.93	ne rien que	auoir fait	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp N3
L'Ambassadeur du Roy s'estoit pieça retité de guet à pend, quand vn iour ces barbares desloyaux cõme de coustume se iettet <u>sans dire</u> gare sur les esquifs portuguais pendant qu'ils estoient à puiser de l'au, [...]. p.93	sans	dire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui auoit couru tout ce tẽps sur la mer, <u>sãs</u> l' auoir peu iamais rencontrer. p.94	sãs iamais	auoir peu	avoir/être	la	N1 clit auxi pp. N2
[...], en fin il luy fut force de se retirer <u>sans rien</u> faire . p.95	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], par lesquels il fut descouuert <u>sãs</u> y pẽser . p.97	sãs	pẽser	sans rection infinitive	y	N clit vinf

Trigaut, Nicolas. 1609.

Coppie de la lettre du R.P. Nicolas Trigaut Dovysien de la Copag. de Jesus. Escrite au R.P. François Fleuron... dattée de Goa en l'Inde Orientale, la veille de Noël 1607.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Si tost qu'il eut le vêt que la flotte estoit diuisee, <u>sans</u> faire du sol <u>ny</u> de l'estourdy s'ẽ retonrne fort bien à Malaca. p.98	sãs ny	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Au moyen dequoy <u>sans</u> attẽdre le commandemẽt, il fait marcher son nauire contre l'ennemy. p.99	sans	attẽdre	sans rection infinitive	/	N vinf
Les Hollandois desesperãs de pouuoir prẽdre <u>ny</u> la ville <u>ny</u> la Citadelle de Malaca s'ẽ allerent pour racõmoder & calfeutrer leurs nauires. p.100	ny ny	pouuoir prẽdre	avec rection infinitive	/	vinf1 vinf2 N2 N3
[...], dautant qu'il faut qu'ils aillent tout bellement & tout doucement en besongne <u>sans</u> se precipiter . p.106	sans	precipiter	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], ils luy auallẽt la teste de dessus les espauls, apres le Soleil couché, qui auoit hasté sa carriere, pour <u>ne</u> voir vne si cruelle Barbarie. p.108	ne	voir	sans rection infinitive	/	N vinf

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : le quel estât resolu de cōtinuer nostre route, <u>sans</u> s' arrester à ceste occasion, il nous enuoya les charpentiers de son nauire, [...]. P.7	sans	arrester	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], que nous passames par la grace de Dieu, <u>sans</u> l' auoir recogneu , ne pensans pas en estre si pres. P.13	sans	auoir recogneu	avoir/être	la	N clit auxi pp
Ainsi nommé à raison de ce qu'estans au droit dudit Cap, les compas & esguilles demeurent fixe, & regardent droictemēt le Nort, <u>sans</u> decliner <u>ny</u> vers l' Ouest <u>ny</u> vers l'Est. P.14	sans ny ny	decliner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
Le 30. de Ianuier estâs à la hauteur de 26. degrez, ayants passé la Terre de Natal, [...], <u>sans</u> auoir eu <u>aucune</u> tourmête, [...]. P.16	sans aucune	auoir eu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], pour ce qu'il craignoit <u>ne</u> pouuoir passer à cause des vents continuez qui s'y trouuent ordinairement. P.17	ne	pouuoir passer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], l'vne qui vient en grande abondance <u>sans</u> estre semée , [...]. P.82	sans	estre semée	avoir/être	/	N auxi pp
[...] : de sorte que i'ay esté cinq ans, <u>sans</u> en gouster , <u>ny</u> seulemēt en veoir : [...]. P.84	sans ny	gouster/ veoir	sans rection infinitive	en/en	N1 clit vinf N2 clit vinf

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et de moy i'estime que c'est la facilité de viure qui les rēd paresseux, & negligens, <u>sans</u> appeter des richesses, [...]. P.86	sans	appeter	sans rection infinitive	/	N vinf
Premierement de l'arbre de cocos qui vient en ces isles naturellement <u>sans</u> estre cultiué , [...]. pp.91-92	sans	estre cultiué	avoir/être	/	N auxi pp
[...] : ils en font des liures qui durent comme nostre papier, <u>sans</u> se flestrir & gaster . P.101	sans	flestrir/ gaster	sans rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
Ce qu'ils feirent voyans que i'auois appris à parler <u>aucunement</u> la langue. P.109	aucunement	parler	sans rection infinitive	/	vinf N2
S'estant doncques le Roy embarqué pour se sauuer, ayant laissé la plus grande partie de ses richesses, canōs & armes qu'il auoit en grand nombre en l'isle, pour <u>n'</u> auoir eu le temps de s'armer, pour resister à l'ennemy, ie me sauuy dedans vn bois en ceste Isle, [...]. P.111	ne	auoir eu	avoir/être	/	N auxi pp
[...], qu'ils ne mangēt iamais chair ny poisson, ny autre chose qui ayt euē vie, ne boient que de l'eau, gardans ceste austerité de pere en fils & en toute leur race, par <u>ne</u> se mesler & ne s'allier avec autres sortes de personnes. P.133	ne	mesler	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], qu'ils ne mangēt iamais chair ny poisson, ny autre chose qui ayt euë vie, ne boient que de l'eau, gardans ceste austerité de pere en fils & en toute leur race, par ne se mesler & <u>ne</u> s' allier avec autres sortes de personnes. P.133	ne	allier	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Les Nayres demeurent tous nuds, & marchēt tousiours ainsi, [...], puis lapassēt par entre leurs cuisses, les pieds nuds, rien sur la teste, laissans seulement croistre leurs cheveux, <u>sans iamais</u> les couper , [...] ? P.137	sans iamais	couper	sans rection infinitive	les	N1 N2 clit vinf
[...] : moyennant ce on peut aller seurement par toute la contree de Malabar, <u>sans receuoir aucun</u> dommage, [...]. Pp.139-140	sans aucun	receuoir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], hors mis qu'ils n'ont pas des façons de viure si austeres, leur estant permis de manger de tout, [...], & de <u>ne cōmuniquer</u> avec ceux qui ne sōt de leur religion & race, [...]. P.140	ne	cōmuniquer	sans rection infinitive	/	N vinf

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ce qu'ils observent iniolablement pour conserver leur race, <u>sans estre pollus</u> par des estrangers ou gens de vile cōdition. P.141	sans	estre pollus	avoir/être	/	N auxi pp
[...] ils le jettent en la main de l'autre, pour <u>ne le toucher</u> , [...]. P.150	ne	toucher	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...] : ce que i'ay veu souuent aduenir à mon occasiō, m'estât voulu asseoir aupres d'eux <u>sans y pēser</u> . P.150	sans	pēser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
Bref ils n'oseroient toucher <u>sans estre pollus</u> à <u>aucun</u> de ceux qui ne sont de leur religion : [...]. P.150	sans aucun	estre pollus	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], où il y a des personnes qui viennent au deuant les receuoir, [...], frottã & arrosant de senteurs l'elephant sur lequel ils sont montez, puis <u>sans s'arrester</u> passent plus outre, [...]. P.155	sans	arrester	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Mais elles n'y sont pas tenues, mesmes se peuent librement remarier <u>sans en estre deshonnees</u> , [...]. P.157	sans	estre deshonnees	avoir/être	en	N clit auxi pp
[...], ce que ie croy leur aduenir pour <u>n'auoir</u> la croyance de la religion Chrestienne, [...]. PP.171-172	ne	auoir	avoir/être	/	N vinf

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], qui couroit sans cesse, & <u>sans</u> s' arrester en vn lieu disoit quelques parolles au Roy, [...]. P.171	sans	arrester	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Ils ont fait bastir vne Eglise sur le bord de la mer en vn lieu que le Roy leur a donné : & ont conge & licence du Roy de conuertir le peuple au Christianisme, <u>sans</u> toutesfois vser de contrainte, [...]. P.174	sans	vser	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui fut contraint de s'absenter, & <u>n'y</u> retourner plus depuis. P.176	ne plus	retourner	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2
[...], mais qu'ils se sont trouuez si forts qu'ils ont fait vn Roy entr'eux <u>sãs plus</u> reconoistre le Roy Nayre, <u>ny</u> luy payer aucun tribut, [...]. P.187	sãs plus ny aucun	reconoistre/ payer	sans rection infinitive	luy	N1 N2 vinf1 N3 clit vinf2 N4
Ie les ay veu estant à la guerre avec les Portugaiz, quand ils reconnoissoient <u>n'estre pas</u> les plus forts, [...]. P.189	ne pas	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], ils s'en vont [...], puis estans de retour s'en reuiennent en leur maison faire comme ils auoient accoustumé, & <u>n'y</u> retourner que quand il leur plaira. P.192	ne que	retourner	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2
[...], qui font bastir & armer les galiottes, payent les soldats, & forçats & les enuoient sur mer <u>sans</u> bouger de la, [...]. PP.192-193	sans	bouger	sans rection infinitive	/	N vinf

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : car c'estoit le plus grand coup qu'homme sçauroit receuoir <u>sans mourir</u> . P.193	sans	mourir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ayants tous chacun vn rameau en la main, pour estre recogneus entre les autres & <u>n'estre</u> encores baptizez . P.208	ne	estre baptizez	avoir/être	/	N auxi pp
[...], par ce qu'aucun de Goa ne peu passer de l'isle en la terre ferme <u>sans auoir</u> permissiõ & congé par escrit du iuge de la ville, [...]. P.213	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
Ce sont eux qui tiennent les fermes du Roy de toutes les especes de marchãdise, & ne se peut riẽ vẽdre <u>sans auoir</u> le consentement de ces fermiers. P.214	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...] pendãt que i'estois par dela <u>sans l'auoir peu</u> prẽdre. P.220	sans	auoir peu	avoir/être	le	N clit auxi pp
[...], il aduint fort à propos pour les assiegez, que le Vice-Roy de Goa, <u>sãs sçauoir</u> pourtant <u>rien</u> de ce siege de Malaca, [...]. P.236	sãs rien	sçauoir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], mais les Flamans demurerent victorieux, <u>sans perdre</u> autre chose que deux nauires qui furẽt bruslez, [...]. P.237	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], autrement ce leur seroit deshonneur de <u>n'en porter point</u> . P.245	ne point	porter	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Aussi ils obseruent de <u>n'enterrer</u> <u>iamais</u> là <u>ny</u> en toute autre terre estrangere <u>aucun</u> de leur morts, mais les salans & embaumans les emporttent. Pp.248-249	ne iamais ny aucun	enterrer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3 N4
[...], qui estoiet parties de Lisbonne, iusques au nombre de cinq, mais disoient <u>ne sçauoir</u> qu'estoit deuenue la cinquiesime, [...]. P.256	ne	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'ils auoient endurees sur mer, pour auoir esté huict mois <u>sans prendre</u> terre. P.257	sans	prendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], sinon les mariniers du nauire ausquels estourny chacun iour choppine & demie d'eau, & soixante liures de biscuit pour tout le voyage de retour de chacun, <u>sans auoir</u> autre chose. P.260	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], que chacun disoit <u>n'y auoir</u> <u>iamais</u> <u>eu</u> de Viceroy <u>ny</u> de chef si grand Capitaine, si valeureux, de si bonne vie, [...]. P.261	ne iamais ny	auoir eu	avoir/être	y	N1 clit auxi N2 pp N3
Car nous demeurames iusques au dernier de May ensuiuant, <u>sans pouuoir passer</u> à cause des grandes tourmentes & vents contraires que nous y rencontraisme pèdant ce temps là : [...]. P.265	sans	pouuoir passer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2

Pyrard, François. 1611.

Discours du voyage des françois aux Indes orientales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ils mâgent la chair humaine & des bestes toutes cruës, trips & boyaux <u>sans</u> les lauer , cõme feroient des chiens. P.269	sans	lauer	sans rection infinitive	les	N clit vinf
[...], le nauire s'approchoit tousiours deuers la terre <u>sans</u> nous en appercevoir , [...]. P.273	sans	appercevoir	sans rection infinitive	nous en	N clit1 clit2 vinf
[...], en laquelle nous n'ozasmes entrer pour <u>ne</u> la cognoistre , [...]. P.275	ne	cognoistre	sans rection infinitive	la	N clit vinf
[...], nostre pilote disant <u>n'y</u> auoir <u>iamais</u> esté : [...]. P.275	ne iamais	auoir esté	avoir/être	y	N1 clit auxi N2 pp
[...], & au surplus tout est commun entre eux, <u>sans</u> auoir <u>aucunes</u> terres patrimoniales : [...]. P.286	sans aucunes	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Nous eusmes le vent contraire à nostre partement, qui fut cause que nous demeurasmes 25. iours, <u>sans</u> pouuoir doubler le cap saint Augustin, [...]. P.290	sans	pouuoir doubler	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] que les plus suffisans Pilotes & experts Matelots en fait de nauigation, se trouuoient bien empeschez, assurant n'auoir iamais veu de si furieuses tourmentes, [...].P.23-P.24	ne iamais	auoir veu	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], pour ne sçauoir le chemin elle retourna à l'Isle blanche, [...]. P.27	ne	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'on n'en peut seulement aualer deux cueillerées sans vomir cripes & boyaux, [...]. P.29	sans	vomir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], l'ay creu ne deuoir pas plaindre vne fueille d'escriture d'auantage, [...]. P.34	ne pas	deuoir plaindre	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], sous laquelle toutes les Planettes vagabondes s'étendent de part & d'autre en leurs reuolution, sans exceder aucunement cette largeur. P.37	sans aucunement	exceder	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : mais pour ne contreuenir à la voix de Dieu le Createur, il se contient (sans vn nouveau miracle) au lieu où Dieu miraculeusemēt l'a fait retirer, sans iamais outrepasser de lui mesme, les limites qu'il luy a prescrit, comme l'affeuere Daudid. P.45	ne	contreuenir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : mais pour ne contreuenir à la voix de Dieu le Createur, il se contient (sans vn nouveau miracle) au lieu où Dieu miraculeusemēt l'a fait retirer, sans iamais outrepasser de lui mesme, les limites qu'il luy a prescrit, comme l'affeuere Daudid. P.45	sans iamais	outrepasser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Les Septante disent que ces bornes, & limites sont vn cloistre dans lequel Dieu a renfermé la Mer, avec defence absoluë de <u>ne sortir iamais</u> dehors, [...]. P.46	ne iamais	sortir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Et bien que ces sables soient si bas, & si plats qu'ils semblent n' <u>estre que</u> vallées, [...]. P.46	ne que	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
L'on tient aussi pour verité, qu'un certain persōnage y ayant demeuré cinq à six mois, voyant ses prouisions defaillir, fut contraint de faire la retraicte <u>sans la pouuoir passer</u> . P.51	sans	pouuoir passer	avec rection infinitive	la	N clit vinf1 vinf2
[...] ; ou bien que soyez plongé par trois fois, la teste en fond, dedans vne barrique sans rection infinitive de la mesme eau, receuant aussi tost le mot, que l'on vous donne pour sauuegarde à l'aduenir, avec promesse de ne le reueler iamais, [...]. P.52	ne iamais	reueler	sans rection infinitive	le	N1 clit vinf N2
[...], chacun reprit sa route <u>sans se rien demander</u> l'un à l'autre. P.52	sans rien	demander	sans rection infinitive	se	N1 clit N2 vinf
[...] ; car non seulement ils se laissoient tuer en l'air & sur les arbres à coup de gaules & bastons, mais encore de plus se laissoient – ils prendre à la main dedans leurs nids, <u>sans se mouuoir</u> . P.53	sans	mouuoir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] ; ie ne sçay comme cela se peut faire, mais au mesme instant en ma presence, <u>sans sortir</u> de la place, il fut frappé de cette douleur & aueuglement. P.54	sans	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Plusieurs de nostre Equipage ne connoissans la malignité des arbres susdits, furent extremement tourmentez de cette douleur, pour les auoir touchez <u>sans</u> y penser . P.54	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
Cependant qu'elle se preparoit (afin de <u>ne point perdre</u> le temps) l'on trouua bon d'enuoyer vers les Indiens habitans la grande Isle de <i>Maragnan</i> pour leur faire entendre nostre venuë, [...]. P.57	ne point	perdre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & demander s'ils continuoient en la mesme volonté qu'ils auoient le passé de recevoir les François, pour <u>ne</u> les surprendre & ne rien faire qui les peust offencer. P.58	ne	surprendre	sans rection infinitive	les	N clit vinf
[...], & demander s'ils continuoient en la mesme volonté qu'ils auoient le passé de recevoir les François, pour ne les surprendre & <u>ne rien faire</u> qui les peust offencer. P.58	ne rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : Et d'autant que tout ce que deffus ne se pouuoit faire <u>sans embrasser</u> nostre Religion & connoistre le Dieu que nous adorons, [...]. P.58	sans	embrasser/ connoistre	sans rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], ils ont deliberè de <u>ne passer</u> plus outre & moy aussi, mais nos retoutnerons en France tous ensemble. P.59	ne	passer	sans rection infinitive	/	N vinf
Ce ne fut <u>sans loüer</u> ce grand Dieu, [...]. P.63	sans	loüer	sans rection	/	N vinf
[...] : les autres qui ne pouuoient entrer, regardoient fort attentiuement au trauers des bois dont la loge estoit faicte, <u>sans s'estonner</u> <u>aucunement</u> de nous, [...]. P.63-P.64	sans aucunement	estonner	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...], lequel commande de tous endroits <u>sans estre aucunement commandé</u> , & descouure de toutes parts à perte de veuë : [...]. P.66	sans aucunement	estre commandé	avoir/être	/	N1 auxi N2 PP

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Nous commencions desia à nous ennuyer tous, de <u>ne voir venir</u> des François guerriers sous la conduite d'un grand Bourouuichá ue, [...]. P.68	ne	voir venir	avec reaction infinitive	/	N vinf
Estans resolu de passer le reste de nos iours, priez de la compagnie des François nos bons amis, <u>sans plus nous soucier</u> de serpes, de haches, de couteaux, <u>ny</u> d'autre marchandise ; [...]. P.68-P.69	sans plus	soucier	sans reaction infinitive	/	N1 N2 vinf
L'exemple de vos Peres vous doit servir ; & <u>ne faire pas</u> maintenant comme ils firent autrefois. P.74	ne pas	faire	sans reaction infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : si vous estiez si imprudés & miserables que de <u>ne nous escouter pas</u> , vous vous troueriez encor en plus grande misère que iamais ; [...]. P.74	ne pas	escouter	sans reaction infinitive	nous	N1 clit vinf N2
Povr ce qui est des femmes, Dieu nous commande, à nous autres, de <u>ne nous marier iamais</u> , & nous defféd absolument leur compagnie, [...]. P.75	ne iamais	marier	sans reaction infinitive	nous	N1 clit vinf N2
[...], comme aux filles d'avoir vn seul mary <u>sans iamais se pouvoir quitter</u> : [...]. P.75	sans iamais	pouvoir quitter	avec reaction infinitive	/	N1 N2 clit vinf1 vinf2
A quoy les vns & les autres ne pourroient se resoudre, n'estoit que luy & les Portugais leur donnassent assurance de <u>ne leur faire aucun mal</u> , [...]. P.81	ne aucun	faire	sans reaction infinitive	leur	N1 clit vinf N2
[...], n'estant aussi possible qu'il peust viure (comme il sembloit faire) <u>sans boire ny manger</u> . P.84	sans ny	boire/ manger	sans reaction infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ils s'obligeoient premierement à quitter leur mauuaise façon de viure & principalement de <u>ne plus manger</u> chair humaine, [...]. P.88	ne plus	manger	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], tant en prians Dieu & disans nostre seruice, qu'en estudians & prenans nostre refections, <u>sans nous interrompre aucunement</u> . P.92	sans aucunement	interrompre	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
[...] ; si est-ce que nous trouuâmes à propos de nous separer & demeurer aux quatre lieux principaux de l'Isle, pour les contenter ; <u>sans pourtant nous eslongner</u> beaucoup les vns des autres, [...]. P.95	sans	eslongner	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...] : car dés lors vous les voyez d'vn cœur embrazé, <u>ne respirer que</u> le baptême pour estre en fans de Dieu. P.97	ne que	respirer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], qui font là en si grande quantité qu'ils les prenoient en moins de rien, & nous les apportoient <u>sans aucunement tarder</u> . P.97	sans aucunement	tarder	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : nostre chemin s'adonna par le trauers de Iuniparan les petit, <u>sans nous y arrester</u> , [...]. P.98	sans	arrester	sans rection infinitive	nous y	N clit1 clit2 vinf
Lors qu'il nous auoit trouué, il demouroit aupres de nous avec vn silence & modestie incroyable, <u>sans nous interrompre par aucun propos ou action de legereté</u> , [...]. P.100	sans aucun	interrompre	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
[...], & de ce qu'ils estoient venus pour demeurer en leurs pays, pour <u>ne faire qu'</u> vne mesme Nation de la Française & de la leur comme ils auoient tant de fois désiré : [...]. P.104	ne que	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
C'est ce Grand Dieu (leur faisons nous entendre) que vous appelez <i>Toupan</i> , <u>sans</u> le connoistre : [...]. P.108	sans	connoistre	sans rection infinitive	le	N clit vinf
En fin chacun d'iceus s'y employoit selon son pouuoir & de toute son affection <u>sans</u> y estre <u>aucunement</u> contraincts. P.116	sans aucunement	estre	avoir/être	y	N1 clit vinf N2
[...] ; & pour <u>ne</u> les prier de leur consolation, l'on en feroit vne autre que le Pay, [...]. P.118- P.119	ne	prier	sans rection infinitive	les	N clit vinf
[...] , que quand nous sortirons d'icy, nous en emporterons aussi la Croix, pour la transplanter où nous allons, avec intention de <u>ne plus</u> changer d'habitation, [...]. P.118	ne plus	changer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] , qu'il estoit impossible de l'entendre <u>sans</u> en ressentir ie ne sçay quoy d'esmotion. P.119	sans	ressentir	sans rection infinitive	en	N clit vinf
[...] , ce qui nous occasionna de passer outre <u>sans</u> y seiourner . P.120	sans	seiourner	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...] , il nous restoit vn creue coeur nom pareil, de voir ce pauvre Peuple, demander avec tant d'affection, l'assistance & aide pour se sauuer, <u>sans</u> leur pouuoir donner . P.121	sans	pouuoir donner	avec rection infinitive	leur	N clit vinf1 vinf2
[...] , mais voyant qu'ils continuoient, <u>sans</u> pouuoir les appaier , [...]. p.123	sans	pouuoir appaier	avec rection infinitive	les	N vinf1 clit vinf2
[...] , nous partismes de <i>Tymbohu</i> pour <u>ne</u> manquer à la promesse que nous auions faite, [...]. P.124	ne	manquer	sans rection infinitive	/	N vinf
Nous passâmes à <i>Itapary</i> <u>sãs</u> nous y arrester beaucoup, afin de gagner <i>Carnaupio</i> pour y demeurer la nuict. P.124	sãs	arrester	sans rection infinitive	nous y	N clit vinf

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ces pauvres Indiens ne passoient guere aupres de ceste Croix, <u>sans se mettre</u> à genoux & se prosterner aux pieds d'icelle, [...]. P.125	sans	mettre/ prosterner	sans rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
Neanmoins, afin de <u>ne rien precipiter</u> , nous ne voulumes les prendre sur le vert, [...]. P.126	ne rien	precipiter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], s'ils n'estoient point marris d'auoir offencé Dieu qui est si Bon, & de <u>ne l'auoir pas conneu</u> plustost ? P.127	ne pas	auoir conneu	avoir/être	le	N1 clit auxi N2 pp
Et quoy que le Sieur de Rasily en fust aduertie dès le matin, si ne voulut-il nous en parler, & fit aussi deffence aux Indiens & aux François qui en sçauoient quelque chose de <u>ne nous en dire</u> mot, [...]. P.133	ne mot	dire	sans rection infinitive	nous	N clit1 clit2 vinf N2
La ioye [...], ne dura pas longtemps, <u>sans estre</u> bien tost suiuie de la triste nouvelle [...]. P.133	sans	estre suiuite	avoir/être	/	N auxi pp
[...], dont à l'instant il tira vn certain presage que sa mort estoit proche (<u>sans y croire</u> pourtant tout à faict) [...]. P.136	sans	croire	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...] n'est-il pas aussi, bien admirable, de voir vn enfât <u>non mourir</u> , mais naistre : [...].P.145	non	mourir	sans rection infinitive	/	N vinf
Au commencement, les Pero ne faisoient que traffiquer avec ceux de ces lieux là, <u>sans se vouloir</u> autrement habituer : [...].P.149-P.150	sans	vouloir habituer	avec rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
[...], pourtant de <u>n'y espargner aucun</u> soin, <u>ny</u> son bien ou sa vie quand il en seroit besoin, [...]. P.332	ne aucun ny	espargner	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2

Abbeville, Claude d'. 1614.

Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnon et Terres circonvoisines.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Lesquel [...], s'est rangé à mon aduis & y a ioinct le sien ; se liant par ce moyen de parole & de fait avec nous tous de <u>iamais</u> n'abandonner cette ditte colonie, & de m'y conseruer à moy [...]. P.332	iamais ne	abandonner	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], se resolut de l'accepter & de <u>ne</u> la <u>iamais</u> abandonner, [...]. P.332	ne iamais	abandonner	sans rection infinitive	la	N1 clit N2 vinf
Ce ne fut pas <u>sans</u> faire estonner le peuple de ceste cille, [...]. P.335	sans	faire estonner	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Ce neantmoins c'estoit à nous de perir sans secours & à eux de voir nostre malheur <u>sans</u> nous pouuoir secourir, [...]. P.335	sans	pouuoir secourir	avec rection infinitive	nous	N clit vinf1 vinf2
Ainsi la rage du Diable despité de n'auoir licence de nous perdre, se venge sur ce qu'il peut. P.337	ne	auoir	avoir/être	/	N vinf
C'estoit vne grande affliction au Gouverneur de la ville, le Seigneur de Villars marquis de Grauille, de <u>ne</u> pouuoir tesmoigner à nostre ordre en cette necessité son affection, [...].	ne	pouuoir tesmoigner	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Partant <u>sans</u> faire long seiour à Roüen, nous tirasmes vers cette grande Ville Capitale de la France : [...]. P.339	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : mais ie veux croire qu'ils auoient assez de confideration pour <u>ne</u> le prendre de mauuaise part. P.341	ne	prendre	sans rection infinitive	le	N clit vinf

Biard, Pierre. 1616.

Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Le P. Biard donc se resolut d'aller chercher ledit du Pont, se determinant de plustost passer la Baye Françoisse dans vn caout, deuant que de <u>ne</u> se servir de ceste occasion de bien faire. p.154	ne	servir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Le P. Biard resista fort à ceste proposition, l'admonnestant <u>ne</u> luy estre loisible estant Chrestien de vouloir estre enterré avec des Payës damnés ; [...]. p.160	ne	estre	avoir/être	luy	N clit vinf
Parquoy ie raconte la verité du faict <u>sans</u> perdre le temps à combattre les larues. p.163	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'il en estoit trop loin pour s'en saisir <u>sans</u> estre preuenu . [...]. p.171	sans	estre preuenu	avoir/être	/	N auxi pp
[...] : aussi s'estoyent ils armez, & barricadez, à fin de <u>n'</u> estre surprins voyant donc, que nonobstant leurs menaces, & crieries, [...]. p.178	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
Et de là tous Capitaines retiendront de <u>n'</u> estre point trop subits aux executions de perilleuse suite. p.179	ne point	estre subits	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...] : & que peut estre verroit-on , qu'il devineroit <u>sans</u> y penser . p.186	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], non comme ils le furent à Vlsses, liés dans le cuir pour <u>ne</u> souffler pas , [...]. p.187	ne pas	souffler	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], lesquels il sçauoit <u>ne</u> pouuoir longtemps durer sans renforts, & raitaillement nouveau. p.187	ne	pouuoir durer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
En ce contract, le sieur de Potrincourt se reserue Port Royal & ses terres, & dit <u>n'</u> entendre point , qu'il entre en diuision, <u>ny</u> communication des autres Seigneuries, Caps, Haures, & Prouinces, [...]. p.189	ne point ny	entendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3

Biard, Pierre. 1616.

Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; Aussi estoit-il en tristesse fort grande pour <u>n</u> ' avoir sceu nouvelles <u>aucunnes</u> de son cher Confrere le P. Enemond, [...]. p.207	ne aucunnes	avoir sceu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], tandis que les autres demeurovent au pres du feu à leur aise <u>sans traualier</u> . p.210	sans	travailler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'il falloit s'arrester là & <u>ne point chercher</u> mieux, [...]. p.224	ne point	chercher	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & tous les principaux le pressoyent de <u>ne point distraire</u> en cela les ouvriers, [...]. p.226	ne point	distraire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Biard, Pierre. 1616.

Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & partant pour <u>ne</u> tomber en leurs mains, il s'en alla prendre le circuit d'une Isle. p.232	ne	tomber	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : car il vint trouver le P. Biard, & le prenant par la main me coniuira de <u>ne</u> se <u>point</u> meffier de luy, [...]. p.245	ne point	meffier	sans rection infinitive	se	N1 clit N2 vinf
[...], que le Capitaine Anglois se resolut plustost à <u>ne</u> nous <u>pas</u> faire pis, [...]. p.246	ne pas	faire	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
Mais ledit Pere s'excusa sur la necessité de <u>ne</u> <u>point</u> delaisser sa compagnie. p.255	ne point	delaisser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : mais les autres Anglois nous aduertissoiēt de <u>ne</u> no ⁹ <u>point</u> fier en luy, [...]. p.268	ne point	fier	sans rection infinitive	[nous]	N1 clit N2 vinf
[...], & et <u>sans</u> auoir ouy parties, il venoit à delaisser pour vne accusation subtile, [...]. p.270	sans	avoir ouy	avoir/être	/	N auxi pp
Car de combattre les orages plus long temps pour <u>ne</u> se <u>pas</u> esloigner de ladicte Virginie, il n'y auoit point d'apparence, [...]. p.279	ne pas	esloigner	sans rection infinitive	se	N1 clit N2 vinf
[...] ; contre nous, parce que nous vous sōmes allés faire la guerre, <u>sans</u> la vous premierement denōcer , ce qu'est contre le droict des gens. p.282	sans	denōcer	sans rection infinitive	la / vous	N clit1 clit2 vinf
[...] ; que nous ne racontons pas icy, pour <u>n'</u> estre longs, [...]. p.286	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
Car s'il eust preueu les grands dangers qu'il courut puis apres, ie ne scay s'il eust esté assez conscientieux, ou ses gens pour <u>ne</u> se <u>point</u> resoudre au meurtre, [...]. p.287	ne point	resoudre	sans rection infinitive	se	N1 N2 vinf
Ceste consideration fit resoudre tant facilemēt le Capitaine à <u>ne</u> <u>pas</u> vser de cruauté. p.288	ne point	vser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Biard, Pierre. 1616.

Relation de la Nouvelle-France, de ses terres, naturel du pays et de ses habitans.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], les Espagnols venants visiter les pauures Peres & le garçon Francois estoient derriere vne chaloupe se tenant coys & <u>sans souffler</u> , [...]. p.289	sans	souffler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ce qui les fit du tout resoudre à <u>ne plus retenter</u> la Virgine, [...]. pp.291-292	ne plus	retenter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], qu'en Canada, il faut semer auant que moyssonner, & planter auant que recueillir, & <u>ne point tant estre</u> ou auare, ou impatient, [...]. p.304	ne point	estre	avoir/être	/	N1 N2 vinf
L'architecte [...], ne se pense pas pour cela <u>n'auoir rien fait</u> en son premier, [...]. p.306	ne rien	auoir fait	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
Ils demeuroyent là fixes, & immobiles, <u>sans sonner mot</u> comme des Engelés. p.318	sans mot	sonner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...]; mais ne sçauoiēt quelles gens nous estions pour <u>n'auoir parlé</u> à nous. p.36	ne	auoir parlé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], il s'en retourna <u>sans</u> [nous] faire desplaisir pour si peu de chose, [...]. p.37	sans	faire desplaisir	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], nous fusmes assez long temps <u>sans</u> respõdre , [...]. p.41	sans	respõdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], fit commandement de <u>n'en vendre plus</u> sur grande peine, [...]. p.52	ne plus	vendre	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], car ie ne bougeois de la ville à <u>ne faire</u> autre chose que traiter ce peuple. p.58	ne	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...]: le combat duta ainsi tout le iour <u>sans pouuoir rien emporter</u> l'vn sur l'autre. p.61	sans rien	pouuoir emporter	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], de <u>ne pouuoir porter</u> des voiles hautes : [...]. p.70	ne	pouuoir porter	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Nous y demeurasmes iusqu'au 24. dudit mois, non <u>sans y auoir enduré</u> é de grands vents qui nous donnerent assez de peine, [...]. p. 69 - 70	sans	auoir enduré	avoir/être	y	N clit auxi pp
Nous demeurasmes pres d'vn mois en ces endroits là <u>sans y pouuoir voir</u> aucũ homme; [...]. p.74	sans aucũ	pouuoir voir	avec rection infinitive	y	N1 clit vinf1 vinf2 N2
Nous faisons nos marchez <u>sans parler</u> , [...]. p.81	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], <u>sans faire</u> mine d' <u>aucune</u> hõte ou vergongne pour leur nudité, [...]. p.87	sans aucune	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], luy disans qu'il faut estre courageux, hardy & prompt au combat, <u>ne reculer</u> iamais, [...]. p.91	ne iamais	reculer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ne faisant que serrer les espauls <u>sans</u> crier ny dire vn seul mot [...]. p.95	sans ny	crier/ dire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 vinf
[...], il luy fit commandement de <u>ne</u> bouger , [...]. p.97	ne	bouger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'il s'en alla <u>sans</u> mot dire de Cancale à faint Malo, [...]. p.98	sans mot	dire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il l'en alla de despit <u>sans</u> dire mot , [...]. p.99	sans mot	dire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], ausi le Roy confessa luy-mesme <u>n'</u> en auoir iamais veu de si execllēt, [...]. p.114	ne iamais	auoir veu	avoir/être	en	N1 clit auxi N2 pp
[...], & croy que ce blanc n'est le vray Turbit pour n'en auoir point veu de mesme aux Indes, [...]. p.122	ne point	auoir veu	avoir/être	en	N1 clit auxi N2 pp
[...],& mourut pour <u>ne</u> vouloir manger . p.126	ne	vouloir manger	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], <u>sans</u> sõger à porter vn peu d'eau avec eux: [...]. p.138	sans	sõger porter	sans rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Nous cheminasmes ainsi trois ou quatre lieuës <u>sãs</u> trouuer aucune eau, [...]. p.140	sãs aucune	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], ie me leuay incontinēt <u>sans</u> eueiller nos gens, [...]. p.141	sans	eueiller	sans rection infinitive	/	N vinf
[...],& demeuray trois iours entiers <u>sans</u> pouuoir desalterer . p.144	sans	pouuoir desalterer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], ils ne voulurent venir à bord <u>sans</u> [nous] auoir premieremēt recogneus : [...]. p.145	sans	auoir recogneus	avoir/être	[nous]	N auxi pp
[...], & non pas de viure <u>sans</u> boire . p.148	sans	boir	sans rection infinitive	/	N vinf

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], il la laissa là en terre <u>sans</u> en faire autre compte. p.149	sans	faire	sans rection infinitive	en	N clit vinf
Nous estions demeurez long tēps <u>sans</u> faire <u>aucun</u> chemin pour les bonasses & calmes, [...]. p.152	sans aucun	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & tout le reste s'en retourna au havre de Lisbonne <u>sans rien</u> faire . p.163	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le Mardy 8. du mois nous posasmes à la rade de Saffy ou ie demeuray quelque temps <u>sans</u> descendre à terre : [...]. p.164	sans	descendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], <u>sans</u> sçauoir bien au vray ce qu'il me vouloit, [...]. p.164	sans	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & me rentray à cartier pour <u>ne</u> sçauoir comme eux les endroits où sont ces matamores si dangeureux à qui ne les cognoist. p.168	ne	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ce qu'il n'eust sceu faire <u>sans</u> nous perdre tous deux, [...]. p.168	sans	perdre	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], <u>sans</u> faire semblant de <u>rien</u> , [...]. p.183	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], <u>sans</u> vouloir aller <u>aucunement</u> à la Mosquee. p.184	sans aucunement	vouloir aller	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2
[...], qui ne pouuoit ny auancer ny reculer <u>sans</u> se bien battre & se mettre en grand hasard. p.189	sans	battre/ mettre	sans rection infinitive	se/se	N clit vinf/clit vinf
[...], que deux des grands de sa Cour auoient esté deux iours & deux nuicts à joüer aux eschets <u>sans</u> cesser , [...]. p.192	sans	cesser	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], <u>sans</u> tenir voye <u>ny</u> route, [...]. p.199	sans ny	tenir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], <u>sans</u> auoir gagné autre chose des Espagnols que de leur auoir mis vne si bonne place entre les mains. p.204	sans	auoir gagné	avoir/être	/	N auxi pp

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...]:&vn iour mesme vn ieune homme More s'estât jetté <u>sans</u> y penser dans vn batteau de Chrestiens par curiosité ou pour se joüer & pescher, [...]. p.206	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], pour <u>ne pouuoir prendre</u> hauteur <u>ny</u> au Soleil <u>ny</u> aux Estoiles. p.207	ne ny ny	pouuoir prendre	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2 N3
[...], pour songer ce que i' auois à faire pour <u>ne perdre</u> si belle occasion. p.217	ne	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...]: Cela estoit cause aussi de <u>n'oser dormir</u> trop fort, [...]. p.223	ne	oser dormir	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], ils se frapoint & battoient les vns les autres <u>sans</u> se voir ; [...]. p.223	sans	voir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], & mettois mon eau en lieu qu'on ne la pouuoit prendre aisement <u>sans me toucher</u> . p.223	sans	toucher	sans rection infinitive	me	N clit vinf
Parmy vn téps si couuert & nubileux, nous ne pouuions venir à bout de tenir nostre nauire vent derriere, & estions enuiron cent personnes, cinquatre à chaque costé à brasseer, pour <u>n'arriuer</u> vent deuant, [...].	ne	arriuer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous fusmes biē estōnez de <u>n'y trouuer riē</u> dequoy manger, [...]. p.231	ne riē	trouuer	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2
[...], &demaure ainsi cinq iours entiers <u>sans</u> luy vouloir quasi bailler rien à manger. p.238	sans rien	vouloir bailler	avec rection infinitive	luy	N1 clit vinf1 vinf2 N2
[...], il porta droit à sa route <u>sans</u> s' arrester là, [...]. p.239	sans	arrester	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...],& qu'il auoit plus offēcé que luy qui auois bien fait de <u>ne tirer pas</u> sur Dom Louys. p.240	ne pas	tirer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] lequel sut bien aise d'en auoir sa part, & <u>n'en dire mot</u> , [...]. p.241	ne mot	dire	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ie promis bien de <u>ne</u> me fier <u>iamais</u> à la dexterité de telle sorte de mariniers qui m'auoient fait courre plus grand hazard que presque i'eusse eu en tout le voyage. pp.253-254	ne iamais	fier	sans rection infinitive	me	N1 clit vinf N2
[...], & mesme <u>sans</u> estre hasle <u>ny</u> bruslé du Soleil ; [...]. p.255	sans ny	estre hasle/ bruslé	avoir/être	/	N1 auxi pp N2 pp
[...], <u>sans</u> comprēdre ce qu'il paye aux soldats, [...]. p.260	sans	comprēdre	sans rection infinitive	/	N vinf
On fait faire ferment aux noirs qui y vont pescher de <u>n'</u> auoir affaire à ces poissons-femmes ; [...]. p.264	ne	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...],& ne se soucient d'estre percez de coups d'espee ou de dard, <u>sans</u> quasi s'en esmouuoir . p.265	sans	esmouuoir	sans rection infinitive	se en	N clit clit vinf
[...]: mais le batteau soit pour estre trop chargé ou pour <u>n'</u> estre pas bien conduit , [...]. p.266	ne pas	estre conduit	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], renuersa & se perdit là avec tous les hōmes <u>sans</u> aller plus loin. p.266	sans	aller	sans rection infinitive	/	N vinf
[...],& furent si mal-aduisez de <u>ne</u> se charger plustost de viures ; [...]. p.267	ne	charger	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...],& ce fut lors à suivre qui pouuoit <u>sans</u> s' atendre plus les vns les autres, <u>ny</u> marcher en gros : [...]. p.268	sans plus ny	atendre/ marcher	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf1 N2 N3 vinf2
[...], <u>sans</u> rien comporter <u>que</u> leur peau, [...]. p. 271	sans rien que	comporter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf N3
[...], pour <u>n'</u> auoir veu <u>ny</u> ouy dire depuis son semblable. p.273	ne ny	auoir veu/ ouy dire	avoir/être	/	N1 auxi pp N2 pp
Ces Noirs <u>sans</u> se soucier des harquebuzades en firent mourir bon nombre : [...]. p.276	sans	soucier	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], parmi les deserts & les arenes brulantes d’Etiopie, <u>sans</u> auoir dequoy boire <u>ny</u> manger, à la mercy des bestes fauuaiges [...]. p.276	sans ny	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], pour <u>n’</u> estre veuë en cet estat de ceux qui estoient restez avec eux: [...]. p.277	ne	estre veuë	avoir/être	/	N auxi pp
[...], aucun ne pouuât aller en terre ferme <u>sans</u> estre marqué en la main, [...]. p.289	sans	estre marqué	avoir/être	/	N auxi pp
[...], mais il s’atendoit que ie d’eusse boire <u>sans</u> toucher des levres au hanap qui est leur coustume. p.290	sans	toucher	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], où eux ne font que verser d’enhaut en la bouche <u>sans</u> y toucher . p. 292	sans	toucher	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], mais <u>sans</u> se pouuoir plus iamais remarier . p.295	sans plus iamais	pouuoir remarier	avec rection infinitive	se	N1 clit vinf1 N2 N3 vinf2
Ceste maniere de gës sont quelquefois 4 & 5 iours <u>sans</u> manger ou fort peu, [...] p.299	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], <u>sans</u> iamais tourner la teste <u>ny</u> çà <u>ny</u> là. p. 299	sans iamais ny ny	tourner	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf N3 N4
[...]; ils parloiët par signes <u>sans</u> autrement s’ entëdre : [...]. p.300	sans	entëdre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...]: car à quelque temps de là ils faisoient semblent de <u>ne</u> me cognoistre plus . p.303	ne plus	cognoistre	sans rection infinitive	me	N1 clit vinf N2
Mais l’autre faisant sēblant de <u>ne</u> le cognoistre pas , [...]. p.304	ne pas	cognoistre	sans rection infinitive	le	N1 clit vinf N2
[...], le priât de <u>n’</u> en dire rien : [...]. p.304	ne rien	dire	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & qu'vne autre fois ie prisse bien garde de <u>ne faire</u> cela estant en leur compagnie. p.309	ne	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], puis montent en haut <u>sans dire</u> autre chose, [...]. p.309	sans	dire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], demeurât ainsi là en posture <u>sans dire mot</u> à ceux qui entrent & fortement: [...]. pp.312-313	sans mot	dire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...]: Puis auoit tât fait qu'il estoit arriué vne nuit à Goa <u>sans se faire cognoistre</u> , [...]. p.326	sans	faire cognoistre	avec rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
Ce meurtre demeura fort long temps <u>sans estre sceu</u> , [...]. p.329	sans	estre sceu	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & combla d'vn eternal regret le pauvre pere desolé qui auoit fait chercher sa fille par tout <u>sans en pouuoir iamais auoir</u> nouvelles <u>qu'</u> à lors. p.329	sans iamais que	pouuoir auoir	avec rection infinitive	en	N1 clit vinf1 N2 vinf2
[...], & voyant <u>ne pouuoir se faouer</u> , [...]. p.330	ne	pouuoir faouer	avec rection infinitive	/	N vinf1 clit vinf2
[...], ou <u>sans y songer</u> n'aura pas osté son chapeau deuant eux : [...]. p.331	sans	songer	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], pour a quoy paruenir il fit expres commandement sur peine de la vie de <u>ne labourer ny fermer</u> la terre l'espace de deux ou trois ans : [...]. p.333	ne ny	labourer/ fermer	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...]; dequoy le Portugais eut si grand honte qu'il n'en osa dire mot à personne de peur d'estre mocaué & des Chinois & de ses cōpagnes, & aisni mangea la peau seule de son canart <u>sans faire</u> autre bruit. p.341	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ils ont ceste coustume de <u>ne toucher</u> <u>iamais</u> des mains à la viande qu' ils mangent, [...]. p.346	ne iamais	toucher	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], <u>sans regarder</u> à la marchandife <u>ny</u> qu'elle elle est, [...]. p.346	sans ny	regarder	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Elle s'achepte quelquefois jusqu'à 30. & 40. ducats la piece, & autres fois elle se vendoit d'auantage que maintenant, pour <u>ne luy auoir trouué</u> toutes les vertus qu'on luy attrbuoit ; [...]. p.355	ne	auoir trouué	avoir/être	luy	N clit auxi pp
[...], <u>sans sçauoir</u> d'où elle pouuoit venir, [...]. p.357	sans	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & enuiron trois cens Noirs esclaves avec quelques matiniens demeurerēt plus de trois iours & autant de nuicts à <u>ne faire</u> autre chose que jeter l'eau du nauire, [...]. p.358	ne	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & lequel dit <u>n'auoir aucun</u> ordre du Roy d'Espagne d'aller à ladite Isle si ce n'estoit en cas de grande necessité, [...]. p.359	ne aucun	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], laissant à bord mes hardes qui furent là plus d'un mois <u>sans le pouuoir retirer</u> en aucune sorte; [...]. p.361	sans	pouuoir retirer	avec rection infinitive	les	N clit vinf1 vinf2
[...] : Je fus bien vn de ceux là aussi; mais c'estoit bien peu de perte pour mey, pour <u>n'auoir pas raporté</u> grand chose de ces pays là, [...].	ne pas	auoir raporté	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...] qu'ils ieusnent iusqu' au soir <u>sans oser rien manger</u> sur peine de la vie, si ce n'est en cachette, [...]. p.371	sans rien	oser manger	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...]: mais mō Turc pour pouuoir sauuer de <u>ne payer rien</u> , [...]. P.378	ne rien	payer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Je iertay bien lors sa toque blanche, me contentant de la mienne <u>sans me vouloir plus fier</u> à ce qu'il me disoit. p.380	sans plus	vouloir fier	avec rection infinitive	me	N1 clit vinf1 N2 vins2

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ces Cafars estoient Arabes, & mon Turc pensant <u>ne payer pas</u> tant pour sauuer quelque chose pour luy, taschoit de leur persuader [...].	ne pas	payer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Mon Turc & vn autre de nostre compagnie les p ?oient fort de <u>ne prendre</u> gueres de moy, & que i'estoit vn pauure miserable, & me faisoient passer deuant avec les autres, [...]. p.383	ne gueres	prendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
De là nous passames [...], & allions bien viste pour la peur que nous auions, <u>sans</u> nous reposer ou rafreschir tant soit peu, [...]. pp.383-384	sans	reposer/ rafreschir	sans rection infinitive	nous	N clit vinf1 vinf2
[...], dont i'en donnay à chacun vn petit morceau pour leur rafreschir labouche, n'osant en manger deuant eux <u>sans</u> leur en donner , [...].	sans	donner	sans rection infinitive	leur en	N clit clit vinf
Le fleuee Iourdain passe d'une course fort roide par le beau milieu <u>sans</u> se mesler avec ceste mer, & de là se va rēdre à la mer morte pres de Ierusalē, [...]. p.386	sans	mesler	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Le m'excusois du mieux que ie pouuois pour <u>ne</u> leur donner tout ce qu'ils demandoient, [...]. p.390	ne	donnr	sans rection infinitive	leur	N clit vinf
[...], mais le maistre Cafar <u>sans</u> me dire rien , au premier refus que ie fis, me deschargea vn tel coup de baston [...]. pp.390-391	sans rien	dire	sans rection infinitive	me	N1 clit vinf N2
[...], deux Arabes Cafars vindrent à moy, & <u>sans</u> me dire rien , [...]. p.393	sans rien	dire	sans rection infinitive	me	N1 clit vinf N2
Sur le soir mon Turc s'en reuine à moy, faisant l'ignorant de tout ce qui m'estoit arriué : mais il falloit que i'endurasse cela & que ie dissimulasse pour <u>ne</u> pouuoir mieux. p.395	ne	pouuoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui me faisoit grand peine pour <u>n'</u> auoir dequoy luy bailler à manger. pp.395-396	ne	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...] qu'il [nous] fallut porter iour & nuict fort patiemment <u>sans</u> estre à couuert: [...]. p.395	sans	estre	avoir/être	/	N vinf

Mocquet, Jean. 1617.

Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ou quand on ne bouge d'vne place <u>sans rien faire</u> , [...]. p.425	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], pour la rigoureuse defēce qu'il y a de <u>n'y laisser aller aucuns</u> estrangers, [...]. p.429	ne aucuns	laisser aller	avec rection infinitive	y	N1 clit vinf1 vinf2 N2
Ce pendant ce vaisseau s'en alla <u>sans me prendre</u> & demeuray là avec beaucoup de peine & de miserres ; [...]. p.430 - 431	sans	prendre	sans rection infinitive	me	N clit vinf
[...], & le laissay passer le long de moy <u>sans dire ny faire rien</u> , [...]. p.433	sans ny rien	dire/ faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2 N3
[...], <u>sans</u> toutefois recevoir grãd secours de celuis <u>ny</u> des fiēs. p.436	sans ny	recevoir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], <u>sans oser sortir</u> hors de sa maison, [...]. p.437	sans	oser sortir	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : & <u>sans</u> en faire plus particuliere description, il me suffira de parler de la ville de Lyon, [...]. p.46	sans	faire	sans rection infinitive	en	N clit vinf
Et <u>sans parler</u> de la forteresse, estenduë, <u>ny</u> du grand commerce & trafic qui se faict dans Lyon de toutes sortes de draps de soye & riches marchandises, comme chose assez notoire à vn chacun, ie n'en feray icy autre description, non plus que des quatre foires royales qui s'y tiennent tous les ans, & de leurs priuileges pour toutes sortes de marchands estrangers, [...]. p.47	sans ny	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : & <u>sans entrer</u> en la recherche de sa premiere fondation & origine que l'on tient fort antique & ce enuiron l'an du monde trois mil trois cens trente neuf, au temps que Hierusalem fut destruite & le Temple desmoly par les Assiriens, ie me contenteray de dire que les habitans d' icelle ville furent conuertis à la Foy Chrestienne par la predication du Lazare ressuscité par nostre Seigneur Iesus-Christ, [...]. p.53	sans	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans m'arrester</u> à de scrire les autres Eglises comme celle dicte nostre Dame des Accoules, ie parleray encore de la situation de ladite ville, [...]. p.54	sans	arrester scrire	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2
Il y a encores d'autres choses que l'on pourroit remarquer obmises pour <u>n'vser</u> de prolixité. p.55	ne	vser	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & <u>sans particulariser</u> dauantage ceste visite de de deuotion, descendismes & vinsmes coucher à S. Maximin petite ville à trois lieuës au deslous de ladite montagne. p.57	sans	particulariser	sans rection infinitive	/	N vinf

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Mais suiurons le fil de nostre discours & laissant à part vne infinité d' autres raisons pour diuertir & empescher les hommes de <u>ne</u> hazarder leur vie, [...]. p.62	ne	hazarder	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], comme aussi il deffendit à tous ses mariniers & matolots de <u>ne rien</u> desrober <u>ny</u> de faire aucun ennuy à ceux du vaisseau, <u>ny</u> de commettre aucun peché sur peine de grande punition :[...]. p.68	ne rien ny aucun ny aucun	desrober/ faire/ commettre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf1 N3 vinf2 N4 N5 vinf3 N6
[...], & ce faict ledit Patron fit vne remonstrance à tous de <u>ne</u> iurer & blasphemer le S. non de Dieu, <u>ny</u> de se faire aucun tort <u>ne</u> desplaisir les vns aux autres, [...]. p.68	ne ny aucun ne	iurer/ balsphemer/ faire/ desplaisir	sans rection infinitive	se	N1 vinf1 vinf2 N2 clit vinf3 N3 N4 vinf3
Le douziesme nous eusmes toute la iournee bonnasse <u>sans</u> faire grand chemin ou point du tout. p.71	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & par la vipere serpent tres-venimeux mortifere qui le mordit au doigt <u>sans</u> en receuoir aucun mal, [...]. p.80	sans aucun	receuoir	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...] nous nous trouuasmes à l'opposite du cap saint Iean de l'Isle de Candie, <u>sans</u> toutesfois le descourir pour estre trop à larque en mer.	sans	descourir	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], <u>sans</u> compter plusieurs estassiers & gens de sa suite à pied. p.99	sans	compter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & de ce qu'ils peuuent attraper à la chasse <u>sans</u> se soucier de labourer <u>ny</u> cultiuier la terre qui se monstre assez bonne. pp.103-104	sans ny	soucier labourer/ cultiuier	avec rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2 N2 vinf3
[...], & aucuns d'eux imprimant fort dextremêt sur les bras & <u>sans</u> faire grand mal les croix ou armoiries de Hierusalem, [...]. p. 122	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ayant resolu en soymesme de n'en sortir, ny de boire & <u>ne</u> manger <u>que</u> premierement il n'eust nouvelle de la resurreccion du Sauueur Iesus-	ne que	manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) né gativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ayant resolu en soymesme de <u>n</u> 'en sortir , <u>ny</u> de boire & ne manger que premierement il n'eust nouvelle de la resurreccion du Sauueur Iesus-Christ. p.148	ne ny	sortir/ boire	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf1 N2 vinf2
[...], & voit-on des fenestres ou trous quatz par lesquels on descend avec des cordes les corps morts qui sont arrangez l'vn pres de l'autre <u>sans</u> estre autrement couuerts de terre, [...]. p.151	sans	estre couuerts	avoir/être	/	N auxi pp
[...], nous passasmes outre <u>sans</u> nous arrester , [...]. p.153	sans	arrester	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...] ; laquelle pour ses colonnes & riches peintures à la Mosaïque dont ce temple est orné, rait l'oeil d'esbloüissement & l'esprit d'admiration pour <u>n</u> ' auoir <u>ny</u> le loisir <u>ny</u> la liberte, [...]. p.159	ne ny ny	auoir	avoir/être	/	N1 vinf1 N2 N3
[...], comme aussi nous admirasmes derechef toutes les particularitez exterieures d'iceluy <u>sans</u> auoir osé en aprocher de plus pres, [...]. p.162	sans	auoir osé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], nous sortisimes de là <u>sans</u> auoir veu autre chose digne de recit, [...]. p. 163	sans	auoir veu	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & pour <u>n</u> ' estre prolixie, ie reciteray seulement les ceremonies obseruees en mon endroit, [...]. p.195	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
Et afin de <u>ne rien</u> obmettre de ce que i'ay peu remarquer tant de l'interieur de la grande Eglise du saint Sepulchre que de l'exterieur d'icelle, ie commenceray par l'interieur. p.203	ne rien	obmettre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], on la peut voir facilement <u>sans</u> y pouuoir toucher ; [...]. p.211	sans	pouuoir toucher	avec rection infinitive	y	N clit vinf1 vinf2
[...], & les meschans en enfer si tost qu'ils ont quitté ceste vie mortelle, <u>sans</u> toutesfois reconoistre qu'il y ayt vn Purgatoire pour les ames : [sans	reconoistre	sans rection infinitive	/	N vinf

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : se disent auoir esté conuertis à la foy Chrestienne par saint Thomas Apostre, <u>sans</u> toutesfois refuter l'opinion des historiës [...].	sans	refuser	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], où est peinte l'image de saint Georges sans payer aucun tribut ny cafare, & sont seuls priuilegiez pour ce regard afin de <u>ne</u> leur donner subiect de faire la guerre & se venger contre les Mussulmans & autres Turcs qui sont demeurans pres de leurs terres & pays : [...]. p.236	ne	donner	sans rection infinitive	leur	N clit vinf
[...], où est peinte l'image de saint Georges <u>sans</u> payer <u>aucun</u> tribut <u>ny</u> cafare, & sont seuls priuilegiez pour ce regard afin de ne leur donner subiect de faire la guerre & se venger contre les Mussulmans & autres Turcs qui sont demeurans pres de leurs terres & pays : [...]. p.236	sans aucun ny	payer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
[...] : toutesfois pour <u>ne</u> <u>rien</u> obmettre , i'en feray vn petit epitome & abregé, [...]. p.237	ne rien	obmettre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & <u>sans</u> faire <u>aucun</u> bruict de hache <u>ny</u> marteau : il fit enuironner tout ceste ville inferieure & le mont Moria, de fort hautes murailles & fossez profonds si qu'il sembloit vne cité separee. p.240	sans aucun ny	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], <u>sans</u> entrer plus auant en telle curieuse recherche, le Roy Daud augmenta & embelit la ville. p.250	sans	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans</u> parler , des premieres reparations & restanrations faictes apres ses diuerses ruynes, l'Empereur Elie Adrian l'ayant faict demolir quelque temps apres il la fit reparer en partie, [...]. p.255	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & <u>sans</u> contreuenir <u>aucunement</u> aux ordonnances & reglemens du Sangiaco qui est le gouuerneur & du Cady qui est leiuage de la ville, laquelle ne se monstre pas beaucoup peulee & ces nations susdites [...].	sans aucunement	contreuenir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], au trauers de laquelle elles voyent <u>sans</u> estre veuës . p.259	sans	estre veuës	avoir/être	/	N auxi pp

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], dont il fut bien ayse & ainsi se passa le iour <u>sans</u> sortir hors du conuent, [...]. p.267	sans	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], avec ferme resolution de <u>ne</u> les abandonner <u>que</u> par mort, ou sainte obediencie de leurs superieurs. p.275	ne que	abandonner	sans rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
Quant aux Templiers, <u>sans</u> entrer plus auant en la recherche de ce qu'ils ont faict depuis la derniere prinse de Hierusalem : [...]. pp.282-283	sans	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : ce qui ne fut long temps obserué & entretenu, ains s'estans distraits & retirez à part, & changeans de vœu & de regle s'emanciperent & se marierent <u>sans</u> toutesfois quiter leur ordre de Cheualiers du mesme	sans	quiter	sans rection infinitive	/	N vinf
Ce reuerend Pere Gardien suiuant son pouuoir confere ledict ordre comme dict est, tant aux prestres religieux que autres persènes seculieres, mariez & non mariez, <u>sans</u> auoir eu aprobaton & tesmoignage de leur extraction & facultez, [...]. pp.285-286	sans	auoir eu	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & que leur reception se commence par eux, par vn faux serment pour <u>n'</u> entendre le latin, [...]. p.287	ne	entendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & le fils de l'Attala de Rama qui nous attendoient <u>sans</u> vouloir seiourner dauantage ; [...]. p. 303	sans	vouloir seiourner	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], cependant nous nous amusions à amasser des limaçons de mer qui nous seruirent bien pour souper à faute d'autres meilleurs poissons que nous voyons en tres-grande quantité <u>sans</u> en pouuoir prendre ; [...]. p.300	sans	pouuoir prendre	avec rection infinitive	en	N clit vinf1 vinf2
Et afin de <u>n'</u> entrer plns auant en la suite de ce discours, ie r'apporteray seulement les principaux articles & commandemens, [...]. p.320	ne	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; & afin de <u>n'estre veus</u> imiter les Chrestiens qui celebrent le saint Dimanche, & les Iuifs le Sabath ou Samedy, durant qu'ils font leurs prieres, ils ont la face tournée vers le leuant & sont tousiours couuerts & n'ostent leur turbans, [...]. p.323	ne	estre veus imiter	avoir/être	/	N auxi pp
[...], ainsi que Mahomet l'auoit ordonné de <u>ne parler</u> ou <u>disputer</u> en aucune sorte & maniere que ce soit entre eux ou avec les estrangers contre la loy & commandemens contenus audit liure sur peine de la vie, [...]	ne	parler/ disputer	sans rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], ce qui doit seruir de mords pour retenir les voyageurs pelerins & autre Chrestiens qui se trouueront parmy cestre nation brutale de <u>n'ouuir</u> la bouche pour disputer de leur religion <u>ny se moquer</u> ou <u>rire</u> de leurs actions & folles ceremonies. p. 326	ne ny	ouuir/ moquer/ rire	sans rection infinitive	se	N1 vinf1 N2 clit vinf2
Et <u>sans m'arrester</u> à <u>particulariser</u> la vie, moeur, religion & impieté de tels brutaux insensez & sans iugement au moins en choses saintes & vrayement pieuses, il faut vn peu parler de la croyance que les Turcs ont & du paradis & de leur enfer. p.326	sans	arrester particularise r	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2
[...], & <u>sans parler</u> des plaisantes resueries qu'il raconte, Dieu (ainsi qu'il dit) luy communiqua plusieurs secrets & les commandemens [...].	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'ils seront en paradis tousjours sains & alegres, ioyeux & contans sans aucun soin ny tristesse, <u>sans mourir ny estre</u> subiects à <u>aucune</u> passion ou affliction, [...]. p.328	sans ny aucune	mourir/estre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 vinf N3
[...] : mais ce beau & faux prometteur <u>sans rien tenir</u> , ne s'est pas aduisé deualier son faux diamant de peur que chacun de ses faueuz <u>n'en</u> eussent emporté leur piece pour le venir vendre bien cher en Turquie.	sans rien	tenir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & leur dist qu'apres sa mort on le gardast trois iours <u>sans l'enseuelir</u> , [...]. p.334	sans	enseuelir	sans rection infinitive	le	N clit vinf

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsaleem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) né gativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et <u>sans</u> m' arrester à nommer les vns apres les autres, tout les Empereurs Turcs qui sont iusques au nōbre de 83. ie parleray de defunct Amat pere de Osseman à present regnāt en l'Empire d'Oriēt, & rapporteray icy les principaux articles du traicté faict en l'annee mil six [...], & qu'en vsant ainsi voulons qu'ils puissent trafiquer avec leurs vaisseaux & gallions <u>sans</u> estre inquietez ; [...]. p.340	sans	arrester nommer	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2
[...], par l'ame de ses ayeuls & bisayeuls de <u>ne</u> contrarier <u>ny</u> contreuenir à ce qui est porté par le susdict traicté de paix & capitulation tant que l'Empereur de France sera constant & ferme à la	ne ny	contrarier/ contreueir	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
Le vingt cinquiesme, continua encores la tramontane qui nous fit franchir & passer la Candie, <u>sans</u> la voir trop à clair, [...]. p.345	sans	voir	sans rection infinitive	la	N clit vinf
Partant il est prié de <u>n'</u> accuser ou blasmer l'Autheur, s'il croit qu'il ayt failly en cet endroit. p.353	ne	accuser/ blasmer	sans rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...] : mais nous eusmes aduertissement par gens de bien de <u>ne</u> prendre tel chemin [...]. P.367	ne	prendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui est pres de la mer, où nous estions fort mal logez & accommodez, & le service accomply <u>sans</u> auoir eu le loisir <u>ny</u> la commodité de confesser & communier [...]. P.368	sans ny	auoir eu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
Et pour <u>ne</u> rien obmettre de ce qui est digne de remarque de la ville [...]. P.381	ne rien	obmettre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], mais ie diray avec verité que ie me suis hazardé d'aprocher tout pres de ce pertuis & mettre la teste à l'entrée <u>sans</u> en auoir receu <u>aucun</u> mal Dieu mercy. P.390	sans aucun	auoir receu	avoir/être	en	N1 clit auxi pp N2
Et telles stations se font à la volonté & deuotion des pelerins & de ceux qui les veulent accomplir <u>sans</u> estre obligez à quelque preference & ordre des Eglises. pp.410-411	sans	estre obligez	avoir/être	/	N auxi pp

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) né gativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], dans laquelle se peuuent ranger & tenir debout quinze ou seize personnes <u>sans</u> estre pressees , [...]. p.416	sans	estre pressees	avoir/être	/	N auxi pp
[...], dont les marques en paroissent & sont couuertes de petites grilles de cuyure afin de <u>ne</u> les effacer & de crainte que l'on y touche du doigt.	ne	effacer	sans rection infinitive	les	N clit vinf
[...], tellement qu'il est necessaire auoir vne guide pour <u>ne</u> s' egarer parmy tant de destours & passages : [...]. p.436	ne	egarer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], des reliques & singularitez desquelles Eglises n'est fait aucune de scription pour n'ennuyer le Lecteur. p.445	ne	ennuyer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ce que quelque temps apres les gardes & geoliers ayant descouuert que cet homme viuoit si longuement <u>sans</u> manger , [...]. p.448	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], que pour les colleges qu'ils ont dressez où ils enseignent les langues Hebraïque, Grecque, & Latine, & toutes les Sciences, sçauoir les arts liberaux la Philosophie, les Mathematiques, la Theologie <u>sans</u> en prendre aucun salaire, [...]. p. 449	sans aucun	prendre	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...] : en tout on conte tant dedans ; qu'aux enuirons de Rome deux cons quarante vne tant Eglises que monasteres, colleges, hospitaux, chapelles & confrairies <u>sans</u> y comprendre celles qui peuuent auoir esté basties depuis trois ou quatre ans, [...]. p.454	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...] : mais plustost vn petit racourcissement d'vn second paradis terrestre, <u>sans</u> toutes fois en faire vne analogie ou semblable comparaison & proportion, [...]. p.459	sans	faire	sans rection infinitive	en	N clit vinf
Le Pape estant reuestu de ses ornemens facerdotaux commence la Messe <u>sans</u> bouger de son siege bas, [...]. pp.468-469	sans	bouger	sans rection infinitive	/	N vinf
Les Cardinaux le disent aussi les vns aux autres <u>sans</u> s' agenoüiller <u>ny</u> sortir hors de leur place : [...]. p.469	sans ny	agenoüiller/ sortir	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf1 N2 vinf2

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsaleem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) né gativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], qui reçoit le corps & precieux sang de nostre Seigneur Iesus-Christ avec toute humilité & dueotion le tout <u>sans</u> bouger de son siege où il est aslis, [...]. p.470	sans	bouger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & à certains iours accoustumes qui ne sont icy recitez pour <u>n</u> ' vser de prolixité. p.472	ne	vser	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : & <u>sans</u> s' arrester à la supputation des annees du regne de l'Empereur Tibere, [...], il se trouue que saint Pierre comme premier Pasteur & Euesque des Chrestiens, a tenu le saint Siege à Rome l'espace de vingt quatre ans quatre mois sept iours, [...]. pp.478-479	sans	arrester	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], & c. ce qui a dōné subject aux Empereurs d'auoir voulu tousiours pour suiure leurs pretentions <u>sans</u> leur en departir . p.484	sans	departir	sans rection infinitive	leur en	N clit1 clit2 vinf
Et <u>sans</u> parler des constitutions & ordonnances faictes par les Papes [...] ; il sera seulemēt raporté la disposition dudit Cōclaue, [...]. p.485	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
En la premiere salle y neuf cellules, en la seconde huit, & ainsi à chacune le nombre ordinaire & accoustumé <u>sans</u> y comprendre la salle	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], elle semble neātmoins <u>n</u> ' estre si legitime & valable, [...]. pp.489-490	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
Sera dit en passant qu'il y a eu sept Papes, <u>sans</u> y comprendre vn Antipape qui auparauant leur eslection estoient chacun appelez Pierre, [sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
<u>Sans</u> comprendre les Papes precedents à compter depuis saint Pierre Apostre premier pasteur & Euesque de l'Eglise commençant en l'an 34. de la Natiuité de nostre Seigneur Iesus-Christ, & le premier an apres sa mort & passion iusques au Pape Boniface huitiesme, se trouuent en nombre cent quatre vingt quatorze Papes : [...]. p.497	sans	comprendre	sans rection infinitive	/	N vinf

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], il est en dâger de faire là encores plus longue diette & souffrir la misere & la necessité sans en auoir autre raison, [...]. p.504	sans	auoir	avoir/être	en	N clit vinf
[...], & s'il arriue qu'aucune d'elles face protestation & promesse au grand Penitencier, de ne plus iamais retourner en son peché & que doresnauant abiurant sa mauuaise vie passée, elle veut viure en fême de bien, [...]. p.507	ne plus iamais	retourner	sans rection infinitive	/	N1 N2 N3 vinf
[...] : & afin de ne rendre defectueuse la recherche que i'en ay faict, il ne sera hors de propos de traicter de l'estat de Rome à le commencer dès Romulus. p.510	ne	rendre	sans rection infinitive	/	N vinf
Afin de ne confondre l'ordre & suite de telle visite, ie commenceray par les portes. p.516	ne	confondre	sans rection infinitive	/	N vinf
Et sans particulariser les autres portes, on en compte en tout dix-huict, [...]. p.517	sans	particulariser	sans rection infinitive	/	N vinf
Le Pape peut venir ayement & à couuert de son palais de saint Pierre par vne belle & tres-longue gallerie estroite & assez haute, esleuee de terre sur arcades de pierre de taille iusques dans ledit chasteau saint Ange sans en pouuoir estre empesché . p.524	sans	pouuoir estre empesché	avec rection infinitive	en	N clit vinf1 vinf2
[...], c'est la plus haulte & plus grosse tour de la ville sans parler du chasteau saint Ange, [...]. p.529	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & dit-on qu'il s'est ainsi esleué & creu en hauteur par le moyen de la grande quantité de pots de terre, vases, vrnes, & autres vaisseaux cassez que les potiers de terre y iettoient, faisant lors leur demeure en ce lieu, & n'y a rien qui le face plus remarquer que ce subject, pour n'y	ne aucune	auoir	avoir/être	y	N1 clit vinf N2
[...], le sieur Girard Potier & moy auant nostre embarquement à Marseille de ne nous quitter ny s'abandõner les vns les autres durât nostre voyage, [...]. pp.536-537	ne ny	quitter/abandõner	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2 clit vinf

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], duquel prenant congé avec mil remerciemens de sa bonne compagnie, & luy de mesime avec vn extreme regret <u>sans</u> autrement pouvoir exprimer par paroles le grãd desplaisir que nous auriõs de nous	sans	pouvoir exprimer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], & ainsi sur les trois heures apres midy ie me mis en chemin tout seul en la garde de Dieu & <u>sans auoir aucune</u> cognoissance du chemin qu'il falloit tenir pour <u>gagner</u> pays selon le voyage que i'auois entrepris,	sans aucune	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
I'ay seiourné cinq iours & demy en icelle, & <u>sans m'arrester</u> à la recherche de sa premiere origine & fondation que l'on dit estre de plus de douze cens ans, est icy rapporté fidellement ce que i'en ay veu &	sans	arrester	sans rection infinitive	me	N clit vinf
Du bout de ce pont on peut voir aisement le chasteau & palais susdit, & <u>sans parler</u> des autres singularitez, la tres-illustre, tres-noble & genereuse Famille des Gonzagues est en possession d'icelle ville & en iõit en tiltre de Duché, [...]. pp.576-577	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & fut le premier Duc Federic cinquiesme de Gonzagues, fils de ce grand guerrier François de Gonzagues qui mourut l'an 1519. & <u>sans parler</u> des successeurs d'une si grande & illustre maison, [...]. p.577	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], de sorte que l'on n'en peut approcher <u>sans estre descouuert</u> par la garnison Espagnole : [...]. p.579	sans	estre descouuert	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & apres ie feis estat de demeurer tout le iour à visiter quelques autres Eglises, <u>sans autrement les particulariser</u> , [...]. p.587	sans	particulariser	sans rection infinitive	les	N clit vinf
Avant que de sortir d'une si plaisante & agreable demeure il s'ẽble <u>n'estre</u> hors de propos de recapituler vn peu ce qui est de plus loũable, rare, antique, riche & recommandable en ceste belle region italique, [...].	ne	estre	avoir/être	/	N vinf
Et <u>sans m'arrester</u> d'auantage à descrire la fertilité des autres prouinces de l'Italie, [...], ie parleray seulement du territoire de Rome lequel est de grande estenduẽ à prendre du costé du leuant au pays de la Romagne, [sans	arrester descrire	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; <u>sans parler</u> d'une infinité d'autres Seigneurs possesseurs de Villes, Chasteaux & Seigneuries, qui neantmoins releuent & sont comme vassauls des susnommez. p.593	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], si ce n'est en brillant quelque honnesteté à ces gens de bien pour <u>n' estre foüillé</u> & auoir le passage libre. p.595	ne	estre foüillé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], ce soldat taschoit de trouuer l'occasion de passer <u>sans auoir</u> la peine de retourner à Milan : [...]. p.598	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], le vent de Nort qui souffle sans cesse sur ceste montagne laquelle presque en tout temps est couuerte de neiges & glace, nous fit aduancer en 3. heures ceste descête, <u>sans pouuoir</u> durāt ceste course nous <u>eschauffer</u> aucunemēt, [...]. p.604	sans aucunement	pouuoir eschauffer	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2
Et <u>sans parler</u> du subiect d'une si grande addemlee de nations chrestiennes & des disputes contre les Bohemiens pour refuter leurs erreurs non plus que des subiects & changemens [...]. p.610	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Ceste ville <u>sans parler</u> de son antiquité est fort grande, riche, peuplee & marchande, [...]. p.612	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans dire</u> autres particularitez de la ville comme chose assez notoire à vn chacun, principalement à ceux qui l'ont veuë, ie diray seulement qu'elle est estimee la plus opulente en biens, en trafic, en noblesses & riches marchans entre toutes les autres villes [...]. p.614	sans	dire	sans rection infinitive	/	N vinf
<u>Sans en dire</u> autre chose chacun sçait assez que presque toute l'Allemagne ou du moins vne bonne partie est de mesme farine. p.616	sans	dire	sans rection infinitive	en	N clit vinf
Et <u>sans nous y arrester</u> , nous suiuismes vn beau chemin à costé du fleuve susdict pour venir gister à vn bourg le nom duquel j'obmets, situé sur le bort du mesme fleuve. p.619	sans	arrester	sans rection infinitive	nous y	N clit1 clit2 vinf

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsaleem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et <u>sans</u> m' arrester à faire description de ceste belle Eglise nous allasmes visiter l'Eglise de saint Gereon, [...]. p.621	sans	arrester faire	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2
Il y a plusieurs autres Eglises & monasteres en diuers endroits de la ville qui sont fort beaux & à l'antique lesquels ne sont specifiez, pour <u>ne</u> les auoir peu remarquer à loisir. p.623	ne	auoir peu	avoir/être	les	N clit auxi pp
Et <u>sãs</u> entrer en la recherche de l'origine & fondation de la ville de Cologne, elle est à present plus magnifiques [...]. p.623	sãs	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : ils nous auoient suiuis tout le iour precedent <u>sans</u> nous pouuoir aborder , [...]. p.625	sans	pouuoir aborder	avec rection infinitive	nous	N clit vinf1 vinf2
Et <u>sans</u> m' amuser à rechercher l'antiquité d'icelle ville, sera seulement dit en passant qu'elle estoit iadie Vicomté, [...]. p.628	sans	amuser rechercher	avec rection infinitive	me	N clit vinf1 vinf2
[...], & ainsi <u>sans</u> perdre l'occasion arriuasmes à midy à laidicte ville de Leyden qui est fort ancienne & situee en pays plat & bas, [...]. p.637	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans</u> nous y arrester d'auantage, nous en partismes l'apresdinee prenant nostre chemin par terre & assez loing de la ville [...]. p.638	sans	arrester	sans rection infinitive	nous y	N clit1 clit2 vinf
Et <u>sans</u> particulariser les grandes places publiques où l'on tient le marché, on voit aux grandes ruës vne infinité de belles boutiques remplies de toutes sortes de marchandise que c'est merueille, [...]. p.639	sans	particulariser	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans</u> particulariser les monasteres, hospitaux & autres lieux de deuotion qui sont en grand nombre en diuers lieux de ladite ville.	sans	particulariser	sans rection infinitive	/	N vinf
Il me fut dit qu'il n'y a que cinq grandes paroisses les noms desquels i' obmets comme des autres Eglises pour <u>n'estre trouué</u> trop prolix en ceste visite de deuotion. p.650	ne	estre trouué	avoir/être	/	N auxi pp

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) né gativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et <u>sans</u> entrer en la recherche de l'origine & antiquité de ceste fameuse, riche, peuplee & marchande ville d'Anuers, [...], ie diray seulement ce que i'en ay veu & apprins. p.650	sans	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
Ceste ville se maintient en forme de republique & sont tous les habitans bons catholiques <u>sans</u> parler de ceux qui y abordent : [...]. p.656	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans</u> particulariser les autres Eglises parrochiales, <i>Malines</i> est vne ville fort ancienne & en belle situation, [...]. p.658	sans	particularise r	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; mais pour <u>n'</u> auoir eu le temps de les visiter ie n'ay fait estat d'en faire la description ny denomination. p.661	ne	auoir eu	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & <u>sans</u> perdre temps pendant que le disner s'apprestoît, nous allasmes deux de la compagnie avec moy visiter l'Eglise principale [...].	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans</u> parler de ses Magistras <u>ny</u> comme elle est regie, elle est a present soubz la puissance & domination du Roy d'Espagne, & ne resteroit rien à desirer en ladictte ville, [...]. p.674	sans ny	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans</u> parler de son reuenu annuel, [...], ie diray seulement que pour l'antiquité ce S. lieu menaçant quelque ruïne, a esté restably, réparé & augmenté ; [...]. p.677	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Et <u>sans</u> particulariser les autres singularitez de la ville, [...] ; la citadelle en est la principale & premiere remarque pour sa situation &	sans	particularise r	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], de laquelle il sortit <u>sans</u> faire acte digne de sa qualité & noblesse, [...]. p.680	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
L'Auther desirant <u>ne</u> donner <u>aucun</u> sujet de l'accuser & blasmer d'auoir failly en la description des villes & lieux cy dessus [...], il desire en cest endroit reparer ceste obmission, [...]. p.682	ne aucun	donner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], dautant que le gouuerneur du lieu auoit fait deffence de <u>ne</u> laisser entrer personne qui vint du pays bas, [...]. p.682	ne personne	laisser entrer	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2

Bénard, Nicolas. 1621.

Le voyage de Hiervsalem et autres lieux de la Terre S.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & remply aux campagnes & valles de plusieurs lacs prouenant du Rhin & autres riuieres qui viennent des hautes montagnes & rochers des Alpes, sans parler autrement de la fertilité & abondance du bestial &	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Voyla comme tous ces pays sont diuisez de religion, n'ayās beaucoup d'autres plus remarquables limites & separations, sans en faire plus ample explication, soit pour leur situation estenduë & fertilité ; [...]. pp.684-	sans	faire	sans rection infinitive	en	N clit vinf
[...], ce qui luy a donné suiet d'en faire icy excuse enuers le lecteur benin qui est prié de ne prendre ceste obmission pour vne faute remarquable en la suite du voyage. p.685	ne	prendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], toutes les villes & endroits qu'il a pssées à son retour d'Italie, la Suisse, Allemagne Hollande & Flandre qui comprennent les pays bas sans parler du Brabant, [...]. p.685	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Et sans autremēt nous arrester par la ville qui est assez belle bien bastie & marchande, nous partismes de ladicte ville sur le neufheures & vinsmes disner à Louure en Parisis, [...]. pp.687-688	sans	arrester	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...]: & à plus forte raisõ de ne porter pistolet ou autre arme à feu ; [...].	ne	porter	sans rection infinitive	/	N vinf

Des Hayes, Louis. 1624.

Voyage de Levant fait en l'année 1621 par le Sr. D.C.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; de sorte que le sieur Des-hayes pour <u>n'estre obligé</u> à ceste suiection, [...]. p.9	ne	estre obligé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], encore qu'elles ayent esté six mois <u>sans faire monstre</u> . p.24	sans	faire monstre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...]& plusieurs grands de la Cour, le déconseilloient de passer par la Hongrie, craignant que les soldats qui estoient affamez d'argent, pour <u>n'auoir fait aucune</u> monstre il y auoit six mois, ne voulussent partager avec luy. p.26	ne aucune	auoir fait	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], nous resolumes de <u>ne nous point arrester</u> que nous ne fussions en lieu de seureté : [...]. p.30	ne point	arrester	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
Ceste ville est l'vne des places frontieres de l'Empereur : car <u>sans passer</u> l'eau, [...]. p.33	sans	passer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & de <u>ne s'en point retourner</u> qu'il ne nous eust mis entre leurs mains, [...]. p.38	ne point	retourner	sans rection infinitive	en	N1 clit N2 vinf
[...], <u>sans sortir</u> du basteau, car il estoit grand & spacieux. p.38	sans	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & auoient plus peur d'y manquer que les Turcs n'en auoient de <u>ne rien trouuer</u> . p.50	ne rien	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Il est le long de la Saue, entouré de murailles, garnies de tours carrées, <u>sans estre terrassées</u> , [...]. p.51	sans	estre terrassées	avoir/être	/	N auxi pp
Ceste ville, <u>sans y comprendre</u> le chasteau, [...]. p.52	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf

Des Hayes, Louis. 1624.

Voiage de Levant fait en l'année 1621 par le Sr. D.C.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Il y a aux enuirons de Belgrade, <u>sans</u> conter ceux qui sont dans la ville, [...]. p.53	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : Ceste ceremonie se fit avec l'applaudissement de tous ceux qui estoient presens; & par apres <u>sans</u> la despouïller , [...]. p.58	sans	despouïller	sans rection infinitive	la	N clit vinf
[...], afin de <u>n'estre point</u> obligez à porter des chaires, [...].p.60	ne point	estre obligez	avoir/être	/	N1 vinf N2
Ce lieu ainsi releué sert de lict, [...] : de sorte que <u>sans</u> bouger de ce lieu, [...]. p.62	sans	bouger	sans rection infinitive	/	N vinf
Les Turcs, pour <u>n'auoir</u> <u>aucune</u> lumiere de la Geographie, diuisent toutes les Prouinces qui leur sont suiettes. p.66	ne aucune	auoir	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...] ; mais Dieu nous fit la grace de <u>ne</u> les <u>point</u> rencontrer . p.68	ne point	rencontrer	sans rection infinitive	les	N1 clit N2 vinf
Il faisoient [...], <u>sans</u> estre obligez à chercher vn village. p.77	sans	estre obligez	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & l'ont appellée Romeli : mais <u>sans</u> se restraintre aux limites de la Romanie, [...]. p.81	sans	restraintre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] les Turcs peuuent faire repaistre leurs cheuaux <u>sans rien</u> payer . p.83	sans rien	payer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], lesquels tiennent à grand deshonneur de faire <u>aucune</u> œuvre de leurs mains, [...]. p.84	aucune	faire	sans rection infinitive	/	vinf N1
[...], nous resolumes de <u>n'aller plus que</u> de iour, [...]. p.85	ne plus que	aller	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
[...] ; car les Turcs croyent de <u>ne pouuoir</u> faire oraison qui soit agreable à Dieu, [...]. p.88	ne	pouuoir faire	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], les vaisseaux le plus souuent pour <u>n'auoir point</u> de mer à courre, [...]. p.89	ne point	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2

Des Hayes, Louis. 1624.

Voyage de Levant fait en l'année 1621 par le Sr. D.C.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & aller iusques au port de <i>Constantinople</i> <u>sans</u> rendre conte de leurs actions ; [...]. p.92	sans	rendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : de sorte que mal-aisément vn particulier y peut passer <u>sans</u> estre fait esclau : [...]. p.93	sans	estre fait	avoir/être	/	N auxi pp
[...], parce qu'vn chacun le peut faire sans estre en la compagnie d'vn Ambassadeur, & <u>sans</u> prendre aucun <i>lanissaire</i> , [...]. p.94	sans aucun	prendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], parce qu'vn chacun le peut faire <u>sans</u> estre en la compagnie d'vn Ambassadeur, [...]. p.94	sans	estre	avoir/être	/	N vinf
Ceux qui passent à Venise s'y embarquent ordinairement, pour <u>ne pas</u> faire le tour du Golphe, [...]. p.95	ne pas	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], non pas tant neantmoins que l'on ne marche aucunefois vne iournée <u>sans rien</u> trouuer : [...]. p.95	sans rien	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], <u>sans</u> mettre pied à terre, pour les voir: [...]. p.304	sans	mettre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] & pour <u>ne pas</u> nauiger toute la nuict avec vn si gros vent, [...]. p.313	ne pas	nauiger	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], ils croyent qu'anciennement l'on n'y pouuoit passer <u>sans</u> courre vn grand danger, [...]. p.325	sans	courre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], afin de <u>ne faire</u> gueres de chemin : [...]. p.332	ne gueres	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], à cause qu'il se passe ordinairement huit ou neuf mois <u>sans</u> y plouuoir ; [...]. p.334	sans	plouuoir	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], qu'il estoit presque impossible d'y aller <u>sans</u> estre volé : [...]. p.334	sans	estre volé	avoir/être	/	N auxi pp
[...] : car comme c'est leur coustume de <u>ne</u> mettre <u>iamais</u> pied à terre, [...]. p.335	ne iamais	mettre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Des Hayes, Louis. 1624.

Voyage de Levant fait en l'année 1621 par le Sr. D.C.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
129. La coustume du païs est de <u>ne marcher que</u> la nuit, [...]. p.336	ne que	marcher	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : de sorte que <u>sans</u> nous arrester dauantage en ce lieu, [...]. p.339	sans	arrester	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], de <u>n'aller iamais voir personne</u> sans luy faire quelque present. p.340	ne iamais personne	aller voir	avec rection infinitive		N1 vinf N2 N3
Nous demeurasmes deux iours <u>sans sortir</u> du Conuët, [...]. p.340	sans	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], de n'aller iamais voir personne <u>sans</u> luy faire quelque present. p.340	sans	faire	sans rection infinitive	luy	N clit vinf
[...] : mais nous fusmes exempts de ceste suiettiõ, & <u>sans</u> nous y arrester , [...]. p.340	sans	arrester	sans rection infinitive	nous y	N clit1 clit2 vinf
[...], où demeurent des <i>Mores</i> & des <i>Iuifs</i> , qui pour <u>ne pas craindre</u> les Arabes, [...]. p.398	ne pas	craindre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] que nous ne peusmes dormir dauantage ; & pour <u>ne pas demeurer</u> en ceste incommodité, [...]. p.399	ne pas	demeurer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : car nous nous vismes reduits à n'auoir, ny arbres, ny voiles, & à <u>ne sçauoir</u> où nous allions. p.403	ne	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : car nous nous vismes reduits à <u>n'auoir, ny</u> arbres, <u>ny</u> voiles, & à <u>ne sçauoir</u> où nous allions. p.403	ne ny ny	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2 N3

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre du Pere Charles l'Allemand,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemand son frere, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; d'où vient qu'elles ont quantité de bled d'Inde, & ne meurēt pas de faim comme celles cy, si sont-elles plus sauvages en leurs moeurs, commettans <u>sans</u> se cacher , & sans honte, aucune toute sortes d'impudences. P.5	sans	cacher	sans rection infinitive	se	N clit vinf
A mon retour, <u>sans</u> perdre temps, ie sollicitay le Truchement d'une autre Nation de me comuniquer ce qu'il sçauoit ; [...]. P.11	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], craignans que l'Hyuer se passast <u>sans rien</u> auancer en la cognoissance de la langue. P.11	sans rien	auancer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
22. [...], nous estions pour n' auancer gueres plus que le Reuerends Peres Recolets en 10. ans. P.12	ne gueres	auancer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], l'Hyuer ne ce passeroit iamais <u>sans</u> nous donner tout contentement, [...]. P.12	sans	donner	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], ils s'en vengent par la mort du premier qu'ils rencontrent, <u>sans</u> auoir esgard à plaisir <u>aucun</u> qu'ils ayent receu de celui qu'ils attaquent. P.13	sans aucun	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
33. [...] ie me tiendrois trop heureux d'employer [...], & n' épargner <u>rien</u> de ce qui seroit en mon pouuoir, [...]. P.15	ne rien	épargner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frere, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
36. Je vous supplie en vertu de ce que vous aimez mieux dans le Ciel, de <u>ne</u> vous lasser point de solliciter la diuine bonté [...]. P.16	ne point	lasser solliciter	avec rection infinitive	vous	N1 clit vinf N2

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; autrement s'ils se vouloient hasarder de passer, <u>sans rendre</u> là le deuoir, on les mettroit à fond, à coups de Canon, [...]. p.10	sans	rendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous [...] demeurasmes iusques à vne heure apres minuit, <u>sans le pouuoir doubler</u> , [...]. p.17	sans	pouuoir doubler	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2
[...], si bien que les barques mesmes ne s'y peuuent conduire, <u>sans toucher</u> . pp.22-23	sans	toucher	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il nous fallut tenir sur les voltes, pour <u>ne point reculer</u> , [...]. p.26	ne point	reculer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], nous recommençasmes à trotter parmy les rochers & cailloux assez rudement, toutesfois <u>sans quitter</u> nos montures : [...]. p.45	sans	quitter	sans rection infinitive	/	N vinf
Nous nous trouuasmes, <u>sans y penser</u> , au dessous du Conuent, dans le fond d'vn vallon, [...]. p.52	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], Salomon ayant entrepris de bastir le superbe Temple de Ierusalem, & voulant <u>n'y employer que</u> materiaux exquis & precieux, mādā à Hiran Roy de Phoenicie, [...]. p.54	ne que	employer	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2
[...], que plusieurs veulent estre mysterieux & estrange, escriuans <u>n' auoir iamais esté trouué</u> au vray ; [...]. pp.54-55	ne iamais	auoir esté trouué	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...] : tel autre aussi qui aura rencōtré le certain, pour <u>ne s'accorder</u> son nombre à ladite opinion, reconte tant de fois, [...]. p.55	ne	accorder	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] ; à quoi n'osant contredire, tant par humilité, que pour <u>ne décourir</u> sa condition, elle accepta la penitence du crime quelle n' auoit pas commis, [...]. p.58	ne	décourir	sans rection infinitive	/	N vinf

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], lequel estoit party <u>sans</u> satisfaire à la douïane, [...]. p.59	sans	satisfaire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ou encore n'ayans peu trouuer seureté, ils ont esté forcez de <u>n'</u> en attendre <u>que</u> de leur courage, [...]. p.67	ne que	attendre	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], lesquelles ils retroussent & attachèt par derriere les espauls, pour <u>n'</u> en estre empeschez au maniemment de leur armes, & demeurent les bras muds. pp.71-72	ne	estre empeschez	avoir/être	en	N clit auxi pp
[...], ceux de la ville surmontans les siens en experience au fait de la mer, & iugeant <u>n'y</u> auoir autre moyen que de remplir le canal, [...]. p.78	ne	auoir	avoir/être	y	N clit vinf
[...], lesquelles il tenoit <u>ne</u> pouuoir estre terminées <u>que</u> des cieux, [...]. p.78	ne que	pouuoir estre terminées	avec rection infinitive	/	N1 vinf auxi pp N2
[...], que nous apperceusmes bien du mesconte, reconnoissans <u>n'</u> auoir outrepassé Cesarée, [...]. p.82	ne	auoir outrepassé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], que ce iour, demeurans assis en poupe, les bras & pieds croisez, <u>sans</u> se bouger , [...]. p.82	sans	bouger	sans rection infinitive	se	N cilt vinf
[...], estant leur coustume de <u>ne</u> descendre , <u>ny</u> quitter <u>iamais</u> leur chevaux. p.95	ne ny iamais	descendre/ quitter	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2 N3
[...] : ce qu'ils accomplissent tres-soigneusement, mais plusieurs sur le tard, & apres auoir amorti dans les vices, les bouïllantes ardeurs de la ieunesse, afin de <u>ne</u> se prier des plaisirs de cest age, [...]. p.98	ne	prier	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], lequel auoit couru cinq iours & cinq nuits, <u>sans</u> se reposer , [...]. p.102	sans	reposer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], ce sont les meilleurs qu'aye le Grand Seigneur en toutes ses terres, <u>sans</u> excepter ceux de Barbarie. p.102	sans	excepter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], afin que par là elle aille droit au Ciel, <u>sans</u> se fouruoyer . p.105	sans	fouruoyer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] : ce ne fut pas <u>sans</u> prendre grand plaisir à regarder autour de nous, l'agreable varieté de ces montagnes, [...]. p.108	sans	prendre	sans rection infinitive	/	N vinf
Les Turcs en ont fait vne Mosquée depuis quelque temps, <u>sans</u> toutefois en auoir osté la possession aux Catholiques à qui elle appartenoit, [...]. p.139	sans	auoir	avoir/être	en	N auxi pp
Après disner, nous sortismes pour visiter la maison de sainte Anne, où nasquit la Vierge Marie, resolu pour ce iour, à cause de nostre grande lassitude, de <u>ne faire que</u> cela, & de remettre au lendemain, les stations de la voye douloureuse : [...]. p.144	ne que	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], pour legere qu'elle soit, non pas seulement releuer vne pierre tombée, <u>n'y employer</u> vne poignée de chaux, [...]. p.148	ne	employer	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], <u>sans</u> en achepter la licence dudit Sangiac, [...]. p.148	sans	achepter	sans rection infinitive	en	N clit vinf
A costé est celuy où saint Jacques se cacha, si tost que les Iuifs eurent saisi nostre Seigneur, & fit resolution de <u>ne point sortir</u> , [...]. p.161	ne point	sortir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...]; & dés lors la semence se conuertit en petites pierres, <u>sans</u> toutesfois perdre sa forme: [...]. p.169	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Là aucun circoncis ne peut demeurer trois iours, <u>sans mourir</u> , de sorte qu'il n'est habité que de chrestiens. p.184	sans	mourir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'on n'y sçauroit passer, ny demeurer à genoux, <u>sans le toucher</u> , [...]. p.210	sans	toucher	sans rection infinitive	le	N clit vinf
La premiere vers la main gauche, a cinq pieds & demy de longueur, & quatre & demy de hauteur, <u>sans comprendre</u> l'entablement : [...]. p.214	sans	comprendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], sans que ledit Mehemet s'en apperceuant, luy commanda de <u>ne passer</u> outre. p.221	ne	passer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'ils disent estre pour memoire de cest ostage, à cause du miracle, pour ce que les deux flambeaux estoient nuit & iour allumez, <u>sans se consumer</u> , [...]. p.228	sans	consumer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Sur la minuit s'estant leué vn vent contraire, nous mouillasmes l'ancre, pour <u>ne reculer</u> , [...]. p.229	ne	reculer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous donnasmes fond, nos mariniers peu pratics de la coste d'Egypte, ayãs iugé à propos, de <u>ne refier</u> à vn vent si frais, [...]. p.229	ne	refier	sans rection infinitive	/	N vinf
Mais auant que passer outre, pour <u>ne rien laisser</u> en derriere, il sera bon de faire la descriptiõ du port, [...]. p.232	ne rien	laisser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Nous logeasmes en celuy de Venise, & y ayant passé la nuit, <u>sans dormir</u> , [...]. p.242	sans	dormir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], telle que facilement, <u>sans les beaucoup espraindre</u> , il s'en tire vne chopine de iust tres-aggreable au goust, & bon pour desalterer. p.251	sans	espraindre	sans rection infinitive	les	N clit vinf

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Si vn bateau ou vaisseau de ceux qui vont sur le Nil, ou autre riuere, venoit par malheur, à estre pillé & volé, <u>sans</u> estre secouru du village où il aura ancré & donné fond ; [...]. p.256	sans	estre secouru	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & ces petits animaux demeurent en terre, <u>sans</u> se faire mal. p.269	sans	faire	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], le Bostangi, on iardinier, pria vn chacun de <u>ne point</u> toucher aux plantes. p.270	ne point	toucher	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Ce sont de grandes aires descouertes, fermées de murdilles de briques, avec de petites tourelles; & là se serre le grain, à l'air, & <u>sans</u> estre couuert : [...]. p.273	sans	estre couuert	avoir/être	/	N auxi pp
[...], lesquels se monstrans deux mesmes, <u>sans</u> estre touchez , [...], p.273	sans	estre touchez	avoir/être	/	N auxi pp
[...], afin que ceste honnesteté les obligeast, sinon à fauoriser ses desseins, au moins à <u>ne point</u> estre contraires aux affaires qu'il auoit à traicter en leur pays. p.285	ne point	estre	avoir/être	/	N1 N2 vinf
Toutesfois <u>sans</u> nous donner pratique, [...]. p.290	sans	donner	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
Cependant, afin de <u>ne</u> tomber aux necessitez & miserés, esquelles les calmes de l'esté reduisent quelquesfois, [...]. p.295	ne	tomber	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & non de ceux qui pilloient les marchands suiets de son Prince : qu'à telles gens, conuenoit de restituer, & <u>non</u> dōner : que lors qu'il s'y disposeroient, il essayeroit de leur faire plaisir, [...]. p.306	non	dōner	sans rection infinitive	/	N vinf

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Aussi ce compagnon ne se seruoit pas tant de ces excuses, pour se purger, & faire trouuer la raison de son party, comme pour masquer sa mutinerie, & <u>n'esmouuoir</u> par vne desobeysance cruë & sans pretexte, ceux d'entre les siens, [...]. p.309	ne	esmouuoir	sans rection infinitive	/	N vinf
Car apres il parla fort rudement & insolēment, sur le suiet cy-dessus mentionné en sa lettre, <u>sans vouloir ouïr</u> Monsieur de Breues : [...]. p.318	sans	vouloir ouïr	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], sous laquelle il faut ployer par humilité, à yeux clos & testes baissée, <u>non ceder</u> par conseil, ou temeraire circonspection. pp.321-322	non	ceder	sans rection infinitive	/	N vinf
Parlé qu'il eut assez long-temps, <u>sans estre interrompu</u> , les Conseillers vindrent derechef au conseil, deuant l'Aga des Ianissaires. p.323	sans	estre interrompu	avoir/être	/	N auxi pp
Il accueillit Monsieur de Breues, fort humainement, & luy promit de <u>n'espargner aucune</u> persuasion, [...]. p.324	ne aucune	espargner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Et Cara Osman, avec ses compagnons, promettoit bien de <u>ne les point prendre</u> , [...]. p.326	ne point	prendre	sans rection infinitive	les	N1 clit N2 vinf
[...], <u>sans en estendre</u> l'energie à des consequences preiudiciables, ils se seruoient temerairement de toutes,[...]. p.328	sans	estendre	sans rection infinitive	en	N clit vinf
[...], & qui d'ailleurs cognoissoit sa domination <u>n'estre si bien cimentée</u> , [...]. p.330	ne	estre cimentée	avoir/être	/	N auxi pp

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], il dépescha vne fulte vers lesdites galeres, pour les auiser de <u>ne faire</u> sejour à Biserte, [...]. p.332	ne	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
Le vingt-vniesme les galeres que nous attendions, arriuerent à Biserte, <u>sans auoir fait</u> prise. p.335	sans	auoir fait	avoir/être	/	N auxi pp
[...], laquelle le menaçoit, s'il le faisoit, de <u>ne luy plus rien donner</u> de ses prises, [...]. p.338	ne plus rien	donner	sans rection infinitive	luy	N1 clit N2 N3 vinf
[...], & fit en sorte qu'il s'opiniastra à <u>ne point demordre</u> l'argent. p.342	ne point	demordre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], puis manda à Mustafa Ağa, de s'en venir, & <u>ne souffrir</u> dauantage, [...]. p.343	ne	souffrir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], par lequel ceux-cy protestoient de ne plus molester à l'aduenir, les sujets du Roy : <u>ne plus receuoir</u> aux haures de leur iurisdiction, les Corsaires Anglois, [...]. pp.347-348	ne plus	receuoir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], par lequel ceux-cy protestoient de <u>ne plus molester</u> à l'aduenir, les sujets du Roy : ne plus receuoir aux haures de leur iurisdiction, les Corsaires Anglois, [...]. pp.347-348	ne plus	molester	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
En quoy que cest accord semble vn peu desauantageux, si est ce que ne se pouuant mieux, il fut iugé plus expedient de le passer ainsi, que de quitter la partie, & s'en retourner <u>sans rien faire</u> ; [...]. p.348	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il se fit tirer au large, & toute la flotte avec luy, <u>sans laisser, ny</u> barque, <u>ny</u> esquif, pour recueillir ceux qui estoient demeurez derriere. p.350	sans ny ny	laisser	sans rection infinitive	/	N vinf

Brèves, François de. 1628.

Relation des voyages de M. de Brèves tant en Grèce, Terre Sainte et Egypte, qu'aux royaumes de Tunis et Arger.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], tout le reste perit miserablement, <u>sans</u> coup ferir , sans tirer mousquetade, [...]. p.351	sans	ferir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], tout le reste perit miserablement, sans coup ferir, <u>sans</u> tirer mousquetade, [...]. p.351	sans	tirer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & afin de <u>n'estre inquietez</u> des Turcs, Seigneurs du país, ils payent au Bassa de Tunis (dans le Royaume duquel est ledit fort) quatre mil escus ; [...]. p.354	ne	estre inquietez	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & que s'il le pouuoit faire sans interest du seruice de son Prince, il se la donneroit presentement, pour <u>n'estre</u> dauantage corrompu de leur peruerse & abominable compagnie : [...]. p.372	ne	estre corrompu	avoir/être	/	N auxi pp
[...], qui auoient promis tant d'assistance, saignerent du nez, & s'absenterent de la ville, pour <u>ne</u> se trouuer au Conseil, [...]. p.376	ne	trouuer	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Pacifique de Provins, René. 1631.

Relation du voyage de Perse.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Vn auoit sa poupe emportée, l'autre vne autre fortune, & nous n'eusmes iamais que des coups sans fortune : Dieu sçait quel contentement de nous reuoir tous, nous dis-ie qui croyons <u>ne</u> nous <u>plus voir</u> . p.4	ne plus	voir	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
Nostre seul vaisseau de saint François, avec vn autre de sainte Marguerite, & vne Barque fusmes iettez dans le grand golphe de Venise, dans lequel nous fusmes quatre iours, allant comme traits d'arbalestre plus battus de vents, des orages, bourasques frequentes & redoublées, de la pluye & de la mer, que ne sont les forçats de galeres, de cordes & cercles, <u>sans pouuoir</u> nous <u>soustenir</u> dans le vaisseau, <u>ny manger</u> vn morceau de biscuit, tant nous estions debiles : [...]. p.5	sans ny	pouuoir soustenir/ manger	avec rection infinitive	nous	N1 vinf1 clit vinf2 N2 vinf3
Car si nous eussions demeuré encores deux heures <u>sans</u> la <u>voir</u> , nous allions frapper contre. p.6	sans	voir	sans rection infinitive	la	N clit vinf
[...], qu'avec vn grãd éclair du Ciel le tonnerre tomba sur nos arbres & voiles, & emportât en l'air vn de nos mathelots ([...]) il le laissa tomber sur le tillac <u>sans</u> le <u>brusler</u> , mais il fut tout estourdy : [...]. p.8	sans	brusler	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], & à l'heure mesme que nous fusmes à genoux nostre Seigneur voulut que le tonnerre sortit par où il estoit entré <u>sans faire aucun</u> tort au Vaisseau <u>ny</u> à nos personnes, [...]. p.9	sans aucun ny	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3

Pacifique de Provins, René. 1631.

Relation du voyage de Perse.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], que ne faisant aucun vent nous demeurasmes trois iours en vne place <u>sans</u> pouuoir auancer : [...]. p.13	sans	pouuoir auancer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], & <u>sans</u> aller si loing, il y auoit trois Caramousals Turcs, c'est à dire trois Vaisseaux Turcs qui marchoient devāt nous, [...]. p.16	sans	aller	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & son vestemēt ne luy reste qu'vne belle & grande chemise à grand manche en forme d'vn surplis qui luy va iusques en bas <u>sans</u> estre fenduë , [...]. P.28	sans	estre fenduë	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & estans tous passez en rond c'est chose surhumaine que de les voir tourner comme ils font <u>sans</u> tomber , [...]. p.29	sans	tomber	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], le Lecteur est au milieu du bransle, & eux tous en rond <u>sans</u> se tenir , [...]. p.29	sans	tenir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], ils dancent encore tousiours en tournant le corps, & <u>sans</u> iamais se toucher , quoy qu'ils soient prés l'vn de l'autre, [...]. p.29	sans iamais	toucher	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf
[...], & ce qui est d'admirable de la bonté de Dieu, est que <u>sans</u> auoir égard à leur infidelité, il les guarit miraculeusement. p.31	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], cela nous apporte vn si sensible desplaisir qu'il ne se peut exprimer <u>sans</u> ietter quelque larme : [...]. p.34	sans	ietter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], je voulus aller encores vne fois dans ledit Temple, où j'auois ja esté <u>sans</u> auoir fait cette remarque, [...]. p.46	sans	auoir fait	avoir/être	/	N auxi pp

Pacifique de Provins, René. 1631.

Relation du voyage de Perse.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et ie ne pouuois veritablement empescher mon sentiment <u>sans</u> le faire paroistre : [...]. pp.53-54	sans	faire paroistre	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2
[...] ; si iamais nous eusmes subiect de nous croire enseuelis dans les ondes de la mer, ce fut en ce petit voyage, auquel par deux fois nos mariniers & pillotes estans hors d'esprit & d'inuention de pouuoir releuer le vaisseau, qui par la fureur du vent & pour <u>n'auoir peu</u> retirer les voiles, estoit ja couché puisant l'eau & tournant desia, chacun de nous pensoit premierement à inuoker le saint nom de Dieu, & de la Vierge, & puis à sa confcience : [...]. p.55	ne	auoir peu	avoir/être	/	N auxi pp
Nous demeurasmes six ou sept iours dans Lindo, <u>sans partir</u> du Vaisseau, [...]. p.58	sans	partir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : nous fusmes quatre iours & quatre nuits <u>sans trouuer</u> la terre, & en fin arriuasmes au chasteau de Bosquier, [...]. p.58	sans	trouuer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il le faisoit descendre par le puits de ceste Pyramide <u>sans estre veu</u> , [...]. p.65	sans	estre veu	avoir/être	/	N auxi pp
[...] vn François, [...], ayant de fortune trouué dans ces Mommies vn corps côme cela, apperceuant dâs sa bouche qu'il auoit vne langue d'or, l'achepta fort peu d'vn More, & fut si mal aduisé qu'il rompit tout ce beau corps pour tirer cette langue, <u>sans penser</u> qu'il pourroit bien vendre à quelque Seigneur curieux l'vn & l'autre tout ensemble. p.71	sans	penser	sans rection infinitive	/	N vinf

Pacifique de Provins, René. 1631.

Relation du voyage de Perse.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : De là nous apprenons encore le gré que nous deuons aux predicateurs, & à nos bons amis & superieurs, qui par les aduis & bonnes occupations qu'ils nous donnent, quoy que rauallez en apparence, nous preseruent par ces moyens de <u>ne point</u> tomber dans les precipices de tout mal. p.74	ne point	tomber	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], si tost qu'il l'apperçoit, il se plonge dans l'eau, & vient entre deux eaux <u>sans</u> estre apperceu , [...]. p.78	sans	estre apperceu	avoir/être	/	N auxi pp

Le Jeune, Paul. 1632.

Brieve relation dv voyage de la Nouvelle France, fait au mois d'Auril dernier par le P. Paul le Jeune de la Compagnie de Iesvs, Enuoyée au R.P. Barthelemy Iacquinet Prouincial de la mesme Compagnie en la Prouince de France.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], encor me semble-il que ie me suis mieux porté que le Pere de Nouë, lequel a esté fort long temps <u>sans</u> quasi pouuoir manger ; [...]. P.12	sans	pouuoir manger	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Quelques-vns de leurs Capitaines sont venus prier les François de <u>ne plus traiter</u> d'eau de vie, <u>ny</u> de vin, disans qu'ils seroient cause de la mort de leurs gens. P.45	ne plus ny	traitter	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
[...], i'auois desia donné ma vie à nostre Seigneur, <u>sans</u> luy demander qu'il me retirast de ce danger, [...]. P.64	sans	demander	sans rection infinitive	luy	N clit vinf
Ie vy arriuer les Hurons, ils estoient plus de 50. cauots, il faisoit fort beau voir cela sur la riuiere, ce sont de grands hommes bien faits, & tres-dignes de compassion, pour <u>ne cognoistre pas</u> l'Autheur de vie dont ils iouïssent, & pour n'auoir iamais oüy parler de celuy qui a donné sa vie, & répandu son sang pour eux. P.66-67	ne pas	cognistrer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Demain 25. d'Aoust ie dois baptiser vn petit enfant Hiroquois qu'on doit porter en France pour <u>ne retourner iamais plus</u> en ces païs cy, [...]. P.66	ne iamais plus	retourner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
Ie vy arriuer les Hurons, ils estoient plus de 50. cauots, il faisoit fort beau voir cela sur la riuiere, ce sont de grands hommes bien faits, & tres-dignes de compassion, pour ne cognoistre pas l'Autheur de vie dont ils iouïssent, & pour <u>n'auoir iamais oüy parler</u> de celuy qui a donné sa vie, & répandu son sang pour eux. P.66-67	ne iamais	auoir oüy parler	avoir / être	/	N1 auxi N2 pp vinf

Brébeuf, Jean de. 1636.

Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'années 1635, Enuoyée à Kebec au Pere le Jeune, par le Pere Brebeuf.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; mais pour respect les vns des autres ils resolorêt tous ensemble de n'embarquer aucun François, [...]. p.116	ne aucun	embarquer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Car aussi-tost ie vis tout se calmer, & nos Sauuages si contens, que ceux qui embarquerent le Pere Daniel l'auoient desia mis dans leur canot, & sembloit qu'ils l'alloiêt emmener, sans auoir encore receu la paye ordinaire. P.119	sans	auoir receu	avoir/être	/	N auxi pp
Mais sans m'arrester , parce que la nuict s'approchoit, ie prends logis, [...]. P.140	sans	arrester	sans rection infinitive	me	N clit vinf
[...], & sans aller plus loing que ceste année, nous en auons veu en moins de dix iours deux grandes entierement consommées ; [...]. 153	sans	aller	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; toutesfois ceux de nostre village, regardans ceux d'Oënrio, qui sous esperance de nous attirer à eux à la longue, ne faisoïêt que s'amuser sans rien auâcer . P.155	sans rien	auâcer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] qu'y a-t'il d'admirable, comme de voir tous les ans les arbres quasi morts durant l'Hyuer, tous nuds & défigurez, reprendre sans m'âquer à chaque Printemps vne nouvelle vie & vn nouuel habit? P.158-159	sans	mâquer	sans rection infinitive	/	N vinf
Ie voudrois bien n'aller en aucũ lieu qu'on ne nous recogneust aussi tost pour Predicateurs de Iesus-Christ. pp.165-166	ne	aller	sans rection infinitive	/	N vinf

Brébeuf, Jean de. 1636.

Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'années 1635, Enuoyée à Kebec au Pere le Jeune, par le Pere Brebeuf.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Vn feu qui y esteint l'autre, marque vn ennemy défait, que si il l'attire à soy <u>sans</u> l' esteindre , c'est vn prisonnier pris à mercy. P.175	sans	esteindre	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...] ; & dans le mariage vn homme y demeurera les deux & trois ans entiers, <u>sans</u> cognoistre sa femme, tandis qu'elle est nourrice. P.176	sans	cognoistre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] Et puis qu'il est venu comme Estranger en sa propre maison, ie me promets que ces bonnes gens le receuront à toutes heures en leur coeur, sans le faire attendre à la porte par trop de dureté ; sans lui rien espargner en toute l'estenduë de leurs affections ; <u>sans</u> le trahir & le chasser dehors par quelque faute signalée, & sans rien pretendre en son seruice que son honneur & sa gloire : [...]. P.179	sans	trahir/ chasser	sans rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2
[...] Et puis qu'il est venu comme Estranger en sa propre maison, ie me promets que ces bonnes gens le receuront à toutes heures en leur coeur, sans le faire attendre à la porte par trop de dureté ; sans lui rien espargner en toute l'estenduë de leurs affections ; sans le trahir & le chasser dehors par quelque faute signalée, & <u>sans rien</u> pretendre en son seruice que son honneur & sa gloire : [...]. P.179	sans rien <u>que</u>	pretendre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf N3

Brébeuf, Jean de. 1636.

Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'années 1635, Enuoyée à Kebec au Pere le Jeune, par le Pere Brebeuf.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] Et puis qu'il est venu comme Estranger en sa propre maison, ie me promets que ces bonnes gens le receuront à toutes heures en leur coeur, sans le faire attendre à la porte par trop de dureté ; <u>sans</u> lui <u>rien</u> espargner en toute l'estenduë de leurs affections ; sans le trahir & le chasser dehors par quelque faute signalée, & sans rien pretendre en son seruice que son honneur & sa gloire : [...]. P.179	sans rien	espargner	sans rection infinitive	lui	N1 clit N2 vinf
[...] Et puis qu'il est venu comme Estranger en sa propre maison, ie me promets que ces bonnes gens le receuront à toutes heures en leur coeur, <u>sans</u> le faire attendre à la porte par trop de dureté ; sans lui rien espargner en toute l'estenduë de leurs affections ; sans le trahir & le chasser dehors par quelque faute signalée, & sans rien pretendre en son seruice que son honneur & sa gloire : [...]. P.179	sans	faire attendre	avec rection infinitive	le	N clit auxi pp
Nos Sauuages l'entendent non seulement sans desespoir, mais sans se troubler, <u>sans</u> pallir ou blesmir tant soit peu. P.180	sans	pallir/ blesmir	sans rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Nos Sauuages l'entendent non seulement sans desespoir, mais <u>sans</u> se troubler , sans pallir ou blesmir tant soit peu. P.180	sans	troubler	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], ils demeura long-temps <u>sans</u> parler . P.188	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
Il dit qu'ayant demeuré dix ou douze iours <u>sans</u> manger , & priant Dieu, duquel il auoit ouy parler à son fils, il vit comme vn pot de grais tel qu'il en auoit veu à Kebec, [...]. P.202	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf

Bouton, Jacques. 1640.

Relation de l'establisement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], mais nos Gouverneurs [...], & firent promptement mettre le cap à l'eau pour s'en retirer, <u>sans sçavoir</u> où nous estions, [...]. p.4	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf
Ceux cy nous firent deffences, & aux Reuerends Peres Capucins, de faire aucune fonction de nostre religion dans leurs terres. p.22-23	aucune	faire	sans rection infinitive	/	vinf N
[...], il nous eust assigné vne place pour nostre habitation, ce qui ne se fit si tost que nous eussions désiré, pour <u>ne luy estre</u> à charge [...]. p.25	ne	estre	avoir/être	luy	N clit vinf
[...] ; c'est pourquoy afin de se couvrir, & <u>n'estre emporté</u> à vau le vent, [...], les vaisseaux arriuant rangent la terre à la portée du pistolet, [...]. p.33	ne	estre emporté	avoir/être	/	N auxi pp
[...] ; tous avec resolution de <u>n'en demeurer pas</u> là, & de reuenir avec plus grandes forces pour chasser les François : [...]. p.38	ne pas	demeurer	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...] : Je dis tesmoigner de l'affection, & <u>non pas rendre</u> de l'honneur ; [...]. p.40	non pas	rendre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
L'Espagnol s'y presenta il y a quelques années ; mais sans autre effect que du bruit, & <u>sans en remporter que</u> de la confusion. p.41	sans que	remporter	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
Il y a quantité d'herbes medicinales, <u>sans parler</u> des fruicts, dont plusieurs ont de la vertu : [...]. p.45	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf

Bouton, Jacques. 1640.

Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], que si on le mangeoit <u>sans</u> le voir , on croiroit manger des asperges. P.47	sans	voir	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], il saute gaillardement des plus haults arbres en terre <u>sans</u> s' offencer ; [...]. p.77	sans	offencer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] ; le remede est facile, qui est de corrompre son mal en marchant & trauaillant, & <u>ne</u> se laisser abbattre . p.89	ne	laisser abbattre	avec rection infinitive	se	N clit vinf
Cette miserable nation semble <u>n'estre</u> au monde <u>que</u> pour la seruitude & esclauage, [...]. pp.101-102	ne que	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
Les hommes [...], & ne prennêt pas mesme la peine de pescher, ou chasser, ayment mieux se passer à peu, & <u>ne manger que</u> de la cassaue, & des crabes, que de sortir de la case pour prendre du lezard, de la tortuë, ou autre chose : [...]. p.112	ne que	manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], il est en danger d'estre blessé, & <u>n'estre tenu</u> pour vn bon capitaine. P.114-115	ne	estre tenu	avoir/être	/	N auxi pp
[...], où ils boiuent excessiuelement, <u>sans manger que</u> fort peu ; [...]. p.120	sans que	manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Ils tirent aussi derriere eux en fuyant, & quand ils sont poursuiuis chaudement sur la mer, ils se couchent de leur long dans les canots, pour <u>n'estre exposez</u> aux coups, [...]. p.123	ne	estre exposez	avoir/être	/	N auxi pp

Bouton, Jacques. 1640.

Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; car lors ils se retirent promptement, non toutefois <u>sans</u> faire tous les efforts possibles [...]. p.125	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], où il faut bien prendre garde de rien precipiter, & <u>n'</u> accorder si tost à quelques-vns ce qu'ils nous tesmoignent desirer. p.134-135	ne	accorder	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], où il faut bien prendre garde de <u>rien</u> precipiter , & n'accorder si tost à quelques-vns ce qu'ils nous tesmoignent desirer. p.134-135	rien	precipiter	sans rection infinitive	/	N vinf

Vimont, Barthélemy. 1641.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & que tous ces pauvres Barbares fussent au point que nous les souhaittons, à peine de <u>ne produire</u> leurs actions <u>qu'</u> à la veuë du ciel, & de n'en parler <u>qu'</u> à celuy auquel on ne les peut cacher, mais entrons en discours. p.2	ne que	produire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & que tous ces pauvres Barbares fussent au point que nous les souhaittons, à peine de ne produire leurs actions <u>qu'</u> à la veuë du ciel, & de <u>n'en parler qu'</u> à celuy auquel on ne les peut cacher, mais entrons en discours. p.2	ne que	parler	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], ces pauvres oyseaux voloient qui deçà qui de là à lentour de leur colombier <u>sans y entrer</u> , [...]. p.22-23	sans	entrer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], tous les Chrestiens qui sont les principaux d'entre eux, firent vu complot, <u>sans nous en rien dire</u> , [...], p.25	sans rien	dire	sans rection infinitive	nous en	N1 clit1 clit2 N2 vinf
[...], ils subuiennent à nos disettes sans nous rien demander, ny <u>sans attendre</u> de nous <u>aucune</u> recompense, [...]. p.27	sans aucune	attendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], ils subuiennent à nos disettes <u>sans nous rien demander</u> , <u>ny sans attendre</u> de nous aucune recompense, [...]. p.27	sans rien ny	demander	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf N3
[...], mais il faut qu'on sçache qu'on sçashe qu'on ne le peut heurter <u>sans me choquer</u> . p.29	sans	choquer	sans rection infinitive	me	N clit vinf
[...], puis il leur declara tout haut combien chacun d'eux auoit de suffrages, <u>sans nommer</u> ceux qui les auoient donnez, [...]. p.31	sans	nommer	sans rection infinitive	/	N vinf

Vimont, Barthélemy. 1641.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & si ce seroit assez de la faire ieusner quatre tours & quatre nuicts <u>sans manger</u> [...]. p.36	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
Comme on leur recommande de <u>ne laisser croupir</u> dans leur cœur <u>aucune</u> offence qu'il iugent tant soit peu griefue; [...]. p.46	ne aucune	laisser croupir	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2
[...], ils s'ẽ vindrẽt droit à la Chappelle en cet equipage <u>sans mot dire</u> , [...]. p. 47	sans mot	dire	sans rection infinitive	mot	N1 N2 clit vinf
[...], il vaut mieux attendre & se mettre en danger d'estre moqué que de <u>ne pas</u> vous <u>obeir</u> , [...]. p.53	ne pas	obeir	sans rection infinitive	vous	N1 N2 clit vinf
[...], quelques femmes veufues, & mesme encor quelques filles nous prient en secret de leurs trouuer mary, [...], & nous disent fort bien que nous agissions comme de nostre part, <u>sans faire</u> semblant qu'ils nous ont parlé, le tout gist à ce comporter en forte dans ces offices de chaitre, [...]. p.54	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'eux mesmes se lient & qu'ils concluent leurs affaires <u>sans nous engager</u> , [...]. p.54	sans	engager	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], ils sont tous par la grace de nostre Seigneur dans vue bonne resolution de <u>ne se point quitter</u> iusques à la mort, [...]. p.56	ne point	quitter	sans rection infinitive	se	N1 clit N2 vinf
[...], mais ayant promis à Dieu de <u>ne vous point quitter</u> iusques à la mort, ie ne sçauois vous fenir ce langage quoy que vous m'offencié s, [...]. p.57	ne point	quitter	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
[...], comme nous renuoions vn grãd homme bien fait, rejjtans son baptesme en autre temps pour <u>ne nous sembler</u> assez instruit, [...]. p.66	ne	sembler	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], & qu'il n'osoit partir <u>sans estre deschargé</u> de ses pechés, [...]. p.66	sans	estre deschargé	avoir/être	/	N auxi pp

Vimont, Barthélemy. 1641.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Quelqu'un de nous preschant de la confession, & declarant l'importance qu'il y a de purifier son cœur dans ce Sacremēt, & de <u>ne rien cacher</u> à Dieu, [...]. pp.69-70	ne rien	caler	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], ils les allerent guerir tout sur l'heure, <u>sans attendre</u> dauantage, [...]. p.73	sans	attendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ils se parloient tous deux <u>sans s'entendre</u> , [...]. p.73	sans	entendre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Vne ieune femme, [...], entre en telle fureur <u>sans le faire paroistre</u> au dehors, [...]. p.79	sans	faire paroistre	avec rection infinitive	le	N clit vinf
[...], ils me dirent qu'ils estoient tristes de <u>n'auoir pas ouy</u> la Messe depuis qu'ils estoient partis de S.Ioseph, [...]. p.85	ne pas	auoir ouy	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...]: vne ieune fille n'ayant pas voulu aller à la rets, [...], fut deux iours <u>sans manger</u> en punition de sa desobeissance : [...]. P.86	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], voyla a mon aduis ce qui passe l'estonnement, estre dans le feu & <u>ne pas brusler</u> , faire vne action presque innocente deuant Dieu, & en porter la penitence avec amour deuant les hommes. p. 91	ne pas	brusler	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le Pere qui le conduisoit le voyant petuner, luy demanda pourquoy il petunoit, il demeura court <u>sans respondre</u> . P.97	sans	respondre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il reprit les incredules de <u>n'auoir pas presté</u> l'oreille aux discours de la foy que nous leur auions faicts, [...] p.100	ne pas	auoir presté	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp

Vimont, Barthélemy. 1641.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], vne femme passant deuant nostre maison dans son canot, nous dit deux mots <u>sans</u> se desembarquer , [...]. p.118	sans	desembarquer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], il n'estoit pas sorty qu'un remords luy fait prendre resolution de <u>ne point</u> quitter cette pauvre creature, [...]. p.120	ne point	quitter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il est vray qu'à son regard le salut de cette ame paroissoit <u>n'</u> auoir esté attaché <u>qu'</u> au petit filet fort aisé à rompre, [...]. p.120	ne que	auoir esté attaché	auoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], pour moy il y a long temps que ie suis accoustumée à passer les journées entieres <u>sans</u> manger , [...]. p.123	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], comme i'ay fait tout aujourd'huy trauaillant à mon champ <u>sans rien</u> prendre , [...]. p.123	sans rien	prendre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], mais ie ne puis entendre ces enfans crier à la faim <u>sans</u> estre touchée , [...]. p.123	sans	estre touchée	auoir/être	/	N auxi pp
[...], il l'épousa à la façõ des Sauuages, <u>sans</u> attendre la benediction de l'Eglise, [...]. p.124	sans	attendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ces pauvres enfans, [...], suivent vn iour entier leur tante sur le bord de l'eau <u>sans</u> manger , [...]. p.126	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], c'est choisir la mort <u>sans</u> luy pouuoir donner la vie, [...]. p.126	sans	pouuoir donner	avec rection infinitive	luy	N clit vinf1 vinf2
La patience de nos malades m'estonne, i'en ay veu plusieurs couuerts de la petite verolle par tout le corps, avec vne fieure tres-ardente, <u>ne</u> se plaindre non plus qu'ils auoient point de mal, obeir ponctuellement au medecin, [...]. p.152	ne	plaindre	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Vimont, Barthélemy. 1641.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ces bonnes filles semblent <u>n'auoir</u> <u>ny</u> bras <u>ny</u> cœur, [...]. p.168	ne ny ny	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2 N3
[...], & tout cela dans deux petites chambres, où de nouveau sont encor entrées deux Religieuses, <u>sans compter</u> les petites filles Françaises qui vont en ce petit Monastere pour estre instruites, sans compter aussi les filles, & les femmes Sauvages, [...]. p.169	sans	compter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & tout cela dans deux petites chambres, où de nouveau sont encor entrées deux Religieuses, sans compter les petites filles Françaises qui vont en ce petit Monastere pour estre instruites, <u>sans compter</u> aussi les filles, & les femmes Sauvages, [...]. p.169	sans	compter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : elles ont si peur de <u>ne point assister</u> à ce diuin sacrifice, [...]. p.171	ne point	assister	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], elles le châtent vingt, & trente fois <u>sans se lasser</u> , [...]. p.172	sans	lasser	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Cauche, François. 1651.

Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], de laquelle le bout du mast de beau-pré creua la panse du paquesit de nostre grand voile, <u>sans</u> nous entrevoir , nous imaginans que nous auions treuüé vne roche. P.5	sans	entrevoir	sans rection infinitve	nous	N clit vinf
[...], où <u>sans</u> y songer nous nous pensasmes perdre la nuit du vingt-huitième dudit mois, [...]. P.5	sans	songer	sans rection infinitve	y	N clit vinf
[...], car il mourut en l'isle de Rez six mois apres son depart ; <u>sans</u> entrer en son païs. P.25	sans	entrer	sans rection infinitve	/	N vinf
[...], on m'aduertit que i'auois quatre iournées à faire <u>sans</u> trouuer <u>aucun</u> village, [...]. P.28	sans aucun	trouuer	sans rection infinitve	/	N1 vinf N2
[...], lesquels nous receusmes pour <u>ne</u> sembler le mespriser , [...]. P.29	ne	sembler mespriser	avec rection infinitve	le	N vinf1 clit vinf2
[...], elles y estoient obligées, <u>sans</u> y contredire . P.33	sans	contredire	sans rection infinitve	y	N clit vinf
[...], elle retourne en la maison de son pere <u>sans rien</u> emporter . P.33	sans rien	emporter	sans rection infinitve	/	N1 N2 vinf
[...], sinon qu'ils le craignent <u>sans</u> l' adorer , <u>ny</u> le prier ; [...]. P.45	sans ny	adorer/ prier	sans rection infinitve	le	N1 clit1 vinf2 N2 clit2 vinf2
[...], il a prit, & mettant du vin en sa bouche, <u>sans</u> l' aualler , [...]. P.51	sans	aualler	sans rection infinitve	le	N clit vinf
[...] ; les peres des enfans qu'on veut circonciare ieusnent 8. iours entiers, à commencer du premier iour de la Lune de Mars, iusques au huictiesme, <u>sans</u> manger chair <u>ny</u> poisson, [...]. P.51-52	sans ny	manger	sans rection infinitve	/	N1 vinf N2
Il mit par trois foix la teste dans la maison, <u>sans</u> en passer la porte [...]. P.56	sans 178	passer	sans rection infinitve	en	N clit vinf

Cauche, François. 1651.

Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ils passerent la nuit à danser, les hommes se suiuanz deux à deux <u>sans se tenir</u> , [...]. P.62	sans	tenir	sans rection infinitve	se	N clit vinf
Meldron [...], voulut entreprendre la mesme chose, <u>sans m'en parler</u> . P.63	sans	parler	sans rection infinitve	m'en	N clit1 clit2 vinf
[...], qu'on n'y pouuoit arrester le doigt vn moment, <u>sans le brusler</u> . P.68	sans	brusler	sans rection infinitve	le	N clit vinf
[...], le Roy me commandant & à mes gens de les laisser boire <u>sans leur reprocher</u> leur yurognerie, [...]. P.82	sans	reprocher	sans rection infinitve	leur	N clit vinf
[...], qui dura les deux premiers iours, l'excitant avec du tabac, <u>sans manger aucune</u> chose ; [...]. P.82	sans aucune	manger	sans rection infinitve	/	N1 vinf N2
[...], lesquels se rendirent à nous <u>sans se laisser forcer</u> . P.107	sans	laisser forcer	avec rection infinitve	se	N clit vinf1 vinf2
[...], personne ne pouuant débarquer pour y aller <u>sans mouïller</u> le pied, [...]. P.111	sans	mouïller	sans rection infinitve	/	N vinf
Ces barbares [...], & mangerent tout <u>sans rien vuider</u> . P.113	sans rien	vuider	sans rection infinitve	/	N1 N2 vinf

Boyer, Paul. 1654.

Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], pour <u>ne donner qu'</u> vne vie extrêmement languissante à quelques trois cens hommes que nous pouuions estre. P.3	ne que	donner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & nous continuâmes nostre route jusques à la ville de Mante, <u>sans rencontrer</u> chose quelconque digne de remarque : [...]. P.4	sans	rencontrer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], que la fortune se peut bien vanter de <u>n'auoir jamais fait</u> des presens plus outrageux, <u>ni</u> des dons plus insupportables : [...]. P.6	ne jamais ni	auoir fait	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
Luy, pour <u>n'auoir pas eu aucune</u> connoissance <u>ni</u> des coups qui auoient esté donnez, <u>ni</u> de l'espée qu'on auoit rompuë, fut tout estonné de cette procedure. P.7	ne pas aucune ni ni	auoir eu	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp N3
[...], le Lieutenant de Mante, apres quelques formalitez qu'il auoit desja faites contre nous, <u>sans sçauoir</u> comment, [...], arriue là dessus, [...]. P.7	sans	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous continuâmes nostre voyage jusques à Roüen, ville capitale de Normandie, <u>sans faire rencontre</u> de <u>pas vne</u> chose digne d'estre recitée. P.11	sans pas vne	faire rencontre	avec rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
[...] vne fregate de Dunkerque, [...] nous tira vn coup de canon <u>sans nous faire aucun</u> outrage ; [...]. P.19	sans aucun	faire	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
A <u>n'en point mentir</u> , ce n'est pas peu faire pour la gloire de Dieu, [...]. P.23	ne point	mentir	sans rection infinitive	en	N1 clit N2 vinf

Boyer, Paul. 1654.

Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Et <u>sans</u> faire <u>aucune</u> reflexion sur ce qu'ils doiuent à Dieu & à leurs semblables ; <u>ny</u> mesme sur les comptes qu'ils auront vn iour à rendre [...], ils ne laissent pas de fonder leur felicité sur la misere d'autruy, & de s'acquérir par des trauaux si maudits vn malheur bien plus éternel que la durée des siecles ne le sçauroit pas estre. PP.25-26	sans aucune ny	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
Et pour <u>ne pas</u> oublier chose quelconque de tout ce que la vanité nous sçauroit suggerer en des pareils rençontres, [...]. PP.28-29	ne pas	oublier	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Après cela nous reuirâmes à des corps de voile seulement, [...], <u>sans</u> faire autre rencontre. P.31	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous courusmes route la iournée avec vn vent de Sud sur Ouest, <u>sans</u> desirer vn temps plus beau, [...]. P.34	sans	desirer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...]: & la mesme iournée vn petit nauire de Biscaye bien équipé nous aprocha iusques à la portée du canon <u>sans</u> nous <u>rien</u> faire . P.34	sans rien	faire	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
[...], & les Peres Capucins exhortent tous les soldats à produire de vrais actes de contrition d'auoir offensé Dieu, afin de <u>ne</u> leur <u>pas</u> donner des absolutions inutiles. P.40	ne pas	donner	sans rection infinitive	leur	N1 clit N2 vinf
[...] nous courûmes au surOuest, <u>sans</u> aller fort viste: [...]. P.45	sans	aller	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ou personne ne se trouua iamais en son premier voyage, <u>sans</u> y receuoir vne espece de second baptesme, [...]. P.46	sans	receuoir	sans rection infinitive	y	N clit vinf

Boyer, Paul. 1654.

Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], <u>sans</u> nous donner le loisir de respirer en aucune sorte. P.49	sans	donner	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...]; & les trois hommes qu'on auoit enuoyez aux salines, retournerent à bord <u>sans rien</u> faire , [...]. P.52	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], ce qui l'obligea de s'en reuenir à bord <u>sans rien</u> faire . P.53	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il nous mourut deux hommes dans le bord du Capitaine Labbé, & nous vismes passer deux nauires bien loin des nostres, <u>sans pouuoir connoistre</u> quels ils pouuoient estre. P.61	sans	pouuoir connoistre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], lequel on fit chercher exactement chez tous les habitans de l'Isle, <u>sans pouuoir iamais apprendre</u> s'il estoit noyé, [...]. P.62	sans iamais	pouuoir apprendre	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], & qui n'estoient qu'au nombre de cinq personnes, <u>sans y comprendre</u> vne Sauuagesse de la nation des Pallicourts, [...]. P.75	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
De sorte que le sieur Iosselin qui l'auoit en sa garde, l'ayant laissé aller où ses affaires le pressoient, <u>sans le faire suiure</u> , [...]. P.83	sans	faire suiure	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2
Du depuis elles seruirent à nous habiller pour <u>n'estre pas</u> tous nuds comme les Sauuages. P.88	ne pas	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...] ; parce qu'au commencement que nous les apportions au camp <u>sans les oster</u> de leur escaille, [...]. PP.91-92	sans	oster	sans rection infinitive	les	N clit vinf
Celuy qui pouuoit eschaper de ses mains, <u>sans estre tout meurtry</u> ou tout estropié de ses coups, se pouuoit dire veritablement vn de ces esprits [...]. P.94	sans	estre meurtry/estropié	avoir/être	/	N auxi pp1 pp2

Boyer, Paul. 1654.

Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Après cela Monsieur de Bretigny nous deffendit à tous de traiter <u>jamais plus</u> avec les Sauuages, [...]. P.100	jamais plus	traiter	sans rection infinitive	/	vinf N1 N2
C'est pourquoy cét Adorable Protecteur de ses creatures affligées, [...], ne le voulut pas voir dauantage dans ses prodigieux déportemens <u>sans</u> l' affliger de quelque disgrace, [...]. P.104	sans	affliger	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...] : qu'ils ne scauroient faire ses affaires <u>sans</u> faire les leurs : [...]. P.110	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
Le fis en forte d'estre du nombre de ceux qu'on y vouloit enuoyer, pour <u>ne point</u> voir tant de desordres. P.114	ne point	voir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Et pour <u>ne rien</u> oublier de ce qu'il faloit faire, Monsieur de Mōtmaur eut ordre d'aller en France, [...]. P.114	ne rien	oublier	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], nous fismes rencontre de deux canauts de Sauuages voisins de ceux que nous allions combatre, qui venoient de la riuere de Croniq à dessein de nous couper la gorge pour auoir nostre traite : faschez à ce qu'ils dirent, de <u>n'auoir point</u> de François habituez chez eux [...]. P.119	ne point	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
En suite ils nous falut reuenir dans Suriname, d'vn voyage de six semaines, <u>sans</u> y auoir pû faire <u>que</u> ce que ie viens de dire. P.121	sans que	auoir pû	avoir/être	y	N1 clit auxi pp N2
[...], lesquels s'en reuindrent vn mois apres sans rien faire, à cause du mauuais ordre des chefs, & faute de <u>n'auoir pas</u> assez porté de victuailles. P.206	ne pas	auoir porté	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp

Boyer, Paul. 1654.

Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], lesquels s'en reuindrent vn mois apres <u>sans rien faire</u> , à cause du mauuais ordre des chefs, [...]. P.206	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], ie vous diray qu'il fit mettre les Peres capucins en prison, les fers aux pieds <u>sans leur faire iamais rien donner que</u> du pain & de l'eau, [...]. P.207	sans iamais rien que	faire donner	avec rection infinitive	leur	N1 clit vinf1 N2 N3 vinf2
Mais pour <u>ne pas iuger</u> du salut de nostre prochain, Et pour ne pas estre mesuré de la mesme mesure que nous mesurerons les autres, disons que les sauuages, n'estoient pas fort contans de se voir à la veille de seruir d'acteurs en de si horribles tragedies que les nostres. P.211	ne pas	iuger	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Mais pour ne pas iuger du salut de nostre prochain, Et pour <u>ne pas estre mesuré</u> de la mesme mesure que nous mesurerons les autres, disons que les sauuages, n'estoient pas fort contans de se voir à la veille de seruir d'acteurs en de si horribles tragedies que les nostres. P.211	ne pas	estre mesuré	avoir/être	/	N1 N2 auxi pp
[...], car il se fit donner la lettre <u>sans les laisser entrer</u> dans sa chambre ; [...]. PP.215-216	sans	laisser entrer	avec rection infinitive	les	N clit vinf1 vinf2
Le Page [...], l'accuse de lascheté de <u>n'auoir reparty</u> hautement à des paroles si outrageuses. P.221	ne	auoir reparty	avoir/être	/	N auxi pp
Enfin, ils ne furent pas seulement en ce lieu, mais ils furent aussi dans Marony, dans Berbiche & dans Suriname, pour <u>ne laisser ny homme ny habitation</u> qui pût seruir de monument à cette sanglante tragedie. PP.225-226	ne ny ny	laisser	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3

Boyer, Paul. 1654.

Veritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale. [...] Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ce qui verifie parfaitement bien l'aveuglement où nous estions, de <u>ne sçavoir pas faire</u> vn puissant effort sur vne foiblesse si manifeste que celle de ces peuples. P.229	ne pas	sçavoir faire	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], ils se separerent tout aussi-tost en plusieurs endroits, <u>sans considerer</u> qu'ils se rendoient par ce moyen là plus susceptibles à leur deffaite. P.231	sans	considerer	sans rection infinitive	/	N vinf

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], nous, [...], chargeasmes nos mousquetons, fuzils & pistolets, & ordonnasmes du fait de la milice, afin de <u>n'estre point</u> surpris à l'abord, [...]. p.227	ne point	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], & le capitaine voulut à toute force appareiller, & fit voile toute la nuict <u>sans vouloir attendre</u> le Capitaine Doublet [...]. p.230	sans	vouloir attendre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], nous entrasmes dans vn espace de mer à l'abry des vents de la longueur de plus de deux lieuës, [...], <u>sans pouuoir auancer</u> , [...]. p.231	sans	pouuoir auancer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Et la troisieme, afin de <u>ne les laisser point chasler</u> apres les Cabrits, & espargner ainsi nostre poudre & nostre plomb. p.232	ne point	laisser chasler	avec rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
Nous fismes huictou dix bordées <u>sans auancer</u> beaucoup, [...]. p.232	sans	auancer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], afin qu'ils ne s'escartassent point à la chasse dans les montagnes, [...], <u>sans pouuoir trouuer</u> leur chemin. p.232	sans	pouuoir trouuer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], & pendant ce temps nous ne fismes que louer <u>sans pouuoir aduancer</u> nostre route, [...]. p.235	sans	pouuoir aduancer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
Nous resolumes encor le Capitaine & moy de <u>ne plus donner</u> de pois à midy aux passagers & Matelots, [...]. p.237	ne plus	donner	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], si nous estions aussi long-temps <u>sans auancer</u> , [...]. p.237	sans	auancer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & s'il falloit que nous fussions plus que ce temps <u>sans attrapper</u> le Cap de Bonne Esperance. p.237	sans	attrapper	sans rection infinitive	/	N vinf

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], le sable ayant obeï au vaisseau <u>sans</u> l' endommager . p.238	sans	endommager	sans rection infinitive	le	N clit vinf
Dieu nous fit la grace de [...], & de <u>n'auoir point</u> de malades, [...]. p.239	ne point	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Dieu nous fit la grace de <u>n'auoir perdu aucun</u> de nos hommes, [...]. p.239	ne aucun	auoir perdu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], il y auoit huict iours que nous estions en hauteur Sud de vingt degrez <u>sans pouuoir aduancer</u> , [...]. p.239	sans	pouuoir aduancer	avec rection infinitive	/	N vinf
Nous fismes bien prest de quatre lieuës és enuiron <u>sans nous apperceuoir de rien</u> , [...]. p.244	sans rien	apperceuoir	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
Il y auoit desia sept iours que nous y estions <u>sans auoir veu aucun</u> Sauvage, [...]. p.246	sans aucun	auoir veu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], de crainte de <u>ne pouuoir pas</u> si facilement gagner l'Isle de Madagascar, [...]. p.251	ne pas	pouuoir gagner	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
???? [...] s'estans ennuiez de <u>ne voir plus venir</u> de Nauire, [...]. p.253	ne plus	voir venir	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
L'appris de luy qu'il y auoit vn an que nostre Barque estoit perduë dans le Port aux Prunes par la paresse des Matelots, pour <u>n'auoir pas entré</u> dans le mouillage du Port, [...]. p.254	ne pas	auoir entré	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], l'on arriua à l'entrée de l'Ance Dauphine, <u>sans auoir</u> presque de vent ; [...]. p.255	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...] : c'est la coustume en ce païs que les femmes des Grands gardent la maison trois mois apres estre accouchées, <u>sans sortir</u> . p.256	sans	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Auec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...]: ainsi nos morceaux furent taillez iustes <u>sans</u> en auoir default <u>ny</u> disette, [...]. P.259	sans ny	auoir	avoir/être	en	N1 clit vinf N2
[...], & qu'il le prioit de <u>ne trouuer pas</u> cela estrange que pour leurs Lohauhits & Esclaues, ils leurs donnoient la vie, en les obligeans à les venir seruir. p.260	ne pas	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Ils les tenoit en amitié pour <u>ne leur faire aucun</u> acte d'hostilité ; [...]. p.262	ne aucun	faire	sans rection infinitive	leur	N1 clit vinf N2
????? [...], luy portoient honneur & respect comme à vn grand Prince, <u>sans luy estre subiets</u> . p.262	sans	estre subiets	avoir/être	luy	N clit vinf
Le sieur le Roy [...], fut tres-bien receu de luy, & aduert de <u>ne se fier point</u> aux Negres, <u>pas mesmes</u> à ses enfans, [...]. p.264	ne point	fier	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...], il fit tant qu'il me laissa couler quatre ou cinq mois <u>sans rien faire</u> , [...]. p.265	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & que le Capitaine le Boug auoit perdu huict mois de temps à l' Isle Sainte Marie, <u>sans vouloir aller</u> aux Antauares traiter de l' hebeine. p.272	sans	vouloir aller	avec rection infinitive	/	N vinf
[...], & qu'il nous feroit charmer en sorte que nous demeurerions immobiles, <u>sans nous pouuoir defendre</u> . [...]. p.279	sans	pouuoir defendre	avec rection infinitive	nous	N clit vinf1 vinf2
[...], que i'estois aduert qu'il nous vouloit faire la guerre <u>sans luy en auoir donné</u> suiet, [...]. p.280	sans	auoir donné	avoir/être	luy en	N clit auxi pp
[...], leur enuoyant dire qu'il auoit pitié d'eux d'auoir esté si longtemps <u>sans boire ny manger</u> ; [...]. p.283	sans ny	boire/ manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], qu'il les prioit de venir le lendemain matin le trouuer en assurance <u>sans rien</u> craindre . [...]. p.283	sans rien	craindre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & <u>sans</u> nous donner loisir de nous reconnoistre, [...]. p.286	sans	donner	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], ie fus quatre iours <u>sans</u> entendre nouvelle de ces deux François, [...]. p.288	sans	entendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], sibien que <u>sans</u> tarder les François s'en retournerent sur leurs pas. p.289	sans	tarder	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & apres huict iours de chemin <u>sans</u> repaistre , [...]. p.292	sans	repaistre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...]; ce que les Holandois y venoient faire, estoit pour acheter du Ris <u>sans</u> battre , [...]. p.310	sans	battre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il y vient Nauires traitter du Ris <u>sans</u> battre , [...]. p.310	sans	battre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], le Mil & les racines d'Ignames <u>sans</u> y craindre le Cochon, [...]. p.312	sans	craindre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], en iurans & prote ans de <u>ne</u> reconnoistre & ne seruir plus les Grands de ce país ; [...]. p.314	ne	reconnoistre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], en iurans & prote ans de ne reconnoistre & <u>ne</u> seruir plus les Grands de ce país ; [...]. p.314	ne plus	seruir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...]; que par ce moyen ie leur promettois de <u>ne</u> les piller point , [...]. p.315	ne point	piller	sans rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
[...], & pour qui i'auois conquis leur terre, <u>sans</u> les auoir attaquez , [...]. p.315	sans	auoir attaquez	avoir/être	les	N clit auxi pp

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Auec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Il a presté serment de <u>ne reconnoistre</u> autre Seigneur que le Roy de France, [...]. p.317	ne	reconnoistre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui estoient entre-autres de <u>ne nous fier</u> <u>iamais</u> aux parolles des Rohandrians de Carcanossi, [...]. p.317	ne iamais	fier	sans rection infinitive	nous	N1 clit vinf N2
[...], depuis le haut iusques en bas, & rompu vu haut banc, <u>sans auoir fait</u> de mal à personne, [...]. p.317	sans personne	auoir fait	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], que ie les priois de <u>ne me point parler</u> de cela d'auantage. p.318	ne point	parler	sans rection infinitive	me	N1 clit N2 vinf
Le leur fis responce que nous estions assés capables de <u>demesler</u> nos differens seuls, <u>sans y mesler</u> aucun autre de ce païs, [...]. p.318	sans	mesler	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], & plusieurs riches Anacandries, [...] & preterent tous serment de <u>ne plus reconnoistre</u> les Grands d'Anossi & [...]. p.319	ne plus	reconnoistre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], fit vne descharge sur les François <u>sans blesser</u> <u>personne</u> , [...]. p.319	sans personne	blesser	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], ils me firent aussi promettre de iurer solemnellement, comme ie fis, de <u>ne les rendre point</u> à leurs Maistres, [...]. p.321	ne point	rendre	sans rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
Quelques Roandrian [...] <u>ne reconnoistre plus</u> les Grands pour leurs Seigneurs, [...]. p.321	ne plus	reconnoistre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Ce Rassouli mourut tresconstamment, <u>sans vouloir demander</u> la vie, [...]. p.324	sans	vouloir demander	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], afin de <u>ne se fier</u> au serment & protestations de cette nation. p.326	ne	fier	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], Dian Panolahé [...], promettant de n'auoir iamais aucun ressentiment de la mort de son pere, & de son frere, de n'auoir iamais la pensée d'en tirer aucune vengeance sur aucun François, & de n' esperer plus en aucune façon à la domination de la terre [...]. p.326	ne plus	esperer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], Dian Panolahé [...], promettant de n' auoir iamais aucun ressentiment de la mort de son pere, & de son frere, de n'auoir iamais la pensée d'en tirer aucune vengeance sur aucun François, & de n' esperer plus en aucune façon à la domination de la terre [...]. p.326	ne iamais aucun	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2 N3
[...], Dian Panolahé [...], promettant de n'auoir iamais aucun ressentiment de la mort de son pere, & de son frere, de n' auoir iamais la pensée d'en tirer aucune vengeance sur <u>aucun</u> François, & de n' esperer plus en aucune façon à la domination de la terre [...]. p.326	ne iamais aucun	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2 N3
[...], de <u>ne s'estre point souciée</u> de nous donner tant de bestial, [...]. pp.336-337	ne point	estre souciée	avoir/être	se	N1 clit auxi N2 pp
Il me donna advis [...], <u>sans</u> en auoir voulu manger vne beste. p.340	sans	auoir voulu	avoir/être	en	N clit auxi pp
[...], & <u>sans perdre</u> de temps il y eut vne partie des François qui poursuivirent ceux que l'on voyoit fuir, [...]. p.350	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qui estoit de reduire tout la nation de ce païs à la raison, & <u>non pas les abandonner</u> , [...]. p.363	non pas	abandonner	sans rection infinitive	les	N1 N2 clit vinf
[...], & ainsi nous subsistasms de temps en temps <u>sans faire aucun</u> tort à ceux qui estoient restez. p.366	sans aucun	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], se sauuerent & s'enfuirent de peur, & s'en vindrent <u>sans rien faire</u> , [...]. p.370	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & en mesme temps faire executer <u>sans</u> le vouloir voir , [...]. p.371	sans	vouloir voir	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2
[...] ; qu'il ne l'auoit iamais osé l'entreprendre, de crainte de <u>n'y pas reüssir</u> , [...]. p.374	ne pas	reüssir	sans rection infinitive	y	N1 clit N2 vinf
Dian Ramouze pour me monstrier qu'il vouloit toûjours estre à mon service, & <u>ne se ioindre iamais</u> aux Grands ; [...]. p.374	ne iamais	ioindre	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...], <u>sans permettre</u> qu'ils possedassent vn poulice de terre, [...]. p.374	sans	permettre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; il accusa deux Negres de Dian Machicore d'auoir veu faire le coup <u>sans l'auoir voulu</u> secourir ; [...]. p.376	sans	auoir voulu	avoir/être	le	N clit auxi pp
[...], ce qui m'estonna bien de <u>ne voir aucun</u> Nauire, [...]. p.380	ne aucun	voir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], leur ayant fait faire pour quatre lieuës plus de douze <u>sans manger</u> . p.381	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] c'est seulement pour les debiter dans le pais, tant en presens aux principaux pour tascher de les attirer à nostre Religion que par eschange avec les denrées dont ils auront besoin pour leur subsistance durant quelques années, puis que l'or & l'agent n'y ont point de mise, afin de <u>n'estre</u> à charge à <u>personne</u> ; de sorte que n'en voulans pas faire traficq comme vous pourriez penser, [...]. p.383	ne personne	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], & on le chercha <u>sans le pouuoir trouuer</u> . p.384	sans	pouuoir trouuer	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2

Flacourt, Etienne de. 1661.

Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt... Avec vne relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; <u>sans</u> avoir tiré <u>aucune</u> assistance de ceux dont vous en deuez le plus esperer, [...]. p.385	sans aucune	avoir tiré	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], par laquelle ie luy deffendois de <u>ne</u> troubler <u>aucunement</u> Dian Mitouue. p.392	ne aucunement	troubler	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Toute la iournée nous auons cinglé à l'Oüest <u>sans</u> appercevoir cette Isle, [...]. p.397	sans	appercevoir	sans rection infinitive	/	N vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Quels embrassemens des vns & des autres en se disant le dernier Adieu, pour <u>ne se reuoir jamais</u> ? p.10	ne jamais	reuoir	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...] ; non ie ne le puis faire <u>sans fondre</u> en larmes, [...]. p.11	sans	fondre	sans rection infinitive	/	N clit vinf
[...], voulant passer d'un batteau à l'autre <u>sans s'aider</u> de l'appuy de quelqu'un, [...]. p.11	sans	aider	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], où dès aussi-tost il fit paroistre la viuacité de son esprit, n'ayant perdu aucun temps <u>sans faire</u> quelque progresz. p.14	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], tout le monde est témoin de ses traux qu'il a continué iour & nuit, <u>sans se donner</u> aucun repos pour faire reüssir ce dessein. p.14	sans aucun	donner	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...], que l'on auoit reconnu <u>ne pouuoir estre</u> qu'à charge à la Colonie. p.16	ne que	pouuoir estre	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2
Il est vray qu'elles promirent de <u>ne pas passer</u> aux frais de la Compagnie, [...]. p.20	ne pas	passer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il m'a semblé à propos de <u>ne pas oublier</u> vne circonstance qui peut-estre donnera suiet d'en dire quelque chose en d'autres rencontres. p.26	ne pas	oublier	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & les autres auoient obtenu du Roy vne nouvelle concession du Cap de Nord par Lettres patentes qui cassoient celles qui auoient esté faites au feu sieur de Bretigny, pour <u>n'auoir pas executé</u> dans le temps les choses portées par ladite concession qui luy en auoit esté faite. p.27	ne pas	auoir executé	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], Ce iour on reuira & on courut Oüest & Noroüest, <u>sans rien auancer</u> . p.28	sans rien	auancer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], qu'elles ne fussent publiées qu'en son nom, <u>sans parler</u> des Seigneurs de la Compagnie, [...]. p.30	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : on ne fut pas en cette peine, car ces Nauires passerent <u>sans dire mot</u> . p.30	sans mot	dire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Ce qui obligea Monsieur le General qui auoit enuie de s'en saisir des la Manche, de luy garder la foy s'estant mise sous son paillon, pour ne pas viol er le droit des gens. p.31	ne pas	violer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le 24. au matin comme l'on estoit sur le point de <u>ne plus s'arrester à chercher</u> cette Isle, [...]. p.32	ne plus	arrester chercher	avec rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf1 vinf2
[...], il continuoit sa mesme route, <u>sans faire</u> estat de nous suiure. p.33	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
Ils mirent pied à terre <u>sans trouuer personne</u> qui les empeschast. p.33	sans personne	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Ils y vont tous, il les reçoit d'abord avec vne grauité tout à fait Espagnole, <u>sans quasi les salüer</u> . p.34	sans	salüer	sans rection infinitive	les	N clit vinf
Le Vice-Admiral ne put aborder que six iours apres, pour n' auoir pas pû prendre le vent. p.35	ne pas	auoir pû	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
Il estoit precedé de la Compagnie de ses Gardes, suius de son Maior, des Capitaines & Officiers de la Colonie <u>sans compter</u> vn grand nombre de Volontaires, [...]. p.38	sans	compter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; mais qui pour n' auoir pas esté sur ses gardes, la ville auroit pû estre surprise, ce qui les rendoit coupables de mort. p.39	ne pas	auoir esté	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & qu'il exposoit Monsieur le General & toute la Colonie à vn danger eminent, de <u>ne pas voir</u> la terre de Cayenne. p.47	ne pas	voir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Depuis ce iour, nostre nauigation fut fort languissante, parce que nous estions dans des calmes continuels, <u>sans auancer que</u> bien peu de chemin, [...]. p.47	sans que	auancer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Il estoit tout melancholique de voir que ses principaux affidez estoient tous malades ou en conualescence, <u>sans pouuoir</u> presque se remettre . p.47	sans	pouuoir remettre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
A quoy ie ne fis point de response, pour <u>ne le point affliger</u> , luy disant seulement que la nuit nous donneroit conseil. p.50	ne point	affliger	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
[...], & cette voix qui fut entenduë assez haut, <i>Iettez cét infame dans la mer</i> , pour <u>ne me pas seruir</u> d'vn mot plus estrange qui fut proferé, [...]. p.51	ne pas	seruir	sans rection infinitive	me	N1 clit N2 vinf
Je n'adressay à luy de tout mon cœur, le suppliant de <u>ne me pas dénier</u> les lumieres necessaires, [...]. p.53	ne pas	dénier	sans rection infinitive	me	N1 clit N2 vinf
Je n'adressay à luy de tout mon coeur, le suppliant de ne me pas dénier les lumieres necessaires, pour <u>ne point blesser</u> ma conscience en cette rencontre. p.53	ne point	blesser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Qu'ils en estoient tres-bien persuadez, comme ils le feroient voir, que ce qu'ils auoient fait precipitamment, estoit pour <u>ne pouuoir pas garder</u> en cette rencontre toutes les formalitez de Iustice, [...]. p.53	ne pas	pouuoir garder	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ie n'en ay rien dit du tout, afin de <u>ne</u> les choquer en <u>rien</u> , empeschant par ce moyen qu'on me fist le mesme traitement qu'il auoit receu. p.54	ne rien	choquer	sans rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
Commnet est-ce donc que ne me connoissant point, & ayant mesme en horreur la liberté avec laquelle ie reprenois les vices <u>sans é</u> pargner personne, [...]. p.55	sans personne	épargner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Cependant, qu'encore que cette Compagnie eust pris toutes les precautions pour <u>ne pas</u> tomber dans de semblables inconueniens, [...]. p.59	ne pas	tomber	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], afin de les empescher de <u>ne rien</u> faire <u>que</u> pour executer ses ordres. p.59-60	ne rien que	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf N3
[...], qu'il soupçonnoit <u>ne luy</u> estre pas trop affectionnez . p.60	ne pas	estre affectionnez	avoir/être	luy	N1 clit auxi N2 pp
[...], qu'estant au Havre il ne pouuoit souffrir ce qui se passoit dans les Conseils, <u>sans y</u> apporter quelque contradiction ; [...]. p.60	sans	apporter	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], les ayant commandé de <u>ne leur</u> rendre aucune ciuilité, [...]. p.62	ne aucune	rentre	sans rection infinitive	leur	N1 clit vinf N2
[...]; Qu'il leur deffendoit d'auoir aucune conuersation avec lesdits Seigneurs, qu'ils les deuoient laisser là, <u>sans en</u> faire aucun compte, [...]. p.62	sans aucun	faire	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], & que pour cela il auoit fait toutes les mines au sieur Courpon <u>sans luy</u> vouloir faire de mal. p.63	sans	vouloir faire	avec rection infinitive	luy	N clit vinf1 vinf2

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Le samedi 21. le Pilote se trouua au bout de son estime, estonné de ne point découuir la terre, ny de <u>ne point trouuer</u> de fond. p.70	ne point	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le samedi 21. le Pilote se trouua au bout de son estime, estonné de <u>ne point découuir</u> la terre, ny de ne point trouuer de fond. p.70	ne point ny	découuir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], où ils se rencontrent, ne les conseillassent & ne leur persuadassent de <u>ne le pas faire</u> , & d'y apporter toute la resistance possible, [...]. p.76	ne pas	faire	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
[...], & si ie ne me trompe, il y eut vn peu de temerité, pour <u>ne pas dire</u> d'imprudence, d'y entrer avec si peu de forces. p.77	ne pas	dire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], que nous ne venions que pour leur rendre seruice, & pour leur estre tres parfaits amis, <u>sans se ressouuenir</u> de quoy que ce soit de ce qui s'estoit passé, [...]. p.78	sans	ressouuenir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Ils montoient avec grande agilité dans nos Nauires, & entroient par tout sans aucune ceremonie, manioient tout, <u>sans pourtant rien prendre</u> , si on ne leur donnoit. pp.78-79	sans rien	prendre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Nous montasmes au Fort, où d'abord i'allay chercher la Chapelle que i'eus de la peine à trouuer, pour <u>ne voir</u> dans le Fort <u>aucune</u> marque de Chapelle. p.79	ne aucune	voir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
L'on commença ce trauail le septième d'Octobre, continuant tousiours pendant vn mois tout entier pour le mettre en deffence, <u>sans donner</u> de relasche à tant de pauures gens déjà incommodez de la mer [] p.81	sans	donner	sans rection infinitive	/	N vinf
[...]; de sorte que souuent plusieurs se sont allé coucher <u>sans souper</u> . p.81	sans	souper	sans rection infinitive	/	N vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Il amena avec luy le sieur Courpon, qui fut tout estonné de <u>ne plus trouver</u> Monsieur le General ; [...]. p.83	ne plus	trouver	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le Lieutenant la Fourcade y fut enuoyé, qui executa fort adroitement, <u>sans rien outrepasser</u> des ordres qui luy auoient esté donnez. p.83	sans rien	outrepasser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], mais à qui ils ne rendoient pas les honneurs qui luy sont deubs, pour <u>ne le pas connoistre</u> . p.88	ne pas	connoistre	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
[...] ; personne ne pouuoit venir en ce lieu, soit du costé de la mer ou du costé, de l'Isle <u>sans la voir</u> . p.88	sans	voir	sans rection infinitive	la	N clit vinf
Or chacun de ces Messieurs vouloit faire valoir son biē en particulier, <u>sans se mettre</u> en peine de celui du commun, [...]. p.94	sans	mettre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
On deuoit donc défricher tout autour du Fort, planter en mesme temps, & decourir autant de païs, que l'on auroit pû, & <u>ne faire que</u> cela pendant sept ou huit mois, [...]. p.95	ne que	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
C'estoit trop peu pour eux de <u>n'auoir qu'</u> vne part dans cette Colonie, [...]. p.97	ne que	auoir	auoir/être	/	N1 vinf N2
Il n'estoit pas aussi à propos qu'ils eussent connoissance des differends qui estoient entre les Seigneurs, pour <u>ne pas mal édifier</u> la Compagnie de Paris. p.100	ne pas	édifier	sans rection infinitive	le	N1 N2 vinf
Ce que le sieur de Nuisemans ne pouuoit digerer, non plus que le sieur de Bar, de <u>n'auoir point esté élu</u> Directeur. p.105	ne point	auoir esté élu	auoir/être	/	N1 auxi N2 pp1 pp2
[...], à qui il protesta de <u>n'auoir rien fait</u> , [...]. p.106	ne rien	auoir fait	auoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], il ne laisse pas de luy promettre fidelité, afin de <u>ne le pas épouenter</u> , [...]. p.108	ne pas	épouenter	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Il leur conseilla de <u>ne pas</u> manquer d' aller trouuer le sieur de Bragelonne, [...]. p.109	ne pas	manquer aller	avec rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : faisons semblant de <u>ne rien</u> sçauoir . p.110	ne plus	sçauoir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il se contenta d'écrire à Monsieur son beau frere, où <u>sans</u> luy parler de son genre de mort, il le prie seulement de faire quelques petites restitutions, [...]. p.121	sans	parler	sans rection infinitive	luy	N clit vinf
Le luy dis qu'il deuoit chasser toutes ses pensées de son esprit, pour <u>ne s'attacher plus qu'</u> à Dieu qui luy auoit fait tant de graces iusques alors ; [...]. p.123	ne plus que	attacher	sans rection infinitive	/	N1 clit vinf N2 N3
[...], il me pria de <u>ne le point</u> abandonner à cette heure où il auoit besoin de mon assistance. p.124	ne point	abandonner	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
L'Executeur redoubla encore deux coups, le monde l'encourageant à <u>ne rien</u> craindre , [...]. p.125	ne rien	craindre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : nos Messieurs luy faisoient tousiours réponse, taschans d'adoucir son esprit, & luy écriuoient comme avec des soumissions, pour <u>ne le pas</u> aigrir . p.128	ne pas	aigrir	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
Il faisoit son compte, que ce qui estoit planté autour de son Fort estoit plus que suffisant pour sa Garnison, avec ce qu'il traiteroit avec les Sauuages, pretendant <u>n'en point</u> faire part à la Compagnie, [...]. p.128	ne point	faire	sans rection infinitive	en	N1 clit N2 vinf
[...], mais pour <u>ne point</u> rompre la paix, ils firent vn choix des plus robustes qu'on luy enuoya, [...]. p.128	ne point	rompre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il en fit la recolte pour luy, <u>sans en</u> donner à <u>personne</u> , [...]. p.128	sans personne	donner	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) n égatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & prenant sa route pour Remire, <u>sans</u> s'y arrester , il fit tire dessus vn coup de canon à bale, [...]. p.129	sans	arrester	sans rection infinitive	s'y	N clit1 clit2 vinf
Ces Messieurs luy en auroient donné trente, s'il les eut voulu, <u>sans</u> pour cela desister du dessein qu'ils auoient de se saisir de sa personne. p.130	sans	desister	sans rection infinitive	/	N vinf
Après que i'eus obtenu des Seigneurs le pouuoir de m'entremettre pour traiter cette paix entr'eux & le sieur Gouverneur, <u>sans</u> pourtant luy faire connoistre que cela venoit de leur part, [...], ie trouuay à propos de luy écrire. p.136	sans	faire connoistre	avec rection infinitive	luy	N clit vinf
[...] ; que ie le coniuerois par le sang de Iesus-Christ, de songer à ces choses, & de <u>n'estre pas</u> cause des maux que nous causeroit cette malheureuse guerre ; [...]. p.137	ne pas	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], qu'il ne pouuoit pas estre mis en leur rang, pour <u>n'auoir pas eu</u> de semblable dessein, [...]. p.137	ne pas	auoir eu	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], qu'il estoit obligé en conscience de <u>ne s'y point opposer</u> . p.138	ne point	opposer	sans rection infinitive	y	N1 clit N2 vinf
[...], ils supportoient leur exil avec grande patience, <u>sans murmurer</u> & sans se plaindre contre ceux qui les auoient	sans	murmurer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ils supportoient leur exil avec grande patience, sans murmurer & <u>sans se plaindre</u> contre ceux qui les auoient condamnez. p.145	sans	plaindre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], ils ne laissoient passer aucune occasion de profiter spirituellement <u>sans l'embrasser</u> , [...]. p.146	sans	embrasser	sans rection infinitive	le	N clit vinf
Quand on les a voulu enuoyer en quelque autre lieu, ils l'ont fait <u>sans y contredire</u> . p.146	sans	contredire	sans rection infinitive	y	N clit vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) n égatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], qu'ils font tres-cruelle les vns aux autres, <u>sans</u> <u>iamais</u> auoir de reconciliation. p.148	sans iamais	auoir	avoir/être	/	N1 N2 vinf
C'a esté vn malheur pour nous, de <u>n'</u> auoir pû aller à cette chasse, [...]. p.149	ne	auoir pû	avoir/être	/	N auxi pp
Ce Sauuage témoignoit <u>n'</u> en <u>pas</u> estre méconnoissant, [...]. p.151	ne pas	estre	avoir/être	en	N1 clit N2 vinf
Ils commencent à <u>n'</u> auoir plus peur des coups de mousquets & de fusils, [...]. p.152	ne plus	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], ils courent comme des cerfs, <u>sans</u> craindre les espines & les autres buissons fort incommodes, [...]. p.152	sans	craindre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ce du Breüil les traittoit avec assez de rigueur, leur enleuant tout ce qu'il vouloit d'eux, <u>sans</u> les payer que de paroles & de promesses. p.156	sans que	payer	sans rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
[...], & qu'on les auroit fort obligez de <u>ne</u> les <u>pas</u> aller visiter de la sorte. p.157	ne pas	aller visiter	avec rection infinitive	les	N1 clit N2 vinf
[...], emportans tout ce qu'ils pouuoient attraper, <u>sans</u> les payer ou recompenser ; [...]. p.157	sans	payer/ recompenser	sans rection infinitive	les	N clit vinf
Ils s'excuserent de <u>n'</u> auoir rien apporté , [...]. p.160	ne rien	auoir apporté	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], ils nous vinrent voir à nostre Camp, mais <u>sans</u> nous <u>rien</u> apporter comme ils auoient accoustumé, [...]. p.160	sans rien	apporter	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
Tous auoient ordre de <u>ne</u> <u>point</u> tirer d'abord, [...]. pp.161-162	ne point	tirer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le sieur du Plessis donna ordre comme on les deuoit aller inuestir, pour <u>n'</u> en <u>pas</u> laisser eschaper vn, [...]. p.161	ne pas	laisser eschaper	avec rection infinitive	en	N1 clit N2 vinf1 vinf2

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & en disant cela il tira deux coups de pistolet à brûle pourpoint, sans pourtant coupferir , [...]. p.164	sans	coupferir	sans rection infinitive	/	N vinf
Chacun mit pied à terre, sans trouuer aucune resistance. p.166	sans aucune	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Cependant tout le gros arriua heureusement à Macouriague, sans rien rencontrer , [...]. p.168	sans rien	rencontrer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Comme i'auois vn grand courage, si-tost que ie me sentoie vn peu, ie me leuoie, & incontinent ie retomboie ; pour n'auoir pas aussi dequoy me nourrir & reprendre des forces. p.173	ne pas	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], que ie succombay & fus attaqué d'une grosse fièvre continuë avec des redoublemens, sans auoir personne qui me donnast vne goutte d'eau, [...]. p.173	sans personne	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], l'on auoit peut-estre accusé le sieur du Plessis de ne l'auoir pas bien traité : [...]. p.177	ne pas	auoir traité	avoir/être	le	N1 clit vinf N2
La force des marées les porta bien cinquante lieuës auant dans cette Riuiere, sans faire rencontre d' aucun Sauuage, ny de chose quelconque qui leur donnast des marques qu'il y en deust auoir. p.179	sans aucun ny	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
Ils tenterent ce passage durant trois iours, sans en pouuoir venir à bout, [...]. p.180	sans	pouuoir venir	avec rection infinitive	en	N clit vinf1 vinf2
Il sembloit témoigner ne desirer autre chose sinon qu'elle fust de durée. p.181	ne	desirer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], Messieurs de Bragelonne & du Plessis receuans ce coup de la main de Dieu, taschoient de ne point s'ébransler , [...]. p.184	ne point	ébransler	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Les Sauvages qui auoient demeuré quelque temps <u>sans</u> paroistre , [...]. p.184	sans	paroistre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ils ne retournerent plus au Fort, de pert d'estre retenus, pour <u>ne pouuoir pas</u> executer ce qu'on leur demandoit. p.187	ne pas	pouuoir executer	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], elle demeura là plus de trois iours, <u>sans</u> pouuoir doubler vne point qui est entre Mahury & Remire ; [...]. p.188	sans	pouuoir doubler	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], sçachant tres bien qu'il ne luy apporteroit pas beaucoup d'empeschement, pour <u>n'auoir pas</u> assez de courage. p.190	ne pas	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], mais qui les auoit pillez & reduits à <u>n'auoir pas</u> vne chemise & à aller tout nuds ; [...]. p.192	ne pas	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Il continuoient & persistoient toujurs dans leurs desseins, de <u>ne receuoir</u> personne, [...]. p.193	ne personne	receuoir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], dans laquelle il luy auoit reproché sa lascheté, pour <u>ne s'y estre pas</u> comporté en homme vaillant, [...]. p.195	ne pas	estre comporté	avoir/être	se y	N1 clit1 clit2 auxi N2 pp
Il les écouta, & ne s'en éloigna pas trop, <u>sans</u> toutefois leur donner aucune assurance. p.195	sans aucune	donner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N1
Il quitta le premier les armes, & les fit quitter à tous ceux de sa suite, <u>sans</u> leur témoigner aucune mauuaise volonté, [...]. pp.197-198	sans aucune	témoigner	sans rection infinitive	leur	N1 clit vinf N2
[...], il les vit tous, & leur gagna tellement le coeur qu'ils commencerent de <u>ne plus iurer</u> que par luy, [...]. p.198	ne plus que	iurer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf N3
[...], où <u>sans</u> parler de rien, ils luy donnerent le loisir de changer de linge, [...]. p.198	sans rien	parler	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Le sieur de Beson donna les ordres & retourna à Remire dès l'apresdinée, pour celebrer la sainte Pasque qui estoit le lendemain, ne voulant pas laisser passer cette Feste <u>sans faire paroistre</u> des témoignages de sa pieté. p.199	sans	faire paroistre	avec rection infinitive	/	N vinf
Ils n'estoient pas contens de <u>ne point voir</u> leurs femmes ; [...]. p.200	ne point	voir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
L'en conceus alors quelque soupçon, dautant qu'il prenoit tout ce qu'on luy bailloit, <u>sans</u> mesme le considerer , [...]. p.204	sans	considerer	sans rection infinitive	le	N clit vinf
Ce ieune homme qui auoit ce mal-heur de <u>ne vouloir point écouter</u> les conseils, & de mépriser ce qu'on luy disoit pour son bien, [...]. p.205	ne point	vouloir écouter	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
Je vous laisse à penser quelle fut nostre tristesse, de voir ainsi nos pauvres freres massacrez, <u>sans</u> peut-estre auoir eu le loisir d'éleuer leur cœur à Dieu. pp.206-207	sans	auoir eu	avoir/être	/	N auxi pp
[...] ; l'un desquels est mort de ses blessures, & les autres ont esté long-temps à se refaire, pour <u>ne pouuoir estre bien pensez</u> . p.209	ne	pouuoir estre pensez	avec rection infinitive	/	N vinf
Les Sauvages y estoient, qui ayant veu nos Canots, les laisserent auancer <u>sans rien dire</u> . p.209	sans rien	dire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Estant abordez ils furent étonnez de <u>ne plus trouuer</u> le sieur de Breigny, [...]. p.210	ne plus	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) n égatif(s) ou polarisable(s) né gativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ils furent onze iours à viure de la sorte, au bout desquels les Sauvages ayant appris qu'ils y estoient, vinrent les y surprendre, lors qu'ils dormoient, n'ayant apporté avec eux aucunes armes, afin de <u>ne les point</u> épouuanter. p.211	ne point	épouuanter	sans rection infinitive	les	N1 clit N2 vinf
Le sieur le Vendangeur voyant qu'il estoit ainsi party <u>sans</u> l' attendre , [...]. p.215	sans	attendre	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], & nos Messieurs en ont esté desabusez, luy ayant témoigné le regret qu'ils ont eu de <u>n'auoir pas agy</u> avec luy avec plus d'intelligence. p.216	ne pas	auoir agy	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
On s'émancipoit déjà d'aller dans les bois à la chasse, <u>sans</u> se donner beaucoup de garde. p.217	sans	donner	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Monsieur de Villenauue qui estoit dans cette Case témoignera aujourd'huy comme ils sortirent tous, mais presque tout nuds <u>sans rien prendre</u> , [...]. p.219	sans rien	prendre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le sieur le Vendangeur ayant reçu chez luy tous ces pauvres gens qui s'y estoient heureusement sauuez comme par vn miracle, <u>sans auoir esté apperceus ny poursuiuis</u> des Sauvages, [...]. p.220	sans ny	auoir esté apperceus / poursuiuis	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
Ils mirent en terre le petit fils de Monsieur Coté, qui auoit esté fleché pour <u>ne les auoir pas voulu</u> suiure. p.221	ne pas	auoir voulu	avoir/être	les	N1 clit auxi N2 pp
[...]; il reconnut <u>sans</u> se troubler celui qui l'auoit fléché, [...]. p.222	sans	troubler	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) n'égalif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], l'on fut bien huit iours <u>sans</u> apprendre des nouvelles de ce qui s'estoit passé, [...]. p.225	sans	apprendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & <u>sans</u> l' avoir recherchée , ie n'ay cessé de suiure le conseil de saint Paul à Timothée. p.229	sans	avoir recherchée	avoir/être	le	N1 clit auxi pp
Ie le pressay de mettre en execution sa promesse, pour <u>n'auoir personne</u> parmy nous qui empeschast les graces de Dieu. p.232	ne personne	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Il me témoigna qu'il en estoit content ; de sorte que <u>sans differer</u> dauantage ie proclamay le premier banc le iour de l'Assomption, [...]. p.232	sans	differer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nos Messieurs, [...], luy firent dire de <u>ne plus exercer</u> sa charge. p.233	ne plus	exercer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Dés le soir mesme, comme il estoit tombé en plusieurs fautes de semblable nature <u>sans se corriger</u> , [...]. p.233	sans	corriger	sans rection infinitive	se	N clit vinf
I'ay esté contraint de luy imposer silence, & de luy deffendre de <u>ne me plus parler</u> du passé pour luy faire gouster quelque tranquillité. p.234	ne plus	parler	sans rection infinitive	me	N1 clit N2 vinf
Ils les auoient retenus, <u>sans leur auoir fait aucun mal</u> , [...]. p.235	sans aucun	auoir fait	avoir/être	leur	N clit auxi pp
Quand ils virent tant de monde, ils eurent peur, & eussent voulu <u>n'estre point venus</u> . p.236	ne point	estre venus	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], qu'il estoit à propos de <u>ne plus donner</u> la quantité de seize onces que chacun en auoit, [...]. p.238	ne plus	donner	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] ; c'est pouquoy il fit tenir assemblée pour sçauoir le sentiment d'un chacun à l'occasion de cette Barque, afin de <u>ne rien faire</u> qui portast ombrage, [...]. p.240	ne rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Plusieurs y allerent, <u>sans confiderer</u> les dangers où ils pouuoient tomber. p.242	sans	confiderer	sans rection infinitive	/	N vinf
Cela obligea nos Messieurs de <u>ne luy plus enuoyer</u> . p.245	ne plus	enuoyer	sans rection infinitive	luy	N1 clit N2 vinf
Comme les Iardins en estoient fort remplis, ils en reuenoient chargez comme des mulets, <u>sans se plaindre aucunement</u> . p.246	sans aucunement	plaindre	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
Les conspirations des Seigneurs de la Compagnie, [...], & le massacre [...], nous ont mis en estat de <u>ne pouuoir rien faire</u> pour vn ferme établissement dans ce país, [...]. p.249	ne rien	pouuoir faire	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
L'on est contraint d'abandonner l'Isle de Cayenne, & de s'exposer sur la mer dans quatre Canots de Sauuages & vne meschante Barque, avec vn peu de pain & d'eau pour trois iours, quasi sans Pilote, & <u>sans scauoir</u> où on deuoit aborder en assurance. p.249	sans	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
Ils nous faisoient de tres-grandes promesses <u>sans les executer</u> . p.250	sans	executer	sans rection infinitive	les	N clit vinf
[...], puis qu'il y auoit déjà vn an que nos Vaisseaux estoient partis de nostre rade, <u>sans en auoir eu aucune</u> nouvelle. p.250	sans aucune	auoir eu	avoir/être	en	N1 clit auxi pp N2

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Il leur mit dans l'esprit qu'il étoit à propos de s'en aller pour <u>ne pas perir</u> en ce lieu, [...]. p.251	ne pas	perir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & ainsi qu'il les prioit de bien considerer ces choses & de <u>ne nous pas abandonner</u> en la prenant par force & par violence, [...]. p.253	ne pas	abandonner	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
[...] ; mais il les pria de l'excuser de <u>ne pouuoir accorder</u> leur demande pour beaucoup de raisons. p.254	ne	pouuoir accorder	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], que l'on ne souffrit pas estre gros, afin de <u>ne point trop charger</u> les chetifs Vaisseaux, [...]. pp.255-256	ne point	charger	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Il se mit le premier à la voile <u>sans attendre</u> l'ordre de nos Messieurs, [...]. p.257	sans	attendre	sans rection infinitive	/	N vinf
Nous rendismes graces à Dieu de nostre heureuse arriuée, le priant d'ailleurs de nous rendre les Anglois fauorables, & de les inspirer de <u>ne nous pas abandonner</u> , [...]. p.260	ne pas	abandonner	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
I'ay bien de la peine à <u>ne pas croire</u> qu'il ne vouloit pas que nous le suiussions, pour n'estre pas obligé de nous secourir en cas de nécessité , [...]. p.263	ne pas	croire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], nous témoignant le regret qu'il auoit de <u>ne s'estre pas rencontré</u> à nostre arriuée, [...]. p.263	ne pas	estre rencontré	avoir/être	/	N1 clit auxi N2 pp

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
I'ay bien de la peine à ne pas croire qu'il ne vouloit pas que nous le suiussions, pour <u>n'estre pas obligé</u> de nous secourir en cas de nécessité , [...]. p.263	ne pas	estre obligé	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
Mais les Sauuagesses ne retournerent point, soit qu'elles fussent persuadées par les Sauuages de <u>ne le pas faire</u> , [...]. p.264	ne pas	faire	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
Ils aborderent proche le Port, <u>sans sçauoir</u> si nous y estions arriuez, & firent demander s'ils y seroient les bien venus. p.264	sans	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
Dieu me fit la grace de <u>ne me point troubler</u> , & de ne luy témoigner aucun mécontentemêt. p.271	ne point	troubler	sans rection infinitive	me	N1 clit N2 vinf
Dieu me fit la grace de ne me point troubler, & de <u>ne luy témoigner aucun</u> mécontentemêt. p.271	ne aucun	témoigner	sans rection infinitive	luy	N1 clit vinf N2
[...], il deuint comme tout abruty, & mourut ainsi <u>sans se reconnoistre</u> . p.277	sans	reconnoistre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], & de ce que ie ne les pouuois pas consoler, pour <u>ne pouuoir parler ny entendre</u> ce qu'ils me demandoient par l'entremise du Capitaine Halay [...]. p.280	ne ny	pouuoir parler/ entendre	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 vinf2 N2
Il n'est pas raisonnable que ie quitte cette Isle si belle & si riche, dans laquelle i'ay receu tant de courtoisie, <u>sans en faire la description</u> . p.284	sans	faire	sans rection infinitive	en	N clit vinf
Néanmoins parce que chacun n'a pas tous les liures, pour <u>ne pas prier</u> mon Lecteur d'en <u>sçauoir</u> quelque chose, [...]. pp.285-286	ne pas	prier sçauoir	avec rection infinitive	en	N1 N2 vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
On les vendoit, le mary d'un costé, la femme de l'autre, & les enfans en un autre endroit, pour <u>ne recevoir aucune</u> consolation les uns des autres, [...]. p.290	ne aucun	recevoir	sans réaction infinitive	/	N1 vinf N2
Il me dit de plus, qu'il avoit ordre de me dire que ie n'écriuisse à personne dans l'Isle, & descendit de la part de Monsieur du Parquet à son équipage d'y porter aucune de mes lettres, <u>ny</u> d'en apporter de qui que ce fust de l'Isle, [...]. p.297	aucune ny	porter/ apporter	sans réaction infinitive	/	vinf1 N1 N2 vinf
[...], qui ne permettoient iamais que i'eusse la liberté d'y entrer, <u>sans</u> toutefois les vouloir nommer , <u>ny</u> me dire les raisons [...]. p.297	sans ny	vouloir nommer/ dire	avec réaction infinitive	les, me	N clit vinf
[...], mais il fut tout étonné quand on luy dit la deffence qu'on avoit faite de <u>ne</u> me laisser parler à <u>personne</u> . p.298	ne personne	laisser parler	avec réaction infinitive	me	N1 clit vinf N2
Il luy dit qu'il estoit bien fâché de <u>ne</u> me pouvoir pas donner cette consolation, & de ne pouvoir pas me venir voir, [...]. p.302	ne pas	pouvoir donner	avec réaction infinitive	me	N1 clit vinf N2
Il luy dit qu'il estoit bien fâché de ne me pouvoir pas donner cette consolation, & de <u>ne</u> pouvoir pas me venir voir, [...]. p.302	ne pas	pouvoir venir	avec réaction infinitive	me	N1 vinf1 N2 vinf2
Je demeuray bien douze ou quinze iours dans cette captivité, <u>sans</u> avoir aucune consolation, <u>ny</u> pour le spirituel, <u>ny</u> pour le temporel, [...]. p.304	sans aucune ny ny	avoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Pour une Colonie en déroute qui estoit dans l'impuissance de se pouvoir iamais remettre ? p.305	ne iamais	pouvoir remettre	avec réaction infinitive	se	clit vinf N

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; que peut-etre ie sortirois bien-tost de cette rade, <u>sans</u> sçauoir ce que ie deuiendrois, [...]. p.305	sans	sçauoir	sans rection infinitive	/	N vinf
Ce Vaisseau, [...], se laissa prendre sans combat & <u>sans</u> se deffendre en aucune façon. p.309	sans	deffendre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Dieu m'a fait la grace de <u>n'auoir point</u> manqué de le dire, [...]. p.311	ne point	auoir manqué	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
L'admirois sa patience à souffrir dans les choses contraires qui luy pouuoient aruer, <u>sans</u> murmurer & sans se plaindre. p.311	sans	murmurer	sans rection infinitive	/	N vinf
L'admirois sa patience à souffrir dans les choses contraires qui luy pouuoient arriuer, <u>sans</u> murmurer & <u>sans</u> se plaindre . p.311	sans	plaindre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], sur lesquelles l'on peut faire des moulins <u>sans</u> estre obligé d'en faire qui soient tourne par des boeufs ou par des cheuaux, [...]. pp.312-313	sans	estre obligé	avoir/être	/	N auxi pp
Quelque temps après ce mesme Pere luy fit bien paroistre qu'il auoit raison d'apprehender les Heretiques, pour <u>n'auoir point</u> sujet d'auoir <u>rien</u> à démesler avec eux. p.315	ne point rien	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Je ne puis m'empescher de dire, <u>sans</u> estre estimé ingrat, [...]. p.316	sans	estre estimé	avoir/être	/	N auxi pp
L'ay dit que ie ne pouuois m'empescher de parler de ces eaux <u>sans</u> estre taxé d'ingratitude, [...]. p.316	sans	estre taxé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], qu'au contraire il luy fit caresse, & luy témoigna par ses actions le ressentiment qu'il auoit, <u>sans</u> luy rien dire . p.318	sans rien	dire	sans rection infinitive	luy	N1 clit N2 vinf

Biet, Antoine. 1664.

Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année 1652.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], il n'y a point de subordination extr'eux, chacun fait à sa fantaisie, <u>sans</u> garder vn mesme ordre dans la conduite de la discipline de l'Eglise. p.320	sans	garder	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], beaucoup de ceux qu'ils estiment leur appartenir, sont plusieurs années <u>sans</u> s' approcher des Sacremens, [...]. p.320	sans	approcher	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Cette derniere tempeste estant passée, nous eusmes des calmes l'espace de quinze ou seize iours, <u>sans</u> presque <u>rien</u> auancer ; [...]. p.326	sans rien	auancer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & le lendemain le Vaisseau de Monsieur Hostel chargé de marchandise arriua aussi, <u>sans</u> auoir eu <u>aucun</u> mauuais rencontre. p.328	sans aucun	auoir eu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ie resolut facilement de <u>n</u> 'en demeurer pas là, [...]. p.2	ne pas	demeurer	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...] : mais il falloit me déterminer de quel costé ie voyagerois, & afin de <u>ne pas faire</u> vn voyage inutile, me pourueoir des moyens & des instructions necessaires pour en profiter : [...]. p. 2	ne pas	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], mais que <u>sans faire</u> le renchery, il entretient facilement vn chacun sur ce qu'il luy propose, [...]. p.3	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il me conseilla de <u>ne perdre pas</u> vne si belle occasion, [...]. p.4	ne pas	perdre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & le lendemain Mercredy neuuiesme Iuin nous arriuasmes à l'entrée de la nuit deuant Messine <u>sans entrer</u> dans le port, [...]. p.4	sans	entrer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], de sorte qu'il semble qu'elle soit incapable de <u>rien produire</u> , [...]. p.10	rien	produire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], on en iette la semence en terre comme on fait du bled, <u>sans y faire aucune</u> façon pour les conseruer : [...]. p.10	sans aucune	faire	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf1 vinf2 N2
[...], elles voyent tout le monde <u>sans estre connües</u> de <u>personne</u> : [...]. p.11	sans personne	estre connües	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
[...], & cependant nous y passasmes seurement <u>sans nous en appercevoir</u> : [...]. p.23	sans	appercevoir	sans rection infinitive	nous en	N clit1 clit2 vinf
[...]; cette derniere erreur fut aussi causée par les courans du Golfe de Venise, qui nous pousserent à gauche vers la terre ferme, <u>sans nous en appercevoir</u> ; [...]. p.24	sans	appercevoir	sans rection infinitive	nous en	N clit vinf

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], où nous demeurâmes tout le iour <u>sans</u> le pouvoir doubler , [...]. p.24	sans	pouvoir doubler	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2
[...], nous y demeurâmes tout ce iour & la moitié du suiuant, <u>sans</u> toutefois voir le pays ; [...]. p.25	sans	voir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous l'auions apperceu dans la Propontide <u>sans</u> auoir pû nous imaginer en quel lieu il estoit. p.34	sans	auoir pû	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & il y a fonds par tout, de sorte que des deux costez on descend des vaisseaux en terre <u>sans</u> entrer en <u>aucune</u> barque, [...]. p.35	sans aucune	entrer	sans rection infinitive	en	N1 vinf clit N2
[...] ; & voyant que son pere auoit vn tres-grand déplaisir de <u>ne</u> la pouvoir marier , personne n'en voulant à cause de sa lepre ; [...]. p.165	ne	pouvoir marier	avec rection infinitive	la	N clit vinf1 vinf2
[...], car il faut faire estat de <u>ne</u> trouuer <u>que</u> de l'eau par les chemins, [...]. p.167	ne que	trouuer	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], car ils portent sans aucun embarras tout ce qui leur est nécessaire <u>sans</u> s' attendre à ce qui se trouuera sur les lieux, [...]. p.167	sans	attendre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], nous passâmes <u>sans</u> nous y arrester pour abuser les voleurs que nous craignons de rencontrer, [...]. p.169	sans	arrester	sans rection infinitive	nous y	N clit1 clit2 vinf
[...], que nous fusmes encor plus de trois heures <u>sans</u> voir la terre : [...]. p.209	sans	voir	sans rection infinitive	/	N vinf
Nous les laissâmes aller <u>sans</u> leur faire autre mal, [...]. p.214	sans	faire	sans rection infinitive	leur	N clit vinf

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ils leuerent le siege trois mois apres, <u>sans</u> auoir fait autre chose, que perdre leur temps. p.215	sans	auoir fait	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & le maestral continuant, nous sortismes de Rhodes apres midy, ne faisons voile que du trinquet, pour <u>ne pas</u> quitter l'Isle deuant la nuit, de peur des Corsaires : [...]. p.221	ne pas	quitter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], pour <u>ne pas</u> abandonner vn galion, [...]. pp.221-222	ne pas	abandonner	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : on y tient encor des Iannissaires à la porte, pour prendre quelque chose sur toutes les marchandises qui passent, afin de <u>ne perdre point</u> leurs droits. p.227	ne point	perdre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Cette caualcade estoit de plus de 200. cheuaux, mais sa principale beauté consistoit en l'ordre avec lequel ils marchoint, car ils alloient deux à deux <u>sans faire aucun</u> bruit : [...]. pp.277-278	sans aucun	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] : mais les Francs qui veulent voir cette resiouissance doivent prendre vne chambre dans la rue du Basar, seulement pour le temps de la caualcade, afin de voir à leur aise, & <u>n'estre point</u> en hazard d'estre maltraitez. p.278	ne point	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...] : Ils portent à ces choses le mesme respect que nous portons à nos reliques, (<u>sans</u> toutefois faire comparaison de ces folies à des choses veritablement saintes,) [...]. p.278	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : & <u>sans se presser</u> , de sorte qu'on les pouuoit compter facilement, ils estoient tous montez sur de fort beaux cheuaux, [...]. p.278	sans	presser	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], car comme on ne pouuoit demeurer dehors, sans auoir aussitost les yeux & la bouche sans rection infinitives de sable, nous estions couchez sous la tente, [...]. p.309	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
Caffarre veut dire ce qui se paye pour se rachepter de quelque chose, comme ce qu'on paye aux Arabes en qualité de caffarre, est afin de n'en estre point volé . p.311	ne point	estre volé	avoir/être	en	N1 clit auxi N2 pp
[...], & l'vn & l'autre souffrent facilement la soif, restans en vn besoin cinq iours sans boire , [...]. p.312	sans	boire	sans rection infinitive	/	N vinf
Les Arabes en amassant la gomme en Automne, sans poindre les arbres, [...]. p.318	sans	poindre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], car nous n'auions point là de bois depuis le mont Sinay en reuenant iusqu'au Suez nous eusmes tousiours beau chemin, sans monter ny descendre . p.326-327(328-329)	sans ny	monter/ descendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
Les Bachas donnent ordinairement quelque paye au Sceikel Kebir des tributs qui s'ont répandus par leur gouvernement, estant bien aise de n' auoir rien à demesler avec ces gens là, [...]. p.331	ne rien	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], & dez qu'ils en sont descendus ils les laissent là sans les attacher , [...]. p.331	sans	attacher	sans rection infinitive	les	N clit vinf
[...], dont il emporta tout la nuit, sans y laisser seulement vn chauderon : [...]. p.333	sans	laisser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], on iroit droit au Suez sans se detourner .) [...]. pp.355-356	sans	detourner	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Ceux qui font le voyage du Mont Sinaï se doiuent pouruoir au Caire de tout ce qui leur est necessaire, <u>sans</u> s' attendre au Suez <u>ny</u> au Tor, vn chameau porte tout. p.356	sans ny	attendre	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...], & ne laissoient sortir ny entrer personne dans la carauanne, qui est vn fort bon ordre pour <u>n'estre point</u> volez , [...]. p.357	ne point	estre volez	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...] qui estoit necessaire, <u>sans</u> oublier chandelle & chandelier, & feaux de cuir boüilly pour prendre de l'eau. p.357	sans	oublier	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & il y demeura <u>sans</u> boire ny manger iusqu'au iour de la Resurrection. p.369	sans ny	boire/ manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
Les Iuifs donnent tous les iours vn sequin, pour auoir la permission d'y faire enterrer leurs morts, <u>sans</u> compter ce qu'ils payent pour chaque place, [...]. p.370	sans	compter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], en suite nous descendismes à la Chapelle de sainte Heleine, & de là, <u>sans</u> nous y arrester , à celle de l'Inuention de la Croix ; [...]. p.373	sans	arrester	sans rection infinitive	nous y	N clit1 clit2 vinf
[...], pour <u>n'estre pas</u> accablé de la foule. pp.376-277	ne pas	estre accablé	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], les deux autres ayant esté auparauant mises sur luy <u>sans rien</u> faire . p.377	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], où il n'y a point d'air <u>sans</u> tomber malades, [...]. p.378	sans	tomber	sans rection infinitive	/	N vinf

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
On les voit qui se roulent par terre sur les lieux saints tant hommes que femmes, <u>sans</u> auoir esgard à la modestre : [...]. p.384	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...] : & de nous faire tout voir, <u>sans</u> nous faire payer autre chose que nos montures. p.386	sans	faire payer	avec rection infinitive	nous	N clit vinf1 vinf2
[...], <u>sans</u> oublier des bastons qu'ils rompoient dans les bois, [...]. p.388	sans	oublier	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], à cause que Nostre Seigneur au sortir du Iourdain y alla passer quarante iours & quarante nuits <u>sans</u> boire ny manger : [...]. p.389	sans ny	boire/ manger	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], ils s'en allerent <u>sans rien</u> dire , [...]. p.390	sans rien	dire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], <u>sans</u> auoir aucun respect pour le lieu où ils estoient, [...]. p.394	sans aucun	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], de forte que pour <u>ne point</u> faire ce chemin deux fois, nous n'y allasmes point, [...]. p.397	ne point	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & nostre truchement ne voulut point que nous y allassions, pour <u>ne les point</u> accoustumer à vn nouveau droit. p.405	ne point	accoustumer	sans rection infinitive	les	N1 clit N2 vinf
[...], & même apres que nous fûmes sur leur vaisseau, vn d'eux ayant aduisé au doigt de mon valet vne meschante bague d'or, té moigna grand déplaisir de <u>ne luy</u> auoir pas ostée , [...]. p.419	ne pas	auoir ostée	avoir/être	luy	N1 clit auxi N2 pp
[...]; d'abord le Capitaine nous enuoya sur la poupe, pretendant nous faire coucher à l'air <u>sans</u> souper , [...]. p.420	sans	souper	sans rection infinitive	/	N vinf

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], mais Monsieur le Consul, [...], donna ordre aux Capitaine de ces vaisseaux de faire ce qu'ils pourroient pour <u>ne</u> le <u>pas</u> prendre , [...]. pp.421-422	ne pas	prendre	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
[...], il les auroit pris <u>sans</u> coup ferir , [...]. p.422	sans	ferir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'ils n'osent passer par la cour <u>sans</u> oster leurs paboutches, [...]. p.436	sans	oster	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il y eut vn Turc passager qui lia son paquet sur son col, & se iettant à la nage gagna bien-tost la terre, <u>sans</u> rien perdre , les autres, [...]. p.451	sans rien	perdre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
C'estoit vne grande pitié de voir sur ce vaisseau tant de pauures femmes avec leurs enfans à la mammelle, <u>n'</u> auoir tous les iours <u>qu'</u> vn peu de biscuit moisy, [...]. p.454	ne que	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], ils les tuoient <u>sans</u> auoir égard au sexe <u>ny</u> à l'aage, [...]. p.454	sans ny	auoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], ie priay le Capitaine de <u>ne</u> la <u>point</u> brusler , [...]. p.456	ne point	brusler	sans rection infinitive	la	N1 clit N2 vinf
[...], sans qu'on la poursuiuist afin de <u>n'</u> estre pas maltraittée ; [...]. p.458	ne pas	estre maltraittée	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...] : ils donnerent encor vn troisieme abord, <u>sans</u> pouuoir rien faire , [...]. p.458	sans rien	pouuoir faire	avec rection infinitive	/	N1 vinf N2 vinf
[...], outre cela nous estions encor à toute heure en danger d'estre blessez, si les vaisseaux eussent rendu combat <u>sans</u> nous oser defendre , [...]. p.459	sans	oser defendre	avec rection infinitive	nous	N clit

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; il nous vint bien-tost retrouver, & ayans donné aux Grecs de la saycotte quelques escus que nous auions sauué des Corsaires, [...], & mesme bien cherement, de nous auoir amenez, <u>sans</u> se vouloir souuenir que nous leur auoins fait rendre leur saïcotte ; [...]. p.460	sans	vouloir souuenir	avec rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
[...], & ainsi s'ils disoient toute la croissance du Nil ils craindroient que quelqu'un ne dit, l'eau est bien creuë en peu de temps, <u>sans</u> y adiouster de souhait de benedictions, [...]. p.463	sans	adiouster	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...] : le Bacha l'alla attendre en ce lieu, parce que ce Bey ne le voulut point aller trouuer dans son appartement, craignant de <u>n'y</u> estre point le plus fort. p.470	ne point	estre	avoir/être	y	N1 clit vinf N2
[...], pour ramasser leurs piques en courant apres qu'ils les ont dardé es sur quelqu'un <u>sans</u> descendre de cheual, [...]. p.471	sans	descendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : Toutesfois son frere Don Cristofle eut plus de courage, & ne voulut pas s'en retourner <u>sans rien</u> faire , [...]. p.475	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Pour voir si cela estoit vray, i'allay vne fois chez vn luif qui en auoit, <u>sans</u> l' aduertir auparauant, [...]. p.478	sans	aduertir	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], & y estant retourné vne autre fois à vn des iours ausquels il m'auoit dit qu'il en tiroit ordinairement, <u>sans</u> l' auoir aduertir auparauant, [...]. p.478	sans	auoir aduertir	avoir/être	le	N clit auxi pp

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : & quand le Roy est mort, on choisit le plus spirituel d'entr'eux, & on le fait Roy, <u>sans</u> auoir egard à l'aisnesse : [...]. p.479	sans	auoir	avoir/être	/	N vinf
[...], il ne fut gueres de temps <u>sans</u> faire connoissance avec des Francs, [...]. p.526	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], pour <u>ne pas</u> se perdre , il ne laissa pas de courir iusques pres de la Madie, [...]. p.531	ne pas	perdre	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf
[...], nous allions tousiours par maestre, de crainte de trop tomber sous le vent, & <u>ne</u> le pouuoir plus prendre , [...]. p.537	ne plus	pouuoir prendre	avec rection infinitive	le	N1 clit vinf1 N2 vinf2
[...], & elle auroit passé <u>sans</u> faire de mal, [...]. p.537	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], puis on tira du corridor toutes les caisses, matelas & autres hardes qui y estoient, afin de <u>ne point</u> embarrasser les canons, [...]. p.538	ne point	embarrasser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], que nous nous estonnâmes de <u>ne</u> les auoir point veus plustost, [...]. p.538	ne point	auoir veus	avoir/être	les	N1 clit auxi N2 pp
[...], & nous <u>sans</u> leur répondre , embrouillasmes la maëstre, [...]. p.538	sans	répondre	sans rection infinitive	leur	N clit vinf
[...], il courut vistement au plus proche, <u>sans</u> faire aucune reflexion. p.540	sans aucune	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & nous l'attendismes, <u>sans</u> nous destourner , [...]. p.541	sans	destourner	sans rection infinitive	nous	N clit vinf

Thévenot, Jean. 1664.

Relation d'un voyage fait au Levant.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; si nous n'eussions point doublé le cap, nous aurions encor esté long-temps <u>sans</u> le pouuoir doubler , [...]. p.543	sans	pouuoir doubler	avec rection infinitive	le	N clit vinf
[...], & de leur oster leur tulban s'ils ne veulent pas payer ce qu'ils doiuent, & <u>ne</u> leur <u>pas</u> rendre qu'ils ne les ayent payé. p.550	ne pas	rendre	sans rection infinitive	leur	N1 clit N2 vinf
[...], qu'il ne peut sortir de la maison, <u>sans</u> en auoir la permission du Day, [...]. p.551	sans	auoir	avoir/être	en	N clit vinf
[...], c'estoit vn orage qui auoit trop grondé pour <u>ne pas</u> creuer . p.560	ne pas	creuer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], on tira de prouë vn Scopa Coperta <u>sans</u> sonner , [...]. p.562	sans	sonner	sans rection infinitive	/	N vinf

Pallu, François. 1668.

Relation abrégée des missions et des voyages des evesques françois, envoyez aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam. Par Messire François Pallu, eversque d'Heliopolis.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], pour les obliger à penser serieusement à l'importance qu'il y a de ne pas laisser perir cette grande ouverture à la publication de l'Evangile, [...]. P.3-P.4	ne pas	laisser perir	avec rection infinitive	/	N1 N2 vinf1 vinf2
Cependant, pour ne pas manquer entierement à ce que je dois aux pressans desirs de mes amis, j'ay resolu de publier cet abregé de mes voyages, [...]. P.5	ne pas	manquer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & que pour n'en sçavoir pas le motif, l'on n'en ayt parlé diversement. P.6	ne pas	sçavoir	sans rection infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], qui fait connoistre que le Roy ayant fait faire commandement à neuf ou dix Missionnaires répandus dans son Royaume, de se rendre à sa Cour dans un temps prefix, sans avoir déclaré la raison, les fit tous embarquer fur un vaisseau qui s'en alloit à Macao, [...]. P.29	sans	avoir déclaré	avoir/être	en	N clit auxi pp
[...] ; je les avertissois de se souvenir qu'ils avoient renoncéaux Idoles, & qu'ils ne pouvoient plus se soûmettre aux superstitions payênes qu'ils avoient detestées, sans trahir leur conscience, sans faire outrage à leur Createur, & sans se rendre coupables de l'eternelle damnation. P.33	sans	trahir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; je les avertissois de se souvenir qu'ils avoient renoncéaux Idoles, & qu'ils ne pouvoient plus se soûmettre aux superstitions payênes qu'ils avoient detestées, sans trahir leur conscience, sans faire outrage à leur Createur, & sans se rendre coupables de l'eternelle damnation. P.33	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf

Pallu, François. 1668.

Relation abrégée des missions et des voyages des evesques françois, envoyez aux Royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam. Par Messire François Pallu, eversque d'Heliopolis.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; je les avertissois de se souvenir qu'ils avoient renoncéaux Idoles, & qu'ils ne pouvoient plus se soûmettre aux superstitions payênes qu'ils avoient detestées, sans trahir leur conscience, sans faire outrage à leur Createur, & <u>sans</u> se rendre coupables de l'eternelle damnation. P.33	sans	rendre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] ; En fortant d'Europe nous entrâmes comme à l'aveugle en Asie, <u>sans sçavoir</u> quelle route tenir. P.38	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf
Et afin de <u>ne</u> nous <u>point</u> tromper par de fausses regles, nous avons pris l'Evangile à la main, [...]. P.45	ne point	tromper	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
[...], je fermy les yeux à tout, pour <u>ne regarder que</u> les ordres de Dieu, [...]. P.51	ne que	regarder	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & qu'elle examinerait mes memoires, pour m'en donner au plûtost la resolution, afin de <u>ne point retarder</u> mon retour, [...]. P.59	ne point	retarder	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], que j'ay crû <u>ne pouvoir</u> mieux communiquer au public, [...]. P.60	ne	pouvoir commmuniqer	avec rection infinitive	/	N vinf

Tavernier, Jean-Baptiste. 1676.

Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Nous estions aux Isles & sur le point de lever les ancres, lors que de la part des Consuls il vint un ordre au Capitaine de <u>ne point partir</u> sans nouvel avis. p.125	ne point	partir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Tous ceux du vaisseau furent fâchez de <u>ne l'avoir pû</u> joindre, [...]. pp.125-126	ne	avoir pû	avoir/être	le	N clit auxi pp
[...], <u>sans donner</u> la peine de l'aller chercher, [...]. p.129	sans	donner	sans rection infinitive	/	N vinf
Les Historiens Arabes qui marquent sa prise la nomment <i>Aleb</i> , <u>sans faire</u> mention d'aucun autre nom. p.134	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
<u>Sans parler</u> des Turcs, des Arabes, des Persans, & des Indiens, il y a toujours à Alep quantité de François, d'Italiens, d'Anglois & de Hollandois, [...]. p.137	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...]; parce qu'on est quelquefois trois jours entiers <u>sans trouver</u> de l'eau, [...]. p.143	sans	trouver	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & si les charges estoient bien égales <u>sans peser</u> plus d'un costé que d'autre. p.144	sans	peser	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il revint une heure apres <u>sans pouvoir</u> nous en dire des nouvelles. p.145	sans	pouvoir dire	avec rection infinitive	en nous	N1 vinf1 clit1 clit2 vinf2
[...], dont se servent les Arabes qui les usent <u>sans les blanchir</u> . p.146	sans	blanchir	sans rection infinitive	les	N clit vinf
[...], & que nos chameaux passerent <u>sans boire</u> . p.147	sans	boire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous marchâmes encore prés de six journées <u>sans trouver</u> de l'eau, [...]. p.147	sans	trouver	sans rection infinitive	/	N vinf
Ce ne fut pas <u>sans</u> beaucoup souffrir , [...]. p.148	sans	souffrir	sans rection infinitive	/	N vinf

Tavernier, Jean-Baptiste. 1676.

Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Mais le Caravanbachi voyant que nous avons passé neuf jours sans trouver de l'eau, resolut de <u>ne plus continuer</u> la marche vers le midi, [...]. p.149	ne plus	continuer	sans reaction infinitive	/	N1 N2 vinf
Mais le Caravanbachi voyant que nous avons passé neuf jours <u>sans trouver</u> de l'eau, resolut de ne plus continuer la marche vers le midi, [...]. p.149	sans	trouver	sans reaction infinitive	/	N vinf
[...]; & en effet depuis ce lieu-là jusqu'à Balsara nous ne marchâmes jamais plus de trois jours <u>sans en rencontrer</u> . p.149	sans	rencontrer	sans reaction infinitive	en	N clit vinf
[...], & qu'ils peuvent demeurer vingt-quatre heures <u>sans boire</u> . p.152	sans	boire	sans reaction infinitive	/	N vinf
[...], & ils conduisoient ces chameaux le long de nostre Caravane <u>sans nous faire retirer</u> comme on le pratique ailleurs. p.152	sans	faire retirer	avec reaction infinitive	nous	N clit vinf1 vinf2
[...], <u>sans ajouter</u> qu'il n'avoit pas alors les remedes necessaires, [...]. p.154	sans	ajouter	sans reaction infinitive	/	N vinf
[...], ce qu'il ne pouvoit faire <u>sans avoir pris</u> auparavant Bagdat. p.156	sans	avoir pris	avoir/être	/	N auxi pp
[...], il s'estoit opiniasté de son costé à <u>n'en donner pas</u> plus de huit & le luy avoit laissé. p.157	ne pas	donner	sans reaction infinitive	en	N1 clit vinf N2
[...], s'ils ne se contentoient pas de prendre ce qui leur est dû sur les marchandises <u>sans s'attaquer</u> aux personnes, [...]. p.169	sans	attaquer	sans reaction infinitive	se	N clit vinf
[...], & s'estant informé du fait nous envoya avertir de sa venuë avec commandement de <u>ne plus tirer</u> . p.174	ne plus	tirer	sans reaction infinitive	/	N1 N2 vinf
Il ne voulut pas dresser sa tente comme nous, pour <u>n'estre pas obligé</u> de faire garde la nuit; [...]. p.174	ne pas	estre obligé	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
Delà nous marchâmes une journée entre des montagnes arides <u>sans trouver</u> de l'eau, [...]. p.178	sans	trouver	sans reaction infinitive	/	N vinf

Tavernier, Jean-Baptiste. 1676.

Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & que nostre Caravanbachi nous avoit avertis de <u>ne</u> leur en <u>point donner</u> de peur qu'ils ne s'en servissent contre nous-mesmes. [...]. p.180	ne point	donner	sans rection infinitive	leur en	N1 clit1 clit2 N2 vinf
[...], nous priant l'un & l'autre de <u>ne point passer</u> outre sans manger avec luy. p.182	ne point	passer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], nous priant l'un & l'autre de ne point passer outre <u>sans manger</u> avec luy. p.182	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
A moitié chemin nous passâmes un bois où nous ouïmes sifler, <u>sans sçavoir</u> ce que ce pouvoit estre. p.182	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous dit qu'il avoit ordre de <u>ne</u> nous <u>point quitter</u> qu'il ne nous eût conduits jusqu'à <i>Sneirne</i> , [...]. p.184	ne point	quitter	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
[...], & je feignis de <u>n'avoir pas fait</u> grande habitude avec luy. p.187	ne pas	avoir fait	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], & dans la plus grande partie des Isles d'Orient comme le latin dans nostre Europe, <u>sans conter</u> le petit Moresque ou Jargon du pays. p.188	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
Lors qu'on a enjambé cette pierre <u>sans la toucher</u> , [...]. p.188	sans	toucher	sans rection infinitive	la	N clit vinf
[...], <u>sans prendre</u> celle d'Ambassadeur qu'il sçavoit si mal soûtenir, [...]. p.189	sans	prendre	sans rection infinitive	/	N vinf
Mais ce Dominico de Santis & autres de sa sorte qui vont en Asie sans estre forcez, & <u>sans avoir</u> le genie à faire les choses de bonne grace, [...]. p.190	sans	avoir	avoir/être	/	N vinf
Mais ce Dominico de Santis & autres de sa sorte qui vont en Asie <u>sans estre forcez</u> , & sans avoir le genie à faire les choses de bonne grace, [...]. p.190	sans	estre forcez	avoir/être	/	N auxi pp

Tavernier, Jean-Baptiste. 1676.

Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...]: mais estant arrivé à Goa <u>sans</u> pouvoir montrer d'obedience, [...]. p.190	sans	pouvoir montrer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], mais <u>sans</u> avancer beaucoup à cause du calme. p.192	sans	avancer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] il y avoit plus de quatre cens Chrestiens qui s'estoient rendus Mahometans pour <u>ne</u> pouvoir payer leur carage, [...]. p.195	ne	pouvoir payer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], qui ne font point de festins au carnaval <u>sans</u> en servir des bassins en pyramide. p.199	sans	servir	sans rection infinitive	en	N clit vinf
Les marchands en usent de la sorte pour <u>ne pas</u> payer les cinq pour cent de douiane en cette ville-là. p.207	ne pas	payer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Le vingt-quatrième nous fimes chemin vingt deux heures de suite <u>sans</u> sortir de dessus le Kilet. p.207	sans	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & ils sont obligez d'agir de la sorte à moins qu'ils ne veüillent encourir le blâme de <u>n'avoir point eu</u> d'amitié pour leur pere. pp.211-212	ne point	avoir eu	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], que de sortir <u>sans</u> estre à cheval. p.212	sans	estre	avoir/être	/	N vinf
Nous suivimes le bras du Tigre qui va du costé de la Chaldée, [...], pour <u>ne vouloir pas</u> payer à l'ordinaire le tribut au Grand Seigneur. p.216	ne pas	vouloir payer	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], & il y en a qui peuvent marcher jusqu'à trente heures de suite <u>sans</u> manger ny boire , [...]. p.222	sans ny	manger/ boire	sans rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
L'aveuglement de ces pauvres gens est tel, que de croire [...], <u>sans</u> vouloir admettre la generatton eternelle de Jesus-Christ entant que Dieu. p.224	sans	vouloir admettre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2

Tavernier, Jean-Baptiste. 1676.

Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Les paroles de leur consecration [...], benissant en mesme temps le pain & le vin en memoire de Jesus-Christ, <u>sans faire aucune</u> mention de son corps & de son sang, [...]. p.225	sans aucune	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], au lieu que les autres semblent <u>n'estre que</u> pour sa destruction. p.227	ne que	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], de peur qu'aucun des leurs ne vienne à y boire <u>sans y penser</u> . p.230	sans	penser	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...] qu'ils vendissent leurs marchandises <u>sans payer</u> les doüanes [...]. p.235	sans	payer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], mais nous eûmes le bon-heur de <u>n'en voir paroître aucun</u> . p.240	ne aucun	voir paroître	avec rection infinitive	en	N1 clit vinf1 vinf2 N2
Mon homme [...] hata son retour, & revint <u>sans avoir rien acheté</u> . p.242	sans rien	avoir acheté	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], le Gentilhomme <u>sans le faire languir</u> , luy dit aussi-tost que la marchandise qu'il avoit a luy donner estoit une bonne & forte sievre quarte [...]. p.242	sans	faire languir	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2
Il despescha <u>sans perdre</u> temps un de ses valets Arabes [...]. p.244	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ils eurent le bon-heur de <u>n'attendre que</u> sept ou huit jours le depart d'une Caravane pour Babylone. p.245	ne que	attendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Après cela le Roy demeura encoure quelque temps <u>sans s'informer</u> d'autre chose. p.247	sans	informer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Son Lieutenant qu'il y avoit laisse m'ayant dit qu'il n'estoit pas de la bienseance de passer outre <u>sans aller rendre</u> mes devoirs au Kan, [...]. p.251	sans	aller rendre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2

Tavernier, Jean-Baptiste. 1676.

Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier... qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & que ie n'aurois plus rien osé montrer au Roy <u>sans</u> encourir sa disgrâce. p.252	sans	encourir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & nous fit perdre de nostre route pour <u>ne pas</u> tomber sur la coste de Barbarie. p.261	ne pas	tomber	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] nous [...], & fûmes ces deux jours <u>sans</u> voir terre, [...]. p.263	sans	voir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; mais son neveu me pria de <u>n'en rien</u> faire pour l'amour de luy, [...]. p.267	ne rien	faire	sans rection infinitive	en	N1 clit N2 vinf
[...], nous marchâmes quatre heures dans la plaine <u>sans</u> sçavoir où nous allions, [...]. p.269	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf
C'estoit la coûtumé de ce Prince de se retirer incontment [...], & de <u>ne</u> donner audiance <u>que</u> sur les quatre ou cinq heures du soir.	ne que	donner	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; on tira dessus <u>sans</u> en pouvoir tuer <u>aucun</u> . p.12	sans aucun	pouvoir tuer	avec rection infinitive	en	N1 clit vinf1 vinf2 N2
[...], & nous nous vîmes d'abord <u>sans</u> nous reconnoître . p.15	sans	reconnoître	sans rection infinitive	nous	N clit vinf
[...], je leur dis que j'auois souhaité <u>n'</u> avoir pas d'ordre [...]. p.20	ne pas	avoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], qui leur prenoit depuis la ceinture jusqu'aux genoux, <u>sans être plissée</u> , [...]. p.34	sans	être plissée	avoir/être	/	N auxi pp
[...], je fis semblant de <u>n'</u> entendre point ce qu'on me disoit & me tins ferme, [...]. p.64	ne point	entendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] & je la portay dans le dessein de <u>ne</u> la presenter que comme je venois de me déterminer de le faire, [...]. p.64	ne que	presenter	sans rection infinitive	la	N1 clit vinf N2
[...], & on tira toute la journée du canon <u>sans</u> discontinuer : [...]. p.78	sans	discontinuer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; Ces Capitaines luy parlerent <u>sans</u> descendre de dessus leurs Elephants ; [...]. p.85	sans	descendre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], j'étois étonné de <u>n'</u> entendre point de nouvelles de Monsieur le Vacher Missionnaire du chef de la Compagnie Française, [...]. p.105	ne point	entendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & on la laisse pourir exposée au Soleil <u>sans</u> couvrir la tête pendant trois jours & trois nuits, [...]. p.118	sans	couvrir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], c'est à dire pousser leurs ennemis hors de leurs places, <u>sans</u> pourtant leur faire d'autre mal que de les rendre esclaves, [...]. p.124	sans	faire	sans rection infinitive	leur	N clit vinf
[...], ils en mangent la chair <u>sans</u> s' informer qui les a tués, [...]. p.130	sans	informer	sans rection infinitive	se	N clit vinf

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], ils vont tous les matins se presenter devant la porte ou balon des personnes qu'ils connoissent, & se tiennent-là un moment avec une grande modestie <u>sans rien dire</u> , [...]. p.135	sans rien	dire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], ce qui est le terme du plus grand merite & la plus grande recompense qu'on puisse acquerir, pour <u>n'estre plus</u> fatigué en changeant si souvent de corps dans un autre ; [...]. p.136	ne plus	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2
Le Roïaume de Siam a prés de trois cens lieuës de long, <u>sans y comprendre</u> les Roïaumes tributaires, [...]. p.158	sans	comprendre	sans rection infinitive	y	N clit vinf
[...], & un Siamois croiroit faire une grande incivilité s'il parloit à quelqu'un <u>sans avoir</u> la bouche sans rection infinitivee de darek, de betel, de chand ou de tabac. p.166	sans	avoir	avoir/être	/	N1 vinf
Quand le Roy sort pour aller à la Chasse ou à la promenade, on fait avertir tous les Européens de <u>ne se point trouver</u> sur son chemin, [...]. p.176	ne point	trouver	sans rection infinitive	se	N1 clit N2 vinf
[...], estant avancé dans le païs il fut trois ou quatre jours <u>sans trouver</u> d'eau, [...]. p.201	sans	trouver	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], ils demurerent en vie un mois & six semaines <u>sans manger</u> , [...]. p.220	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; c'étoit la quatrième fois que je l'avois passée dans ce voyage <u>sans avoir quitté</u> le just'au-corps de drap doublé de mesme ; [...]. p.222	sans	avoir quitté	avoir/être	/	N auxi pp

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], qu'il appartiendra de donner audit P.N. toute l'aide ; faveur, assistance qui luy est nécessaire pour l'exécution des presentes, <u>sans</u> permettre qu'il luy soit donné aucun trouble ni empeschement qui puisse retarder son voyage. p.14	sans	permettre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], leur Officiers & Sujets de prêter audit P.N. toute sorte d'assistance & secours pour l'exécution d'un dessein qui regarde également l'avantage de toutes les Nations, <u>sans</u> souffrir qu'il soit exigé de luy aucune chose qui soit contraire à la liberté de sa fonction, [...]. p.15	sans	souffrir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], <u>sans</u> parler d'une grande quantité de balots remplis de toutes sortes de curiositez que le Roy de Siam faisoit venir, [...]. p.16	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] depuis vingt-cinq ans qu'il sert dans la Marine, <u>sans</u> manquer une seule Campagne d'estre armé pour le service de sa Majesté. pp.23-24	sans	manquer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], nous assurèrent qu'on étoit souvent plus de trois semaines <u>sans</u> pouvoir doubler ce Cap. p.27	sans	pouvoir doubler	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], & qui semblent <u>ne</u> faire <u>qu'</u> une seule constellation. p.34	ne que	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], nous avons eu en même temps le chagrin de <u>n</u> 'y pouvoir remédier ; [...]. p.35	ne	pouvoir remédier	avec rection infinitive	y	N clit vinf1 vinf2
[...], les autres le suivent à la trace du sang qu'il répand en abondance <u>sans</u> le quitter jusqu'à ce qu'il soit mort, [...]. p.38	sans	quitter	sans rection infinitive	le	N clit vinf
Après cela nous eûmes presque toûjours des vents variables & si tempérez qu'une petite Barque nous eût pû suivre <u>sans courir aucun</u> risque. p.47	sans aucun	courir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Il s'en trouve même parmy eux qui les prennent pour des assurances infaillibles que la tempête va bien-tôt cesser, <u>sans</u> leur causer de dommage. p.48	sans	causer	sans rection infinitive	leur	N clit vinf
[...], & on fut long-tems <u>sans</u> le croire : [...]. p.59	sans	croire	sans rection infinitive	le	N clit vinf
On nous conseilla même de nous déguifer & de <u>ne pas paroître</u> Jésuites : [...]. p.67	ne pas	paroître	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] ; que nous n'avions pas osé le faire <u>sans sçavoir</u> s'ils en seroient contens. p.69	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], parmy lesquels il y en avoit de fort propres pour trouver la véritable longitude des païs, où l'on passoit, <u>sans avoir</u> besoin des Eclipses de Lune <u>ny</u> de Soleil : [...]. p.70	sans ny	avoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], <u>sans sçavoir</u> encore la véritable, on commença les observations suivantes. p.75	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; <u>sans parler</u> d'une troisième beaucoup plus petite qu'on y voit encore, [...]. p.77	sans	parler	sans reaction infinitive	/	N vinf
[...], & <u>sans y répondre</u> nous allâmes droit à la Forteresse. p.87	sans	répondre	sans reaction infinitive	y	N clit vinf
[...] ; cependant le Tigre <u>sans être blessé</u> , [...]. p.92	sans	être blessé	avoir/être	/	N auxi pp
[...], au milieu des campagnes & des plaines <u>sans s'abaïsser à labourer</u> les champs. p.97	sans	abaïsser/ labourer	avec reaction infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
[...], qu'ils mangeoient quand ils avoient faim, <u>sans suivre</u> en cela d'autres régles que celle de la nature. p.100	sans	suivre	sans reaction infinitive	/	N vinf
[...] ; il choisit cette saison pour <u>ne pas manquer</u> d'eau & de fourage par les deserts qu'il falloït traverser. p.105	ne pas	manquer	sans reaction infinitive	/	N1 N2 vinf
La musique est toûjours accompagnée de dances, qui consistent dans des sauts, & de certains mouvemens de pieds, <u>sans sortir</u> du lieu où ils sont. p.107	sans	sortir	sans reaction infinitive	/	N vinf
[...], à l'exception du Maître de Musique qui se tient debout <u>sans se remuer</u> pour régler les accords & la cadence. p.108	sans	remuer	sans reaction infinitive	se	N clit vinf
[...], qui ne nous permettoient pas d'être debout, ny même assis <u>sans nous tenir</u> à quelque chose, [...]. p.112	sans	tenir	sans reaction infinitive	nous	N clit vinf

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & que si on trouve dés la hauteur du Cap les vents d'Oüest, il faut faire sa route, <u>sans se mettre</u> en peine d'élever davantage, [...]. p.114	sans	mettre	avec rection infinitive	se	N clit vinf
[...], parce que ayant été prés de quinze jours <u>sans avancer</u> , on appréhendoit d'être obligé de relâcher à la côte de Malabar, [...]. p.117	sans	avancer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & on croioit <u>n'en avoir jamais eu plus</u> besoin durant toute la navigation. p.123	ne jamais plus	avoir eu	avoir/être	en	N1 clit auxi N2 pp N3
[...], & nous estions surpris de nous voir déjà à la fin de nôtre neufvaine, <u>sans avoir apperçu</u> le moindre changement de tems. p.123	sans	avoir apperçu	avoir/être	/	N auxi pp
Un de nos Pilotes nous assûra que le Soleil d'Orient, sur lequel il étoit, en allant aux Indes, fut trois semaines entières, <u>sans pouvoir avancer</u> , [...]. p.130	sans	pouvoir avancer	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], on jugea à propos de rester à la rade de Bantam, pour <u>ne point perdre</u> de tems [...]. p.136	ne point	perdre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], qu'ils étoient dans cette rade, <u>sans avoir appris</u> de nos nouvelles. p.138	sans	avoir appris	avoir/être	/	N auxi pp
[...], & qu'on pouvoit <u>ne partir</u> pour Siam, <u>que</u> dans trois semaines ou un mois. p.142	ne que	partir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Environ une heure après midy le Chevalier de Fourbin revint à bord, & rapporta la même réponse qu'on avoit donnée aux gens de la Frégatte, <u>sans avoir pû</u> parler au Roy, <u>ny</u> même au Gouverneur, [...]. p.143	sans ny	avoir pû	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
Sultan Agoum pere du Sultan Agui [...], se démit du gouvernement des affaires entre les mains du Prince son fils, pour <u>ne plus s'occuper que</u> de son Serrail & de ses plaisirs. pp.144-145	ne plus que	occuper	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf N3
[...], qu'il étoit plus aisé de quitter un Sceptre que de <u>ne pas se repentir</u> après l'avoir quitté. p.145	ne pas	repentir	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf
Ce jeune Roy voulut gouverner à sa tête, <u>sans avoir</u> égard aux instructions que son Pere luy avoit données en le couronnant. p.145	sans	avoir	avoir/être	/	N auxi pp
Alors <u>sans donner</u> aux ennemis le tems de se reconnoitre, [...]. p.148	sans	donner	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] mais les Hollandois luy persuadèrent de <u>ne pas tremper</u> ses mains dans le sang de celui, [...]. p.149	ne pas	tremper	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Ainsi il se contenta de le resserrer dans une prison fort étroite, <u>sans permettre</u> à ses femmes de l' <u>accompagner</u> . p.149	sans	permettre/ accompagner	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...]: il a demeuré dix ou onze ans au Tunquin <u>sans</u> oser paroître , [...]. p.156	sans	oser paroître	avec rection infinitive	/	N vinf
[...], ou qu'il l'entend, de sa patience à tout souffrir <u>sans</u> se plaindre , [...]. p.157	sans	plaindre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Sur leurs remontrances, Monsieur le Général [...], & le fit prier de <u>ne</u> sortir pour aller en ville, [...]. p.158	ne	sortir	sans rection infinitive	/	N vinf
Il [...] ordonna à un Gouverneur de Province & à Monsieur le Trésorier de <u>ne</u> nous <u>point</u> quitter que nous ne fussions au Jardin du Général Spelman, [...]. p.161	ne point	quitter	sans rection infinitive	nous	N1 clit N2 vinf
[...], mais pour <u>ne pas</u> déplaire au Général, & ne point attirer d'affaires aux Catholiques, on donna rendez-vous à nôtre bord à ceux qui pouvoient y venir, [...]. p.166	ne pas	déplaire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], mais pour ne pas déplaire au Général, & <u>ne point</u> attirer d'affaires aux Catholiques, on donna rendez-vous à nôtre bord à ceux qui pouvoient y venir, [...]. p.166	ne point	attirer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], dont la plupart s'y retirèrent pour <u>ne se pas</u> soûmettre aux Tartares [...]. p.169	ne pas	soûmettre	sans rection infinitive	se	N1 clit N2 vinf

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Mais comme il a tout en son pouvoir <u>sans être obligé</u> de rendre compte, on peut dire qu'il a ce qu'il veut. p.179	sans	être obligé	avoir/être	/	N auxi pp
Le vray moyen de naviger [...], c'est d'aller toûjours terre, à terre à douze, quinze ou vingt brasses d'eau, <u>sans quitter</u> les côtes de vûë, [...]. pp.183-184	sans	quitter	sans rection infinitive	/	N vinf
C'étoit un Ambassadeur du Roy de Siam, qui en revenant de Perse avoit fait aussi naufrage, <u>sans avoir rien pû</u> sauver <u>que</u> sa vie. p.189	sans rien que	avoir pû	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp N3
[...], qu'il la supplioit tres-humblement de <u>ne le point élever</u> au dessus de son état, [...]. p.192	ne point	élever	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
[...], & ils prennent si bien leur tems [...], <u>sans perdre</u> pour cela un seul coup de rame. P.201	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
Nous ne faisons pas une lieuë <u>sans rencontrer</u> quelque Pagode, [...]. p.202	sans	rencontrer	sans rection infinitive	/	N vinf
Quand il est arrivé à sa place il y demeure <u>sans se relever</u> . p.219	sans	relever	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] ; qu'il conjuroit Monsieur l'Ambassadeur de <u>ne point parler</u> de cette affaire [...]. p.221	ne point	parler	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il prit son parti, qui fut de tenir la coupe par le haut, & de <u>ne lever</u> le bras <u>qu'</u> à demy. p.238	ne que	lever	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
On y servit plus de cent cinquante bassins & une infinité de ragoûts, <u>sans parler</u> des confitures, [...]. p.247	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & Monsieur l'Ambassadeur nous ayant pressez de <u>ne le point abandonner</u> . p.259	ne point	abandonner	sans rection infinitive	le	N1 clit N2 vinf
[...], parce que le Concierge avoit ordre de <u>n'y laisser entrer personne</u> . p.269	ne pesronne	laisser entrer	avec rection infinitive	y	N1 clit vinf1 vinf2
[...], <u>sans conter</u> les sauvages qui sont dans les bois & dans les montagnes. p.274	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & depuis ce tems-là on vit ces hommes Apostoliques, les pieds & la tête nuë marcher sur le sable brûlant, [...] ; <u>ne vivre que</u> d'herbes, & passer les trois & quatre jours sans manger, [...]. p.284	ne que	vivre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...], & depuis ce tems-là on vit ces hommes Apostoliques, les pieds & la tête nuë marcher sur le sable brûlant, [...] ; ne vivre que d'herbes, & passer les trois & quatre jours <u>sans manger</u> , [...]. p.284	sans	manger	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il nous interrompit en nous conjurant de <u>ne luy plus parler</u> de la forte, [...]. pp.287-288	ne plus	parler	sans rection infinitive	luy	N1 clit N2 vinf
Nous ne nous sommes point servis d'autre monture, pour <u>ne pas scandaliser</u> les Talapoins, [...]. pp.291-292	ne pas	sçandaliser	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Tachard, Guy. 1686.

Voyage de Siam, des peres Jesuites, envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Le mouvement prompt & réglé de ces grosses machines qu'on voyoit de loin, <u>sans</u> appercevoir ceux qui les portoient, causoit une agreable surprise. p.296	sans	appercevoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], les chasseurs entrent dans les bois, montez sur des Eléphants semelles qu'on a dressées à cet exercice, & se couvrent de feuilles d'arbre afin de <u>n'être pas</u> vûs par les Eléphants sauvages. pp.298-299	ne pas	être vûs	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
Le Roy écouta le discours du Seigneur Constance <u>sans</u> l' interrompre , [...]. p.307	sans	interrompre	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], il fut quelque tems <u>sans rien</u> dire , [...]. p.311	sans rien	dire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Ces Peres ont appris à souffrir <u>sans se</u> plaindre & ils on sur ce point une délicatesse de conscience, [...]. p.345	sans	plaindre	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], & qu'il alloit droit au Tunquin <u>sans</u> toucher <u>nulle part</u> , [...]. p.354	sans nulle part	toucher	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2 N3
Ainsi il faut naviger avec beaucoup de précaution lorsqu'on revient de l'Afrique, afin de <u>ne pas</u> tomber dans une erreur si considérable, [...]. p.358	ne pas	tomber	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], Derviche, [...], feignant de <u>n'avoir</u> pretention <u>aucune</u> à la Couronne, [...]. p.15	ne aucune	avoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
Il faisoit gloire de <u>ne rien tenir</u> de caché ; [...]. p.16	ne rien	tenir	sans rection infinitif	/	N1 N2 vinf
[...] ; & d'ailleurs il ne pouvoit honnestement les éloigner d'auprés de luy <u>sans</u> leur donner quelque gouvernement convenable à leur naissance, [...]. p.21	sans	donner	sans rection infinitive	leur	N clit vinf
J'ay crû mesme <u>ne devoir pas oublier</u> ces deux Princesses, [...]. p.22	ne pas	devoir oublier	avec rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...] qu'il arriva à Bag-naguer <u>sans estre connu que</u> comme Ambassadeur de Chah-Jehan. P.26	sans que	estre connu	avoir/être	/	N1 auxi pp N2
Ces deux grands hommes ne furent pas long-temps ensemble <u>sans former</u> de grands desseins ; [...]. p.28	sans	former	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; il ne se retira pas neanmoins <u>sans se bien faire payer</u> sous main des frais de son voyage ; [...]. p.28	sans	faire payer	avec rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
[...] qu'Aureng-Zebe ne pouvoit vivre <u>sans voir</u> l'Emir deux fois le jour, <u>ny</u> l'Emir sans voir Aureng-Zebe. p.29	sans ny	voir	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] qu'Aureng-Zebe ne pouvoit vivre sans voir l'Emir deux fois le jour, <u>ny</u> l'Emir <u>sans voir</u> Aureng-Zebe. p.29	sans	voir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] parce que ce Visir sembloit <u>n'estre pas</u> de son party & avoir inclination pour Sultan Sujah ; [...]. p.30	ne pas	estre	avoir/être	/	N1 vinf N2

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], il s'y resolut, & s'en vint dans le Decan vers Aureng-Zebe avec une fort belle Armée, & <u>sans tarder</u> , entra dans le Visa-pour [...].	sans	tarder	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] qu'Aureng-Zebe se tiendroit dans Daulet-Abad, comme Gouverneur du païs seulement, <u>sans se mêler aucunement</u> de la guerre, <u>ny pretendre</u> de gouverner l'Armée : [...]. p.31	sans aucunement ny	mêler/ pretendre	sans rection infinitive	se	N1 clit vinf N2
[...] : de sorte que Sultan Mahmoud s'en retourna à Daulet-Abad <u>sans rien faire</u> , [...]. p.37	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] ; neanmoins Chah-Je-han qui eut bien mieux aimé que Sujah [...], luy donna pour l'accompagner un vieil Raja nommé Jesseingue, qui est à present un des plus puissans & des plus riches Rajas de tout l'Hindoustan & un des plus habiles qui soit dans tout le Royaume, avec ordre secret de <u>n'en venir</u> au combat <u>qu'</u> à l'extremité, & de tâcher en toutes façons de porter Sujah à se retirer & reserver ses forces pour une meilleure occasion ; [...]. p.47	ne que	venir	sans rection infinitif	en	N1 clit vinf N2
Les deux Armées ne furent pas plûtost à la veüe l'une de l'autre, qu'elles se preparent à donner, & ne furent pas long-temps <u>sans se salüer</u> de quel-quelques vollées de canon. p.48	sans	salüer	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] : Sajah eut le temps de se retirer, & mesme <u>sans perdre</u> beaucoup de monde ; [...]. p.49	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], il est sans doute qu'elle eût esté défaite <u>sans faire</u> beaucoup de resistance. p.52	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; en un mot elle demeura dans ces transports huit ou neuf jours <u>sans</u> pouvoir se resoudre à voir son mary, [...]. p.56	sans	pouvoir resoudre	avec rection infinitive	/	N vinf1 clit vinf2
[...] ; l'on tient qu'il n'y avoit guere moins de cent mille chevaux, & plus de vingt mille hommes de pied, avec quatre vingt pieces d'artillerie, <u>sans</u> conter ce nombre incroyable de valets, [...]. pp.59-60	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; & c'estoit pour cela que les plus prudens & les plus fideles de ses amis, & Chah-Jehan mesme estoient d'avis, & luy conseilloient premierement de <u>ne</u> se <u>point</u> hazarder à donner la bataille ; [...]. pp.60-61	ne point	hazarder donner	avec rection infinitif	se	N1 clit N2 vinf1 vinf2
112. Aureng-Zebz décampa la mesme nuit <u>sans</u> faire du bruit,[...]. p.65	sans	faire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & <u>sans</u> attendre davantage il commença à l'heure mesme à ordonner son Armee & à la mettre en bataille. p.66	sans	attendre	sans rection infinitive	/	N vinf
Les deux Armées furent là trois à quatre jours à la veuë l'une de l'autre <u>sans</u> combattre . p.66	sans	combattre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] un homme qui est sur le derriere du Chameau pouvant charger & décharger <u>sans</u> mettre pied à terre. p.67	sans	mettre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], neanmoins comme on le vit demeurer ferme sur l'Elephant <u>sans</u> faire <u>aucune</u> mine de reculer, [...]. p.69	sans aucune	faire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], mais il ne pût joindre l'Ennemy <u>sans</u> essuyer auparavant une autre décharge de l'artillerie, [...]. p.70	sans	essuyer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; luy neanmoins <u>sans</u> perdre contenance ; tient toujourns ferme, [...]. p.70	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & qu'on avançat vîte <u>sans</u> perdre de tems ; [...]. p.70	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & qui eût esté capable de reparer la faute qu'il avoit faite de <u>ne pousser pas</u> Aureng-Zebe ; [...]. p.75	ne pas	pousser	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...], & disant qu'il avoit ordre expres de <u>ne combattre que</u> dans la derniere extremité : [...]. p.75	ne que	combattre	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...], comme s'il n'eust point esté de la partie, <u>sans</u> permettre qu'aucun de ses Cavaliers tirât un seul coup de fleche ; [...]. p.75	sans	permettre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & pour bien reconnoistre sur l'heure ce qui pouvoit arriver de <u>ne paroistre plus</u> sur l'Elefant, & de ne se faire plus voir à toute l'	ne plus	paroistre	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...], & pour bien reconnoistre sur l'heure ce qui pouvoit arriver de ne paroistre plus sur l'Elefant, & de <u>ne se faire plus voir</u> à toute l'Armée qui avoit toujourns les yeux sur luy, [...]. p.77	ne plus	faire voir	avec rection infinitif	se	N1 clit vinf N2
[...] ; Souviens-toy, Dara, si tu és vaincu, de <u>ne pas revenir</u> vers moy, [...]. p.81	ne pas	revenir	sans rection infinitif	/	N1 N2 vinf
[...], il s'en vint en diligence en Agra comme desesperé & <u>sans oser aller</u> trouver Chah-Jehan, [...]. p.81	sans	oser aller	avec rection infinitive	/	N vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : Aussi est-ce là la grande faute qu'on remarque que fit Chah-Jehan après la bataille & la fuite de Dara, de <u>n'estre pas sorty</u> de la forteresse ; [...]. p. 90	ne pas	estre sorty	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], répondant fort froidement qu'il n'avoit point ordre de son pere de l'aller voir, mais bien de <u>ne s'en pas retourner</u> sans luy porter les clefs de toutes les portes de la forteresse, [...]. p.91	ne pas	retourner	sans rection infinitif	s'en	N1 clit N2 vinf
[...], c'estoit de <u>n'avoir pas sçeu</u> prendre l'occasion de s'asseurer la Couronne par une action la plus rare & la plus genereuse qui fut jamais ; [...]. p. 91	ne pas	avoir sçeu	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], répondant fort froidement qu'il n'avoit point ordre de son pere de l'aller voir, mais bien de ne s'en pas retourner <u>sans</u> luy porter les clefs de toutes les portes de la forteresse, [...]. p.91	sans	porter	sans rection infinitive	luy	N clit vinf
[...] ; qu'au reste il le supplioit de luy pardonner, & de <u>ne s'impatier point</u> , [...]. p.93	ne point	impatier	sans rection infinitif	se	N1 clit vinf N2
[...], que le Roy leur peut oster à toute heure & les faire ainsi tomber tout d'un coup, sans qu'on les considere davantage que s'ils n'avoient jamais esté, & <u>sans pouvoir trouver</u> un double à emprunter. p.95	sans	pouvoir trouver	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...] ; mais Aureng-Zebe ne fut pas long-temps <u>sans le venir reveiller</u> luy-mesme : [...]. P.98	sans	venir reveiller	avec rection infinitive	le	N clit vinf1 vinf2

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; De sorte que Dara se vit encore contraint d'abandonner Multan, afin de <u>ne se trouver pas</u> près d'Aureng-Zebe auquel il n'	ne pas	trouver	sans rection infinitif	se	N1 clit vinf N2
Aureng-Zebe sans s'émouvoir & <u>sans perdre</u> contenance marcha droit vers le Raja, [...]. p.103	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
Aureng-Zebe <u>sans s'émouvoir</u> & sans perdre contenance marcha droit vers le Raja, [...]. p.103	sans	émouvoir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] ; il ne manquoit point encor d'or & d'argent ; & <u>sans s'arrester</u> là <u>que</u> fort peu de jours, [...]. p.105	sans que	arrester	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], il courut vers Sultan Sujah, luy disant de loin les mesmes Mohbarek que Calil-ullah-kan, & le supliant à jointes mains de <u>ne se</u>	ne plus	tenir	sans rection infinitif	se	N1 clit vinf N2
Cependant il eut nouvelles que Sultan Sujah n'avoit pas perdu grand monde dans sa déroute pour <u>n'avoir pas esté poursuivy</u> fort loin ; [ne pas	avoir esté poursuivy	avoir/être	/	N1 auxi pp1 pp2
[...], ayant toujours l'œil sur ses actions <u>sans luy donner aucun</u> commandement considerable, [...]. p.119	sans aucun	donner	sans rection infinitive	luy	N1 clit vinf N2
[...] ? c'estoit autrefois qu'il falloit songer à suivre le conseil de ses amis & à <u>ne se fier jamais</u> en luy. p.125	ne jamais	fier	sans rection infinitif	se	N1 clit vinf N2
[...] ; Neanmoins il fit encore tant d'efforts qu'il gagna en fin les terres du Raja Katche ; malheureux de <u>n'estre pas pery</u> luy-mesme	ne pas	estre pery	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...], de sorte qu'il fut obligé de s'en retourner <u>sans rien faire</u> . p.132	sans rien	faire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], le suppliant au nom de Dieu de <u>n'entrer point</u> sur les terres de ce Patan ; [...]. p.135	ne point	entrer	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...], ou bien s'il ne seroit pas plus expedient de le faire mourir <u>sans aller</u> plus loin. p.141	sans	aller	sans rection infinitive	/	N vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; mais cette Rauchnara – begum suivant ses mouvemens de haine contre son frere incita fort Aureng-Zebe à le faire mourir <u>sans</u> se hasarder à le conduire à Goüaleor, [...]. p.141	sans	hasarder conduire	avec rection infinitive	se	N clit vinf1 vinf2
[...], & qu'il ne songeât qu'à <u>ne</u> s' attrister <u>point</u> : [...]. p.147	ne point	attrister	sans rection infinitif	se	N1 clit vinf N2
[...] ; pour se tirer de leurs mains il faut estre ou le plus fort, ou <u>n'</u> avoir <u>rien</u> qui puisse exciter leur avarice. p.151	ne rien	avoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], ne regardant qu'à leurs interests presens, <u>sans</u> songer mesme aux malheurs qui leur peuvent arriver de leur persidie & de leur brutalité ; [...]. p.151	sans	songer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & son grand Maistre de l'artillerie que j'ay veu au service du Roy de Golkonda m'ont assuré qu'il n'estoit plus, <u>sans</u> toutefois <u>m'</u> en vouloir dire d'avantage ; [...]. p.155	sans	vouloir dire	avec rection infinitive	m'en	N clit1 clit2 vinf1 vinf2
[...] ; il est vray qu'en vain ils eussent pretendu de <u>ne</u> salüer <u>qu'</u> à la façon de leur pays, & de donner eux mesmes leurs lettres au Roy en main propre ; [...]. p.161	ne que	salüer	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...] : Mais Aureng-Zebe <u>sans</u> faire presque semblant de l' écouter , se tourna d'un autre costé, [...]. p.173	sans	faire (sembant de) écouter	avec rection infinitive	/	N vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] : <u>sans</u> parler neanmoins de celles qu'ils en tirent par le cuivre & le plomb, la canelle, le clou de girofle, [...]. p.173	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; & semble me vouloir porter par ses raison de santé à <u>ne songer</u> <u>qu'</u> à la passer doucement & à abandonner entierement les	ne que	songer passer/ abandonner	avec rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...], & mené devant Aureng-Zebe qui l'interrogea beaucoup <u>sans</u> en pouvoir presque tirer autre chose, [...]. pp.177-178	sans	pouvoir tirer	avec rection infinitive	en	N clit vinf
[...] ils faisoient entrer dans le Royaume <u>sans</u> payer de Doüane pour les vendre, & de l'argent en achepter des étosses des Indes, & se retirer sans payer encore le droit de sortie. p.179	sans	payer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ils faisoient entrer dans le Royaume sans payer de Doüane pour les vendre, & de l'argent en achepter des étosses des Indes, & se retirer <u>sans</u> payer encore le droit de sortie. p.179	sans	payer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], qu'il m'aporta luy-mesme à Dehly <u>sans</u> sçavoir que je fusse son hoste de Moka. pp.184-185	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; en Epiceries, & en quantité de toiles plus grossieres pour plusieurs Damoiselles de son Serrail & pour les enfans qu'il a eu d'elles, le tout <u>sans</u> payer de Doüanes. p.187	sans	payer	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] & le bon homme avoüoit luy mesme en avoir deux, <u>sans</u> conter celle qu'il avoit laissée à Alep : [...]. p.191	sans	conter	sans rection infinitive	/	N vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; ces Princes deviennent Roys estant âgez sans avoir receu l' instruction & <u>sans</u> sçavoir ce que c'est d'estre Rois, [...]. p.194	sans	sçavoir	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; ces Princes deviennent Roys estant âgez <u>sans</u> avoir receu l' instruction & sans sçavoir ce que c'est d'estre Rois, [...]. p.194	sans	avoir receu	avoir/être	/	N auxi pp
[...] que l'Omrah [...], avoit ordre exprés de <u>ne rien</u> épargner pour découvrir de l'Ambassadeur quel pouvoit estre le principal sujet de l	ne rien	épargner	sans rection infinitif	/	N1 N2 vinf
[...] que c'estoit une ancienne & generale coustume de tous les Ambassadeurs de faire le Salam ou la reverence à l'Indienne & de <u>ne</u> donner les Lettres au Roy <u>que</u> par main tierce ; [...]. p.197	ne que	donner	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
Et que l'Ambassadeur <u>sans</u> s' émouvoir répondit, [...]. p.203	sans	émouvoir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...] & qu'il répondit <u>sans</u> heziter , [...]. p.204	sans	heziter	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], Chah-Abas n'a-t-il point d'honnestes gens à sa Cour <u>sans</u> m' envoyer un fou comme toy ? p.204	sans	envoyer	sans rection infinitive	me	N clit vinf
[...] : Si tu m'avois appris cette Philosophie qui forme l'esprit au raisonnement, & l'accoutûme insensiblement à <u>ne se</u> payer <u>que</u> de raisons solides ; [...]. p.211	ne que	payer	sans rection infinitif	se	N1 clit vinf N2
[...], <u>sans</u> permettre qu'elle s'éleve insolemment par la prosperité, [...]. p.212	sans	permettre	sans rection infinitive	/	N vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; la Vieille, quoy que bien étonnée de ce commandement, & bien embarrassée de se voir ainsi poussée dehors si viste & si rudement <u>sans</u> pouvoir dire ses raisons, ne perdit néanmoins pas le jugement ; [...]. pp.218-219	sans	pouvoir dire	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...], & il luy octroya enfin ce pardon & cette benediction paternelle qu'il luy avoit tant de fois demandée <u>sans</u> la pouvoir obtenir . p.221	sans	pouvoir obtenir	avec rection infinitive	la	N clit vinf1 vinf2
Mais Aureng-Zebe est trop clair-voyant pour <u>ne</u> penetrer pas dans les desseins d'Emir ; [...]. pp.225-226	ne pas	penetrer	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...] ; qu'il ne le sçauroit faire <u>sans</u> le choquer , [...]. p.227	sans	choquer	sans rection infinitive	le	N clit vinf
[...], qui cependant attache absolument à la Cour celuy qui la possede, <u>sans</u> pouvoir que difficilement s' éloigner de la Personne du Roy. p.227	sans que	pouvoir éloigner	avec rection infinitive	/	N1 vinf1 N2 vinf2
[...], avant que les pluyes fuslent passées, en tres-grands disette & <u>sans</u> pouvoir avancer ny reculer ; [...]. p.229	sans ny	pouvoir avancer/ reculer	avec rection infinitive	/	N1 vnif N2
[...], <u>sans</u> dire que c'est par ce chemin là joint peut estre à un juste chatiment de Dieu, [...]. p.238	sans	dire	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], mais comme ils mertitent assez, les laissant les mois entiers <u>sans</u> les payer , & sans les considerer que comme des traitres & des infames à qui on ne se doit point fier, [...]. pp.243-244	sans	payer	sans rection infinitive	les	N clit vinf

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], mais comme ils mertitent assez, les laissant les mois entiers sans les payer, & <u>sans</u> les considerer que comme des traitres & des	sans que	considerer	sans rection infinitive	les	N1 clit vinf N2
Chah-hestkan [...], & <u>sans</u> les laisser ralentir , leur fit conjointement avec toute son armée attaquer & prendre l'Isle de Sondiva [...]. p.243	sans	laisser ralentir	avec rection infinitive	les	N clit vinf1 vinf2
[...], mais si l'on croit le bruit commun, <u>sans</u> luy faire prendre le Poust, breuvage ordinaire de ceux qu'on met dans ce lieu-là. p.244	sans	faire prendre	avec rection infinitive	luy	N clit vinf1 vinf2
[...], qu'il s'en allast tuer un Lyon qui estoit descendu des montagnes & faisoit beaucoup de dégasts dans la campagne, <u>sans</u> ordonner qu'on luy donnast ces grands filets [...]. p.245	sans	ordonner	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] ; Le bonheur de Sultan Mazum fit qu'il réussit dans cette chasse, <u>sans</u> y perdre que deux ou trois hommes & quelques chevaux qui furent blessez, [...]. p.245	sans que	perdre	sans rection infinitive	y	N1 clit vinf N2
[...] : Elle fut encore assiegée & reprise depuis par le fils de Chah-A-bas, & depuis encore assiegée deux fois <u>sans</u> estre prise par Chah-Jehan : [...]. p.247	sans	estre prise	avoir/être	/	N auxi pp
[...], si ce n'est qu'elle se resolut à <u>n'y</u> mener pas un Persien, & à faire les Bazars ou marchez entierement libres ; [...]. p.248	ne pas	mener	sans rection infinitif	y	N1 clit vinf n2

Bernier, François. 1699.

Voyages de François Bernier, docteur en Medecine, de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand Mogol, de l' Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...] ; c'est à dire à <u>ne prendre aucun</u> impost sur ceux qui font venir les vivres à l' Armée. p.248	ne aucun	prendre	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2
[...], il sceut si bien faire qu'il luy fit rendre sa place à composition <u>sans attendre</u> la derniere extremité, [...]. p.254	sans	attendre	sans rection infinitive	/	N vinf
La quatrième c'est que les Hollandois ne se seignent point de le menacer d'arrester quelque fois tous les Vaisseaux marchands du pays dans le Port, <u>sans leur donner</u> permission de sortir, [...]. p.262	sans	donner	sans rection infinitive	leur	N clit vinf
[...], & que tout ce qu'il fait & souffre ainsi n'est rien que par Politique, pour <u>n'irriter personne</u> , [...]. p.263	ne personne	irriter	sans rection infinitif	/	N1 vinf N2

Arvieux, Laurent d'. 1717.

Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Émir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
Mon premier soin fut, [...], de m'habiller a l'Arabesque pour <u>n'être point reconnu</u> sur les chemins ; [...]. P.3	ne point	etre reconnu	avoir/être	/	N1 auxi N2 pp
[...] ; je leur répondois par des signes de tête avec le plus de gravité qu'il m'étoit possible, pour <u>ne pas me faire connoître</u> . P.5	ne pas	faire connoître	avec rection infinitive	me	N1 N2 clit vinf1 vinf2
En ce país-la on quitte les fouliers pour <u>ne pas salir</u> les tapis : [...]. P.8	ne pas	salir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], il porta ses yeux de côté & d'autre <u>sans dire mot</u> , [...]. P.9	sans mot	dire	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
[...] que c'étoit bien assez de la peine que je m'étois donnée de le venir visiter, <u>sans m'être mis</u> en depense pour un present aussi beau & aussi rare en ce país-là, [...]. P.10	sans	être mis	avoir/être	me	N clit auxi pp
[...] : que par cette même raison on croit en France qu'il ne faut qu'etre Arabe pour <u>n'avoir rien</u> d'humain <u>que</u> la figure, [...]. P.12	ne rien que	avoir	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], car c'est une civilité d'en user ainsi, pour <u>ne pas témoigner</u> dudégoût pour celui qui me l'avoit donnée, [...]. P.14	ne pas	témoigner	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], qu'il me fallut recevoir <u>sans en essuier</u> le bout, [...]. P.14	sans	essuier	sans rection infinitive	en	N clit vinf
[...], & que je leur ferois plaisir de me promener devant la grande Tente, après le coucher du soleil, <u>sans</u> pourtant la regarder , car cela ne se pratique pas : [...]. P.20	sans	regarder	sans rection infinitive	la	N clit vinf

Arvieux, Laurent d'. 1717.

Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Émir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) né gatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & j'ouïs seulement un grand caquet de femmes, <u>sans pouvoir entendre</u> un mot de ce qu'elles disoient, [...]. P.23	sans	pouvoir entendre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2
[...] : elle s'en retourna pour faire du Café <u>sans perdre</u> de temps, [...]. P.29	sans	perdre	sans rection infinitive	/	N vinf
[...], & ils la joignirent bien-tôt <u>sans être aperçus</u> ; [...]. P.36	sans	être aperçus	avoir/être	/	N auxi pp
[...] ; ils surent enfin pris, dépoüillés, & menés à l'Emir, <u>sans recevoir</u> d'autre mal. P.37	sans	recevoir	sans rection infinitive	/	N vinf
Le Mayorquin [...], tint ferme, & demeura plus de deux ans au service de l'Emir, avec un zèle & une fidélité admirable, <u>sans vouloir imiter</u> son camarade ; [...]. P.38	sans	vouloir imiter	avec rection infinitive	/	N vinf
[...], il le fit circonciure, l'esclave protestant toujourns de <u>ne point changer</u> de Religion pour tout ce qu'on luy pourroit faire, [...]. P.39	ne point	changer	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], on le laissa quelque temps <u>sans luy rien dire</u> jusqu'a ce qu'il fût gueri de sa circoncision. P.39	sans rien	dire	sans rection infinitive	luy	N1 clit N2 vinf
Hassan, [...] continua ses services avec plus d'assiduité qu'auparavant, <u>sans parler</u> davantage de la Religion, [...]. P.39	sans	parler	sans rection infinitive	/	N vinf
[...] : les hommes mangeoient d'un autre côté, <u>sans rien dire</u> , & gardoient leur serieux, [...]. P.41	sans rien	dire	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] : ainsi ils passoient doucement leur vie, [...], <u>sans oublier</u> le soin qu'elle avoit accoûtumé de prendre de tout ce qui regardoit son mari. P.43	sans	oublier	sans rection infinitive	/	N vinf

Arvieux, Laurent d'. 1717.

Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Émir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], & <u>sans</u> se soucier de toutes les remontrances qu'on luy faisoit l à-dessus, il s'en alloit tous les Dimanches à Muzeinat, entendre la Messe avec les Chrétiens ; [...]. P.44	sans	soucier	sans rection infinitive	se	N clit vinf
Ce Prince ne fut pas long-temps <u>sans</u> s' appercevoir de la vie que Hassan menoit dans ce village : [...]. P.44	sans	appercevoir	sans rection infinitive	se	N clit vinf
[...], mais pour <u>ne pas</u> souffrir que tu abuses plus long-tems de notre sainte Religion, je te permets de vivre comme tu voudras : [...]. P.45	ne pas	souffrir	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], & après s'être habillé à la Turquie, il passeroit <u>sans rien</u> craindre de là jusqu'à Seyde, [...]. P.46	sans rien	craindre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...] ; ce feroit détruire son ouvrage que de <u>ne pas</u> le recevoir , & de le remettre entre les mains des infidelles : [...]. P.51	ne pas	recevoir	sans rection infinitive	le	N1 N2 clit vinf
[...], & <u>sans</u> l' avoir appris , il a prononcé les saintes paroles [...], & le nom de son saint Prophete ; [...]. P.51	sans	avoir appris	avoir/être	le	N clit auxi pp
[...], que je fus bien un mois entier <u>sans</u> boire une goutte d'eau. P.57	sans	boire	sans rection infinitive	/	N vinf
Je lui dis <u>sans rien</u> affecter , [...]. P.68	sans rien	affecter	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
Ils faisoient un bruit étrange, & s'interrompoient l'un l'autre, d'une maniere à <u>ne</u> pouvoir comprendre ce qu'ils demandoient. P.73	ne	pouvoir comprendre	avec rection infinitive	/	N vinf1 vinf2

Arvieux, Laurent d'. 1717.

Voyage fait par ordre du roy Louis XIV, dans la Palestine, vers le grand Émir...

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Verbe Inf	Type du verbe	Clitique(s)	Ordre des mots
[...], que je m'en allois tout seul d'un village à l'autre <u>sans rien</u> craindre , [...]. P.78	sans rien	craindre	sans rection infinitive	/	N1 N2 vinf
[...], qu'il connoissoit <u>n'être pas</u> fort scrupuleux sur la deffense du vin, [...]. P.85	ne pas	être	avoir/être	/	N1 vinf N2
[...], & ils y furent enfin soustraits pour <u>ne pas</u> se perdre tout-à-fait : [...]. P.96	ne pas	perdre	sans rection infinitive	se	N1 N2 clit vinf
Les Arabes donnerent ainsi brusquement sur les Rebelles, <u>sans attendre que</u> le Beig de Napolous, [...]. P.96	sans que	attendre	sans rection infinitive	/	N1 vinf N2
Le Beig sortit de Napolous, <u>sans avoir pu</u> faire autre chose que de poursuivre les fuiards, [...]. P.96	sans	avoir pu	avoir/être	/	N auxi pp
[...] : il mourut quelques jours après <u>sans se</u> plaindre , [...]. P.98	sans	plaindre	sans rection infinitive	se	N clit vinf

***ANNEXE V.
PRÉ-ENQUÊTE***

Champlain, Samuel de. 1603

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

1. [...] nous relaschames à la Rade du Haure de Grace, pour n'auoir le vent fauorable. p.1
2. [...], qui fut l'occasion que nous ne peusmes **passer** : [...]. p.2
3. [...] : mais nous ne la peusmes **reconnoistre** pour l'espoisseur de la brume dont cesdites costes sont sujettes, [...]. p.2
4. [...], il fut entendu avec vn silence si grand qu'il ne se peut **dire** de plus. p.4
5. [...] : ils sont fort subiects à tourner si on ne les sçait bien **gouuerner**, [...]. p.6
6. [...], gens en qui il ne fait pas trop bon s'asseurer, [...]. p.8
7. Je luy demandis s'ils n'auoient point veu ou ouyr **dire** à leurs ancestres [...]. p.9
8. Ils passerent plus outre, sans faire estat de ce que Dieu leur auoit dit, [...]. p.9
9. [...], & le cinquiesmes s'arresta, ne voulant passer plus outre [...]. p.10
10. Il demeura sans passer plus outre, & Dieu luy donna de la viande, & en mangea [...]. p.10
11. [...], il nous donne ce que nous auons besoing, & le diable n'a nulle puissance sur nous : & ne nous peut **faire** de mal, [...]. p.11
12. Que s'ils auoient ceste croyãce, qu'ils seroient cõme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, [...]. p.11
13. [...], qu'ils attachent à leurs pieds, & vont ainsi dans les neiges sans enfoncer, [...]. p.12
14. [...], car autrment ils ne pourroient **chasser ny aller** en beaucoup de lieux. p.12
15. [...], ils passent huict autres sauts, & puis vont vne iournee sans en trouuer aucun, [...]. p.13
16. Je tiens que si cela est, que c'est quelque gouffre de ceste mer qui desgorge par la partie du Nord dans les terres, & de verité il ne peut **estre** autre chose. p.14
17. Aussi que l'habitation des trois Riuieres seroit vn bien pour la liberté de quelques natiõs qui n'osent venir par là, [...]. p.18
18. Nous entrasmes enuiron vne lieue dans ladite riuiere, & ne peusmes **passer** plus outre, à cause du grand courant d'eau: [...]. p.18
19. [...], ce qui fut occasion que nous ne peusmes **passer** plus outre. p.18
20. [...] ; Je croy qu'il ne laisseroit d'y **auoir** de bons poissons, comme les especes que nous auons pardeçà. [...]. p.19
21. Nous [...] ne peusmes **passer** plus outre avec nostre barque, [...]. p.20
22. [...] que l'on ne peut **aller** par terre [...]. p.20
23. [...] : Voyans ne pouuoir aduancer d'auãtage, nous prinsmes nostre esquif, [...]. p.20
24. [...] nous [...] ne peusmes **auancer** plus auant : [...]. p.20
25. [...] : Ne pouuant **faire** autre chose nous nous en retournasmes en nostre barque: [...]. p.20
26. [...] : La terre ne laisse d'y **estre** bõne, [...]. p.20
27. [...] : bien que nous cussions le vent fort bon, si ne peusmes nous en toute nostre puissãce beaucoup **auãcer**, [...]. p.22
28. Voyant que nous ne pouuions **auancer**, [...]. p.22
29. [...], ie vous assure que iamais ie ne veis vn torrent d'eau **desborder** avec vne

- telle impetuosité comme il faict, [...]. pp.22-23
30. [...], c'est chose laquelle ne se peut **faire** en si bref temps comme il le faudroit pour pouuoir s'en retourner en Frãce, [...]. p.24
 31. [...], c'est chose laquelle ne se peut faire en si bref temps comme il le faudroit pour pouuoir s'en retourner en Frãce, [...]. p.24
 32. Voyans que nous ne pouuions **faire** d'auantage, nous en retournasmes en nostre barque, [...]. p.24
 33. [...] & les autres deux ils ne leus font que **trainer** dedans l'eau, [...]. p.25
 34. [...] : De tous ces saults aucun n'est si difficile à **passer** comme celuy que nous auons veu : [...]. p.25
 35. [...], qu'ils ne se hazarderont pas de se **mettre** au large, [...]. p.25
 36. [...], toutesfois il n'y faut tant **adiouster** de foy, [...]. p.26
 37. [...], & que lesdits faults ne sont point difficiles à **passer**, [...]. p.26
 38. [...], & que lesdits faults ne sont point difficiles à passer, & ne font que **trainer** leurs canots en la plus part desdits faults, [...]. p.26
 39. [...], dõt ils n'ont veu la fin la fin, ne ouy **dire** qu'aucun l'aye veue : [...]. p.27
 40. [...], aux autres trois ils ne les font que **trainer**. p.28
 41. [...], qu'ils n'en ont point veu la fin, ny ouy **dire** qu'aucun l'aye veue ; [...]. p.28
 42. [...], sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent n'auoir point **beu** de l'eau salee. p.28
 43. [...], ce ne doit **estre** autre chose que la mer du Su, [...]. p.29
 44. [...] : mais il ne peut y **auoir** des terres plus vnies ny meilleures que celles que nous auons veuës. p.31
 45. [...] : Ne voullant **relascher**, & pensant gagner chemin nous fusmes à la coste du Nort le 28. iour [...]. p.31
 46. [...], mais ils n'osent y **aller**, [...]. p.35
 47. [...], il ne peut y **auoir** plus de 50. ou 60. lieues iusques à ladicte mine. p.36
 48. [...], qu'il ne se peut **dire** de plus, [...]. p.36

Lallemand, Charles. 1627

Lettre du Pere Charles l'Allemand, ...envoyee au Pere Hierosme l'Allemand son frere, où sont contenus les moeurs et façon de vivre des sauvages.

1. [...], depuis ce temps ie n'ay peu vous **escrire**, à cause que les vaisseaux n'abordent icy qu'une fois l'an. P.1
2. C'est pourquoy il ne faut **attendre** des nouvelles de nous que d'annee en annee : [...]. P.1
3. Ceste Nation icy ne s'occupe point a **cultiver** la tetre, [...]. P.4
4. [...] ; d'où vient qu'elles ont quantité de bled d'Inde, & ne meurēt pas de faim comme celles cy, si sont-elles plus sauvages en leurs moeurs, commettans sans se **cacher**, & sans honte, aucune toute sortes d'impudences. P.5
5. [...], à cause des saults qui se trouuēt sur la Riuere (qui sont de certains precipices d'eau, qui empeschēt tout à fait qu'on ne puisse **nauiger**.) P.5
6. Les yeux religieux ne peuuent **supporter** tant d'impudicitez qui s'y commettent à descouuert : [...]. P.5
7. Or bien qu'il n'y ait point eu de Religieux en ces Nations, les marchands n'ont pas laissé d'y **enuoyer** des François [...]. P.5
8. [...], ils n'ont autre soucy que de **remplir** leur ventre. P.6
9. Ils ne viennent point nous **voir** si ce n'est pour demander à manger, [...]. P.6
10. La coustume de ceste Nation est de tuër leurs peres & meres lors qu'ils sont si vieux qu'ils ne peuuēt plus **marcher**, [...]. P.6
11. [...] ; car autrement ils seroient contraints de mourir de faim, ne pouuans plus **suiure** les autres lors qu'ils changent de lieu ; [...]. P.6
12. [...], il ne faut rien **laisser**, [...]. P.6
13. [...] ; bref les hommes ne semblent **auoir** pour partage que la chasse, la guerre, & la traite. P.8
14. [...] nous ne laissons pas de **penser** comment nous viendrions à bout du langage du país ; [...]. P.10
15. [...] ; car des Truchemens, disoit-on il ne faut rien **attendre** ; [...]. P.10
16. [...] ; Que ce Truchement n'auoir iamais voulu **communiquer** a personne la cognoissance qu'il auoit de ce langage, non pas mesme aux RR. PP. Recolects, [...]. P.11
17. [...], non pas mesme aux RR. PP. Recolects, qui depuis dix ans n'auoient cessé de l'en **importuner** ; [...]. P.11
18. [...], craignans que l'Hyuer se passast sans rien **auancer** en la cognoissance de la langue. P.11
19. [...] ; car ne trouuans pas dequoy **viure** eux-mesme, ils furent contraints de retourner voir les François. P.11
20. A mon retour, sans perdre temps, ie sollicitay le Truchement d'une autre Nation de me communiquer ce qu'il sçauoit ; [...]. P.11
21. [...], l'Hyuer ne ce passeroit iamais sans nous **donner** tout contentement, [...]. P.12
22. [...], nous estions pour n'**auancer** gueres plus que le Reuerends Peres Recolets en 10. ans. P.12
23. Outre ces occupatiōs ie n'ay point manqué à mon tour d'**aller** les festes & Dimanches **dire** la Messe aux François, [...]. P.12

24. [...] : les charpentiers ne souhaitoient rien tant que de **trauailer** pour nous ; [...]. P.12-P.13
25. [...], ils s'en vengent par la mort du premier qu'ils rencontrent, sans **auoir** esgard à plaisir aucun qu'ils ayent receu de celuy qu'ils attaquent. P.13
26. Leur vie libertine & faineante, leur esprit grossier, & qui ne peut guere **comprendre**, la disette des mots qu'ils ont pour expliquer nos mysteres, [...], nous exercera a bon escient. P.13
27. [...] ; si cela est, ils ne faut plus **attendre** de nouuelles, [...]. P.13
28. [...], il respondit qu'il ne falloit **demande** cela [...]. P.14
29. [...], il adiousta qu'a la verité ils ne pourroient pas nous **bastir** vne maison de pierre semblable à celle-là, [...]. P.14
30. Il ne pouuoit nous **tesmoigner** plus d'affection ; [...]. P.15
31. Pour ceux de cette Nation ie les ay fait sommer de respondre s'ils ne vouloient pas se **faire instruire** ; & nous **donner** leurs enfans pour le mesme sujet : [...]. P.15
32. Pour ceux de cette Nation ie les ay fait sommer de respondre s'ils ne vouloient pas se faire instruire ; & nous **donner** leurs enfans pour le mesme sujet : [...]. P.15
33. [...] ie me tiendrois trop heureux d'employer [...], & n'**épargner** rien de ce qui seroit en mon pouuoir, [...]. P.15
34. [...] ; mais ie n'ay peu **gagner** sur moy que ce n'ait esté la larme à l'oeil pour plusieurs raisons [...]. P.16
35. [...] la souenance [...], & me fait viuement apprehender que ie n'aille **trauerser** les desseins de la grace de Dieu [...].P.16
36. Ie vous supplie en vertu de ce que vous aimez mieux dans le Ciel, de ne vous **lasser point** de solliciter la diuine bonté [...]. P.16
37. Pour les lettres ie ne pense pas **auoir obmis** personne, [...]. P.16

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

1. Les vents quoique variables ne laisserent pas de nous **porter** à nôtre route, [...]. p.5
2. [...] : on ne peut **recevoir** plus d'honnêteté que j'en ay reçu de ces Messieurs. p.6
3. [...], quoiqu'ils n'ayent pas la liberté d'y **exercer** leur Religion. p.6
4. [...] ; on tira dessus sans en **pouvoir tuer aucun**. p.12
5. [...] on ne les sçauroit qu'à grande peine **dompter**. p.12
6. [...], & nous nous vîmes d'abord sans nous **reconnoître**. p.15
7. [...] : le Capitaine qui la commandoit me vint dire que le Gouverneur Hollandois de Bantam ne luy avoit point voulu **donner** d'entrée, [...]. p.16
8. [...], & qui ne vouloit **donner** entrée à qui que ce soit. p.17
9. [...], parce qu'ils ne veulent pas **recevoir** des Vaisseaux étrangers, [...]. p.17
10. [...], je leur dis que j'aurois souhaité n'**avoir pas** d'ordre [...]. p.20
11. [...], nous ne laissâmes pas d'**échoüer** sur un banc de sable vazeux; [...]. pp.24-25
12. [...], qui ne sçavent pas **faire** la guerre. p.26
13. [...] ; mais comme ce Prince ne veut point **avoir** de guerre avec elle, [...]. p.29
14. [...], qui leur prenoit depuis la ceinture jusqu'aux genoux, sans **être plissée**, [...]. p.34
15. Je ne pûs **aller** cette nuit au lieu qu'on avoit destiné pour me recevoir, [...]. p.37
16. [...], ils n'ont qu'à **racler** un peu de ce bois, & le **frotter** ensuite l'un contre l'autre, [...]. p.43
17. On n'y voit presque **travailler que** les femmes, [...]. p.43
18. Ils respectent tant leur Roy, qu'ils n'osent pas **lever** les yeux pour le regarder. p.44
19. [...], & je ne voulus rien **relâcher** des manieres [...]. p.47
20. [...], en sorte qu'on ne pouvoit en **voir** le cuir, [...]. p.56
21. Mais rien ne l'affermira tant en cette résolution & ne vous unira plus étroitement ensemble que de **vivre** dans les sentimens d'une même créance. p.61
22. [...] que cette suprême Majesté dont vous êtes revêtu sur la Terre, ne peut **venir que** du vray Dieu, [...]. pp.61-62
23. [...] & dont vôtre Majesté qui a tant de lumières & de pénétration ne peut **manquer de voir** l'impuissance. p.62
24. [...] & je la portay dans le dessein de ne la **présenter que** comme je venois de me déterminer de le faire, [...]. p.64
25. [...], je fis semblant de n'**entendre point** ce qu'on me disoit & me tins ferme, [...]. p.64
26. [...] ; je ne puis **dire** quelle étoit alors sa chaussure, [...]. p.66
27. [...] ; mais pour moy je n'en fis point **faire** d'habits, [...]. p.72
28. [...], & on tira toute la journée du canon sans **discontinuer** : [...]. p.78
29. [...] ; Ces Capitaines luy parlerent sans **descendre** de dessus leurs Elephants ; [...]. p.85
30. [...], il n'en peut **sortir**, [...]. p.87
31. Le Roy a grand nombre de ces femelles, qui ne font autre chose que d'**aller chercher** des éléphants. [...]. p.90
32. [...], ils n'osent pas s'**enfuir**, [...]. p.93

33. [...], ils n'osent pas s'enfuir, quoi que pourtant il ne laisse pas de s'en sauver quelqu'un ; [...]. p.93
34. [...], que je n'oserois les raconter, [...]. p.99
35. [...], & je puis dire qu'on ne peut pas avoir de plus grands égards que ceux qu'il a eus pour moy, [...]. p.105
36. [...], j'étois étonné de n'entendre point de nouvelles de Monsieur le Vacher Missionnaire du chef de la Compagnie Française, [...]. p.105
37. [...], quatre des Gentilshommes des Ambassadeurs du Roy de Siam & la plupart de leurs Domestiques n'ayant voulu s'embarquer dans un Bateau qu'ils avoient pris par les chemins, [...]. p.106
38. [...], ils n'eurent pas le temps d'en faire un grand nombre ; [...]. p.108
39. [...], les Peres ne manquerent pas de s'y rendre, [...]. p.111
40. [...] ; je lui dis qu'il ne pouvoit mieux faire que d'accepter ce parti, [...]. p.112
41. [...], les lettres ne pouvant lever plusieurs obstacles que l'on pourroit y mettre, [...]. p.113
42. [...], ils ne manqueront pas de donner au public une relation exacte, [...]. p.113
43. [...], ils n'osent pas l'appeller de son nom. p.117
44. [...], & on la laisse pourrir exposée au Soleil sans couvrir la tête pendant trois jours & trois nuits, [...]. p.118
45. Les Roys de Siam n'avoient pas accoûtumé de se faire voir aussi souvent que celui-cy. [...]. p.119
46. Comme autrefois les Roys ne se faisoient point voir, les Ministres faisoient ce qu'ils vouloient, [...]. p.120
47. [...], mais ce Ministre n'a jamais voulu accepter aucune des premieres Charges que le Roy luy a fait offrir plusieurs fois. p.121
48. [...], il n'est pas permis de tuer, [...]. p.122
49. [...], c'est à dire pousser leurs ennemis hors de leurs places, sans pourtant leur faire d'autre mal que de les rendre esclaves, [...]. p.124
50. [...], mais le Roy de Colconde n'en voulut rien faire, ny même écouter les Ambassadeurs qu'il luy envoya ; [...]. p.127
51. [...], ils en mangent la chair sans s'informer qui les a tués, [...]. p.130
52. [...], ils ne savent point s'en servir ; [...]. p.133
53. Leur Religion n'est à parler proprement qu'un grand ramas d'Histoires fabuleuses, [...]. p.134
54. [...], qui ne tend qu'à faire rendre des hommages & des honneurs aux Talapoins, [...]. p.134
55. [...] ; ils estiment pour cette raison beaucoup ces animaux, & n'osent, comme je l'ay déjà dit, en tuer aucun, [...]. p.134
56. [...], ils vont tous les matins se presenter devant la porte ou balon des personnes qu'ils connoissent, & se tiennent-là un moment avec une grande modestie sans rien dire, [...]. p.135
57. [...] ; ce qui est le terme du plus grand merite & la plus grande recompense qu'on puisse acquerir, pour n'estre plus fatigué en changeant si souvent de corps dans un autre ; [...]. p.136
58. [...] ; car il ne faut pas s'imaginer qu'ils adorent les Idoles, [...]. p.138
59. [...], & on ne peut encore accuser devant le Juge, ny les uns ny les autres, s'ils se separent après cette ceremonie. [...]. p.142
60. [...], & ce n'est que pour voir la fille & pour s'accoûter peu à peu à vivre avec elle durant un ou deux mois ; [...]. pp.142-143
61. Quant à leur Soldats ce n'étoit point la coûtume de les payer ; [...]. p.147

62. [...], & il n'est pas nécessaire d'y **envoyer** de l'argent ; [...]. pp.150-151
63. [...] ; il ne veut pas **permettre** à aucune Nation Européenne de s'établir chez luy. p.156
64. Le Roïaume de Siam a prés de trois cens lieuës de long, sans y **comprendre** les Roïaumes tributaires, [...]. p.158
65. [...], ils n'aiment à **faire que** les choses aisées. [...]. p.161
66. A l'égard des plantes & des fruits, il y en a plusieurs dans le païs ; mais qui ne sont pas rares & qui ne se peuvent **porter que** difficilement en France, [...]. p.162
67. [...] ; mon goût n'a jamais pû s'y **accommoder**. p.163
68. [...], & c'est le meilleur fruit des Indes, d'un goût exquis, n'incommodant aucunement, à moins que d'en **manger** en trop grande quantité, [...]. p.163
69. On y a planté plusieurs fois des vignes qui y viennent bien, mais qui ne peuvent **durer**, [...]. p.165
70. [...], & un Siamois croiroit faire une grande incivilité s'il parloit à quelqu'un sans **avoir** la bouche pleine de darek, de betel, de chand ou de tabac. p.166
71. [...], mais les raisons que j'ay dites cy-devant empêchent la plûpart des Nations Etrangeres d'y venir & d'y rien **porter**. p.167
72. [...], & on n'y peut **aller qu'**en ballon ; [...]. p.169
73. [...], & l'en ne sçait pas à quoy il employe le reste du jour, n'étant permis pas même à ses Officiers d'**entrer** dans sa chambre. pp.170-171
74. [...], & si par hazard il se trouvoit quelque homme sur son chemin qui ne pût pas **se retirer**, il se prosterne en terre & luy tourne le dos. pp.173-174
75. Elle est tout le jour enfermée avec ses femmes ne se divertissant à **faire aucun** ouvrage, [...]. p.174
76. Quand le Roy sort pour aller à la Chasse ou à la promenade, on fait avertir tous les Européens de ne se point **trouver** sur son chemin, [...]. p.176
77. [...], à moins qu'ils ne veulent se **prosterner** : [...]. p.176
78. [...] ; & comme j'appris cette maniere de recevoir les Ambassadeurs qui ne me parût pas **répondre** à la grandeur du Monarque de la part de qui je venois, j'envoyai au Roi de Siam deux Mandarins [...]. p.184
79. Il ne se passa rien de digne d'**être remarqué** jusqu'au détroit de Banca [...]. p.186
80. [...], je ne laissay pas de **toucher** dans ce détroit, [...]. p.187
81. Je fus obligé de mettre en pane par le travers de l'Isle du Prince, qui est à la sortie de ce détroit, pour attendre la fregate la Malige, qui ne nous avoit pû **suivre**, [...]. p.188
82. [...], & quelquefois ils vont plus d'une brasse dans l'eau le chercher, si bien que le poisson vollant ne peut pas **manquer d'être pris**. p. 190
83. [...], on ne sçait point à qui se **fier**, [...]. p.192
84. [...], estant avancé dans le païs il fut trois ou quatre jours sans **trouver** d'eau, [...]. p.201
85. [...] ; mais je n'ay pû **distinguer** de quelle Nation ils estoient, [...]. p.208
86. [...], parce qu'il estoit persuadé que le Roi ne leur feroit rien **faire** qui fût prejudiciable à ses interests, [...]. p.210
87. [...], & qu'il estoit bien seur que je ne leur conseillerois rien qui ne fût à **faire**. [...]. p.210
88. [...] ; mais il en est resté une partie avec les quatre Mandarins qui n'ont pû **nous joindre** aussi bien que quelques domestiques de ces Ambassadeurs ils en ont encore une vingtaine ; [...]. p.212
89. [...] ; car on ne peut pas **faire** une navigation plus heureuse. p.216
90. [...], ils demeurèrent en vie un mois & six semaines sans **manger**, [...]. p.220

91. [...], on ne les peut **prendre que** la nuit, [...]. pp.220-221
92. [...] & lors elles ne peuvent plus se retourner, [...]. p. 221
93. [...] ; comme j'avois un bon vent je ne m'y arrestay point, ne voulant pas perdre de temps à passer la Ligne Equinoxiale ; [...]. p. 221
94. [...] ; c'étoit la quatrième fois que je l'avois passée dans ce voyage sans avoir quitté le just'au-corps de drap doublé de mesme ; [...]. p.222
95. [...], quand il est une fois entré il ne peut plus ressortir. p.223

ANNEXE VI.
CORPUS ÉLARGI

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Type du verbe	Verbe Inf
[...] nous <u>ne</u> peusmes passer [...]. p.1	ne	avec rection infinitive	peusmes passer
[...] pour <u>n'</u> auoir le vent fauorable [...]. p.1	ne	avoir/être	avoir
[...] qu'elle <u>n'</u> auoit esté avec contentement [...]. p.1	ne	avoir/être	auoir esté
[...] nous <u>ne</u> la peusmes reconnoistre [...]. p.2	ne	avec rection infinitive	peusmes reconnoistre
[...], <u>n'</u> apportant <u>aucune</u> commodité [...]. p.2	ne aucune	sans rection infinitive	apportant
[...] où il <u>ne</u> pourroit <u>que</u> dix ou douze vaisseaux [...]. p.3	ne que	avec rection infinitive	pourroit
[...] qu'il <u>ne</u> se peut dire de plus. p.4	ne	avec rection infinitive	se peut dire
[...] qu'il <u>ny</u> auoit nation au monde [...]. p.5	ne	avoir/être	auoir
[...] la guerre qu'ils font, <u>n'est</u> <u>que</u> par surprises [...]. p.6	ne que	avoir/être	est
Il <u>n'y</u> a <u>que</u> deux personnes [...]. p.6	ne que	avoir/être	a
[...] si on <u>ne</u> les sçait bien gouverner[...]. p.6	ne	avec rection infinitive	sçait gouverner
[...] il <u>ne</u> fait <u>pas</u> trop bon s'asseurer, [...]. p.8	ne pas	avec rection infinitive	fait s'asseurer
[...] la plupart gens qui <u>n'ont</u> <u>point</u> de loy, [...]. p.8	ne point	avoir/être	ont
[...] où il <u>n'y</u> a <u>que</u> les plus principaux[...]. p.8	ne que	avoir/être	a
[...], <u>sans</u> qu'il y eust <u>personne</u> qui gouvernast en ce bas monde, [...].	sans personne	avoir/être	eust
Les femmes & enfans <u>n'y</u> assistent <u>point</u> [...]. p.8	ne point	sans rection infinitive	assistent
[...] s'ils <u>ne</u> croyoit <u>point</u> qu'il y eut [...]. p.9	ne point	sans rection infinitive	croyoit
Il <u>ne</u> me dit <u>rien</u> , [...]. p.9	ne rien	sans rection infinitive	dit
[...], <u>ne</u> voulant passer plus outre [...]. p.10	ne	avec rection infinitive	voulant
[...] que le Pere <u>n'estoit</u> <u>pas</u> trop bõ. [...]. p.9	ne pas	avoir/être	estoit
Je luy demandis s'ils <u>n'auoient</u> <u>point</u> veu ou ouyr dire [...]. p.9	ne point	avoir/être	auoient
Qu'il <u>ne</u> l'auoit <u>point</u> veu [...]. p.9	ne point	avoir/être	auoit veu

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Type du verbe	Verbe Inf
[...] que ie <u>n'en</u> ay <u>point</u> d'autre [...]. p.10	ne point	avoir/être	ay
<u>Ne</u> passez plus outre vous la trouuerrez icy [...]. p.9	ne	sans rection infinitive	passez
[...] il <u>ne</u> manquera <u>point</u> de chose [...]. p.10	ne point	sans rection infinitive	maquera
Mais la mere <u>ne</u> valloit <u>rien</u> , [...]. p.9	ne rien	sans rection infinitive	valloit
Et voyant qu'il <u>ne</u> leur venoit <u>rien</u> [...]. p.9	ne rien	sans rection infinitive	venoit
[...] <u>sans</u> faire estat de ce que Dieu leur auoit dit [...]. p.9	sans	sans rection infinitive	faire
Il demeura <u>sans</u> passer plus outre [...]. p.10	sans	sans rection infinitive	passer
[...] & <u>ne</u> nous peut faire de mal, [...]. p.11	ne	avec rection infinitive	peut faire
[...], qui <u>ne</u> sont pourtant trois Dieux [...]. p.11	ne	avoir/être	sont
[...] le diable <u>n'a</u> <u>nulle</u> puissance sur nous : & ne nous peut faire de mal, [...]. p.11	ne nulle	avoir/être	a
[...], & <u>n'ont</u> <u>nulle</u> puissance <u>que</u> celle que Dieu leur a donnee, [...].	ne nulle que	avoir/être	ont
Dieu <u>n'est</u> <u>pas</u> trop bon [...]. p.10	ne pas	avoir/être	est
[...] en laquelle il <u>n'y</u> a <u>point</u> de plustost ou d'apres, [...]. p.11	ne point	avoir/être	a
[...] ils <u>ne</u> māqueroient de ce qu'ils auroient besoing. [...]. p.10	ne	sans rection infinitive	māqueroient
[...] les Sauvages <u>ne</u> manquerent de <u>rien</u> du monde [...]. p.10	ne rien	sans rection infinitive	manquerent
[...] que le diable <u>ne</u> leur pourroit <u>plus</u> faire de mal, [...]. p.11	ne plus	avec rection infinitive	pourroit faire
[...] ils <u>ne</u> pourroient chasser <u>ny</u> aller en beaucoup de lieux. [...]. p.12	ne...ny	avec rection infinitive	pourroient chasser
[...] ie croy qu'il <u>n'y</u> a <u>aucune</u> loy parmy eux [...]. p.11	ne aucune	avoir/être	a
[...] ils [...] & <u>ne</u> manqueroient de ce qu'ils auroient besoing. [...]. p.11	ne	sans rection infinitive	manqueroient
[...] ils [...], <u>ne</u> sçauēt que c'est d'adorer & prier Dieu, [...]. p.11	ne	sans rection infinitive	sçauēt
Qu'ils <u>n'vsoient</u> <u>point</u> autrement de ceremonies, [...]. p.11	ne point	sans rection infinitive	vsoient

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Type du verbe	Verbe Inf
[...] & vont ainsi dans les neiges <u>sans</u> enfoncer, [...]. p.12	sans	sans rection infinitive	enfoncer
[...] ils <u>n'</u> ont enfans, [...]. p.12	ne	avoir/être	est
[...] si ce <u>n'</u> est qu'apres auoir esté quelque tēps ensmble ils [...]. p.12	ne	avoir/être	est
[...] l'eau qui en procede <u>n'</u> est <u>point</u> capable de faire [...]. p.13	ne point	avoir/être	est
[...] où ie <u>n'</u> ay <u>point</u> trouué vne lieuë [...]. p.13	ne point	avoir/être	ay trouué
[...] ce <u>ne</u> sont <u>que</u> mōtaignes de rochers [...]. p.13	ne que	avoir/être	sont
[...] qui neantmoins <u>ne</u> tient <u>que</u> depuis cedict torrēt d'eau, [...]. p.13	ne que	sans rection infinitive	tient
[...] que la sienne <u>ne</u> vaut <u>rien</u> , [...]. p.12	ne rien	sans rection infinitive	vaut
[...], & de verité il <u>ne</u> peut estre autre chose. [...]. p.14	ne	avec rection infinitive	peut estre
[...] ie croy qu'il <u>n'</u> y en a <u>point</u> , [...]. p.13	ne point	avoir/être	a
[...] ie <u>ne</u> trouuay <u>rien</u> qui soit, [...]. p.13	ne rien	sans rection infinitive	trouuay
[...], & puis vont vne iournee <u>sans</u> en trouuer <u>aucun</u> , [...]. p.13	sans aucun	sans rection infinitive	trouuer
Toute ceste coste <u>n'</u> est <u>que</u> montaignes [...]. p.15	ne que	avoir/être	est
Autour de ces isles ce <u>ne</u> sont <u>que</u> rochers & basses, [...]. p.15	ne que	avoir/être	sont
[...] si ce <u>n'</u> est pour les Oanos des Sauuages, [...]. p.16	ne	avoir/être	est
[...] qui <u>ne</u> sont <u>point</u> nauigables, [...]. p.16	ne point	avoir/être	sont
[...], & <u>ne</u> passa <u>point</u> plus outre [...]. p.16	ne point	sans rection infinitive	passa
[...], mais ie <u>n'</u> y ay <u>point</u> veu de fruict, [...]. p.17	ne point	avoir/être	ay veu
[...] qui <u>n'</u> en est <u>qu'à</u> quelque quatre lieuës, [...]. p.18	ne que	avoir/être	est
[...] qui <u>n'</u> osent venir par là [...]. p.18	ne	avec rection infinitive	osent venir
[...] nous [...], & <u>ne</u> peusmes passer plus outre, [...]. p.18	ne	avec rection infinitive	peusmes passer

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Type du verbe	Verbe Inf
[...] que nous <u>ne</u> peusmes passer plus outre [...]. p.18	ne	avec rection infinitive	peusmes passer
[...] mais nous <u>ne</u> feismes <u>pas</u> plus d'vne lieuë, [...]. p.18	ne pas	sans rection infinitive	nous hazarderont
Je croy qu'il <u>ne</u> laisseroit d'y auoir de bons poissons, [...]. p.19	ne	avec rection infinitive	laisseroit d'auoir
[...] aussi que l'on <u>ne</u> peut aller par terre [...]. p.20	ne	avec rection infinitive	peut aller
Voyans <u>ne</u> pouuoir aduancer d'auâtage, [...]. p.20	ne	avec rection infinitive	pouuoir aduancer
[...] nous [...], & <u>ne</u> peusmes passer plus outre avec nostre barque, [...]. p.20	ne	avec rection infinitive	peusmes passer
[...], qui <u>ne</u> sont <u>gueres</u> differêt des nostres, [...]. p.19	ne gueres	avoir/être	sont
[...], & <u>ne</u> leur sert <u>que</u> pour auoir le temps de s'embarquer. [...]. p.20	ne que	sans rection infinitive	sert
<u>Ne</u> pouuant faire autre chose [...]. p.20	ne	avec rection infinitive	pouuant faire
La terre <u>ne</u> laisse d'y estre bõne, [...]. p.20	ne	avec rection infinitive	laisse d'estre bõne
[...] nous [...], <u>ne</u> peusmes auancer <u>plus</u> auant [...]. p.20	ne	avec rection infinitive	peusmes auancer
[...] où il n'y auoit <u>que</u> de 3. à quatree [...]. p.22	ne que	avoir/être	auoit
[...] ie <u>ne</u> cognois <u>point</u> [...]. p.21	ne point	sans rection infinitive	cognois
[...] ie <u>ne</u> cognois <u>point</u> [...]. p.21	ne point	sans rection infinitive	cognois
[...], & puis tout à vn coup n'en trouuiõs <u>que</u> trois ou quatre pieds	ne que	sans rection infinitive	trouuiõs
[...] si <u>ne</u> peusmes nous en toute nostre puissãce beaucoup auãcer,	ne	avec rection infinitive	peusmes auãcer
Voyant que nous <u>ne</u> pouuions auancer, [...].	ne	avec rection infinitive	pouuions auancer
[...] c'est chose laquelle <u>ne</u> se peut faire en si bref temps [...]. p.24	ne	avec rection infinitive	peut faire
[...] si ce n'estoit à grands frais & despens, [...]. p.24	ne	avoir/être	estoit
[...], n'estant en d'aucuns lieux que d'vne brasse ou de deux [...]. p.23	ne que	avoir/être	estant
[...] bien qu'il <u>ne</u> soit <u>pas</u> beaucoup haut, [...]. p.23	ne pas	avoir/être	soit
[...], si l'on n'y hyuernoit [...]. p.24	ne	sans rection infinitive	hyuernoit
[...] où l'õ <u>ne</u> voit <u>plus</u> de rochers <u>ny</u> de saults [...]. p.23	ne plus...ny	sans rection infinitive	voit

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Type du verbe	Verbe Inf
[...] ie vous assure que <u>jamais</u> ie <u>ne</u> veis vn torrent d'eau desborder	jamais ne	sans rection infinitive	veis
Voyans que nous <u>ne</u> pouuions faire d'auantage, [...]. p.24	ne	avec rection infinitive	pouuions faire
[...] ils <u>ne</u> les font <u>que</u> trainer dedans l'eau [...]. p.25	ne que	avec rection infinitive	font trainer
[...] qu'ils <u>n'</u> auoient <u>point</u> passé plus outre [...]. p.25	ne point	avoir/être	auoient passé
De tous ces saults <u>aucun</u> <u>n'</u> est si difficile à passer [...]. p.25	aucun ne	avoir/être	est
[...], d'autant que le cours <u>n'y</u> est si fort <u>ne</u> mauuais cōme aux autres	ne...ne	avoir/être	est
[...], & <u>n'</u> auoient veu la fin d'vn lac qui est a quelque quinze ou seize lieues d'où ils ont esté, <u>ny</u> que ceux qui leur auoient [...]. p.25	ne...ny	avoir/être	auoient
[...], qu'ils <u>ne</u> se hazarderont <u>pas</u> de se mettre au large, [...]. p.25	ne pas	sans rection infinitive	se hazarderont
[...], toutesfois il <u>n'y</u> faut tant adiouster de foy, [...]. p.25	ne	avec rection infinitive	faut adiouster
[...], que ce <u>ne</u> soit avec raisons apparentes, [...]. p.25	ne	avoir/être	soit
[...] c'est que les Sauuages <u>n'</u> ont veu <u>aucune</u> riuere [...]. p.25	ne aucune	avoir/être	ont veu
Mais ce qui me fait croire qu'il <u>n'y</u> a <u>point</u> de riuere [...]. p.25	ne point	avoir/être	fait croire
[...], <u>n'</u> ayāt <u>que</u> si peu de cours audit sault, [...]. p.25	ne que	avoir/être	ayāt
[...] dont ils <u>ne</u> voyent <u>point</u> la fin. [...]. p.25	ne point	sans rection infinitive	voient
[...], & <u>ne</u> font <u>que</u> trainer leurs canots [...]. p.26	ne que	avec rection infinitive	font trainer
[...], & que lesdits saults <u>ne</u> sont <u>point</u> difficiles à passer [...]. p.26	ne point	avoir/être	sont
Mais que là où ils ont esté l'eau <u>n'</u> est <u>point</u> mauuaise, [...]. p.27	ne point	avoir/être	ont esté
[...] d'autant qu'ils <u>n'</u> ont <u>point</u> aduancé plus haut [...]. p.27	ne point	avoir/être	ont aduancé
[...] ils <u>n'y</u> ont esté <u>que</u> fort peu dans ce dernier, [...]. p.27	ne que	avoir/être	ont esté
[...], dōt ils <u>n'</u> ont veu la fin, <u>ne</u> ouy dire qu'aucun l'aye veue [...]. p.27	ne...ne	avoir/être	ont
[...], & <u>ne</u> sçauent si passé ledit lac [...]. p.27	ne	sans rection infinitive	sçauent
[...] ils <u>ne</u> les font <u>que</u> trainer [...]. p.28	ne que	avec rection infinitive	font trainer
[...], qu'ils <u>n'</u> en ont <u>point</u> veu la fin, <u>ny</u> ouy dire qu'aucun l'aye veue	ne point...ny	avoir/être	ont veu
[...], où il <u>n'y</u> a <u>que</u> 2. desdicts saults [...]. p.28	ne que	avoir/être	a

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Type du verbe	Verbe Inf
Que passé ce sault, on <u>ne</u> voit <u>pl'</u> de terre, <u>ny</u> d'vn costé <u>ne</u> d'autre	ne [plus]...ny..ne	sans rection infinitive	voit
[...], & qu'au premier lac l'eau <u>ne</u> gelle <u>point</u> , [...]. p.27	ne point	sans rection infinitive	gelle
[...], ce <u>ne</u> doit estre autre chose que la mer du Su, [...]. p.29	ne	avec rection infinitive	doit estre
[...], aussi ils <u>n'</u> ont <u>pas</u> esté si loing dans ledict lac comme les autres,	ne pas	avoir/être	ont esté
[...], autres fruicts qu'ils <u>n'</u> ont <u>point</u> en leur terre [...]. p.28	ne point	avoir/être	ont
Je leur demandis s'ils <u>n'</u> auoient <u>point</u> congnoissance de quelques mines, [...]. p.28	ne point	avoir/être	auoient
[...], dirent <u>n'</u> auoir <u>point</u> beu de l'eau salee, [...]. p.28	ne point	avoir/être	auoir
[...], <u>ne</u> se differant <u>que</u> bien peu, [...]. p.28	ne que	sans rection infinitive	se differant
[...], qui <u>n'</u> en est <u>qu'</u> à quelque quatre ou cinq cens pas. [...]. p.29	ne que	avoir/être	est
[...] mais il <u>ne</u> peut y auoir des terres plus vnies <u>ny</u> meilleures que celles que nous auons veuës. [...]. p.31	ne...ny	avec rection infinitive	peut auoir
[...], lesquels <u>ne</u> seroient subiects à tant de perils [...]. p.30	ne	avoir/être	seroient
[...] que l'on <u>n'</u> a <u>point</u> encores descouuertes, [...]. p.31	ne point	avoir/être	a
Ne voullant relascher, [...]. p.31	ne	avec rection infinitive	voullant relascher
[...], où il <u>n'</u> y a <u>que</u> brasse & demye d'eau [...]. p.32	ne que	avoir/être	a
[...], si ce <u>n'</u> est du costé de l'Est, [...]. p.32	ne	avoir/être	est
[...] mais ce <u>n'</u> est <u>que</u> battures ou il y a peu d'eau. [...]. p.32	ne que	avoir/être	est
Ils <u>ne</u> sont si plaisantes <u>ny</u> fertilles que celles du Su, [...]. p.33	ne...ny	avoir/être	sont
Pour dire verité le port <u>ne</u> vaut <u>du tout rien</u> . [...]. p.33	ne (du tout) rien	sans rection infinitive	dire
[...] où il <u>n'</u> y peut <u>qu'</u> vn vaisseau: [...]. p.33	ne que	sans rection infinitive	peut
[...], & <u>n'</u> y eust <u>qu'</u> vn Montaignez blessé [...]. p.33	ne que	avoir/être	eust
[...] toutesfois elles <u>ne</u> se faisoient <u>point</u> de mal, [...]. p.34	ne point	sans rection infinitive	se faisoient
[...], que ce <u>n'</u> est estain, <u>ny</u> plomb, estant si dur cōme il est, [...]. p.35	ne...ny	avoir/être	est
[...], mais ils <u>n'</u> osent y aller, [...]. p.35	ne	avec rection infinitive	osent aller

Champlain, Samuel de. 1603.

Des sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) né	Type du verbe	Verbe Inf
[...], il <u>ne</u> peut y auoir plus de 50. ou 60. lieues [...]. p.36	ne	avec rection infinitive	peut auoir
[...] que le bout des mats de nostre vaisseau <u>ne</u> luy fust <u>pas</u> venu insques à la ceinture, [...]. p.36	ne pas	avoir/être	fust venu
[...], qu'il <u>ne</u> se peut dire de plus, [...]. p.36	ne	avec rection infinitive	se peut dire
Et quand ils en parlent ce <u>n'est que</u> avec vne peur si estrange, [...].	ne que	avoir/être	est

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], depuis ce temps ie <u>n</u> 'ay peu vous escrire, [...]. p.1	ne	avec rection	ay escrire
C'est pourquoy il <u>ne</u> faut attendre des nouuelles de nous <u>que</u> d'annee en annee : [...]. p.1	ne que	avec rection infinitive	faut attendre
[...] sans celles que l'on <u>ne</u> cognoist <u>pas</u> , [...]. p.1	ne pas	sans rection	cognoist
[...], à cause que les vaisseaux <u>n</u> 'abordent icy <u>qu</u> 'vne fois l'an. p.1	ne que	sans rection	abordent
Ainsi la terre <u>n</u> 'est <u>pas</u> ingrate [...]. p.4	ne pas	avoir/être	est
[...], il <u>n</u> 'y a <u>point</u> de terre defrichee, [...]. p.4	ne point	avoir/être	a
[...], ce <u>ne</u> sont <u>que</u> bois. p.4	ne que	avoir/être	sont
[...], il <u>n</u> 'y a <u>que</u> 3 ou 4. familles [...]. p.4	ne que	avoir/être	a
[...], pendant tout ce temps on <u>ne</u> void <u>point</u> la terre ; [...]. p.4	ne point	sans rection	void
[...], qui <u>ne</u> vont <u>point</u> autremēt à la chasse de l'orignac. p.4	ne point	sans rection	vont
Ceste Nation icy <u>ne</u> s'occupe <u>point</u> a cultiuer la tetre, [...]. p.4	ne point	sans rection	s'occupe
[...] qu'elles <u>ne</u> fondent <u>point</u> pour l'ordianire <u>que</u> vers la my-Auril,	ne point...que	sans rection	fondent
[...], <u>ne</u> luy cede en <u>rien</u> ; [...]. p.4	ne rien	sans rection	cede
[...], qui empeschēt tout à fait qu'on <u>ne</u> puisse nauiger. p.5	ne	avec rection	puisse nauiger
[...] les yeux religieux <u>ne</u> peuuent supporter tant d'impudicitez [...]. p.5	ne	avec rection infinitive	peuuent supporter
[...], si ce <u>n</u> 'est qu'ils vous ayent pris sous leur protection [...]. p.5	ne	avoir/être	est
Ces François par consequent <u>n</u> 'ont oüy la Messe toute l'annee, [...]. p.5	ne	avoir/être	ont oüy
En ces Nations il <u>n</u> 'y a eu ceste annee aucun Religieux ; [...]. p.5	ne aucun	avoir/être	a eu
[...], les marchands <u>n</u> 'ont <u>pas</u> lassé d'y enuoyer des François [...]. p.5	ne pas	avoir/être	ont lassé
Or bien qu'il <u>n</u> 'y ait <u>point</u> eu de Religieux en ces Nations, [...]. p.5	ne point	avoir/être	ait eu

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemand,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemand son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], <u>ne</u> se sont <u>ny</u> confessez, <u>ny</u> communiez à Pasques, [...]. p.5	ne...ny...ny	avoir/être	sont
En descendant les Sauvages <u>ne</u> mettent pied à terre pour les sauls ; [...].	ne	sans rection	mettent
[...] qu'elles...& <u>ne</u> meurēt <u>pas</u> de faim comme celles cy, [...]. p.5	ne pas	sans rection	meurēt
[...], commettans <u>sans</u> se cacher, [...]. p.5	sans	sans rection	se cacher
Ils <u>ne</u> viennent <u>point</u> nous voir si ce n'est pour demander à manger,	ne point	avec rection	viennent voir
La coustume de ceste Nation est de tuër leurs peres & meres lors qu'ils sont si vieux qu'ils <u>ne</u> peuuēt <u>plus</u> marcher, [...]. p.6	ne plus	avec rection infinitive	peuuēt marcher
[...], il <u>ne</u> faut <u>rien</u> laisser, [...]. p.6	ne rien	avec rection	faut laisser
[...]; car autrement ils seroient contraints de mourir de faim, <u>ne</u> pouuans <u>plus</u> suiure les autres lors qu'ils changent de lieu ; [...]. p.6	ne plus	avec rection infinitive	pouuans suiure
[...] si ce <u>n'est</u> pour demander à manger, [...]. p.6	ne	avoir/être	est
[...]; & s'ils <u>ne</u> sont assez forts pour emmener prisonniers ceux ou celui qu'ils rencontrent, [...]. p.6	ne	avoir/être	sont
[...], ils le mangent, & <u>n'y</u> a si petit qui n'en ait sa part, [...]. p.6	ne	avoir/être	a
[...] qui <u>n'en</u> ait sa part, [...]. p.6	ne	avoir/être	ait
Ils estiment que les François <u>n'ont</u> <u>point</u> d'esprit au prix d'eux ; [...]. p.6	ne point	avoir/être	ont
[...], ils <u>n'ont</u> autre soucy <u>que</u> de remplir leur ventre. p.6	ne que	avoir/être	ont
[...], & si vous <u>ne</u> leur en donnez ils tesmoignent du mescontentement.	ne	sans rection	donnez
[...]; de netteté chez eux il <u>ne</u> s'en parle <u>point</u> , [...]. p.6	ne point	sans rection	parle
Ils <u>n'ont</u> <u>aucun</u> culte diuin, <u>ny</u> <u>aucunes</u> fortes de Prieres. p.7	ne aucun, ny aucunes	avoir/être	ont
[...], & se donnent bien garde que les chiens <u>ne</u> participēt à ce festin;	ne	sans rection	donnent
[...], & les caresseēt de peur qu'ils <u>n'en</u> reçoient du mal. p.7	ne	sans rection	reçoient

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...]; mais pourtant ils <u>ne</u> luy rendent <u>aucun</u> honneur. p.7	ne aucun	sans rection	pourtant
[...] que le mort <u>ne</u> s'en seruoit <u>pas</u> ; [...]. p.7	ne pas	sans rection	seruoit
[...], & <u>ne</u> se cabanent <u>que</u> deux ou trois familles ensemble en vn endroit, [...]. p.7	ne que	sans rection infinitive	se cabanent
[...]; bref les hommes <u>ne</u> semblent auoir pour partage <u>que</u> la chasse, la guerre, & la traitte. p.8	ne que	avec rection infinitive	semblent auoir
Les hommes <u>n'</u> ont <u>non plus</u> de barbe <u>que</u> les femmes, [...]. p.8	ne (non plus?)	avoir/être	ont
[...]; mais pourtant ils <u>n'</u> en sont <u>pas</u> fournis. p.8	ne pas	avoir/être	sont
[...] qui <u>ne</u> se la sont <u>point</u> arrachee depuis peu de temps a l'imitation des François ; [...]. p.8	ne point	avoir/être	se sont arrachee
[...], quelquefois ils <u>n'</u> en ont <u>point</u> du tout, [...]. p.8	ne point du tout	avoir/être	ont
[...], <u>n'</u> estans attachez par deuant que d'vne courroye : [...]. p.8	ne que	avoir/être	estans attachez
Je <u>n'</u> en ay veu <u>que</u> trois ou quatre [...]. p.8	ne que	avoir/être	ay veu
[...], neantmoins il <u>n'</u> y a <u>rien</u> de si blanc que leurs dents. p.8	ne rien	avoir/être	a
[...]; on <u>n'</u> en void <u>pas</u> vn [...]. p.8	ne pas	sans rection	void
[...], & neantmoins pour lors on <u>ne</u> void <u>rien</u> de deshonneste, [...]. p.8	ne rien	sans rection	void
[...], ce <u>n'</u> est <u>pas</u> mal allé ; [...]. p.9	ne pas	avoir/être	est allé
Ces gages <u>ne</u> sont <u>pas</u> tous d'vne façon : [...]. p.9	ne pas	avoir/être	sont
[...], ie <u>n'</u> en ay encores <u>rien</u> dit, [...]. p.9	ne rien	avoir/être	ay
[...], lon <u>ne</u> void <u>plus</u> icy <u>que</u> deux nauires [...]. p.9	ne plus que	sans rection	void
[...]; car des Truchemens, disoit-on ils <u>ne</u> faut <u>rien</u> attendre ; [...]. p.10	ne rien	avec rection	faut attendre
[...], qu'on <u>n'</u> auoit en ce païs, [...]. p.10	ne	avoir/être	auoit

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemand,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemand son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] que ses gages <u>ne</u> luy soient <u>point</u> diminuees, [...]. p.10	ne point	avoir/être	soient
[...] nous <u>ne</u> laissons <u>pas</u> de penser comment nous viendrions à bout du langage du país ; [...]. p.10	ne pas	sans rection infinitive	laissions
[...], qui depuis dix ans <u>n'</u> auoient cessé de l'en importuner ; [...]. p.11	ne	avoir/être	auoient
[...]; Que ce Truchement <u>n'</u> auoit <u>iamais</u> voulu communiquer a <u>personne</u> la cognoissance qu'il auoit de ce langage, <u>non pas</u> mesme aux RR. PP. Recolects, [...]. p.11	ne iamais...personne...non pas	avoir/être	auoir voulu
Or neantmoins parce que nous <u>n'</u> estions <u>pas</u> assurez qu'il deust estre fidele en sa promesse, [...]. p.11	ne pas	avoir/être	estions assurez
[...], ce <u>n'</u> eust <u>pas</u> esté nostre aduantage de le presser par de la sa portee, [...]. p.11	ne pas	avoir/être	eust esté
[...], s'il <u>ne</u> seroit <u>point</u> à propos que deux de nous allassent passer l'Hyuer avec les Sauuages, [...]. p.11	ne point	avoir/être	seroit
Pendant son absence ie sommay le Truchement de sa promesse à laquelle il <u>ne</u> manqua <u>point</u> ; [...]. p.11	ne point	sans rection infinitive	manqua
[...]; car <u>ne</u> trouuans <u>pas</u> dequoy viure eux-mesme, [...]. p.11	ne pas	sans rection	trouuans
[...]; il est bien vray que nous <u>ne</u> luy demandasmes <u>pas</u> tout ce qu'eussions bien desiré ; [...]. p.11	ne pas	sans rection infinitive	demandasmes
A mon retour, <u>sans</u> perdre temps, ie sollicitay le Truchement d'vne autre Nation de me comuniquer ce qu'il scauoit ; [...]. p.11	sans	sans rection infinitive	perdre
[...], craignans que l'Hyuer se passast <u>sans rien</u> auancer en la cognoissance de la langue. p.11	sans rien	sans rection infinitive	craignans

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] : les charpentiers <u>ne</u> souhaitoient <u>rien</u> tant que de trauailler pour nous ; [...]. p.12	ne rien	avec rection infinitive	souhaitoient trauailler
Outre ces occupatiõs ie <u>n'ay point</u> manqué à mon tour d'aller les festes & Dimanches dire la Messe aux François. p.12	ne point	avoir/être	ay manqué
[...], nous estions pour <u>n'auancer gueres</u> plus que le Reuerends Peres Recolets en 10. ans. p.12	ne gueres	sans rection infinitive	auancer
[...], l'Hyuer <u>ne</u> ce passeroit <u>iamais</u> sans nous donner tout contentement, [...]. p.12	ne iamais	sans rection infinitive	passeroit
[...] pour laquelle il <u>n'attendoit que</u> la mort ; [...]. p.12	ne que	sans rection	attendoit
[...] <u>sans</u> nous donner tout contentement, [...]. p.12	sans	sans rection	donner
Leur vie libertine & faineante, leur esprit grossier, & qui <u>ne</u> peut <u>guere</u> comprendre, [...]. p.13	ne guere	avec rection infinitive	peut comprendre
[...]; si cela est, il <u>ne</u> faut <u>plus</u> attendre de nouuelles, [...]. p.13	ne plus	avec rection	faut attendre
[...], <u>n'ayans iamais</u> eu <u>aucun</u> culte diuin, [...]. p.13	ne iamais...aucun	avoir/être	ayans eu
Au reste parmy ces Sauuages nos vies <u>ne</u> sont <u>pas</u> assurees. p.13	ne pas	avoir/être	sont assurees
[...], Dieu <u>n'aura pas</u> tant esgard au fruict que nous ferons, [...]. p.13	ne pas	avoir/être	aura
[...] ils s'en vengent par la mort du premier qu'ils rencontrent, <u>sans</u> auoir esgard à plaisir <u>aucun</u> qu'ils ayent receu de celuy qu'ils attaquent	sans aucun	avoir/être	auoir esgard
[...], ie <u>ne</u> sçay quel sera le progrès à cause de la continuation de mes imperfections. p.13	ne	sans rection infinitive	sçay
[...], & <u>ne</u> vous diront autre chose sinon qu'ils l'ont veu en dormant.	ne	sans rection	diront
Leur conuersion <u>ne</u> nous donnera <u>pas</u> peu d'affaire. p.13	ne pas	sans rection	donnera

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemand,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemand son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
Mais pourtant nous <u>ne</u> perdons <u>pas</u> courage graces à Dieu, [...]. p.13	ne pas	sans rection	perdons
N'oubliez <u>pas</u> les suffrages pour nostre ame, & faites les de fois à [...], il respondi qu'il <u>ne</u> falloit demander cela [...]. p.14	ne pas	sans rection	oubliez
[...], il adiousta qu'a la verité ils <u>ne</u> pourroient <u>pas</u> nous bastir vne maison de pierre semblable à celle-là, [...]. p.14	ne	avec rection	falloit demander
[...], il adiousta qu'a la verité ils <u>ne</u> pourroient <u>pas</u> nous bastir vne maison de pierre semblable à celle-là, [...]. p.14	ne pas	avec rection infinitive	pourroient bastir
[...]; mais les affaires <u>ne</u> sont <u>pas</u> encore en tel estat que Dieu puisse y estre seruy fidellement. p.14	ne pas	avoir/être	sont
[...], mais nos Peres <u>ne</u> l'ont <u>pas</u> iugé à propos, [...]. p.14	ne pas	avoir/être	ont iugé
[...] & qu'ils <u>ne</u> souhaittoient <u>rien</u> tant, [...]. p.14	ne rien	sans rection	souhaittoient
Il <u>ne</u> pouuoit nous tesmoigner plus d'affection ; [...]. p.15	ne	avec rection infinitive	pouuoit tesmoigner
Pour ceux de cette Nation ie les ay fait sommer de respondre s'ils <u>ne</u> vouloient <u>pas</u> se faire instruire ; [...]. p.15	ne pas	avec rection infinitive	ay fait
[...], & ils l'attribuent à cause qu'ils <u>n'y</u> ont <u>point</u> eu de Religieux, [...]. p.15	ne point	avoir/être	ont eu
Neantmoins si nos Superieurs <u>ne</u> sont <u>point</u> d'aduis qu'on passe outre, me voicy tout prés de me sousmettre à leur volenté, [...]. p.15	ne point	avoir/être	sont
[...] s'ils <u>n'</u> entendent promptement des nouvelles du fruict que l'on [...], qu'encore que ie <u>n'</u> esperasse <u>aucun</u> profit tout le temps [...]. p. 15	ne	sans rection	entendent
[...], qu'encore que ie <u>n'</u> esperasse <u>aucun</u> profit tout le temps [...]. p. 15	ne aucun	sans rection infinitive	esperasse

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] qu'ils <u>ne</u> se dégoustassent <u>point</u> s'ils n'entendent promptement des nouuelles du fruict que l'on espere. p.15	ne point	sans rection infinitive	dégoustassent
Et si i'adioustois iusqu'à dix ou douze, possible <u>ne</u> m'éloigneroisie <u>pas</u> de la verité. p.15	ne pas	sans rection infinitive	m'éloigneroisie
<u>Ne</u> faut-il <u>pas</u> des cōmencemens par tout ? p.15	ne pas	sans rection infinitive	faut
<u>Ne</u> faut-il <u>pas</u> des dispositions pour arriuer où on pretend ? p.15	ne pas	sans rection infinitive	faut
[...], ie me tiendrois trop heureux d'employer & ma vie & mes forces, & <u>n'épargner rien</u> de ce qui seroit en mon pouuoir, <u>non pas</u> mesme mon sang pour semblable suiet. p.15	ne rien (non pas)	sans rection infinitive	épargner
[...], & me fait viuement apprehender que ie <u>n'</u> aille trauerser les destains de la grace de Dieu [...]. p.16	ne	avec rection infinitive	fait apprehender
Pour les lettres ie <u>ne</u> pense <u>pas</u> auoir obmis <u>personne</u> , [...]. p.16	ne pas personne	avec rection infinitive	pense auoir
[...], que ce <u>ne</u> ?oit au preiudice de nos pauures Sauuages ; [...]. p.16	ne	?	[?oit]
[...]; mais ie <u>n'</u> ay peu gagner sur moy que ce n'ait esté la larme à l'oeil pour plusieurs raisons [...]. p.16	ne	avoir/être	ay

Lallemant, Charles. 1627.

Lettre dv Pere Charles l'Allemant,... envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frère, où sont contenus les moeurs et façons de vivre des sauvages.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] que ce <u>n'</u> ait esté la larme à l'oeil pour plusieurs raisons [...]. p.16	ne	avoir/être	ait esté
[...], elle <u>ne</u> sera <u>iamais</u> appelée autrement <u>que</u> N Dame des anges ;	ne iamais que	avoir/être	sera appelée
[...]; voicy la ?8 & si ce <u>n'</u> est <u>pas</u> la derniere. p.16	ne pas	avoir/être	est
Je vous supplie en vertu de ce que vous aimez mieux dans le Ciel, de <u>ne</u> vous lasser <u>point</u> de solliciter la diuine bonté [...]. p.16	ne point	sans rection infinitive	supplie
[...]; que ma misere <u>n'</u> empesche <u>point</u> les effets de sa misericorde, [...]. p.16	ne point	sans rection infinitive	empesche
Après cela ie <u>ne</u> crains <u>rien</u> . p.16	ne rien	sans rection	crains

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], mais qui pourtant <u>n'</u> étoient <u>pas</u> incommodes ; [...]. p.4	ne pas	avoir/être	étoient
[...] ; & je <u>ne</u> quittay <u>point</u> mon habit d'hyver dans toute cette route, [...]. pp.4-5	ne point	sans rection infinitive	quittay
Les vents quoique variables <u>ne</u> laisserent <u>pas</u> de nous porter à nôtre route, [...]. p.5	ne pas	sans rection infinitive	laisserent
[...] : on <u>ne</u> peut recevoir plus d'honnêtetez que j'en ay reçû de ces Messieurs. p.6	ne	avec rection infinitive	peut recevoir
[...], quoiqu'ils <u>n'</u> ayent <u>pas</u> la liberté d'y exercer leur Religion.	ne pas	avoir/être	ayent
[...] ; ils <u>ne</u> cultivent <u>pas</u> la terre ; [...]. p.9	ne pas	sans rection infinitive	cultivent
Ils <u>ne</u> mangent presque <u>point</u> de ces animaux, [...]. p.9	ne point	sans rection infinitive	mangent
Ils [...] <u>ne</u> se nourrissent quasi <u>que</u> de laict & de beure qu'ils font dans des peaux de mouton. p.9	ne que	sans rection infinitive	se nourrissent
Ils <u>n'</u> ont <u>point</u> de Religion, [...]. pp.10-11	ne point	avoir/être	ont
[...], à la verité dans la plaine Lune ils font quelques ceremonies, mais qui <u>ne</u> signifient rien. p.11	ne rien	sans rection infinitive	signifient
[...] on <u>ne</u> les sçauroit <u>qu'</u> à grande peine dompter. p.12	ne que	avec rection infinitive	sçavent dompter
[...] ; on tira dessus <u>sans</u> en pouvoir tuer <u>aucun</u> . p.12	sans aucun	avec rection infinitive	pouvoir tuer
[...], cette Isle <u>n'</u> étant <u>point</u> marquée sur nos Cartes : [...]. p.14	ne point	avoir/être	étant marquée
Cette Isle est une belle connoissance pour aller trouver l'Isle de Java, qui <u>n'</u> en est éloignée <u>que</u> de cent cinquante lieuës, [...]. p.14	ne que	avoir/être	est
[...], & nous nous vîmes d'abord <u>sans</u> nous reconnoître. p.15	sans	sans rection infinitive	nous reconnître
[...] : le Capitaine qui la commandoit me vint dire que le Gouverneur Hollandois de Bantam <u>ne</u> luy avoit <u>point</u> voulu donner d'entrée, [...]. p.16	ne point	avoir/être	avoit voulu
[...], & qui <u>ne</u> vouloit donner entrée à qui que ce soit. p.17	ne	avec rection infinitive	vouloir donner

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], parce qu'ils <u>ne</u> veulent <u>pas</u> recevoir des Vaisseaux étrangers, [...]. p.17	ne pas	avec rection infinitive	veulent recevoir
Il fit réponse qu'il <u>n'</u> étoit <u>pas</u> le maître à Bantam, [...]. p.17	ne pas	avoir/être	étoit
[...], qu'il <u>n'</u> y étoit <u>que</u> comme conduisant des Troupes auxiliaires, [...]. p.17	ne que	avoir/être	étoit
[...], à cause que <u>n'</u> ayant <u>point</u> de Pilote qui y eût été, [...]. p.18	ne point	avoir/être	ayant
[...] ; il <u>n'</u> y a <u>que</u> quinze lieuës de l'un à l'autre. p.18	ne que	avoir/être	a
[...], je leur dis que j'aurois souhaité <u>n'</u> avoir <u>pas</u> d'ordre [...]. p.20	ne pas	avoir/être	aurois souhaité
[...] : il y a dans la Ville des Marchands extrêmement riches, & qui <u>n'</u> épargnent <u>rien</u> pour leurs plaisirs : [...]. p.21	ne rien	sans rection infinitive	épargnent
[...] ; leurs chevaux <u>ne</u> sont <u>pas</u> grands, [...]. p.22	ne pas	avoir/être	sont
Je fis demander au General un Pilote pour Siam, les miens <u>n'</u> y ayant <u>jamais</u> été, [...]. p.23	ne jamais	avoir/être	ayant été
[...] : on cria d'où étoit le Navire, mais on <u>ne</u> répondit <u>rien</u> , [...]. p.23	ne rien	sans rection infinitive	répondit
[...] ; nous <u>ne</u> sçûmes de quelle nation il étoit, [...]. p.24	ne	sans rection infinitive	sçûmes
[...], nous <u>ne</u> laissâmes <u>pas</u> d'échoïer sur un banc de sable vazeux ; [...]. pp.24-25	ne pas	sans rection infinitive	laissâmes
[...], & nous <u>ne</u> remarquâmes <u>que</u> tres peu de monde dans ce Vaisseau : [...]. p.24	ne que	sans rection infinitive	remarquâmes
[...], car <u>personne</u> de ce Navire <u>ne</u> dît <u>jamais</u> une parole, [...]. p.24	personne ne jamais	sans rection infinitive	dit
[...], cela <u>ne</u> me donna <u>pas</u> d'inquietude, [...]. p.25	ne pas	sans rection infinitive	me donna
[...], & trois cens Européens battent toûjours cinq à six mille hommes de ces Nations, qui <u>ne</u> sçavent <u>pas</u> faire la guerre. p.26	ne pas	avec rection infinitive	sçavent faire

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] : de sorte que je <u>ne</u> quittay <u>point</u> encore non plus mon habit de drap, [...]. pp.27-28	ne point	sans rection infinitive	quittay
[...], & nous <u>ne</u> quittâmes <u>pas</u> cette côte à cause des vents qui regnent toûjours du côté de la terre, [...]. p.28	ne pas	sans rection infinitive	quittâmes
[...] ; mais comme ce Prince <u>ne</u> veut <u>point</u> avoir de guerre avec elle, [...]. p.29	ne point	avec rection infinitive	veut avoir
Cette nation est fort insociable, & on n'a <u>point</u> de commerce avec elle. p.29	ne point	avoir/être	a
Du cinquième au quinze nous n'eûmes <u>que</u> de petits vents fort variables, [...]. pp.29-30	ne que	avoir/être	eûmes
[...], on <u>ne</u> quitte <u>point</u> la terre, [...]. p.30	ne point	sans rection infinitive	quitte
[...], & on <u>ne</u> s'en éloigne <u>que</u> depuis quinze jusqu'à vingt-cinq brasses, [...]. p.30	ne que	sans rection infinitive	se éloigne
[...], & qu' <u>aucune</u> personne, hormis celles qu'ils veulent traiter avec une grande distinction, <u>ne</u> soit élevée au dessus d'eux. p.33	aucun ne	avoir/être	soit élevée
[...], qui leur prenoit depuis la ceinture jusqu'aux genoux, <u>sans</u> être plissée, [...]. p.34	sans	avoir/être	être plissée
[...], & retombant comme des haudechausses qui n'auroient <u>point</u> de fonds. p.35	ne point	avoir/être	auroient
[...] : de la ceinture en haut ils n'avoient <u>rien</u> <u>qu'</u> une maniere de chemise de mousseline, [...]. p.35	ne rien que	avoir/être	avoient
[...], les manches <u>ne</u> leur venant <u>qu'</u> un peu au dessous du coude passablement larges. p.35	ne que	sans rection infinitive	venant
Je <u>ne</u> pûs aller cette nuit au lieu qu'on avoit destiné pour me recevoir, [...]. p.37	ne	avec rection infinitive	pûs aller

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], ils <u>n'</u> ont <u>qu'</u> à racler un peu de ce bois, & le frotter ensuite l'un contre l'autre, [...]. p.43	ne que	avoir/être	ont
[...], <u>n'</u> ayant presque <u>rien</u> qu'ils ne fassent de ce bois, [...]. p.43	ne rien	avoir/être	ayant
[...], n'ayant presque rien qu'ils <u>ne</u> fassent de ce bois, [...]. p.43	ne	sans rection infinitive	fassent
On <u>n'y</u> voit presque travailler <u>que</u> les femmes, [...]. p.43	ne que	sans rection infinitive	voit
Ils respectent tant leur Roy, qu'ils <u>n'</u> osent <u>pas</u> lever les yeux pour le regarder. p.44	ne pas	avec rection infinitive	osent lever
Je remarquay que les maisons où j'avois logé étoient peinte de rouge, afin de me traiter comme sa personne, <u>n'y</u> ayant <u>que</u> les maisons Royales de cette couleur-là, [...]. p.44	ne que	avoir/être	ayant
Je <u>n'y</u> vis <u>personne</u> dans les maisons, [...]. p.44	ne personne	sans rection infinitive	vis
Ils <u>ne</u> rament <u>pas</u> à notre maniere, [...]. p.45	ne pas	sans rection infinitive	rament
[...] ; & ils <u>ne</u> vont ordinairement <u>qu'</u> un dans chaque balon ; [...]. p.45	ne que	sans rection infinitive	vont
Un homme peut vivre de cette maniere pour 15 ou 20. sols par mois, car ils <u>ne</u> boivent ordinairement <u>que</u> de l'eau. p.46	ne que	sans rection infinitive	boivent
[...], & je <u>ne</u> voulus <u>rien</u> relâcher des manieres [...]. p.47	ne rien	avec rection infinitive	voulus relâcher
[...], je reçus cet honneur, qui <u>n'</u> a <u>jamais</u> été rendu <u>qu'</u> à celle de sa Majesté. p.51	ne jamais que	avoir/être	a été
Nous marchâmes de cette sorte jusqu'à la ville dont les canons me saluèrent, ce qui <u>ne</u> s'étoit <u>jamais</u> fait à <u>aucun</u> autre Ambassadeur, [...]. p.53	ne jamais aucun	avoir/être	s'estoit fait
[...], je trouvay un grand Char tout doré, qui <u>n'</u> avoit <u>jamais</u> servi <u>qu'</u> au Roy. p.53	ne jamais que	avoir/être	avoit servi
[...], en sorte qu'on <u>ne</u> pouvoit en voir le cuir, [...]. p.56	ne	avec rection infinitive	pouvoit voir

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], car Monsieur Constans étoit demeuré d'accord avec moy que le Roy <u>ne</u> seroit <u>qu'</u> à la hauteur d'un homme dans sa tribune [...]. p.57	ne que	avoir/être	seroit
[...], mais assurément je <u>ne</u> donneray <u>point</u> la Lettre du Roy <u>qu'</u> à ma hauteur, [...]. p.57	ne point que	sans rection infinitive	donneray
[...] que cette suprême Majesté dont vous êtes revêtu sur la Terre, <u>ne</u> peut venir <u>que</u> du vray Dieu, [...]. pp.61-62	ne que	avec rection infinitive	peut venir
[...], ce que le Roy mon Maître, ce Prince si sage & si éclairé, qui n'a <u>jamais</u> donné <u>que</u> de bons conseils aux Rois ses alliez m'a commandé de vous représenter de se part. p.61	ne jamais que	avoir/être	a donné
Mais <u>rien</u> <u>ne</u> l'affermira tant en cette résolution [...]. p.61	rien ne	sans rection infinitive	affermira
Mais <u>rien</u> ne l'affermira tant en cette résolution & <u>ne</u> vous unira plus étroitement ensemble que de vivre dans les sentimens d'une même créance. p.61	rien ne	sans rection infinitive	affermira
[...] & dont vôtre Majesté qui a tant de lumières & de pénétration <u>ne</u> peut manquer de voir l'impuissance. p.62	ne	avec rection infinitive	peut manquer
[...], je fis semblant de <u>n'</u> entendre <u>point</u> ce qu'on me disoit & me tins ferme, [...]. p.64	ne point	sans rection infinitive	entendre
[...] & je la portay dans le dessein de <u>ne</u> la presenter <u>que</u> comme je venois de me déterminer de le faire, [...]. p.64	ne que	sans rection infinitive	presenter
[...] ; je <u>ne</u> puis dire quelle étoit alors sa chaussure,[...]. p.66	ne	avec rection infinitive	puis dire
[...] ; je ne puis dire quelle étoit alors sa chaussure, <u>ne</u> l'ayant vû dans cette Audiance là <u>que</u> jusqu'à la moitié du corps. p.66	ne que	avoir/être	ayant vû
Il y avoit quatre-vingt Mandarins dans la salle, [...], qui <u>ne</u> sortirent <u>jamais</u> de cette posture durant tout ce temp-là. p.66	ne jamais	sans rection infinitive	sortirent

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
Ces Mandarins dont je viens de parler <u>n'</u> avoient <u>ny</u> bas <u>ny</u> souliers & étoient habillez comme ceux dont j'ay parlé cy-devant, [...]. p.67	ne ny ny	avoir/être	avoient
[...], que ces Mandarins avoient été tout étonnés, & luy avoient ré pondu qu'ils <u>n'</u> avoient <u>jamais</u> vû d'Ambassadeur de France, [...]. p.70	ne jamais	avoir/être	avoient vû
[...], ce qui faisoit qu'ils <u>n'</u> étoient <u>pas</u> surpris que le Roy faisoit de la distinction entre cet Ambassadeur & ceux des Rois ses voisins : [...]. pp.70-71	ne pas	avoir/être	étoient
[...], & il <u>n'</u> y eut <u>que</u> les Gentilshommes de ma suite qui en userent de cette façon : [...]. p.72	ne que	avoir/être	eut
[...] ; mais pour moy je <u>n'</u> en fis <u>point</u> faire d'habits, [...]. p.72	ne point	sans rection infinitive	fis
[...], mais je <u>ne</u> le vis <u>point</u> ; [...]. p.75	ne point	sans rection infinitive	vis
[...] ; je <u>n'</u> ay <u>jamais</u> vû tant d'idoles & tant d'or : [...]. p.77	ne jamais	avoir/être	ay vû
[...] : le tour <u>n'</u> étoit beau <u>que</u> parce qu'il y avoit beaucoup de richesses. p.77	ne que	avoir/être	étoit
[...], mais je <u>n'</u> entendois <u>point</u> ce qu'ils disoient, [...]. p.78	ne point	sans rection infinitive	entendois
[...], leurs postures me paroissoient ridicules & <u>n'</u> approchent <u>point</u> de celles de nos baladins en Europe, [...]. p.78	ne point	sans rection infinitive	approchent
[...], & on tira toute la journée du canon <u>sans</u> discontinuer : [...]. p.78	sans	sans rection infinitive	discontinuer
[...], mais tout cela <u>n'</u> approche <u>point</u> de celles d'Europe. p.79	ne point	sans rection infinitive	approchent
[...] ; je <u>ne</u> sçay <u>point</u> de combien il étoit, [...]. p.81	ne point	sans rection infinitive	sçay
[...] ; Ces Capitaines luy parlerent <u>sans</u> descendre de dessus leurs Elephants ; [...]. p.85	sans	sans rection infinitive	descendre
[...], il <u>n'</u> en peut sortir, [...]. p.87	ne	avec rection infinitive	peut sortir

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], mais le Tygre <u>ne fut pas</u> le plus fort, [...]. p.90	ne pas	avoir/être	fut
Le Roy a grand nombre de ces femelles, qui <u>ne font</u> autre chose que d'aller chercher des éléphants. [...]. p.90	ne	sans rection infinitive	font
[...], ils <u>n'osent pas</u> s'enfuir, [...]. p.93	ne pas	avec rection infinitive	osent s'enfuir
[...], & les feux <u>ne sont pas</u> à plus de cinq ou six pas les uns des autres; [...]. p.93	ne pas	avoir/être	sont
[...], ils <u>n'osent pas</u> s'enfuir, quoi que pourtant il <u>ne laisse pas</u> de s'en sauver quelqu'un ; [...]. p.93	ne pas	sans rection infinitive	osent
[...], je luy dis que je ne doutois pas que le Roy mon Maistre <u>n'</u> approuvât fort que je le luy laissasse, [...]. p.95	ne	sans rection infinitive	approuvât
[...], je luy dis que je <u>ne doutois pas</u> que le Roy mon Maistre <u>n'</u> approuvât fort que je le luy laissasse, [...]. p.95	ne pas	sans rection infinitive	doutois
[...], il apprehendoit que Monseigneur le Duc d'Anjou <u>n'</u> en fût jaloux, [...]. p.96	ne	avoir/être	fut
[...], il me dit que s'il <u>n'</u> en donnoit <u>qu'</u> à Monseigneur le Duc de Bourgogne, [...]. p.96	ne que	sans rection infinitive	donnoit
[...], il me dit qu'il <u>n'</u> en faisoit point les ceremonies, parce qu'il y auroit peut-être eu quelque chose qui <u>ne m'auroit pas</u> été agreable, [...]. p.98	ne pas	avoir/être	faisoit
[...] : il <u>n'y</u> a d'Etrangers en sa Cour, <u>que</u> le Neveu du Roy de Camboye, [...]. p.98	ne que	avoir/être	a
[...], il me dit qu'il <u>n'</u> en faisoit <u>point</u> les ceremonies, [...]. p.98	ne point	sans rection infinitive	faisoit
[...], que je <u>n'</u> oserois les raconter, [...]. p.99	ne	avec rection infinitive	oserois raconter
[...], & dans tout mon voyage j'en ay reçû des honneurs si grands, que j'aurois peine d'être crû, s'ils <u>n'</u> étoient uniquement dûs au caractere, [...]. p.99	ne	avoir/être	aurois

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], & je puis dire qu'on <u>ne</u> peut <u>pas</u> avoir de plus grands égards que ceux qu'il a eus pour moy, [...]. p.105	ne pas	avec rection infinitive	peut avoir
[...], j'étois étonné de <u>n'</u> entendre <u>point</u> de nouvelles de Monsieur le Vacher Missionnaire du chef de la Compagnie François, [...]. p.105	ne point	sans rection infinitive	entendre
[...], quatre des Gentilshommes des Ambassadeurs du Roy de Siam & la pluspart de leurs Domestiques <u>n'</u> ayant voulu s'embarquer dans un Bateau qu'ils avoient pris par les chemins, [...]. p.106	ne	avoir/être	ayant voulu
[...], & que croyant mouïller l'Ancre ils <u>n'</u> avoient <u>pas</u> assez de Cable dans leur Bateau, [...]. p.106	ne pas	avoir/être	avoient
[...], d'où il <u>n'</u> y avoit <u>pas</u> apparence qu'ils pussent venir à bord si-tôt, [...]. p.107	ne pas	avoir/être	avoit
[...], ils <u>n'</u> eurent <u>pas</u> le temps d'en faire un grand nombre ; [...]. p.108	ne pas	avoir/être	eurent
[...] ; mais comme je <u>ne</u> restay <u>que</u> six ou sept jours dans ce lieu-là, [...]. p.108	ne que	sans rection infinitive	restay
[...], il <u>n'</u> y en a <u>pas</u> eu un, [...]. p.109	ne pas	avoir/être	a eu
[...], qui <u>n'</u> ait fait souvent ses devotions, [...]. p.109	ne	sans rection infinitive	ait fait
[...], les Peres <u>ne</u> manquerent <u>pas</u> de s'y rendre, [...]. p.111	ne pas	sans rection infinitive	manquerent
[...] ; je lui dis qu'il <u>ne</u> pouvoit mieux faire <u>que</u> d'accepter ce parti, [...]. p.112	ne que	avec rection infinitive	pouvoit faire
[...] ; ils répondirent qu'ils <u>ne</u> le pouvoient <u>pas</u> , [...]. p.112	ne pas	sans rection infinitive	répondirent
[...], les lettres <u>ne</u> pouvant lever plusieurs obstacles que l'on pourroit y mettre, [...]. p.113	ne	avec rection infinitive	pouvant lever

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], ils <u>ne</u> manqueront <u>pas</u> de donner au public une relation axacte, [...]. p.113	ne pas	sans rection infinitive	manqueront
Je <u>ne</u> diray <u>rien</u> des grandes qualitez de Monsieur l'Evêque de Metellopolis non plus que des progrez de Messieurs des Missions étrangères dans l'Orient, [...]. p.113	ne rien	sans rection infinitive	diray
[...] : mais Dieu <u>n'</u> a <u>pas</u> permis que nous eussions l'un & l'autre cette consolation, [...]. p.114	ne pas	avoir/être	a permis
[...], ils <u>n'</u> osent <u>pas</u> l'appeller de son nom. p.117	ne pas	avec rection infinitive	osent appeler
[...], le dernier des supplices estoit, il <u>n'</u> y a <u>pas</u> long-temps, de les condamner à la Riviere, [...]. pp.118-119	ne pas	avoir/être	a
[...], & on la laisse pourrir exposée au Soleil <u>sans</u> couvrir la tête pendant trois jours & trois nuits, [...]. p.118	sans	sans rection infinitive	couvrir
Les Roys de Siam <u>n'</u> avoient <u>pas</u> accoûtumé de se faire voir aussi souvent que celui-cy. [...]. p.119	ne pas	avoir/être	avoient accoûtumé
Comme autrefois les Roys <u>ne</u> se faisoient <u>point</u> voir, les Ministres faisoient ce qu'ils vouloient, [...]. p.120	ne point	sans rection infinitive	se faisoient
[...], mais ce Ministre <u>n'</u> a <u>jamais</u> voulu accepter <u>aucune</u> des premieres Charges que le Roy luy a fait offrir plusieurs fois. p.121	ne jamais aucun	avoir/être	a voulu
[...], il <u>n'</u> est <u>pas</u> permis de tuer, [...]. p.122	ne pas	avoir/être	est permis
[...], c'est à dire pousser leurs ennemis hors de leurs places, <u>sans</u> pourtant leur faire d'autre mal que de les rendre esclaves, [...]. p.124	sans	sans rection infinitive	pourtant
[...] ; mais cette necessité de tuër arrive rarement parce que presque tous leurs ennemis qui en usent comme eux, <u>ne</u> tendent <u>qu'</u> aux mêmes fins. p.125	ne que	sans rection infinitive	tendent

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], mais le Roy de Colconde <u>n</u> 'en voulut <u>rien</u> faire, <u>ny</u> même é couter les Ambassadeurs qu'il luy envoya ; [...]. p.127	ne rien ny	avec rection infinitive	voulut faire
[...] ; cette liberté <u>n</u> 'est donnée <u>que</u> pour cinq ans, [...]. p.128	ne que	avoir/être	est donnée
Les Hollandois <u>n</u> 'y ont <u>qu</u> 'une faicturie. p.129	ne que	avoir/être	ont
Les Malais y sont en assez grand nombre, qui sont la plûpart esclaves, & qui par consequent <u>ne</u> font <u>point</u> de corps. p.129	ne point	sans rection infinitive	sont
[...], ils <u>n</u> 'ont <u>qu</u> 'une femme, [...]. p.130	ne que	avoir/être	ont
[...], ils en mangent la chair <u>sans</u> s'informer qui les a tués, [...]. p.130	sans	sans rection infinitive	s'informer
[...] ; mais il <u>n</u> 'en est <u>pas</u> de même de quelques-uns des Mandarins, [...]. p.131	ne pas	avoir/être	est
Le peuple est assez fidele & <u>ne</u> volle <u>point</u> ; [...]. p.131	ne point	sans rection infinitive	est
[...], leurs vivres sont à bon marché, car ce <u>n</u> 'est <u>que</u> du ris, du poisson, & tres-peu de viande, [...]. p.132	ne que	avoir/être	est
[...] ; & s'il <u>ne</u> le faisoit <u>pas</u> il l'offenseroit. p.132	ne pas	sans rection infinitive	faisoit
[...] ; mais ceux qui <u>ne</u> les servent <u>point</u> leur payent une somme tous les ans, [...]. p.132	ne point	sans rection infinitive	servent
Les Siamois tant Officiers que Mandarins, sont ordinairement riches, parce qu'ils <u>ne</u> dépensent presque <u>rien</u> , [...]. p.132	ne rien	sans rection infinitive	dépensent
[...], ils <u>ne</u> sçavent <u>point</u> s'en servir ; [...]. p.133	ne point	avec rection infinitive	sçavent se servir
[...], ce <u>ne</u> sont <u>que</u> des pieces d'étoffes toutes entieres [...]. p.133	ne que	avoir/être	sont
[...], ce ne sont que des pieces d'étoffes toutes entieres qui <u>ne</u> s'usent <u>pas</u> si facilement que nos habits [...]. p.133	ne pas	sans rection infinitive	sont
[...], ce ne sont que des pieces d'étoffes toutes entieres qui ne s'usent pas si facilement que nos habits & <u>ne</u> coutent <u>que</u> tres peu : [...]. p.133	ne que	sans rection infinitive	coutent

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] ; ils estiment pour cette raison beaucoup ces animaux, & n'osent, comme je l'ay déjà dit, en tuër <u>aucun</u> , [...]. p.134	ne aucun	avec rection infinitive	ay dit
Leur Religion n'est à parler proprement <u>qu'</u> un grand ramas d' Histoires fabuleuses, [...]. p.134	ne que	avoir/être	est
[...], qui <u>ne</u> recommandent tant <u>aucune</u> vertu <u>que</u> celle de leur faire l'aumône : [...]. p.134	ne aucun que	sans rection infinitive	recommandent
[...], qui <u>ne</u> tend <u>qu'</u> à faire rendre des hommages & des honneurs aux Talapoins, [...]. p.134	ne que	sans rection infinitive	tend
[...], ils vont tous les matins se presenter devant la porte ou balon des personnes qu'ils connoissent, & se tiennent-là un moment avec une grande modestie <u>sans rien</u> dire, [...]. p.135	sans rien	sans rection infinitive	dire
[...] ; ce qui est le terme du plus grand merite & la plus grande recompense qu'on puisse acquerir, pour n'estre <u>plus</u> fatigué en changeant si souvent de corps dans un autre ; [...]. p.136	ne plus	avoir/être	estre
[...], mais ils <u>ne</u> boivent <u>jamais</u> de vin, [...]. p.136	ne jamais	sans rection infinitive	boivent
[...] ; ils <u>ne</u> font <u>point</u> d'office <u>ny</u> de prieres à <u>aucune</u> Divinité. p.136	ne point ny aucun	sans rection infinitive	font
[...], il <u>ne</u> leur reste <u>plus</u> de Dieu à present, [...]. p.137	ne plus	sans rection infinitive	restre
[...] ; car il <u>ne</u> faut <u>pas</u> s'imaginer qu'ils adorent les Idoles, [...]. p.138	ne pas	avec rection infinitive	faut s'imaginer
[...] : voilà en quoy consiste leur Religion, qui à proprement parler <u>ne</u> reconnoît <u>aucun</u> Dieu, [...]. p.138	ne aucun	sans rection infinitive	reconnoît
[...] : voilà en quoy consiste leur Religion, qui à proprement parler ne reconnoît aucun Dieu, & qui n'attribuë toute la recompense de la vertu <u>qu'</u> à la vertu même, [...]. p.138	ne que	sans rection infinitive	attribuë

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], ils <u>ne</u> se prosternent <u>point</u> lorsqu'ils luy parlent comme font les plus grands du Royaume, [...]. p.139	ne point	sans rection infinitive	se prosternent
[...], ils <u>ne</u> le saluent <u>point</u> ; [...]. p.139	ne point	sans rection infinitive	saluent
[...] ; ils peuvent quitter quand ils veulent l'habit de Talapoin pour se marier, <u>n'</u> ayant <u>aucun</u> engagement <u>que</u> celui de porter l'habit jaune, [...]. p.140	ne aucun que	avoir/être	ayant
[...] ; ils <u>ne</u> font <u>qu'</u> un veritable repas par jour, à sçavoir le matin, [...]. p.140	ne que	sans rection infinitive	font
[...], & ils <u>ne</u> mangent le soir <u>que</u> quelques bananes ou quelques figes ou d'autres fruits ; [...]. p.140	ne que	sans rection infinitive	mangent
[...], & on <u>ne</u> peut encore accuser devant le Juge, <u>ny</u> les uns <u>ny</u> les autres, s'ils se separent après cette ceremonie. [...]. p.142	ne ny ny	avec rection infinitive	peut accuser
[...], & ce <u>n'</u> est <u>que</u> pour voir la fille & pour s'accoûter peu à peu à vivre avec elle durant un ou deux mois ; [...]. pp.142-143	ne que	avoir/être	est
A l'égard des monnoyes, ils <u>n'</u> en ont <u>point</u> d'or, [...]. p.144	ne point	avoir/être	ont
[...], il perd l'argent qu'on luy a donné, s'il la repudie par Sentence de Juge, qui <u>ne</u> la refusé <u>jamais</u> , [...]. p.144	ne jamais	sans rection infinitive	refusé
Mere qui <u>n'</u> est <u>pas</u> fortifiée, mais se pourroit fortifier, [...]. p.145	ne pas	avoir/être	est
Chenat <u>n'</u> a <u>que</u> le nom de Ville, [...]. pp.145-146	ne que	avoir/être	a
Quant à leur Soldats ce <u>n'</u> étoit <u>point</u> la coûtume de les payer ; [...]. p.147	ne point	avoir/être	étoit
Autrefois ils <u>n'</u> avoient <u>que</u> des Navires faits comme ceux de la Chine, [...]. pp.148-149	ne que	avoir/être	avoient
[...] ; ses Galeres <u>ne</u> sont <u>pas</u> comme ceux de France, [...]. p.149	ne pas	avoir/être	sont
[...], il <u>n'</u> y a <u>qu'</u> un homme à chaque Rame, [...]. p.149	ne que	avoir/être	a
[...], ce <u>n'</u> est <u>qu'</u> en petit nombre, [...]. p.149	ne que	avoir/être	est

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] ; le Roy <u>ne</u> se sert <u>que</u> des Mores, des Chinois & des Malabars pour naviger, [...]. p.149	ne que	sans rection infinitive	se sert
[...], & il <u>n'</u> est <u>pas</u> nécessaire d'y envoyer de l'argent ; [...]. pp.150-151	ne pas	avoir/être	est
[...] : car ce peuple <u>n'</u> est <u>pas</u> bien traitable, [...]. p.153	ne pas	avoir/être	est
Lorsqu'on <u>ne</u> trouve <u>pas</u> de Navire à Fret, on en envoie un à Surate, [...]. p.154	ne pas	sans rection infinitive	trouve
[...], on en tire des toiles & autres marchandises d'Europe, quand il <u>n'</u> en vient <u>point</u> à Siam. p.155	ne point	sans rection infinitive	vient
[...] ; il <u>ne</u> veut <u>pas</u> permettre à <u>aucune</u> Nation Européenne de s'établir chez luy. p.156	ne pas aucune	sans rection infinitive	veut
Le Prince qui possede cette Isle <u>ne</u> souffre <u>qu'</u> avec peine le commerce, [...]. p.156	ne que	sans rection infinitive	souffre
[...], que les Navires qui ont accoûtumé d'y venir <u>n'</u> y sont <u>pas</u> venus l'année derniere, [...]. pp.157-158	ne pas	avoir/être	ont accoputumé
A l'égard des Marchandises du crû de Siam, il <u>n'</u> y a <u>que</u> de l'é tain, du plomb, du bois de sapan, de l'Ivoire, des cuirs d'Elans & d'Elephans ; [...]. p.157	ne que	avoir/être	a
[...], les Etrangers <u>n'</u> y apportent <u>que</u> tres-peu de choses, [...]. p.157	ne que	sans rection infinitive	apportent
[...], & on <u>n'</u> y trouve <u>rien</u> , [...]. p.158	ne rien	sans rection infinitive	trouve
Le Roïaume de Siam a prés de trois cens lieuës de long, <u>sans</u> y comprendre les Roïaumes tributaires, [...]. p.158	sans	sans rection infinitive	comprendre
[...], ils <u>n'</u> aiment à faire <u>que</u> les choses aisées. [...]. p.161	ne que	avec rection infinitive	aiment faire
[...], & loin de s'en plaindre ils <u>ne</u> craignent <u>que</u> la trop grande seicheresse. [...]. p.161	ne que	sans rection infinitive	craignent

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
A l'égard des plantes & des fruits, il y en a plusieurs dans le païs ; mais qui ne sont pas rares & qui <u>ne</u> se peuvent porter <u>que</u> difficilement en France, [...]. p.162	ne que	avec rection infinitive	se peuvent porter
Il n'y a point d'oiseaux particuliers qui <u>ne</u> soient en France, [...]. p.162	ne	avoir/être	soient
A l'égard des plantes & des fruits, il y en a plusieurs dans le païs ; mais qui <u>ne</u> sont <u>pas</u> rares [...]. p.162	ne pas	avoir/être	sont
Il <u>n'</u> y a <u>point</u> d'oiseaux particuliers qui ne soient en France, [...]. p.162	ne point	avoir/être	a
[...] ; ils ont une odeur tres-forte qui <u>n'</u> agrée <u>pas</u> à plusieurs, [...]. p.162	ne pas	sans rection infinitive	agréee
[...] ; mon goût <u>n'</u> a <u>jamais</u> pû s'y accommoder. p.163	ne jamais	avoir/être	a pû
[...], & c'est le meilleur fruit des Indes, d'un goût exquis, <u>n'</u> incommodant <u>aucunement</u> , à moins que d'en manger en trop grande quantité, [...]. p.163	ne aucunement	sans rection infinitive	incommodant
L'ate est un fruit doux & tres-bon, & <u>ne</u> fait <u>point</u> de mal ; [...]. p.164	ne point	sans rection infinitive	fait
La pataïe est un fruit tres-bon, mais l'arbre qui le porte <u>ne</u> dure <u>que</u> deux ans. pp.164-165	ne que	sans rection infinitive	dure
On y a planté plusieurs fois des vignes qui y viennent bien, mais qui <u>ne</u> peuvent durer, [...]. p.165	ne	avec rection infinitive	oeuvent durer
Il y a plusieurs autres fruits qui <u>ne</u> sont <u>pas</u> fort bons. p.165	ne pas	avoir/être	sont
[...], il <u>ne</u> reste <u>que</u> cinq ou six mois au plus en terre, [...]. p.166-167	ne que	sans rection infinitive	restre

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], & un Siamois croiroit faire une grande incivilité s'il parloit à quelqu'un sans avoir la bouche sans rection infinitivee de darek, de betel, de chand ou de tabac. p.166	sans	avoir/être	
Il <u>n'y</u> a <u>point</u> de ville dans l'Orient où l'on voye plus de Nations différentes, [...]. p.167	ne point	avoir/être	point
[...], il <u>n'y</u> a <u>que</u> les Maures, des Chinois, des François & des Anglois, [...]. p.167	ne que	avoir/être	a
[...], mais les raisons que j'ay dites cy-devant empêchent la plû part des Nations Etrangeres d'y venir & d'y <u>rien</u> porter. p.167	rien	sans rection infinitive	porter
[...] ; il <u>ne</u> leur donne <u>pas</u> un sol de paye, [...]. p.168	ne pas	sans rection infinitive	donne
Les Provinces éloignées dont les habitans <u>ne</u> se servent <u>point</u> actuellement, luy payent un certain tribut par teste. p.168	ne point	sans rection infinitive	se servent
[...], le Roy <u>ne</u> leur donne <u>que</u> de tres-petits appointements, [...]. p.168	ne que	sans rection infinitive	donne
[...], & on <u>n'y</u> peut aller <u>qu'</u> en ballon ; [...]. p.169	ne que	avec rection infinitive	peut aller
[...], & l'en ne sçait pas à quoy il employe le reste du jour, <u>n'</u> étant permis <u>pas</u> même à ses Offciers d'entrer dans sa chambre. pp.170-171	ne pas	avoir/être	étant permis
[...], & l'en <u>ne</u> sçait <u>pas</u> à quoy il employe le reste du jour, [...]. pp.170-171	ne pas	sans rection infinitive	sçait
[...] ; il <u>ne</u> fait <u>qu'</u> un repas par jour, [...]. p.170	ne que	sans rection infinitive	fait
[...] ; il <u>ne</u> se retire d'ordinaire <u>qu'</u> à trois heures après minuit pour s'aller coucher, [...]. p.171	ne que	sans rection infinitive	se retire
[...], il <u>n'</u> a d'enfans <u>qu'</u> une fille, [...]. p.172	ne que	avoir/être	a
[...] ; mais <u>jamais</u> les hommes <u>ne</u> la voyent, elle mange dans le même lieu & à même temps que le Roy, [...]. p.172	jamais ne	sans rection infinitive	mange

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], & si par hazard il se trouvoit quelque homme sur son chemin qui <u>ne</u> pût <u>pas</u> se retirer, il se prosterne en terre & luy tourne le dos. pp.173-174	ne pas	avec rection infinitive	pût se retirer
[...], mais c'est dans une fort belle chaise placée sur un Elephant & où quoy qu'on <u>ne</u> la voye <u>point</u> elle voit neanmoins tout ce qui s'y passe. p.173	ne point	sans rection infinitive	voye
[...], elle est toûjours nuë teste, & <u>n'</u> a <u>pas</u> les cheveux plus longs que de quatre ou cinq doigts, [...]. pp.174-175	ne pas	avoir/être	est
[...] ; ce qui luy sert de juppe est une piece d'étoffe de soye ou de coton qu'on appelle paigne, qui l'enveloppe depuis la ceinture en bas & s'attache par les deux bouts, qui <u>n'</u> est <u>point</u> plicée, [...]. p.174	ne point	avoir/être	est
[...], de la ceintute en haut elle <u>n'</u> a <u>rien</u> <u>qu'</u> une chemise de mousseline qui luy tombe dessus cette maniere de juppe, [...]. p.174	ne rien que	avoir/être	a
Elle est tout le jour enfermée avec ses femmes <u>ne</u> se divertissant à faire <u>aucun</u> ouvrage, [...]. p.174	ne aucun	sans rection infinitive	se divertissant
[...], ce que les hommes <u>n'</u> ont <u>point</u> avec le Roy de quelque qualitté qu'ils soient, [...]. p.175	ne point	avoir/être	ont
[...], à moins qu'ils <u>ne</u> veulent se prosterner : [...]. p.176	ne	avec rection infinitive	veulent se prosterner
Quand le Roy sort pour aller à la Chasse ou à la promenade, on fait avertir tous les Européens de <u>ne</u> se <u>point</u> trouver sur son chemin, [...]. p.176	ne point	sans rection infinitive	se trouver
[...], & il <u>n'</u> y a <u>que</u> ceux là qui ne se prosternet point ; [...]. p.177	ne que	avoir/être	a
[...], & il <u>n'</u> y a que ceux là qui <u>ne</u> se prosternet <u>point</u> ; [...]. p.177	ne point	sans rection infinitive	a

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] ; l'Ambassadeur <u>ne</u> presente <u>point</u> la Lettre au Roy, [...]. p.181	ne point	sans rection infinitive	presente
Ces demandes sont si le Roi son Maître & la famille Royale sont en santé, & s'il l'achargé de quelqu'autre chose qui <u>ne</u> fût <u>pas</u> dans la Lettre, à quoi l'Ambassadeur répond ce qui en est ; [...].	ne pas	avoir/être	fut
[...] ; & comme j'appris cette maniere de recevoir les Ambassadeurs qui <u>ne</u> me parût <u>pas</u> répondre à la grandeur du Monarque de la part de qui je venois, j'envoyai au Roi de Siam deux Mandarins [...]. p.184	ne pas	avec rection infinitive	me parût répondre
[...], sur un banc de vase où il <u>n'y</u> avoit <u>que</u> trois brasses d'eau, [...]. p.186	ne que	avoir/être	avoit
[...], cela <u>ne</u> m'inquieta <u>pas</u> , & donna seulement de la peine à l'équipage [...]. p.186	ne pas	sans rection infinitive	m'inaieta
Il <u>ne</u> se passa <u>rien</u> de digne d'être remarqué jusqu'au détroit de Banca [...]. p.186	ne rien	sans rection infinitive	se passa
[...], je <u>ne</u> laissay <u>pas</u> de toucher dans ce détroit, [...]. p.187	ne pas	sans rection infinitive	laissay
[...] ; je <u>n'y</u> fis <u>point</u> d'eau, parce qu'elle estoit fort difficile à avoir, [...]. p.187	ne point	sans rection infinitive	fis
[...], & je <u>ne</u> restay <u>que</u> trente heures dans cette rades. [...]. p.187	ne que	sans rection infinitive	restay
Je fus obligé de mettre en pane par le travers de l'Isle du Prince, qui est à la sortie de ce détroit, pour attendre la fregate la Malige, qui <u>ne</u> nous avoit pû suivre, [...]. p.188	ne	avec rection infinitive	avoir pû
[...], & quelquefois ils vont plus d'une brasse dans l'eau le chercher, si bien que le poisson vollant <u>ne</u> peut <u>pas</u> manquer d'estre pris. p. 190	ne pas	avec rection infinitive	peut manquer

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], j'arrivay sur luy & quand j'en fus proche je mis mon canot à la mer & j'envoye un Officier à son bord, pour sçavoir s'il n'y avoit <u>point</u> de guerre; [...]. p.192	ne point	avoir/être	avoit
[...], on <u>ne</u> sçait <u>point</u> à qui se fier, [...]. p.192	ne point	sans rection infinitive	sçait
[...], & qu'il n'avoit touché <u>en nulle part</u> , [...]. p.193	ne nulle part	avoir/être	avoit touché
[...], que le Capitaine luy avoit dit qu'il n'y avoit <u>point</u> de guerre en France, [...]. p.193	ne point	avoir/être	avoit
[...], ce qui <u>ne</u> se rencontre <u>que</u> rarement dans la navigation ; [...]. p.195	ne que	sans rection infinitive	se rencontre
Quand j'arrivay il n'y avoit <u>pas</u> long-temps que le Gouverneur estoit de retour d'une découverte [...]. p.199	ne pas	avoir/être	avoit
[...] ; car quand cet animal est en furie, il n'y a <u>point</u> d'arme qui le puisse arrêter ; [...]. p.201	ne point	avoir/être	a
[...], & où les coups de mousquets <u>ne</u> font <u>rien</u> , il faut les attraper au deffaut de l'épaule pour les tuer, [...]. p.201	ne rien	sans rection infinitive	font
[...], estant avancé dans le païs il fut trois ou quatre jours <u>sans</u> trouver d'eau, [...]. p.201	sans	sans rection infinitive	estant avancé
[...] ; mais je n'ay pû distinguer de quelle Nation ils estoient, [...]. p.208	ne	avoir/être	ay pû
[...], il ne se pouvoit que nostre voyage <u>ne</u> fut extrêmement agreable; [...]. p.209	ne	avoir/être	fut extrêmement
[...], il <u>ne</u> se pouvoit que nostre voyage ne fut extrêmement agreable; [...]. p.209	ne	sans rection infinitive	se pouvoit
Il m'avoit dit dans une Audience, qu'il <u>ne</u> leur donnoit <u>point</u> d'instructions sur les ceremonies [...]. p.209	ne point	sans rection infinitive	donnoit

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], & qu'il estoit bien seur que je ne leur conseillerois rien qui <u>ne</u> fût à faire. [...]. p.210	ne	avoir/être	estoit
[...], & qu'il estoit bien seur que je <u>ne</u> leur conseillerois <u>rien</u> qui ne fût à faire. [...]. p.210	ne rien	sans rection infinitive	conseillerois
[...], parce qu'il estoit persuadé que le Roi <u>ne</u> leur feroit <u>rien</u> faire qui fût prejudiciable à ses interests, [...]. p.210	ne rien	sans rection infinitive	feroit
[...] ; mais il en est resté une partie avec les quatre Mandarins qui <u>n'</u> ont pû nous joindre aussi bien que quelques domestiques de ces Ambassadeurs il en ont encore une vingtaine ; [...]. p.212	ne	avoir/être	ont pû
[...] ; mais ils <u>n'</u> en ont que huit, parce qu'il en est resté quatre à Siam qui <u>ne</u> sont <u>pas</u> venus assez tost à bord, [...]. p.212	ne pas	avoir/être	ont
[...] ; mais ils <u>n'</u> en ont <u>que</u> huit, parce qu'il en est resté quatre à Siam qui ne sont pas venus assez tost à bord, [...]. p.212	ne que	avoir/être	ont
[...], & plusieurs autres choses dont je <u>ne</u> me souviens <u>pas</u> . [...]. p.213	ne pas	sans rection infinitive	me souviens
Il ne s'est point passé de Dimanche ny de Feste que nous <u>n'</u> ayons eu des Predications, [...]. p.215	ne	avoir/être	s'est passé
Il <u>n'y</u> en a point eu qui <u>ne</u> se soient confessez & fait souvent leurs devotions, [...]. p.215	ne	avoir/être	a eu
Il <u>n'y</u> en a <u>point</u> eu qui ne se soient confessez & fait souvent leurs devotions, [...]. p.215	ne point	avoir/être	a eu
Il <u>ne</u> s'est <u>point</u> passé de Dimanche <u>ny</u> de Feste [...]. p.215	ne point ny	avoir/être	s'est passé
[...] ; car on <u>ne</u> peut <u>pas</u> faire une navigation plus heureuse. p.216	ne pas	avec rection infinitive	peut faire
[...], je <u>n'</u> eusse <u>jamais</u> crû que cela eust pû se faire de la sorte dans un si long voyage. p.216	ne jamais	avoir/être	eusse crû

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...] ; où <u>rien</u> <u>n'</u> a manqué par les precautions qu'il avoit prises avant nostre départ, [...]. p.216	rien ne	sans rection infinitive	a manqué
[...] ; ceux qui <u>ne</u> sont <u>pas</u> Officiers sont capables de l'être, [...]. p.218	ne pas	avoir/être	sont
Il y avoit un Garde Marine qui estoit commandé qui <u>n'</u> est <u>pas</u> venu avec moy & qui est resté en France ; [...]. p.218	ne pas	avoir/être	est
[...], on <u>ne</u> les peut prendre <u>que</u> la nuit, [...]. pp.220-221	ne que	avec rection infinitive	peut prendre
Cette Isle <u>n'</u> est <u>point</u> habitée, [...]. p.220	ne point	avoir/être	est
[...], c'est à dire quand ils <u>ne</u> vont <u>pas</u> au Cap de Bonne-Esperance ; [...]. p.220	ne pas	sans rection infinitive	vont
[...], ils demurerent en vie un mois & six semaines <u>sans</u> manger, [...]. p.220	sans	sans rection infinitive	manger
[...] ; comme j'avois un bon vent je ne m'y arrestay <u>point</u> , <u>ne</u> voulant <u>pas</u> perdre de temps à passer la Ligne Equinoxiale ; [...]. p. 221	ne pas	avec rection infinitive	voulant perdre
[...] & lors elles <u>ne</u> peuvent <u>plus</u> se retourner, [...]. p. 221	ne plus	avec rection infinitive	peuvent se retourner
[...] ; comme j'avois un bon vent je <u>ne</u> m'y arrestay <u>point</u> , [...]. p. 221	ne point	sans rection infinitive	arrestay
[...], les chaleurs <u>n'</u> étant <u>point</u> incommodés, [...]. p.222	ne point	avoir/être	étant
[...], il <u>ne</u> m'est mort <u>que</u> dix ou douze Matelots ou Soldats. p.222	ne que	avoir/être	m'est mort
Nous <u>ne</u> vîmes <u>que</u> tres-peu de poisson dans cette traverse, [...]. p.222	ne que	sans rection infinitive	vîmes
[...] ; c'étoit la quatrième fois que je l'avois passée dans ce voyage <u>sans</u> avoir quitté le just'au-corps de drap doublé de mesme ; [...]. p.222	sans	avoir/être	avoir quitté

Chaumont, Alexandre. 1686.

Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.

Occurrences prises en compte en contexte	Le(s) élément(s) négatif(s) ou polarisable(s) négativement	Type du verbe	Verbe Inf
[...], quand il est une fois entré il <u>ne</u> peut <u>plus</u> ressortir. p.223	ne plus	avec rection infinitive	peut ressortir
[...] ; je <u>n</u> 'ay esté <u>que</u> trente deux jours en route du Cap de Bonne-Esperance à la Ligne, [...]. p.224	ne que	avoir/être	ay esté
[...] ; mais à cause que c'étoit la nuit, nous <u>ne</u> sçûmes <u>pas</u> de quel pays il estoit. p.225	ne pas	sans rection infinitive	sçûmes
[...], & mes Pilotes <u>ne</u> se faisoient <u>qu</u> 'à cent lieuës de Brest. p.226	ne que	sans rection infinitive	se faisoient

RÉSUMÉ

LA NÉGATION DE L'INFINITIF EN FRANÇAIS CLASSIQUE

Étude de morpho-syntaxe variationnelle

Cette recherche examine, sur un corpus de 29 extraits de récits de voyage qui s'étendent sur tout le XVII^e siècle, le comportement de l'infinifitif français à l'âge classique au regard d'une famille de variables : l'expression de la négation dans son aspect morphologique et syntaxique.

Comme le verbe aux modes personnels, le verbe à l'infinifitif reçoit morphologiquement parlant les mêmes marqueurs négatifs, qui évoluent parallèlement à lui dans l'histoire, mais avec un certain retard. La négation de l'infinifitif semble s'aligner sur celle du paradigme verbal dans son entier, et la forme à double détente l'affecte presque au même moment. Toutefois, c'est la syntaxe de ces éléments négatifs avec l'infinifitif qui reste, en français classique, la plus variationnelle. Ce dernier trait affirme une spécificité de l'infinifitif et recadre son statut, verbal et en même temps nominal.

MOTS-CLÉS : Infinifitif, négation, changement linguistique, français classique

ABSTRACT

THE NEGATION OF THE INFINITIVE CLAUSE IN CLASSICAL FRENCH

A Study in morpho-syntactic variation

This research is an attempt to examine the variationnal framework of negations joined to infinitives on a corpus of 29 homogeneous extracts from travel memoirs , which range over the entire 17th century.

In the footsteps of finite modes, the infinitive mode undergoes -from a morphological point of view- the same evolution. The negative form of the infinitive mode seems to align itself on the whole verbal paradigm, and the double negation affects it almost at the same time. Nonetheless, it is the syntax of these negative elements with the infinitive which remains most liable to variation. It therefore maintains some nominal features within the mainly verbal status of the infinitive.

KEY-WORDS : Infinitive, negation, linguistic change, classical French